

Précis analytique des travaux
de l'Académie des sciences,
belles-lettres et arts de
Rouen

Académie des sciences, belles-lettres et arts (Rouen). Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. 1996.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

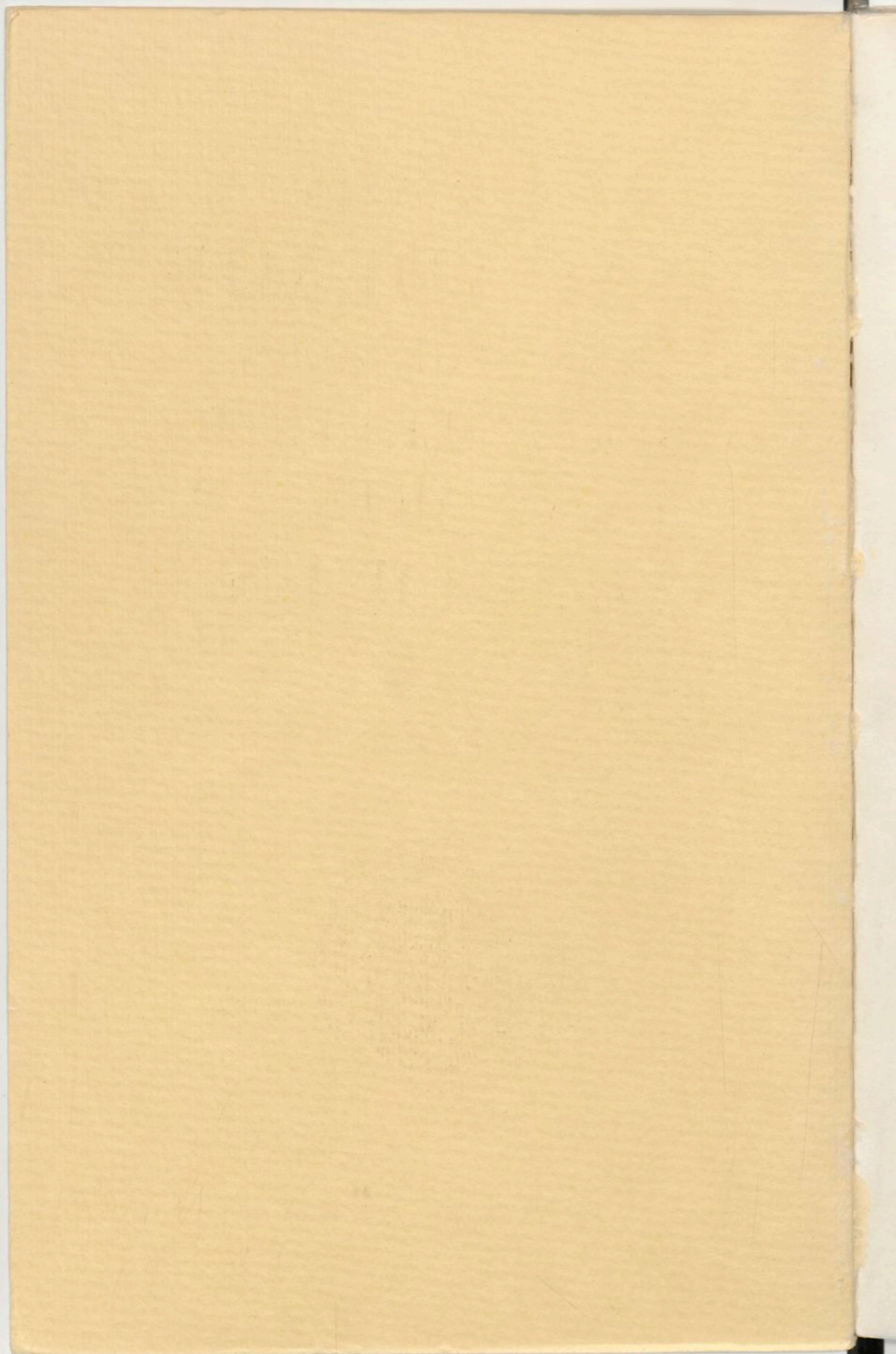
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisationcommerciale@bnf.fr.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1994 - 1995



IMPRIMERIE BERTOUT - LUNERAY
1996



PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

PRECIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADEMIE
DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN

1994 - 1995



Volume édité avec le concours de la Ville de Rouen
et du Conseil Général de la Seine-Maritime

ARTICLE 59 DES STATUTS

L'Académie déclare laisser à leurs auteurs
toute la responsabilité des opinions
et des propositions consignées
dans les ouvrages lus à ses séances
ou imprimés par son ordre.
Cette disposition sera insérée,
chaque année,
dans le *Précis* de ses travaux.

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

1994 - 1995



IMPRIMERIE BERTOUT - LUNERAY

1996

PRÉCIS ANALYTIQUE
DES TRAVAUX DE
L'ACADÉMIE
DES SCIENCES,
BELLES-LETTRES
ET ARTS
DE ROUEN

STATUTS DES SOCIÉTÉS

1791
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS DE ROUEN
A ROUEN, CHEZ M. LEBLANC,
L'UN DES SECRÉTAIRES



IMPRIMERIE DE M. LEBLANC

1791
L'ACADÉMIE DES SCIENCES,
DES BELLES-LETTRES
ET DES ARTS DE ROUEN

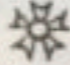
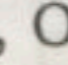

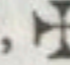

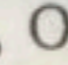
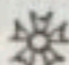
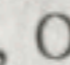

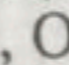
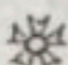
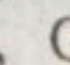
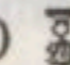
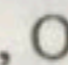
T A B L E A U
D E L' A C A D É M I E D E S S C I E N C E S,
B E L L E S - L E T T R E S E T A R T S
D E R O U E N





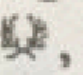
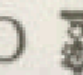





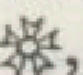


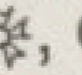
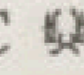

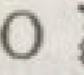
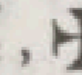

(au 31 décembre 1995)

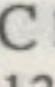
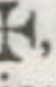
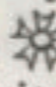
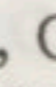
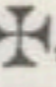
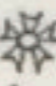
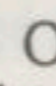

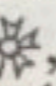
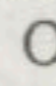
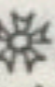
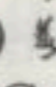
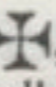
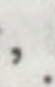
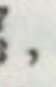
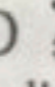
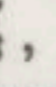
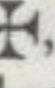
M E M B R E S D' H O N N E U R

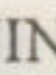
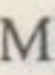
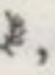
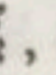
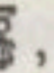


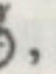

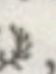
- M. LE PREFET DE LA SEINE-MARITIME ET DE LA REGION DE HAUTE-NORMANDIE
- M. LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL
- M. LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL
- M. LE RECTEUR DE L'ACADEMIE
- M. LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE
- M. LE PREMIER PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL DE ROUEN
- M. LE PROCUREUR GENERAL PRES LA COUR D'APPEL DE ROUEN
- M. LE DELEGUE MILITAIRE DEPARTEMENTAL
- Mgr L'ARCHEVEQUE DE ROUEN
- M. LE MAIRE DE ROUEN

M E M B R E S T I T U L A I R E S

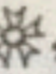
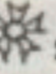
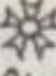
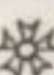
- Mlle Elisabeth CHIROL, , , , ,
diplômée de l'Ecole du Louvre, conservateur honoraire des Musées départementaux de la Seine-Maritime (10 décembre 1955).
- M. André RENAUDIN, , ,
journaliste honoraire (27 mai 1961).
- M. Charles SCHNEIDER, , , , ,
président d'honneur de la Société normande d'études préhistoriques et historiques et membre de la Commission départementale des Antiquités (17 février 1962).
- M. François BURCKARD, , , , ,
ancien directeur des Archives de la Seine-Maritime (25 juin 1966).

- M. Raoul LEROY, C , , ,
architecte en chef honoraire du département de la Seine-Maritime,
ancien membre du Conseil supérieur de l'Ordre des Architectes (28
janvier 1967).
- M. Xavier CAMILLERAPP, C ,
ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'Ecole nationale
supérieure des Mines, président honoraire de l'Union des
Groupements d'Ingénieurs de Haute-Normandie, vice-président de
l'Union Nationale des Aveugles de Guerre (24 juin 1967).
- M. Bernard BOULLARD, C , O ,
docteur ès sciences, professeur émérite de biologie végétale à
l'Université de Rouen (24 février 1968).
- M^{ce} Fédia JULIA, , , ,
avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (11 avril 1970).
- Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY, ,
orientaliste, turcologue, maître de conférences à l'Ecole des Hautes
Etudes en Sciences Sociales-Paris (27 mars 1971).
- M. Bernard COURMONTAGNE, ,
ingénieur agronome, journaliste honoraire (24 avril 1971).
- M. Georges MAC GRATH, O ,
docteur en droit, préfet honoraire, ancien avocat au Barreau de Rouen
(élu membre correspondant le 20 juin 1970 et reçu comme membre
titulaire le 21 octobre 1972).
- M. Gaston SEBIRE, ,
artiste peintre (24 novembre 1973).
- M. Maurice MORISSET,
poète (16 février 1974).
- M. François de BEAUREPAIRE,
historien (26 octobre 1974).
- M. Jean-Pierre CHALINE,
docteur ès lettres, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université
de Paris-Sorbonne (23 octobre 1976).
- Mme Nadine-Josette CHALINE,
docteur ès lettres, doyen de la Faculté d'Histoire-Géographie de
l'Université d'Amiens (23 octobre 1976).
- M. Maurice REMY, O , C , ,
inspecteur d'Académie honoraire (5 novembre 1977).
- M. André GREGOIRE, , O , ,
ancien architecte des Monuments historiques (11 mars 1978).
- M. Pierre HOMMERIL, C ,
docteur ès sciences, professeur émérite de Géologie à la Faculté des
Sciences de Rouen (3 juin 1978).

- M. Max PINCHARD, C , C ,
compositeur de musique (13 janvier 1979).
- M. Barthélémy MERCADAL, , O ,
agrégé des Facultés de Droit et des Sciences économiques, professeur
au Conservatoire national des arts et métiers (10 mai 1980).
- M. Joseph-A. LAFOND, ,
courtier maritime honoraire, premier juge honoraire au Tribunal de
Commerce, vice-doyen du Corps consulaire, administrateur de
sociétés maritimes (6 décembre 1980).
- M. François BERGOT, , O , C ,
conservateur général du Patrimoine, chargé de mission auprès du
Directeur des Musées de France, ancien directeur des Musées de la
ville de Rouen (30 janvier 1982).
- M. Jean MALAURIE, , O ,
géographe, directeur de recherches au C.N.R.S. et du Centre d'études
arctiques, directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences
Sociales (20 mars 1982).
- M^c Max BRIERE, , O , ,
avocat honoraire à la Cour d'Appel, ancien bâtonnier (12 juin 1982).
- M. Christian GOUBAULT,
docteur ès lettres, critique musical, musicologue (5 février 1983).
- M. le docteur Hubert PIGUET, O , ,
professeur à la Faculté de Médecine de Rouen, directeur du Centre
régional de lutte contre le cancer (Centre Henri Becquerel), membre
correspondant de l'Académie nationale de Médecine (5 novembre
1983).
- M. François-J. GAY, C , O ,
géographe, président de l'Association *Etudes Normandes* (11 mai
1985).
- M. Pierre LANDEMAÏNE, ,
consul général du Sénégal, doyen du Corps consulaire (19 avril 1986).
- Mme Odile LE BERTRE-TURBAN,
membre titulaire de la Commission des Antiquités de la Seine-
Maritime, (élue membre correspondant le 10 octobre 1981, reçue
comme membre titulaire le 24 octobre 1987).
- M. Jean MORISOT,
ingénieur-conseil en affaires internationales (19 mars 1988).
- M. le docteur Jean-Pierre LEMERCIER,
professeur à la Faculté de Médecine de Rouen (22 octobre 1988).
- M. Alain GASPERINI,
architecte D.P.L.G., ancien directeur de l'Atelier d'urbanisme de la
ville de Rouen (27 mai 1989).

- M. le docteur Claude HELLOUIN de MENIBUS, O , O ,
professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen (21 avril 1990).
- M. Jacques DELECLUSE, , ,
économiste, ancien directeur général de la Chambre de commerce et
d'industrie de Rouen (19 octobre 1991).
- M. Louis THIRY, ,
organiste concertiste, professeur d'orgue au Conservatoire national de
Région de Rouen (9 mai 1992).
- M. Philippe DAVENET,
pianiste et compositeur de musique (7 novembre 1992).
- Mgr Bernard MORIN, O ,
ancien directeur régional de l'Enseignement catholique de Haute-
Normandie (23 janvier 1993).
- M. Jean GALLAIS, C , , ,
professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne (12 juin 1993).
- M. Henry DECAËNS, ,
historien, secrétaire général de la Société des Amis du Mont-Saint-
Michel, (élu membre correspondant le 7 octobre 1989, reçu comme
membre titulaire le 11 juin 1994).
- M. Yves LESCROART,
conservateur général du Patrimoine, conservateur des Monuments
historiques de Haute-Normandie (18 mars 1995).
- M. Guy PESSIOT,
éditeur, directeur de P.T.C./Editions du P'tit Normand (21 octobre
1995).

MEMBRES HONORAIRES

- M. Henri VAN EFFENTERRE, ,
ancien membre de l'Ecole française d'Athènes, professeur émérite
d'Histoire grecque à la Sorbonne (26 février 1955).
- M. Michel CHEVALIER, O ,
agrégé de l'Université, professeur émérite à la Sorbonne, ancien
recteur de l'Académie de Rouen (29 octobre 1966).
- Mme Germaine RICOU, ,
ingénieur-docteur, maître de recherche à l'INRA (e.r.), vice-présidente
de la Fédération française des Sociétés de prospection de la Nature (3
février 1973).
- M. le docteur René LAUMONIER, ,
professeur honoraire à la Faculté de Médecine de Rouen, ancien
directeur du Centre régional de lutte contre le cancer (Centre Henri
Becquerel) (29 mars 1980).

MEMBRES ASSOCIÉS

- M. Robert HIRSCH, GO ☼, ☼, C ☼,
ancien préfet de la Seine-Martitime, ancien président de Gaz de France, ancien administrateur général délégué du Gouvernement au Commissariat à l'énergie atomique (20 mai 1978).
- M. Jean FAVIER, O ☼, O ☼, C ☼,
membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Membre de l'Institut Grand Ducal de Luxembourg, de la Medieval Academy of America, Président de la Bibliothèque Nationale de France (6 octobre 1979).
- M. François LEFEBVRE DE LABOULAYE, C ☼,
ambassadeur de France (1^{er} décembre 1979).
- M. Léopold Sédar SENGHOR, C ☼, C ☼,
ancien président de la République du Sénégal, membre de l'Académie française (11 octobre 1980).
- M. Paul GUTH, O ☼,
président de l'Académie des provinces française, membre de l'Académie des jeux floraux de Toulouse, écrivain (25 février 1984).
- M. Etienne WOLFF, GO ☼, C ☼, C ☼, C ☼,
membre de l'Académie française, de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, Membre des Académies royales des Sciences de Belgique et de Suède (6 octobre 1984).
- M. Jean DELANNOY, GO ☼, C ☼, GO ☼,
président de l'Institut des Hautes Etudes Cinématographiques et de l'Académie nationale du Cinéma (30 novembre 1985).
- Mlle Régine PERNOUD, O ☼,
archiviste-paléographe, directeur honoraire du Centre international Jeanne d'Arc à Orléans (3 mai 1986).
- M. André BETTENCOURT, ☼, O ☼, ☼, C ☼, R ☼,
membre de l'Académie des Beaux-Arts, ancien ministre (10 novembre 1990).
- M. Michel CIRY, O ☼, O ☼,
artiste peintre et graveur, membre associé de l'Académie royale de Belgique (section peinture et gravure), membre de l'Académie des Beaux-Arts de Florence (élu membre correspondant le 16 janvier 1971, élu membre associé le 14 mars 1992).

MEMBRES CORRESPONDANTS

- Comte de TOULOUSE-LAUTREC Grigneuseville (Seine-Maritime)
(13 décembre 1958).
- M. Lucien MUSSET, professeur émérite à l'Université de Caen
(27 février 1960).
- M. Georges DETHAN, conservateur des Archives du ministère des
Affaires étrangères (13 mai 1961).
- M. François LENOUVEL, professeur agrégé de physique, détaché au
Commissariat à l'énergie atomique (25 mai 1963).
- M. Marcel THOMAS, inspecteur général honoraire des Bibliothèques
(11 février 1967).
- M. Bernard FLAVIGNY, professeur au Conservatoire d'Aix-en-Provence
(11 février 1967).
- M. Jacques GUILLOUET, ancien conservateur du Musée de Douai
(8 mars 1969).
- M. Jean-Jacques ANTIER, historien de la marine (8 mai 1969).
- M. Jacques NOBECOURT, historien et journaliste (22 mars 1969).
- M. Pierre GEORGEL, conservateur en chef au Musée de l'Orangerie (22
mars 1969).
- M. Ivan CLOULAS, conservateur général des Archives nationales
(16 janvier 1971).
- M. Pierre BAZIN, conservateur du Musée du Vieux Château de Dieppe
(16 janvier 1971).
- M. Michel MANGARD, archéologue (25 mars 1972).
- Mme Françoise PERROT, archéologue, directeur de recherche au
C.N.R.S. (24 mai 1975).
- M. l'abbé Jean SAUSSAYE, vice-président de la Commission d'art sacré
du diocèse d'Evreux (24 mai 1975).
- M. Philippe MANNEVILLE, historien et archéologue (20 mai 1978).
- M. le docteur Jean FOURNEE, historien (28 octobre 1978).
- M. Henry CAHINGT, archéologue, membre de la Commission
départementale des Antiquités (26 mai 1979).
- Mme Christine de VOGUE-BAZIN, pianiste (15 mars 1980).
- M. Bernard LAVOINNE, éleveur, ancien membre de la Chambre
d'agriculture (11 octobre 1980).
- Mme Marie-Claire BANCQUART, professeur de littérature
contemporaine à l'Université de Paris X (23 octobre 1982).
- M. André PLAISSE, historien (4 décembre 1982).
- M. André MORMICHE, ingénieur général des Eaux et Forêts (11 octobre
1986).

- M. Henri DUBOIS, Professeur émérite à l'Université de Paris-Sorbonne, membre du Comité de la Société de l'Histoire de Normandie et de la Société de l'Histoire de France (10 janvier 1987).
- Frère Jean-Pierre RIBAUT, vice-doyen chargé de la recherche, directeur du département des Lettres modernes à la Faculté libre des Lettres et Sciences humaines de Lille (10 juin 1989).
- Prince Michel STURDZA, historien (7 octobre 1989).
- M. Yves BOULONGNE, professeur émérite à l'Université de Paris X, vice-président du Comité international Pierre de Coubertin (31 mars 1990).
- M. Claude VISINET des PRESLES, administrateur civil hors classe (e.r.), vice-président de l'Association des Ecrivains combattants (9 juin 1990).
- M^c François PAPILLARD, avocat à la Cour d'Appel de Paris, conservateur du Musée Michelet à Vascoeuil (9 juin 1990).
- M. le chanoine Pierre FLAMENT, historien, archiviste du diocèse de Sées, président de la Société historique et archéologique de l'Orne (9 juin 1990).
- M. Jean MONGREDIEN, musicologue, Professeur à la Sorbonne (23 mars 1991).
- M. Jacques BRENNER, conseiller littéraire, romancier (11 mars 1992).
- M. Joseph-Marc BAILBE, professeur émérite à l'Université de Rouen (20 juin 1992).
- M. Alain NIDERST, professeur à la Faculté des lettres de Rouen (20 juin 1992).
- M. Geoffroy de NAVACELLE, président d'honneur du Comité international Pierre de Coubertin (17 octobre 1992).
- Mme Martine BAILLEUX, conservateur du Château-Musée Louis-Philippe à Eu (8 janvier 1994).
- M. Philippe DELERM, professeur et romancier (22 avril 1995).
- M. Robert VERGER, membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen (20 mai 1995).
- M. Gabriel LANGLOIS, membre de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen (20 mai 1995).
- M. Jean-Paul WATTE (20 mai 1995).
- M. Thibault LE BERTRE (20 mai 1995).
- M. Franck LESTRINGANT (20 mai 1995).

MEMBRES CORRESPONDANTS ETRANGERS

- M. l'abbé Emile BEGIN, directeur de la Revue de l'Université Laval, au Canada, historien (14 mai 1960).
- M. Gaetano FALZONE, professeur à l'Université de Palerme, Italie (12 mai 1962).
- Mlle Elisabeth-Annie FRANCIS, secrétaire de l'Anglo-norman text Society, professeur à Oxford, Angleterre.
- M. Giulio PRUNAÏ, surintendant des archives de Toscane, à Florence, Italie (11 février 1967).
- M. Toshio SUGI, professeur émérite à l'Université de Tokyo (2 décembre 1967).
- Mme Patricia CLANCY, professeur à l'Université de Melbourne (20 mai 1978).
- M. René de CHANTAL, ministre des Affaires culturelles à l'ambassade du Canada à Paris (7 février 1981).
- M. Alberto CAVALLARI, directeur du *Corriera della Serra*, professeur à l'Université de Paris II (22 janvier 1983).
- Princesse Greta STURDZA, art et science du jardin, Varengeville (7 mai 1983).

N.B. : La date mentionnée après chaque nom est celle :

- pour les membres titulaires : de leur réception ;
- pour les membres honoraires : de leur réception comme membre titulaire ;
- pour les membres associés et les membres correspondants français et étrangers : de leur élection.

MEMBRES DECEDES

Membre titulaire

M. Philippe DESCHAMPS (14 février 1970), décédé le 5 octobre 1994.

Membre correspondant

M. Gabriel OLIVIER (4 mai 1968), décédé le 5 décembre 1995.

BUREAU

ANNEE 1994

Président : M. François GAY
Vice-président : M. Jean MORISOT
Secrétaire pour la classe des Lettres : M. Bernard COURMONTAGNE
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Pierre HOMMERIL
Trésorier : M. Joseph LAFOND
Archiviste : M. François BURCKARD

ANNEE 1995

Président : M. Jean MORISOT
Vice-président : M. le professeur Jean-Pierre LEMERCIER
Secrétaire pour la classe des Lettres :
Mme Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY
Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Pierre HOMMERIL
Trésorier : M. Jacques DELECLUSE
Trésorier des Fondations : M. Joseph LAFOND
Archiviste : M. François BURCKARD

MEMBRES CORRESPONDANTS

BOULONNAIS

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

ANNÉE 1871

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

Président : M. Louis DE LAUNAY

Vice-président : M. Louis DE LAUNAY

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Louis DE LAUNAY

Trésorier : M. Louis DE LAUNAY

Archiviste : M. Louis DE LAUNAY

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

ANNÉE 1872

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

Président : M. Louis DE LAUNAY

Vice-président : M. Louis DE LAUNAY

Secrétaire pour la classe des Sciences : M. Louis DE LAUNAY

Trésorier : M. Louis DE LAUNAY

Trésorier des Fonds : M. Louis DE LAUNAY

Archiviste : M. Louis DE LAUNAY

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

MEMBRES HONORAIRES

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

M. Louis DE LAUNAY, 1871-1872

CHRONIQUE DES SEANCES DE L'ACADEMIE

ANNEE 1994

8 JANVIER - M. le professeur Hubert Piguet transmet la présidence à M. François Gay à qui M. Jean Morisot succède en qualité de vice-président. M. Gay fait part de ses projets pour cette année qui sera celle du 250e anniversaire de l'Académie. M. Henry Decaëns, qui était membre correspondant depuis 1989 est élu membre titulaire. Mme Martine Bailleux est élue membre correspondant après rapport de M. Piguet.

Des félicitations sont votées à l'adresse de M. le professeur Louis-Michel Wolf et M. Guy Pessiot, sur rapports respectivement de MM. Piguet et Gay. Il est procédé ensuite à la désignation des membres des diverses Commissions.

15 JANVIER - En séance publique, conférence de M. Jean-Paul Lacaze, ingénieur général des Ponts et Chaussées : "Prospective des territoires : enjeux et méthodes. Le cas de la Normandie".

5 FEVRIER - En séance semi-publique, communication de Mme Chantal Lemercier-Quelquejay : "La Turquie à la veille du 3e millénaire : de la tradition islamique à la modernité occidentale". Une projection de diapositives illustre cette communication.

12 FEVRIER - Messe annuelle à la mémoire des membres défunts et des bienfaiteurs de l'Académie. Elle est célébrée en la Chapelle des Soeurs d'Ernemont par notre confrère M. l'abbé Bernard Morin.

12 MARS - Séance semi-publique au cours de laquelle M. Jean Gallais fait une communication illustrée par une projection de diapositives : "Sécheresse au Sahel - Stratégies adaptatives ou mutations dans les sociétés pastorales".

26 MARS - En séance semi-publique, M. Christian Goubault prononce l'hommage de l'Académie à la mémoire du chanoine Robert Delestre décédé le 27 décembre dernier. M. Pierre Hommeril fait ensuite une communication illustrée par une projection de diapositives : "Prévision et prévention des catastrophes naturelles".

30 MARS - Grande Conférence sur le thème "La crise des villes". Après le propos d'ouverture du président François Gay, M. Philippe Pinchemel, professeur émérite à l'Université de Paris I, traite de "La crise urbaine. Réflexions d'un géographe". Une table ronde avec quelques responsables du développement urbain de Rouen esquisse les "Problèmes urbains du Grand Rouen".

La séance se termine par un dialogue entre le public et les intervenants.

9 AVRIL - Séance semi-publique au cours de laquelle M. le professeur Piguet fait une communication, illustrée par la projection de nombreuses diapositives, sur "La médecine prédictive".

7 MAI - En séance semi-publique, communication de M. le bâtonnier Max Brière : "A l'occasion du cinquantième de la mort d'Antoine de Saint Exupéry : le secret du Petit Prince".

1er JUIN - Dans le cadre de la célébration du 250^e anniversaire de l'Académie, concert donné en la chapelle du Lycée Corneille : création de l'Oratorio de Max Pinchard "La Courbe des Saisons", [choeurs : Maîtrise Saint-Evode de la Cathédrale de Rouen (direction Soeur Pierre Marie) et Concordia (direction Michel Hatay). Solistes : Sophie-Alice Pinchard (soprano) et Kou-Liang-Wang (basse). Orchestre de chambre de Grand et Petit-Couronne sous la direction de Max Pinchard.] Avant l'exécution de l'Oratorio, un à propos du président Gay salue les personnalités et remercie tous ceux qui, à différents titres, ont permis la réalisation de ce concert : notamment Max Pinchard et les choristes, ainsi que la Ville de Rouen qui a mis la Chapelle à la disposition de l'Académie, puis une

allocution de M. Christian Goubault situe la place des musiciens au sein de la Compagnie.

11 JUIN - En séance privée, M. Morisot, vice-président, présente son projet de programme d'activités de l'Académie pour 1995 et le projet de budget correspondant. Un échange de vues s'instaure sur la possibilité de réaliser pleinement l'un et l'autre.

En séance publique, M. Henry Decaëns, élu membre titulaire, prononce son discours en remerciement : "Jumièges, des ruines, pourquoi faire ?" M. Alain Gaspérini lui répond : "Comment faire de belles ruines ?" Une projection de très belles diapositives apporte un agréable complément à ces deux discours.

16 SEPTEMBRE - A la Bibliothèque municipale, inauguration de l'exposition organisée à l'occasion du 250e anniversaire de l'Académie.

1er OCTOBRE - En séance privée, l'Académie commence son étude sur la révision de ses statuts. M. le Président Gay fait le point sur l'organisation de la célébration du 250e anniversaire de la Compagnie. Puis il informe la Compagnie du nom des auteurs et du titre des ouvrages sélectionnés pour la Commission des prix littéraires pour recevoir les prix spéciaux décernés à l'occasion du 50e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie.

En séance publique, conférence de M. Boullard : "250 ans après Lamarck, la biologie et le transformisme".

7 OCTOBRE - Séance publique organisée conjointement avec le Groupe polytechnicien de Rouen, à l'occasion du bicentenaire de l'Ecole polytechnique : conférence de M. Leprince-Ringuet, de l'Académie française : "Noces de diamant avec l'atome, l'environnement, les Sciences, les Arts et les Belles-Lettres".

13, 14, 15 OCTOBRE - L'Académie célèbre son 250e anniversaire en même temps qu'elle reçoit la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts.

Le 13, séance de travail de la Conférence nationale, suivie de la visite, sous la conduite de M. Bergot, du Musée des Beaux-arts et du dîner de gala offert au Musée Le Secq des Tournelles.

Le 14, visite, à la Bibliothèque municipale, de l'exposition du 250^e anniversaire de l'Académie, présentée par Mlle Rose, directeur de la Bibliothèque, puis, séance de travail de la Conférence nationale des Académies dans la salle de réunions du Conseil régional et remise des prix aux lauréats du concours littéraire ouvert aux ouvrages consacrés au Débarquement du 6 juin 1944 et à la Bataille de Normandie.

Après le déjeuner offert par le Conseil régional, séance solennelle en la salle des Etats de Normandie, à l'Archevêché.

En présence des représentants de l'Institut de France, brèves allocutions de MM. Landowski, chancelier et Bonnefous, ancien chancelier de l'Institut de France, Leprince-Ringuet, de l'Académie française, Bettencourt, de l'Académie des Beaux-Arts. Conférences de MM. Niderst : "Fontenelle et les Académies", et Chaline : "1744-1994. Une Académie dans la Cité". Présentation du volume jubilaire. Allocution de M. Proust, préfet de Région. Après un en-cas servi dans le salon de l'Archevêché, concert donné dans le cadre de "Octobre en Normandie".

Le 15, excursion soit à Villequier : (Musée Victor Hugo) et au Château de Vascoeuil (Musée Michelet et musée d'Art moderne), soit à Petit-Couronne (Maison des Champs de Pierre Corneille) et visite du Rouen médiéval et de la Renaissance.

4 NOVEMBRE - Afin de resserrer les liens qui l'unissent aux autres sociétés groupées au sein du Consortium des Sociétés savantes, l'Académie offre une réception à leurs présidents. Sont également invités à cette réception les personnes envers lesquelles l'Académie désire manifester sa reconnaissance pour l'aide qu'elles lui ont apportée dans l'organisation des diverses manifestations qui ont marqué son 250^e anniversaire.

5 NOVEMBRE - Séance privée - M. le professeur René Laumonier est élu membre honoraire, sur sa demande, en raison de son éloignement définitif de Rouen. M. Yves Lescroart, conservateur général du patrimoine est élu membre titulaire. En séance publique, M. Philippe Manneville, membre correspondant donne une conférence : "Les Normands et la mer".

9 NOVEMBRE - Grande conférence : "Aide humanitaire, aide au développement ?" avec M. Jean Gallais, membre titulaire de l'Académie et Mme Sylvie Brunel, directeur de l'Aide internationale contre la faim

qui au terme de leurs exposés répondent l'un et l'autre aux nombreuses questions posées par l'auditoire.

19 NOVEMBRE - M. Gay prononce l'hommage de l'Académie à la mémoire de M. Philippe Deschamps, récemment décédé. Il est ensuite procédé à l'attribution des Prix de Fondations sur propositions, respectivement de la Commission des prix littéraires et de la Commission des prix de Vertu, de la Vocation et du Dévouement.

Puis l'Académie se livre à quelques réflexions sur l'ouverture à de nouveaux membres et envisage les mesures à prendre pour réduire les frais d'impression du Précis et lui assurer une publication annuelle.

3 DECEMBRE - L'Académie, après avoir réglé quelques questions diverses, et notamment maintenu pour l'avenir les jours et heures des séances privées, consacre l'essentiel de la séance à un échange de vues animé sur la réforme des statuts : cette réforme est-elle ou non nécessaire ? Un débat ultérieur en décidera, compte-rendu des propositions de la Commission des statuts et des observations écrites de quelques membres de la Compagnie.

17 DECEMBRE - En séance privée, renouvellement partiel du Bureau. M. Jean Morisot est élu président, et M. le professeur Jean-Pierre Lemercier, vice-président. Mme Chantal Lemercier-Quelquejay est élue secrétaire pour la classe des lettres en remplacement de M. Bernard Courmontagne, qui, après seize années de présence au Bureau, a demandé à être déchargé de ses fonctions. M. Jacques Delécluse est élu trésorier, il succède à M. Joseph Lafond, démissionnaire, mais qui reste chargé de la gestion des Fondations.

En séance publique : allocution de M. Jean Morisot : "Eloge, vertu ou passion ?", remise des prix de Vertu, de la Vocation et du dévouement, intermède musical par le trio de jazz Eric Prud'homme auquel se joignent musiciens et chanteurs du groupe Blacks à Braque (lauréats de l'un des prix de la Vocation) puis remise des prix littéraires.

Le secrétaire de la classe des Lettres

Bernard COURMONTAGNE

ANNEE 1995

7 JANVIER - M. François Gay transmet la présidence à M. Jean Morisot auquel succède le professeur Jean-Pierre Lemerrier en qualité de vice-président. M. Morisot livre une "Méditation" sur sa conception de la présidence de l'Académie et fait part de son Programme pour l'année 1995. Il est ensuite procédé à la désignation des membres des Commissions.

11 JANVIER - Conférence publique de M. Henri Van Effenterre, membre honoraire de l'Académie : "Quel avenir pour notre Antiquité ?" à la suite de laquelle intervient M. Pierre Jay. Un débat clôt la séance.

14 JANVIER - Conférence publique de M. Jacques Thuillier, membre de l'Institut : "Nicolas Poussin et la Poésie", introduite par une présentation de M. François Bergot.

28 JANVIER - En séance privée, examen de candidatures. Rapport des Trésoriers. Puis un "Salon" permet nouvelles et échanges entre les membres de la Compagnie.

11 FEVRIER - Messe annuelle à la mémoire des membres défunts et des bienfaiteurs de l'Académie célébrée en la Chapelle des Soeurs d'Ernemont par Mgr Bernard Morin et accompagnée à l'orgue par M. Louis Thiry.

18 FEVRIER - Conférence publique de Mme le docteur Marianne Cornevin : "Les racines africaines de notre civilisation", suivie d'un débat mené avec la participation de M. Jean Gallais.

18 MARS - Séance publique tenue en la salle des Etats de Normandie à l'Archevêché pour la réception comme membre titulaire de M. Yves Lescroart. A son discours en remerciement, "Maîtres d'ouvrage et maîtres

d'oeuvre. Restauration et création à la Cathédrale de Rouen" répond celui de M. François Bergot, "A Rouen, sur les pas d'Henry James".

25 MARS - En séance privée, les groupes de travail "La Justice en Europe demain" sous la direction de Me Fedia Julia et "Mondialisation, régionalisation" de M. François Gay, présentent leurs rapports destinés à la Conférence nationale des Académies.

1er AVRIL - En séance privée, M. Jean-Paul Dupont, directeur du Muséum est invité à faire un exposé sur "Le Muséum d'Histoire naturelle et son devenir". M. Jacques Delécluse présente un rapport sur les finances de l'Académie.

8 AVRIL - En séance publique tenue au palais des Consuls, conférence de M. Jacques Habert, Sénateur, membre de l'Académie des Sciences d'Outre Mer : "Hommage à Jean et Jérôme Verrazane, navigateurs du roi François Ier" comprenant un brillant exposé sur la vie maritime normande au début du XVIe siècle et les frères Verrazane à Rouen, développant ensuite l'importance géographique et historique des découvertes des frères Verrazane sur la côte atlantique des Etats-Unis actuels, au Brésil et même dans l'Océan Indien de 1524 à 1529 et insistant sur la valeur de l'héritage verrazanien du XVIe siècle jusqu'à nos jours. M. le professeur Michel Mollat du Jourdin, membre de l'Institut, empêché pour raison de santé de participer à la conférence envoie un message qui est lu en séance.

22 AVRIL - Séance privée. Propositions de nouvelles candidatures. Approbation des comptes de 1994 et vote du budget 1995. Un "Salon" termine la séance.

17 MAI - Grande Conférence donnée au palais des Consuls par M. Riccardo Petrella, directeur des recherches sociales de l'Union Européenne, professeur à l'Université catholique de Louvain, directeur du "Groupe de Lisbonne" sur le thème : Economie mondialisée : nouvelle barbarie ou service de l'homme ?" inspiré de son livre paru en février 1995, "Limites de la compétitivité". Cette conférence entre dans un cycle de réflexions : Notre civilisation. Quelques-unes de ses sources...

Quelques-uns de ses legs au 3^e millénaire... lancé par le Président Jean Morisot. Un débat animé clôt la séance.

20 MAI - En séance privée, l'Académie vote des félicitations comme membre titulaire à M. Denis de Brucq, sur un rapport de M. Pierre Hommeril et procède à l'élection comme membres correspondants de M. Franck Lestringant - rapporteur M. J. Lafond, de M. Jean-Paul Watté - rapporteurs MM. F. Burckard et P. Hommeril, de M. Thibault Le Bertre - rapporteur M. J. Morisot et de MM. Gabriel Langlois et Robert Verger, membres de l'Académie de Caen - rapporteur M. F. Gay. Un "Salon" est tenu en fin de Séance.

27 MAI - Sortie annuelle de l'Académie au Havre. Rencontre avec des Académiciens de Caen. Matinée touristique sous la conduite de M. François Gay avec la visite du centre du Parc régional de Brotonne. Après-midi artistique sur le thème de "L'Eau". Séance publique tenue à la salle René Cassin du Havre. Présentation par quatre membres de l'Académie : Exposition de tableaux de Gaston Sebire. Quelques pièces pour piano jouées par Philippe Davenet, "Jeux d'eau" de Maurice Ravel et "Jardins sous la pluie" de Claude Debussy. Une conférence illustrée de diapositives, "Flore et les naïades" par Bernard Boullard. Et pour clore la séance, une audition de deux compositions de Max Pinchard, « Aux fêtes de la pluie » et « Eau blessée », donnée par Max Pinchard lui-même au piano accompagné de Willie Guillaume, violoncelle.

10 JUIN - Grande Conférence donnée au Palais des Consuls sur le thème " Maîtrise du futur " avec deux interventions : "Réflexion sur la médecine prédictive" par M. le professeur Hubert Piguet et "Prévision et prévention des risques naturels majeurs" par M. le professeur Pierre Hommeril.

17 JUIN - Séance privée au cours de laquelle sont examinées des propositions de nouvelles candidatures et entendus le rapport du groupe de travail sur "La Justice en Europe, demain" qui sera donné à la Conférence nationale des Académies, en octobre, à Paris.

23 JUIN - Séance d' "Initiation à Prague" par MM. François Burckard et Olivier Chaline en vue de la préparation du voyage de l'Académie projeté au mois de septembre.

24 JUIN - Séance privée. Bilan du 1er semestre. Annonce du programme du second semestre. Dernier "Salon" avant les vacances.

16 SEPTEMBRE - A l'invitation de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-lettres de Caen, visite de l'exposition "L'Italie des Normands et la Normandie des Plantagenêt" savamment présentée par M. le professeur Lucien Musset dans le cadre du Musée de Normandie et par M. Jean-Jacques Berteaux, conservateur de ce Musée.

Participation, l'après-midi, à la Séance de l'Académie de Caen, en l'Hôtel d'Escoville, au cours de laquelle est donnée une conférence à caractère historique et scientifique par Mme Josette Bénard sur "L'Evolution : des constats aux théories" suivie d'une discussion très animée.

21-26 SEPTEMBRE - Voyage de l'Académie à Prague avec un programme culturel et touristique dense offrant l'occasion de nombreuses rencontres au plus haut niveau, à l'Ambassade de France, au Ministère Tchèque de la Culture, à l'Institut de Formation des Journalistes de Prague... le Président Jean Morisot ne ménageant ni efforts, ni talent pour faire partager sa passion du Baroque avec les confrères, personnalités et amis qui l'accompagnent.

30 SEPTEMBRE - En séance privée, élection en qualité, de membre titulaire de M. Guy Pessiot présenté par M. François Gay. Le Président Jean Morisot fait une relation du "Voyage de l'Académie à Prague" dont tous les participants sont unanimes à vanter la réussite.

7 OCTOBRE - Séance publique tenue en la Salle des Etats de Normandie à l'Archevêché en présence de nombreuses personnalités. Conférence de Monseigneur Joseph Duval, membre d'honneur de l'Académie, sur le thème "Eglise et Modernité".

10-11 OCTOBRE - Participation de plusieurs membres de l'Académie à la célébration du Bicentenaire de l'Institut de France, à Paris, suivie de la Conférence nationale des Académies.

21 OCTOBRE - Séance publique pour la réception de M. Guy Pessiot comme membre titulaire. A son discours en remerciement : "Cinq siècles d'édition rouennaise face au centralisme parisien" répond celui de M. François Gay : "Mondialisation et développement local".

16 NOVEMBRE - Conférence publique de M. le professeur Jean-Pierre Chaline : "La Seconde vie des Académies en France (XIXe - XXe siècles). Héritage et renaissance", donnée sous le patronage de l'Académie dans le cadre du Colloque "Académies et Sociétés savantes en Europe 1650-1800", organisée par le Groupe de Recherche d'Histoire de l'Université de Rouen (G.H.R.I.S.).

18 NOVEMBRE - Séance privée - Réunion des Commissions des Prix du Dévouement et de la Vocation et des Prix littéraires, scientifiques et artistiques.

22 NOVEMBRE - Grande Conférence donnée à la Halle aux Toiles de Rouen par M. Hubert Reeves, directeur de recherche au C.N.R.S. : « Histoire de l'Univers » avec projection de diapositives, suivie d'un large débat.

25 NOVEMBRE - En séance privée, attribution des Prix de l'Académie. Puis en séance publique, conférence de M. Yves Boulongne : "Poésie de la Déportation, poésie de l'inouï, poésie du survivre". Evocation en hommage aux Déportés à l'occasion du 50e anniversaire de la Libération des Camps.

2 DECEMBRE - Séance semi-publique, à propos de deux anniversaires : Année Pasteur, et Année Maritain. Communication de M. le professeur Bernard Boullard : "Pasteur, Pouchet et les générations dites « spontanées ». Et communication de M. le Bâtonnier Max Brière : "Les grandes amitiés de Jacques et Raïssa Maritain".

9 DECEMBRE - En séance publique, conférence de M. François Bergot : "Génie du Baroque", accompagnée d'une projection de diapositives.

16 DECEMBRE - En séance privée, élection de M. le professeur Jean-Pierre Lemercier à la présidence de l'Académie et de M. Alain Gaspérini à la vice-présidence.

Puis séance publique annuelle des Prix : Eloge de la Vertu, "Dans le temple d'Esculape" est prononcé par le professeur Jean-Pierre Lemercier. Remise des Prix de la Vocation et du Dévouement. Intermède "Présence

musicale" avec, au programme, Mozart et Max Pinchard et la participation de deux clarinettes. Hommage à trois auteurs de témoignages de la Déportation - 1945-1995 et remise des Prix littéraires et artistiques.

ANNÉE 1994

PREMIERS PRIX SPECIAUX ATTRIBUES A L'OCCASION
DU CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DU DEPART
DU 6 JUIN 1944 ET DE LA LIBERATION

Le secrétaire de la classe des Lettres

Chantal LEMERCIER-QUELQUEJAY

PREMIERS PRIX SCIENTIFIQUES

Mlle Geneviève LE CACHEUX et M. Jean OUBLIEN, pour
« L'histoire de la Libération de la Normandie de la France »
(Editions Ceyte).
Rapporteur M. François Bardon.

PREMIERS PRIX HISTOIRE VIVANTE

M. BOVIN et CORBON, pour « La Manche libérée »
(Editions Ceyte).
Rapporteur M. Pierre-Henri.

PREMIERS PRIX TEMOIGNAGE

M. S. COCART et M. Philippe HUST, pour « Le Jour le plus
long » (Editions Alain Michel).
Rapporteur M. le professeur Jean-Pierre Labrecque.

PREMIERS PRIX JEUNESSE

Mme D. PHILIPPE, pour « J'avais quinze ans en juin 44, au
Normandie ». Rapporteur M. Bernard Bouillard.

MENTIONS COMPLEMENTAIRES

Collection et aspect monographique, des Editions Over-France.

Editions Mélanes, pour la composition et la mise en page de
« Les camps cigares ».

PRIX DE L'ACADÉMIE

ANNEE 1994

PRIX SPECIAUX ATTRIBUES A L'OCCASION
DU CINQUANTIEME ANNIVERSAIRE DU DEBARQUEMENT
DU 6 JUIN 1944 ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

PRIX SCIENTIFIQUE

Mlle Geneviève LE CACHEUX et M. Jean QUELLIEN, pour
« Dictionnaire de la Libération du Nord-Ouest de la France »
(Editions Corlet).

Rapporteur M. François Burckard.

PRIX HISTOIRE VIVANTE

MM. BOIVIN et CORBRION, pour « La Manche libérée »
(Editions Corbrion).

Rapporteur M. Pierre Hommeril.

PRIX TEMOIGNAGE

Mlle E. COQUART et M. Philippe HUET, pour « Le jour le plus
fou » (Editions Albin Michel).

Rapporteur M. le professeur Jean-Pierre Lemercier.

PRIX JEUNESSE

Mme D. PHILIPPE, pour « J'avais quinze ans en juin 44, en
Normandie ».

Rapporteur M. Bernard Boullard.

MENTIONS COMPLEMENTAIRES

Collection et aspect monographique, des Editions Ouest-France.

Editions Médiannes, pour la composition et la mise en page de
« Les camps cigarette ».

PRIX DE FONDATIONS

PRIX DE LA VOCATION

PRIX PELLECAT (attribué à un étudiant) : Mlle Sonia LEBAY, étudiante en géographie tropicale.
Rapporteur M. Jean Gallais.

PRIX LIGER (attribué à un chercheur dans une discipline scientifique) :
M. Michel CASTANDET, naturaliste.
Rapporteur M. Bernard Boullard.

PRIX GUEROUT : Groupe « Blacks à Braque » pour la valorisation du talent musical de jeunes artistes africains et leur effort d'intégration dans la société française.
Rapporteur M. le professeur Hubert Piguet.

PRIX DU DEVOUEMENT

Mlle Sylvie BOURGES qui a adopté quatre enfants (une petite fille du Salvador, trois petits algériens dont un handicapé moteur et psychique) et qui, pour se consacrer à leur éducation, a décidé de ne travailler qu'à mi-temps, bien que son salaire soit modeste.
Rapporteur M. le professeur Hubert Piguet.

PRIX LITTERAIRES

PRIX GOSSIER

Mme Geneviève DARIDAN pour « MM. Le Couteux et Cie, banquiers à Paris. Un clan familial dans la crise du XVIIIe siècle » (Editions Loisel, 35 rue de la Harpe - Paris).
Rapporteur M. Jean-Pierre Chaline.

PRIX BOUCTOT

M. Thierry VINCENT pour « Le groenlandais » suivi du « Journal de bord du capitaine Fromentin » (Editions Bertout à Luneray).

Rapporteur M. François Burckard.

PRIX COURTONNE LENEPVEU

Editions Médiannes (Rue d'Amiens - Rouen) Pour « Peindre sa ville - Normandie 44 »

Rapporteur M. François Bergot.

PRIX LA REINTY

Mlle Maggy SAVOYE pour « David Philip, un Ecosais dans le maquis » (Traduction et rédaction selon les notes de David Philip - Editions Bertout à Luneray).

Rapporteur Mme Le Bertre-Turban.

Mention : M. Bernard TREHET pour « Normandie, terre de liberté » (Editions Normandie - Terre des Arts - 50200 Saussey).

Rapporteur M. Pierre Hommeril.

ANNEE 1995

PRIX LITTERAIRES

GRAND PRIX DE L'ACADEMIE

Dr. Maurice HUET, pour "Le pommier et l'olivier - Charles Nicolle, une biographie 1866-1936"

(Ed. Sauramps Medical).

Rapporteur : Pr. Claude de Menibus.

PRIX GOSSIER - Prix du Roman

M. Michel HERUBEL, pour "La Maison Gelder". Roman.
(Presses de la Cité).

Rapporteur : M. Jean Morisot

PRIX LA REINTY - Prix de Poésie

Mme Dominique LASSIRE, pour "Le chemin suspendu".
(Editions du Panthéon).

Rapporteur : M. Georges Mac Grath.

HOMMAGES DE L'ACADEMIE

pour trois témoignages sur la Déportation à l'occasion de la célébration du *Cinquantenaire de la libération des Camps de concentration, 1945-1995* :

- Comtesse Beatrix de TOULOUSE-LAUTREC, "J'ai eu vingt ans à Ravensbruck. La victoire en pleurant." (Ed. Perrin).

Rapporteurs : M. Pierre Landemaine

Mme Chantal Lemercier-Quelquejay.

- Colonel Jean THOMAS, "Jusqu'au doux petit ruisseau", publié avec le concours du Conseil Général de Seine-Maritime.

- M. Etienne LAFOND-MASUREL, "Survie". Buchenwald - Dora Ellrich - Oranienburg. (Louviers, Jacques Draï impr., 1993. Réédition du journal de 1945).

Rapporteurs : Me Fedia Julia et M. Joseph Lafond.

CITATIONS DE L'ACADEMIE

M. Jean BARILLER, pour "François Buzot, un Girondin normand. 1760-1794." (Société libre de l'Eure).

M. Max BARREL, pour ses deux romans, "Et le jour naîtra" et "Les racines de la ville" (Editions du Roy, Evreux).

Mme Suzanne SALMON, pour sa présentation d'une oeuvre collective sous forme de bande dessinée intitulée "La Cour des Grands" (Association des Anciens élèves du Lycée Corneille de Rouen - Conseil Général de la Seine-Maritime)

Rapporteur : M. François de Beaurepaire.

PRIX ARTISTIQUES

PRIX DE LA SCULPTURE 1995

Marie-Claude MORIN-DRY, pour son oeuvre.

Rapporteur : M. François Bergot.

PRIX DE PEINTURE 1995

Anne-Marie FERRANDO, pour sa toile "Sous le signe du lion" exposée au Salon de Rouen et de Normandie. Décembre 1995.

Rapporteur : M. Pierre Hommeril.

PRIX GADON - PRIX DU DEVOUEMENT

Mme Josette VIEUXBLED pour son action à la Présidence de l'Association Amicale des Insuffisants Respiratoires de Normandie.

Rapporteur : Pr. Jean-Pierre Lemercier.

PRIX LIGER - PRIX DE LA VOCATION

M. Jean-Claude MALAVAL pour son travail passionné et ses recherches en Mycologie.

Rapporteur : M. Bernard Boullard.

CITATIONS DE L'ACADÉMIE

M. Jean BARRILLER pour "François Baret au Ginepro"
romans 1760-1794" (Société libre de France)
M. Jean BARRILLER pour ses deux romans "Et le jour naquit"
"L'existence de la ville" (Editions de la Rey, Evreux)
Mme Suzanne SAIMON pour sa présentation d'une œuvre
collective sous forme de bande dessinée intitulée "La Cour des
Grands" (Association des Anciens élèves du Lycée Cornille de
Roses - Conseil Général de la Seine-Maritime)

Rapporteur : M. François de Beaupré
Grand Prix de Littérature Académique 1945
Dr. M. de Beaupré

PRIX ANTHOLOGIQUE 1945

PRIX DE LA SCULPTURE 1945
M. Pierre MOREL pour son œuvre "Le Prieuré"
Rapporteur : M. François Baret

PRIX DE PEINTURE 1945
Mme Marie FERRANDO pour son œuvre "Le Prieuré"
Rapporteur : M. Pierre Morel

PRIX GADON - PRIX DE LITTÉRATURE 1945

M. Jean-François LAMONTE pour son œuvre "Le Prieuré"
Rapporteur : M. Jean-François Lamonte

PRIX LOUÏSE BRUNET 1945

M. Jean-Claude MALVAL pour son travail de journaliste et ses recherches
en matière de littérature
Rapporteur : M. Jean-François Lamonte

PRIX DE LITTÉRATURE 1945

M. Pierre LAFOND-MARTEL pour son œuvre "Le Prieuré"
Rapporteur : M. Jean-François Lamonte

**LE 250^e ANNIVERSAIRE
DE
L'ACADÉMIE DES
SCIENCES,
BELLES-LETTRES ET ARTS
DE ROUEN**

1744 - 1994



M. François-J. Gay
présente le livre du 250^e Anniversaire
"Tradition et Modernité"

1 9 9 4

L'ANNÉE DU 250^e ANNIVERSAIRE

par M. François GAY

Président de l'Académie

L'année 1994 restera une année faste pour l'Académie de Rouen. Nous avons tous à l'esprit l'ensemble des manifestations qui ont commémoré la fondation de notre Compagnie en 1744. Tout a contribué à son succès, en particulier la tenue à Rouen de la Conférence Nationale des Académies qui s'est déroulée à la satisfaction générale : en ont témoigné les très nombreuses lettres de remerciements et de félicitations parvenues à l'Académie et souvent renouvelées à l'occasion des échanges de voeux de fin d'année.

Toutes les Académies de province avaient envoyé des délégués à Rouen à l'exception - pour des raisons fortuites - de l'Académie de Montpellier. L'Institut de France a été représenté par une douzaine de membres dont le Chancelier honoraire M. Edouard Bonnefous et le chancelier en exercice M. Landowski. Plusieurs avaient des liens avec la Normandie, en particulier, M. Michel Mollat du Jourdin, M. Thellier, M. Fontaine, M. Etienne Wolff, M. Leclant, M. Leprince-Ringuet et M. Landowski lui-même, sans oublier bien sûr M. André Bettencourt, qui est aussi des nôtres, de même que M. Mollat du Jourdin et M. Wolff.

Messieurs Van der Kemp, Jean Delannoy et Jean Favier s'étaient très aimablement excusés. La présence de membres des cinq classes de l'Institut et parmi eux ceux qui suivent la Conférence nationale depuis le début, Messieurs Bonnefous, Bautier, M. Leprince-Ringuet, le Bâtonnier Brunois, a été pour nous et notre ville un encouragement précieux.

M. Edmond Reboul, notre coordinateur national, élu président à Rouen, a tout fait pour donner la plus large audience à ces journées rouennaises et normandes des 13, 14 et 15 octobre. Il a eu la gentillesse de faire écho à nos initiatives et à nos travaux dans la revue *AKADEMOS*. Qu'il en soit vivement remercié.

Nos hôtes ont admiré la vitalité de notre ville et de notre région. Nous avons souligné combien ces manifestations s'accompagnaient, par ailleurs, de transformations économiques importantes, la réalisation du Métrobus jusqu'à la l'achèvement du Pont de Normandie.

Ils ont en particulier pu observer l'intensité de la vie culturelle de Rouen, laquelle ne se borne pas à la défense de ce riche patrimoine dont ils ont pu visiter certains éléments avec M. et Mme Henry Decaëns. A cet effet, nous leur avons donné une idée de cette richesse et de cette diversité en fournissant à chacun une série de documents, et en particulier des numéros, fort bien venus, de *l'Affiche Culturelle de Haute Normandie* où notre Académie était mise à l'honneur.

A dessein, nous avons terminé le Congrès par des visites conviviales et passionnantes qui nous ont menés en Basse-Seine, depuis ce lieu de mémoire émouvant qu'est Villequier jusqu'à Vascoeuil où nous voulions montrer, grâce à l'accueil de notre confrère Me Papillard, et à travers une magnifique exposition "25 ans d'art contemporains à Vascoeuil", qu'une vie artistique innovante était présente dans notre Région.

Nous l'avions d'ailleurs déjà manifesté grâce à la grande Création musicale de notre confrère Max Pinchard, un Oratorio, *la Courbe des Saisons*, composé spécialement pour ce 250^e anniversaire et placé sous le signe de Nicolas Poussin dont l'effigie figure sur nos médailles. Heureux patronage en l'année Poussin !

Chargée de défendre la Culture, et pas seulement la Culture patrimoniale, notre Académie avait souhaité que le maximum de formes artistiques et littéraires soient représentées au cours des trois journées qui ont constitué le "sommet" de cette année commémorative.

La *peinture* et la *muséographie* la plus contemporaine ont reçu une belle part grâce à nos confrères François Bergot et F. Papillard. *L'archéologie* a été évoquée à l'occasion de la présentation des fouilles de Rouen par M. Halbout et C. Vaudour.

La *musique* était aussi au coeur de cette rencontre grâce à l'appui du Département (*Octobre en Normandie*) et de la Région qui nous a permis d'éditer en C.D. la création de Max Pinchard. Et encore les pièces délicates et sensibles jouées avec brio par notre confrère Philippe Davenet dans le cadre exceptionnellement mis en valeur du Musée de la Ferronnerie resteront un précieux souvenir et un grand moment de ces journées.

Nos hôtes ont aussi pu admirer la représentation de *l'Enfance du Christ* de Berlioz superbement interprétée par Philippe Herreweghe dans le cadre prestigieux de la Chapelle du Lycée Corneille.

Placées sous le triple souvenir de Fontenelle, de Corneille et de Poussin dont la figure illustre nos médailles, ces journées ont fait sa place à la *littérature*, rendue vivante à l'occasion de la visite du Musée de Villequier consacré à Victor Hugo et du musée Michelet à Vascoeuil ou encore la présentation de la si prenante *Maison des champs* de Pierre Corneille.

Nos préoccupations culturelles se sont encore exprimées à travers l'exposition de nos archives, mises en valeur par Mlle Rose et réunies avec le concours de toute une équipe de confrères animée par François Burckard et dont le répertoire a été publié par notre archiviste avec l'appui de M. Cl. Bouhier. Les principales pièces ou documents ont été reproduits dans le "Volume jubilaire" dont la présentation publique a eu lieu, lors de la séance solennelle dans la Salle des Etats de Normandie dont nous avons inauguré la nouvelle harmonie grâce à notre membre d'honneur Mgr. Duval et à notre ami Yves Lescroart.

Mais en même temps ce volume jubilaire, assuré d'une belle présentation grâce à l'aide du Département, a démontré, à travers les contributions de nos membres, que la réflexion la plus actuelle sur les problèmes de notre société était au coeur de nos préoccupations, qu'il s'agisse de l'environnement, du sous-développement, de l'éthique médicale pour ne prendre que quelques exemples.

Tout au long de l'année, des conférences publiques ont manifesté notre volonté d'aborder les problèmes de notre temps, qu'il s'agisse des questions urbaines ou des problèmes relatifs au Proche-Orient ou à la génétique par exemple.

Cette rencontre de *la Tradition et de la Modernité*, qui a été le thème récurrent de cette année du 250^e anniversaire, nous l'avons rendue plus

sensible de plusieurs manières dans notre volume jubilaire. Nous nous permettons d'engager nos lecteurs à s'y reporter non pas seulement pour mieux saisir l'esprit de ces manifestations mais aussi pour les replacer dans la tradition de notre Compagnie.

Notre habituelle séance des prix a été l'occasion de récompenser des oeuvres littéraires intéressantes mais aussi de véritables innovations sociales. Au cours de cette séance l'introduction de la musique de jazz avait une signification précise et ce fut une joie de voir se joindre spontanément au trio musical que nous avons choisi (et qui comprenait le fils d'un de nos confrères, spécialiste de Messiaen, Louis Thiry) les jeunes élèves noirs d'un collège des Hauts de Rouen que nous venions de récompenser par un prix remis à leur professeur.

Ainsi notre Compagnie a cherché à répondre aux exigences - confirmées par les souhaits de l'Institut de France - par lesquelles nous espérons rester dignes du nom d'*Académie* : la pluridisciplinarité fondée sur l'élection, la variété des approches culturelles, le rayonnement dans la cité et une ouverture à la demande sociale et à de plus larges horizons.

A cet égard nous avons noté avec satisfaction, la participation du représentant des Académies allemandes, le Professeur Mölk de même que nous avons salué la présence d'une délégation étoffée de l'Académie-soeur de Caen. Il nous plaît, à cette occasion, de souligner que tous les lauréats des prix spéciaux de l'Académie, financés avec générosité par le Conseil Régional de Haute Normandie, appartenaient à la partie occidentale de notre province, illustrant son unité profonde.

Signe aussi de notre ouverture, la conférence donnée par M. Leprince-Ringuet organisée en commun avec l'Association des Polytechniciens de Rouen à l'occasion du deuxième centenaire de l'Ecole prestigieuse qui les a formés.

Outre le respect de ces exigences, pluridisciplinarité, recherche et publications, rayonnement etc., cette année a été enfin l'occasion de mettre en évidence le souci de *convivialité* qui nous semble indispensable entre personnes préoccupées du bien commun. Cette convivialité nous l'avons recherchée, avec l'appui de M. Reboul, à travers la qualité gastronomique de nos rencontres qui nous permet de parler "d'arts de la table". Nous avons aussi voulu confirmer la renommée de notre région dans ce domaine incarnée par un de nos amis M. J.-P. Guéret.

La remise d'une magnifique médaille commémorative (spécialement frappée pour cet anniversaire), par M. J. Lafond, à nos Académies-soeurs et aux membres de l'Institut présents est venue concrétiser notre souhait de prolonger les liens tissés à l'occasion de ces journées Rouennaises. Il en est de même des reportages photographiques de Françoise Hommeril et de François Colombier qui en resteront un précieux témoignage.

Il serait trop long ici de remercier tous ceux qui ont permis les réussites qui ont marqué cette année commémorative. Que tous se reconnaissent dans cet hommage : les confrères et en particulier tous les membres du Bureau de notre Compagnie sans exception ; les collaborateurs techniques qui ont fait face aux nombreuses tâches qui conditionnaient la qualité de notre accueil ou la présentation de nos documents et travaux et leur qualité graphique, la mise en valeur des manifestations artistiques par la lumière ou le son etc. La remise de la médaille de l'Académie, lors d'une réception qui a rassemblé les autres Sociétés Savantes de notre ville, a manifesté à ces collaborateurs, notre reconnaissance.

Rien n'aurait été possible sans une aide importante de nos "protecteurs", lointains successeurs de ceux qui ont soutenu à son origine la fondation de notre Compagnie : la Ville de Rouen, le Département de Seine Maritime, la Région de Haute Normandie sans oublier le Préfet de Région et ses collaborateurs. Les élus et leurs services ont été pleinement conscients de la volonté de notre Compagnie de servir le rayonnement de notre région en une année, riche en événements marquants, qui a culminé par *l'Armada de la Liberté*.

Nous avons rappelé, de diverses manières, les souvenirs de l'année 1944 qui a vu les ruines de nos villes normandes mais aussi la Libération de la Normandie et la renaissance de notre Compagnie, sous l'égide de Pierre Chirol. Nous avons ainsi évoqué le cinquantenaire de grands événements qui ont marqué notre région.

Cette pérennité a suscité des appuis mais aussi impose des devoirs afin de répondre aux attentes de nos concitoyens et d'abord des nombreux amis de l'Académie avec lesquels des liens ont été resserrés à cette occasion et dont nous avons voulu élargir le cercle.

A diverses occasions lors de l'inauguration de notre exposition à la Bibliothèque municipale, lors du banquet au Musée de la Ferronnerie, au Conseil régional et lors de la Séance Solennelle dans la Salle des Etats de Normandie, plusieurs des hautes autorités locales présentes ont tenu ainsi



Séance solennelle dans la Salle des Etats de Normandie



Réception dans le Salon de l'Archevêché

à réaffirmer leur soutien et à rappeler leurs attentes qu'il s'agisse de notre préfet, M. Jean-Paul Proust, de nos "protecteurs" traditionnels, M. François Gautier, maire de Rouen, de M. Antoine Rufenacht, président de Région et des responsables élus des activités culturelles Messieurs André Danet et Paul Astolfi. Tous ont dit, après Messieurs Bonnefous, Landowski, Leprince-Ringuet et Bettencourt, leur estime et leur ambition pour ces Académies qui constituent - pour reprendre la formule de Michel Serres - un de ces "intellectuels collectifs" qui ont leur mot à dire dans les grands débats culturels de notre temps.



Tria limina pandit

Devise de l'Académie de Rouen, adaptée de l'Enéide (L. VI),
peut être librement traduite par
"Elle ouvre la triple porte" (du savoir).

à l'égard de leur œuvre et à l'égard de leur œuvre...
M. Jean-Paul Fournier de son "prologue" traditionnel...
M. Fournier, comme nous le savons, de M. Antoine...
prologue de la Région et des responsabilités des...
Monsieur André Lemaire et son Académie...
Monsieur Lemaire, Lemaire-Ringier et Bellon...
leur œuvre pour les Académies qui constituent...
l'œuvre de Michel Serres - en ce "intellectuel..."
est à dire dans les grands débats culturels de notre temps.



Les livres publiés
Dont de l'Académie de la Région, adaptés de l'Épître (L. VI)
ont été récemment traduits par
"Elle ouvre la triple porte" (du savoir).

LA CONFÉRENCE NATIONALE
DES ACADÉMIES DES SCIENCES,
LETTRES ET ARTS

ROUEN, OCTOBRE 1994

Nous avons souhaité que ce volume du Précis 1994-1995 conserve une trace du déroulement de la Conférence nationale des Académies qui a constitué le temps fort de l'année commémorative de la fondation de notre Compagnie. Nous le devons en grande partie à Monsieur Edmond Reboul, Président de la Conférence nationale que nous remercions vivement.

13 octobre 1994, 15h 30. Le moment est venu d'ouvrir dans les formes la cinquième Conférence Nationale. Au nom de l'Académie de Rouen, M. le Professeur François Gay, président en exercice, souhaite la bienvenue aux nombreux délégués qui se pressent dans les beaux salons de l'Hôtel des Sociétés savantes de la rue Beauvoisine. Il salue les membres de l'Institut présents, au premier rang desquels M. Etienne Wolff, représentant de l'Académie française, Messieurs Michel Mollat du Jourdin, Robert-Henri Bautier, Albert Brunois, Jacques Fontaine et plus spécialement le représentant des Académies de la République fédérale allemande, M. le Pr Dr Mölk de l'Université de Göttingen. Après avoir rappelé les étapes parcourues et évoqué le souvenir des cérémonies commémorant le 200e anniversaire de la Compagnie après la destruction de Rouen en 1944, égrenant au passage pour la ville, la région et l'Académie, de nombreux motifs de satisfaction, il précise le déroulement des activités multiformes qui vont emplir l'emploi du temps. Conscient

de la densité du programme, il abrège son compliment et renvoie, pour gagner du temps, au message de bienvenue qu'il a rédigé dans la Lettre de l'Académie de Rouen, adressée à tous les participants. Il conclut très vite sur le thème de cette rencontre « Tradition et modernité » qui est aussi un peu la devise de Rouen et de la Haute-Normandie mais aussi celle de nos Compagnies.

La parole est donnée à M. Edmond Reboul, coordinateur de la Conférence qui, dans un rapport très complet (finances, fonctionnement, moral) fait la synthèse de son activité au cours des douze mois écoulés. La situation financière est satisfaisante ; elle le sera davantage encore en 1995 puisque l'Assemblée choisit finalement, plutôt qu'une cotisation individuelle de 20 francs par membre, une cotisation collective de 1000 francs par Académie. Le bulletin de 12 à 24 pages, tiré à 1200 exemplaires continuera à paraître, non sans que soient consentis quelques nouveaux efforts pour l'améliorer et en faire une véritable *Revue de la Conférence*, souhaitée par M. Albert Brunois. Les relations extérieures, hors Conférence, avec des Sociétés pluridisciplinaires sont évoquées bien que rares soient celles qui, répondant aux critères fixés à Lyon, peuvent prétendre à devenir membres titulaires de notre groupement. Un cas particulier concerne les relations avec nos amis d'Italie qui ont été inaugurées à l'occasion d'une Table ronde récente à Torre Pellice (Piémont), début octobre, autour d'un thème qui nous est cher, *Rôle des Académies et sociétés apparentées*.

Ayant pris la responsabilité de faire rééditer, sans engager les deniers de la Conférence, l'ouvrage de Francisque Bouillier, consacré à *l'Institut et les Académies de Province*, datant de 1879, il recommande vivement aux responsables des Compagnies de favoriser la diffusion et la lecture de cette « Bible » académique, indispensable à tout jeune académicien ou candidat à un fauteuil.

Il remet alors son mandat à l'Assemblée, au terme de cinq ans de coordination et se réjouit de constater qu'une étape s'achève et qu'une autre, encore plus brillante, va commencer.

C'est alors à M. Ulrich Mölk, ancien Président de l'Académie de Göttingen (RFA) que revient la tâche de situer, dans le français le plus pur, le mouvement académique allemand, dont les institutions sont disséminées sur tout le territoire, une par Région (Land) mais qui se rapprochent pour des travaux en commun, car il n'y a pas d'Académie nationale. Elles se consacrent actuellement à deux projets d'envergure : un grand dictionnaire de « haut-allemand » et l'édition complète des

oeuvres de Leibniz. Il va de soi pour l'orateur que les contacts doivent être multipliés et fructueux. Il exprime enfin tous ses remerciements pour l'invitation qui lui a été faite.

Entrant dans le vif du sujet majeur, M. le Bâtonnier Albert Brunois présente à son tour le rapport sur les statuts de la Conférence, les modifications apportées après consultation et remises en chantier nécessaires depuis la première version (Marseille, 1993). Quelques changements sont apportés au fur et à mesure de la lecture en commun, article par article. Et, à la grande satisfaction de tous, les statuts sont finalement mis au point et adoptés à l'unanimité.

Dès lors, il devenait possible d'élire un Bureau et spontanément pour ainsi dire, le nom de M. Brunois pour la présidence fut avancé. Cependant il parut préférable, après quelques heures de réflexion, d'élire M. Brunois, Président d'honneur fondateur tandis que notre fidèle coordinateur était élu président pour une durée de deux ans. Nancy devant assurer la présidence à partir de 1996, son actuel président, M. Mercier, fut élu vice-président de la Conférence, M. Delecluse, de Rouen, devenant trésorier. Le secrétariat général sera provisoirement assuré par M. Reboul (M. Gay acceptera ultérieurement de devenir secrétaire général adjoint, spécialement chargé des projets qu'il a initiés et que la Conférence a retenus).

*

* *

Le 14 octobre, en milieu de matinée, la Conférence se réunit dans la vaste salle, fort bien équipée, du Conseil Régional de Haute-Normandie, en présence de M. le Sénateur André Bettencourt, membre de l'Institut et de l'Académie de Rouen, ainsi que de M. André Danet, Conseiller général de la Seine-Maritime, adjoint au maire de Rouen. Les travaux reprennent et, d'emblée, permettent de fixer définitivement la composition du bureau ainsi que précisé ci-dessus. Les nouveaux élus remercient l'Assemblée de la confiance qu'elle leur manifeste.

Monsieur Brunois remarque alors qu'il va disposer d'un petit secrétariat parisien pour organiser la célébration et les réceptions du deuxième Centenaire de l'Institut, ce qui facilitera les relations indispensables, notamment pour les travaux que nous aurons à exécuter.

Quelque sujets mineurs sont encore survolés avant d'en venir aux travaux en commun et aux observations des représentants de l'Académie

du Var, M. Bernard Broussolle et de M. Paul Guichonnet (Annecy). La discussion est très vite centrée sur le rapport dense du Président Gay. L'assemblée approuve finalement les orientations générales proposées. En outre, il est convenu que chaque Académie fera connaître au Président de la Conférence ses propres initiatives de travail. M. François Gay ajoute que les travaux administratifs ou les commémorations ne peuvent se substituer à l'innovation, qui doit être un souci majeur.

Il rappelle alors et commente les défis culturels de notre temps et la place des Académies dans ces débats. Ces réflexions ont été reprises dans le volume jubilaire, publié à l'occasion du 250^e anniversaire de l'Académie de Rouen et dans le Bulletin n° 10 de la Conférence.

Il constate enfin qu'un rôle actif de l'Académie est souhaité par la ville de Rouen, le département de la Seine-Maritime, le Conseil régional et, aussi, le Préfet de Région, qui accueillent favorablement un accroissement de l'activité culturelle des Sociétés savantes et, en priorité, de l'Académie de Rouen. (Il le dira avec force à l'issue de la séance solennelle du 14 octobre dans la salle des Etats de Normandie).

Le Président Gay note encore que la générosité (ou la modestie...) des subventions publiques est en relation avec l'importance du concours apporté à la vie régionale. Il estime que l'Académie doit se rajeunir et renouveler son auditoire, tenir parfois séance dans des locaux plus vastes pour agrandir son audience et traiter de thèmes « demandeurs » qui existent et peuvent intéresser un large public ; il dressera d'ailleurs la liste des thèmes d'actualité pour que l'Académie émette ses idées sur les grandes lignes de la politique culturelle.

Reste à réfléchir sur les méthodes et la finalité des travaux, ceux de la Conférence nationale, ceux des Académies travaillant de concert, soit sur le même sujet, soit en se partageant les tâches. Réflexion et décision demandent du temps mais on peut, par exemple, envisager assez rapidement l'hypothèse d'un concours national qui serait soutenu par l'ensemble des Compagnies : la Revue aurait là un rôle à jouer et le Président pourrait contacter les autorités au niveau européen.

M. Albert Brunois propose qu'au cours de la célébration du 2^e centenaire de l'Institut, en 1995, du temps soit consacré à une thématique générale sur l'Homme face aux défis du XXI^e siècle.

Après une intervention de M. Max Pinchard, qui souhaite que nous ne perdions notre âme en nous affrontant à des problèmes trop vastes pour

nous, un accord se fait sur les projets qui ont été avancés par M. Gay, projets qui devront susciter propositions et critiques constructives de la part des Compagnies.

La réunion proprement dite étant close, lui succède la Cérémonie de remise des quatre prix du Conseil régional sur le choix effectué par l'Académie de Rouen, ouvrage scientifique, histoire vivante, témoignage, jeunesse, pour les auteurs inspirés par *la Libération de la Normandie en 1944*. Les prix sont remis par M. Bettencourt, de l'Institut, et M. Rufenacht, président du Conseil régional et les médailles par M. Danet, vice-président du Conseil général. M. Bettencourt, dans un message vibrant, exprime sa joie et la satisfaction de l'Assemblée, tandis que le président du Conseil régional, qui reçoit les participants à déjeuner, vient clore la séance en saluant les membres des Académies auxquels il souhaite chaleureusement la bienvenue.

Dans l'après-midi, se déroule la séance solennelle commémorative dans la salle des Etats de Normandie à l'Archevêché, en présence des autorités civiles et religieuses et de très nombreuses personnalités : cette grande salle qui vient d'être magnifiquement restaurée est à peine suffisante pour accueillir les invités.

Le premier, M. François Gay, en sa qualité de Président de l'Académie de Rouen, prend la parole pour ouvrir la réunion, rappelant les circonstances du deuxième centenaire en 1945, puis en présentant le volume jubilaire qui sera distribué en fin de séance, et en remerciant tous ceux qui honorent de leur présence cette commémoration, en particulier M. Leclant, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et les intervenants.

M. Marcel Landowski, Chancelier de l'Institut, salue ce rassemblement des Académies de province, auquel s'est joint le représentant des sept Académies allemandes, et se réjouit du succès de cette nouvelle réunion de la Conférence nationale des Académies des Sciences, Lettres et Arts. Il passe en revue les missions des Académies, notamment dans les domaines des publications et de la communication, reconnaissant leur réflexion irremplaçable sur le monde actuel, dans un esprit de pluridisciplinarité, sans oublier l'action philanthropique. Trop sollicités par les tâches urgentes, les décideurs recherchent auprès de nos Académies une certaine « sagesse » pouvant les éclairer, sur des questions telles que démographie, responsabilité des savants, de l'école et des institutions.

A son tour, M. le Chancelier honoraire, Edouard Bonnefous, se réjouit du projet lancé par M. Albert Brunois, alors président de l'Académie des Sciences morales et politiques alors qu'il était, lui-même Chancelier en exercice.

Ce projet donne vie à la prémonition de Francisque Bouillier, en 1878, dans son livre réédité grâce à l'initiative de M. Edmond Reboul. Et il approuve entièrement le programme adopté le matin même sur la base du rapport du Président Gay.

Familier de nos réunions, M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française et de l'Académie des Sciences, exprime sa joie devant cette rencontre entre confrères amis de toute la France, et de cette initiative lancée par MM. Brunois et Reboul, initiative d'autant plus louable qu'elle conjure le risque de l'isolement de chacun en sa tour d'ivoire. Le thème *Tradition et modernité* lui paraît illustré par l'activité et la réussite du Centre Européen de Recherches Nucléaires (CERN) où coexistent et collaborent 13 pays pour une avancée scientifique absolument exemplaire, accomplie en parfaite convivialité. Et il insiste une fois de plus sur la nécessité vitale d'accueillir dans nos Académies des membres jeunes et actifs, à l'exemple de l'Académie des Sciences.

M. André Bettencourt qui est à la fois membre de l'Institut et membre de l'Académie de Rouen, après avoir remercié Messieurs Brunois et Reboul qui ont tant oeuvré pour le succès de telles rencontres, évoque le lien puissant qui se crée entre l'Institut de France et ces Académies : il écarte toute ostentation mais aussi tout excès de discrétion qui serait une erreur. Il faut bien nous situer et, plus encore, bien situer nos travaux. Entrer dans notre temps, avec notre connaissance du passé et notre souci de l'avenir, doit être notre première exigence ; être de notre temps, c'est aussi associer de jeunes chercheurs et professeurs à nos travaux et à nos réflexions prospectives. Interdisciplinarité, coopération sont génératrices de signes d'espérance, grâce à l'esprit académique qui est volonté de concertation. De bonnes habitudes d'éclairages des pouvoirs publics par les Académies se sont perdues. Il en reste, cependant, et il faut ressusciter les autres : c'est là notre mission.

Enfin M. Proust, Préfet de la région de Haute-Normandie confirme fortement ces propos en disant son attente de réflexions et de travaux produits par l'Académie, pour donner avis aux pouvoirs publics lors des choix qu'ils ont à faire.

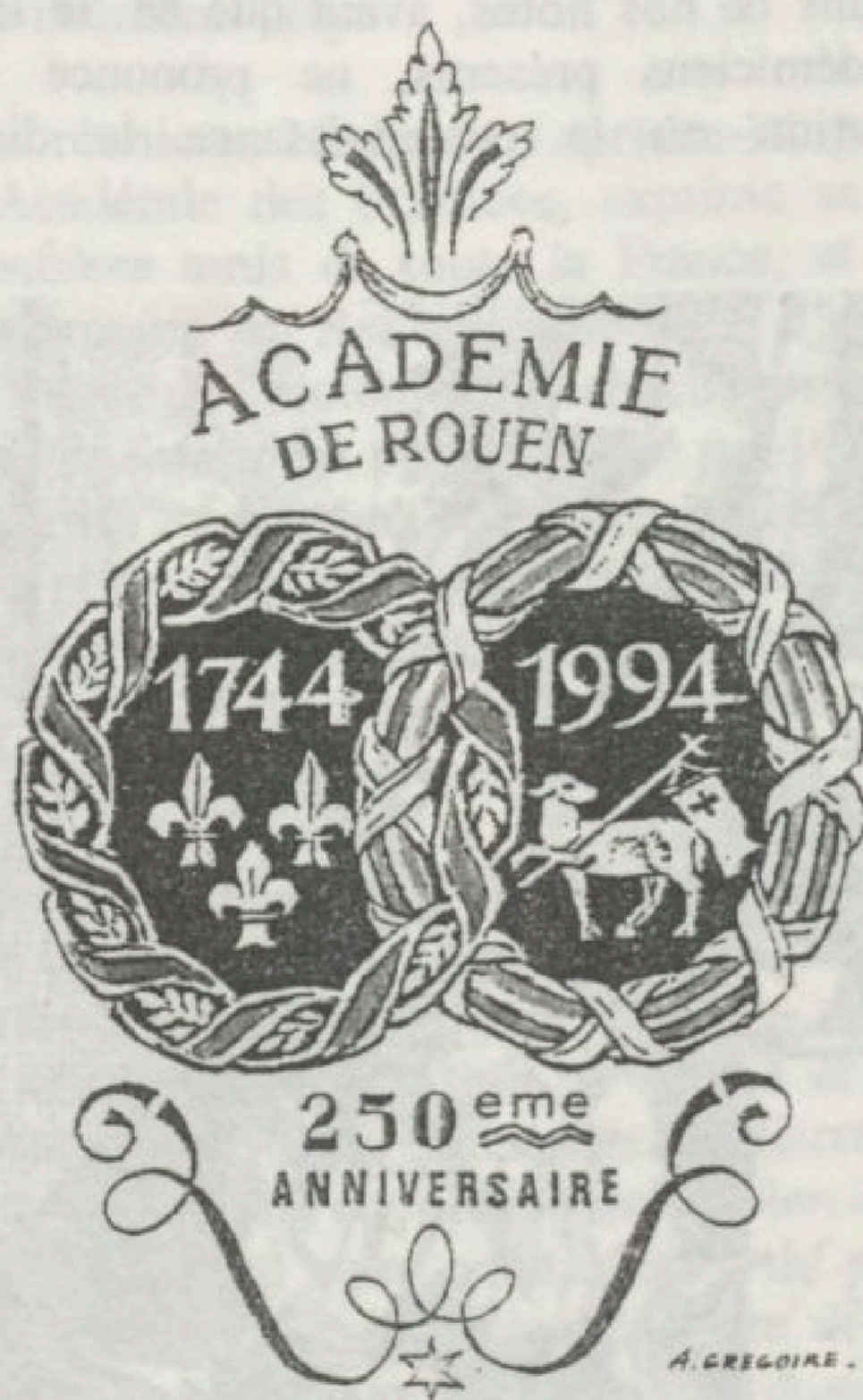
S'ouvre alors la partie de la réunion consacrée aux communications : successivement M. Alain Niderst traite de *Fontenelle et les Académies* et M. Jean-Pierre Chaline d'un thème de circonstance : *1744-1994, une Académie dans sa Cité*. (Les textes de ces deux communications ont été publiés dans le livre jubilaire *Tradition et modernité*.)

La séance est levée après les remerciements d'usage et un vin d'honneur est servi dans les salons de l'Archevêché où des souvenirs sont offerts à quelques-uns de nos hôtes, avant que M. le Bâtonnier Brunois, au nom des académiciens présents, ne prononce une courte mais chaleureuse allocution où la reconnaissance le dispute à l'amitié confraternelle.



**CONFERENCE NATIONALE
DES ACADEMIES**

DES
SCIENCES, LETTRES ET ARTS



ROUEN

13 - 14 - 15 OCTOBRE 1994

**SOUS LE HAUT PATRONAGE
DE L'INSTITUT DE FRANCE**

DISCOURS PRONONCÉ PAR
M. ANDRÉ BETTENCOURT

Membre de l'Institut,

Membre associé de l'Académie

lors de la Séance solennelle en la Salle des Etats de Normandie

à l'Archevêché de Rouen

Vous êtes venus de toute la France, Présidents, Secrétaires perpétuels, Académiciens, entourant notre Chancelier, Monsieur Marcel Landowski dont je salue la présence avec reconnaissance, confiance et amitié.

Le Président de l'Académie de Rouen, M. le Professeur François Gay, qui s'est donné tant de peine pour l'organisation et la réussite de ce 250^e anniversaire de notre Académie et pour cette Conférence Nationale des Académies, me passe la parole ; qu'il me soit permis de lui témoigner notre reconnaissance. Ces journées, je le crois, marqueront dans la vie de nos institutions une étape heureuse, ce sera beaucoup grâce à lui.

C'est donc au titre du lien que nous souhaitons de plus en plus étroit entre l'Institut de France et nos Académies que je vous adresse ces quelques mots de salutations : je suis en effet membre de l'Institut et membre de l'Académie de Rouen.

Je ne connais pas vos règlements et vos habitudes. A Rouen, il n'est pas d'usage d'élire des parlementaires à l'Académie. Il y aurait trop de vocations. Pourtant, nous n'avons pas manqué, en Normandie, de parlementaires célèbres, de ministres de talent, le dernier en date étant Jean Lecanuet qui, grand orateur et ici patient auditeur, honorait de sa présence nos séances annuelles. Il aimait notre Académie de Rouen.

Nos confrères Académiciens rouennais, pour me compter parmi eux, durent trouver un motif ou une excuse. Elle résidait dans le fait que j'étais déjà membre de l'Institut ; ce qui avait été pour moi une surprise heureuse dont M. Landowski pourrait témoigner. Mon élection à l'Académie de Rouen en fut une seconde, et pour vous dire vrai, elle m'a ému et fait plaisir tout autant. Je dois tout de suite vous dire qu'on aurait bien tort de penser que tout se passe à Paris. Je suis moi-même dans la plus grande admiration de tout ce que j'entends à Rouen, de la qualité de la science, et souvent de la retenue de nos confrères, une retenue que rien ne justifie, sinon la délicatesse de leurs sentiments. Et il en est ainsi de toutes nos Académies à travers toutes nos grandes villes et régions de France.

On n'aime pas aujourd'hui le mot "élite", la mode est au nivellement, le nivellement c'est aussi parfois la bassesse. On se venge de nos Académies en disant qu'elles sont académiques, que la vieillesse et les préjugés nous envahissent. La vieillesse : nous sommes tous immortels. C'est une égalité qui invite à l'humilité.

Toutefois, Mesdames et Messieurs, trop de discrétion serait une erreur. Il n'est que temps de profiter des moyens du monde moderne, non pas pour se hisser sur le pavois, non pas même pour profiter des médias de manière un tant soit peu ostentatoire, cela ne correspondrait en aucune façon à nos habitudes, à nos tempéraments, mais pour nous situer nous, et, plus encore nos travaux et notre participation à la vie nationale dans des conditions plus conformes au renom et à la place de nos Institutions. Qu'on ne nous rejette pas d'emblée dans le passé. A nous de vivre et de nous montrer bien vivants.

Une première chose est la présence, la participation. Nous avons tous beaucoup d'obligations, c'est vrai, et pour certains d'entre vous, vos noms font peut-être plus d'honneur aux Académies que les Académies ne vous en apportent.

Mais nous avons été élus, nous avons été heureux et fiers de l'être. Notre nombre ici aujourd'hui montre notre volonté. Il me sera donc épargné de faire comme ce bon curé qui, n'ayant plus assez de paroissiens, déversait, sur les seuls présents, ses admonestations.

C'est à nous de ne pas nous laisser oublier et de savoir entrer dans notre temps, quelquefois même dans les querelles de notre époque avec cette connaissance du passé dont nous n'avons pas le seul privilège et aussi cette prescience de l'avenir que quelques-uns parmi les meilleurs

d'entre nous, ont plus que d'autres, la compétence soutenant l'imagination.

C'est pourquoi vos travaux et les perspectives que développent ces journées ont une grande importance. Et ce souhait d'associer à nos activités des jeunes professeurs, des jeunes chercheurs et une élite estudiantine de volontaires, peut avoir les conséquences les plus bénéfiques. Nous devons être à l'écoute des siècles et du temps. Nous devons être de notre temps, d'autant plus que nous incarnons une noble tradition.

Récemment encore, on parlait beaucoup d'"interdisciplinarité". Le mot n'est pas très heureux. L'idée, cependant est belle. Nous vivons, hélas ! dans une société de moins en moins liée, où plusieurs mondes cohabitent, et ne coopèrent pas. Ils cohabitent dans la méfiance, quelquefois même dans l'hostilité : le monde de l'économie, celui de l'administration, celui de la politique, l'univers des artistes, des savants et des chercheurs. Aujourd'hui l'idéal académique devient par une paradoxale actualité un signe de contradiction, d'espérance et de rajeunissement dans cette évolution fâcheuse. Qu'il me soit permis, Mesdames et Messieurs, de vous saluer comme une élite admirable qui a fait honneur à la France.

Mais qu'est-ce qu'une élite, sinon une réunion d'esprits et de compétences diverses travaillant de concert pour un intérêt commun et supérieur ! Nos Académies, je crois, pour peu qu'elles en prennent davantage conscience, peuvent apporter des instruments efficaces à cet idéal d'unité et de cohérence, sans lequel les civilisations disparaissent, laissant la place à ce qu'il faut appeler des sociétés d'indifférence. On évoque, avec un grand abus, le terme d'« intellectuels ». Ces fameux intellectuels ne représentent la plupart du temps que quelques personnes. Où sont les vrais intellectuels ? On aura plus de chances sans doute de les rencontrer dans les universités. Je pense à tous ces professeurs, maîtres de conférences, attachés de travaux ou de recherches qui, sans aucun soin de leur publicité, passionnés seulement de leur étude, acquièrent tranquillement dans leur domaine, une réputation internationale, sans faire de bruit. Ils manquent de moyens, ils n'ont pas toujours les espaces de publications.

Nous pouvons les aider. Il est bien vrai que nos Académies n'ont plus le rôle institutionnel ni l'influence auprès des pouvoirs publics qu'elles eurent autrefois. De bonnes habitudes se sont perdues. En bien des circonstances, on recueillerait dans nos Académies, et auprès de tel ou tel

académicien, selon sa formation, des avis éclairés. Nous nous trouvons encore assez généralement mieux placés auprès des pouvoirs publics que beaucoup d'autres.

Comment ne pas penser à toutes ces initiatives, en matière de défense du patrimoine ou de l'environnement, ou d'historiographie, qui restent comme désemparées sur le terrain et qui peut-être obtiendraient auprès de nous un conseil, un concours, un relais. Je n'en dirai pas plus. Nous avons une authentique mission devant nous.

Mesdames et Messieurs, nous nous trouvons dans cette magnifique salle des Etats splendidement restaurée depuis peu. Elle en a vu défiler des grands personnages, cette salle des Etats ! Et nous sommes tous reconnaissants à notre Archevêque, Monseigneur Duval, de nous y recevoir.

Cinquante ans après la guerre, nous en réparons encore les dégâts. La guerre fut terrible à Rouen, Rouen a brûlé, la cathédrale elle-même était en feu. Le Cardinal Petit de Julleville, cher à notre mémoire, n'avait pas voulu quitter son archevêché et la rive droite. Dès l'approche des armées allemandes, notre Préfet avait traversé la Seine, de peur que les ponts ne sautent avant qu'il soit hors d'atteinte. Je me souviens que mon père qui était maire de notre village sur la rive droite, appelait en vain la Préfecture pour avoir des instructions. Par prudence, la nouvelle préfecture fut construite sur la rive gauche, mais l'ennemi vient souvent d'où on ne l'attend pas ! Qu'importe ! ce magnifique Palais est toujours debout et la flèche de la cathédrale, d'où que l'on vienne, indique le Centre de Rouen.

Hier vous étiez au Musée des Beaux-Arts de Rouen, splendidement modernisé, sous l'autorité d'un remarquable conservateur, notre confrère, M. François Bergot. S'il était plus âgé, je le vénèrerais. Qu'il sache du moins notre immense gratitude, qui va aussi, bien entendu à mon collègue M. Gautier, Sénateur-Maire, digne continuateur de Jean Lecanuet qui était passionné par son Musée. Demain, vous serez au musée de Villequier qui doit tellement à notre confrère Mlle Chirol, et qui vient lui aussi d'être restauré, grâce à une équipe remarquable. Victor Hugo, je le rappelle au passage, est né en 1802. C'est en 1817 qu'il reçoit un prix d'encouragement de l'Académie ; en 1819 qu'il est couronné aux Jeux Floraux de Toulouse.

Et pour passer de Victor Hugo et de la Maison des Vacquerie à Villequier, que vous allez visiter, au Château de Vascoeuil que vous verrez également demain, je soulignerais que Victor Hugo publia son

"Quatre vingt treize" qui est considéré comme son grand livre "micheletiste" en 1874, l'année même où meurt Michelet, auquel Vascoeuil est consacré.

Mesdames, Messieurs,

J'ai fait mon discours de réception à Rouen sur le mécénat. Si vous avez encore devant vous la Maison des Vacquerie à Villequier - Mme Victor Hugo et Adèle et les Vacquerie sont enterrés à Villequier - c'est grâce au mécénat public et, en particulier, au Conseil Général de la Seine-Maritime.

Si vous avez encore devant vous Vascoeuil, mieux entretenu que jamais avec toutes ces expositions qui d'années en années font notre joie, c'est au contraire grâce au mécénat privé. Maître Papillard, membre de l'Académie de Rouen, y a consacré son amour de Michelet, avec un goût et une persévérance dignes d'éloges. Dans les deux cas, les responsables de nos monuments historiques et de notre patrimoine ont fait merveille.

Pour finir, Mesdames et Messieurs, je remonterai beaucoup plus loin dans notre histoire, et cette fois j'évoquerai un autre monument qui, lui, est le premier de la langue française. Nous sommes en 842. Les deux fils de Louis le Débonnaire vont prêter serment. L'armée de Charles le Chauve parlait un latin corrompu qui était déjà presque le français. Louis le Germanique choisit cette langue pour prêter serment. Oui, c'est le plus ancien document de langue française. Son frère, au contraire, pour se faire comprendre des armées du nord, prête serment en teuton - dialecte qui se rapproche beaucoup du flamand actuel.

A partir de ce serment bilingue, les Germains des Gaules adoptèrent le français. Les pirates scandinaves - nos ancêtres - parlaient aussi un dialecte germanique. Un siècle après leur arrivée en France, lorsqu'ils s'emparèrent de la Grande-Bretagne, ils parlaient le français, que les Anglais appelaient improprement la langue normande. Et c'est d'une sorte de jargon issu de la langue des vaincus et de la langue des vainqueurs que naquit l'anglais, se substituant à un langage germanique.

Ainsi va l'histoire, toujours curieusement. Nous sommes Français. Était-il besoin de préciser par une loi que notre langue est le français ? Peut-être, je ne sais... Plus utile, l'effort que nous ferons dans ce grand et inévitable brassage européen et mondial pour rester nous-mêmes. Les Académies se doivent évidemment d'y contribuer.

Il y a eu de grandes difficultés à réunir ces différents documents, mais ils ont été obtenus et sont maintenant en votre possession.

Les documents que vous avez envoyés ont été examinés et ils ont été trouvés très intéressants. Ils contiennent de précieuses informations sur l'histoire de notre pays.

Il est très agréable de voir que vous avez pris soin de conserver ces documents et de les mettre à disposition de la Bibliothèque. Cela est très apprécié.

Je vous prie de croire que je suis très reconnaissant pour votre générosité et pour l'intérêt que vous portez à notre histoire.

Je vous prie de croire que je suis très reconnaissant pour votre générosité et pour l'intérêt que vous portez à notre histoire.

Je vous prie de croire que je suis très reconnaissant pour votre générosité et pour l'intérêt que vous portez à notre histoire.

Je vous prie de croire que je suis très reconnaissant pour votre générosité et pour l'intérêt que vous portez à notre histoire.

JUMIÈRES
DES RUINES POUR QUOI FAIRE ?

DISCOURS DE RÉCEPTION
DISCOURS

DE

RÉCEPTION

Monsieur le Président,
Mes Chers Confrères,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis,

1994

Vous ne serez pas surpris que je commence mes discours de réception par cet aphorisme célèbre, imaginé depuis un vers de l'Art poétique d'Horace : « Bis repetita placent ». C'est en effet la seconde fois en trois ans que je suis reçu dans votre Compagnie. La première fois, en 1991, c'était en qualité de membre correspondant. Mais en janvier dernier, l'année de votre Compagnie célèbre son 250^e anniversaire, vous m'avez fait l'honneur et l'honneur de m'élever au rang de membre titulaire. Pour votre anniversaire, je me devais donc de prononcer un second discours de réception, ce que je fais avec joie aujourd'hui.

Sans doute n'avez-vous pas oublié que mon premier discours portait sur le Mont-Saint-Michel. Bien que le sujet soit indéfini, j'ai choisi de vous entretenir d'un autre sujet aujourd'hui car le thème de votre centenaire n'est pas sans lien avec moi : « Henry IV devant le Mont-Saint-Michel, 1605, mais il ne connaît rien d'autre ».

Je m'orientais donc vers un autre monument et je pensais au lieu de parler de l'église abbatiale Saint-Omer dont je suis l'archevêque depuis trois ans. Mais j'hésitais à vous parler de cet édifice

DISCOURS
DE
RÉCEPTION

1994

JUMIÈGES :
DES RUINES POUR QUOI FAIRE ?

DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Henry DECAËNS

(11 juin 1994)

Monsieur le Président,
Mes Chers Confrères,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Amis,

Vous ne serez pas surpris que je commence mon discours de réception par cet aphorisme célèbre, imaginé d'après un vers de l'Art poétique d'Horace : « Bis repetita placent ». C'est en effet la seconde fois en trois ans que je suis reçu dans votre Compagnie. La première fois, en 1991, c'était en qualité de membre correspondant. Mais en janvier dernier, l'année où notre Compagnie célèbre son 250^e anniversaire, vous m'avez fait l'honneur et l'amitié de m'élire comme membre titulaire. Pour vous remercier, je me devais donc de prononcer un second discours de réception, ce que je fais avec joie aujourd'hui.

Sans doute, n'avez-vous pas oublié que mon premier discours portait sur le Mont-Saint-Michel. Bien que le sujet soit inépuisable, j'ai choisi de vous entretenir d'un autre sujet aujourd'hui car je craignais de vous entendre dire, non sans ironie : « Henry Decaëns connaît le Mont-Saint-Michel, soit, mais il ne connaît rien d'autre » !

Je m'orientais donc vers un autre monument et je pensais un instant vous parler de l'église abbatiale Saint-Ouen dont je suis l'Administrateur depuis trois ans. Mais j'hésitais à vous entretenir de cet édifice

exceptionnel du patrimoine de Rouen devant Alain Gasperini qui l'aime depuis plus longtemps que moi et le connaît sans doute beaucoup mieux.

J'ai finalement choisi de vous parler de Jumièges, l'une des plus célèbres abbayes de la vallée de la Seine, fondée vers 654 par saint Philibert, appelé ici par son ami saint Ouen, évêque de Rouen. Vous remarquerez qu'une fois de plus je vous invite à me suivre dans une abbaye et certains s'étonneront sans doute de mon attachement à l'architecture monastique. On comprend aisément cet attachement lorsque l'on sait que, depuis trente ans, j'occupe une partie de mes loisirs à faire visiter l'abbaye du Mont-Saint-Michel et qu'il m'arrive maintenant de passer d'inoubliables nuits dans Saint-Ouen pour les nécessités d'enregistrements de musique pour orgue. Peut-être faut-il également chercher les causes de cet attachement dans ma première enfance. Durant la dernière guerre, la maison de mes parents à Caudebec-en-Caux étant occupée par les Allemands, ma famille a été accueillie par les moines de Saint-Wandrille, grâce à l'amitié de dom Gabriel Gontard qui venait d'être élu abbé. Comme mes frères et sœurs ici présents, j'ai donc habité l'abbaye de Saint-Wandrille. Je n'en ai pas gardé de souvenirs, car j'étais trop jeune, mais ce séjour a dû malgré tout me marquer au plus profond de moi-même.

Mais revenons à Jumièges dont les ruines, selon l'historien Robert de Lasteyrie, sont « une des plus admirables ruines qui soient en France » (1). Chacun d'entre vous a sans doute à l'esprit les gravures des XVII^e et XVIII^e siècles qui représentent l'abbaye avant sa destruction. Comme dans la plupart des monastères normands, l'essentiel des bâtiments conventuels avait été reconstruit à l'époque classique. Le bâtiment le plus récent était le dortoir, élevé entre 1701 et 1732. Les moines avaient tout de même conservé des bâtiments médiévaux : l'église Saint-Pierre (Xe-XIV^e siècles), l'église Notre-Dame (XI^e-XIII^e siècles), la salle capitulaire (XII^e siècle), le grand cellier (XII^e siècle), la porterie (XIV^e siècle) et le cloître (XVI^e siècle).

Bien que l'abbaye ne fût plus très riche et que les moines eussent des difficultés à entretenir les deux églises, les bâtiments étaient dans l'ensemble en bon état.

Lorsque la Révolution éclata, la Communauté ne comptait plus que seize moines qui se dispersèrent à la fin de l'année 1790, après que la Constituante ait suspendu les vœux monastiques et nationalisé les biens ecclésiastiques. L'année suivante, un tanneur de Caudebec-en-Caux se porta acquéreur du Logis abbatial. Les bâtiments conventuels ne furent

pas vendus en même temps car ils servaient temporairement de maison de retraite pour les moines du département qui souhaitaient continuer à vivre en communauté.

C'est peut-être pour cette raison que l'église Notre-Dame n'a pas été affectée à la paroisse, comme le souhaitaient les habitants du village. De toute façon, le curé de Jumièges, l'abbé Adam, n'y était pas favorable car il trouvait que cette église était trop grande. S'il avait répondu au vœu de ses paroissiens, elle aurait été sauvée comme les églises abbatiales de Boscherville et de Lessay.

Le 1er octobre 1792, la maison de retraite qui n'abritait plus que sept religieux fut fermée ; l'ensemble des bâtiments monastiques fut ensuite mis en vente. Un receveur des biens nationaux, Pierre Lescuyer, les acheta en 1795. Après avoir tenté, en vain, d'y installer une manufacture, le nouveau propriétaire fit détruire le dortoir du XVIIIe siècle et abattre les toitures des autres bâtiments. C'est donc par les constructions les plus récentes que commença le triste dépeçage du monastère ; les matériaux y étaient en effet en bon état et ainsi faciles à vendre !

En 1797, Lescuyer aliéna l'abbaye à un banquier parisien, Capon, qui arrêta les destructions pendant cinq ans. Mais ce deuxième propriétaire les revendit hélas en 1802 à Jean-Baptiste Lefort, marchand de bois à Canteleu, qui, durant une vingtaine d'années, exploita l'abbaye comme une carrière de pierres. Pour accélérer sa triste besogne, il mina le chœur de l'église Notre-Dame qui ne résista pas au souffle provoqué par les explosifs ; en revanche, la nef romane, non voûtée, supporta le choc.

Le gendre de Lefort, Casimir Caumont, hérita du domaine en 1824. Il arrêta la destruction des bâtiments, s'efforçant même de conserver ce qui était encore debout. A peu de choses près, ce sont ces vestiges qui nous sont parvenus.

En 1852, les héritiers de Casimir Caumont vendirent les ruines à la famille Lepel-Cointet qui les a entretenues jusqu'à leur acquisition par l'Etat en 1947. Cette famille a également eu le mérite de créer un parc à l'anglaise qui donne aux ruines un cadre de verdure très romantique ; et c'est elle qui a demandé à l'architecte Barthélémy de construire le logis de style troubadour, doublant la porterie médiévale.

Dans les ruines, l'intervention de Barthélémy a été très limitée. Les ruines de Jumièges ont donc gardé leur jeunesse - elles n'ont en effet que deux siècles - et toute leur authenticité. Elles n'ont rien à voir avec celles

d'un château de la vallée de la Seine dont un ancien maire de Rouen disait à leur sujet, me rapportait récemment notre confrère M. Robert Hirsch : « Ces ruines que j'ai vu construire » !

Je voudrais maintenant tenter de comprendre ce qui fait l'intérêt de ces ruines, avant de voir quelles mesures nous devrions adopter pour les sauver et les faire revivre.

DE L'INTERET DES RUINES DE JUMIEGES

Les ruines considérées comme une œuvre d'art

Est-il nécessaire de comprendre pourquoi les ruines de Jumièges nous semblent belles ? Il s'agit en effet d'un jugement subjectif, qui peut ne pas être partagé par tous. Tentons tout de même de donner à notre attrait pour les ruines, une ou plusieurs explications.

« Tous les hommes, écrit Chateaubriand, ont un attrait pour les ruines. Ce sentiment tient à la fragilité de notre nature, à une conformité secrète entre ces monuments détruits et la rapidité de notre existence » (2). Je ne pense pas que cette réflexion de l'auteur du *Génie du christianisme* puisse s'appliquer à Jumièges car ici, me semble-t-il, on ne ressent pas le caractère éphémère et passager des choses. Les ruines de Jumièges sont en effet parvenues à arrêter le temps ; elles paraissent éternelles. Oserais-je dire qu'elles semblent immortelles, alors que les hommes, même quand ils sont académiciens, savent que leur temps est mesuré.

Cela est dû au fait qu'on aide les ruines à braver le temps en les entretenant. Cela est dû aussi au fait que tout n'est pas ruiné à Jumièges. Pour M. Jean-Pierre Babelon, « l'édifice ruiné est celui dont le gros-œuvre est sérieusement lésé. L'expression exclut celui qui a été seulement découronné, privé de sa couverture » (3). En ce sens, il est difficile de dire que la nef de l'église Notre-Dame est ruinée puisqu'il n'y manque que le toit. Or c'est sans doute lorsqu'on est dans cette partie de l'abbaye que l'on ressent avec le plus d'acuité que le temps s'est arrêté, tant le monument semble robuste, inébranlable et donc éternel.

Si ce n'est dans une relation avec le temps qui passe, quelle autre explication pouvons-nous donner à notre attrait pour Jumièges ?

Pour certains, la ruine est une œuvre humaine qui produit l'impression d'être une œuvre de la nature. A Jumièges, cette communion entre le travail des hommes et la nature est totale, tant les constructions font corps avec la végétation du parc. Celle-ci prend même racine dans les murs. Qui n'est pas sensible au charme de Jumièges au printemps, lorsque les fleurs de ravenelle sauvage ponctuent de leur couleur vive la blancheur des murs de calcaire. La mutilation du monument est sublimée ; elle devient poésie ; elle crée une scénographie changeante en fonction de la lumière, de l'état de la végétation et de l'angle où l'on se place.

Pour d'autres, la ruine est plus belle que le monument complet car elle a le charme de l'inachevé, elle a la spontanéité de l'esquisse, elle ajoute du pittoresque à une œuvre dont la perfection aurait paru monotone. C'est pour cette raison que Roger Martin du Gard, qui connaissait bien Jumièges comme nous le verrons ultérieurement, intervint en 1918 pour que l'on ne restaure pas la cathédrale de Reims dont les voûtes avaient été éventrées par des obus. Il nous confie dans son journal : « La voûte intérieure est en partie écroulée, laissant la nef à l'air libre, comme à Jumièges. La façade, très écorchée, balafmée, avec toutes ses statues plus ou moins mutilées, est debout, avec ses grandes tours. Mais ce qui rend le tout plus beau qu'autrefois, outre ce sentiment de ruine et de désolation, c'est d'une part l'énormité de l'édifice, accrue par l'écroulement de tout le quartier autour ; et puis cette absence de tout vitrail, et cette lumière à l'intérieur, qui fait que les verrières, les rosaces, se découpent dans toute leur finesse, sur du ciel bleu ». Il voulait donc qu'on la conserve ainsi, « pour la beauté intense qui rayonne de ces ruines » (4). Auguste Rodin et Emile Mâle, le célèbre historien de l'art, partageaient un point de vue assez proche !

Il n'y a donc pas que dans l'imaginaire des Romantiques que la ruine occupe une place privilégiée. L'enthousiasme pour Jumièges d'hommes aussi différents que Victor Hugo et Maurice Leblanc illustre à merveille cette constatation.

Le premier a découvert Jumièges en 1835. Il a trouvé que le monument était « encore plus beau que Tournus », ce qui est tout de même flatteur pour notre abbaye. Et sur le registre des visiteurs, il a écrit pour celui qui l'avait accueilli dans les ruines : « En sortant de chez l'immonde propriétaire de Saint-Wandrille, je félicite M. Casimir Caumont d'avoir Jumièges et Jumièges d'avoir M. Caumont » (5).

Quant à Maurice Leblanc, il a été un familier des ruines car son oncle et sa tante, Charles et Ernestine Brohy, habitaient Jumièges, en face de la

porterie de l'abbaye (6). Le père d'Arsène Lupin y a fait de nombreux séjours qui l'ont marqué, comme il le rappelle dans sa correspondance : « Le seul nom de Jumièges a été pour moi la plus douce évocation de mon enfance » ; et il ajoute un peu plus loin : « Toute la beauté de la nature qui se mêle aux ruines et du passé qui l'entrelace au présent, m'y fut révélée. [...] Je n'ai pas, au plus profond de ma sensibilité, d'image plus éblouissante et plus impérieuse que celle des ruines de Jumièges ». Et pour bien montrer son attachement à l'abbaye, il n'a pas hésité à signer sur le livre d'or : « Maurice Leblanc, *civis gemeticus* ». Ce n'est donc pas étonnant que les ruines de Jumièges soient évoquées dans plusieurs *Arsène Lupin*.

Les ruines comme objet d'étude

Les ruines ne sont pas seulement une œuvre d'art, capable éventuellement de nous faire rêver, elles peuvent aussi être un objet d'étude. Ne sont-elles pas pour l'historien de l'art l'équivalent de ce qu'est un écorché pour l'anatomiste ?

Au cours du XIXe siècle, les ruines de Jumièges ont été visitées et dessinées par un grand nombre d'artistes, mais aucune étude sérieuse n'a été entreprise sur elles. On a pourtant ici deux édifices importants de l'architecture romane normande : l'église Saint-Pierre, qui offre des vestiges préromans, et l'église Notre-Dame dont la nef constitue l'une des premières grandes réalisations de l'art roman en Normandie.

C'est Roger Martin du Gard qui a été le premier à entreprendre une étude complète des ruines. Son père qui n'acceptait guère sa vocation d'écrivain lui avait imposé de faire de solides études ; et c'est sans grand enthousiasme que le jeune Roger entra à l'Ecole des Chartes en octobre 1900. L'année suivante, il choisit de prendre Jumièges comme sujet de thèse, sur les conseils de son ami Maurice Ray qui habitait Yainville ; les Lepel-Cointet, propriétaires de l'abbaye, étaient en outre des amis de la famille Martin du Gard. Le jeune chartiste se mit au travail avec beaucoup d'ardeur : « Si étrange que cela paraisse, écrit-il dans son journal, quand j'ai choisi Jumièges comme sujet de ma thèse à ma sortie de l'Ecole des Chartes, ces ruines imposantes d'une de nos plus anciennes, d'une de nos plus belles abbayes normandes, n'avaient été l'objet d'aucun examen archéologique autorisé et complet. J'y ai travaillé avec acharnement pendant mes deux dernières années d'Ecole.

Seul, j'ai relevé tous les plans, toutes les mesures de cet ensemble monumental. Sans aucune aide, aucune expérience, avec l'inconcevable

présomption d'un blanc-bec de vingt ans, j'ai embauché une équipe de terrassiers, j'ai fait creuser des tranchées, j'ai mis à jour des vestiges de fondations où j'ai pensé voir des soubassements du XI^e siècle. Enivré par ces découvertes, j'ai cru pouvoir reconstituer le plan du chœur primitif, qui aurait été le premier en date, le prototype des chœurs romans de Normandie et d'Angleterre » (8).

Martin du Gard pensait que le chœur roman de l'église Notre-Dame avait un plan de type bénédictin, c'est-à-dire celui de Cluny II, qui est devenu courant en Normandie durant la seconde moitié du XI^e siècle. C'est par exemple celui qui a été adopté au début du XII^e siècle à Saint-Georges de Boscherville. Nous verrons ultérieurement que Martin du Gard s'est trompé et que le plan du chœur roman de l'église Notre-Dame était très différent.

Celui qui devait se rendre célèbre avec la publication des Thibault avait terminé sa thèse à la fin de l'année 1905. En février 1906, il publia en une plaquette de douze pages l'extrait réglementaire des "positions" de sa thèse (9). Il ne publia celle-ci qu'en 1909, à ses frais, chez un imprimeur de Montdidier dans la Somme. Cette publication constitue un ouvrage in-quarto de 308 pages, illustré d'une cinquantaine de photographies et de vingt-deux planches signées de l'auteur (10). En 1914, 160 exemplaires avaient été vendus sur les trois cents que comportait le tirage ; le reste a brûlé pendant la guerre ...

En 1927, on reparla de la thèse de Martin du Gard à la suite des fouilles entreprises par Georges Lanfry qui montra que le chœur roman de l'église Notre-Dame avait un déambulatoire, comme celui de la cathédrale romane de Rouen. Reconnaisant son erreur, Roger Martin du Gard note amèrement dans son journal : « Et quelques années plus tard - j'avais "brillamment" soutenu ma thèse et je l'avais publiée -, un simple entrepreneur, qui n'était pas un archéologue professionnel, mais un "homme du métier", et qui avait été chargé de certains travaux de consolidation par les Monuments historiques, a eu l'occasion d'examiner à nouveau les maçonneries anciennes que j'avais attribuées au XI^e siècle, et il s'est aperçu que je m'étais trompé. Devant la compétence de son argumentation, j'ai dû me rendre à l'évidence : les conclusions sensationnelles que j'avais fièrement tirées de mes "découvertes" s'avéraient indiscutablement inexactes ! ... Ç'a été - je n'exagère pas - la plus cuisante humiliation de ma vie... » (11).

Georges Lanfry n'a pas limité ses recherches au chœur roman de l'église Notre-Dame. Il s'est également intéressé à la salle capitulaire, au

cloître et à bien d'autres aspects de l'histoire monumentale de l'abbaye (12). En 1954, il a organisé les fêtes du XIII^e centenaire de la fondation du monastère. A cette occasion s'est tenu un congrès scientifique dont les actes ont été publiés grâce à son aide intellectuelle et, sans doute, financière (13). Georges Lanfry est mort au soir du 20 janvier 1969, après avoir travaillé tout l'après-midi sur la salle capitulaire de l'abbaye. Les spécialistes de l'art roman en Normandie, tel M. Lucien Musset, rendent hommage, aujourd'hui encore, à ses recherches sur Jumièges.

Mais bien des points de l'histoire du monument restent à préciser. Ils ne pourront être éclaircis sans une campagne de recherches archéologiques, notamment dans les endroits qui n'ont pas encore été fouillés. L'abbaye de Jumièges mérite que l'on travaille tel ou tel point de son histoire, car ses vestiges constituent un jalon essentiel dans l'histoire de l'art de la région. Pour cette même raison, elle mérite aussi d'être entretenue et que l'on réfléchisse sur son utilisation. Ce sera l'objet du second point de mon exposé.

DE LA RESTAURATION ET DE L'UTILISATION DES RUINES

La restauration des ruines

Une question importante se pose devant une restauration excessive qui peut rapidement se transformer en une restitution et conduire à la négation de la ruine, à sa disparition. Depuis le début du XIX^e siècle, des réponses contradictoires ont été données à cette question.

Les Romantiques ne se posaient pas la question de savoir si les ruines devaient être restaurées ; ils savaient qu'elles disparaîtraient dans un proche avenir : « Le jour n'est pas loin, sans doute, où le phénomène effrayant de ces débris suspendus dans l'air et abandonnés à tous les orages cessera d'alarmer l'observateur et le passant », déclaraient sans illusions le baron Taylor et Charles Nodier en visitant Saint-Wandrille (14).

Puis avec le règne de Viollet-le-Duc, au milieu du XIX^e siècle, on assista à une négation de la ruine, la restauration des ruines se transformant le plus souvent en une restitution complète du monument. Le château de Pierrefonds en reste, bien entendu, le meilleur exemple.

A la fin du XIX^e siècle, on revint à une attitude proche de celle des Romantiques. L'anglais Ruskin, dont le livre *Les sept lampes de*

l'architecture parut en 1880, était opposé à toute restauration car, selon lui, elle dénaturait le monument et était finalement pire que les cassures provoquées par la ruine. Dans le même ordre d'idée, Rodin et Achille Carlier fustigeaient les restaurations qui, selon eux, équivalaient à une destruction.

Aujourd'hui, on assiste plutôt à un retour des "Viollet-le-ducien" qui correspond à l'arrivée en Europe de Disneyland. Certaines restaurations contemporaines procèdent du même esprit et pourraient conduire, si elles se généralisaient sur le même site, à la création d'une sorte de "Disneyland médiéval".

Qu'en est-il à Jumièges ? Il semble que l'on ait ici adopté une attitude médiane : les ruines ont été fixées dans leur état du XIXe siècle. Mais on a tout de même effectué quelques restitutions, très heureuses me semble-t-il. C'est ainsi que l'on a récemment reconstitué, dans la nef de l'église Notre-Dame, les baies de tribunes à triple arcade qui avaient disparu depuis le début du XIXe siècle. Le modèle en avait été fourni par Georges Lanfry qui, à ses frais, avait reconstitué l'une de ces baies. On doit reconnaître que cette restitution facilite la compréhension de la structure des murs de la nef et qu'elle en améliore la beauté. Mais où doit s'arrêter cet effort de reconstitution ?

Les ruines de Jumièges sont jeunes par rapport à celles de l'Antiquité, mais, comme le rappelle M. Moufle, architecte en chef des Monuments historiques, « deux siècles de climat normand n'ont pas la même incidence sur les maçonneries que quarante en Egypte » (15). Ici, l'eau qui ruisselle sur les voûtes encore en place contribue à les fragiliser. L'eau qui s'infiltré dans les murs désagrège les mortiers. Sous l'effet du gel, heureusement exceptionnel dans la vallée de la Seine, la pierre des parements se brise. La végétation qui prend racine dans les maçonneries les disloque peu à peu.

Pour éviter que les ruines ne disparaissent complètement, il faut protéger l'arase des murs par des dalles cimentées ou des feuilles de plomb, entretenir les joints, arracher régulièrement les plantes qui poussent dans les murs, abattre les arbres dont les racines risquent de soulever les murs, tailler ceux qui menacent de tomber sur les vestiges, collecter les eaux pluviales afin qu'elles ne fragilisent pas les maçonneries saines, ...

Mais le souhait de l'architecte est de trouver des solutions durables pour protéger les ruines contre les intempéries. C'est sans doute pour cette

raison que le prédécesseur de M. Moufle, Georges Duval, avait proposé de remettre une toiture sur le vaisseau central de la nef de l'église Notre-Dame, ainsi que sur les bas-côtés nord et sur le massif occidental de la façade. Son projet n'a pas abouti car il aurait nécessité la fermeture de la nef au niveau du transept afin de protéger du vent le toit du vaisseau central.

On doit se réjouir de l'échec de ce projet qui consacrait la fin des ruines romantiques auxquelles nous sommes si sensibles. Le débat restera cependant ouvert tant que nous n'aurons pas trouvé le moyen de protéger efficacement les ruines qui, sans protection, sont vouées à la mort. Or, nous souhaitons qu'elles restent bien vivantes.

L'utilisation des ruines

Il reste enfin à voir ce que l'on peut faire de ces ruines. Notre société utilitariste a en effet du mal à imaginer qu'un monument ne soit pas utilisé. Or il est souvent difficile de concilier le beau et l'utile.

Une abbaye, penseront certains, ne peut revivre qu'avec des moines. Mais on ne voit pas très bien comment ils vivraient au milieu des ruines. Celles-ci ont tout de même semblé revivre durant quelques heures, le 13 juin 1954, lors des fêtes du XIII^e centenaire de la fondation de l'abbaye. Ce jour-là, l'abbé de Saint-Wandrille, dom Gabriel Gontard, est venu célébrer une messe solennelle dans les ruines, entouré de nombreux évêques, abbés, prêtres et moines. Il portait pour crosse le bâton pastoral des abbés de Jumièges, un tau d'ivoire sculpté du XI^e siècle que conserve précieusement le Musée des Antiquités de la Seine-Maritime. Mais après cette résurrection d'un jour, les ruines retrouvèrent leur silence habituel ; il ne pouvait d'ailleurs en être autrement car Jumièges n'est plus qu'un Monument historique que l'on vient admirer. Seulement le visiteur d'aujourd'hui n'est plus un romantique qui laisse une large place à son imaginaire. Il veut comprendre ce qu'il voit et pour cela il a besoin de clefs pour déchiffrer le monument : soit les panneaux d'une signalétique discrète, compatible avec le monument que l'on veut rendre intelligible, soit une exposition sur l'histoire de l'abbaye, son rayonnement spirituel, intellectuel et artistique. Si l'on ne crée pas ces clefs, le monument sera rapidement illisible pour le plus grand nombre.

Les ruines constituent aussi un décor de théâtre exceptionnel que l'on utilise rarement en raison du climat pluvieux de notre région. Il n'y a guère de solutions à ce problème, à moins que l'on ne puisse ouvrir au public les salles souterraines des bâtiments disparus qu'il faudrait au

préalable consolider et restaurer. Toute une animation théâtrale et musicale pourrait alors être envisagée.

Ne pourrait-on enfin imaginer que le monument soit ouvert au public certains soirs ? C'est bien un soir de 1829 que Boieldieu découvrit les ruines. Casimir Caumont voulait qu'il les visitât au clair de lune ; comme celle-ci restait cachée par les nuages, le propriétaire fit allumer de grands feux. Boieldieu fut émerveillé, d'autant qu'au cours de la visite une Dame Blanche sortit de l'ombre et vint poser sur sa tête une couronne de lauriers ! (16) Certains d'entre vous ont sans doute connu le spectacle "son et lumière" que l'on pouvait découvrir dans les années 60-70. La formule était plus sophistiquée que celle qu'avait adoptée Casimir Caumont, mais elle était tout de même très simple. On se promenait dans les ruines illuminées en écoutant les commentaires du guide, Berdoll, qui étaient entrecoupés de morceaux de musique bien choisis. L'éclairage mettait en valeur l'architecture des bâtiments et créait même l'illusion qu'ils n'étaient pas en ruines. Celles-ci retrouvaient vie dans notre imaginaire, l'espace de quelques instants... Il serait sans doute assez facile de faire renaître un tel spectacle, sous cette forme ou sous une autre.

Ces quelques propositions ne sont pas exhaustives. Mais il n'est pas nécessaire d'être plus prolix pour montrer que le patrimoine monumental, même en ruines, peut jouer un rôle dans notre société. Vous n'en doutiez peut-être pas et dans ce cas mon intervention était sans objet. J'ose espérer tout de même qu'elle a permis de poser un certain nombre de questions essentielles que l'on ne peut éluder lorsqu'on s'intéresse à la sauvegarde et à la mise en valeur d'un patrimoine aussi fragile que les ruines.

-
1. Robert de LASTEYRIE : *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*. 2e éd. Picard, 1929, p. 488.
 2. CHATEAUBRIAND : *Le génie du christianisme*.
 3. *Faut-il restaurer les ruines ?* Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, 1991, p. 15.
 4. Roger MARTIN du GARD : *Journal*, tome 1, Gallimard, 1992, p. 988.
 5. Victor HUGO : *Correspondance familiale et écrits intimes*, tome 2 : 1828-1839. Robert Laffont, 1991, p. 227 et 229.
 6. Leur maison est aujourd'hui le bureau de poste de la commune.

7. Jacques DEROUARD : *Maurice Leblanc, Arsène Lupin malgré lui*. Librairie Séguier, 1989, p. 62-63.
8. Roger MARTIN du GARD, *ibid.*, p. 285-286.
9. A Toulouse, chez Privat.
10. Roger MARTIN du GARD : *L'abbaye de Jumièges. Etude archéologique des ruines*. Montdidier : Grou-Radenez, 1909.
11. Roger MARTIN du GARD : *Journal*, tome 1, p. 286.
12. On trouvera une bibliographie exhaustive dans : *Georges Lanfry, 1884-1969*. Rouen, 1993, p. 81-93
13. *Jumièges : Congrès scientifique du XIIIe Centenaire*. 2 vol., Rouen, 1955.
14. Ch. NODIER, J. TAYLOR et Alph. de CAILLEUX : *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, tome 1, p. 62.
15. *Faut-il restaurer les ruines ?* *ibid.*, p. 176.
16. René ROUAULT de LA VIGNE : Les pèlerins de Jumièges à l'époque romantique. In *Congrès scientifique du XIIIe Centenaire*, tome 2, p. 562-563.

COMMENT FAIRE DE BELLES RUINES ?

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Henry DECAËNS

par M. Alain GASPERINI

Vous êtes historien et juriste, mais aussi grand amateur d'architecture, tout spécialement de cette architecture romane qui a fait la gloire de la Normandie à l'époque ducale.

Je suis architecte avec un penchant pour l'histoire et je fus, il y a bien longtemps, sous l'influence de Pierre Chirol, très passionné par nos XI^e et XII^e siècles. Je le reste. Nous étions destinés à nous rencontrer et certainement à engager ce dialogue académique à l'issue duquel vous serez membre à part entière de notre Compagnie.

Vous êtes connu, Monsieur, pour vos nombreux travaux sur le Mont-Saint-Michel, auxquels s'ajoutent deux ouvrages en préparation. Monsieur Barral Y Altet a fait appel à vous pour rédiger l'article concernant "Notre Dame sous terre" dans le prestigieux ouvrage "Le paysage monumental de la France autour de l'An mil". Vos autres centres d'intérêt ne s'écartent pas notablement de ces périodes anciennes, qu'il s'agisse des châteaux, des églises ou des abbayes normandes. Vous apportez à un public plus large des guides précis et sûrs comme les "Itinéraires romans en Normandie".

Vous êtes en effet un pédagogue et vous enseignez l'histoire locale aux fonctionnaires territoriaux qui briguent le grade d'attaché : cette tâche sera féconde. Quant aux articles dans les revues savantes et les conférences, dont celles que vous donnez à "Connaître Rouen", leur nombre est trop grand pour m'en permettre l'analyse. La ville de Rouen, enfin, vous a confié la tutelle des grandes orgues de Saint-Ouen et l'administration de cet édifice cher à mon cœur. Vos talents de diplomate y feront merveille.

Vous avez choisi aujourd'hui de nous parler très savamment de Jumièges, monument illustre qui m'a toujours passionné. Votre propos judicieux et prospectif me conduit à vous répondre sur un thème voisin en élargissant le débat vers des horizons lointains, et des sujets d'actualité empreints d'angoisse ou de mélancolie.

Comment faire de belles ruines ? Cette interrogation peut paraître provocatrice ; elle a l'intérêt de permettre une recherche dans quelques directions souvent ignorées. Elle m'a été suggérée par une phrase attribuée à Auguste Perret, le grand architecte des années 1930-1950, auteur de la Reconstruction du Havre : « Une bonne architecture est celle qui fera un jour de belles ruines ».

Affirmation étrange de la part d'un homme qui avait opté pour le béton armé comme matériau principal de ses constructions.

La ruine possible de l'édifice qu'il a conçu obsède l'architecte qui sait son oeuvre périssable. Pour lui, face à ce risque, il s'agit de résoudre un ensemble de problèmes techniques en fonction de l'objectif qu'on lui a assigné.

Les Egyptiens appelaient leurs tombeaux, "châteaux de millions d'années". Les Romains bâtissaient pour des siècles : le pont du Gard est intact, l'amphithéâtre de Fréjus a résisté aux flots déchaînés lors de la rupture du barrage du Reyran.

En revanche, les maîtres d'oeuvre du Moyen Age final ne semblent pas avoir attaché d'importance à la fragilité de leurs dentelles de pierre.

Les causes de la ruine sont le plus souvent naturelles : la pluie, le vent, les tremblements de terre, les éruptions volcaniques. Elles sont aussi humaines : insidieuses comme la négligence, terrible et soudaine, comme la guerre. Aux temps anciens, en Orient, des villes entières furent abandonnées parce que la sécheresse avait sévi, parce que la population avait fui devant l'envahisseur. Citons les plus illustres : Hatra, Palmyre, les cités du désert.

Dans les plaines alluviales, le matériau-roi est la brique crue, inventée il y a 7000 ans. Ur, Babylone ou Ninive sont devenues des collines artificielles, des "Tells".

L'autre matériau des origines de l'humanité, le bois, ne perdure qu'immergé dans le sol humide ou l'eau d'un lac, par exemple. Nous

avons enfin la joie, à Rouen, de posséder une pirogue monoxyle de l'Âge du bronze !

La pierre, mise en oeuvre pour les murs, les piliers, les colonnes, les voûtes, paraît éternelle. Erreur : l'eau s'infiltré et dissout la roche molécule par molécule. Ce sera long, mais un jour elle redeviendra alluvion ou sédiment.

Il y a une grande distinction à faire entre le mur et le toit. Le premier peut être aussi massif que l'on veut. Le second doit franchir l'espace, léger, tendu, constitué de matériaux fragiles. Même la voûte, sous nos climats doit être protégée : c'est le cas de la plupart de nos églises dont les voûtes ont pour but de s'opposer à la propagation éventuelle du feu, non à l'action des agents atmosphériques.

Tous les climats, vous le rappeliez, ne sont pas aussi nocifs : l'Egypte conserve mieux ses richesses que la jungle tropicale. Le ciel provençal est plus favorable aux constructions que l'humidité normande.

Les végétaux sont nos ennemis : ils doivent être détruits. Le lierre est romantique sur quelques pierres disjointes : n'hésitons pas à le sacrifier.

L'homme qui parfois restaure oublie souvent d'entretenir. Ce défaut n'est pas propre aux Orientaux fatalistes : il peut sévir chez nous aussi. L'ardoise s'envole, la tuile s'effrite et tombe. Les ruines sont parmi nous.

La guerre enfin, inventée sans doute il y a 10.000 ans, est brutale et soudaine. La ville est fortifiée, ceinte de remparts ; l'envahisseur fond, sur elle, des déserts lointains, Mèdes, et Perses pour Babylone, Tartares ou Mongols pour les cités de bois de la Sainte Russie. Le cavalier, torche en main, incendie les églises, les maisons. Les défenseurs eux-mêmes peuvent choisir la technique de la terre brûlée : Napoléon a fui "Moscou fumant". Mais on a rebâti Moscou.

L'attaquant peut douter de l'opportunité des tirs de son armée. Louis XIV, mécontent, a exigé que l'on fit la maquette exacte des ruines de Pignerol (Pinerolo), forteresse du Piémont détruite par l'artillerie française. Cette maquette figure au Musée des plans-relief, aux Invalides, à Paris.

Nos sociétés organisées, redevenues prospères après les épreuves, nient les ruines, car elles déblaient puis reconstruisent : Caen, Saint-Lô, Caudebec-en-Caux, Evreux, Le Havre, Lisieux, Rouen, ne laissent plus apparaître aujourd'hui la moindre trace des blessures qu'elles ont subies en

1940 ou en 1944. De Saint-Vincent, ruine tragique, nous n'avons conservé, furtivement, qu'un portail. Pour Saint-Lô, on s'était, dit-on, posé la question : aménager les ruines et rebâtir ailleurs la cité disparue ? Ce choix a été fait à Oradour-sur-Glane.

Ainsi en ont décidé également les Britanniques pour la Cathédrale de Coventry. En un lieu plus symbolique encore, au coeur de Berlin, l'église édifiée en 1891-95 en hommage à l'empereur Guillaume 1er, a été laissée telle que la bataille de 1945 l'avait ravagée. Le nouvel édifice appelé "église du souvenir" dresse ses volumes géométriques à proximité des vestiges de l'ancienne construction depuis 1961. La ruine devient alors un symbole : c'est le "monument", au sens latin du terme, exprimant la volonté collective de conserver visible le témoin d'une tragédie.

L'explosion indescriptible qui a détruit Hiroshima n'a pas conduit, à ce jour, l'humanité à sa perte. La peur a triomphé. Mais la folie destructrice des hommes ne s'est pas non plus arrêtée. Les guerres récentes ont frappé des villes modernes bâties selon des techniques très élaborées : le béton armé, l'acier, le verre sur dix étages et plus. Les garde-corps opaques des balcons ont servi d'abris aux tireurs isolés. Les obus ont troué les murs sans les faire écrouler.

Cette architecture du bonheur se dresse alors, absurde, comme témoin du malheur. Ce ne sont plus des gravats que l'on enlèvera à la pelle et à la brouette, ce sont d'étranges fantômes qu'il faudra dynamiter. Beyrouth sera reconstruite une nouvelle fois après que les archéologues aient ausculté les vestiges enfouis des cités antérieures, phénicienne, hellénistique, byzantine.

Notre civilisation mondiale industrielle et technicienne ne produit pas que des gratte-ciel fragiles, elle occupe aussi des zones immenses avec des usines, des entrepôts, des machines que le progrès transforme en "friches" dont on ne sait plus que faire.

Revenons pour conclure à notre cher Auguste Perret. Le béton armé est par définition un matériau composite capable d'additionner les qualités mécaniques de ses composants : traction pour l'acier, compression pour le béton. Celui-ci ne doit pas se fissurer car il faut qu'il reste éternellement étanche à l'eau. Postulat qui, à l'usage, s'est révélé faux. L'acier, alors, se corrode et fait éclater le béton. La ruine menace, et elle sera laide. Il faut donc réparer ce matériau, ce qui est difficile.

Il n'y a en réalité de belles ruines que celles que l'on aime et que l'on a, pour cette raison conservées, entretenues, restaurées, et même parfois transformées. Ce ne sont plus des fantômes, mais des allégories.

Témoins des erreurs commises et des malheurs subis, elles peuvent être laides et sont alors destinées à être gommées du paysage. L'historien impartial par nature, protestera sans doute, mais ce n'est pas lui qui fait l'histoire, il tente seulement de la comprendre et de la restituer.

DISCOURS

DE

RÉCEPTION

1995

L'art est une vocation. Elle n'est pas l'œuvre d'un homme. Elle est l'œuvre de Dieu. Elle est le don de Dieu à l'homme. Elle est la lumière que Dieu a mise dans l'âme de l'homme. Elle est la grâce que Dieu a donnée à l'homme. Elle est la vie que Dieu a donnée à l'homme. Elle est la beauté que Dieu a donnée à l'homme. Elle est la joie que Dieu a donnée à l'homme. Elle est la paix que Dieu a donnée à l'homme. Elle est la santé que Dieu a donnée à l'homme. Elle est la gloire que Dieu a donnée à l'homme. Elle est la vie éternelle que Dieu a donnée à l'homme. Elle est tout ce que Dieu a donné à l'homme.

Le béton est un matériau composite capable d'accumuler les qualités mécaniques de ses composants : traction pour l'acier, compression pour le béton. Celui-ci ne doit pas se fatiguer car il lui faut résister à l'effort que lui impose le vent, le poids, le choc et les variations de température. La norme impose, et elle sera lable. Il faut donc réserver ce matériau, ce qui est difficile.

L'explosion indescriptible qui a dévot Hinowidius n'a pas conduit à la joie, Hinowidius à sa perte. La joie a été déprimé. Mais la joie destructrice des hommes ne fait pas leur plus ardent. Les guerres vicieuses au regard des villes modernes blâmes sans des efforts pour les débordent. Le béton armé, l'acier, le verre sur des étages et plus. Les garde-corps épousent des balcons ont servi d'abri aux trois héros. Les obus ont traversé les murs sans les faire écrouler.

Cette architecture de bonheur se déesse alors, élevée, élevée, élevée du malheur. Ce ne sont pas des gravités que l'on médite à la gorge et à la bouche, ce sont d'étranges fantômes qu'il faut dynamiser. Poursuivre sans reconstruite une nouvelle fois après que les archéologues aient exhumé les vestiges enfouis des cités antérieures, phéniciennes, hellénistiques, byzantines.

Même civilisation mondiale industrielle et individualisme ne produisent pas que des grains-œil fragiles, elle recycle aussi des zones humides avec les choses, les entreprises, les machines que le projet transforme en "niches" dont on ne voit plus que faire.

Revenons pour conclure à notre cher Auguste Perret. Le béton armé est par définition un matériau composite capable d'accumuler les qualités mécaniques de ses composants : traction pour l'acier, compression pour le béton. Celui-ci ne doit pas se fatiguer car il lui faut résister à l'effort que lui impose le vent, le poids, le choc et les variations de température. La norme impose, et elle sera lable. Il faut donc réserver ce matériau, ce qui est difficile.

MAITRES D'OUVRAGE
ET MAITRES D'OEUVRE
RESTAURATION ET CRÉATION
A LA C

DISCOURS

DE
RÉCEPTION

1995

Quand on regarde le pas aujourd'hui le souvenir de ce jour de
parler. Mais on se promène avec les amis de François Bergot, dans une
salle de salon, au Musée des Beaux-Arts de Rouen, pour entendre le
discours de réception du nouvel académicien. Il avait bien voulu
accepter à titre honorifique un collègue de la région normande, récompensé pour
les années 1972-1973 lors d'une visite à Rome, venu pour quelques
mois exercer l'expérience d'un professionnel chevronné.

Quelques ans plus tard, une bourse de l'Université de Paris avait permis au
jeune architecte que j'étais d'accomplir un stage de trois semaines sur les
grands chantiers de restauration de la cathédrale, de l'église Saint-Maclou,
et du Palais de Justice de Rouen. L'accueil que j'y trouvais, auprès de mes
maîtres de stage, mais aussi auprès d'Elizabeth Chirel, de Daniel Lavallée,
de Bernard Legendre et des équipes de restaurateurs, allait bien sûr
affirmer ma vocation de conservateur, et surtout m'inciter la passion du
peinture d'œuvre.

J'ai continué à le fréquenter assidûment, malgré la partition de notre
Normandie en deux régions administratives, sous le patronage notamment
d'une collaboration de l'Académie des Architectes Normands, ou d'initiatives de
l'Association des Arts des Monuments Normands. Oui, c'est vrai, j'étais

DISCOURS
DE
RÉCEPTION
1755

MAITRES D'OUVRAGE
ET MAITRES D'ŒUVRE
RESTAURATION ET CRÉATION
A LA CATHÉDRALE DE ROUEN

DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Yves LESCROART

(18 mars 1995)

Comment n'évoquerais-je pas aujourd'hui le souvenir de ce jour de janvier 1982 où se pressaient tous les amis de François Bergot, dans cette salle du Jubé, au Musée des Beaux-Arts de Rouen, pour entendre le discours en remerciement du nouvel académicien. Il avait bien voulu convier à cette cérémonie un collègue de la région voisine, rencontré pour la première fois dès 1972 lors d'une visite à Rennes, venu pour quelques heures recueillir l'expérience d'un professionnel chevronné...

Deux ans plus tôt, une bourse de l'Université de Paris avait permis au jeune étudiant que j'étais d'accomplir un stage de trois semaines sur les grands chantiers de restauration de la cathédrale, de l'église Saint-Maclou, et du Palais de Justice de Rouen. L'accueil que j'y trouvai, auprès de mes maîtres de stage, mais aussi auprès d'Elisabeth Chirol, de Daniel Lavallée, de Bernard Legrand et des équipes de restaurateurs, allait bien sûr affermir une vocation de conservateur, et surtout m'inoculer la passion du patrimoine rouennais.

J'ai continué à le fréquenter assidûment, malgré la partition de notre Normandie en deux Régions administratives, sous le prétexte notamment d'une collaboration à l'Année des Abbayes Normandes, ou d'invitations de l'Association des Amis des Monuments Rouennais. Oui, c'est vrai, j'avais

formé depuis longtemps le souhait d'être utile à la cause du patrimoine de Haute-Normandie, et ce ne sont pas uniquement les hasards de la mobilité administrative qui m'ont conduit à Rouen. Mais je ne songeais pas à être appelé à rejoindre un jour votre Compagnie, que je remercie de m'accueillir en son sein.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La commémoration de la fondation de l'Académie de Rouen, voici deux siècles et demi, a été célébrée avec faste en 1994. Elle a été placée par son Président François Gay sous le double signe de la tradition et de la modernité, deux notions qu'il range au nombre des tensions fécondes de notre temps, riches de défis sur lesquels notre société peut fonder ses nouveaux développements.

Sous le titre "Maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre, création et restauration à la cathédrale de Rouen", il m'est apparu intéressant de vous proposer aujourd'hui une double réflexion. La première s'attachera à la création architecturale, tout d'abord, sur ses exigences, ses acteurs et leurs rapports, c'est-à-dire sur une approche des mécanismes de cette création. La seconde portera sur la restauration du patrimoine ainsi créé, lorsque notre société a estimé devoir assurer la pérennité des témoignages les plus significatifs de son passé. Les exigences y sont toutes autres - a priori - et il est tentant d'examiner de quelle manière les acteurs de la restauration du patrimoine architectural l'ont abordée, en référence aux créateurs.

De cette mise en parallèle pourra peut-être émerger une vision plus claire des enjeux du patrimoine aujourd'hui, de sa place dans notre communauté, et, s'agissant plus précisément de la cathédrale de Rouen, de sa signification dans notre province et notre ville.

Une telle réflexion appliquée à ce monument présente un intérêt particulier, en raison de la possibilité d'une mise en perspective, étendue sur un espace unique, où la création architecturale s'étend sur plus de seize siècles, au cœur d'une ville qui fut longtemps la seconde cité du royaume. Elle s'appuie en outre sur une documentation d'une exceptionnelle densité, qu'il s'agisse des textes qui nous conservent la mémoire de cette création continue, des témoins architecturaux encore en

place, ou des traces révélées par l'archéologie. Elle demeure enfin le reflet d'une civilisation dont nous sommes les héritiers, porteuse encore des mêmes symboles qui ont présidé à son édification, malgré les soubresauts d'une histoire qui s'étend sur plus de cinquante générations, portant témoignage de ses périodes heureuses ou tragiques, dont les stigmates restent pour une bonne part inscrites dans ses murs, une histoire qui aujourd'hui encore nous interroge sur nos lendemains, notre capacité à entreprendre, et à espérer.

Pour reprendre une expression contemporaine, il s'agit bien d'un regard exceptionnellement étendu sur l'aménagement du territoire, sur un espace restreint en apparence, mais riche des débats de l'homme et de sa foi, de sa conscience collective dans le cadre de la communauté spirituelle et dans celui de la société toute entière, au fil d'une histoire qui les voit évoluer dans des limites de plus en plus larges.

Aménager l'espace, à quelque échelle que ce soit, c'est mettre en jeu plusieurs compétences, aptes à traduire non seulement les besoins mais surtout les aspirations de la communauté, responsabilité majeure de ceux qu'elle a choisis ou accepté de mettre à sa tête. La qualité de la réalisation sera alors fonction du degré de perfection avec laquelle chacune des missions de cet acte complexe sera accomplie. Encore importe-t-il qu'elles soient clairement identifiées et assumées.

On ne pense en général qu'à deux des partenaires dans la création architecturale : l'architecte, bien sûr, et les entreprises, dont, dans un certain nombre de cas, on opposera les mérites. Le résultat est-il satisfaisant, et l'on affirmera que c'est grâce au talent de l'un ; est-il décevant, et ce sera la faute de l'autre - et inversement. En réalité, la création architecturale repose sur une trilogie, le maître d'ouvrage tout d'abord, le maître d'œuvre ensuite, et enfin l'entreprise, l'atelier, l'artisan ou l'artiste. La qualité du résultat ne peut reposer que sur celle de ces trois missions réunies.

La mission première incombe à celui qui décide de l'action à entreprendre, et en réunit les moyens. C'est celle du maître d'ouvrage. Le mot est récent, créé pour identifier et cerner cette responsabilité majeure ; le maître d'ouvrage n'est pas réductible à l'état de simple client, comme on peut l'être de son architecte, ou de son épicier, chez lequel on choisit sa marchandise, sans autre responsabilité que de faire le meilleur choix. Le maître d'ouvrage doit être assimilé au commanditaire d'une œuvre, quelle qu'en soit l'importance. Sa première exigence est d'abord celle de définir un programme, qui prenne en compte de la manière la plus affinée

l'expression des besoins à satisfaire, qui identifie les contraintes de toute nature, traduit les ambitions de son initiateur et, dans la majorité des cas, les aspirations de la communauté qu'il représente. Une fois le programme établi, il importe de le confronter aux moyens à mobiliser, aux possibilités de financement qu'il convient d'adapter au délai prévisible du chantier, aux contraintes de l'entretien et aux charges de fonctionnement induites.

C'est alors que le maître d'ouvrage confie au maître d'œuvre la conception du projet, dans toutes ses composantes, techniques, esthétiques, fonctionnelles et financières, dans le respect du programme fixé. Après l'approbation du projet, le maître d'ouvrage procède à l'attribution des travaux, assisté du maître d'œuvre auquel revient la responsabilité d'en diriger l'exécution.

Soucieux d'assurer la plus grande efficacité à ces processus, l'Etat les a peu à peu codifiés au fil des temps, jusqu'à promulguer en 1985 une "loi sur la maîtrise d'ouvrage publique", dont les décrets d'application ont été récemment publiés.

On voit ainsi l'articulation constante entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, et la densité des rapports que leurs responsables sont amenés à entretenir, rapports harmonieux dans bien des cas, rapports conflictuels de temps à autre, en fonction du talent de l'une ou l'autre des parties, et du cadre dans lequel il s'exerce.

Nous n'avons décrit que le dernier état de ces processus, qui ont subi bien des évolutions modelées au fil des siècles. Les limites de compétence ont beaucoup fluctué, selon la personnalité des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre, allant à certaines époques jusqu'à fondre les rôles, réunissant sous l'autorité d'un seul l'ensemble des missions.

Le cas de la reconstruction de l'abbaye de Saint-Denis au XIIe siècle est éclairant : la part prise par Suger dans la création de l'une des toutes premières constructions gothiques semble avoir englobé la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre, à moins que l'illustre abbé n'ait voulu éclipser un génial architecte, comme pourraient le donner à penser les multiples figurations où il s'est fait représenter, dans un vitrail de l'abside, en mosaïque dans l'une des chapelles, ou encore en sculpture sur le portail central. En dehors de ce cas particulier, il faut noter que la Normandie a connu à l'époque romane des maîtres d'ouvrage qui étaient sans nul doute experts en l'art de concevoir et de réaliser - songeons notamment à Guillaume de Volpiano, à l'abbaye de Bernay dans le premier quart du

XIe siècle, ou à Gondulf, évêque de Rochester en 1077, qualifié de "très savant et efficace dans le travail du bâtisseur". Il faut voir dans cette situation une évidente pénurie de professionnels spécifiques de la maîtrise d'œuvre, due au redémarrage de la création architecturale après une longue période de somnolence. Cette pénurie cessera à la fin du XIIe siècle, par le simple jeu de l'offre et de la demande, stimulée par les progrès considérables dans la technicité de l'architecture, et par l'essor démographique, cause et conséquence d'une expansion sans égale en tous domaines.

Il est temps d'en venir à notre cathédrale de Rouen. Ses maîtres d'œuvre ont fait l'objet des recherches d'Achille Deville, dès 1848, poursuivies et approfondies par les savants travaux de Charles de Beaurepaire sur les architectes de Rouen, publiés de 1901 à 1908. A leur suite, Yves Bottineau-Fuchs s'est plus précisément penché sur les rapports des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre de la cathédrale dans les premières décennies du XVIe siècle. C'est donc sur une matière déjà très dense que je poserai le regard de l'un des acteurs de la maîtrise d'ouvrage aujourd'hui.

La première construction monumentale, première création architecturale attestée semble bien être la basilique élevée par Saint Victrice vers 396, pour y accueillir dignement les reliques qui rejoignent celles ramenées de Rome dix ans plus tôt. Le fameux texte de l'homélie de Victrice "*De laude sanctorum*", retrouvé à l'abbaye de Saint-Gall en 1737 nous permet de cerner les conditions dans lesquelles se déroula ce chantier, en faisant prudemment la part des conventions d'écriture de ce sermon, et en confrontant le texte avec la réalité monumentale mise en évidence par les travaux archéologiques conduits par Jacques Le Maho depuis 1985. Le texte de Victrice est d'une vigueur peu commune et d'un enthousiasme communicatif, qui met en évidence ses qualités de chef d'une communauté chrétienne renversant les dernières idoles. Le programme était clair : accueillir dignement ces reliques, dans une "basilique" pour laquelle on a "acquis le terrain" nécessaire, dont on a "posé les fondements", "conduit les murs en longueur", et dont les travaux se poursuivent encore à l'arrivée de ces reliques.

L'évêque ne se contente pas d'initier ce programme, mais semble bien assurer la conduite du chantier, voire même y prendre directement une part active. "Il est agréable de rouler à la main ou de porter sur ses épaules de lourdes pierres. Que la terre boive ma sueur..." lit-on dans cette homélie. Pas la moindre mention d'un maître d'œuvre auquel il aurait confié la réalisation. Il faut noter cependant que la construction,

bien que soignée, ne requérait pas un exceptionnel talent de concepteur : les grands murs nord et sud sont construits selon les principes encore en usage à la fin de l'époque gallo-romaine, alternant les assises en petit appareil cubique, et les chaînes de brique. La double file de colonnes, dont les fondations étaient encore lisibles, ainsi que la base du dais circulaire disposé au-dessus du martyrium - fosse à reliques en parfaite concordance avec le texte - semblent avoir introduit quelques éléments de complexité dans l'espace intérieur. L'immense mérite de Victrice est d'avoir eu la volonté, et la capacité de donner à ce noyau de la "cité sainte" sa première ampleur, qui n'allait cesser de croître à chaque période faste de l'histoire de la cité.

Le maître d'ouvrage était à la fois le chef spirituel de la communauté, et probablement l'unique maître d'œuvre de la première création architecturale significative du siège épiscopal de Rouen. Nous pouvons aussi l'imaginer en maître de chantier, n'hésitant pas à prendre une part active aux travaux proprement dits.

Les siècles suivants restent malheureusement muets sur les maîtres d'œuvre. La forte personnalité de quelques évêques a permis à la "cité sainte" de grandir jusqu'à occuper une partie non négligeable de la ville à l'intérieur de ses murailles. Les maîtres d'ouvrage successifs ont complété ce premier noyau par l'ensemble des bâtiments qui constituent peu à peu le "groupe épiscopal", dont l'ampleur et la précocité viennent d'être révélées au cours des dernières années par l'archéologie, comparables à ce que l'on connaît de plusieurs autres groupes épiscopaux en Europe.

L'extension des responsabilités épiscopales dans l'administration de la cité, responsabilités caritatives entre autres, puis la création des collèges de chanoines entraîna le développement considérable des bâtiments. Rouen s'affirme comme l'un des premiers sites sur lesquels se met en œuvre la réforme dite de Chrodegang, avec la création d'un véritable enclos canonial, permettant l'instauration d'une intense vie communautaire. La *domus episcopi*, les trois sanctuaires, le baptistère, reliés par des galeries, forment au IX^e siècle un ensemble important, complété par l'Hôtel-Dieu implanté sur son flanc sud.

Les invasions Viking mirent à mal cette belle organisation, provoquèrent la ruine d'une bonne partie des bâtiments existants, et notamment de la basilique de Victrice, dont seuls les murs semblent être restés en place. La création du duché de Normandie, concédée par Charles le Simple, fut le signe d'un nouvel essor, que les ducs allaient asseoir en s'appuyant sur la structure ecclésiastique, après le baptême de

Rollon dans la cathédrale de Rouen, relevant les constructions épiscopales dévastées, dotant largement les anciennes institutions monastiques et en fondant de nouvelles.

Les textes s'accordent pour attribuer au duc Richard Ier la volonté de relever les constructions de l'archevêché de Rouen, volonté et moyens que l'installation sur le trône épiscopal de Robert, le propre fils du duc, allaient permettre de concrétiser. Seule la personnalité de l'archevêque émerge de cette vaste entreprise que représente l'édification de la cathédrale romane, commencée par Robert, et achevée par Maurille. Ce dernier préside à la consécration de l'édifice le 1er octobre 1063, et scelle symboliquement ses liens avec le duché en y transférant les corps de Rollon et de Guillaume Longue-Épée. Rouen s'inscrivait ainsi dans l'ample mouvement, décrit avec enthousiasme par Raoul Glaber dans les premières décennies du XIe siècle : "Comme approchait la troisième année qui suivit l'an mil, on vit dans presque toute la terre, mais surtout en Italie et en Gaule, rénover les bâtiments des églises ; une émulation poussait chaque communauté chrétienne à en avoir une plus somptueuse que celle des autres. C'était comme si le monde lui-même se fût secoué et, dépouillant sa vétusté, eût revêtu de toutes parts une blanche robe d'églises".

La prospérité du duché, sa place prépondérante dans cette partie du monde, les progrès de l'économie, des arts, et notamment de l'art de bâtir, l'ensemble de ces facteurs ne saurait expliquer les raisons de l'ouverture d'un nouveau chantier, moins d'un siècle après la consécration de 1063. Le robuste édifice roman aurait pu affronter le temps, nul désastre ne l'avait atteint, mais les esprits avaient singulièrement évolué.

On a peine à mesurer le formidable impact produit en 1144 par la cérémonie de la dédicace de l'abbatiale de Saint-Denis. L'abbé Suger, dans son église inondée de lumière, accueille abbés et évêques. Son ami Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen est parmi eux, et n'a de cesse de magnifier lui aussi l'Art et la Foi dans une nouvelle cathédrale. C'est sans doute Erwin Panofsky dans son ouvrage *Architecture gothique et pensée scholastique* qui a exprimé le plus profondément cette convergence de l'esprit et de la matière, appelée à introduire l'une des plus grandes révolutions artistiques, et à imprimer pour plusieurs siècles une formidable impulsion à l'architecture.

A cet avènement d'un nouvel art de bâtir allait correspondre la mise en place d'un véritable "système de production" de la cathédrale gothique touchant l'ensemble des domaines concernés, de la conception des projets

à la mise en œuvre des chantiers, sans omettre la mise en place des financements. La réflexion organisatrice qui préside à l'ouvrage gothique, le divise et le subdivise en parties cohérentes et articulées, est bien celle de l'esprit scholastique, qui "admet et exige une clarification gratuite de la fonction au travers de la forme, de même qu'il admet et exige une clarification gratuite de la pensée au travers du langage". Elle deviendra particulièrement exigeante pour chacun des acteurs de la création architecturale, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.

Dès 1145, dans cette fameuse lettre à Thierry, son ami l'évêque d'Amiens - lettre dont les accents sont curieusement proches du *Liber de rebus in administratione sua gestis*, dans lequel Suger relate son activité de constructeur de la nouvelle abbatale - notre archevêque de Rouen fait mention de très importants travaux en cours dans sa cathédrale. Il y relate l'attitude des fidèles, transfigurés et touchés par la grâce, attelés aux charrois pour l'accomplissement de cette grande œuvre.

S'agit-il de la construction de la tour Saint-Romain, qui s'élève à l'occident, totalement isolée de l'église dans un premier temps, ou plutôt des premières travées de la nouvelle nef ? Stylistiquement, à défaut d'autre preuve, ces deux éléments appartiennent bien à la seconde moitié du XIIe siècle. Hugues évoque bien dans sa lettre de 1145 la participation des fidèles au chantier, mais ne dit mot d'un quelconque maître d'œuvre, à moins qu'il ne suive l'exemple de Suger... Si telle était la réalité, le chantier se serait interrompu à sa mort, en 1164, comme à Saint-Denis en 1151. Or il se poursuit sans trêve : on sait que les restes de la nef romane sont abattus vers 1185 par l'archevêque Gautier le Magnifique, et que les travaux sont suffisamment actifs dans les dernières années de ce siècle, pour que le pape Innocent III invite encore les chanoines à consacrer une partie de leurs revenus à l'œuvre entreprise. Alors que la mort de Suger, en 1151, interrompt brutalement les travaux de l'abbatale, l'impulsion donnée par Hugues d'Amiens se poursuit à Rouen, assumée vraisemblablement par un maître d'œuvre de talent, dont le nom nous reste encore inconnu.

En 1200, alors que les trois premières travées nord et les quatre travées sud de la nef sont achevées, survient la catastrophe de l'incendie de la nuit de Pâques. Il détruit une partie de la ville, de la cathédrale et de son mobilier.

Une dernière fois, l'autorité ducale manifeste son intérêt pour la primatiale : Jean sans Terre apporte entre 1200 et 1204 les moyens financiers nécessaires à la reprise du chantier qui donnera à la nef de la

cathédrale le visage que nous lui connaissons. C'est dans cette nef, vraisemblablement achevée, que le roi de France Philippe-Auguste fait son entrée, après la chute de Château-Gaillard. C'est dans ces années qu'apparaît le premier maître d'œuvre connu, Jean d'Andeli, identifié par Charles de Beaurepaire.

Qui était-il, ce Jean d'Andeli ? Son patronyme nous livre-t-il son lieu de naissance ? Vient-il d'un séjour sur le fabuleux chantier de la forteresse dans laquelle le dernier duc avait mis ses ultimes espoirs ? S'il avait participé à l'aventure architecturale de Château-Gaillard, le nouveau maître de la Normandie ne lui en tint pas rigueur, bien au contraire... Nous savons seulement qu'il portait sans équivoque le titre de "cementarius, magister fabricae ecclesiae Rotomagensis" mentionné vers 1206-1207 dans une charte de l'abbaye du Tréport, document par lequel le doyen du chapitre de la cathédrale lui concédait le tènement d'une maison proche de l'abbaye de Saint-Amand.

Les instruments du nouveau mode de production architecturale sont désormais en place, sinon sous leur forme la plus accomplie, au moins dans une configuration parfaitement opérationnelle.

Tout d'abord, nous trouvons mentionnée la "fabrique" de la cathédrale, c'est-à-dire un organisme indépendant, doté de ressources propres aptes à servir l'exécution du programme du maître d'ouvrage. Les chanoines commencent à y tenir une place prépondérante : c'est en effet le doyen du chapitre qui signe l'acte de concession pour la maison occupée par Jean d'Andeli, toute proche du chantier, matérialisant ainsi son lien contractuel avec le maître d'œuvre.

Jean d'Andeli ne mena sans doute pas à son terme la reconstruction de la cathédrale selon le nouveau parti. En effet, en 1214 nous trouvons mention d'un autre maître d'œuvre, Enguerran, "magister operis beatae Mariae Rothomagensis". C'est à lui que l'abbé Richard de Saint-Léger confie la construction de la nouvelle église abbatiale du Bec, qu'il mènera avec une célérité et une efficacité remarquables puisqu'il achève en un peu plus d'un an "les grands murs de la nef, (...) et le portail occidental avec les deux tours".

On pourrait en conclure hâtivement que l'essentiel des travaux de la cathédrale de Rouen étaient à peu près achevés à cette date pour que le maître d'œuvre prenne en charge un chantier nouveau, et le conduise avec une rapidité exceptionnelle... Rien n'est moins sûr : les maîtres d'œuvre étaient rarement attachés à un seul chantier ou une seule fonction, leur

spécialisation le leur permettait, et notre Enguerran semble avoir eu une activité très irrégulière : ne voit-on pas les moines de l'abbaye du Bec le congédier à l'issue de la première phase du chantier - pourtant rondement menée - et confier l'achèvement de l'abbatiale à un autre maître d'œuvre, Gautier de Meulan ?

Il en fut peut-être de même à la cathédrale, puisque la dernière clef de voûte du chœur, aujourd'hui déposée, porte l'inscription "DURAND : ME : FECIT", situant sans équivoque, à cet emplacement symbolique au-dessus du maître-autel, l'importance du personnage qui signait cette œuvre. Signature de maître d'œuvre, ou signature de sculpteur ? Il semble, bien que nous soyons en présence du maître d'œuvre lui-même, retrouvé en d'autres circonstances sous le nom de "Durand le machon", illustrant semble-t-il les liens familiaux de cette catégorie de professionnels.

En effet, la maison concédée à Jean d'Andeli, près de l'abbaye de Saint-Amand, passe en 1233 entre les mains de Guillaume de la Porte, chanoine de la cathédrale. Cet acte requérait le consentement de la femme d'un certain "Durand le maçon, en sa probable qualité d'héritière et fille de l'ancien maître d'œuvre Jean d'Andeli..."

Achille Deville avait vu en Jean d'Andeli un ecclésiastique : l'Obituaire de la cathédrale lève toute ambiguïté, en mentionnant son épouse Emeline de Louviers. La profession de maître d'œuvre était désormais presque exclusivement une fonction exercée par les seuls laïcs, à l'inverse des siècles précédents.

Les constructions de l'ensemble archiépiscopal semblent avoir été menées à leur terme avant le milieu du XIII^e siècle : en 1247, Eudes Rigaud, l'infatigable visiteur de ses diocèses, où il ne cessera de prescrire les améliorations à apporter à chaque établissement, ne trouve aucune observation à faire sur la situation des bâtiments de l'archevêché et de la cathédrale de Rouen.

Dans la plupart des cathédrales du nord de la France, les premiers grands chantiers gothiques se terminaient tandis qu'à Paris le souverain prenait possession de la Sainte-Chapelle du Palais en 1248. Ainsi s'achevait un siècle au cours duquel les plus gigantesques travaux jamais entrepris avaient été menés à bien, en un moment de plénitude de la civilisation médiévale, portés par un peuple de croyants et de penseurs qui avaient réconcilié raison et foi, et s'étaient donné les moyens d'accomplir une œuvre sans égale. Jean Gimpel rappelle dans son ouvrage "Les bâtisseurs de cathédrales" qu'en l'espace de trois siècles, de 1050 à

1350, la France a extrait plusieurs millions de tonnes de pierre pour édifier quatre-vingts cathédrales, cinq cents grandes églises, et quelques dizaines de milliers d'églises paroissiales, qu'elle a charrié plus de pierres en trois siècles que l'ancienne Egypte en n'importe quelle période de son histoire. La cathédrale de Rouen est l'une des illustrations les plus significatives de ce mouvement.

La primatiale de Normandie avait atteint son envergure presque définitive, et désormais, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre consacreront leur ambition et leur talent à compléter et embellir le sanctuaire. L'implantation de l'ensemble archiépiscopal de Rouen, à quelque distance de l'enceinte urbaine, s'était avérée beaucoup plus favorable que dans nombre d'autres lieux, où l'expansion - on serait presque tenté de dire la "dilatation" - de l'espace de la cité sainte s'était heurté à la muraille de la ville, dont il avait fallu obtenir la destruction partielle ou le franchissement, source de lenteurs et de difficultés avec les autorités civiles. A Rouen, la cathédrale avait pu atteindre sans difficulté foncière son plein développement vers l'est, tandis que l'archevêque étendait progressivement ses propres bâtiments et jardins en cette direction, instituant de fait une véritable indépendance entre les espaces du prélat, et ceux du chapitre vers le nord et l'ouest. Voilà qui traduit bien le mode de fonctionnement de l'institution, dans laquelle le chapitre avait conquis l'essentiel des pouvoirs sur l'"Œuvre" de la cathédrale au détriment de l'archevêque. La cathédrale était désormais l'affaire du chapitre, qui délibérait dans sa salle capitulaire, au flanc nord du transept, non loin de l'"hostel de l'Œuvre" qui connut vraisemblablement plusieurs implantations dans la Cour d'Albane, là où les précieux espaces libres accueillait, comme encore aujourd'hui, le déploiement des chantiers, au milieu des bâtiments canoniaux.

Cette dichotomie a parfois donné lieu à des rivalités entre évêques et chanoines, mais dans la plupart des cas, le partage des responsabilités s'opérait en harmonie, après quelques confrontations plus ou moins pacifiques. L'accession au trône épiscopal de quelque ancien chanoine pouvait aussi conduire à de fructueuses réflexions. Ainsi, l'archevêque Guillaume de Flavacourt, issu du chapitre de Rouen, qui décide de s'intéresser au confort de ses anciens compagnons. Lorsqu'il cède au chapitre le terrain nécessaire à la création d'un accès commode à l'église, la future Cour des Libraires, il l'assortit tacitement ou explicitement de la transformation des façades nord et sud du transept, auquel l'un des plus talentueux maîtres d'œuvre de la cathédrale confèrera une splendeur nouvelle, où la sculpture et l'architecture déploieront une qualité inégalée.

Le successeur de Jean d'Andeli, Gautier de Saint-Hilaire, connu par l'acte d'août 1251 par lequel il prend à fief une maison sur la paroisse Saint-Michel, avait sans doute limité son action à la création des chapelles des collatéraux de la nef, divers aménagements dans les bâtiments canoniaux et notamment les premières travées d'un cloître resté à l'état d'ébauche.

C'est à un ouvrage beaucoup plus considérable que s'attaque Jean Davi, brièvement mentionné dans un document de décembre 1278, et nous aurions aimé connaître la personnalité et la formation de ce maître d'œuvre exceptionnel auquel on doit ces deux nouvelles façades du transept. Guillaume de Flavacourt prit sans doute un intérêt majeur à l'embellissement de sa cathédrale, servi par un maître tel que Jean Davi. Aux côtés de ces somptueuses façades du transept, la chapelle axiale apparaissait sans doute quelque peu modeste, à peine plus profonde que les deux chapelles voisines greffées sur le déambulatoire. Sûr de l'heureux résultat attendu de Jean Davi, en 1302, il sacrifie à nouveau quelques arpents de son archevêché pour permettre l'édification de l'admirable chapelle de la Vierge, qui se situe dans le même degré d'excellence que ses précédentes réalisations.

Les textes deviennent beaucoup plus abondants pour la seconde moitié du XIV^e siècle, et vont nous permettre de mieux appréhender désormais le contexte des chantiers de la cathédrale et de leurs acteurs. Après une longue période de silence, apparaît le nom de Jean Périer, qui prête serment devant le Chapitre : "Jean Périer, maçon (lathomus), a juré sur le Saint Evangile, l'an 1362, le douzième jour d'octobre, d'exercer fidèlement l'office d'appareilleur (officium apparitoris) suivant la coutume légale de cet office, et d'agir, autant qu'il sera en son pouvoir, pour l'utilité et l'honneur de cette église. Dans le cas où il ne pourrait empêcher le dommage et le déshonneur, il sera tenu de le dénoncer à Messieurs du Chapitre. Il devra en outre, dans l'exercice dudit office être diligent et fidèle comme le demande la nature de l'office". Le texte de ce serment d'un maître d'œuvre devant le chapitre est le premier qui nous soit conservé ; il nous apporte quantité de précisions sur l'exercice des fonctions du maître d'œuvre.

La prestation de serment est une "coutume légale", consacrée par le temps, à laquelle se sont soumis les maîtres d'œuvre successifs, établie depuis la reconnaissance de leur rôle. Il introduit des relations très étroites entre maître d'ouvrage et maître d'œuvre, mettant en évidence un lien beaucoup plus fort que celui du seul engagement d'un prestataire de service, faisant référence à l'honneur, à la fidélité. La dénomination de cet

office d' "appareilleur" peut surprendre, elle désigne en effet la pratique professionnelle la plus qualifiée dans la maçonnerie ; on s'attendrait à y trouver le qualificatif de "magister operis" ou "magister fabricae" déjà rencontrés chez Jean d'Andeli ou Gautier de Saint-Hilaire. Jean Périer est avant tout "lathomus", maçon, et prête serment en présence de "magistro Guillelmo de Baïeux, lathomo" - auquel il succède, selon toute vraisemblance - et dont il acquiert la dignité de "maître". Cette cérémonie a également pour témoin Pierre Viel, charpentier, avec lequel il aura à l'avenir à entretenir une collaboration des plus étroites, le premier étant tributaire de la qualité des échafaudages et des engins de levage du second. Nombre de fois, lors des expertises auxquelles ils sont appelés, les voix du maçon et du charpentier sont écoutées avec la même attention.

Certains des ouvrages réalisés par Jean Périer sont bien connus, comme le tombeau destiné à recevoir le cœur du roi Charles V, que lui commande directement le souverain dès 1368, et surtout les transformations de la façade occidentale où il ouvre le grand "O", la grande rose au-dessus du portail central. Quel était le degré de liberté du maître d'œuvre une fois le programme du maître d'ouvrage adopté et traduit en projet ? Nous verrons à de nombreuses reprises le chapitre consulter des experts extérieurs. Mais sur ce chantier de la façade occidentale, la délibération capitulaire du 24 décembre 1370 nous apprend que les chanoines se sont faits seuls leur opinion sur l'état de conservation du corps des quatre tourelles que Jean Périer souhaitait semble-t-il voir disparaître ou remplacer : elles seront donc maintenues. Le maître d'œuvre avait beau avoir la confiance du chapitre, maître d'ouvrage, celui-ci se réservait néanmoins le droit d'imposer son point de vue.

Faut-il considérer l'office de Jean Périer comme celui de l'"architecte" tel que nous le concevons aujourd'hui, chargé de la conception du projet puis de la direction du chantier ? Le terme d'architecte n'apparaît pas avant le XVIe siècle dans les documents relatifs à la cathédrale de Rouen. La première mention désigne très curieusement le menuisier Nicolas Castille, réalisant les grands vantaux du portail central... Jean Périer ne se contentait pas de concevoir, de produire les plans de l'ouvrage, de tracer les épures. Il œuvrait sur le chantier aux côtés des maçons ; il était lui-même sculpteur, et qualifié d' "imaginier" ; il reçoit entre Noël 1383 et Pâques 1384 vingt-cinq florins pour douze statues destinées à orner le portail de Saint Romain. Le chapitre lui fournissait d'ailleurs les règles, équerres, mais aussi les marteaux à son usage, attestant l'étendue de ses compétences, et avait mis à sa disposition une chambre attenante à la "loge aux maçons". Le maître maçon, comme nous le voyons

fréquemment, avait aussi la responsabilité du choix de la pierre en carrière : en 1386, Jean Périer se rend à cheval à Vernon pour y acheter la pierre nécessaire aux constructions de la cathédrale.

Son engagement auprès du chapitre en qualité de maître d'œuvre n'était pas exclusif, et n'aurait pu lui assurer des moyens d'existence suffisants en cette période malgré tout assez peu active, comparée aux siècles précédents. On le trouve ainsi à l'ouvrage sur d'autres chantiers rouennais comme le pont sur la Seine, au mois d'août 1386.

A sa mort, au début de l'année 1388, le chapitre appelle à sa succession Jean de Baïeux, qui prête serment le 29 mai. Jean de Baïeux appartient à une famille de maçons, bien connue à Rouen. Son père, Guillaume, avait travaillé pour le chapitre de la cathédrale, mais n'y avait pas laissé que de bons souvenirs, en raison de quelques retards qui le firent menacer d'excommunication. Les temps ont bien changé !... Il était néanmoins suffisamment digne de confiance pour être présent lors du serment de Jean Périer, paré du titre de "magister", aux côtés de Jean de Valle, procureur de la fabrique. Le texte du serment reprend pour l'essentiel celui de Jean Périer, avec cependant un contenu "moral" plus accusé encore, puisqu'il y est tenu "d'exercer sa charge avec attention et fidélité, comme il convient, et de faire ce qui est utile à la cathédrale autant que possible ; d'éviter de toutes ses forces à l'église les préjudices et la honte, et, s'il ne le peut, d'en faire part au chapitre", d'être "attentif et fidèle dans l'exercice, sous toutes ses formes, de sa charge, comme un homme juste et honnête nommé à de telles responsabilités doit le faire".

Jean de Baïeux, comme son prédécesseur, cumulera plusieurs charges : celle de "maistre des œuvres de machonnerie de la ville" mentionnée le 5 août 1389, mais surtout celle de maître d'œuvre sur le prestigieux chantier de l'abbaye Saint-Ouen, qu'il assumera durant plus de vingt ans. Il bénéficiait en outre de la confiance de l'archevêque, qui l'avait déjà chargé de divers travaux, tant au palais archiépiscopal qu'au château de Gaillon.

Pour la première fois, nous avons connaissance des conditions financières consenties au maître d'œuvre : Jean de Baïeux reçoit annuellement vingt francs d'or, auxquels s'ajoutent "cent sous tournois pour une robe" chaque année, gratification que nous retrouverons ultérieurement au bénéfice de ses successeurs. Il ne s'agissait là que des gages "ordinaires", il percevait en effet cinq sous tournois par jour "tam in faciando lineas et talia, quam operando de martello". Voilà qui nous indique l'étendue de ses tâches : on attendait du maître d'œuvre non

seulement qu'il dessine les plans, mais encore qu'il trace les épures et manie le marteau aux côtés des autres maçons...

Sa réputation et sa compétence étaient établies depuis longtemps, puisqu'on le voit également recevoir de Johan Traynel six francs l'an pour enseigner le "mestier de machonnerie" à son fils le jeune Robin Traynel, selon la tradition de l'"allouement" que nous retrouverons plusieurs fois chez lui et ses successeurs.

Jean de Baïeux conservera sa charge pendant dix ans. Son fils, Jean II, sans doute déjà très occupé par ailleurs, accomplira bien quelques travaux pour la cathédrale avec le charpentier Jean de Sotteville, mais se consacra essentiellement au chantier de Saint-Ouen, de l'église Saint-Maclou, et à divers ouvrages pour la ville de Rouen.

Jenson Salvart, qui lui succède en 1398 et prête serment le 13 mars 1398, n'appartient pas semble-t-il à une dynastie de maçons locaux, mais sa réputation dépassa bien vite les limites de l'ensemble archiépiscopal. Les travaux de la cathédrale sont assez peu importants à cette période : il est appelé en 1402 pour la construction de la chapelle des Cordeliers de Rouen, mais surtout devient en 1409 "mestre des œuvres" de Guillaume de Meulun, comte de Tancarville, aux côtés de Robert de Hellebuterne "maître des œuvres de maçonnerie de la ville de Paris". Sa mission de maîtrise d'œuvre semble avoir été d'une ampleur assez considérable au château de Tancarville, impliquant de fréquents voyages tant sur le site de l'estuaire de la Seine pour y conduire les travaux, tracer divers "trais de charpenterie", qu'aux carrières de Saint-Leu d'Esserent pour prescrire aux carriers l'usage des meilleurs bancs.

L'insécurité des lieux lui fait sans doute interrompre sa présence à Tancarville quelques années plus tard, pour prendre en charge d'importants projets rouennais. Dans le contrat de trois cent écus d'or qu'il signe en mars 1414 aux côtés de Martin le Roux, maçon, avec les trésoriers de l'église Saint-Maclou, n'y aurait-il pas le projet de reconstruction du somptueux édifice qui nous a été conservé ?

Jenson Salvart travaille épisodiquement sur le chantier de la façade occidentale, lorsque les travaux de construction du "nouveau palais" dont la charge lui est confié en 1421 par Henri V le lui permettent, mais l'inventaire de l'hôtel de la fabrique de la cathédrale dressé le 28 septembre 1425 nous laisse l'impression d'un lieu désert. Dans la "grant salle aux trais", on ne trouve guère qu'un coffre contenant quelques papiers, une table pour compter l'argent du tronc, des cordages et

quelques vieilles ferrailles, rien en tous cas qui incite à y voir un atelier productif, fournissant aux maçons les gabarits de bois pour le tracé des pierres à tailler. Ses gages traduisent la même impression, passant en mai 1438 de seize à douze francs, à comparer avec les vingt francs alloués à Jean de Baëux en 1388.

Son principal ouvrage, outre l'intervention sur la façade occidentale, concerne la modification des fenêtres du chœur "pour enrichir et ennoblir et plus enluminer" cette partie de l'édifice. Il s'adjoint pour cet ouvrage la collaboration d'un de ses anciens apprentis, Jean Roussel, en donne un dessin sur parchemin le 29 mai 1430, qu'il signe et fixe aux parois de la maison de l'œuvre. Quelle que soit sa grande expérience, Jenson Salvart n'hésite pas à s'attacher l'avis d'"autres maistres ouvriers et bachelers et experts es machonneries". Simple prudence, ou acte de diplomatie permettant de lever les éventuelles réticences du maître d'ouvrage ? Toujours est-il que ce texte fait état d'une active concertation, entre le chapitre et le maître d'œuvre dans un premier temps, puis d'un échange entre professionnels qualifiés, avant la présentation du projet. Décidément peu sûrs d'eux, ces messieurs du chapitre donneront quelques sous à des ouvriers travaillant à l'abbaye du Bec-Hellouin pour recueillir leur opinion.

Jenson Salvart était parvenu à un âge avancé et les travaux n'avançaient guère. Les ouvriers travaillaient sans enthousiasme, avec des horaires peu rigoureux : rien n'y fit, ni la pose d'une horloge dans la loge des maçons, ni l'élaboration d'un nouveau règlement concernant leur activité. Il n'est pas même sûr que leur convocation devant le chapitre arrangea les choses. Salvart sembla à la fin de sa vie se passionner pour d'autres sujets, comme l'expertise de la stabilité de la croisée du transept de l'abbatiale Saint-Ouen, qu'il mène avec son associé Jean Roussel et Simon Le Noir, pour assister son collègue Alexandre de Berneval.

C'est tout naturellement à Jean Roussel, son fidèle collaborateur, qu'est confié l'office de maître des œuvres de maçonnerie de la cathédrale, que la mort interrompt après moins d'un an d'exercice.

Son successeur Geoffroi Richier, nommé le 1er février 1451, laissa lui aussi peu de choses, donnant semble-t-il la préférence aux commandes du cardinal d'Estouteville pour le château de Gaillon ou le palais archiépiscopal.

Ces ternes années allaient céder la place à une période extraordinairement féconde, dominée par les personnalités de Guillaume

Pontifs, et de Jacques et Roulland Le Roux, qui illustrèrent avec éclat ce que pouvaient être les relations parfois complexes entre maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.

Guillaume Pontifs prête serment dans la salle capitulaire le 17 mai 1462, et consacra trente quatre années au service de la cathédrale. Le chapitre commençait alors à se préoccuper de donner à la tour Saint-Romain un couronnement digne d'elle. Le maître d'œuvre consacra quelque temps et de faibles moyens à reprendre et parfaire les fondations de la tour, pendant que les finances du maître d'ouvrage étaient sérieusement obérées par la construction des stalles du chœur. Prudent, le chapitre assura d'abord le financement de l'opération par le recours à l'emprunt, autorisé par la délibération du dernier jour de février 1468, et définit un programme très strict, limitant le couronnement de la tour à une simple terrasse sur l'étage à ajouter, à l'exclusion de toute couverture en pavillon, qui avait pourtant la préférence de Guillaume Pontifs.

Le 17 avril 1469, l'architecte de la ville de Rouen exprime au chapitre - rassuré - sa satisfaction au vu des travaux en cours. Mais le maître de l'œuvre conduit son chantier sans enthousiasme, rêvant toujours de son projet de pavillon, au point que les chanoines se sentent obligés de lui rappeler les sévères contraintes du programme... Le doute s'installe pourtant chez le maître d'ouvrage sur les restrictions apportées au projet. On envoie quatre chanoines recueillir l'avis de quelques bons amateurs d'architecture en la ville de Rouen. Le 22 juin, le chapitre se rallie à la proposition initiale de Guillaume Pontifs, qui dresse enfin son pavillon d'ardoise et de plomb, au prix de l'effondrement des finances du maître d'ouvrage...

Guillaume Pontifs, fortifié dans sa position par cette réussite, réalise ensuite quelques projets plus modestes, mais où son talent peut donner sa juste mesure. Par chance, ils nous sont presque tous conservés : la nouvelle Bibliothèque, ou "Librairie" en 1477-1478, et son escalier d'accès en 1479, sur lequel le maître d'œuvre se laisse à nouveau aller à quelques travaux supplémentaires, et reçoit les reproches du chapitre... Il entreprend ensuite la délicate clôture de la chapelle du revestiaire, financée par les libéralités du chanoine De la Rose, où ses armes parlantes ponctuent la modénature gothique, fruit de onze journées de travail du maître d'œuvre dans la "grant'chambre aux trais". Il manquait à la cour des Libraires une clôture à la mesure du raffinement du portail et de la nouvelle Librairie : un projet de porche monumental à deux portes est approuvé par les chanoines le 13 septembre 1481 - un peu rapidement puisqu'une nouvelle discussion s'engage au cours du chantier sur

l'ouverture d'une porte, non prévue initialement, et percée sans l'accord du maître d'ouvrage... Mais le maître d'œuvre garde toute la confiance du chapitre, où les intendants de la fabrique l'invitent à arbitrer un différend avec le sculpteur Raymond des Aubeaux à propos de l'une des statues de ce porche.

La fièvre de construction avait repris avec la paix et la prospérité retrouvées, et la façade de la cathédrale affichait sa dissymétrie : la construction d'une tour sud devait déjà depuis quelques temps exciter les esprits, et la compétence de Guillaume Pontifs reconnue au cours des dernières décennies incita le chapitre à se lancer dans l'aventure.

Le financement de la Tour de Beurre fut réglé en partie par l'archevêque Robert de Croixmare, comme on le sait, en y affectant le produit des aumônes versées au titre de la dispense d'utilisation de beurre et de lait en Carême, auxquelles s'ajoutèrent d'autres sources de financement exceptionnelles. Cette aventure allait durer trente ans, et illustrer la complexité des rapports entre un maître d'ouvrage, le chapitre, et ses trois maîtres d'œuvre successifs, Guillaume Pontifs, Jacques Leroux, puis son neveu Roulland Leroux, rapports empreints de prudence, de méfiance parfois pour le premier, d'ambition, d'audace et de volonté pour les trois autres.

Le 6 octobre 1485, Guillaume Pontifs présente ses premières esquisses au chapitre, qui lui demande le 18 décembre d'affiner le projet en vue de le soumettre à l'avis de personnalités compétentes, dont l'architecte de la ville de Rouen Pierre Le Signerre, comme il l'avait fait pour le couronnement de la tour Saint-Romain. Le projet est accepté, et les travaux sont menés bon train. Mais dès le mois de mars 1486, le chapitre s'inquiète de l'ampleur de la dépense prévisible, en raison de la surcharge décorative de la construction : il réitère ses mises en garde le 30 septembre 1488, reprochant à Guillaume Pontifs de ne pas assez surveiller les ouvriers. Leur salaire est diminué en conséquence, leur nombre réduit, ils sont enfin congédiés, tant pour les reproches qui leur étaient faits que pour les difficultés du financement de la tour. On sent le vieux maître d'œuvre s'éloigner peu à peu de son dernier grand chantier, même après la reprise des travaux, entouré pourtant de l'estime du maître d'ouvrage. Tout nous indique chez Guillaume Pontifs un homme très proche de ses compagnons d'atelier, travaillant au milieu d'eux, dans une convivialité que révèlent les comptes à plusieurs reprises, lorsque le chapitre leur octroie quelques sous "pour aller boire ensemble" à l'issue d'une visite de chantier, ou de l'inspection de quelques experts,

oulorsqu'avec les huchiers taillant les stalles du chœur, ils partagent le "mouton de l'Ascension" ou le "vin de la Saint-Martin".

Le chapitre lui donne un successeur le 17 février 1496, en la personne de Jacques Le Roux, maître d'œuvre chevronné qui venait de terminer la chapelle absidale de l'abbaye de la Trinité à Fécamp. On met à sa disposition une maison de la cour d'Albane, pour compléter ses modestes gages de cinq sous par jour, on rogne sur tout, car les finances ne sont guère florissantes compte tenu de la charge du chantier. Sur la tour de Beurre, les chanoines lui font les mêmes reproches qu'à Guillaume Pontifs protestant contre l'excès de finesse de l'ouvrage jusque dans les parties les plus élevées, loin du regard, et rendues plus fragiles...

En 1499, alors que l'édifice s'élève déjà à grande hauteur, le chantier est interrompu par les difficultés financières, mais aussi - à nouveau - par les hésitations du maître d'ouvrage sur la manière de terminer la tour : terrasse, ou pavillon, le débat de la tour nord reprend dans les mêmes termes sur la tour sud... Comme à l'habitude, les chanoines prennent avis et conseil, se décident le 30 mai pour une simple terrasse, orientation confirmée le 15 juin à la suite d'une visite d'experts. Cela ne plaît guère à Jacques Le Roux, qui réclame une nouvelle visite de la tour. Sur une décision aussi importante, on serait en droit d'entendre l'opinion de l'archevêque surtout lorsqu'il s'appelle Georges d'Amboise. Son silence, jusqu'en 1501, où il semble pencher en faveur d'une toiture en pavillon, exprime bien l'indépendance du chapitre par rapport au prélat. Les rapports s'enveniment, au point que le 21 août 1499, notre maître d'œuvre est sommé de quitter la maison qu'il occupe au pied du chantier. Nouvelles expertises, nouvelles délibérations, on passe alternativement de la terrasse à la flèche de pierre, sans parvenir à une opinion bien tranchée, sauf pour écarter le projet de pavillon.

Le 31 mars 1501, on demande à Jacques Le Roux de produire le dessin d'une flèche de pierre. Le 7 avril sont présentés aux chanoines un projet de terrasse, et un projet de flèche qui recueille l'opinion favorable des maîtres-maçons de la ville - confraternité oblige. Peine perdue, le chantier reste fermé, malgré le nouveau projet sur parchemin présenté par Jacques Le Roux en mars 1504. Une nouvelle rencontre d'experts en 1505 tourne encore à l'avantage de la flèche, qui semble cette fois devoir triompher. C'est en définitive la solution d'une courte flèche de pierre qui prévaut, somptueusement entourée d'une couronne de pierre ouvragée, héritée de celle qui vient d'orner la croisée de l'abbatiale Saint-Ouen. La cathédrale était enfin achevée dans toutes ses parties. A l'œuvre de création allait succéder l'œuvre de restauration.

Le chapitre se voyait pourtant contraint d'ouvrir un nouveau chantier sur la façade occidentale, dont la partie centrale et les premières voûtes de la nef menaçaient ruine. Le projet d'un nouveau portail est fourni le 4 janvier 1508 : il porte encore le nom de Jacques Le Roux. Le 27 janvier, les plans sont exposés à l'Hôtel de Ville, alors que le maître d'œuvre vient de céder la place ce même jour à son neveu et collaborateur Roulland Le Roux qui s'illustrera tant à la cathédrale qu'au Palais de Justice, plus proche sans doute que ses prédécesseurs du cardinal-archevêque.

Les chanoines donnèrent le programme iconographique du nouveau portail, déterminant les "hystoires à représenter", et Georges d'Amboise contribua largement au financement de l'ouvrage, achevé vers 1514, non sans quelques nouvelles récriminations du chapitre sur l'excès de finesse du décor.

Autre catastrophe, en 1514 lorsque le 4 octobre la vertigineuse flèche de bois et de plomb, sur la croisée du transept, est détruite par un incendie. Roulland Le Roux est chargé de la restauration de la tour lanterne, mais ne peut se contenter d'une simple "restauration". Il surélève les maçonneries d'un étage complet, en dépit de l'opposition des chanoines, et s'en défend en déclarant avoir œuvré "ad sumptuositatem et decorem ecclesiae". Il rêva à nouveau d'y édifier une flèche de pierre, mais cette fois le chapitre eut le dernier mot : la flèche de bois et de plomb proposée par le maître-charpentier Martin Desperrois sera réalisée par Robert Becquet en 1542. Immodeste, ou plutôt soucieux de veiller à jamais sur ses œuvres, c'est sans doute sa propre image qu'il place à l'angle nord-ouest de la tour-lanterne, et, très discrètement, sur le tombeau de Georges d'Amboise auquel il contribua largement semble-t-il, toujours en butte à la méfiance sinon à l'hostilité des chanoines.

La maison de l'Œuvre et la loge des maçons ne devait plus connaître grande animation au cours des siècles suivants, et les campagnes de travaux se bornèrent pour l'essentiel à des interventions d'entretien, qui n'ont pas donné figure à quelque grand maître d'œuvre, dont nous aurions pu tenter de cerner la personnalité, ni ses rapports avec le maître d'ouvrage.

Seuls quelques noms, ou dynasties de simples maçons, de "maîtres de l'œuvre", de "maîtres-maçons du chapitre" jalonnent cette longue période. Jacques, Guillaume et Pierre Tourmente entre 1591 et 1619 ; Guillaume, Jacques et Vincent Gravois entre 1654 et 1702 ; Jacques et Nicolas Cécile entre 1734 et 1738.

Je ne peux, à ce stade de mon propos, résister au plaisir de signaler la première "visite académique" de la cathédrale de Rouen, relatée dans le procès-verbal de la séance de l'Académie royale d'Architecture tenue le 28 août 1678. On y découvre en effet la première analyse de la façade occidentale, où les académiciens se penchent avec attention sur les pierres de Vernon et de Saint-Leu dont ils comparent les mérites, et détaillent les différents étages de la tour Saint-Romain, en constatant l'état assez pitoyable de l'édifice...

Cinq ans plus tard, en 1683, un effroyable ouragan venu de l'ouest dévaste la Normandie et frappe durement la cathédrale : entre autres dégâts, trois des quatre campaniles de la façade ouest s'abattent sur la nef, crèvent les voûtes, endommagent le grand orgue. Signe des temps difficiles que connaît alors la cathédrale : le monument restera ainsi mutilé pendant plus de deux siècles, pointant sur le parvis les chicots meurtris de ses trois tourelles. Faut-il le regretter ? L'architecture de la cathédrale échappe ainsi aux transformations, les archevêques se préoccupent davantage de leur palais, et le chapitre de l'embellissement du sanctuaire. Retables somptueux, grandes peintures et tapisseries renouvellent le décor médiéval, non sans dommages, au prix de la perte des plus riches éléments comme le tombeau du cœur de Charles V, ou la belle clôture de chœur...

Les grands architectes de la ville ne sont pas absents des ouvrages conduits sur l'ensemble archiépiscopal : Antoine-Mathieu Le Carpentier, né à Rouen en 1709 travaille à l'archevêché en 1742. Il est reçu à l'Académie royale d'Architecture en 1755, membre associé de l'Académie de Rouen l'année suivante, avant de présenter aux édiles le projet d'un nouvel Hôtel de ville le 1er juillet 1756.

Lorsque les chanoines décident la construction d'un nouveau jubé, ils font appel à un autre membre associé de l'Académie de Rouen, Guillaume-Martin Couture, qui avait pris goût aux colonnades sur le chantier de l'église de la Madeleine à Paris, aux côtés de Contant d'Ivry. Celles qu'il propose pour le jubé de la cathédrale ne sont pas du goût de tous, et notamment d'un autre architecte rouennais, fameux amateur de colonnes, Jean-Baptiste Le Brument. Ce dernier, qui montait à ce moment les colonnes du portique de l'église Sainte-Madeleine de Rouen critique vertement dans une lettre du 3 juillet 1773 le projet d'un "jubé dans le style moderne, qui selon lui contrasterait fâcheusement avec l'architecture gothique de l'édifice". Il se prononce sans ambiguïté pour le dégagement du chœur : "la démolition de l'ancien jubé vient d'être faite. Comment

vous exprimerai-je mon extase et l'admiration dont j'ai été saisi à l'aspect de la grandeur et de la majesté de ce monument ?"

Les années révolutionnaires ne laissent guère de place aux maîtres d'ouvrage et aux maîtres d'œuvre : les cathédrales survivent au milieu de la fureur des temps, et se préparent à affronter un siècle où va se former l'image d'édifices mythiques dont nous venons à peine de nous dégager. En France - à Notre-Dame de Paris, en Allemagne - à Cologne, en Italie - à Milan, sans perdre sa signification originelle, la cathédrale acquiert une dimension nouvelle, par la vision qu'en donnent les premiers romantiques, par l'impulsion des pouvoirs politiques successifs, de leurs administrations, et par l'action de quelques figures emblématiques au nombre desquelles les architectes tiennent une place très importante.

Le Concordat de 1809 marque effectivement une rupture considérable. Le maître d'ouvrage n'est plus la fabrique, aux mains du chapitre, lui-même émanation de la hiérarchie ecclésiastique. C'est l'Etat, et l'Etat central qui assume désormais cette mission par le canal des préfets, en bonne intelligence dans la plupart des cas avec les titulaires des sièges épiscopaux. La France redécouvre le Moyen Age, un art "national" transfiguré par le "Notre-Dame de Paris" de Victor Hugo. La cathédrale était un symbole religieux, elle était la Jérusalem céleste, elle devient un symbole politique, porteur des équilibres entre pouvoir civil et pouvoir religieux, entre gallicans et ultramontains, symbole porteur des antagonismes ou de la cohésion de la communauté. Elle devient symbole architectural du monument "total" où tous les arts se fondent en une expression unique et multiforme, et accède au rang de symbole de la mémoire de cette collectivité nationale, dont elle porte souvent les plus vénérables traces monumentales au cœur des cités.

L'Etat, maître d'ouvrage désormais, devient tout au long du XIXe siècle un partenaire assez anonyme, représenté par les différents services qui auront successivement la charge des cathédrales, entouré des commissions qui auront à débattre de la programmation et du contrôle des travaux. Les cathédrales sont devenues des enjeux de tutelle administrative, mais aussi des enjeux politiques, heureusement enrichis, au-delà de leur dimension spirituelle par de nouvelles approches sur leur signification d'objets de mémoire.

Cette primauté de l'Etat a eu pour conséquence inattendue de rétablir celle de l'évêque dans sa responsabilité envers l'édifice, alors que depuis près de six siècles, elle était devenue presque exclusivement celle du chapitre. L'évêque est devenu l'interlocuteur exclusif du préfet pour les

questions intéressant sa cathédrale, avant l'arbitrage du ministre, avec cependant une nuance essentielle, que traduit très nettement une circulaire ministérielle de 1820. On y lit en effet que "Les évêques sont les premiers et les meilleurs juges, sinon de ce que la conservation des bâtiments ou la perfection du goût peut réclamer ; du moins, de ce qui est convenable (...) pour les cérémonies dans les cathédrales". Voici donc tracé avec netteté les contours des responsabilités de chacun : on y trouve affirmée la responsabilité du préfet pour ce qui concerne la domanialité publique, et celle de l'évêque pour celle de l'utilisation culturelle.

La vision poétique de la cathédrale, dans les premières décennies de ce siècle, intègre peu à peu une approche historique, sous la pression des premiers archéologues, affirmée et peu à peu renforcée par les missions confiées aux inspecteurs des Monuments Historiques à la suite du rapport de François Guizot, à partir de 1830, puis par l'institution d'une "Commission des Monuments Historiques" en 1837. Le double statut d'édifice diocésain, sous la responsabilité de l'administration des Cultes, et d'édifice classé sur la liste des Monuments Historiques, conduisit à une succession de conflits de compétence entre le conseil des Bâtiments civils et l'administration des Monuments Historiques. La présidence commune de ces deux instances par le même conseiller d'Etat Vatout avait facilité leur collaboration. La création d'un ministère des Travaux publics, auquel fut confié désormais le conseil des bâtiments civils, mit fin à cette collaboration, et instaura un climat de défiance réciproque. Prosper Mérimée, inspecteur des Monuments Historiques, avait sur cette question une vision prémonitoire, estimant inéluctable la fusion de ces deux instances. Il annonçait cette réforme comme décidée, dès 1840, mais il faudra attendre la loi de 1905 sur la séparation de L'Eglise et de l'Etat pour qu'elle entre dans les faits.

A l'exception de quelques missions particulières confiées directement par le ministre, les maîtres d'œuvre, architectes des édifices diocésains, ont été jusqu'en 1849 désignés par les préfets, en accord dans la plupart des cas avec les évêques, et choisis généralement parmi les architectes locaux. Leur compétence était variable, notamment dans le domaine de la connaissance de l'architecture médiévale, et conduisit l'Etat à placer les nominations sous la responsabilité directe du ministre en 1849. Ces dispositions eurent pour effet d'imprimer une politique forte qui déboucha sur l'élaboration d'une véritable doctrine de la restauration des monuments anciens, forgée et modelée par les puissantes personnalités des architectes ainsi désignés.

Comment ces bouleversement se traduisent-ils à Rouen ? L'action administrative est une chose, mais parfois les événements en décident autrement. La foudre, qui frappe le 15 septembre 1822 la flèche de la cathédrale de Rouen, anéantit la tour, et la vertigineuse aiguille de bois et de plomb érigée trois siècles plus tôt par Robert Becquet, allait faire de la primatiale de Normandie l'un des lieux de débat les plus féconds sur la création et la restauration, la tradition et l'innovation. Les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre n'en ont pas été les seuls acteurs, et l'on peut discerner dans cette aventure de la construction de la nouvelle flèche, à quel point la cathédrale est bien l'affaire de tous, élus, amateurs d'art, citoyens, pour qui l'image de leur ville s'identifie à leur cathédrale.

Les débats autour du projet et de sa réalisation ont revêtu une ampleur sans précédent : tout d'abord par la durée effective du chantier, puisqu'il s'étale sur plus d'un demi-siècle, avec une interruption totale des travaux pendant près de vingt-cinq années, propices aux remises en cause, aux invectives et aux joutes passionnées. Ensuite par la personnalité du maître d'œuvre, qui met en lumière une question essentielle, toujours d'actualité en matière de création architecturale, celle du débat entre l'architecte et l'ingénieur, particulièrement intéressant à suivre en ce siècle innovant.

L'architecte départemental des bâtiments civils Jouanin, en 1822, était architecte de la cathédrale de Rouen. La gravité de la situation imposait l'intervention d'un architecte confirmé, apte à prendre en charge les conséquences de la catastrophe. Sur ordre du ministre de l'Intérieur, Jean-Antoine Alavoine, qui réalisait à ce moment d'importants travaux sur la cathédrale de Sées, est envoyé à Rouen six jours après l'incendie. Jouanin reste chargé de la réparation des combles et des couvertures endommagées, et Alavoine rend son premier rapport au préfet de la Seine-Inférieure dès le 6 octobre 1822.

Six mois plus tard, il présente deux projets pour le couronnement de la tour-lanterne : le premier reproduit fidèlement l'ouvrage de Robert Becquet, bien connu par les gravures et par les plans qui en sont conservés ; le second - pour lequel il marque sans équivoque sa préférence - est celui d'une gigantesque flèche de fonte, dans lequel il tente de concilier la recherche d'une unité formelle du monument, et le progrès technique offert par l'usage exclusif du métal. Sa démonstration ira jusqu'à développer quelques arguments inattendus, conjuguant ce que Jean-Philippe Desportes a appelé "l'utilité religieuse", et la "fonction scientifique et pratique". Non seulement, écrit Alavoine, "ces flèches élevées (...) diminuent d'autant l'espace qui sépare le chrétien prosterné au pied des autels du séjour de la divinité", mais encore la girouette de la

flèche sera "capable d'indiquer aux navigateurs la véritable direction du vent, ce que l'on obtiendrait pas toujours de girouettes abritées par les coteaux voisins".

Oublions les girouettes, et même le minuscule observatoire météorologique par lequel il se sentait obligé de justifier la petite lanterne du sommet, pour revenir sur l'unité formelle, souci qui précède de beaucoup la théorisation de ce principe, mais surtout sur l'usage de la fonte de fer. Alavoine architecte, ou Alavoine ingénieur ? Cette question illustre le débat qui s'est instauré dès l'origine entre l'Ecole des Beaux-Arts, d'où sortent les architectes, et l'Ecole Polytechnique, où sont formés les ingénieurs. Les uns sont censés s'adonner limitativement à l'"architecture", et les autres ne feraient que de la "construction". Alavoine, pur produit de l'Ecole des Beaux-Arts, échappe à cette querelle : n'était-il pas lui-même, précisément, chargé de l'enseignement de l'architecture à l'Ecole Polytechnique ?...

Son projet novateur emporta l'adhésion du maître d'ouvrage, mais aussi celle d'une grande partie des Rouennais, pour lesquels la cathédrale sans sa flèche n'était plus leur cathédrale. On imagine mal aujourd'hui ce que représenta à cette époque la décision de reconstruire une flèche, la première depuis la Révolution, qui allait être suivie de tant d'autres tout au long du XIXe siècle. Elle est prise contre l'opinion de Quatremère de Quincy et de l'Académie, engoncés dans le respect des dogmes du néoclassicisme, pour lesquels ces flèches étaient le parangon d'un gothique abhorré. Le manifeste architectural se doublait, aux yeux des fervents du "gothic revival" d'une trahison à l'encontre de l'unité de style, et du respect des techniques traditionnelles. Viollet-le-Duc sera l'un des pourfendeurs les plus acharnés de la flèche d'Alavoine, cette "aventure" dans laquelle on trouvait à la fois l'inspiration de la flèche centrale en pierre de la cathédrale de Salisbury, respectant le "caractère dominant" du XIIIe siècle à Rouen, mais aussi celle des flèches ajourées de la fin du Moyen Age utilisant le bois et le plomb. Le respect des techniques traditionnelles eût imposé la pierre, ou le bois et le plomb. Pour Didron et quelques autres, "ce monstrueux accouplement du fer avec la pierre" leur donnait le sentiment d'enfreindre les lois fondamentales de la nature.

La mort d'Alavoine le 6 mars 1834, et la méticulosité dont il avait entouré la réalisation de son œuvre, l'empêchèrent de conduire le projet à son terme. Aucun maître d'œuvre spécialement chargé de la flèche ne fut désigné, et la succession de Jouanin se fit dans un contexte difficile, au milieu de revendications d'arriérés d'honoraires et d'apurements de comptes. La succession, assurée en 1835 par MM. Pinchon et Dubois se

termina aussi mal : ils furent démis de leurs fonctions en 1849, au profit de MM. Barthélémy et Demarest. Il faut dire que la situation n'était guère brillante : le 26 septembre 1847, Mgr de Bonnechose adresse une lettre désabusée au Ministre de la Justice et des Cultes dans laquelle il se plaint qu'"on se préoccupe péniblement à Rouen de l'état de notre belle cathédrale. De grands travaux s'exécutent sur divers points de la ville elle-même (...) et la Métropole reste toujours la même, toujours dégradée, toujours menaçante. On ne s'occupe plus de la flèche, on ne sculpte plus les clochetons du portail". Rien n'y fit, et, en 1848, les travaux de la flèche arrêtés au niveau du lanternon, s'interrompent pour un quart de siècle. Il faudra toute l'énergie convaincante du chanoine Louis Robert, intendant de la cathédrale de Rouen, architecte et ancien condisciple à Polytechnique de l'économiste saint-simonien Michel Chevalier, pour obtenir en 1875 la poursuite des travaux.

Barthélémy et Demarest conduisirent néanmoins d'importants travaux de restauration sur l'ensemble de l'édifice, scrupuleux et respectueux pour l'essentiel, mis à part l'usage immodéré de la pierre du bassin de l'Oise. Beaucoup plus facile à travailler que la pierre de Vernon, ce choix malheureux est à l'origine d'une bonne partie de nos déboires actuels sur l'édifice.

En 1862, la cathédrale est inscrite sur la liste des Monuments Historiques dressée cette année-là, ce qui a pour effet d'instaurer enfin une vigilance plus grande sur l'édifice, déjà placé cependant sous la maîtrise d'œuvre de deux excellents praticiens de l'architecture gothique. Leurs restaurations, puis celles de Louis Sauvageot de 1884 à 1904 sont pour l'essentiel d'une grande fidélité. J'en veux pour exemple la restitution de l'un des remplages de la façade occidentale, réalisée en réincrustant dans les parties neuves - avec force joints de plomb coulé - les minuscules fragments découverts dans les étages de la tour de Beurre, attestant la rigueur de la démarche. La seule erreur "magistrale" commise à cette époque fut d'inventer, selon le projet déposé par Alavoine en 1834, deux monstrueux contreforts de part et d'autre des portails latéraux de la façade occidentale, à l'imitation de ceux que Roulland Le Roux avait implanté de part et d'autre du portail central. Erreur gommée par Louis Sauvageot qui procède à leur démontage, le premier en 1898, puis le second en 1903. Les travaux des successeurs de Sauvageot, Henri Chainé de 1904 à 1909, Colin et Auvray jusqu'en 1938 furent essentiellement consacrés à la maintenance de l'édifice.

La nomination de l'architecte en chef des Monuments historiques Albert Chauvel, en 1938, allait ouvrir une période de trente-cinq années à

la fois tragiques et fécondes. Années d'épreuves, marquées par des destructions successives : elles commencent en juin 1940 avec l'incendie des combles du bas-côté sud et de l'échafaudage enserrant la base de la tour de Beurre, suivies des années sombres de l'Occupation. Les premières plaies sont soignées, charpentes et couvertures rétablies sous la direction de l'architecte. Les parties les plus délicates de l'édifice avaient été protégées par des sacs de sable ; les tympanes et portails, les tombeaux de la chapelle de la Vierge disparaissaient sous cet amoncellement. Sous l'impulsion de Jean Lafond, auquel on doit le sauvetage de toutes les verrières anciennes de notre région, l'ensemble des vitraux de la cathédrale avait été déposé en quelques semaines, dès 1939, donnant à l'édifice une atmosphère livide, face au champ de ruines sur son flanc sud, dans l'attente anxieuse d'un nouveau cataclysme. Le bombardement de la nuit du 18 au 19 avril 1944 anéantit totalement le bas-côté sud, épargnant une chapelle dont les deux arcs-boutants vont à eux seuls contenir le déversement des voûtes de la nef. Il frappe le chœur et le transept, déstabilisant l'équilibre de la tour lanterne et de la flèche. Le 1er juin, des flammèches provenant de l'incendie de la ville embrasent la tour Saint-Romain. Le grand comble de Guillaume Pontifs est la proie des flammes, la charpente incandescente s'effondre sur le beffroi. La tour n'est plus qu'un immense brasier auquel la fusion de l'airain des cloches donne une sinistre lueur verdâtre, tandis que le feu se communique au comble du bas-côté nord, puis aux bâtiments canoniaux et à la salle d'Albane.

La cathédrale n'avait pas connu semblable désastre depuis l'incendie de Pâques 1200, désastre qui menaçait de s'étendre à la ruine totale de la nef et du transept si des mesures de confortation n'étaient pas prises immédiatement. Survivre à ce cataclysme supposait à la fois des moyens exceptionnels certes, mais avant tout une volonté farouche, servie par des compétences hors du commun. Deux compétences, celles d'Albert Chauvel, l'architecte maître d'œuvre, et celle de Georges Lanfry, unies dans une seule volonté... On a souvent relaté ces premières journées d'angoisse et de courage, la pose des premiers étaitements sous les voûtes instables ; mais je crois surtout devoir m'étendre quelques instants sur la personnalité de Georges Lanfry.

J'ai parlé de quelques maîtres d'ouvrage ayant assumé une large part de la maîtrise d'œuvre : la personnalité de Georges Lanfry échappe aux classifications habituelles. Attributaire de marchés de travaux sur la cathédrale depuis de longues années, et de bien d'autres travaux sur les monuments historiques de la région, l'homme d'action se doublait d'un homme de foi et d'un homme de science, qui ne pouvait concevoir d'apporter à la cathédrale de Rouen une simple prestation de service. Sa

passion pour l'archéologie, pour l'histoire du monument, le distinguaient déjà d'un entrepreneur ordinaire. Dès 1931, il avait obtenu de l'Etat l'autorisation de mener avec ses propres moyens, et à la condition de ne point perturber le service de la cathédrale, d'explorer les substructions du chœur roman.

Le défi à relever était à sa mesure, et Georges Lanfry mena, jusqu'à la réouverture solennelle de la cathédrale le 24 juin 1956 un chantier d'exception. Il y releva des ruines, certes, mais fit surtout de ces années une véritable œuvre de renaissance du monument, accumulant les observations sur l'édifice, intégrant l'apport de l'archéologie au travail du restaurateur, mettant en place les premières modalités d'accueil des visiteurs, missions que l'Etat n'était alors pas en mesure d'assurer. Georges Lanfry, au cours de ces années, participa activement à la maîtrise d'œuvre, effaçant et débordant largement les contours du rôle traditionnellement assigné à l'entreprise. Jamais sans cette collaboration confiante avec Albert Chauvel, ce gigantesque chantier n'aurait pu être mené en à peine dix années. Mais, regardons quelques siècles en arrière, sommes-nous si loin de ces maîtres-maçons qui jusqu'à la Renaissance maniaient avec la même dextérité le marteau, le ciseau, la règle et le compas ?

Le maître d'ouvrage, l'Etat, était bien lointain. Dans ce domaine encore, l'action du maître d'œuvre fut déterminante ; outre la conception et la direction des travaux, Albert Chauvel se révéla un interlocuteur persuasif auprès des services ministériels, pour la mise en place des moyens financiers nécessaires. La renaissance du monument en 1956 fut - on le voit bien - le fruit de l'action tenace et ambitieuse de ces deux hommes, entourés de leurs collaborateurs architectes, Paul Franchette puis André Grégoire, des talentueux et modestes artisans et artistes de cette restauration, action soutenue sans relâche par Mgr Martin auquel revenait la joie de célébrer la réouverture de la cathédrale.

L'essentiel des efforts avait porté sur la restauration des volumes intérieurs ; le clos était assuré, le couvert était très précairement maintenu, les façades et superstructures étaient pour la plupart dans un état de vétusté avancée, voire dangereuse. C'est à Yves-Marie Froidevaux, nommé en 1973, qu'incomba notamment la conduite du périlleux chantier de consolidation de la flèche d'Alavoine, dont le matériau, avec plus d'un siècle de recul, était loin d'avoir tenu les promesses de son constructeur.

Une évolution décisive s'était produite en 1971, avec une première amorce de régionalisation des services de l'Etat. Les Monuments

Historiques n'étaient pas en retard, puisque les premières Conservations Régionales des Bâtiments de France avaient été créés dès 1951. Avec la mise en place de celle de Haute-Normandie en 1971, née de la partition de la Conservation de Normandie, basée jusque-là à Caen, s'instaure peu à peu une nouvelle approche du patrimoine monumental, avec sans doute une vision plus précise des réalités régionales.

Pour la cathédrale de Rouen, c'est la prise de conscience par les élus - Jean Lecanuet à leur tête - et par l'autorité préfectorale représentée par le Préfet Pierre Bolotte, que faute de moyens, le monument se dégrade plus vite qu'il ne se restaure. Plus de vingt ans après la réouverture, les pare-gravois se multiplient, pour assurer la sécurité du public, mais aussi pour le plus grand dommage du paysage urbain.

L'architecte Georges Duval - homme de grands chantiers - arrive à point nommé pour donner corps à la première convention décennale pour la restauration de la cathédrale de Rouen signée le 19 février 1981 par l'Etat, représenté par le Préfet Bolotte, et Jean Lecanuet, Président du Conseil Général de la Seine-Maritime, mandataire du Département, de la Région de Haute-Normandie et de la Ville de Rouen.

Dix ans plus tard, le résultat est éloquent, tous les objectifs assignés ont été atteints, et dépassés pour certains. L'ensemble de la façade sud a été restaurée : le transept consolidé, la nef a retrouvé ses superstructures, gâbles et balustrades. Le groupe sculpté du Couronnement de la Vierge, au dessus du portail de la Calende, trop atteint, a été remplacé par une copie. La chapelle de la Vierge, le chef-d'œuvre de Jean Davi, dans un état de délabrement avancé, a retrouvé ses parties hautes ciselées, sommées à nouveau par la Vierge dorée érigée par le sculpteur Nicolas Quesnel en 1541.

La métamorphose n'a pas été moindre sur le flanc nord, moins atteint par les dommages de la guerre. La nef et les bas-côtés étaient restés sans entretien depuis longtemps, noircis par la pollution, leurs pierres instables fragilisées par l'incendie du comble inférieur. Sur plus de la moitié de sa longueur, la restauration a été menée à son terme. La Cour des Libraires, passé le porche de Guillaume Pontifs, offrait l'image splendide de la face nord du transept, dans l'encadrement rigoureux de ses tours évidées, dominée par la vertigineuse flèche de fonte. Mais l'endroit était sinistre, la noirceur des parements dissimulait mal la desquamation des fragiles épidermes, et la statuaire rongée - notamment les compléments réalisés au XIXe siècle dans une pierre de substitution trop tendre. Le porche flamboyant est aujourd'hui totalement restauré, et l'ensemble des façades

nettoyé, simplement purgé et consolidé sur le transept, laissant en attente le traitement - beaucoup plus délicat - de la sculpture du portail, de ses ébrasements, et de la voussure de la rose.

Plus discret, mais essentiel à la conservation du monument, un important programme de mise hors d'eau a été réalisé : couverture d'ardoise et de plomb sur les bas-côtés, de cuivre sur le bras sud du transept, de plomb sur la chapelle de la Vierge et les terrasses des quatre tours du transept.

Mais l'œuvre la plus spectaculaire a été l'achèvement de la restauration de la tour Saint-Romain. Guillaume Pontifs contemple peut-être du haut du paradis des maîtres d'œuvre le nouveau pavillon d'ardoise qu'il avait eu en son temps tant de mal à imposer, où resplendissent à nouveau les quatre grands soleils d'or. Le maître d'ouvrage, cette fois, n'a pas eu d'états d'âme... Entre-temps, en 1987, Georges Duval avait transmis son chantier à Michel Jantzen, architecte en chef et Inspecteur général des Monuments historiques comme lui, et avec lequel j'ai le plaisir de collaborer depuis six ans.

Que sont-ils devenus, nos maîtres d'œuvre ? Toujours désignés par le Directeur du Patrimoine au Ministère de la Culture, ils n'ont plus à prêter serment devant le chapitre assemblé, mais subissent toujours les épreuves d'un concours redoutable. Ils ne manient plus le marteau et le ciseau, et ne tracent plus les épures, mais portent aussi haut que leurs devanciers leurs compétences de concepteurs. Comme leurs devanciers, ils mènent de front la responsabilité de plusieurs chantiers à travers la France et parfois au-delà : Yves-Marie Froidevaux n'était-il pas à la fois l'architecte des cathédrales de Rouen, de Chartres, du Mont-Saint-Michel, et du Saint-Sépulcre à Jérusalem ? Comme leurs devanciers, dont je citais quelques contrats d'"allouement" par lequel ils s'engageaient à transmettre leur savoir, ils se font pédagogues, et nous devons leur reconnaître, à Michel Jantzen en particulier, outre leur talent de restaurateur, une véritable passion pour cette mission essentielle.

Le maître d'ouvrage a évolué de manière plus fondamentale, par l'instauration d'un véritable service régional des Monuments Historiques, au sein de la Direction des Affaires Culturelles sous l'autorité du préfet de Région. Il porte aujourd'hui la responsabilité d'élaborer les programmes de travaux, de veiller à la mise en place de leurs financements, de procéder à la commande et à l'instruction des projets, puis au suivi de leur exécution.

Exercer la maîtrise d'ouvrage pour la restauration d'un monument historique, même si elle s'opère désormais selon les règles communes à l'ensemble des travaux publics, ne se résume pas seulement à faire analyser l'état sanitaire d'un immeuble, puis d'y administrer le remède approprié. C'est une démarche culturelle à part entière, qui en renrichit notablement le contenu.

Toute intervention sur un monument, élément de notre mémoire collective, doit désormais intégrer quatre exigences : tout d'abord une réflexion sur l'essence profonde de cet élément, prenant en compte le caractère unique de l'œuvre, dans toute sa dimension ; puis une démarche scientifique et technique rigoureuse, qui permette de garantir l'exigence - fondamentale aujourd'hui - du respect de l'authenticité de l'œuvre ; une logique économique, à concilier avec l'impérieux maintien des savoir-faire, dans des domaines où la restauration du patrimoine est presque exclusivement le seul débouché ; et enfin le souci d'insérer le monument à sa juste place dans notre société.

Première exigence : une réflexion sur l'essence profonde du monument. La restauration de la cathédrale de Rouen ne se réduit pas à une série d'actions de sauvegarde sur un édifice. La cathédrale est le symbole d'une communauté humaine, symbole bien vivant sur le même site depuis près de dix-sept siècles, faite de la stratification opérée par ses maîtres d'œuvre successifs, indissolublement liée à la présence de son pasteur. Trop souvent nos cathédrales sont perçues comme des édifices religieux comme les autres, que seule signale leur dimension exceptionnelle, coupées de l'ensemble architectural qui les caractérisait, abusivement dégagées du contexte dense de la "cité sainte" démembrée, mutilée, et vouée fréquemment à de nouveaux usages.

Il revient au maître d'ouvrage de la restauration de la cathédrale de Rouen de redonner tout son sens à la notion d'ensemble archiépiscopal, dont la cathédrale n'est qu'un élément. La cathédrale reste le "lieu saint" de la "cité sainte", dont tous les éléments patrimoniaux - avant d'être des œuvres d'art - en sont la substance même.

Cette approche a entraîné une inflexion du programme assigné à la première convention décennale, programme qui s'est alors étendu à la restauration de l'archevêché, trop longtemps délaissé, et aux anciens bâtiments canoniaux. Par les soins de l'Etat seul, en complément de cette convention, une action spécifique a été engagée en faveur du prestigieux mobilier de la cathédrale, dont les éléments dispersés ou méconnus rejoignent peu à peu l'édifice après restauration.

Seconde exigence : une démarche scientifique et technique rigoureuse. Les projets de restauration commandés aux maîtres d'œuvre prenaient insuffisamment en compte l'approche scientifique et technique de l'opération, faute de moyens spécifiques mis à leur disposition. La généralisation des études préalables, depuis 1985, est venue renforcer les hautes compétences déjà réunies au sein des agences des architectes en chef des Monuments historiques. Dans le cas de chantiers d'une extrême complexité - comme celui de la façade occidentale de Rouen - le maître d'ouvrage a lancé des études documentaires exhaustives, et le projet de restauration proprement dit n'a été élaboré par le maître d'œuvre qu'après une première phase de nettoyage soigné, permettant d'établir un diagnostic très poussé et un protocole d'intervention judicieux.

C'est ainsi qu'ont pu être mis en évidence les importants vestiges de polychromie et de dorure sur les sculptures des portails - tardivement pour le portail Saint-Etienne - et mis au point le procédé de nettoyage par laser, plus précisément dénommé procédé de "désincrustation photonique" expérimenté à Rouen en 1993. D'autres développements sont en cours : un programme de recherche sur les altérations du principal matériau de notre cathédrale, à savoir la pierre de Vernon, destiné entre autres à tester l'efficacité des produits d'imprégnation. Ce programme, financé par un "Cercle des partenaires du Patrimoine", réunissant quelques grandes entreprises, dont EDF, a été récemment mis en œuvre, et les dispositifs techniques viennent d'être installés sur la terrasse haute de l'une des tours du transept.

A la cathédrale de Rouen, la recherche fondamentale n'est pas absente dans le domaine de l'histoire et de l'archéologie. Ainsi le maître d'ouvrage est-il amené à coordonner ou orienter les recherches initiées au sein d'autres institutions, comme le très remarquable et prometteur travail repris par Emmanuelle Lefebvre sur les archives du chapitre de la cathédrale, dans le cadre de son diplôme de l'Ecole des Chartes. J'ai évoqué précédemment les découvertes fondamentales de Jacques Le Maho de part et d'autre de la nef, découvertes qui enrichissent singulièrement l'approche globale de l'ensemble archiépiscopal, et sont autant de jalons pour la gestion attentive de toute son emprise.

Nous avons vu à diverses époques le chapitre de la cathédrale en proie à l'incertitude sur les projets étudiés par le maître d'œuvre, et requérir l'avis d'autres maîtres ou experts, de la ville de Rouen ou de quelques autres grands chantiers. Jusqu'à l'amorce d'une première "régionalisation", il y a moins de vingt-cinq ans, l'approbation des projets était restée très centralisée, après une instruction conduite avec l'Inspection générale des

Monuments Historiques. Cette approbation - tout comme la commande du projet et son instruction - relève désormais de l'échelon régional, entouré cependant des avis de l'Inspection générale.

L'ampleur des programmes engagés sur la cathédrale de Rouen a conduit le Directeur du Patrimoine à créer une structure expérimentale destinée à faciliter l'instruction des projets par une approche pluridisciplinaire, susceptible de traiter sur le terrain chaque point délicat. Le Comité Scientifique pour la restauration de la cathédrale mis en place le 18 décembre 1991 réunit à Rouen une à deux fois par an les meilleurs spécialistes, historiens d'art, archéologues, laboratoire de recherche des Monuments Historiques, associés à des experts ponctuels, aux côtés de l'Inspection générale, et examine l'ensemble des projets en cours d'instruction ou de réalisation.

Troisième exigence : une logique économique. La mise en place systématique des études préalables a permis de cerner avec une grande rigueur technique et économique les travaux de restauration, astreints aux contraintes du Code des marchés publics. Lorsqu'on parle de travaux de restauration, on pense inmanquablement à l'exclusivité de quelques métiers d'art, qui échapperaient aux lois de la concurrence. Il n'en est rien. Le public sera sans doute étonné d'apprendre qu'au cours des six dernières années, trente-cinq entreprises, ateliers, artisans et bureaux d'études techniques ont collaboré à ce grand chantier rouennais, titulaires de marchés à l'issue des appels d'offres et consultations prescrites par la réglementation. La responsabilité du maître d'ouvrage, outre le respect du Code des marchés publics, est encore de veiller à un étalement judicieux de la commande, afin de ne pas déstabiliser certains secteurs très fragiles, comme la sculpture, par excès ou raréfaction extrême de l'offre.

Quatrième exigence. Nous voici au terme de ce propos sur ceux qui ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui pour la pérennité du monument. Maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre ont vu évoluer leurs pratiques et leurs attitudes, reflets fidèles des évolutions de la société dans laquelle ils se situent, et où doit s'insérer le monument.

Si l'Etat est le garant de sa pérennité, ce patrimoine est pourtant devenu une préoccupation partagée, et pas seulement en termes financiers. Il est facteur de cohésion, il est l'un des éléments identitaires de la communauté au sens le plus large, porteur de l'image forte et de la mémoire d'une ville, d'un département, d'une région - ou d'une province. L'Etat conduit sur la cathédrale de Rouen, avec l'aide des collectivités, bien autre chose que des campagnes de travaux : il y mène une véritable

action de culture, impliquant le citoyen et le visiteur, venant y trouver quelques-uns de leurs repères.

Le public ne s'y est pas trompé. Chaque année, lors des Journées du Patrimoine des centaines de personnes se sont pressées, à la découverte des premiers vestiges paléochrétiens mis au jour ; elles ont aussi découvert sur les échafaudages de la façade occidentale, rendus accessibles à leur intention, les réalités d'un chantier difficile ; elles se sont encore passionnées pour la redécouverte des polychromies du portail Saint-Jean et l'expérimentation des techniques de pointe, et ont eu la révélation des richesses du Trésor de la cathédrale l'espace de quelques mois, au Musée départemental des Antiquités. Les Rouennais ont été émus par la voix grave et solennelle du bourdon, entendue de toute la ville, mis en volée pour la première fois dans la tour Saint-Romain enfin déchafaudée, après un demi-siècle de silence... La cathédrale avait retrouvé sa voix. C'était le 17 septembre dernier, le jour où dans cette Salle des Etats de Normandie, rendue à sa splendeur, l'Etat, la Région de Haute-Normandie, le Département de la Seine-Maritime et la Ville de Rouen scellaient un nouvel accord pour la restauration du monument.

Les termes de cette convention instaurent jusqu'en 1998 de nouveaux rapports entre ses signataires : ils n'étaient jusqu'alors que partenaires financiers sur l'ensemble des actions conduites. Au principe des "financements croisés" a été substitué celui du "partage d'objectifs", traduisant ainsi l'implication dominante de chaque partenaire, selon sa sensibilité, dans une démarche unifiée par l'Etat, maître d'ouvrage de l'ensemble des actions.

A l'Etat revient la responsabilité des travaux de consolidation et de restauration "lourde" : la tour de Beurre, les couvertures, et la restauration de l'archevêché. Le Département, dans la logique de son intérêt pour le patrimoine mobilier, et du symbole attaché à la présentation du parvis, espace civil par excellence, s'attachera à la restauration de la statuaire et du décor d'architecture de la façade occidentale. La Ville de Rouen, quant à elle, se consacrera à l'aménagement des jardins et espace publics libérés de l'emprise des chantiers, ainsi qu'aux cloches et carillon, éléments urbains avant tout.

Il manquait à notre cathédrale, à notre ensemble archiépiscopal, l'instrument d'une meilleure présentation au public, à tous les publics. Présenter et conserver le Trésor de la cathédrale, son orfèvrerie, dans le respect de son affectation culturelle, ses éléments mobiliers, tableaux, tapisseries, statuaire, et les précieux témoins archéologiques recueillis sur

le site. Offrir enfin les outils indispensables à la connaissance du monument sous tous ses aspects. C'est l'ambition du Musée de l'Œuvre de la cathédrale qui s'installera dans les anciens bâtiment canoniaux, et dont la Région de Haute-Normandie a décidé d'assurer le financement.

Tels seront les apports de notre communauté, des maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre de notre temps à cette création ininterrompue qu'est la cathédrale Notre-Dame de Rouen.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLINE (M.) : "La façade occidentale de la cathédrale de Rouen", dans *Bulletin de la Société des Amis des Monuments Rouennais*, 1912.
- BEAUREPAIRE (Ch. de) : "Notes sur les architectes de Rouen", dans *Bulletin de la Société des Amis des Monuments Rouennais*, 1901 à 1908.
- BOTTINEAU-FUCHS (Y.) : "Maître d'œuvre, maître d'ouvrage : les Le Roux et le chapitre cathédral de Rouen", dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Age*, Paris, 1986.
- CARMENT-LANFRY (A.-M.) : *La cathédrale Notre-Dame de Rouen*, Rouen, 1977.
- DEVILLE (A.) : *Revue des architectes de la cathédrale de Rouen jusqu'à la fin du XVIe siècle*, Rouen, 1848.
- DESPORTES (J.-Ph.) : "Alavoine et la flèche de la cathédrale de Rouen", dans *Revue de l'Art* N° 13, 1971.
- G.R.A.H.A.L. - DELHUMEAU (H.), sous la direction de BORJON (M.) : *La façade occidentale de la cathédrale de Rouen*, étude documentaire, 1993.
- JOUEN (Chanoine) : *La cathédrale de Rouen*, Rouen, 1932.
- LANFRY (G.) : "La façade occidentale de la cathédrale", dans *Les cahiers de Notre-Dame de Rouen*.
- LE MAHO (J.) : "Les fouilles de la cathédrale de Rouen de 1985 à 1993, esquisse d'un premier bilan", dans *Archéologie médiévale*, tome XXIV, 1994.
- LEFEVRE (E.) : *La fabrique de la cathédrale de Rouen, 1406-1458*, Thèse de l'Ecole des Chartes, 1994.
- LENIAUD (J.-M.) : *Les cathédrales au XIXe siècle*, Paris, 1993.
- LOTH (Abbé J.) : *La cathédrale de Rouen, son histoire, sa description depuis les origines jusqu'à nos jours*, Rouen, 1879.

Le site d'origine est l'Espagne. La cathédrale est le lieu de l'apostrophe de tous les aspects. C'est l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale qui s'installe dans les anciens bâtiments canoniques, et dont la façade de Haute-Mexique est le lieu de l'apostrophe.

Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale. Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale.

Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale. Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale.

Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale. Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale.

Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale. Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale.

Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale. Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale.

Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale. Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale.

Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale. Les autres aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale sont les aspects de l'apostrophe de tous les aspects de la cathédrale.

A ROUEN,
SUR LES PAS D'HENRY JAMES

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Yves LESCROART

par M. François BERGOT

Monsieur,

Contrairement aux apparences, à la fiche d'état civil et aux renseignements de votre *curriculum vitae*, vous n'arrivez pas de Basse-Normandie, vous sortez du *Tour du Monde en quatre-vingts jours*. Vous auriez tort de protester : les voyages extraordinaires, c'est-à-dire qui échappent à la catégorie de ceux qu'on dit "organisés", sont une de vos spécialités. Vous marchez dans le Sahara, vous remontez les fjords les plus septentrionaux, vous traversez de part en part le continent nord américain en auto, passant la nuit à la belle étoile au risque d'être réveillé au petit matin par un ours ou quelque animal sauvage en quête de familiarité. Il y a quelques semaines, à mon appel l'on me répond que vous êtes au tréfonds de la forêt amazonienne, du côté de la source du Rio Negro. Si j'apprenais que vous avez passé cinq semaines en ballon, je ne m'en étonnerais pas puisque vous êtes lieutenant de réserve dans l'Armée de l'air. A quand le voyage au centre de la terre ? Quand vous embarquez-vous à bord du *Nautilus* ? tenté, c'est bien normal, par le grand orgue de ce navire puisque depuis un quart de siècle vous êtes titulaire de celui de l'église Sainte-Catherine à Honfleur. Vous voici heureusement parvenu jusqu'à nous au terme d'un voyage initiatique sur le parcours duquel je pense que vous n'avez rencontré ni les tigres du Bengale, ni les chinois machiavéliques qui tendaient des pièges à Philéas Fogg. Vous lui ressemblez d'ailleurs si peu qu'on ne pourrait pas prendre pour ce dilettante absolu le bourreau de travail que vous êtes.

Au sortir de votre scolarité à Lisieux, vous préparez à l'Université de Paris IV-Sorbonne une licence d'histoire de l'art et d'archéologie, conclue en 1974 par un mémoire de maîtrise sous la direction d'un des meilleurs médiévistes, Louis Grodecki. Le sujet que vous avez choisi, "Le manoir de Courson, contribution à l'étude de la construction à pans de bois aux XVe et XVIe siècle", annonce l'axe majeur de vos recherches ultérieures que vous approfondirez dans de nombreuses publications. Votre étude sur *La construction à pans de bois en Normandie* (1980) sera relayée par la participation à des ouvrages collectifs ou à des périodiques de haute tenue scientifique, comme l'article "Bois. Architecture" que vous avez écrit pour l'*Encyclopaedia universalis*. Aux revues érudites, vous avez donné plus d'une vingtaine de monographies de châteaux et de manoirs situés principalement en Basse-Normandie. C'est là que vous avez exercé vos activités professionnelles, de 1971 à 1988, d'abord durant cinq ans en qualité de conservateur du musée Eugène Boudin à Honfleur (ville à laquelle vous restez très attaché puisque vous présidez l'association "Le Vieux Honfleur"), ensuite pendant douze ans comme conservateur régional des Monuments historiques. C'est dire si vous avez fait vos preuves quand vous arrivez à Rouen en septembre 1988 pour y remplir les mêmes fonctions, dans le grade de conservateur en chef du patrimoine.

Ici le champ d'action - j'allais dire le champ de bataille, voyez mon mauvais esprit ! - s'étend à perte de vue : il répond à votre préférence pour les horizons ouverts, du Château-Gaillard, où la consolidation et la restauration d'un ouvrage avancé des premières années du XIIIe siècle renouvellent l'histoire de la place forte, jusqu'à Dieppe que vous incitez à partir à la reconquête de son patrimoine immobilier. A Rouen, le chantier de la cathédrale surclasse tous les autres, il est même le plus grand chantier de cathédrale actuellement ouvert en France et vous en avez compris l'étendue et l'enjeu ; vous développez la concertation entre partenaires, vous créez un comité scientifique pour la restauration, vous multipliez les explications pour obtenir l'adhésion des élus et du public, vous orientez la finalité des travaux selon une prospective mieux reliée à la ville. Toutes ces démarches voient leur conclusion dans l'établissement d'une nouvelle convention de conception originale, qui associe l'Etat, la Région, le Département, la Ville à un "partage d'objectifs" dont, année après année, l'on peut applaudir les résultats. Une énumération des grands travaux serait lassante, même sous la forme d'une liste limitative ; qu'au moins y figurent la réhabilitation et la réutilisation de l'ancien Hôtel-Dieu, car elles sont exemplaires, avec pour corollaire le sauvetage et la conservation de l'église de la Madeleine (un moment menacée du pire affront, j'en frémis encore !), le traitement des façades à pans de bois qui

retrouvent la lumière du jour et parfois prennent des couleurs, cousines provinciales et un peu intimidées des *painted ladies* que vous avez sûrement, comme moi, admirées à San Francisco.

Parce que nos chemins se sont croisés en plusieurs rencontres, je connais la rigueur de vos dossiers, j'apprécie la cohérence de votre argumentation fondées l'une et l'autre sur des qualités administratives qui s'ajoutent chez vous à des qualités scientifiques, réunion rare chez un seul homme. Sans que je pousse trop au solennel et à l'austère votre portrait, il faudrait l'éclairer de nuances plus vives et joyeuses ; vous mettez à l'aise vos interlocuteurs et en retour le respect qu'ils vous portent tous - au ministère comme sur le terrain - tient, autant qu'à votre compétence reconnue, à votre affabilité. Votre nature éminemment sociable vous prédestinait à un club tel que le nôtre, qui n'est pas uniquement une société savante, pas tout à fait une classe élémentaire, qui aspire à être un salon de bonne compagnie. Mes confrères m'ont fait beaucoup d'honneur en me priant de vous y accueillir : j'ai, Monsieur, croyez-moi, grande joie à vous souhaiter la bienvenue au nom de toute la Compagnie.

*

* *

Vers la fin de juillet 1876, un flâneur se promenait dans les rues de Rouen, sa démarche et ses vêtements ne cachaient pas son origine yankee, il aurait pu passer aux yeux des habitants pour quelque parent de Barnabooth. Comme ce dernier, il était de bonne race, riche, lettré et surtout cosmopolite, mais il l'emportait sur les héros de roman grâce à un avantage inestimable, il n'était pas fait de l'étoffe des songes, c'était un être en chair et en os, il s'appelait Henry James.

Celui qui deviendra aux Etats-Unis quelques années plus tard le premier romancier de sa génération, l'égal de Proust en France, pour les Etats-Unis l'équivalent en littérature de Whistler en peinture, est alors un jeune homme de trente-deux ans qui a publié des articles, quelques nouvelles et deux romans ; sa réputation commence à s'établir dans son pays quand il décide de faire un séjour à Paris en s'assurant un emploi comme correspondant du *New York Tribune*. De décembre 1875 à juillet 1876, il va envoyer chaque quinzaine sous forme de lettre une chronique de la vie artistique, littéraire, politique ou quotidienne de Paris ; son inimitable ton personnel se révélant "trop éloigné des intérêts populaires" fera suspendre sa collaboration au bout de la vingtième lettre, ce qui suscitera chez James un dégoût insurmontable pour la "vulgarité et le caractère repoussant" de la presse. Telles quelles, en dépit de leur

disparate et à cause de leur acuité, les chroniques du *Tribune* où l'humour le dispute à la poésie abondent en descriptions et en réflexions produites par un regard aigu posé sur la France des débuts de la Troisième République, à l'heure d'une première cohabitation à l'envers, quand le président est un militaire conservateur et que les élections législatives amènent au pouvoir les amis de Gambetta.

L'été venu, que faire ? S'attabler aux Champs-Élysées sous les arbres, à côté d'un mur de lierre pour se donner l'illusion d'être à la campagne ; descendre la Seine jusqu'à Auteuil pour boire un "bock" dans une guinguette ; dîner au bois de Boulogne dans le restaurant à la mode où "des attelages aux chevaux caracolants déposent toutes sortes de dames", James comprit qu'il n'avait plus qu'à sortir de Paris. Des affiches jaunes et roses qui tapissaient tous les pans de murs vides l'attiraient vers des stations balnéaires ; avant de les atteindre, James fit étape à Rouen. Son récit étant peu connu, vous m'excuserez d'en citer le texte intégral, malgré ses longueurs (1) :

Le renom de Rouen est fort ancien, et cependant j'avoue que je n'étais pas préparé à trouver une petite ville aussi magnifique. Le voyageur qui de nos jours parcourt les rues de Rouen ne voit que l'ombre de leur pittoresque d'autrefois, car le balai de M. Haussmann est passé à travers la ville, avec à sa suite tout un train d' "embellissements". Les artères ont été élargies et rectifiées, les vieilles maisons, bijoux de l'architecture domestique médiévale, qui constituaient le trésor particulier de la ville, ont été plus que décimées. Cependant, il en reste un grand nombre - et, pour des yeux américains, un très grand nombre. La Cathédrale, les églises, le Palais de Justice, forment à eux seuls un splendide groupe de monuments, et une promenade dans les rues révèle toute une collection de façades brunies et sculptées, avec de pittoresques pignons de bois, des croisées, des tourelles, des porches curieux, qui peut en effet paraître riche. A tout moment, le sombre et le tortueux se déploient avec une ampleur suffisante pour ravir le voyageur sentimental, qui ne doit passer que deux nuits à Rouen, et qui se moque que son adjectif favori soit contrebalancé par une autre épithète commençant également par un p. Cela ne lui fait rien que le pittoresque soit pestilentiel. Il lui suffit que la grande façade de la Cathédrale soit magnifiquement détériorée, et massive et impressionnante. Elle a été défigurée à une vaste échelle, et ce n'est à présent guère plus qu'une collection de niches vides. Je ne veux pas dire, naturellement, que le touriste capricieux se réjouisse de l'absence des statues qui autrefois les emplissaient, mais du moins n'est-il pas fâché que jusqu'à présent la façade n'ait pas été restaurée. Elle consiste en une sorte d'écran, percé au centre par une énorme rose,

couronné par une pyramide d'aiguilles et de flèches ciselées, flanqué de deux tourelles chapeautées par de hauts baldaquins vides, et couvert, en général, de sculptures - bas-reliefs, statues et ornements. De part et d'autres se dressent les deux grandes tours, l'une masse rugueuse de style primitif normand, avec peu d'ornements sauf ses petites arches serrées, et dont la grande base nue est aussi énorme et blanche que le pied d'une falaise de craie ; l'autre est un parfait exemple de gothique du XVI^e siècle, élégant, flamboyant et étourdissant pour l'œil. Les flancs de la Cathédrale sont encore plus ou moins enlisés dans certaines vieilles maisons noires et rabougries, mais si vous les contournez par un long détour, vous atteignez deux superbes porches latéraux. Celui connu sous le nom de Portail des Libraires, en particulier, est un magnifique ensemble sculpté de la base au sommet (il est à présent restauré), au bout d'une cour profonde, où la corporation des marchands de livres tenait son commerce moisi. De là, on peut voir l'immense tour centrale, perchée sur la croisée du transept, et couronnée d'une gigantesque flèche de fer récemment érigée pour remplacer celle qui a été détruite par la foudre au début du siècle. Cette pyramide émaciée a l'inconvénient, pour des yeux américains, de trop ressembler à ces hautes tours d'incendie qu'on voit dans les grandes villes transatlantiques, et ses dimensions déséquilibrent à distance la vue du petit Rouen. Derrière le chœur, à l'intérieur, se trouve une magnifique chapelle de la Vierge et il y a dans cette chapelle deux œuvres d'art enchanteuses. La plus grande et la plus frappante est la tombe des deux cardinaux d'Amboise, oncle et neveu, le plus âgé ayant été si je ne me trompe, ministre de François I^{er}. Elle consiste en un retrait dans le mur, étroit et oblong, bordé de marbre doré et chantourné, et portant en corniche de délicates petites statues. A l'intérieur de l'alcôve les deux cardinaux sont représentés à genoux, les mains jointes, avec des visages rudes et sérieux, et derrière eux leurs longues robes s'étalent avec une ampleur magnifique. Ils sont pleins de vie, de dignité et de piété ; ils ont l'air de portraits de Holbein transmués en marbre. La base du monument est composée d'admirables petits personnages représentant les vertus cardinales et autres, et l'effet de l'ensemble de l'œuvre est admirablement grave et riche. Le voyageur discret ne manquera jamais une occasion d'entrer dans une grande église au crépuscule - à l'heure où ses semblables moins discrets s'attardent à une table d'hôte, lorsque les vitraux flamboient avec une splendeur plus profonde, lorsque le long bâton du bedeau, frappant doucement le sol, ou le pas traînant du vieux sacristain, ont des résonances fantomatiques dans la nef vide, et que trois ou quatre femmes épuisées par le travail, devant une sombre chapelle, marmonnent des prières pour la rémission de péchés difficile à concevoir. A cette heure-là, à Rouen, la tombe du Duc de Brézé, époux de Diane de Poitiers, placée en face du monument que je viens de décrire, m'a semblé

la plus belle chose du monde. C'est l'œuvre présumée d'un charmant sculpteur du XVI^e siècle, Jean Goujon, et elle est marquée du sceau de son talent gracieux et inventif. Le défunt est étendu sur le dos, presque nu, et son linceul est noué sur sa tête - image réaliste, mais non repoussante de la mort. Près de son visage est agenouillée l'aimable Diane, sobrement vêtue, toute décence et dévotion ; à ses pieds se tient la Vierge, une charmante jeune femme portant un charmant Enfant. Au-dessus, à un autre étage, le sujet du monument est représenté dans la plénitude de sa vie, montant un cheval de guerre caracolant, et chargeant comme Roland ou Galaad. L'architecture du tombeau est tout à fait exquise, et les personnages secondaires sont admirables, mais l'image du Duc mort est un complet chef-d'œuvre. L'autre soir, dans le calme solennel et la lumière mourante de la grande Cathédrale, elle était irrésistible, touchante et humaine. Le spectateur est pris d'une envie impulsive de défroisser le linceul et de redresser les mains sans défense.

La deuxième église de Rouen, Saint-Ouen, la belle et l'harmonieuse, n'a aucun monument de cette valeur, mais elle présente à l'intérieur un plus haut intérêt que la Cathédrale. A l'extérieur, elle ressemble à une abbaye anglaise, grattée et restaurée, dégagée de l'encadrement du voisinage, et entourée sur trois côtés par un beau jardin. Cet excellent avantage la place parmi les églises les plus nobles ; mais l'intérieur en fait une des plus fascinantes. En matière d'architecture, je suis toujours de l'opinion du dernier qui a parlé ; le dernier édifice que j'aie vu me semble momentanément le plus beau qui soit. C'est d'une déplorable frivolité. Cependant, je risque ce genre d'affirmation au sujet de Saint-Ouen. Je ne puis imaginer de plus parfaite combinaison de légèreté et de majesté. Ses proportions mettent les larmes à l'œil.

Comme un long fleuve tranquille et méandreux, ainsi coule la pensée d'Henry James, tantôt remontant les siècles avec la nostalgie du bon vieux temps, tantôt s'arrêtant pour dépeindre, tantôt glissant une réflexion ironique ou un jugement. Il convient de revenir à l'un ou l'autre de ces détours.

La première explosion de la modernité urbaine qui violente à Rouen l'image du passé, imitatrice de l'ouverture par Haussmann des grandes voies qui avaient bouleversé la topographie parisienne et le monde de l'imagination poétique et romanesque, n'exalte pas le jeune américain. L'objet de sa recherche, ce qui émeut sa sensibilité, c'est le tissu serré du réseau de la "petite ville" médiévale, mais prendre Broadway pour modèle des rues nouvelles lui paraît aussi incongru qu'à nous les premiers gratte-ciel de Chicago avec leurs couronnes d'étages ultimes qui semblent

pasticher la Tour de Beurre. La flèche d'Alavoine, à laquelle manquent encore les quatre clochetons en cuivre de Ferdinand Marrou qui en corrigeront la ligne trop maigre, n'attire que ses sarcasmes ; ils auraient reçu l'assentiment de Flaubert, lui aussi, faut-il le rappeler, contempteur de "l'affreux tuyau de poêle" dont un tableau contemporain d'Ancilotti, au musée, nous montre la silhouette disgracieuse. Assez originale et peu répandue pour son époque, la position adoptée résolument par le visiteur en faveur de l'authenticité des monuments n'est pas inutile à souligner. Sur la façade "magnifiquement détériorée" de la cathédrale, il préfère l'absence de statues dans ce qui, selon ses propres termes, "n'est à présent guère plus qu'une collection de niches vides" ; il ose même prétendre qu'il ne se sent "pas fâché que jusqu'à présent la façade n'ait pas été restaurée". L'exigence visuelle d'Henry James est assez fine pour que lui soient insupportables les restaurations indiscrettes dont on sait qu'elles n'ont pas manqué au XIXe siècle, ni hélas ! à celui qui a suivi.

Faut-il restaurer ? dérestaurer ? laisser en l'état ? Grâce à votre initiative, Monsieur, les membres du comité scientifique pour la restauration de la cathédrale ont eu des tête-à-tête avec le peuple des statues de la façade occidentale que le commun des mortels n'entrevoit que de loin comme les fantômes d'une armée de fantômes. De ces rencontres inoubliables, j'ai retenu que ces saints, ces prophètes ou ces rois de pierre ont vécu, à leur manière, l'équivalent du malheur des hommes ; sur leurs traits rongés par le vieillissement, je lisais ceux de leur prochaine tête de mort. Imagine-t-on pourtant de leur mettre des faux nez ou des appareils de prothèse ? La piété nous porterait plutôt à défaire ce qu'autrefois on aurait fait par piété. Sans doute notre sens du pathétique, notre œil entraîné à l'abstraction nous font-ils admettre meurtrissures et lacunes. Malgré les marques de violence qui les ont défigurées, certaines statues préservent leur élégance, leur charme, leur noblesse, le caractère né de leur attitude, en un mot leur poésie. La question est de savoir si elles la conservent ou si elles la conquièrent ? Sans tête, sans bras, usée par toutes les rafales et tous les ressacs, la Victoire de Samothrace a vu son identité de femme des îles grecques transmuée en fière allégorie des vents et des vagues. Métamorphose surprenante, voire admirable, due au ciseau d'un sculpteur qu'on ne peut récuser, le Temps. Toujours ce fut "une affaire sérieuse" et non "une querelle de généraux" de maîtriser une restauration, de savoir qui doit décider de son opportunité, définir ses méthodes, arrêter ses limites. Je persisterai à soutenir que la qualité première d'un restaurateur est la prudence - valeur intellectuelle autant que vertu cardinale -, avant même, avant surtout l'habileté de sa main et que la responsabilité pleine et entière appartient au maître d'ouvrage ou à son représentant. Comme tous

les chemins mènent à Rome, voyez comme nos préoccupations rejoignent les pas d'Henry James.

La visite de celui-ci à la cathédrale de Rouen se situe à égale distance dans le temps entre celle tout à fait naïve, dépourvue de culture et traversée par bien d'autres pensées qu'avec infiniment d'esprit le romancier fait accomplir à Emma Bovary et celle que retarde d'accomplir durant deux saisons Claude Monet, fasciné sur place par la falaise de la façade qu'il transformera peu à peu en "plates-bandes de surface où poussait la peinture qui lui était nécessaire", selon l'expression de Malévitch (2). Entre ces deux points extrêmes, celui de naïveté et celui du génie, la position du jeune Henry James m'apparaît celle d'un peintre extrêmement soucieux de vérité, à la poursuite du motif pittoresque, du détail significatif, de la couleur locale, tout ce domaine pictural qu'il explore en accumulant les mots qui font image : pignons, croisées, tourelles, porches, aiguilles, flèches, baldaquins etc. ; en multipliant les croquis : façades brunies et sculptées, vieilles maisons noires et rabougries, les libraires et leurs livres moisissés, le sombre et le tortueux ; en opposant le trivial au sublime, au prosaïque bedeau les figures romanesques de l'aimable Diane et de Brézé chargeant sur son destrier comme un paladin de chanson de geste. Voilà retrouvé l'idéal d'une école de peinture à la mode au début du XIXe siècle, quand les artistes s'étaient pris de passion pour un Moyen Age revisité, avaient illustré avec une précision de miniaturistes ses monuments et ses héros, leurs costumes et leurs coutumes. Comme leurs tableaux ressemblent aux romans de Walter Scott, on pourrait saluer en ce chroniqueur juvénile, enthousiaste de ce qu'il voit, heureux de ce qu'il peint et un peu snob, le dernier des peintres troubadours.

*

* *

Le regard de James n'en reste pas moins à la surface des choses, il n'en a pas même soupçonné beaucoup d'autres au point que je ne peux me résoudre à quitter cette cathédrale sans prolonger le pèlerinage.

Une cathédrale n'est pas un espace abstrait, encore moins un lieu univoque. Plusieurs lieux sacrés se juxtaposent qui correspondent aux volontés des utilisateurs, à l'intérieur d'un espace aux fonctions multiples pourtant conçu comme une globalité. La cathédrale est à la fois l'œuvre de l'architecte et l'édifice de l'évêque, du chapitre, des confréries, des particuliers (nobles, clercs ou bourgeois) qui y ont leur chapelle privative et funéraire, le lieu enfin du peuple des fidèles, celui de tous les jours,

celui aussi des pèlerins des saintes reliques, celui des grandes fêtes liturgiques. L'Histoire, au cours des siècles, nous fait assister à des prises de position qui ne sont pas sans conséquences sur le traitement du volume de l'édifice ; quelques exemples le montreront.

L'importance que les évêques attachent à la possession des reliques épiscopales considérées comme les fondements historiques de la cathédrale a institué une tradition, sans doute renforcée par les attaques de ceux qui jugeaient ces cultes idolâtriques, assez solide pour retarder l'aménagement nouveau des chœurs, notamment la construction des retables monumentaux dont on observe l'antériorité et la plus grande fréquence dans les églises paroissiales. De leur côté, les chapitres ont eu une réaction de conservation ; pour eux, l'église canoniale reste une église dans l'église aux contours délimités par le jubé, toujours en place à Rouen quand Henry James visite la cathédrale sans l'apercevoir. Un chanoine d'Angers, au début du XVIII^e siècle, commentait ainsi la disparition du jubé de sa cathédrale : "On est très dissipé et distrait dans ce nouveau chœur voyant de tous côtés au lieu que dans l'ancien, on y estoit très recueilly. Il faut cependant avouer que l'église, en ce changement de chœur, a bien un autre air et une autre majesté, paraissant toute autre" (3). Quatre-vingts ans plus tard, Le Brument, que vous avez cité, ne s'exprime pas autrement à propos de la cathédrale de Rouen. L'unité spatiale de l'édifice n'est au fond qu'une conquête récente, acquise par les architectes des Lumières, maintenue au XIX^e siècle qui aura une vue plus globale du fait architectural et portera un regard nouveau sur l'espace gothique.

Mais le débat n'est pas seulement entre tenants de la tradition et novateurs, la réforme liturgique de Vatican II l'a élevé dans une perspective théologique. Sans cesser évidemment d'être la maison de Dieu, la cathédrale a voulu manifester plus clairement sa vocation seconde, celle d'être la maison du peuple de Dieu. Là se trouve le fondement incontestable, me semble-t-il, des réaménagements de sanctuaire, menés dans la pratique avec des bonheurs inégaux, parfois sous une inspiration géniale, parfois dans la médiocrité, l'agressivité ou la prétention. Des conflits étaient difficiles à éviter, car la cathédrale - ou l'église - est aussi la demeure des siècles. Comment l'ignorer dans un édifice comme Notre-Dame de Rouen, aussi favorisé, aussi comblé par presque toutes les générations de ce qu'elles avaient de plus beau à offrir ? Il y a des esprits chagrins qui dénoncent dans le don la vanité du donateur : plaignons-les sans nous laisser convaincre par ces cœurs avarés. Au contraire, c'est avec la somme de tout ce qu'elle contient de beauté, sans en refuser l'une ou l'autre expression au nom des critères trop

relatifs du goût, que nous sommes appelés à chanter, à prier - c'est tout un -, *Domine, dilexi decorem domus tuae.*

Pour le XVI^e centenaire de cette cathédrale qui s'annonce prochainement, anniversaire à donner le vertige !, nous savons que la ferveur et les soins ne feront pas défaut, de la restauration des façades (sans méconnaître le minimalisme que nous recommanderait Henry James) au remontage du mobilier épargné par les désastres de la guerre. Le retable du Grand Saint Romain se dressera-t-il de nouveau dans un bras du transept ? Lui trouvera-t-on un tableau adéquat pour remplacer celui qu'il a perdu ? Rien d'impossible aux hommes de bonne volonté. Les vestiges du jubé du cardinal de La Rochefoucauld que sont les statues de Notre-Dame du Vœu et de sainte Cécile, glorieux chefs-d'œuvre de Lecomte et de Clodion, retrouveront-elles des emplacements plus suggestifs de leur rôle originel et de leur prestige que leur situations d'exilées dans de froides chapelles ? Rien d'impossible aux hommes d'imagination. Et puisque j'en viens à parler de la lumière, pourquoi me retenir de souhaiter, de demander, de réclamer qu'un jour la commande publique de l'Etat à des maîtres-verriers donne enfin aux fenêtres hautes du chœur la parure de vitraux qui changerait la clarté blafarde tombant de ces baies aveugles et encore mutilées en concert de couleurs, en hymne à la joie ? Mais déjà réjouissons-nous que la partie la plus pure de la cathédrale, ce chœur porté par ses piliers que je ne regarde jamais sans y voir une métaphore des colonnes de la foi, se prolonge jusqu'à la perspective axiale de la chapelle de la Vierge, délicatement éclairée pour les cérémonies ; rien n'arrête plus le regard qui découvre, au-delà du crucifix de Clodion en plomb doré, l'*Adoration des bergers* de Philippe de Champaigne, serti dans l'or pâli par les ans du retable de Jean Racine. Que le mystère de l'Incarnation, condition de la Rédemption, soit proposé à la méditation du croyant par l'intermédiaire d'un peintre de génie - car l'agneau aux pattes liées offert si naturellement par les bergers annonce en réalité la victime qui s'offre attachée sur la croix - achève de donner son sens plénier à ce lieu : ce sont vraiment les apports des siècles successifs qui l'ont constitué maison de Dieu, maison du peuple de Dieu.

Mais une cathédrale ne se dresse pas comme un rocher solitaire battu par le flot et la rumeur des rues. Peu d'entre elles toutefois ont conservé leur environnement naturel composé de bâtiments aux usages divers, mais tous directement liés à l'existence de l'église-mère du diocèse - résidence de l'évêque, salle synodale, école épiscopale, cloître canonial etc. -, groupe qui forme une véritable cité. L'exemple de Rouen, le plus complet et le plus spectaculaire qui subsiste dans notre pays, amplifie encore de façon tout à fait exceptionnelle le rayonnement de la primatiale

normande. En y comprenant le groupe épiscopal de l'époque paléochrétienne que les fouilles de la dernière décennie ont mis à jour et comme restitué à l'Histoire en le sortant de la Légende, on lira sur les murs de cette cité la marque des siècles. On comprend qu'ils entrent de plein droit dans le programme général de restauration et l'on admire ses réussites les plus récentes : la façade de l'hôtel d'Estouteville, dans la cour d'honneur de l'archevêché, modernisée et embellie au XVIII^e siècle, qui vient de faire l'objet du traitement le plus respectueux ; sous nos yeux aujourd'hui, rétablie dans sa splendeur initiale, la très fameuse salle des Etats de Normandie.

M'exprimant ici à titre personnel et, bien entendu, officieux, sur ce territoire jouissant d'immunités très particulières qui reste encore le privilège d'une académie, où toutes les utopies sont permises, où les propos sont tenus *sub specie æternitatis*, engageant à fond leurs auteurs mais sans obligations ni sanctions, je plaiderai pour la création d'un grand musée de l'œuvre qui devrait trouver sa place dans les locaux disponibles autour de la cathédrale. Sa vocation a plusieurs visages. Musée d'histoire, il raconte celle d'une institution illustre et séculaire, aux origines liées intimement à celles de la cité qui naît dans le fracas des ébranlements avant-coureurs de l'écroulement de l'empire romain ; qui grandit et s'organise en formidable pouvoir, spirituel et temporel, tour à tour révérend ou contesté, conquérant ou en retrait, jamais inerte à l'image d'un organisme vivant. Par le choix de quels signes sensibles traduire ces concepts tellement chargés de pensées et d'actions, c'est affaire de muséographie. Mais cette institution a aussi proclamé son credo, affirmé son droit, exprimé ses rites avec magnificence, de manière solennelle, en construisant des édifices de plus en plus sublimes, au moyen d'objets dont la perfection formelle restait le plus souvent soumise à leur valeur symbolique ou didactique : et voilà qu'arrachés à leur contexte, les éléments épars de la puissance et de la gloire, roulés comme des galets par les tempêtes de l'Histoire, viennent échouer sur la plage de ce qu'on désigne communément sous les noms de musée d'archéologie, de musée d'art. Montrer en les mettant en scène que prière et poésie sont des sœurs qui s'ignoraient, cela encore est affaire de muséographie, encore y faut-il un doigté subtil !

Cet idéal musée de l'œuvre qui réunit donc, en raison de ses collections hétérogènes, les caractères propres à plusieurs types de musées, définit par là même un musée de civilisation. A l'opposé du morne dépôt où sommeillent les objets qu'un voisinage incohérent rapproche comme pour fournir un prétexte de ricanement aux esprits forts - reliquaire sans contenu et encensoir cabossé, chandelier dépareillé et

chapeau de cardinal mangé aux mites -, ce musée aura l'ambition de faire revivre, grâce à l'intelligence inventive de leur présentation, chaque document, chaque objet. La finalité du propos n'a pas à se confondre avec un quelconque zèle apologétique, mais il n'est pas concevable de laisser la laïcité déboucher sur un vide culturel. C'est moins une nécessité pédagogique qu'une obligation d'honnêteté intellectuelle de donner aux publics nouveaux et divers, aussi démunis de références traditionnelles qu'avidés de découvertes, les clés indispensables à la lecture et à la compréhension de ce qui demeure une composante fondamentale de notre civilisation occidentale.

Ne voilà-t-il pas, Monsieur, pour l'image de la cathédrale idéale l'ouverture d'un autre chemin que celui, redoutable, de l'image rationalisante caressée par un certain XIXe siècle. Nous savons que les vastes projets vous attirent plus qu'ils ne vous effraient : l'ampleur de celui dont je viens de tracer devant vous une première et rapide esquisse serait à votre mesure.

* * *

Reste à souhaiter qu'il ne vous absorbe pas tout entier. L'Académie a peu d'exigences, mais elle n'aime pas que ses élus la traitent cavalièrement, ni qu'ils lui soient infidèles. Pourquoi s'en étonner ? elle est très ancienne et tient avant tout à certaines marques de politesse surannée.

En quittant Rouen, Henry James courut au Havre, puis à Etretat dont il s'amuse à décrire avec drôlerie pour les lecteurs américains les plaisirs et les jours. Il parle du casino et de ses gloires "qui y dorment sur leurs lauriers. Le plus grand luminaire de cette galaxie est M. Jacques Offenbach". Je présume que vous jugez avec sévérité ce musicien irrespectueux, j'avoue pour lui toutes les faiblesses, que voulez-vous nul n'est parfait. "Vous pouvez le voir, poursuit James imperturbable pince sans-rire, le soir au Casino, paisiblement assis et, à votre grande surprise, ne levant pas la jambe, ne faisant pas un clin d'œil, ne se livrant à aucune des audacieuses gesticulations auxquelles son nom est invariablement associé."

Notre Académie ne saurait être confondue avec le casino d'Etretat aux belles heures de Mac-Mahon et de Jules Verne, mais je vous garantis que chacun d'entre nous se tient aussi sagement assis que le père de la Grande Duchesse de Gerolstein, qu'il ne s'y célèbre pas le moindre cancan, même quand nous ressentons des fourmis aux pieds pour être restés trop longtemps à espérer une visite. Mais, au fait, Monsieur, entrez, car nous avons failli attendre...

-
1. Les chroniques d'Henry James ont été réunies en volume sous le titre d'*Esquisses parisiennes* (traduction de Jean Pavans), Paris 1988. La citation est tirée de l'édition 10/18, Paris 1994, p. 223-228.
 2. K. Malevitch, *De Cézanne au Suprématisme*, Lausanne 1974, p. 103.
 3. R. Lehoreau, *Cérémonial de l'église d'Angers, 1692-1721*, publié par F. Lebrun, Paris et Rennes 1967.

Prologue de l'entree du roy
Faicte a Rouen en noble arroy
De par la Ville seulement
Touchant aux seigneurs nullement.
Que des hystoires cy monstrees
Et cōment furent acoutrees.

Affin de auoir memoire et souuenance
De la tresbelle eexcellente ordonnance
Que on fist quant charles huitiesme de ce nom
Dint a rouen/et quil en soit renom
Cy epliquee en est toute l'entree
De ce que on fist par chacune montree
Touchant la Ville en sa reception.

L'acteur ne fait cy nulle mencion
Du grant triumphe du grant estat royal
Des grans richesses/et bruyt seigneurial
Du sang de france avec le roy entrant
Seulement veult cy estre demonstrant
Par hystoires/par mettres/et par prose
Et lepliquer cōment il le propose
En suppliant pardonner au default
Se le tout nest couche cōment il fault
Cil a faillly quelque pas rediger
A tous facteurs prie les corriger
En se epcusant aussi de leure briefue
Car cas hastif bien souuent laduis gresue.

L'acteur.

P our congnoistre de vray leure ou le iour
I cy nest pas descript ne ou fist seiour
N on seulement que la date du temps
E t en quel moys. lecteurs en soyēt contens
L an de grace. quatorze centz & vingt
Et soixante cinq. apres pasques dint

a. b

La première impression rouennaise : 1485.

(Bibliothèque municipale de Rouen)

CINQ SIÈCLES
D'ÉDITION ROUENNAISE
FACE AU CENTRALISME PARISIEN

DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Guy PESSIOT

(21 octobre 1995)

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Les traditions sont le ciment de notre société. Il faut savoir en changer, les faire évoluer, mais aujourd'hui plus que jamais je respecterai les usages : l'usage du discours en remerciement qu'il m'est bien sûr très agréable, Mesdames et Messieurs les Académiciens, de vous adresser, mais aussi l'usage non écrit qui veut que tout nouvel élu courbe la tête, fasse acte de modestie, en franchissant le seuil de cette Académie.

Je me trouve avec vous en très bonne Compagnie. J'ai la chance d'exercer un métier protéiforme relevant de l'édition, de la presse et de la communication. Un métier qui m'a mis en relation avec beaucoup d'entrevous et à ce sujet je souhaiterais saluer tout particulièrement trois académiciens absents. Le premier est décédé, c'est l'abbé Fouré. Il fut mon aumônier à Bellefonds, juste en face, et il a été le premier à me parler des richesses de l'Académie, richesse en hommes et également richesse en archives. Les deux autres n'ont pu se déplacer du fait de leur grand âge et je le regrette, ce sont Maurice Morisset et André Renaudin, qui m'ont accompagné dans mes premiers pas d'éditeur et qui m'ont toujours très généreusement donné de leur temps. Je les salue.

Depuis 1744, on ne peut pas dire que les professionnels du livre aient été très nombreux dans vos rangs. Si les gens de plume ont toujours été bien représentés ici, il n'en est pas de même de ceux qui les impriment et qui les diffusent. Quatre éditeurs seulement m'ont précédé à cette place. Pierre Périaux et Edouard Frère au XIXe siècle et plus récemment, l'imprimeur-romancier, au moment de son élection, Pierre-René Wolf, et Henry Decaëns, pour les Presses Universitaires de Rouen, mon double confrère désormais¹.

Je crois savoir la raison de cette faible représentation. Un éditeur est en effet quelqu'un de potentiellement dangereux. C'est l'une des professions qui a été les plus contrôlées, depuis des siècles, par tous les pouvoirs quels qu'ils soient. Et il faut bien le dire, les éditeurs rouennais, ont plus assidûment fréquenté les cachots de la Bastille qu'ils n'ont usé les fauteuils de cette assemblée.

Je vais essayer d'en expliquer le pourquoi et le comment. Ce qui va m'amener à évoquer, à grands traits, l'histoire de l'édition à Rouen, une histoire qui, par de nombreux aspects, est exemplaire des liens complexes qui associent Rouen et Paris, une proximité que certains encore perçoivent comme un handicap, mais qui est surtout riche d'opportunités comme nous le verrons avec le bel exemple de l'édition rouennaise des XVIIe et XVIIIe siècles.

Deux précisions sont à apporter au préalable :

En tant que Rouennais, éditeur et de surcroît bibliophile, je me sens autorisé à traiter ce sujet devant vous. Mais je ne prétends pas être un historien du livre au même titre que le fondateur de cette discipline en France, je veux parler d'Henri-Jean Martin, dont je salue la présence dans cette salle. Professeur à l'Ecole des Chartes, Henri-Jean Martin est le directeur de la monumentale *Histoire de l'édition française* en quatre volumes qui fait référence en la matière². J'ai largement puisé dans ses nombreux écrits, tout comme j'ai utilisé le travail d'un de ses élèves, Jean-Dominique Mellot, également parmi nous aujourd'hui, auteur d'une thèse remarquable, qui va bientôt être publiée à l'Ecole des Chartes, sur l'édition rouennaise au XVIIe siècle et au début du XVIIIe³.

Une seconde précision va me permettre d'entrer directement dans mon sujet, j'aimerais préciser ce que j'entends par éditeur. Est éditeur celui qui est à l'origine de l'impression et de la commercialisation d'un livre. Cet éditeur peut être un imprimeur, et ce fut la grande majorité des cas depuis l'origine de l'imprimerie, il peut être également libraire, un cas qui était très fréquent autrefois et qui l'est beaucoup moins aujourd'hui, il peut

n'être enfin ni l'un ni l'autre, ni imprimeur, ni libraire, ce qui correspond à une définition plus stricte et plus récente du métier d'éditeur, une dénomination popularisée par Jules Janin vers 1830.

Dans la suite de cet exposé, je parlerai exclusivement d'éditeurs au sens large en regroupant sous ce terme, imprimeurs, libraires et éditeurs purs. Ces trois métiers ont été confondus jusqu'à une époque récente et ont été le plus souvent rassemblés sous la dénomination d'imprimeurs-libraires ou de libraires-imprimeurs sans autres précisions. Il a fallu attendre 1840 pour qu'une rubrique "libraires" fasse son apparition dans l'*Almanach de Rouen* et 1935 pour que soit créée la rubrique "éditeurs".

Quand Gutenberg édite le *Psautier* de Mayence, en 1457, le premier livre imprimé à l'aide de caractères mobiles métalliques et d'une presse à imprimer, la Normandie est déjà, depuis sept siècles, un centre important de production de livres manuscrits. L'abbaye de Fontenelle, Jumièges et, à Rouen, le monastère de Sainte-Catherine plus encore que l'abbaye de Saint-Ouen, constituent d'importants centres calligraphiques au rayonnement considérable.

Rouen, à la fin du XVe siècle est la seconde ville du royaume et le premier port de France. On pouvait s'attendre à ce que l'imprimerie s'y développât sans délai. Ce ne fut pas le cas.

La première impression rouennaise est datée de 1485, soit 28 ans après le premier livre de Gutenberg, et 15 ans après l'apparition de l'imprimerie à Paris. Elle a été réalisée, à l'occasion de la venue à Rouen du roi Charles VIII, avec un caractère qui ressemble beaucoup à la calligraphie de l'époque (fig. n° 1), une calligraphie qui, il faut le noter, ne va pas s'éteindre tout de suite avec l'apparition de l'imprimerie, mais va se poursuivre des décennies, durant toute la Renaissance en particulier, où seront réalisés les somptueux manuscrits à peintures, qui constituent aujourd'hui les trésors de notre Bibliothèque municipale.

L'éditeur de ce livret de 14 feuillets, le prototypographe rouennais donc, est Guillaume le Talleur⁴, également éditeur du premier véritable livre imprimé à Rouen, deux ans plus tard, en 1487, l'année même du début de la construction de la Tour de Beurre (fig. n° 2). Il s'agit du livre *Les Chroniques de Normandie*, un ouvrage de 126 pages réalisé dans l'atelier de cet imprimeur qui se situait rue Saint-Lô, face au portail du Prieuré de Saint-Lô, à l'emplacement de l'actuelle librairie Chantefables. Une illustration au passage, il y en aurait bien d'autres, de la permanence

au travers des siècles des emplacements des commerces rouennais, principalement en matière de librairies et d'imprimeries.

Notons que c'est dans l'église du Prieuré de Saint-Lô, détruite en 1798, que sera fondée la confrérie des imprimeurs et des libraires rouennais dont le patron est saint Jean Porte Latine, autre nom de saint Jean l'Évangéliste. C'est dans cette église également que seront inhumés, durant des siècles, les principaux imprimeurs et libraires rouennais, les dynasties familiales des Machuel, Lallemant, Maurry, Besongne, Jorre, Dumesnil et bien d'autres encore.

Mais revenons aux premiers temps de l'édition rouennaise.

Le démarrage fut donc lent : les 151 incunables, édités à Rouen avant 1500, ne pèsent pas encore très lourd face aux 2 850 incunables parisiens et aux 1 150 incunables lyonnais. De même la production rouennaise du XVI^e siècle, de l'ordre de 2 570 éditions (je reprends là les dénombrements effectués par Jean-Dominique Mellot) est bien inférieure aux estimations parisiennes et lyonnaises qui dépassent respectivement 25 000 et 15 000 éditions. De tels chiffres, de telles différences, entre parenthèses, même s'ils ne sont pas rigoureusement proportionnels à la population de ces villes, nous incitent à être prudents quand nous affirmons à longueur de livres, et moi le premier, que Rouen est restée la seconde ville de France jusqu'au début du XVII^e siècle, ce qui n'a jamais été vraiment prouvé. Jean-Pierre Bardet, dans ses longues recherches sur Rouen au XVII^e siècle⁵, n'a pas vraiment tranché la question, ne trouvant pas l'indicateur qui, en l'absence de statistiques fiables, permettrait de qualifier avec certitude le poids démographique rouennais. La production éditoriale peut constituer un tel indicateur, approximatif certes, mais l'ampleur des écarts constatés nous conduit à penser que si Rouen a été la seconde ville du royaume jusqu'au milieu du XVe siècle, il est certainement plus près de la vérité et plus prudent de dire qu'elle passe en troisième position dès les premières décennies du XVI^e siècle.

Le tiercé restera toujours le même. Rouen, du début du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e, restera durant trois siècles la troisième ville de France en matière éditoriale, toujours assez loin derrière Paris et Lyon mais bien détachée devant les villes suivantes que sont Strasbourg, Bordeaux ou Toulouse.

Et dès le début, dès le XVI^e siècle, l'activité des éditeurs sera contrôlée. *"L'imprimerie est un arsenal qu'il importe de ne pas mettre à la portée de tout le monde"* dira plus tard Napoléon et c'est tout un arsenal

de lois de plus en plus centralisatrices qui vont être mises en oeuvre durant des siècles, pour contrôler cette activité réputée dangereuse.

N'imprime donc pas qui veut et le pouvoir n'aura de cesse de limiter le nombre des imprimeurs afin de mieux les contrôler. C'est à cela que servent les privilèges instaurés dès 1510 et l'ordonnance de Moulins de 1566 qui défend d'imprimer aucun livre sans permission ni lettre de privilège.

Ces privilèges donnés pour un livre étaient, au départ, limités dans le temps. L'ouvrage tombait dans le domaine public après un certain nombre d'années d'exclusivité. C'est là que les éditeurs rouennais vont trouver leur premier "créneau".

Mal placés par rapport à leurs confrères parisiens pour obtenir ces fameux privilèges, ils vont rapidement se faire une spécialité des secondes éditions. Seconde éditions qu'ils vont réaliser meilleur marché que les premières, dans un format plus petit et en utilisant un papier de moins bonne qualité, plus gris que celui des premières éditions. Ce papier sera notamment fabriqué dans les moulins de la Vallée du Cailly qui ont joué un rôle important pour le développement de l'édition à Rouen, à une époque où le papier représentait plus de la moitié du prix du livre (il n'en représente plus qu'environ 20% aujourd'hui). Je note que l'on retrouve dans notre actuelle Chapelle Darblay, championne du papier journal français, un représentant de cette longue tradition rouennaise du papier bon marché.

Bien entendu, ces secondes éditions n'étaient pas uniquement réservées au marché local. Elles étaient largement diffusées dans toute la France et même à l'étranger et leur tirage dépassait régulièrement celui des premières éditions, ce qui n'était pas, vous le comprendrez aisément, du goût des éditeurs parisiens qui vont n'avoir de cesse de les contrer en allongeant la durée de leurs privilèges.

Le marché local ou régional, pour lesquels des privilèges spéciaux étaient prévus, constitue, à côté des secondes éditions, un autre pan essentiel de l'activité des éditeurs rouennais.

Quatre pôles, qui sont tout à la fois des pôles de lectorat et des pôles de donneurs d'ordres, se détachent dès le XVI^e siècle expliquant la géographie particulière des implantations des imprimeurs-libraires rouennais.

Le premier pôle, dans le temps, se situe autour de la cathédrale de Rouen, au portail des Libraires notamment ; avec une place très convoitée, celle d'imprimeur de l'archevêque ou du chapitre.

Le second pôle, qui dépassera le premier en importance dès le début du XVII^e siècle, se situe dans la cour même de l'Echiquier de Normandie construit à l'extrême fin du X^e siècle. Cette cour du Palais et ses alentours immédiats vont concentrer jusqu'à 150 professionnels du livre dans des petites échoppes représentées sur une gravure de Garnerey père qui date de la fin du XVIII^e (fig. n° 3). Le titre le plus envié aux abords du Palais est celui d'imprimeur du Roi, titre assez souvent donné à Rouen, à deux imprimeurs en même temps. Il sera donné notamment à Laurent Maurry, dont nous reparlerons plus tard, dont le magasin se situait en haut du grand escalier. C'est au pied de cet escalier que furent brûlés, en public, à plusieurs reprises les livres confisqués et les libelles interdits.

Le troisième pôle est, à partir de 1593, celui du quartier du collège des jésuites, qui va concentrer plusieurs imprimeurs spécialisés dans les manuels scolaires et les livres pour la jeunesse, autre spécialité rouennaise, dont les principaux représentants seront au XVII^e siècle, Jacques Le Boullenger et Richard Lallemant.

Le quatrième et dernier pôle se développe à proximité de la place du Vieux-Marché et de la rue Ecuyère, c'est celui des imprimeurs sans privilège locaux, spécialisés notamment dans les secondes éditions populaires.

Voilà le décor planté. Place aux acteurs maintenant.

La période qui va de 1600 à 1670, d'Henri IV à Louis XIV, peut être considérée comme l'âge d'or de l'édition rouennaise, avec une moyenne de livres édités dépassant la soixantaine par an et un rapport entre les livres imprimés à Rouen et ceux imprimés à Paris pouvant aller jusqu'à un pour trois, taux record qui ne sera jamais dépassé.

Contrairement à Paris, la production rouennaise à cette époque n'est pas dominée par le livre religieux. C'est la production littéraire qui tient le haut du pavé avec 40% des ouvrages édités à Rouen durant le XVII^e siècle.

Je ne vous surprendrai pas en vous disant que l'auteur le plus publié et de loin, à cette époque dans la capitale normande, est Pierre Corneille. On

a recensé 72 éditions différentes de ses œuvres imprimées à Rouen en l'espace d'un siècle⁶.

Au début de sa carrière d'auteur, de *Mélite* à *Horace*, Corneille sera édité à Paris. Ensuite, à partir de *Cinna*, il obtiendra pour lui-même le privilège d'édition de ses œuvres et choisira alors de les faire imprimer à Rouen chez Laurent Maurry, son voisin au Palais. Celui-ci, de 1643 à 1670, publiera, pour le compte de libraires parisiens, la plupart des premières éditions cornéliennes autorisées.

Thomas Corneille fut également un auteur très prisé. Avec 38 éditions imprimées à Rouen, chez Maurry également, entre 1600 et 1670, il se place en quatrième position des auteurs rouennais à succès du XVIIe, derrière son frère, et derrière deux auteurs très prolifiques dans le domaine religieux : l'évêque Jean-Pierre Camus et le recteur jésuite Etienne Binet.

Rouen est au XVIIe siècle, sur le plan littéraire, une des villes les plus actives de France. Il y aurait bien d'autres auteurs à citer tel l'imprimeur-poète Raphaël Du Petit Val, ou bien encore Marc-Antoine de Gérard, sieur de Saint-Amant, lui aussi édité en partie chez Laurent Maurry⁷. Il faudrait aussi parler des lauréats du Puys des Palinods, célèbre concours de poésies, où brillèrent David Ferrand, l'auteur de *La Muse normande*, et Jacqueline Pascal, la soeur de Blaise.

Je passe rapidement pour en arriver au dernier tiers du XVIIe siècle, qui, en pleine querelle religieuse, est marqué par le renforcement du centralisme parisien. Deux mesures notamment viendront frapper de plein fouet les "créneaux" rouennais : la victoire des imprimeurs parisiens pour la prolongation des privilèges et l'interdiction faite aux libraires de la capitale de se faire imprimer en province.

Pour conserver leur niveau d'activité, les imprimeurs rouennais en sont réduits à ne pas respecter la loi, à tenir tête au pouvoir central. Rouen va ainsi devenir, pour un siècle et demi, la première ville de France pour l'édition illicite, à la fois port d'importation de livres interdits et centre de production d'ouvrages non autorisés.

Les imprimeurs et libraires protestants, qui représentent un tiers des effectifs de la corporation rouennaise jouent, dans cette production illicite, un rôle non négligeable. Un syndic des libraires de Paris ira même jusqu'à écrire au chancelier Séguier : "*Tout vient presque par la voie de Rouen, car il y a plus d'imprimeurs et de libraires de la religion*



Garneray del.

Rouennais sculp.

La cour du Palais de Justice, lieu de l'édition rouennaise
(Gravure de Garneray père)

*prétendument réformée dans Rouen que dans tout le reste du royaume"*⁸.

Rouen, ville tolérante aux idées de la Réforme, va beaucoup souffrir des milliers de départs occasionnés par la Révocation de l'Edit de Nantes. Sur la vingtaine d'imprimeurs ou de libraires protestants actifs au début de l'année 1685, sept choisiront l'exil, pour les Pays-Bas principalement, les autres abjurant ou se retirant des affaires.

Malgré le départ de plusieurs imprimeurs protestants, malgré les mesures très favorables aux imprimeurs parisiens, le nombre de livres publiés à Rouen à la fin du XVIIe siècle, même s'il est en baisse, reste important. Mais la part des livres illicites ou contrefaits y représente au moins 40% de l'ensemble.

Cette situation est insupportable pour les ministres de Louis XIV et notamment pour Pontchartrain, nommé Chancelier en 1699. Celui-ci lance tout un train de nouvelles mesures, dès décembre 1700, visant tout particulièrement à réduire le nombre des imprimeurs et à imposer plus encore l'autorisation préalable, même en cas de réimpression. Sous ces coups de butoir, l'édition rouennaise va de nouveau reculer. Le nombre d'éditeurs à Rouen va baisser durant tout le XVIIIe siècle passant de 41 lors de la grande enquête de 1701 à une dizaine à la veille de la Révolution.

L'édition illicite résiste cependant encore fort bien. Les imprimeurs rouennais peuvent en effet escompter une certaine bienveillance du Parlement de Normandie, dont on connaît la résistance séculaire au centralisme parisien. Ils peuvent en outre au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles compter sur le Lieutenant général du Bailliage également Lieutenant de police, chargé du contrôle de la Librairie, qui n'est autre que Pierre le Pesant de Boisguilbert⁹, cousin des Corneille et de Fontenelle, l'un des précurseurs de la science économique française. Celui-ci sera d'autant plus indulgent avec les éditeurs rouennais qu'il n'hésitera pas à se faire éditer clandestinement à Rouen, à plusieurs reprises, ce qui lui vaudra d'ailleurs, un retrait de sa charge en 1703 et même un exil de quelques mois en 1707.

Centre de production de livres non autorisés et de contrefaçons, Rouen est aussi un port d'importation de livres de toutes sortes dont un grand nombre d'ouvrages interdits, que l'on appelait à l'époque livres de Hollande, tant ils étaient nombreux à venir de ce pays où avaient émigré de nombreux imprimeurs protestants.

C'est ainsi que *Le Contrat Social* de Rousseau fut importé en France via Rouen sous le nom de fourrures, c'est ainsi aussi, pour ne prendre que deux exemples, que l'ex-ministre au temple protestant de Quevilly, Philippe Legendre, émigré en 1685, publie à Rotterdam en 1704, l'*Histoire de la persécution faite à l'église de Rouen* qui sera, bien sûr, importée clandestinement et qui connaîtra à Rouen un certain succès.

Cette situation de port d'importation sera exploitée de plusieurs manières par les éditeurs rouennais. D'abord, elle leur permettra de connaître, avant tout le monde, la demande pour tel ou tel livre, leur donnant la possibilité d'en imprimer rapidement une contrefaçon, ce qui semble avoir été le cas pour les *Lettres* de Mme de Sévigné imprimées à Rouen en 1726, la même année qu'à la Haye. Cette position permettra également aux imprimeurs rouennais de brouiller les pistes en se cachant derrière un nom d'emprunt étranger. Pour reprendre l'exemple de Boisguilbert, celui-ci fit imprimer ses livres à Rouen sous le nom de Pierre du Marteau, imprimeur à Cologne. On sait maintenant que Pierre du Marteau n'a jamais existé, ni à Cologne ni ailleurs. Il s'agit en fait d'un pseudonyme que plusieurs imprimeurs ont utilisé tour à tour aux Pays-Bas, en Belgique et en France à Rouen.

Ce procédé, très courant, sera notamment utilisé par Voltaire.

Vous connaissez tous les difficultés que Voltaire eut pour se faire imprimer en France. N'ayant pas les autorisations nécessaires, il en fut souvent réduit à se faire éditer à l'étranger. A l'étranger ou à Rouen, ce qui était presque la même chose à l'époque.

Voltaire, à plusieurs reprises, fit appel aux éditeurs rouennais¹⁰. Le premier d'entre-eux fut Abraham Viret, qui publia en 1723 son poème épique *La Ligue*, premier titre de *La Henriade*, pour lequel il utilisa un nom d'emprunt qui ne manque pas de sel : Jean Mokpap à Genève.

Pour le choix de ses imprimeurs rouennais, Voltaire était en relation avec son ami Cideville, conseiller au Parlement de Normandie, l'un des fondateurs de notre Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, Académie qui possède de lui, elle est déposée actuellement à la Bibliothèque municipale, une volumineuse correspondance d'une très grande richesse avec Fontenelle, Voltaire et bien d'autres hommes des Lumières, une correspondance qu'il faudra bien un jour, M. le Président, éditer en totalité.

Le 30 janvier 1731, alors que le premier tirage non autorisé de 2 000 exemplaires de son *Histoire de Charles XII, roi de Suède* vient d'être saisi à Paris, Voltaire écrit à Cideville (fig. n° 4) lui demandant de lui trouver un endroit à Rouen où il pourrait demeurer incognito et un imprimeur qui se chargerait de l'impression de l'ouvrage. Il précise : "*Il y a deux manières de s'y prendre pour faire imprimer cette histoire ; la première c'est d'en montrer un exemplaire à mr le premier Président, qui donnerait une permission tacite, la seconde d'avoir un de ces imprimeurs qui fait tout sans permission*"¹¹.

En écrivant cette lettre, Voltaire sait deux choses : que le premier Président M. de Pontcarré a déjà permis l'impression à Rouen de livres prohibés à Paris, il sait aussi, il vient d'en faire l'expérience, que Rouen est riche d'imprimeurs que ne rebute pas l'édition clandestine.

C'est ainsi que Voltaire fera la connaissance de Claude-François Jorre, imprimeur dans la cour du Palais, membre d'une famille de faussaires et de contrefacteurs habitués des cachots. Jorre publiera plusieurs livres de Voltaire et aura avec lui des relations mouvementées. Il publie tout d'abord, sous le nom d'emprunt de Christopher Revis à Bâle, une édition interdite du *Charles XII* en 1731, puis ce sera *Zaïre* en 1732 et les *Lettres Philosophiques* en 1733 prétendument imprimées en Angleterre. C'est à l'occasion de cette parution que l'étau se resserrera sur Jorre, obligeant Voltaire à demander à Cideville, qui suit de près ses éditions rouennaises, de courir chez Jorre pour récupérer ses manuscrits. Finalement Jorre sera emprisonné à la Bastille (et ce n'était pas la première fois), puis destitué en 1734, ce qui l'obligera à s'exiler jusqu'à sa mort. Voltaire, après s'être fait fortement tirer l'oreille, l'aidera dans cette situation en lui versant une modeste pension.

Nous venons de voir quelques aspects de la production rouennaise, en particulier illicite, du XVIII^e siècle. Il est temps maintenant d'examiner les conditions de sa diffusion et de répondre à la question : mais à qui vendaient les éditeurs rouennais ?

Le marché du livre rouennais sous l'Ancien Régime est au moins quadruple.

Il y a tout d'abord le marché local, fort important car Rouen est une ville riche, qui plus est, parmi les plus alphabétisées du royaume avec une clientèle éclairée, éveillée aux idées nouvelles, grande consommatrice de libelles interdits.

Il y a ensuite, suite au verrouillage de l'offre parisienne, le marché de la capitale. On a peine à imaginer aujourd'hui, alors que nous recevons de Paris l'essentiel de la production française, le rôle que pouvait avoir la province et en particulier Rouen dans la fourniture des librairies parisiennes. Près du quart des livres autorisés arrivant à Paris venait de Rouen, de son port ou de ses imprimeurs, quart qu'il faut bien sûr grossir de toute l'édition illicite des éditeurs rouennais. Ces éditeurs possédaient en effet leurs relais discrets dans la capitale et même des caches à l'image de Jorre, l'imprimeur de Voltaire, qui stockait sa production rue de Bièvre, où elle fut découverte. Ce qui lui valut sa perte.

Un troisième marché concerne le reste du royaume et plus particulièrement la moitié nord - nord-ouest, au-dessus d'une ligne Bordeaux - Reims où l'on a pu établir que l'édition rouennaise arrivait en seconde position derrière l'édition parisienne avec des parts de marché importantes dans le domaine des livres populaires ou dans celui des manuels scolaires et livres pour la jeunesse.

Il est à noter que cette diffusion ne passait pas uniquement par les libraires sédentaires et qu'une part importante en était proposée de village en village par les colporteurs ou libraires forains, qu'on appelait "les pieds poudreux". Ceux-ci, pour des raisons évidentes de poids, vendaient surtout des petits fascicules bon marché que l'on a regroupés sous le terme générique de Bibliothèque Bleue, car ces livrets, maintes fois réimprimés, étaient le plus souvent recouverts d'un papier bleu depuis leur lancement à Troyes en 1666¹².

Dernier marché enfin, l'exportation, importante à une époque où le français était parlé dans un grand nombre de Cours européennes.

La Révolution, en balayant les monopoles, en supprimant les corporations, les privilèges et la censure préalable, va considérablement dégonfler les enjeux de la fraude, si profitable à Rouen. Cette liberté va être favorable à l'édition parisienne, au détriment de l'édition rouennaise qui va perdre alors complètement et définitivement son rayonnement national et international.

Enfin libres, les éditeurs se multiplient jusqu'à ce que Napoléon y mette le holà par les décrets de 1810 qui obligent de nouveau les imprimeurs et les libraires à être brevetés, toujours dans le but d'en réduire le nombre.

La liste des premiers brevetés rouennais du XIXe¹³ ne comprend que neuf imprimeurs. Parmi eux figure le premier éditeur reçu à l'Académie de Rouen, Pierre Périaux, imprimeur du Roi et de la Préfecture, continuateur de l'*Almanach de Rouen* en 1796, auteur du premier *Dictionnaire des rues de Rouen* en 1819 et introducteur, la même année, de la lithographie en Normandie où s'illustra notamment Eustache-Hyacinthe Langlois.

Avec l'arrivée du chemin de fer qui permet aux livres parisiens d'envahir la France en quelques heures, avec la multiplication des librairies, des bibliothèques et des cabinets de lecture, avec l'élévation générale du niveau de vie et du niveau d'instruction, la production imprimée française s'envole durant tout le XIXe siècle. Elle connaît même une accélération très nette au début de la Troisième République suite aux lois de 1870 sur la liberté de la presse et de l'édition, qui suppriment l'obligation du brevet d'imprimeur et mettent ainsi fin à quatre siècles de contrôles tatillons.

Les chiffres sont éloquents : la production française de livres était d'environ 2 000 livres par an au moment de la Révolution, elle passe à 6 000 livres par an en 1828, puis à 15 000 en 1889, 25 000 en 1914 et elle est à peine plus importante aujourd'hui après une pointe à 32 000 au milieu des années 80. Le nombre de livres publiés par an a été multiplié par dix au XIXe siècle, et a assez peu évolué au XXe.

Le XIXe sera à Rouen le siècle des livres illustrés, illustrés par la lithographie tout d'abord, puis par des eaux-fortes. De très beaux livres souvent, mais qui s'adresseront désormais principalement à la clientèle normande avec, pour genre privilégié, l'histoire locale qui va connaître alors un formidable engouement. Rouen, longtemps troisième ville de France en matière éditoriale, marque nettement le pas et l'on chercherait en vain, dans les livres de Jean-Yves Mollier l'historien des maisons d'édition au XIXe, la moindre mention d'un éditeur rouennais¹⁴.

Ils étaient nombreux pourtant et je souhaiterais dire quelques mots sur trois d'entre-eux.

Un cas exceptionnel tout d'abord : les éditions Mégard. L'importance de cet éditeur rouennais, dont le corpus est riche de 3 000 éditions différentes, a été révélée récemment par l'exposition "Rouen, le livre et l'enfant" au Musée national de l'Éducation¹⁵. Les Mégard ont été les créateurs en 1850 d'une fameuse collection de livres de prix, la Bibliothèque morale pour la jeunesse qui sera imprimée à des millions

d'exemplaires et diffusée, jusque dans les premières années du XXe siècle, dans toute la France et même à l'étranger, dans l'enseignement catholique en particulier.

Le seul libraire à ce jour à avoir été reçu à l'Académie de Rouen, même s'il n'était plus libraire au moment de son admission, fut Edouard Frère. Il est l'auteur de la bible de tous les normands bibliophiles, le fameux *Manuel du Bibliographe Normand* paru en 1858.

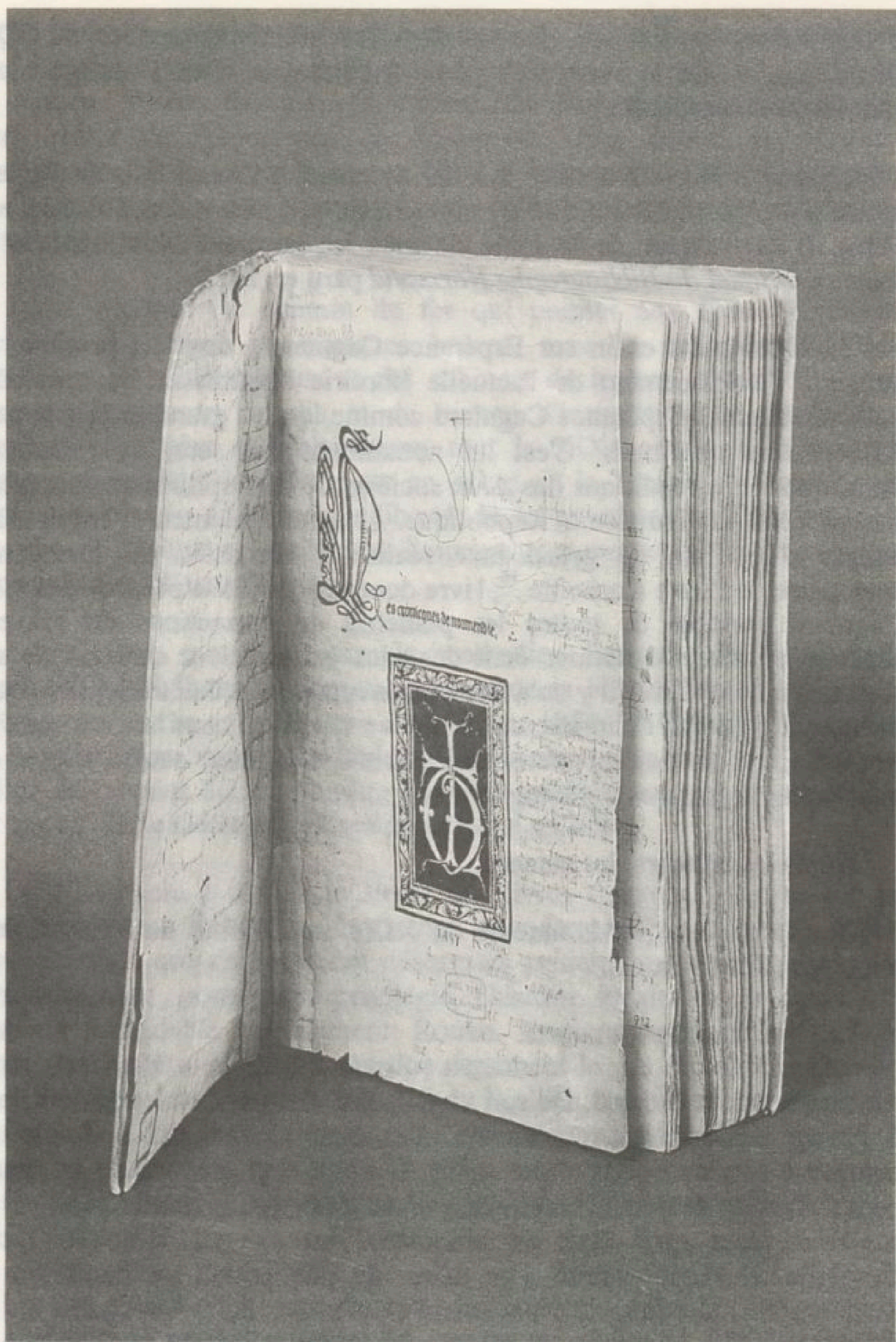
Quelques mots enfin sur Espérance Cagniard, dont l'imprimerie se situait à l'emplacement de l'actuelle librairie l'Armitière. Je considère personnellement Espérance Cagniard comme le plus grand imprimeur du XIXe siècle rouennais. C'est lui notamment qui sera, avec Boissel, l'imprimeur des rééditions des deux sociétés de bibliophiles que comptait Rouen sous la Troisième République. Il sera également l'imprimeur-éditeur d'un livre de grand luxe réalisé à l'occasion du Deuxième centenaire de Pierre Corneille¹⁶, livre dont je possède la propre édition de Cagniard enrichie de toutes les planches de corrections du graveur Jacques Leman. Ce dernier était des plus exigeants et chacune de ses gravures à l'eau-forte (il y en a une bonne centaine) a du être reprise, trois ou quatre fois par l'imprimeur. La même chose aujourd'hui, où tout va trop vite, est tout simplement impossible à imaginer, sauf à tripler ou quadrupler la facture de photogravure.

Après les éditeurs, les auteurs.

Quels sont les grands auteurs du XIXe et du début du XXe siècle à avoir été édités à Rouen ?

La liste en est assez courte.

Flaubert tout d'abord. De son vivant, il n'aura pas beaucoup contribué à l'usure des presses rouennaises. Ses oeuvres publiées à Rouen se comptent sur les doigts d'une main. Il s'agit tout d'abord de quelques pages d'écrits de jeunesse publiées dans des revues confidentielles ou scolaires alors qu'il était en cinquième ou en quatrième au lycée Corneille. Il s'agit ensuite d'un début de publication en feuilleton de Madame Bovary dans le *Nouvelliste de Rouen*, du 9 novembre au 14 décembre 1856 à la suite de la première publication du roman dans la *Revue de Paris* que dirigeait Maxime du Camp. Ce feuilleton sera interrompu par le procès que vous connaissez tous. Il s'agit enfin de l'impression de sa fameuse *Lettre à la municipalité de Rouen* où notre écrivain fustige les édiles de l'époque de ne pas vouloir ériger une statue à



Les Chroniques de Normandie (1487).

Le premier livre imprimé à Rouen.

(Bibliothèque municipale de Rouen)

la gloire de son ami Louis Bouilhet, un court texte imprimé en 1872 chez Charles Lapierre, directeur du *Nouvelliste* et également ami intime de Flaubert¹⁷.

Voilà pour Flaubert, c'est peu.

La moisson est encore moins riche pour Maupassant qui, mis à part quelques contes ou nouvelles publiés dans la presse locale, ne connaîtra pas d'éditeur rouennais.

Même chose pour le père d'Arsène Lupin, Maurice Leblanc qui lui aussi, si ce n'est quelques articles dans la revue de bonne tenue des anciens de Corneille, *Notre Vieux Lycée*, ne sera pas édité à Rouen de son vivant.

Le cas d'Alain est plus intéressant.

Professeur de philosophie au lycée Corneille de 1900 à fin 1902, Alain commence à publier dans l'hebdomadaire *Démocratie rouennaise* des chroniques dès 1902. Chroniques, qui deviendront Propos, qu'il poursuivra, après son départ de Rouen, dans le quotidien radical, *La Dépêche de Rouen*, dès sa création en juillet 1903. Alain publiera, quasi quotidiennement, dans la *Dépêche*, jusqu'en septembre 1914, plus de 3 600 Propos¹⁸.

C'est à Rouen, et cela n'est que justice, que sera publié en 1908 le premier livre portant la signature d'Alain. Il sera imprimé chez Lecerf, à la demande, il est vrai, de la *Dépêche*, sous le titre *Cent un Propos*. Bien d'autres recueils de Propos paraîtront par la suite à Paris, chez Gallimard notamment, mais aussi à Rouen, chez Lecerf et chez Wolf.

Le plus célèbre des élèves d'Alain au lycée Corneille fut Emile Herzog plus connu sous le nom d'André Maurois, nom d'un village près de Cambrai qu'il adoptera à la demande des autorités militaires au moment de la parution de son premier livre en 1918, *Les Silences du Colonel Bramble*¹⁹. Editée à Paris, chez Bernard Grasset, la première édition de ce livre paraîtra à compte d'auteur, une pratique fort répandue hier, comme aujourd'hui. Proust, Gide ou Mauriac pour ne citer que quelques noms, payeront eux aussi pour voir imprimer leurs oeuvres. Je précise cela non pas pour justifier le compte d'auteur, que personnellement j'ai toujours refusé, mais pour bien montrer qu'il a toujours été difficile de se faire éditer.

Ne seront publiés à Rouen, d'André Maurois, que deux livres, ses *Premiers contes* réunis par l'éditeur Henri Defontaine en 1935 et *Rouen dévastée*, publié après guerre, en 1947, à l'initiative de la Société normande des Amis du livre.

Le seul auteur à diffusion nationale à avoir véritablement été édité à Rouen depuis 100 ans fut Jean de la Varende. Ses premiers livres, *Pays d'Ouche* en 1934 et *Nez de Cuir* en 1936, boudés par les éditeurs parisiens furent publiés chez Mme Maugard, editrice des *Affiches de Normandie*, d'autres paraîtront chez Henri Defontaine tels les *Grands Normands* en 1939 ou les *Contes sauvages* en 1947. Un mot sur l'éditeur Henri Defontaine qui, de 1918 aux premières années d'après-guerre, publiera environ 200 livres aux signatures les plus diverses telles celles de Georges Dubosc, Francis Yard, René-Gustave Nobécourt, votre ancien secrétaire perpétuel pour la classe des Lettres, André Marie et Roger Parment.

Avant de conclure, voici quelques mots sur le présent de l'édition rouennaise et sur certaines perspectives d'avenir.

L'édition rouennaise d'aujourd'hui n'est pas aussi inexistante que certains veulent bien le dire. Certes, elle ne peut se comparer à l'édition des grandes villes du sud de la France, et elle tourne le plus souvent le dos à la création littéraire, mais je ne pense pas, en nombre de livres parus, une bonne douzaine par an actuellement, qu'elle soit en dessous des chiffres des premières décennies du siècle. Mes sondages à ce sujet montrent une certaine constante dans les parutions depuis le début des années 20²⁰. Les parutions actuellement sont tout d'abord le fait de plusieurs éditeurs que je voudrai nommer ici : les Editions Médiannes, les Editions Bertout qui, bien que cachoises, sont fort actives à Rouen, les Publications de l'Université de Rouen déjà citées, le CRDP et les Editions du P'tit Normand. Il faut ajouter à ceux-là, les imprimeurs qui de temps en temps encore, selon une longue tradition, se laissent tenter par l'édition et ne pas oublier enfin, phénomène plus récent, un foisonnement d'associations, de collectivités ou de personnes isolées qui s'auto-éditent, sans toujours d'ailleurs diffuser leurs ouvrages dans le réseau de la librairie classique, ce qui désole, bien entendu, nos amis libraires.

Alors peut-on être optimiste pour l'avenir de l'édition à Rouen, dont l'histoire, trop rapidement contée ici, ressemble fort, il faut bien le dire, à une peau de chagrin ?

Oui et non. Cela a toujours été difficile de se faire éditer à Rouen et cela le restera. En particulier pour l'édition de fiction, une édition qui n'est guère rentable pour un premier roman et qui est captée par les éditeurs parisiens dès le premier succès venu. Autre forme de centralisme.

Je suis plus optimiste sur l'avenir de l'édition en région relevant de la non fiction. Je pense, depuis des années, que face à la mondialisation de l'édition internationale où les livres sont conçus dès le départ pour être traduits en plusieurs langues, avec les problèmes de nivellement et d'appauvrissement que cela pose, que le local a un bel avenir devant lui, que l'édition de proximité correspond à une demande forte de personnes qui veulent mieux comprendre leur environnement, leur région. Les nouvelles machines qui permettent l'impression de petites séries à des prix raisonnables vont dans ce sens, tout comme le développement du multimédia dont on parle tant aujourd'hui.

Ce dernier sujet pourra faire l'objet d'une autre communication. Je ne pense pas que le livre disparaîtra avec le multimédia. Je pense au contraire que l'édition numérique peut être une chance pour l'édition en région. Elle offre, en effet, pour un niveau de dépenses qui est sans commune mesure avec celui de l'édition d'un livre, la possibilité de communiquer facilement un texte, du son et des images à un grand nombre de personnes dans le monde entier, rêve de tous les auteurs et de tous les éditeurs. Ceci est déjà possible, après quelques tâtonnements et avec une solide patience sur le réseau Internet. Ce sera beaucoup plus facile demain. De simple auteur, nous pourrions donc tous passer plus facilement au statut d'éditeur.

*

* *

Le moment est venu pour moi de conclure.

Je reviendrai sur le principal tropisme rouennais, ses liens avec Paris.

L'histoire de l'édition à Rouen de la fin du XVI^e au milieu du XVIII^e siècle, c'est-à-dire du temps de sa splendeur, nous donne quelques pistes pour que cette relation se développe à notre profit. Je les résumerai simplement en quelques mots :

Compétitivité, complémentarité, combativité, solidarité et mobilité.

La compétitivité, ce sont les prix, les coûts, moins élevés à Rouen qu'à Paris, hier comme aujourd'hui.

La complémentarité, c'est faire ce qui ne se fait pas ailleurs. Nous devons suivre en cela l'exemple des éditions rouennaises à bon marché.

La combativité, c'est de ne pas baisser les bras, quand bien même la loi nous est défavorable ou que les vents nous sont contraires.

La solidarité, c'est d'être unis pour conquérir un marché, saisir une opportunité, défendre pied à pied ses positions.

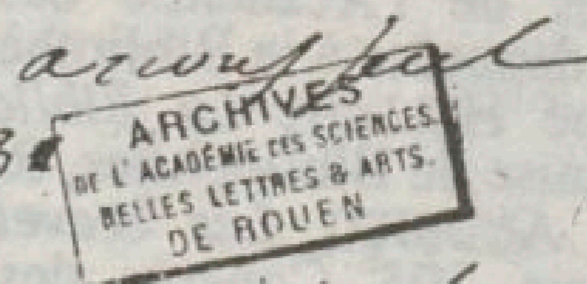
La mobilité enfin, c'est de ne pas rester les bras croisés dans sa ville en attendant que passe le bateau de la croissance, mais c'est aller au-devant de lui, tisser des liens, s'assurer des relais et des appuis extérieurs.

Rien n'est jamais irréversible, le déclin de Rouen n'est inscrit nulle part (et vous le savez bien Monsieur le Maire, Messieurs les Maires). Qu'au travers les siècles, les éditeurs rouennais de l'époque classique nous servent d'exemple.

1. A. HERON, Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, *Liste générale des membres*, Rouen, Léon Gy, 1903 et listes publiées dans le Précis annuel.
2. Henri-Jean MARTIN, *Histoire de l'édition française*, 4 vol., Paris, Promodis, 1982-1986.
3. Jean-Dominique MELLOT, *Dynamisme provincial et centralisme parisien : l'édition rouennaise et ses marchés (vers 1600 - vers 1730)*, thèse pour le doctorat en Histoire, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1992. Du même auteur : *Clés pour un essor provincial, le petit siècle d'or de l'édition rouennaise (vers 1600 - vers 1670)*, *Annales de Normandie*, 1995/96 et *L'édition rouennaise et ses marchés (1600-1730)*, à paraître, Paris, Ecole des Chartes.
4. Pierre LEVERDIER, *L'atelier de Guillaume Le Talleur, premier imprimeur rouennais*, Rouen, Lainé, 1916.
5. Jean-Pierre BARDET, *Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles, les mutations d'un espace social*, Paris, Sedes, 1983.
6. Jean-Dominique MELLOT, *Dynamisme provincial...*, p. 110 et suiv. Sur Corneille et la contrefaçon voir également article de Pierre Le Verdier in Précis de l'Académie, 1907-1908, p. 385-392.
7. Jean LAGNY, *Le poète Saint-Amant (1594-1661), essai sur sa vie et ses œuvres*, Paris, Nizet, 1964 et Jean BAILBE, *Saint-Amant et la Normandie littéraire*, Paris, Honoré Champion, 1995.
8. Jean-Dominique MELLOT, *Dynamisme provincial...*, p. 260.
9. Jean-Dominique MELLOT, *Dynamisme provincial...*, p. 387-396 et 536-542. Voir également : Jacqueline HECHT, *Pierre Le Pesant de Boisguilbert ou la naissance de l'économie politique*, Paris, INED, 1966 et *Boisguilbert parmi nous*, Actes du colloque international de Rouen, 1975, Paris, INED, 1989.
10. Jean QUENIART, *L'imprimerie et la librairie à Rouen au XVIIIe siècle*,

- Paris, Klincksieck, 1969, p. 213-217 et Georges BENGESCO, *Bibliographie des œuvres de Voltaire*.
11. Archives de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, déposées à la Bibliothèque municipale de Rouen (C 33 n° 8).
 12. Dr René HELLOT, *La Bibliothèque Bleue en Normandie*, Société Rouennaise de Bibliophiles, Rouen, Lainé, 1928.
 13. Lucien ANDRIEU, *Les brevets d'imprimeurs et libraires en Seine-Inférieure*, 105^e Congrès des Sociétés savantes, Caen, 1980, t. II, p. 133-145.
 14. Jean-Yves MOLLIER, *L'argent et les lettres*, Fayard, 1988.
 15. *Rouen, le livre et l'enfant, 1700-1900, la production rouennaise de manuels et de livres pour l'enfance et la jeunesse*, Musée national de l'Éducation, 1993.
 16. *Deuxième centenaire de Pierre Corneille*, Rouen, Espérance Cagniard, 1884.
 17. André RENAUDIN, F. Ch. LAPIERRE, *Les Amis de Flaubert* n° 3, 1952.
 18. ALAIN, *Les Propos*, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, 1978.
 19. *André Maurois*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1977, p. 32-36.
 20. Bibliothèque municipale de Rouen (catalogue normand et catalogue imprimeurs). Bibliographie normande (revues *Normannia* 1928-1939 et *Annales de Normandie* depuis 1950).

C. 33
N° 8.
Paris 30 janvier 1734



Vous m'avez toujours un peu aimé mon
cher Cideville, il s'agit de me procurer le
moyen de vivre avec vous, quelque temps
en bonne fortune. je voudrois faire imprimer
à rouen une histoire de charles douze roy de
suede de ma façon. c'est mon ouvrage favori,
et celui pour qui j'en ai fait des entrailles de
pere. Si je pouvois trouver un endroit ou je
demeurasse ^{à rouen} incognito, et un imprimeur qui
se chargeast de l'ouvrage, je partirois dès que
j'aurois reçu votre réponse.

il y a deux manieres de s'y prendre pour
faire imprimer cette histoire; la premiere
c'est d'en montrer un exemplaire au premier
president, qui donneroit une permission tacite.
La seconde d'avoir un de ces imprimeurs qui
font tout sans permission

Lettre de Voltaire à Cideville.
(Archives de l'Académie déposées
à la Bibliothèque municipale de Rouen)

MONDIALISATION ET
DÉVELOPPEMENT LOCAL

RÉPONSE AU DISCOURS DE RÉCEPTION

de M. Guy PESSIOT

par M. François GAY

Monsieur,

Vous voilà donc au coeur d'une de ces "grands messes de la Sociabilité (Rouennaise)" dont parle avec humour notre confrère Jean-Pierre Chaline dans le livre qu'il vient de faire paraître sur les Sociétés Savantes et les Académies.

Vous, comme moi, nous en acceptons les usages et les traditions, même s'il m'est difficile de prendre un ton un peu cérémonieux pour vous saluer, vous féliciter aussi puisque nous nous connaissons depuis longtemps. Mais n'en a-t-il pas été de même avec les deux amis que j'ai eu l'occasion de recevoir : un géographe, Jean Gallais, un urbaniste Alain Gasperini ?

Preuve, s'il en était besoin, que l'Académie où vous allez entrer - après la remise du diplôme et du jeton de présence d'usage- est aussi un club d'amitié même si elle est loin de n'être que cela.

Monsieur, donc,

Tout vous destinait à entrer dans notre Compagnie et votre intéressant discours, imprégné de la culture du livre, vient nous le confirmer.

Tout d'abord, vous êtes un vrai Rouennais surtout depuis que la rive gauche - pardon la rive sud - a été solidement accrochée à l'espace rouennais par les multiples et croissantes interrelations entre les deux rives, par la volonté des urbanistes qui avaient réalisé, il y a 25 ans, le schéma d'urbanisme de Rouen. La réalisation, il y a un an, du Métrobus issue de nos travaux, y contribue largement. La création prochaine d'un District du grand Rouen, que j'ai cherché à promouvoir depuis plus de 30 ans avec mes amis d'*Etudes Normandes* et du Centre d'Etudes d'Intérêt Public de Rouen et de sa région, malgré des oppositions qui ne venaient pas toutes de la rive droite, atténuera des clivages périmés. Il permettra d'accroître, il faut le souhaiter et nous y reviendrons, les synergies indispensables entre les deux rives.

De toutes façons, né place Voltaire en 1949, vous voilà, à partir de 1956 et jusqu'en 1963 - j'arrivais tout juste à Rouen - élève de l'école Bellefonds qui fait de vous, à l'ombre de quelques grands anciens !, un Rouennais encore plus "légitime". Déjà donc vous faites face à l'Académie : vous doutiez-vous qu'il suffirait un jour de traverser la rue pour y accéder, d'autant qu'aujourd'hui encore vous habitez ce quartier Beauvoisine si vivant où nous retrouvons l'âme du vieux Rouen que vous aimez ?

Puis c'est le cursus d'un jeune et brillant Rouennais par le chemin du Lycée Corneille. Pour avoir eu votre baccalauréat en 1968, êtes-vous un enfant de Mai ? Probablement un peu, si l'on tient compte de quelques tâtonnements et aussi de cette volonté précoce de prise de responsabilités que nous allons découvrir.

Pourtant l'orientation que vous choisissiez, celle de l'Ecole Supérieure de Commerce, cette vieille école rouennaise qui reste solide dans la tourmente actuelle, n'est pas absolument typique des plus "engagés" des *soixante-huitards* qui préféreraient l'histoire, la littérature ou la sociologie. Un point commun cependant avec les anciens étudiants de la Faculté des lettres de Rouen qui ont si bien réussi dans le journalisme du *Point* à *l'Express*, de *Libération* au journal *Le Monde* ou à *Télérama* : vous manifestez, vous aussi, très tôt de l'intérêt pour le journalisme et les médias.

Votre dynamisme, qui vous fait porter à la vice-présidence du bureau des élèves fait de vous le rédacteur en chef du journal de l'école. Pendant votre séjour à l'E.S.C., vous vous intéressez à des domaines qui deviendront "porteurs" comme on dit maintenant : l'informatique appliquée aux besoins des petites entreprises, la formation des "décideurs"

comme on ne disait pas encore et qui reste un des soucis du groupe de communication que vous animez. Ce dynamisme et votre esprit d'ouverture font ensuite de vous le vice-président de l'Office National des Etudiants des E.S.C. en 1972.

S'ouvre alors pour vous une période d'une dizaine d'années pendant laquelle vous hésitez un peu entre une carrière nationale, c'est-à-dire parisienne, et l'envie de faire quelque chose à Rouen où vous continuez à résider, fidèle à vos amitiés et à un patrimoine que vous explorez activement.

La tentation parisienne c'est la création, avec René Sylvestre également "Sup. de Co", d'un mensuel, *Génération*, destiné aux étudiants, aventure à laquelle participe, comme dessinateur, un certain Jean Plantureux qui va devenir connu sous le nom de Plantu.

Mais les "vingt-cinq glorieuses" se terminent et *Génération* s'arrête au bout de onze numéros laissant la place à ce que l'on pourrait presque appeler le groupe de presse de *l'Etudiant* (guide de l'Etudiant, dossiers de l'Etudiant, et un mensuel dont vous serez le rédacteur en chef de 1976 à 1980). Vous pressentez en effet que la montée, mal contrôlée, des effectifs de lycéens et d'étudiants représente un monde et un marché à éclairer. Créateur de *l'Observatoire* du monde lycéen et étudiant, vous anticipez sur les besoins de communication nécessaires pour combler le fossé intergénérationnel qui s'était manifesté en mai 68. Un destin parisien dans la presse spécialisée vous attendait donc où vous auriez certainement réussi...

Mais c'est finalement Rouen que vous allez choisir. Dès 1977, vous créez *Le guide du P'tit Normand* : tout un programme ! Coïncidence c'est l'année où cesse de paraître le vénérable *Annuaire de Rouen* dont vous possédez presque toute la collection depuis sa naissance en 1752, quelques années après la fondation de notre Compagnie. En 1980, vous faites définitivement le saut et vous choisissez la province en quittant *l'Etudiant* dont vous restez cependant administrateur et actionnaire. Vous gardez d'ailleurs l'allure du jeune étudiant que vous avez été malgré les responsabilités et les ans ...

Attaché comme je le suis à la défense et l'illustration de Rouen et de la Normandie, nos destins ne pouvaient manquer de se croiser et je saluai très tôt dans *Etudes Normandes* la réussite éditoriale d'une petite S.A.R.L. qui se constitue en 1980, en attendant de vous agréger au conseil d'administration de la revue.

Même si j'eusse peut-être préféré un titre plus en rapport avec vos ambitions, je me suis très tôt réjoui de vous voir reprendre une grande tradition rouennaise et normande sur le plan de l'édition. A ce titre, j'ai participé, avec vous, à un groupe de travail sur le Livre en région créé sous l'égide du Conseil Economique et Social. En dehors d'un excellent rapport et d'un article de synthèse de son président, notre ami Dezellus, dans *Etudes Normandes*, il faut avouer qu'il n'est pas sorti grand chose de ce rapport faute de relais politique et pourtant, vous venez de le montrer, les effets pervers de la centralisation parisienne ne sont pas inévitables comme le montre l'exemple de la Bretagne, plus riche que nous en éditeurs.

Quoi qu'il en soit de remarquables réalisations éditoriales vont se suivre d'année en année y compris la réimpression d'oeuvres devenues introuvables que vous menez à bien.

Parallèlement vous essayez, avec d'autres, de secouer une ville introvertie, un peu repliée sur elle-même, en lançant une petite revue trimestrielle le *Trombinoscope de l'agglomération rouennaise*. Il s'agissait d'en finir avec une certaine morosité, avec un système de "communication interne" périmé et caractérisé par les échecs successifs de toute publication périodique à Rouen, en dehors bien entendu de *Liberté Dimanche*. Vous vouliez aussi, en homme de contact, faire connaître ce qui se faisait de bon dans une agglomération et une région qui avait été un espace de créativité dans le domaine de l'urbanisme et de la prospective, comme j'ai essayé de le montrer ici même et comme elle l'a prouvé jadis dans le domaine de l'édition.

Le *Trombinoscope* n'eut cependant pas le succès escompté : modestie des partenaires locaux ? refus de se mettre en avant ? créneau trop étroit ? On peut émettre bien des hypothèses. Quoi qu'il en soit la "matière première" ainsi réunie servira de base à l'une de vos publications : *le Grand Livre des Rouennais* qui constituera une mine intéressante pour les émules du professeur Chaline au XXI^e siècle, lorsqu'ils réfléchiront aux modes de circulation des élites et à la sociabilité locale au début des années 1980.

Parallèlement vous accumulez fiches et documents sur l'agglomération de Rouen que vous connaissez si bien et en particulier vous réunissez une extraordinaire collection de photographies anciennes. Il n'est d'ailleurs que de voir votre bibliothèque personnelle où se trouvait, bien avant votre intronisation dans notre Compagnie, une longue série de notre *Précis* dont vous avez bien voulu me dire le grand intérêt. J'ai été abasourdi par

l'ampleur de votre bibliothèque normande et particulièrement rouennaise. On y sent un tel amour des livres, un tel goût de bibliophile qu'à lui seul il aurait pu vous valoir votre entrée parmi nous.

Mais au delà de ce goût de collectionneur, vous avez manifesté un véritable talent pour l'érudition dominée, disons, par une vocation d'historien. Vous avez publié aux Editions du P'tit Normand vos quatre volumes sur *l'Histoire de Rouen par la photographie* qui vous vaudront de recevoir, en 1986, notre grand Prix. C'était déjà un clin d'oeil que nous vous adressions, d'autant plus justifié que, dans la même veine, vous avez traité du passé de cette *Rive gauche* à laquelle vous restez fidèle, retournant ainsi à vos origines, à vos racines.

En revendiquant votre rôle d'éditeur en région et non d'éditeur régionaliste, vous vous tournez aussi vers l'avenir lesté, en quelque sorte, de cette connaissance de l'histoire qui vous met à l'abri des modes. Ce souci de l'avenir qui nous a fait jadis nous rencontrer à l'Observatoire de Prospective vous a amené à vouloir "secouer" une agglomération que vous avez qualifiée de "belle endormie", qui a tant d'atouts mais ne sait pas toujours les valoriser et qui se méfie un peu de tout détour par le long terme... ce qui permet pourtant de mieux comprendre le présent.

Cette préoccupation vous a amené à de nouvelles créations qui font de vous un éveilleur d'idées en même temps qu'un homme de communication.

Vous mettez sur pied des initiatives risquées avec votre ami - notre ami - Bertrand Tierce, avec lequel vous vous liez dans un étroit partenariat. Ainsi, après avoir créé, en 1982, *la Lettre de Haute-Normandie*, avec Bertrand Tierce comme rédacteur en chef, vous faites paraître le premier *Guide économique de la Haute-Normandie* en 1986 lequel deviendra en 1988 (et à mon grand plaisir, vous le devinez) le *Guide économique de Normandie* en vous appuyant sur une grande banque régionale, le C.I.N. C'est, à ma connaissance le seul guide-annuaire de ce type existant en France sur le plan régional.

Vos guides sont en outre régulièrement mis à jour et même profondément renouvelés et sont, à ce titre, aussi, des instruments de travail irremplaçables que nous saluons J.-P. Chaline et moi par le titre : "Le P'tit Normand nouveau est arrivé !"

Votre activité d'éditeur ne se limite cependant pas à l'édition de guides, pour utiles qu'ils soient. Bien que responsable de ce qui est

devenu une véritable P.M.E., avec ses contraintes financières et budgétaires, vous réussissez à publier des ouvrages au public restreint ce qui est la fierté d'un véritable éditeur. Vous avez en particulier édité en 1989, *l'Histoire de la Révolution en Haute-Normandie* réalisant d'ailleurs une partie de cette synthèse (celle consacrées aux architectes et aux arts) avec votre épouse. Je ne puis les citer tous, comme celui de notre ami Delsalle, mais vous me permettrez de mentionner votre rôle amical et compétent dans les deux éditions successives de la *Géographie de la Haute-Normandie* que j'ai rédigée avec Gérard Granier. J'ai pu constater, à cette occasion, que vous avez su jouer pleinement votre rôle d'éditeur, faciliter les contacts entre les auteurs et les services techniques, faire accoucher l'auteur du meilleur de lui-même. Je n'aurai garde, enfin, d'oublier vos deux ouvrages *Voiles en Seine* qui ont magnifié les grandes parades nautiques de 1989 et 1994.

Mais, comme homme d'entreprise, vous avez le souci de diversifier l'activité de votre groupe en ajoutant à l'édition celle, toute proche mais différente, de communication. C'est Bertrand Tierce qui anime cette branche qui a des clients très divers, de la Préfecture de Région au SIVOM en passant par les entreprises privées. Parallèlement les données et les connaissances accumulées sur la région depuis plus de 15 ans sont valorisées dans le cadre d'une action de formation au bénéfice des décideurs régionaux. Ayant eu l'occasion de participer à des actions de ce type, je puis témoigner de la qualité de cette équipe et du rôle d'aiguillon qu'elle joue.

Je voudrais souligner, en terminant ce rappel trop bref de votre carrière et de vos activités, votre souci de rester libre en distinguant toujours le fait et le commentaire, et votre volonté d'introduire le débat dans une région qui en a parfois peur ou qui le mène souvent de manière feutrée en le réduisant aux questions de personnes. Vous avez le souci, sans provocation, de faire bouger les choses. C'est ce qui vous a valu dès 1990 d'être un des lauréats du *Trophée des Normands qui bougent*.

Si l'homme de communication que vous êtes est bien connu, votre réserve et votre discrétion personnelle ne nous aident guère à mieux connaître l'homme privé et pourtant il suffit de vous approcher un peu pour deviner quelques qualités humaines qui seront appréciées dans notre Compagnie.

D'abord vous êtes un homme d'ouverture et d'amitié, votre souci de la culture, vous ne le manifestez pas uniquement par votre production intellectuelle mais aussi par des activités bénévoles y compris autour de

notre Musée des Beaux-Arts. Il est vrai que vous y êtes amené par votre épouse, dont nous avons pu apprécier l'an dernier, pour notre 250^e anniversaire, la gentillesse et la compétence.

Oserais-je pénétrer dans votre jardin secret ? J'y trouverais quelques traits qui ne manqueront pas d'attirer la sympathie de nos confrères et en particulier ces qualités de coeur dont témoigne, entre autres, l'adoption, dans votre foyer, d'un petit enfant venu d'Amérique latine. Me permettez vous de rappeler que vous participez aux tests qui font du P'tit Normand une excellente initiation à la gastronomie rouennaise et normande ?

Il y a enfin en vous cette volonté d'optimisme qui fait cruellement défaut en ce moment. Je dis bien volonté ce qui signifie que spontanément vous ne l'êtes guère suivant en cela ceux qui, venant d'autres horizons, veulent cependant croire à l'appel fameux : *N'ayez pas peur !*

Mais ce qui nous plaira aussi chez vous, c'est ce sens particulier du commerce qui n'est pas enseigné à l'école qui porte ce nom : je veux parler du commerce des hommes. Nous aurons donc besoin de votre sens de la communication.

En effet, Monsieur, vous n'entrez pas dans une société secrète mais dans une compagnie soucieuse de revenir aux sources c'est-à-dire, comme il y a 250 ans, ouverte sur le monde et qui s'efforce de se faire mieux connaître.

Vous pourrez aussi nous aider, car vous êtes un journaliste habitué à reconnaître la complexité des facettes de la vérité à réfléchir à un problème éthique qui nous préoccupe, à savoir la place et le rôle du 4^e pouvoir, celui de la presse, dans notre société. Incontestablement pour une assemblée pluridisciplinaire comme la nôtre, voilà un grave sujet de débat. Nous l'avons particulièrement ressenti récemment à Prague lorsque notre président nous a fait rencontrer des membres de l'Institut de formation des journalistes Tchèques.

Vous le voyez, Monsieur, nous attendons beaucoup de vous, or - et cela va me fournir une transition pour mon dernier propos - si j'ai mis en avant vos réussites et vos succès, je voudrais mentionner un des rares échecs de votre groupe, je veux parler de la *Lettre du développement local*, qui n'aura duré, malgré sa qualité, qu'une seule année et cela alors qu'il s'agissait d'un bon "créneau", me semble t-il.

Lorsque je vous avais fait part de mon intention - dès le printemps dernier, j'y insiste - de développer ce sujet, *mondialisation et développement local*, il s'agissait de réfléchir avec vous aux effets pervers de ce localisme qui affaiblit notre région et en fait une région émiettée, écartelée, trop riche en petites communes, en rivalités, en chefs gaulois pour reprendre une formule qu'affectionne Bertrand Tierce, trop bien dotée sous l'angle de la "capacité d'empêcher". Votre *Lettre du développement local* avait pour objectif de limiter les replis sur les pré-carrés ou les rivalités inutiles : Cherbourg contre Ouistreham, Caen contre Cherbourg pour prendre des exemples dans l'autre partie de la Normandie. Elle recherchait les synergies possibles, voulait faire retrouver à la Normandie sa tradition d'ouverture sur le monde qui a été celle de tant de marins ou de découvreurs, des baleiniers de Granville aux négociants et armateurs dieppois. A cette terre de naissance ou d'adoption de deux grands esprits, Tocqueville et A. Siegfried, tournés tous deux vers l'Amérique, il s'agissait de faire retrouver quelques grands desseins à la veille de l'an deux mille, de cette année 1999 qui verra le 9e centenaire de la naissance du 4e royaume normand et *l'Armada du siècle*.

Mais finalement, cette recherche des effets pervers du localisme serait un peu vaine et en tous cas négative et je préfère m'étendre, trop brièvement, sur la dialectique du global et du local ; du monde et des territoires, dans laquelle nous sommes de plus en plus engagés et que je suggère comme thème de réflexion pour la prochaine Conférence des Académies à Nancy en 1996. La qualité, qui doit être un souci majeur des territoires, est de plus en plus un facteur d'attraction pour les hommes et les activités à l'échelle de l'Europe et du Monde : la *qualité du territoire* est en effet le moyen de retenir les cerveaux, d'empêcher l'exode des cadres dont souffre particulièrement notre région et notamment Rouen.

Le thème de la mondialisation est certes un peu rebattu en ce moment, même si on n'insiste que sur les effets pervers en oubliant ses avantages.

Il s'agit de la mondialisation des échanges de biens et de services facilitée par la réglementation de l'Organisation Mondiale du Commerce, permise par l'extraordinaire abaissement du coût des transports lié à l'utilisation des grands navires, et du conteneur. Sait-on assez par exemple que le coût de transport d'une voiture automobile entre le Japon et le Havre ou Zeebrugge est de l'ordre de 1000 à 3000 F selon les conditions tarifaires... Voilà une des causes de la délocalisation. La

mondialisation, ce sont aussi les déplacements de population volontaires ou involontaires. La mondialisation des maladies (le sida) ne doit pas être oubliée. La mondialisation des capitaux est la plus connue peut-être en raison des mouvements financiers autour du globe, permis par l'informatique, entre les grandes places financières et leur cortège de places *off shore* et de "paradis fiscaux". On évalue à 1000 milliards de dollars (bien plus de 5000 milliards de F), les mouvements quotidiens de capitaux : 10 fois plus que les besoins d'échanges matériels.

Enfin il y a la mondialisation de l'information liée aussi à l'informatique : c'est l'ubiquité du *cybermonde*. C'est cette forme de mondialisation qui est peut-être la plus lourde de conséquences. Paul Virilio, analysant le développement du multimédia, appuyé sur les "autoroutes de l'information", sur *Internet* et les autres réseaux, prévoit des conséquences redoutables comme le développement de la "ville virtuelle", d'une sorte d'hyper centre mondial dont les villes réelles ne seraient que la banlieue, la périphérie. La compression du temps par le numérique va d'autre part de pair avec la compression de l'espace. Il est dès lors très tentant de ne plus raisonner qu'en termes de flux et de réseaux et de négliger les territoires, les espaces concrets : le local.

C'est compter sans les effets pervers de cette mondialisation dont nous subissons de plein fouet les effets dans une région portuaire ouverte aux vents du grand large. Les deux plus importantes me paraissent être :

- *l'individualisme* généralisé au sens où l'entendait Tocqueville qui est aussi refuge, repli face à un monde devenu trop complexe,
- et d'autre part le *désenchantement* au sens que donne P. Gauchet à ce terme et qu'évoquait récemment l'Archevêque de Rouen à l'une de nos séances. Il est lié au sentiment d'impuissance qui nous saisit face au jeu des forces internationales, à la complexité des systèmes cybernétiques, à l'impression d'écrasement entraînée par ces mécanismes et la rapide délocalisation de certaines activités. Au lieu du combat, on est tenté par le retrait. A la racine de ces effets pervers de la mondialisation, il y a le fait que "personne ne parvient à lui donner un sens, à la lier à une représentation collective". Elle est vécue comme une contrainte, non comme un projet. Il en est de même du mouvement d'eupéanisation.

L'impérialisme de l'universel va souvent de pair avec la tyrannie de la modernité et ses dérivés sur le plan culturel : uniformisation des modes, "world music", "musique techno", "culture fast food", fugacité des dites modes, absence de repères. Tout cela est bien connu et entraîne son cortège de nihilisme et d'irresponsabilité. La crise de la responsabilité est à la racine de la crise du politique.

Or l'homme a besoin de temps et de distance. Il a besoin de temps, pour permettre l'*accommodation* et de repères - ces repères que facilitent la "rugosité" de l'espace. Le sentiment d'appartenance à une communauté ouverte permet seul de répondre aux défis de la mondialisation.

Il faut donc réhabiliter la dimension du local, la notion de territoire, quelle que soit la délimitation qu'on lui donne. Or la nation-état, quelle que soit son mérite, ne suffit pas. "L'homme veut être quelqu'un mais de quelque part". Spinoza dit que "l'homme a un besoin naturel d'état civil" que permet le sentiment d'agir dans une communauté de proximité.

Cette réhabilitation du local est d'autant plus indispensable que cette dialectique du local et du mondial est aussi un des aspects de la fracture sociale dont on perçoit la menace. Il y a ceux qui vivent déjà dans le "cybermonde," voyageant de congrès en colloques, naviguant dans *Internet*, à l'aise dans les réseaux, sensibles à la dernière mode de New York ou de Los Angeles et ceux dont l'horizon est plus borné et qui s'enferment - ou sont enfermés - dans les limites du clan, du ghetto, c'est-à-dire finalement d'espaces trop simples, trop peu diversifiés. Le clivage risque donc de s'accroître entre ceux qui appartiennent à plusieurs réseaux, plusieurs identités spatiales, emboîtées ou non, et ceux qui sont enfermés dans un espace réduit aux dimensions identitaires, claniques ou ethniques. Ceux-ci ne voient que les effets pervers de la mondialisation et de sa forme immédiate, l'europanisation, dans une région qui est la plus dépendante de sièges sociaux extérieurs et en particulier étrangers. En somme tous les individus n'ont pas les mêmes capacités à utiliser la palette des identités ou des identifications. Le risque devient donc grand d'aboutir aux effets du "communautarisme" à l'anglo-saxonne.

Il existe donc un besoin d'identité spatiale ou mieux socio-spatiale, ce qui exige un territoire suffisamment vaste pour être le lieu de la conjugaison d'identités plurielles, suffisamment complexe pour permettre le jeu des solidarités (riches et pauvres, jeunes et vieux, ruraux et urbains, etc.).

Le territoire est en outre l'espace où l'on peut le plus facilement résoudre certains conflits. Hirschmann a distingué en effet les conflits divisibles et les conflits indivisibles. Les conflits indivisibles, entiers, difficiles à résoudre sont les conflits ethniques, les affrontements linguistiques, les oppositions religieuses. Les conflits divisibles sont par exemple les conflits sociaux : la lutte de classes est devenue un conflit divisible. Le territoire est un moyen de rendre divisibles les conflits

apparemment indivisibles. D'ailleurs "plus les processus se globalisent, plus les réactions se localisent" a dit récemment Zaki Laïdi.

La cause me paraît entendue : on assiste à une revalorisation du territorial du local comme contrepoint à la mondialisation et elle s'est enrichie récemment de réflexions des géographes comme J. Lévy ou de sociologues et on voit, corollairement, ressurgir la notion de développement des territoires, de *développement local*. Notions auxquelles on associe tout naturellement une allitération en P : Pays, Proximité, Place, Patrimoine, *Polis*, Partenariat.

Mais que signifie exactement cette notion de "développement" que l'on appliquait essentiellement, jusqu'à maintenant, aux pays en voie de développement ? Au moment où la croissance se ralentit ou du moins devient chaotique, au moment où l'on met l'accent sur l'objectif de qualité des territoires, il paraît légitime de réfléchir à cette notion de développement et à la mieux distinguer de la notion de croissance.

La *croissance* d'un système spatial, c'est l'augmentation, essentiellement quantitative et sans innovation d'un ou plusieurs éléments de ce système. Par exemple celle de la production, des flux de transports : le "toujours plus" dénoncé par F. de Closets. Le *développement*, au contraire est une évolution essentiellement qualitative : c'est un processus de transformation qualitative et d'innovation structurelle (souvent face à un défi) d'un territoire. Il implique la notion de mise en valeur et d'interaction. La notion de développement implique un souci de qualité : qualité de vie, qualité de relations humaines. C'est donc un concept multidimensionnel incluant l'éducation, la culture, la politique, l'économie.

Elle suggère qu'il y a plus à gagner par la réduction des dysfonctionnements ou mieux par le développement des synergies, par des attitudes coopératives, que par l'accroissement purement quantitatif des éléments du système spatial.

Il y a plus d'avantages, même financiers, à développer la capacité d'innovation ou de créativité qu'à multiplier les investissements coûteux. Par exemple agir pour que fonctionne mieux la filière portuaire est plus intéressant que d'accroître le linéaire de quais.

Les prodiges de recherche opérationnelle réalisés pour que le système "tour du monde" d'*Evergreen* ne fonctionne qu'avec un écart inférieur à 2h

sur les horaires de rotations des navires, contrastent avec l'inefficacité de tant de nos systèmes d'organisation sociale ou spatiale.

Encore faut-il que le système socio-spatial dont on recherche le développement, ait des dimensions permettant un minimum de diversité, de complexité. On ne peut gagner de l'urbanité que par la diversité, par l'intensité des interrelations, la fin des ghettos ethniques, culturels, etc. Ainsi les quartiers éloignés doivent pouvoir "s'appropriier" le centre et en ce sens, le Métrobus ou Rouen représente un instrument de renforcement d'unité irremplaçable, rompant avec l'éclatement identitaire... Mais il faudra bien qu'il monte un jour sur les plateaux nord.

A son tour le sentiment d'identité - c'est-à-dire la capacité de s'approprier l'espace - suppose que le territoire local (ou d'ailleurs régional) corresponde à une certaine réalité et ait une certaine consistance.

Or longtemps on a boudé la notion de territoire en raison des ambiguïtés d'un terme polysémique. Il a en effet cinq significations principales mises en évidence par le géographe Di Méo :

- le sens *éthologique* : l'espace de vie du groupe, le lieu de transmission des savoirs familiaux, de la propriété, etc. Une sorte de "bassin de vie".

- c'est aussi l'espace d'intercommunication maximale et immédiate entre des individus ou groupes d'individus, *un espace d'interrelation*, de flux, y compris les nuisances résultant de cette interaction. C'est donc un espace fonctionnel mais aussi un espace de sociabilités plurielles.

- la troisième signification est *phénoménologique* : c'est en somme "l'espace vécu" jadis analysé par A. Fremont. C'est une aire de médiation entre le milieu et la société.

- cette acception est très proche d'une quatrième constituée par l'ensemble des signes immatériels, des symboles, par lesquels nous nous approprions l'espace. Il est très proche de la notion de *patrimoine*, nous allons y revenir.

- il est clair que ces quatre significations possibles du terme territoire - quelle que soit l'échelle adoptée - constituent des "ensembles flous". Au contraire le dernier sens - juridique et politique - qui permet de définir le territoire exige des limites précises et aussi fixes que possible. Le travail du politique est donc de rechercher une meilleure adéquation entre l'espace fonctionnel et l'espace politique pour permettre une réelle démocratie. En ce sens le territoire est alors un espace de responsabilité politique, un espace à *organiser* : celui où s'exercent les techniques de contrôle spatial. Il est appelé à devenir un *espace de projet*, susceptible de créer ou de renforcer des sentiments d'appartenance. En somme un "espace légitime" pour reprendre le titre du livre récent de J. Lévy.

Il faut souligner que ces diverses acceptions ou définitions rapprochent la signification de territoire de celle de patrimoine au sens contemporain. Le patrimoine reçoit, on le sait, une acception spatiale de plus en plus large : jadis monument isolé (cathédrale, etc.) entouré ensuite par une "zone de protection" de 500m, il constitue aujourd'hui un espace de plus en plus étendu : secteur sauvegardé, zone de protection du patrimoine architectural et urbain (la ZPPAU) auquel on a ajouté un autre P : le paysage. Ainsi on a adopté le classement en ZPPAUP de la nouvelle ville du Havre. Plus généralement le centre ville, la ville-centre, devient patrimoine commun pour une agglomération, le lieu de concentration des symboles immatériels qui fondent le sentiment d'appartenance.

Tout ceci explique le succès de la notion de *lieux de mémoire* qui s'efforce de "territorialiser" les valeurs patrimoniales considérées comme immatérielles. C'est déjà ce qu'essayait de suggérer la trilogie en P : Paysans, Pays, Paysage. Le paysage devient ainsi une composante essentielle du territoire, un véritable "patrimoine spirituel" qui renvoie à des tableaux comme ceux de Cézanne ou de Van Gogh. Les paysages représentés par les grands peintres relèvent d'ailleurs de plus en plus d'une protection spécifique.

Le paysage est en effet la composante emblématique du territoire en même temps qu'il est le palimpseste d'une histoire. Le grand Rouen, que l'on peut embrasser jusque vers des horizons lointains depuis plusieurs belvédères et aussi parce que son paysage - un des plus remarquables de France - a été sublimé par les plus grands peintres, chanté par les plus grands écrivains, est bien à la fois un *territoire* et un *patrimoine*, ce dont il faudra tenir compte dans la délimitation du district qui va enfin se mettre en place.

A ceux qui disent que le grand Rouen n'existe pas dans la conscience de ses habitants, j'oppose, Monsieur, les conclusions que vous avez très justement tirées d'une enquête que vous avez réalisée avec l'aide de la SOFRES en 1993 et qui montre, d'une façon irréfutable, que les suburbains se sentent autant et peut-être plus Rouennais que les Rouennais et s'approprient ainsi un territoire patrimoine élargi.

Une ville où l'on peut "habiter en poète" pour paraphraser un beau vers d'Hölderlin, c'est le patrimoine devenu lieu de mémoire qui enracine les habitants dans l'espace et dans le temps.

Développer un territoire au sens complexe que j'ai défini, c'est donc lui conférer une valeur patrimoniale et donner ainsi une place toute

particulière à l'espace où il y a le plus de patrimoine : de l'histoire coagulée. Je veux parler de la ville-centre que l'on ne peut réduire à son seul poids démographique, au poids de la population qui y dort. Le géographe Jean Gottmann rêvait de recensements "diurnes", c'est-à-dire aux lieux de destination des déplacements (loisirs, travail, chalandise, tourisme, etc.). Or, on le sait, les deux tiers des déplacements ont pour objet autre chose que les migrations quotidiennes de travail. Peut-on réduire Rouen à son gradient démographique, c'est-à-dire moins de 25% de l'agglomération que la ville anime ? Voilà un utile thème de débat et qui n'est pas sans incidences politiques aujourd'hui.

Or, répétons-le, le local, le développement local n'est pas uniquement lié à la mémoire à une identité figée. Paul Ricoeur distingue d'ailleurs l'identité constituée, l'identité du même (il emploie le néologisme de *mêmeté*) et l'identité réfléchie, construite, qu'il appelle l'identité *ipseité* fondée sur l'ouverture à l'autre, l'accueil, le projet. L'identité acquise serait une vision réductrice, un repli, une quête névrotique et acharnée du détail et des spécificités : la "folklorisation" du patrimoine.

Le projet de territoire invite donc à l'ouverture vers des espaces plus vastes, en particulier la Région, *espace d'accommodation* par excellence entre le local et le global. Le projet fondé sur la qualité totale du territoire respecte l'histoire mais la transcende. Ainsi à Rouen, un travail de mémoire s'est opéré autour de sites industriels - de la corderie Valois aux Chantiers de Normandie ou des espaces portuaires en voie d'abandon, grâce aux Voiles ou à l'Armada de la Liberté et à l'action du Musée de la Marine. Plusieurs d'entre nous y ont participé.

Ces espaces riches de signification, qui ont une valeur patrimoniale certaine doivent cependant s'intégrer dans une vision pleinement moderne. C'est à cette condition que l'on passera d'une identité passive et pauvre (au mieux centrée sur l'identification à une équipe sportive) à une identité active, ferment du développement, clef de l'action politique.

"Penser globalement, agir localement" pour reprendre encore une fois la formule du franco-américain R. Dubos : telle est la redoutable tâche du citoyen d'aujourd'hui et en particulier du responsable politique. Le découpage territorial qui n'avait pas une importance majeure avant les lois de décentralisation, avant 1982, alors que l'Etat était présent partout, est devenu aujourd'hui un problème capital qu'il s'agisse des limites du district de Rouen ou de la délimitation des "pays", espace qu'il faudra bien valoriser un jour.

Monsieur,

Partant de vos travaux, de vos activités, nous en sommes arrivés, par un glissement tout naturel, à nos responsabilités de citoyens,

Par votre carrière, par vos contributions, vous pouvez nous aider à réfléchir sur ces thèmes. J'ai volontairement omis de donner mon sentiment sur la fin du titre de votre exposé : ... "face à la centralisation parisienne". Je me suis exprimé ailleurs sur ce sujet et cela nous aurait entraîné trop loin... J'irais en tous cas plus loin que vous sur ce plan mais c'est un autre débat.

Ce double souci de la conciliation de l'histoire et du projet qui est le vôtre m'amène à citer en conclusion un beau mot d'un jeune philosophe plein de talent et d'avenir, qui a quelques liens avec un de nos confrères, je veux parler de Bruno Pinchard. Dans un récent essai, difficile et pénétrant, il écrit : "Ce qui fait défaut, ce n'est pas l'intelligible mais l'amour de l'intelligible. Sans monde intelligible et l'amour qu'il suscite, la pensée devient moderne irrévocablement, moderne sans plus, c'est-à-dire sans recours"...

Entrez, Monsieur, dans notre Compagnie pour nous aider à rendre ce monde intelligible, en appuyant la modernité sur la tradition.

Mots-clés

Le développement local est un processus qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'un territoire en mobilisant leurs ressources et en favorisant leur participation active. Il s'agit d'un processus dynamique et évolutif, qui implique une concertation entre les acteurs locaux et une prise en compte de leur diversité. Le développement local est une réponse à la mondialisation, qui permet de renforcer l'autonomie et la résilience des territoires. Il vise à créer des emplois, à améliorer les services publics, à protéger l'environnement et à promouvoir la culture locale. Le développement local est un processus qui nécessite un cadre législatif favorable et des ressources humaines et financières adéquates. Il est essentiel de favoriser la participation des citoyens et de leur donner un rôle actif dans la prise de décision. Le développement local est un processus qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'un territoire en mobilisant leurs ressources et en favorisant leur participation active.

Or, résumons la localité développée et localisée. Le développement local est un processus qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'un territoire en mobilisant leurs ressources et en favorisant leur participation active. Il s'agit d'un processus dynamique et évolutif, qui implique une concertation entre les acteurs locaux et une prise en compte de leur diversité. Le développement local est une réponse à la mondialisation, qui permet de renforcer l'autonomie et la résilience des territoires. Il vise à créer des emplois, à améliorer les services publics, à protéger l'environnement et à promouvoir la culture locale. Le développement local est un processus qui nécessite un cadre législatif favorable et des ressources humaines et financières adéquates. Il est essentiel de favoriser la participation des citoyens et de leur donner un rôle actif dans la prise de décision. Le développement local est un processus qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'un territoire en mobilisant leurs ressources et en favorisant leur participation active.

Ces espaces riches de significations, qui ont une valeur patrimoniale certaine doivent cependant s'insérer dans une vision planimétrique moderne. C'est à cette condition que l'on pourra évaluer l'impact positif ou négatif (au mieux corrélatif par l'identification à une équipe spécifique) à une identité active, forme de développement, chef de file local politique.

"Penser globalement, agir localement" pour reprendre l'expression d'un des acteurs du développement local, est une formule qui résume bien l'esprit de ce mouvement. Elle implique une prise en compte de la mondialisation et de son impact sur les territoires locaux. Elle vise à renforcer l'autonomie et la résilience des territoires en favorisant leur participation active. Le développement local est un processus qui nécessite un cadre législatif favorable et des ressources humaines et financières adéquates. Il est essentiel de favoriser la participation des citoyens et de leur donner un rôle actif dans la prise de décision. Le développement local est un processus qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants d'un territoire en mobilisant leurs ressources et en favorisant leur participation active.

RECHERCHES ET ÉTUDES
STRATÉGIES ALTERNATIVES
DANS LE DÉVELOPPEMENT PASTORAL
CONFÉRENCES PUBLIQUES

ET

COMMUNICATIONS

1994

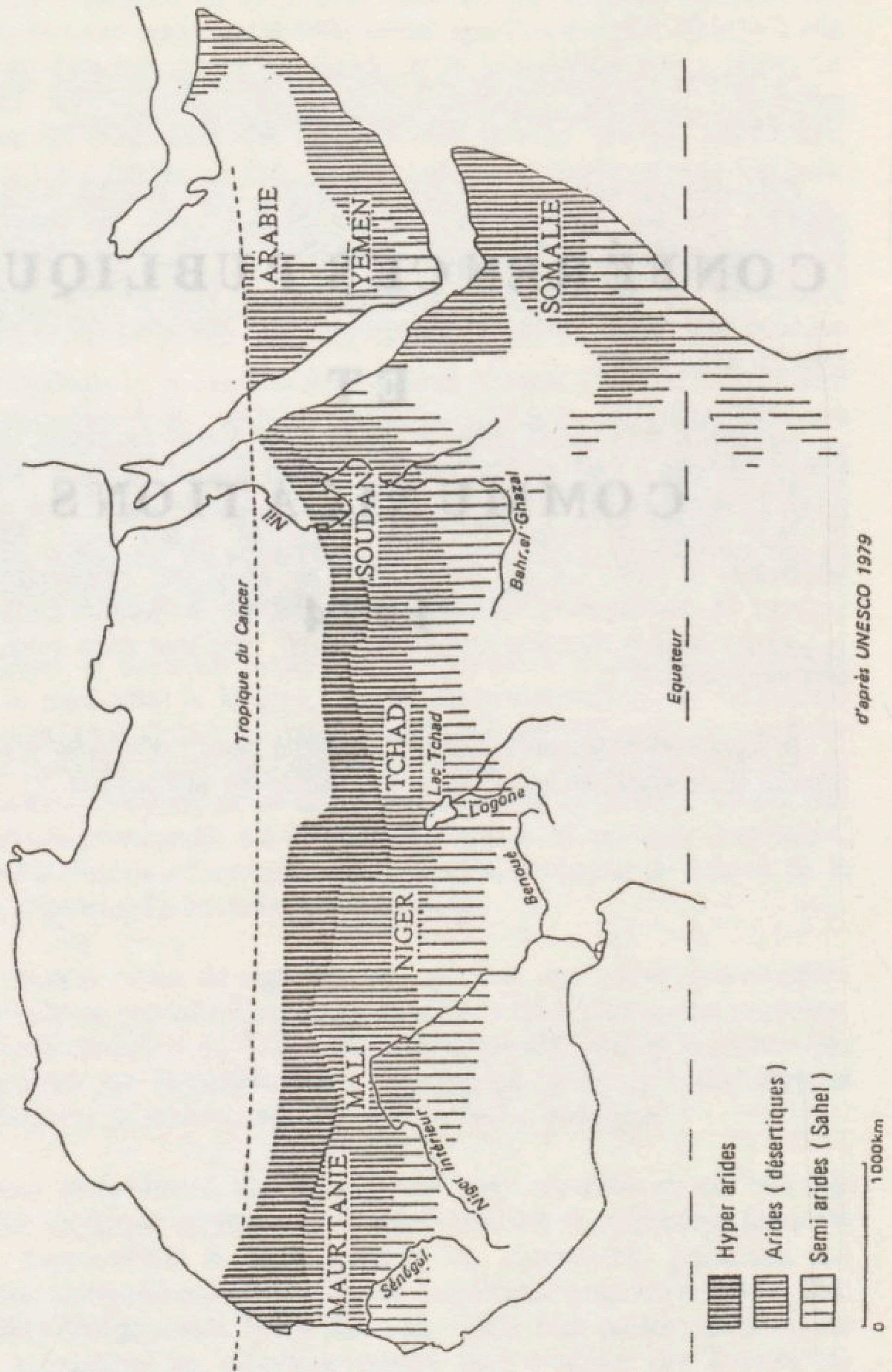
Les présents travaux ont été publiés dans le cadre de la coopération technique de l'Organisation pour l'Afrique du Nord-Ouest (OAN) et de l'Organisation pour l'Afrique du Nord-Est (OANE) à l'initiative de la Direction Générale de l'Élevage et de la Pêche (DGE) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) du Maroc. Ils ont été financés par le Gouvernement du Maroc et le Gouvernement de l'Algérie. Les travaux ont été réalisés par un groupe de chercheurs marocains et algériens. Les travaux ont été réalisés dans le cadre de la coopération technique de l'Organisation pour l'Afrique du Nord-Ouest (OAN) et de l'Organisation pour l'Afrique du Nord-Est (OANE) à l'initiative de la Direction Générale de l'Élevage et de la Pêche (DGE) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) du Maroc. Ils ont été financés par le Gouvernement du Maroc et le Gouvernement de l'Algérie. Les travaux ont été réalisés par un groupe de chercheurs marocains et algériens.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre de la coopération technique de l'Organisation pour l'Afrique du Nord-Ouest (OAN) et de l'Organisation pour l'Afrique du Nord-Est (OANE) à l'initiative de la Direction Générale de l'Élevage et de la Pêche (DGE) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) du Maroc. Ils ont été financés par le Gouvernement du Maroc et le Gouvernement de l'Algérie. Les travaux ont été réalisés par un groupe de chercheurs marocains et algériens.

Les travaux ont été réalisés dans le cadre de la coopération technique de l'Organisation pour l'Afrique du Nord-Ouest (OAN) et de l'Organisation pour l'Afrique du Nord-Est (OANE) à l'initiative de la Direction Générale de l'Élevage et de la Pêche (DGE) du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) du Maroc. Ils ont été financés par le Gouvernement du Maroc et le Gouvernement de l'Algérie. Les travaux ont été réalisés par un groupe de chercheurs marocains et algériens.

UNIVERSITÉ DE FUCHSBERG, JAVORNA

CARTE DE LOCALISATION DES REGIONS



d'après UNESCO 1979

SÉCHERESSE AU SAHEL
STRATÉGIES ADAPTATIVES
OU MUTATION
DANS LES SOCIÉTÉS PASTORALES

par M. Jean GALLAIS

(Séance du 12 mars 1994)

Les pasteurs nomades, du Proche-Orient à la Mauritanie, ont hanté l'imaginaire occidental à partir du XXe siècle comme un des antidotes possibles de l'évolution urbaine et industrielle. Cela s'est traduit, sur le plan scientifique, par une école d'explorateurs et de chercheurs dont se dégagent de grands noms comme Théodore Monod ou Wilfried Tesiger. Cela a donné également une production littéraire ou cinématographique, de niveau inégal, de l'"Atlantide" de Pierre Benoît à Louis Gardel avec "Fort Sagane" ou Frison-Roche avec "Montagne des Images", sacrifiant plus ou moins à un exotisme facile. Au delà de ces "romans conquérants", certaines oeuvres de fiction des plus intéressantes de la littérature contemporaine sont dominées par le thème du danger mythique que les peuples sédentaires ressentent à leur propos : "Le Désert des Tartares" de Buzati, "Le Rivage des Syrtes" de Julien Gracq s'inspirent de ce thème dont les racines remontent à la Genèse avec Caïn et Abel.

En fait, la situation réelle est inverse à l'époque contemporaine. Les pasteurs nomades ont connu leur apogée, semble-t-il, en Afrique Sahélienne vers le XVIIIe siècle et ils sont, depuis deux siècles, sur une défensive dramatique. En proposant une réflexion sur leur évolution actuelle, je m'interroge en fait sur la survie d'un ensemble culturel de quelque 20 millions d'hommes peuplant ces régimes arides ou semi-arides que l'on englobe sous le terme géographique de Sahel (voir carte).

Ces régions s'étendent largement de façon zonale de l'Atlantique à la Mer Rouge et l'Océan Indien et plus, à l'est, sur une partie de l'Arabie

heureuse au Yémen, ou du Nord Ouest du continent indien, en particulier au Rajpoutan, et dans des régions plus limitées au Dekan central. On a beaucoup discuté sur le terme Sahel et des limites de cette zone biogéographique. Géographes anglais et français ne la situent pas exactement de la même façon. Pour les Anglais le Sahel est au Nord de l'isohyète 600 mm. Pour les Français la limite Sud Sahel est à 500 mm. En fait, ces limites climatiques sont arbitraires et l'origine arabe du mot "Sahel", qui signifie rivage, révèle bien qu'il s'agit essentiellement d'une limite humaine ou d'une zone d'interpénétration dense et de contacts entre l'Afrique paysanne noire et les humanités sahariennes soumises à des influences essentiellement arabes du Maghreb, du Machrek.....

Cette ceinture du désert est, sur le plan des conditions naturelles, marquée par une très grande diversité de détails en ce qui concerne les climats régionaux, les sols, la morphologie, ce qui donne une grande variété dans la qualité des pâturages. Cette variété dans l'espace pastoral est brutale en Afrique de l'Est avec les contrastes marqués entre la montagne et les plaines. Elle s'impose de façon plus progressive et plus zonale en Afrique centrale et de l'Ouest où le relief est moins important. Mais tout l'ensemble zonal est caractérisé par une très grande irrégularité des pluies entre périodes ou entre années - cette variabilité interannuelle est en moyenne de l'ordre de 25 à 50% en milieu semi-aride -, c'est dire que pour une station dont la pluviométrie moyenne est de 400mm, on aura une année 200mm et la suivante 600, voire 700mm. En milieu franchement aride, les pluies annuelles varient entre 100 et 300mm.

Cette variabilité se traduit sur la carte par un déplacement des isohyètes annuelles de 500km de latitude, c'est-à-dire que, dans une région donnée, on peut recevoir en bonne année 400mm de pluies réparties sur 90 jours et dans l'année suivante 200mm en 20 jours. Dans le premier cas, la vie paysanne peut s'appuyer sur des cultures de sorgho, millet, arachide avec des rendements agricoles de 500kg à l'ha. Dans le second cas, les récoltes sont nulles, les pâturages médiocres et la vie humaine est soit très localisée dans les oasis, les vallées fluviales, soit nécessite des surfaces considérables pour le pastoralisme.

Cette irrégularité interannuelle s'inscrit dans une périodicité de quelques années. On sait que les périodes 1969-1974, puis 1983-1985 furent des années de sécheresse épouvantable.

Les sahéliens connaissent bien l'histoire de leurs sécheresses et les plus importantes ont des noms spécifiques qui servent de repère comme pour d'autres la naissance du Christ ou la vie de Mahomet. Par exemple

la grande sécheresse de 1912-1914 est appelée chez les Peul du Mali "Kittangal" et, quand on parle d'événements avec les anciens, la première approximation de date se fait avant ou après kittangal.

On a beaucoup discuté sur l'hypothèse de cycles réguliers que certains fixent à 7 ans, d'autres à 15 ans. Il est difficile de les reconnaître dans les statistiques pluviométriques disponibles. Les stations d'observation les plus anciennes comme Saint Louis du Sénégal ont moins de 100 années. Je suis très sceptique sur la réalité de ces cycles et il faut toujours se méfier de la force des mythes. Le chiffre 7 est sacré et lié à la Genèse. On le retrouve dans les 7 années sèches alternant avec 7 années favorables en Egypte pharaonique. Les Dogon au Mali parlent de cycles de 49 ans liés à l'apparition périodique du satellite de l'étoile Sirius. Leur connaissance cosmique est certes remarquable mais nous n'avons pas les statistiques nécessaires pour vérifier le retour des sécheresses tous les 49 ans. On peut cependant remarquer que les grandes sécheresses du XXe siècle : 1911-1912, 1983-1985, sont séparées effectivement par une telle périodicité ; il est difficile d'aller plus loin.

Sur un temps plus long de quelques siècles, les recherches archéologiques, pédologiques, floristiques montrent incontestablement une tendance à l'assèchement, entre 1920 et 1980, comme nous avons eu en Europe des périodes d'échauffement ou froides dites de "petits âges glaciaires", par exemple aux XVIIIe et XIXe siècles. Mais il est difficile de penser que ces tendances longues ont des effets immédiats et brutaux comme l'ont eu les sécheresses récurrentes qui se déroulent depuis 1970. Une variante de cette idée serait que l'évolution climatique ne se fait pas progressivement, mais par des ruptures, c'est-à-dire la mise en place rapide de nouvelles conditions - la rupture aurait eu lieu vers 1970, année charnière (1).

STRATEGIES ADAPTATIVES DES PASTEURS SAHELIENS

Il faut avant tout signaler la gravité extrême de la sécheresse récente de 1969 à 1985. Elle connut deux maxima celui de 1984 étant le pire. Ce déficit pluviométrique récurrent affecta la plus grande partie du Sahel et si fortement qu'on peut le considérer comme une sécheresse centenaire. Toute l'humanité sahélienne fut atteinte, commerçants, paysans, éleveurs, ceux-ci étant le plus durement frappés. Les troupeaux décimés ou affaiblis dès 1969-74 n'eurent pas le temps de se reconstituer avant 1982, les pâturages étant dégradés et les points d'eau asséchés. La mortalité des veaux fut considérable et les vaches laitières moururent ou donnèrent une

production de lait très faible. L'hécatombe ayant touché de 50 à 80% des effectifs, les pasteurs du Niger n'auraient plus que 30% du cheptel des années 60. Le traumatisme psychologique fut complet chez les pasteurs d'autant plus qu'ils profitaient d'une situation sociale et politique auparavant dominante et prestigieuse dans le "bon vieux temps". Ceci fut particulièrement net chez les Touareg, Toubou, Somali et fut une cause directe de la situation politique troublée du Sahel africain qui perdure encore actuellement. Cependant les pasteurs développèrent certaines réactions intéressantes dont il convient de vérifier l'efficacité. Parmi ces réactions un certain nombre de stratégies adaptatives plus ou moins traditionnelles tentèrent de sauvegarder leur société et leur économie. Compte tenu de l'irrégularité des conditions, ces stratégies ont besoin d'une grande flexibilité des techniques et d'une grande mobilité dans un espace accessible. Notre objectif est de passer rapidement en revue ces stratégies et de constater leur difficulté dans les conditions exogènes actuelles de l'Etat et de l'économie de marché mondiale.

Une stratégie habituelle de forte signification culturelle et économique est de faire face par l'utilisation des solidarités sociales. Les éleveurs sahéliens appliquent un système de prêts d'animaux qui accompagnent les relations sociales. Dans chaque troupeau sahélien, il y a une proportion élevée d'animaux appartenant à des cousins, parents, amis de l'éleveur central. Cette proportion dépasse généralement 50% et il y a souvent 5 ou 10 propriétaires d'animaux dans le même troupeau. Le prêt se fait le plus souvent en vaches laitières et l'emprunteur donne au propriétaire un veau sur quatre naissances, les 3 autres facilitant la reconstitution progressive de son propre troupeau. Il dispose également, comme il l'entend, du lait des vaches qui lui sont prêtées.

Une autre stratégie est la diversification du cheptel. Bien qu'il ait une prédominance habituelle de bovins dans l'élevage sahélien, la plupart des éleveurs ont un troupeau ovin, caprin et, pour les pasteurs du Nord-Sahel, camelin. Ces diverses espèces ont des capacités de résistance variable et il est fréquent de vérifier que les éleveurs ont vécu, durant et après la sécheresse, grâce au petit bétail. Beaucoup d'éleveurs ont reconstitué leur troupeau bovin par l'élevage d'un nouveau troupeau de caprins. L'avantage de celui-ci est également d'être plus facile à commercialiser au rythme de la demande. La plupart du temps ce petit élevage est sous contrôle des enfants et des jeunes gens qui font leur éducation de pasteurs. Dans certains groupes ethniques le petit bétail est une spécialité, par exemple chez les Peul, les Balinkobé, chez les Iklan, anciens captifs de Touareg, et souvent chez les cultivateurs. Dans le même sens de la recherche de troupeaux diversifiés, certains éleveurs de bovins ont développé leur

troupeau camelin qui offre beaucoup d'avantages : lait très apprécié, utilisation pour le transport, résistance à la sécheresse. Ainsi les Beidane de Mauritanie ont largement modifié dans ce sens leur élevage, en particulier pour la cure de lait. Fonctionnaires et commerçants de Nouakchott ont en brousse quelques chamelles qu'ils rejoignent régulièrement en vivant quelques jours sous la tente. Cette diversification des espèces répond aussi à la diversité des niches de pâturage au Sahel ainsi qu'à la distribution irrégulière des points d'eau en saison sèche. Avec les camelins l'abreuvement peut avoir lieu tous les 4 ou 5 jours et la distance pâturage-point d'eau peut être de 2 à 3 journées. Pour les bovins, l'abreuvement doit avoir lieu tous les jours ou les deux jours, ce qui réduit le parcours autour du point d'eau à 10km au maximum, soit une journée de marche. Ainsi certains pâturages qui n'ont que des points d'eau très espacés peuvent être utilisés par les camelins ou par les brebis alors que les bovins utilisent les pâturages les plus proches.

Si la pratique des prêts d'animaux et le désir de diversifier la composition du cheptel constituent une pratique séculaire, il faut noter que les opérations de développement, la politique des grands donateurs, concentrent les efforts sur les bovins. Ce n'est que dans le contexte de la sécheresse récente que les recherches zoologiques sur les camelins et caprins ont été reprises avec plus d'attention.

La stratégie la plus notable des pasteurs durant la sécheresse fut de modifier leurs itinéraires de transhumance et de rechercher d'autres pâturages. Sur ce plan de la mobilité, les pasteurs ne firent pas qu'amplifier leurs déplacements pour des raisons écologiques comme la recherche de pâturages plus riches. Ils cherchèrent également des milieux économiques intéressants comme la proximité des centres urbains pour vendre leur lait, ou des marchés considérés comme plus favorables. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que les routes de la transhumance des pasteurs sahéliens descendaient vers le sud à la recherche auprès de certains villages qu'ils connaissaient déjà, d'un accès aux brousses non cultivées. Le paysan lui-même est souvent favorable à l'arrivée des éleveurs habituels, ce qui lui permet de fumer son champ, d'embaucher de la main-d'œuvre, d'acheter du bétail et de vendre ses surplus de céréales aux pasteurs de passage. Cette translation se fit généralement vers le sud ou vers des plaines marécageuses à bons pâturages comme le Delta intérieur du Niger, les plaines du Logone au Cameroun ou du Bahr-el Gazal au Tchad. Ainsi de nombreux éleveurs touareg, les Peul du Gourma, descendirent dans les pâturages Peul du Delta intérieur pour la première fois lors de la grande sécheresse récente. Mais cette mobilité structurelle traditionnelle connut de fortes difficultés pendant les dernières

années. Les pâturages de brousse non exploités s'étaient rétrécis. Les effectifs transhumants étaient beaucoup plus nombreux et si les relations traditionnelles entre éleveurs et paysans étaient généralement bonnes, les nouveaux venus étaient considérés avec inquiétude par les sédentaires malgré les appels à la solidarité nationale adressés par certains gouvernements, comme celui du Mali, aux paysans des régions d'accueil.

Une vue simpliste des nouveaux itinéraires est de croire en une simple translation suivant, vers le sud, le décalage des pluies. Dans certaines régions, des mouvements de transhumance catastrophiques atteignirent des régions très éloignées. Les Peul du Mali et du Niger ne s'arrêtèrent qu'à la limite des régions forestières en Côte d'Ivoire, au Cameroun. Ils y trouvèrent des marchés plus avantageux, mais aussi la maladie du sommeil et les parasites qui décimèrent leurs troupeaux. La concurrence pasteurs-paysans est particulièrement sensible dans les vallées alluviales où les périmètres rizicoles s'étendent. Les pasteurs qui, auparavant, y demeuraient quelques mois en saison sèche tentent de prolonger au maximum leur séjour, voire de s'y sédentariser. Les rivalités sont aussi fréquentes entre les pasteurs et pêcheurs. Dans les plaines du Niger, ceux-ci pratiquaient une certaine complémentarité grâce à des traditions d'échanges et le respect de certaines alternances. L'extension des rizières par les pêcheurs, l'arrivée de pasteurs ne respectant pas les dates traditionnelles, sont la cause de nombreux conflits explosifs.

Au total les pasteurs pratiquent différentes stratégies adaptatives et la prise de décision est devenue souvent familiale, voire individuelle. Dans cette situation, le rôle des bergers devient plus important et la survie du troupeau a dépendu largement de leur bonne connaissance du milieu et de la conciliation des besoins entre les différentes catégories de cheptels. Cette prise de décision dramatique et individuelle entraîne le plus souvent le déclin des autorités pastorales traditionnelles - chef de clan ou de tribu. Chez les Peul du Delta intérieur du Niger, les chefs des groupes de transhumance, "Ardubé", connaissaient et respectaient les itinéraires traditionnels selon un calendrier très précis. La fragmentation des grands troupeaux en petits groupes indépendants conduits par de jeunes bergers, amène une nouvelle dynamique « éclatée » qui pose des problèmes aigus.

Beaucoup de pasteurs ont cherché dans l'agriculture des ressources de survie avec l'ambition de reconstituer, si possible, leurs troupeaux. De nombreux périmètres agricoles ont été ouverts, en particulier au Niger et dans le Sahel Oriental au Kenya, en Ethiopie par exemple. Dans un premier temps les donateurs appliquaient le *Food for work* et les pasteurs reçurent les céréales nécessaires en contrepartie de la main-d'oeuvre.

L'objectif était de les sédentariser et de pouvoir les rendre auto-subsistants. Beaucoup de ces opérations de développement menées par les ONG furent des échecs. Elles manquent de coordination, d'une réelle connaissance du pays et, condition essentielle, d'une durée suffisante.

Indépendamment de ces opérations, les pasteurs prirent la décision personnelle d'ouvrir de nouveaux champs de cultures céréalières le long de leurs itinéraires de transhumance. L'activité agricole - possible avec des risques élevés jusqu'à l'isohyète 400mm -, est fréquente chez les pasteurs selon des conciliations très variées, en particulier en ce qui concerne les besoins de main-d'oeuvre pour assurer les diverses activités. Le plus souvent les pasteurs ouvrent leurs champs et sèment au début des pluies quand ils remontent vers les pâturages du Nord Sahel. Ils récoltent en fin d'hivernage quand ils redescendent vers les savanes. Cette agriculture des pasteurs a des résultats très aléatoires et demeure très extensive : très peu de réparations des sols, désherbage rapide ou non pratiqué...

Une étude récente a montré qu'à Sebba (Burkina), la double activité élevage-agriculture est assumée autant par les éleveurs Peul que par les paysans Gourmanché. Pour les trois-quarts des familles, chez les Chamu du Nord Est du Kénia, les ventes de bétail ont permis de louer un tracteur et d'irriguer, assurant des surplus céréaliers, permettant l'acquisition d'épouses... c'est-à-dire de main-d'œuvre. A l'inverse chez les Iklan du Niger occidental, ce sont les excédents de céréales qui permettent l'acquisition du cheptel.

Les différentes stratégies adaptatives, qu'elles soient incluses dans le pastoralisme ou à la recherche d'une certaine combinaison avec l'agriculture, n'ont pas réussi à assurer la survie de la totalité du monde pastoral. C'est vers le monde urbain que beaucoup de pasteurs migrent. On retrouve généralement dans les villes sahéliennes comme Gao, Niamey, Agadès, N'Djaména, Ondurman, les vagues migratoires provoquées par les deux pulsations de sécheresse entre 1970 et 1985. Dans un premier temps, les organisations caritatives ou l'Etat, ouvrirent des camps d'accueil. Au fur et à mesure de la fermeture de ceux-ci, les "sinistrés" s'introduisirent dans la ville essayant d'y trouver quelques ressources par la mendicité, les travaux de manœuvre dans la construction, le transport des marchandises, l'entretien de quelques animaux et, pour les femmes, la domesticité et la prostitution. La présence d'une bourgeoisie urbaine traditionnelle dans les villes du Sahel a provoqué de telles migrations dès avant l'époque coloniale que la sécheresse a amplifiées. Mais c'est dans les grandes villes lointaines que les plus jeunes et les plus aventureux des migrants vont chercher du

travail et des salaires un peu plus élevés : Abidjan, Dakar, Lagos, Khartoum, Nairobi, Mombassa attirent des milliers de demandeurs de travail. A l'époque du boom pétrolier, les migrants Nigériens ou Tchadiens n'hésitaient pas à aller jusqu'aux champs pétrolifères de Libye en traversant avec des camions à bout de souffle le redoutable Ténéré.

Ces migrations généralisées entraînent souvent la rupture des liens sociaux. Entre pasteurs nomades et paysans, les liens d'accueil fréquents ont été altérés. Par exemple au Mali, on a décrit la solidarité entre pasteurs Dialloubé et paysans Houmbédé. Depuis la sécheresse, ceux-ci sont méfiants. Les forages, qui devaient ouvrir de nouveaux pâturages, ont en fait servi à l'établissement des paysans pour lesquels les nomades sont indésirables.

Au niveau familial, la cellule conjugale éclate. C'est le "struggle for life". Une femme quitte son mari sans la médiation traditionnelle d'une tierce personne. Un homme sans ressources part isolément pour les villes lointaines, espérant y retrouver certains amis ou parents éloignés. Un fils laisse ses parents sans ressources alors qu'il n'en est distant que d'une journée de marche...

LA MUTATION PAR LE MARCHÉ

Il est difficile, pour ces dernières stratégies de survie, de parler d'adaptation. Si la combinaison agriculture-élevage permet de conserver les valeurs culturelles et les traditions du pastoralisme dans ses rapports avec l'espace, la sédentarisation et, a fortiori, la migration urbaine, entraînent une véritable "mutation", c'est-à-dire un changement fondamental des structures conditionnant la vie économique sociale et les valeurs culturelles, une "nouvelle ethnicité". M'interrogeant sur la signification de l'ethnie, j'ai dès 1962 relevé le caractère historique de l'ethnie et la possibilité de la mutation, qu'elle soit individuelle ou collective (2). Mais le phénomène a été multiplié par les turbulences des vingt dernières années.

Le nouvel élevage a été organisé selon les lois de l'économie de marché. Pour répondre aux besoins accrus en viande des villes après que le cheptel bovin ait perdu de 20 à 90% de ses effectifs, un nouvel élevage s'est constitué. Il n'en est pas techniquement très différent du traditionnel mais ses bases sociales et économiques sont autres. C'est à partir de ressources extérieures, migration, salaire des fonctionnaires, bénéfices des commerçants, que l'investissement nouveau se fait en cheptel organisé

pour la vente de lait et surtout pour la production, plus avantageuse, de viande. Ces investisseurs ne sont pas des pasteurs. Dépossédés de leurs troupeaux, ceux-ci se sont prolétariés et réduits au rôle de cow-boy, le revolver en moins ! Bergers salariés autrefois rémunérés en bétail, propriétaires de la bourgeoisie urbaine remplaçant les chefs tribaux, marabouts, sont les protagonistes principaux de cette classe de néo-éleveurs.

Par ailleurs une strate moyenne d'éleveurs s'établit, celle des paysans qui ont profité, pendant la sécheresse, d'un avantage considérable - le prix des céréales par rapport à celui du bétail -, et disposent de surplus céréaliers à vendre sur le marché ou qui reviennent de migration. Ces nouveaux éleveurs placent généralement leur cheptel dans les troupeaux spéculatifs et s'associent pour utiliser un berger salarié.

Dans l'ensemble très diversifié de mutations socio-économiques et culturelles qui marquent le déclin et la fin de nombreuses situations pastorales, on peut dégager quelques grandes composantes ou acteurs en ascendance.

De grands notables ayant des appuis politiques sauvegardent leur hégémonie pastorale. Ainsi en est-il de Morouchot, chef de fraction touareg Irrégénaten que j'ai connu dans les années 60, le seul à avoir été autorisé à installer ses tentes près du forage d'Adoual, dans le Gourma, pendant la sécheresse de 1983-85, suspect d'avoir vendu certains de ses esclaves lors de son pèlerinage à la Mecque, ayant vendu ouvertement, sur le marché de Donentza, le maïs des dons américains... Ou encore un autre entrepreneur de gros élevage un Bathili, habitant Mopti appartenant à la caste commerçante de l'ethnie Peul - les Diawambé - s'est constitué un gros troupeau qu'il fait garder dans le Séno, région située à quelque 150km de sa résidence d'où il gère une multitude d'activités commerciales et s'est constitué un patrimoine immobilier important. Un autre commerçant en bétail rencontré à San, Bakoroba Téra, d'ethnie Marka, est l'arbitre ultime du marché car il est le seul à posséder une licence d'exploitation. Il exporte vers la Côte d'Ivoire environ annuellement 600 têtes de bovins.

Au Niger central, région de Maradi, on a décrit la formation d'une bourgeoisie urbaine, les Alhazaï, qui ont étendu leur champ commercial au bétail. L'un d'entre eux possédait voici 10 ans plus de 2 000 têtes de bétail, de nombreux magasins et contrôlait le commerce de traite (arachides, sel...).

Au Mali, un de nos chercheurs cite le cas de Gao en 1984 où une riche famille possède 700 têtes de bovins gardés par des salariés Peul et a sauvegardé son cheptel en disposant de camions-citernes lui évitant ainsi les risques élevés des transhumances lointaines. Partout les traces de cet élevage des néo-éleveurs urbains apparaît sous la forme de bottes de paille et de foin présentes sur le marché et que des manœuvres vont couper en brousse.

Nous avons noté l'importance des néo-éleveurs que sont les commerçants, les fonctionnaires ou certaines catégories de populations autrefois exclusivement paysannes et devenues agro-pastorales, comme les anciens captifs Rimaïbé des Peul, les Iklan des Touareg... La situation sociale de ces néo-éleveurs est plus différenciée que celle des éleveurs d'avant la sécheresse. Les riches éleveurs profitent d'un processus d'accumulation de capital, vendent un pourcentage plus élevé d'animaux que les petits éleveurs et l'inégalité sociale se renforce. L'intégration dans le marché profite davantage aux riches éleveurs du fait de leur aptitude à profiter des meilleurs marchés ou d'une bonne organisation. J'ai constaté de telles situations chez les Rendillé du nord Kenya où les gros éleveurs habitant le centre urbain de Marsabit s'organisent comme des entrepreneurs. Ils sont au courant par téléphone des cours au jour le jour sur le marché de Nairobi ou de Mombassa. Si les cours sont élevés, ils louent un camion et transportent immédiatement les animaux à 400km de distance.

A ce niveau les stratégies adaptatives telles que la dispersion, les itinéraires variables, le mélange des animaux dans les troupeaux, sont plutôt des obstacles que des conditions favorables. Fait capital la conciliation entre les stratégies adaptatives et le marché est difficile. La "mutation" est nécessaire et de nouveaux rôles apparaissent ou sont renforcés, comme celui des femmes et de l'Islam.

LES NOUVEAUX ACTEURS DE LA MUTATION

L'évolution du rôle des femmes dans l'économie pastorale apparaît bien comme le premier aspect de la mutation actuelle.

La condition féminine est variable selon les groupes culturels. Chez certains pasteurs comme les Touareg, les femmes ne participaient pas à l'élevage. En revanche chez les Peul, les Toubou, la femme était un acteur économique essentiel selon deux voies principales. Elle était propriétaire de troupeaux importants, progressivement constitués par don depuis sa

naissance. Par la suite elle avait la charge du secteur laitier sur tous les animaux de la famille et devait par le troc lait-céréales, assurer une partie substantielle de l'alimentation familiale. Il en résultait que l'influence féminine tendait à maximiser le pourcentage de vaches laitières dans le troupeau. Mais l'hécatombe du cheptel a réduit de façon drastique les ventes de lait qui permettaient d'acheter les céréales.

Les programmes de développement comme ceux de la Banque Mondiale ignorèrent ce pouvoir féminin et ne considéraient que la production de viande. Beaucoup de résistances des sociétés pastorales s'expliquent par l'influence féminine sur les gestionnaires masculins. Pendant les périodes favorables comme les années 60, l'abondance du lait était telle qu'en période de pluies, on le jetait ; le marché urbain en lait, beurre, fromage, était saturé. D'une façon générale les femmes contribuent à la sécurité familiale soit en constituant des réserves de céréales par échange, soit comme chez les Peuls, en accumulant un véritable trésor-épargne de bijoux en or, qui passera aux jeunes filles comme dot de mariage. Un des aspects de la déstructuration sociale pendant la sécheresse fut précisément la difficulté de pratiquer les mariages, les jeunes filles ne pouvant plus apporter ces bijoux, déjà vendus pour subsister. Les observateurs remarquent que l'âge du mariage est retardé : de 12-13 ans, âge de la menstruation, à 14-16 ans.

Les femmes ont tenté de participer aux diverses stratégies adaptatives. Ce fut la vente de lait surtout dans les classes pauvres qui ne disposent que d'un élevage très réduit. Ainsi les femmes Rimaïbé ou Iklan eurent une économie plus ouverte que celle des femmes Peul des classes supérieures (3). Elles présentèrent également, sur les marchés, divers produits d'artisanat - nattes, couvertures, fils de coton ou des produits de cueillette - graines, racines - ou fabriquèrent et détaillèrent divers produits : sel, salpêtre, savon, objets de vannerie....

Pendant la sécheresse, elles participèrent également à l'activité agricole en ouvrant des jardins de légumes ou en produisant du sorgho. C'est le cas des femmes dans un grand nombre de groupes d'Afrique orientale, Sambourou, Turkana, Larim. Au Burkina (Sahel central), certaines coopératives, en majorité féminines, ont connu un grand développement depuis les années 60-70. Parmi les 2 750 membres (1985) de la coopérative maraîchère de Bam, on compte 58% de femmes. Le groupement tend à produire des haricots en saison sèche pour une exportation aérienne vers la France ; au Burkina, les études ont montré que l'initiative et l'activité des femmes étaient en relation directe avec l'importance de l'émigration masculine, augmentant si celle-ci diminue.

La progression fréquente de l'Islam dans les sociétés pastorales constitue également une forte probabilité de non-retour vers le pastoralisme nomade, même si la base de cheptel s'est reconstituée. Les grandes mutations des sociétés pastorales nomades vers des situations de sédentarité et d'économie diversifiée, ont lieu la plupart du temps sous l'incitation d'une révolution islamique. Ce fut le cas dans la société Peul par la sédentarisation obligatoire décrétée par des émirs, chefs religieux et politiques aux XVIIIe et XIXe siècles, en particulier par le régime de la Dina qui sédentarisa la plus grande partie des Peul du Macina (4). Ceci amena une organisation extrêmement précise vers une société à castes et une fixation des itinéraires qui assura une organisation territoriale très originale et dont la validité fut démontrée par un siècle de fonctionnement. On pourrait trouver en dehors du Sahel, dans les phases dynamiques de l'Islam, divers autres exemples de mutation sociale et économique comme le mouvement Wahlabite au XVIIIe siècle qui a entraîné la fixation de la plupart des tribus de la péninsule arabique et la constitution de l'Etat Saoudien moderne.

La classe maraboutique organisée chez la plupart des éleveurs Touareg, Peul, Beïdane, constituait traditionnellement le réseau de solidarité et de connaissances le plus étendu et le plus durable des sociétés pastorales. Par exemple c'est parmi la tribu maraboutique Touareg Kel Antassar, vivant sur la boucle du Niger, que les Français choisirent leurs intermédiaires pour contacter des familles alliées dans le Sud Marocain et obtenir leur soumission. On sait que Khadafi, chef de l'Etat Libyen, appartient à la tribu Khadafia nomadisant au Tchad, où les Français de Leclerc recrutèrent leurs guides pour la conquête du Fezzan italien. On pourrait multiplier les exemples de relation montrant l'ouverture géographique et sociopolitique des élites musulmanes d'Afrique sahélienne.

L'Islam fournit un support efficace en cas de crise comme celle de la sécheresse récente. Beaucoup d'observations ont remarqué la reprise des mécanismes de solidarité islamique comme l'aumône, la *zakhat* - en principe le dixième des revenus destinés aux pauvres par l'intermédiaire des marabouts. Le maintien de l'enseignement coranique repose sur la mendicité des élèves (talibé, garibout...), qui chaque soir font la tournée des familles musulmanes pour en recevoir quelque nourriture. La survie des immigrants urbains repose souvent sur cette aumône islamique. Ainsi les bénéficiaires tentent une meilleure intégration et obtiennent quelques ressources en pratiquant l'Islam. Plus sérieusement, on sait que la pratique de cette solidarité est le meilleur argument des mouvements intégristes de l'Algérie à l'Egypte, et la raison de leur popularité partout

où l'Islam progresse. Convertis à l'Islam ou à une meilleure pratique de celui-ci, les pasteurs traditionnels ont opéré l'évolution irréversible la plus globale.

Ainsi, au-delà des stratégies adaptatives tendant à une certaine restauration du pastoralisme, il semble que l'on puisse parler dans de nombreux cas d'une véritable mutation. Le retour vers le pastoralisme traditionnel apparaît comme une utopie, même si la majorité des intéressés prétend le souhaiter - de la même façon que les paysans européens intègrent la société industrielle tout en le regrettant. Dans ce changement global, la mondialisation culturelle et économique eut un rôle d'inspiration et de contrainte, mais le point de départ fut bien l'accident climatique. Or ce détonateur n'est pas réversible. Même si les conditions climatiques permettaient une reconstitution des pâturages et faciliteraient les stratégies adaptatives, le pastoralisme ne se reconstituerait pas, mis à part quelques îlots, et ceci pour trois raisons fondamentales ;

- contradiction entre d'un côté l'espace ouvert aux limites flexibles, celui des pasteurs, et de l'autre un espace occupé par des groupes ayant une forte cohésion dans le cadre précisément délimité des états modernes, contrôlant les déplacements comme c'est le cas au Mali, au Tchad.

- contradiction entre un élevage à destination alimentaire, lait, sang et un élevage orienté vers la viande.

- contradiction entre un large consensus social et idéologique traditionnel et l'action entraînant d'entrepreneurs éleveurs.

Au total beaucoup de sociétés pastorales ont radicalement changé depuis vingt ans sous les deux aspects économiques essentiels, changements dans le contrôle des surplus et intégration dans le marché.

En conclusion de cet examen de l'évolution, plus que critique, d'une société et d'une civilisation à bien des égards admirables et séduisantes, nous pouvons dégager les intérêts majeurs qui engagent l'Occident à suivre avec attention ce qui se passe en cette limite sud du "Grand Désert".

Misère et acculturation des pasteurs nomades sont de redoutables déstabilisateurs des états de cette zone. Conflit Sénégal-Mauritanien, rébellion des Touareg du Niger et du Mali, ou de Toubbou du Tchad, agitations des tribus arabophones du Soudan, mouvement Afar, anarchie en Somalie ..., prouvent que le front pastoral sahélien est une des faiblesses les plus graves des états agités de cette zone. L'Occident n'a pas intérêt à l'embrassement suicidaire de ceux-ci au revers de l'ensemble

géopolitique de l'Islam méditerranéen, souvent menaçant (Libye, Algérie, Egypte).

Je tenterai également de prendre un certain recul par rapport aux propos essentiellement factuels que j'ai tenus sur l'évolution des pasteurs sahéliens. Dans l'histoire des civilisations inspirée par les théories d'Oswald Spengler, la thématique du déclin est analysée pour l'Occident mais elle s'applique actuellement parfaitement aux sociétés pastorales nomades, en dépit des stratégies d'adaptation dont j'ai parlé.

Attente, danger, décadence, c'est la situation également de l'avant-garde d'Orsona dans "Le rivage des Syrtes" et c'est au Sahel, celle de beaucoup de groupes pastoraux rélictuels. La fascination angoissée des pasteurs, ou du moins celle de leurs élites traditionnelles, s'expriment facilement. L'exégèse maraboutique, telle qu'un marabout malien me l'a dévoilée, est plus claire que celle de Nostradamus. Il m'explique que la désagrégation de leur monde surviendra après trois règnes succédant au départ des Français. Le Mali est, depuis l'année dernière, au troisième de ces régimes. Il y eut successivement : Modibo Keita, Moussa Traore, Oumar Konare. Mais le grand historien de la décadence de Rome, Fernand Lot, nous enseigne que la fin douloureuse de l'Empire, c'est aussi un départ avec les forces jeunes que représentent les Barbares. La mutation du pastoralisme, c'est aussi, dans une longue convulsion, le départ d'une nouvelle société, d'une nouvelle *sahélicité* que je définissais, dès 1975, dans mon livre « Pasteurs et paysans du Gourma », au début de la crue sahélienne. C'est bien cette nouvelle sahélicité qui focalise dorénavant l'intérêt des chercheurs en sciences humaines.

-
1. De nombreuses analyses climatiques suivant les épisodes de la sécheresse se trouvent dans "Etudes sahéliennes", Revue du laboratoire d'étude des régions arides de l'Université de Rouen. (LEDRA).
 2. GALLAIS J., "La signification du groupe ethnique au Mali". *L'homme*, Revue française d'anthropologie, Paris, 1962, p. 106-129.
 3. Les Rimaïbé sont les captifs agriculteurs dans la société Peul ; les Iklan sont les esclaves dans la société Touareg.
 4. Voir GALLAIS J., "Hommes du Sahel. Espace-temps et pouvoirs. Le delta intérieur du Niger. 1960-1980", Paris, Flammarion, 1984, p. 289.

A L'OCCASION
DU CINQUANTENAIRE DE LA MORT
D'ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY

« LE MESSAGE DU PETIT PRINCE »

par Maître Max BRIERE

*(Séance du 7 mai 1994) **

La présence des membres de la famille d'Antoine de Saint-Exupéry me touche particulièrement. Elle donne à la séance de ce soir, un caractère spécialement émouvant.

En cette année du cinquantenaire de la mort de notre héros, divers hommages vont lui être rendus, notamment lors d'une réunion à la Sorbonne, le 1^{er} juin.

L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen a voulu marquer aussi cet anniversaire et je suis honoré d'être son porte-parole, alors que je n'ai aucune qualité particulière pour le faire.

Je me suis souvenu seulement que le renard dit au Petit Prince : « On ne voit bien qu'avec son cœur ». Ne me demandez pas autre chose. C'est avec mon cœur que je m'exprimerai ce soir, m'efforçant de traduire les sentiments d'attachement que je porte à Saint-Exupéry.

* Communication donnée, en présence des membres de la famille d'Antoine de Saint-Exupéry, notamment de son cousin, Monsieur le Baron André Boyer de Fonscolombe.

Monsieur le Président, j'ai pensé aussi que notre héros devait vous être particulièrement cher car il avait une grande considération pour les géographes. La 6e planète du "Petit Prince" n'est-elle pas habitée par un vieux monsieur qui déchiffre un énorme ouvrage : une géographie, le plus précieux de tous les livres. Alors, Monsieur le Président, le géographe que vous êtes sera, ce soir, en bonne compagnie.

*

* *

Le 31 juillet 1944, vers midi, au retour d'une mission d'observation sur la région d'Annecy à Grenoble, le Commandant Antoine de Saint-Exupéry, aux commandes de l'avion militaire qu'il pilotait, sombre dans la Méditerranée, à un endroit qui, jusqu'alors, n'a pu être localisé. Il ne rejoindra jamais sa base en Corse. Toutefois, les circonstances de cette catastrophe ne sont pas élucidées. Diverses hypothèses ont été émises sans pouvoir être confirmées : attaque d'un Messerschmidt, panne d'oxygène, lâchage d'un moteur, débranchement d'une durite.

Les recherches sur le lieu de disparition, notamment celles effectuées dans la baie des Anges par sonars et sous-marins sont demeurées infructueuses. Après de nombreuses déceptions et l'élimination de bien des fausses pistes, le filet s'est toutefois resserré. Suivant un témoignage et au vu de deux petites pièces d'avion retrouvées dans la mer, ainsi que d'une empreinte sur un bloc de concrétion, l'avion se serait abîmé dans le golfe de Giens à hauteur de Carquéranne.

Cinq semaines après la disparition, le corps d'un homme fut repêché à cet endroit. Est-ce celui de Saint-Exupéry ? Les indices ne sont pas suffisants pour l'affirmer.

Nous ne pouvons, aujourd'hui, que nous remémorer cet appel, oh combien émouvant, interjeté par la Mère de notre héros :

« Partout, je cherche mon enfant,
 Au jour de mon enfantement
 j'ai crié pour le mettre au monde
 et je crie encore aujourd'hui
 quand je ne sais rien de lui,
 plus rien, pas même une tombe
 mais sa faim de lumière était telle
 qu'il monta, pèlerin des étoiles.
 Pèlerin du ciel, est-il arrivé
 aux balises de Dieu ? Ah ! si je savais
 je pleurerais moins sous mon voile. »

A l'approche de la mort, la pensée de Saint-Exupéry dût aller vers sa mère, comme en 1935 dans le désert de Libye lorsqu'il faillit mourir de soif. Alors, lui a-t-il écrit par la suite : « J'appelais ma maman. C'est de vous que j'avais besoin.

C'était à vous à me protéger, à m'abriter, et je vous appelais avec un égoïsme de petite chèvre. Vous, si faible, vous, seriez-vous à ce point ange gardien et forte et sage et si pleine de bénédictions que l'on vous prie seule dans la nuit. »

*

* *

Ah ! sa Mère, comme il l'adorait ! Né le 29 juin 1900, il ne connut pratiquement pas son père, décédé en mars 1904. C'est sur sa mère, la Comtesse Marie de Saint-Exupéry, née Boyer de Fonscolombe qu'il reporta son affection. Tout jeune, il composait des poèmes à son intention, qu'il allait lui réciter parfois au milieu de la nuit. C'est déjà tout Saint-Exupéry qui, plus tard, appelait ses correspondants au téléphone à n'importe quelle heure de la nuit.

Le souvenir de sa mère est inséparable du monde enchanteur de l'enfance dont il n'est jamais sorti tout à fait. « Je suis de mon enfance comme d'un pays. » « Ce monde de souvenirs d'enfants, de notre langage et des jeux que nous inventions, me semblera toujours plus vrai que l'autre. »

Il avait la chance d'avoir des souvenirs merveilleux ; ils étaient cinq frères et soeurs qui passaient leurs vacances dans le château de Saint-Maurice de Rémens, dans l'Ain, entouré d'un immense parc, et qui, la veille de Noël, étaient rassemblés au château de la Môle près d'Agay. Des provisions de douceur ont choyé sa jeunesse. C'est dans ses souvenirs d'enfants qu'il puise des forces souterraines qui l'aident à lutter contre l'abandon, la défaite.

Lorsqu'en mai 1940, il effectue son vol au-dessus d'Arras, « obus ou balles phosphorescentes se succèdent comme les perles d'un chapelet » mais l'inconscience de l'enfance remonte des trappes obscures de la mémoire. Les jeux dans le parc, les « jours de grands orages » et le baiser de maman, tout revient à ce moment précis, lourd d'espérance. C'est par cette « transposition du merveilleux », au même titre que celle pratiquée par Marcel Proust dans la suavité des buissons d'églantiers, que Saint-Exupéry, face à la mort, tente de renouer le lien avec son enfance ardente qui lui redonne force et espérance.

De l'enfance, il n'a jamais perdu le sens sublime. Ce qui le rend si proche de nous, c'est, suivant sa mère, son infinie tendresse, celle qu'il ressentit par exemple à la vue d'un enfant endormi dans les bras de ses parents, un couple de pauvres migrants polonais couchés à plat ventre comme des bêtes entre les rangées des sièges en bois d'un compartiment de 3e classe de chemin de fer. « Ah ! quel adorable visage ! Il était né de ces lourdes hardes cette réussite de charme et de grâce. Je me penchai sur cette douce moue des lèvres et je me dis : voici un visage de musicien, voici Mozart enfant, voici une belle promesse de vie. »

Et Saint-Exupéry de rêver à l'avenir que pourrait avoir cet enfant s'il était protégé, entouré, de s'insurger en pensant que, lui aussi, il deviendra un pauvre « tas de glaise » réduit à l'état de bête. « Ce sera Mozart assassiné. »

Et puis, ce délicieux conte qu'est *Le Petit Prince* n'est-il pas le meilleur témoignage que Saint-Ex avait su conserver une certaine innocence ?

Pendant des années, sur des papiers pris au hasard, Saint-Ex s'est amusé à dessiner - souvent fort bien - dans des déguisements variés « ce petit bonhomme solitaire qu'il portait dans son cœur » ; parfois assis sur un nuage avec une couronne sur la tête, parfois posté en haut d'une montagne, ou plus simplement admirant un papillon parmi les fleurs.

Un jour de 1942, dans un restaurant new-yorkais, où il faisait des gribouillages sur la nappe blanche, son commensal, son éditeur américain lui suggéra d'écrire l'histoire de ce petit bonhomme pour un livre d'enfants.

L'idée germa dans sa tête. Pourquoi, à défaut d'un vrai enfant, ne pas créer un petit Antoine imaginaire par la plume et le dessin ?

Ainsi naquit "Le Petit Prince" qui, dans son isolement solitaire apparaît comme le symbole de ce que les hommes modernes sont devenus sur une planète où, de plus en plus, « il n'y a pas de jardinier pour les hommes ».

Cette innocence de Saint-Ex ne la retrouve-t-on pas dans certains de ses caractères physiques ?

Il dormait comme un enfant, et on avait beau le secouer pour le réveiller, il retombait dans son sommeil. Sa puissance de sommeil était

telle qu'un jour, il s'endormit dans son bain, provoquant des inondations dans l'appartement !

De même avait-il « un rire d'enfant qui excluait l'ironie méchante ». Ses camarades de Sainte-Croix du Mans l'appelaient "Pique-la-lune" en raison, en partie de son nez retroussé, mais ce qualificatif avait une certaine vérité, car il n'a jamais appartenu tout à fait au monde des gens soi-disant sérieux. « On aurait dit, rapporte la Princesse Bibesco, qu'il était tombé par hasard en provenance de Mars, de Jupiter ou de quelque autre planète, "ce qui donnait bien du charme à son commerce." »

Avec son air d'archange et de grand seigneur, sous son regard d'enfant extraordinaire de vie et de bonté, il subjuguait. De l'enfance, il avait gardé l'amour du jeu, il excellait aux échecs et ses fameux tours de cartes sont restés célèbres. C'était pour lui une sorte de cérémonial. Il adorait jouer au magicien.

Quand, à l'instar du Petit Prince, il descendait de son astéroïde, avec quel brio jouait-il aussi dans le monde, son propre personnage, celui qu'a popularisé André Gide.

Un dîner où figurait l'écrivain devenait un dîner à spectacle, il y faisait des numéros inoubliables. Il jouait, par exemple, le drame de la soif. Tout était mimé depuis le vol de l'avion et ses ennuis de moteur, sa descente vers le sol, l'appareil qui se cassait en se posant, les pilotes qui sautaient, les heures qui passaient, les corps qui se desséchaient, les muqueuses qui devenaient de pierre.

Venait le grand moment quand le narrateur disait : « Lorsque la soif est extrême et qu'on va mourir, alors la langue sort de la bouche ». Et Saint-Ex sortait une énorme langue, ses yeux se révulsaient et toute l'assemblée frémissante, se retenait mal d'applaudir.

Puis il se mettait au piano. Parfois, je jouais avec lui à quatre mains. Alors s'entendait une bizarre musique, jouée avec une aisance surprenante. Nous obtenions ce résultat de façon suivante : chacun roulait deux oranges sur les touches noires, ralentissant, accélérant, frappant plusieurs fois la même touche, puis repartant. Nous prenions des airs inspirés. Saint-Ex appelait ce canular "l'amour des quatre oranges", inventait le nom d'un compositeur.

Galtier Boissière nous raconte encore un dîner avec Pierre Cot, Maurice Bellonte et quelques autres où Saint-Ex réussit à merveille son

numéro habituel. « Soudain aux petits fours, il sortit de la torpeur, s'empara de la parole et ne l'abandonna plus, avec une flamme extraordinaire il évoqua pour nous ses aventures de pilote, son accident dans le désert, les prouesses de son ami, le grand pilote de ligne Guillaumet, son tragique atterrissage sur un pic de la Cordillère des Andes. Nous étions suspendus aux lèvres de ce fort gaillard à face de gros oiseau (il était si passionnant) que vers quatre heures du matin, nous l'écoutions encore. »

Son ouverture d'esprit était d'ailleurs telle qu'il était capable d'avoir des vues sur tout, son intuition suppléant à ses connaissances : ce qui l'a conduit en précurseur vers le principe de l'A.D.N. ou de l'avion à réaction. Avec lui, on avait l'impression d'être un excellent spécialiste de peinture classique ou moderne, de physique, de musique contemporaine.

Par ailleurs, Saint-Exupéry ne se sent vraiment lui-même que lorsqu'il est en contact avec les autres hommes.

Il trouve son bonheur dans la société de ses copains aviateurs ou écrivains, chacun apportant sa note de fantaisie. Certes, il ne néglige pas les femmes, mais tels les carabins, il aime sortir en petits groupes, entre hommes. Les escales de pilotes lui en donnent l'occasion : on dîne en bande, on va danser dans quelque boîte, on fait des rencontres au bar, on prend le relais du pianiste, on chante des chansons grivoises et parfois on se réveille fort tard aux côtés de l'une de celles qu'il appelle ses "mignonnes".

Quand, dans les années 1932-1935, il est introduit dans le milieu littéraire de la capitale à la suite du prix "Fémina" qui a couronné *Vol de Nuit*, ce sont des virées nocturnes avec Jean-Paul Fargue et sa bande, André Beucler, André Chamson, Jean Prévost, Ramon Fernandez, etc.

Dans sa Bugatti achetée plus de 100.000 frs, il entraîne son petit monde dans les folles courses de noctambules, dans le Paris désert, en finissant à Montparnasse, croisant parfois Kessel. Il parle, il parle sans se lasser. Il était plus riche d'histoires que Shéhérazade, disent ses amis ravis qui l'écoutent toujours et ne l'abandonnent qu'à l'aube, alors qu'il les charmait encore.

C'est Tonio l'enchanteur. Sous cette façade se cachait, toutefois, un certain pessimisme. Aristocrate enraciné dans des valeurs traditionnelles de chevalerie, il voyait ces valeurs s'effondrer face à l'argent.

« Si je suis descendu, je ne regretterai rien. La termitière future m'épouvante. Et je hais leur vertu de robots. Moi, j'étais fait pour être jardinier. »

Les désillusions ne firent que s'accroître, surtout dans les années 1943-1944, intensifiant son fond de mélancolie douloureuse.

Le Colonel Gelée, commandant le groupe d'aviation 2/33 où il a servi a pu dire : « Ceux qui ne connaissent Saint-Exupéry que de loin peuvent voir en lui tout ce qu'ils voudront : un poète, un moraliste, un savant, un magicien, mais nous ses frères, nous savons qu'il était essentiellement aviateur, homme de l'air, non pour la gloriole, non pour une raison sociale que l'on exploite, mais par vocation, par passion ».

Toute la vie de Saint-Exupéry confirme ce témoignage. Rarement vocation ne sera plus affirmée et cependant sa réalisation ne se fera pas d'emblée. Son baccalauréat en poche, ce n'est pas l'Ecole de l'Air, mais Navale qu'il prépare, où il échouera à l'oral. Il se retourne alors vers l'Ecole d'Architecture.

C'est seulement avec son service militaire que l'avion va entrer dans sa vie. Incorporé sur sa demande en avril 1921 au 2^e Régiment de Chasse, près de Strasbourg, il passe ses brevets civil et militaire de pilote, obéissant ainsi à son irrésistible désir de voler.

« J'adore ce métier, écrit-il à sa mère. Vous ne pouvez imaginer ce calme, cette solitude que l'on ne trouve qu'à 4.000 mètres, en tête à tête avec son moteur. »

Démobilisé, il envisage d'entrer dans l'Armée de l'Air, mais la famille de sa fiancée s'y oppose. Alors qu'il ne songe qu'à voler, on le retrouve employé de bureau dans une société de tuileries parisienne, puis représentant de commerce chargé de vendre des camions Saurer. Il en vendra un seul ! Que cette période est déprimante ! Saint-Exupéry voyageur de commerce, quelle ironie !

Il faut attendre la fin de l'année 1926 pour que son rêve se réalise avec son engagement à la Société d'Aéronautique Latécoère à Toulouse, devenue par la suite l'Aéropostale.

Depuis cette époque, comme pilote de ligne puis dans de multiples missions, enfin comme pilote de guerre, c'est l'avion qui donne un sens à sa vie.

L'écrivain est d'ailleurs inséparable de l'aviateur. Dans ses ouvrages, il relate les actions auxquelles ses camarades et lui ont participé. De là une authenticité qui sonne dans chaque mot.

A une époque où l'aviation était encore pleine de risques, il a affronté les sierras d'Espagne, le Rio del Oro, la Cordillère des Andes ; chef de poste à Cap Juby, en pleine dissidence marocaine, à la recherche de camarades perdus, il a entendu les balles siffler à ses oreilles, risquant la captivité et le massacre ; il fut l'ami des conquérants de l'Atlantique Sud, Mermoz, Guillaumet ; en 1933, avec son hydravion, il est tombé du ciel dans la Méditerranée ; en 1935, il s'est perdu dans le désert de Libye, sauvé miraculeusement par des Bédouins ; en 1938, au Guatemala, son avion s'est écrasé au sol, entraînant, pour lui, de graves blessures ; enfin, il s'est battu dans les airs en 1940 et à nouveau en 1944.

Mais l'action ne fut jamais pour lui une fin en soi. L'avion n'est qu'un moyen. Ce n'est pas le danger que j'aime, c'est la vie.

Il écrit à sa mère : « Ma petite maman, dites vous que j'ai une vie merveilleuse », celle qu'il mène en 1927-1928 sur les avions de l'Aéropostale de Toulouse à Casablanca et Dakar. Par l'avion, il connaît les soucis d'hommes. Il est en contact avec le vent, les étoiles, la nuit, avec le sable du désert. Il ruse avec les forces de la nature, il attend l'escale comme une terre promise et cherche la vérité dans les étoiles.

Avec quelle générosité il risque sa vie lorsque, à Cap Juby, il part à la recherche de deux courriers perdus dans le désert où il est tiré comme un lapin par des rezzous de 400 Maures, où il atterrit quatre fois en dissidence et y passe une nuit en panne !

Les qualités humaines manifestées à Cap Juby le font désigner comme Directeur de "l'Aeroposta Argentina" à Buenos-Aires, une filiale de l'Aérospatiale, effectuant des inspections et des reconnaissances de lignes nouvelles au-dessus de la Cordillère des Andes.

Là encore, il vécut des heures exaltantes.

1928 : c'est la belle époque de l'Aéropostale. Parti de Saint-Louis du Sénégal, Mermoz, qui a traversé l'Atlantique jusqu'à Buenos-Aires est accueilli comme un héros. D'un bout à l'autre de l'Amérique du Sud sont lancées des lignes d'avions. Les aviateurs français sont accueillis comme le Messie. Des bases sont partout créées non sans quelques difficultés, ainsi qu'en témoigne l'anecdote suivante :

Sur le terrain de San Julian, en Patagonie, avait été nommé comme chef de plan un jeune Argentin réputé de bonne conduite. Des rumeurs ayant remonté jusqu'à lui, Saint-Ex veut examiner sur place la situation. Personne n'était au rendez-vous pour l'accueillir. Notre chaste jeune homme n'avait rien trouvé de mieux que de transférer les bureaux de l'agence dans le bordel local. Mais le plus extraordinaire - et Saint-Ex gardait ce détail pour la bonne bouche - c'est que le jeune homme était encore puceau !

*
* *
*

La lutte avec les éléments est dure mais elle exalte Saint-Exupéry.

Il va subir une autre épreuve. A ses camarades, il a élevé un monument impérissable avec ses trois ouvrages : *Courrier Sud*, *Vol de Nuit*, *Terre des Hommes*.

Il n'en sera pas moins en butte à l'incompréhension de certains de ses anciens compagnons qui le traitent en amateur sinon en suspect. Dans une lettre à Guillaumet, il exprime son amertume et l'immense dégoût de la vie qu'il ressent.

Il ne pouvait y avoir de souffrance morale plus grande que d'être ainsi désavoué par quelques-uns de ceux qui lui étaient les plus chers des camarades de la ligne, au moment surtout où l'Aéropostale qui a connu des difficultés financières, va être mise en liquidation.

De nouveau sans situation, acculé par les difficultés, il est obligé de reprendre du service comme simple pilote, de façon d'ailleurs temporaire.

Lui que les Maures avaient surnommé "le Seigneur des Sables", lui qui avait relié au monde civilisé des contrées presque ignorées, le voici en 1933 affecté à la ligne d'hydravions Marseille-Alger dont la base est Marignane, où, en effectuant un vol, il sera accidenté.

Les années 1935 à 1938 seront marquées par deux raids : malheureusement deux échecs. Fin 1935, Saint-Ex tente de battre un record en effectuant le trajet Paris-Saïgon en 70 heures. En fin d'après-midi, l'avion est reparti de Benghazi pour Le Caire, une étape de 1 050 km en plein désert, soit 3 heures 20 minutes de vol. Après 4 heures 20 de vol, Le Caire n'est pas en vue. La nuit est tombée sur le désert. Saint-Ex et son mécanicien Prévost volent bas, au jugé. Soudain, le Simoun percute un erg à 300 à l'heure : par chance, il se traîne sur le

ventre. Les rescapés n'ont presque pas souffert du choc. Les voici en plein désert, les réservoirs d'eau crevés, n'ayant pour nourriture qu'un peu de raisin et une orange, sans vêtement chaud.

Ce fut un calvaire de trois jours, où ils furent assaillis par les mirages, les rêves, perdant jusqu'à la force de parler, mais le miracle se produisit : ils sont recueillis par une petite troupe de Bédouins. Le récit de cette dramatique aventure que Saint-Exupéry nous a donné dans *Terre des Hommes* compte parmi les plus belles pages de l'écrivain où il exalte son sauveur, « ce nomade pauvre qui a posé sur nos épaules des mains d'archange ». « Bédouin de Libye qui nous a secourus, tu es le Frère bien-aimé. Et à mon tour, je te reconnaîtrai dans tous les hommes. »

Les périls qu'a alors encourus Saint-Ex n'ont pas calmé son ardeur, au contraire ; la catastrophe de Libye l'incite à l'action. Cette fois-ci, ce sera un raid aérien de New-York au Cap Horn. Le départ est donné le 14 février 1938 .

Tout se passe bien jusqu'à l'escale de Guatemala City. Mais à peine l'avion a-t-il décollé qu'il capote, fait deux tonneaux, et répand ses débris sur mille mètres à plus de cent soixante à l'heure.

Du cockpit éclaté, on retire Saint-Exupéry qui, atteint de huit fractures, tombe vite dans le coma. L'accident est dû à une erreur du personnel au sol qui a effectué en gallons américains de plus de trois litres et demi chacun, le plein d'essence réclamé en litres, ce qui a déséquilibré et surchargé l'appareil.

Par miracle, la mort n'a pas été au rendez-vous, l'amputation du poignet a même pu être évitée, mais il lui restera de graves séquelles, notamment à l'épaule, son omoplate ayant été broyée. Il lui faut une longue convalescence aux Etats-Unis.

*

* *

Survient alors la guerre. « Je n'ai pas le goût de la guerre, écrit-il à un ami, mais il m'est impossible de rester à l'arrière et de ne pas prendre ma part de risque. C'est en participant que l'on joue un rôle efficace. On ne peut pas dire "nous" si on se sépare, ou alors, si on dit "nous" on est un salaud. »

Dès la déclaration de guerre, Saint-Exupéry a demandé son affectation dans une unité de combat. Suivant un rapport médical, il n'était plus apte au métier de pilote. Après des interventions auprès du Ministère, il

réussit cependant à se faire désigner pour participer à une patrouille de reconnaissance au sein d'un groupe de photographie aérienne à haute altitude. C'est à ce titre que, le 23 mai 1940, il effectua un vol de reconnaissance périlleux sur la ville d'Arras, dont il est question dans *Pilote de Guerre*.

Rappelons que le groupe 2/33 auquel appartenait Saint-Exupéry a perdu, au printemps 1940, 17 équipages sur 23.

Le Lieutenant Jean Dutertre, observateur navigateur qui accompagnait Saint-Exupéry a raconté comment il accomplit "magnifiquement" sa mission en dépit d'une mauvaise visibilité, de l'attaque d'une escadrille de chasseurs allemands et d'une D.C.A. particulièrement dense. Un obus a d'ailleurs éclaté sous le fuselage de l'avion.

Saint-Exupéry écrira plus tard à l'un de ses amis : « Je tiens pour peu de chose le courage physique et la vie m'a enseigné qu'il est un courage véritable : celui de résister à la condamnation de l'ambiance. Je sais, moi, que j'ai été aussi courageux en ne déviant pas du chemin fixé par ma conscience, malgré deux années d'injures et de diffamation, qu'en photographiant Mayence ou Essen ».

Effectivement, les années 1941 et 1942 furent sans doute les plus pénibles de sa vie. Démobilisé dans l'été 1940 après diverses hésitations, choqué par l'attitude anglaise à Mers-el-Kebir, il acquit la conviction que la France ne serait sauvée que par les Américains. Il refusa le gaullisme, estimant qu'il faisait échec à la réconciliation entre Français. Aussi, avec certaines réserves, resta-t-il attaché à l'attitude passive de Vichy et s'exila-t-il aux Etats-Unis fin décembre 1940. Alors fut lancée contre lui une insidieuse campagne diffamatoire insinuant qu'il était, soit un traître, soit un lâche.

Saint-Exupéry vécut les heures les plus sombres de son histoire. Il maintint sa position en considérant que l'unité nationale était la plus importante de toutes les notions.

A ce rappel, on peut se rendre compte des cas de conscience qui se posèrent aux Français les plus généreux.

Tandis que son cousin et ancien camarade d'étude l'officier de marine, Honoré d'Estienne d'Orve optait pour le gaullisme, lui crut devoir rester fidèle à Pétain, tout en accordant peu de confiance à son administration.

Quoi qu'il en soit, Saint-Exupéry n'a fait que suivre le chemin fixé par sa conscience.

Son séjour en Amérique n'a été qu'une longue souffrance. L'absence de combat le rend malade. Revenir aux combats est une exigence vitale.

Les circonstances de la mort de Saint-Exupéry apportent d'ailleurs la bouleversante confirmation de son courage et de la noblesse de son comportement. Après le débarquement allié, il rejoint l'Afrique du Nord, en mars 1943. Il se débat aussitôt pour reprendre du service, mais ce ne fut qu'en février 1944 que l'occasion lui en fut donnée. Il réussit alors à rencontrer, à Naples, le général américain commandant les forces aériennes de la Méditerranée et il le supplie comme un enfant de le laisser voler.

Le général accueillit cette requête, l'autorisant à effectuer cinq missions au sein du groupe 2/ 33. A la fin juillet, il en avait accompli huit et ne cessait de se proposer comme volontaire, inquiétant ses camarades. Il avait de beaucoup dépassé la limite d'âge ; sa corpulence, l'ankylose de son épaule, ses anciennes blessures l'empêchaient de se retourner pour guetter l'ennemi et également de sauter en parachute. Toutefois, il avait tant insisté qu'on lui accorda la mission du 31 juillet 1944.

Il partit en toute sérénité, par un temps magnifique. Aucun message ne fut capté après son départ.

Souvenons-nous de la façon dont a disparu le Petit Prince. « Il ne cria pas. Il tomba doucement comme tombe un arbre. Ça ne fait même pas de bruit à cause du sable. »

* * *

Le monde d'audace et d'inquiétude fraternelle décrit dans les oeuvres de Saint-Exupéry est essentiellement un monde masculin. Son esprit chevaleresque, sa galanterie, son charme envahissant lui ont, certes, valu bien des succès féminins.

Cependant, parmi les femmes, Saint-Exupéry ne trouvera jamais sa place. Comme la rose du Petit Prince, elles ont trop d'épines qui ne servent à rien, trop de caprices, trop de mystères, même si elles sont l'étoile à laquelle on revient toujours.

Toutefois, outre sa mère, deux femmes jouèrent un rôle important dans sa vie.

En 1923, à l'issue de son service militaire qu'il termina comme lieutenant d'aviation, il se fiance avec Louise de Vilmorin connue de nos jours comme poète et romancière épistolière ainsi que par ses relations avec André Malraux. Il était sincèrement amoureux de cette grande fille rayonnante à laquelle la verve, la fantaisie, la spontanéité, une certaine langueur donnaient un charme irrésistible.

L'amour d'Antoine ne fut pas payé de retour. Louise est une cabotine qui allumait le cœur des jeunes garçons amis de ses frères. Soit par insouciance, soit par rouerie, elle trouvait plaisir à ce jeu. Aussi rompit-elle les fiançailles de façon fort désinvolte. Ce n'avait été pour elle que des "fiançailles pour rire".

Antoine en fut profondément meurtri. Louise (Loulou) est peut-être la seule femme à laquelle il voua toute sa vie un amour. A plusieurs reprises, il tenta de la reconquérir, mais ce fut en vain. De fiançailles en fiançailles, prise au piège de sa farandole, Louise finit par se marier, autant par hasard que par distraction avec un riche américain Henry Leigh-Hunt auquel succéda un grand feudataire hongrois, le Comte Palfy. Surtout, elle a traversé le siècle, entraînant derrière elle la plus inoubliable des escortes où figurent entre autres, Gaston Gallimard, Duff Cooper, Roger Nimiez, Orson Welles, René Clair, Louis Malle, Pierre Seghers, André Malraux.

Reconnaissons, toutefois, que, dans l'hebdomadaire *Carrefour*, elle a tout de même, le 26 août 1944, rendu hommage à Antoine. Il « fut le magicien de notre adolescence, un ambulant, un chevalier, un mage noble, un enfant du mystère qu'un souffle de grâce animait. J'en parle avec émotion. Vous l'admirez à juste titre. Admirez-le encore davantage et aimez-le surtout. Vous savez qu'il était un artiste et un héros ».

La liaison désastreuse avec Louise rendit Antoine quelque peu cynique vis-à-vis des femmes, dépensant sans compter pour de très frivoles admiratrices.

Mais le dernier mot n'était pas dit. Fin 1930, quelques semaines avant de quitter l'Argentine, il tombe sous le charme de Consuelo Suncini de Sandeval, veuve d'un écrivain guatémaltèque, Enrique Gomez Carillo, personnage extravagant réputé pour ses conquêtes féminines et ses duels impétueux.

Elle-même menue, exotique, envoûtante, douée d'un talent exceptionnel de conteuse, déclina rapidement la passion aveugle d'Antoine qui, par tous les moyens, chercha à l'impressionner. Ainsi se

procura-t-il un Latécoère 28 capable de transporter neuf passagers en vue d'un baptême de l'air. Les invités s'installèrent à l'arrière, tandis que Consuelo se voyait attribuer le siège de co-pilote, dissimulé aux regards des passagers. En plein vol, elle entendit le pilote lui ordonner : "Embrassez-moi". Elle refusa, arguant qu'une espagnole n'embrasse que l'homme qu'elle aime. Il prit alors un air de tristesse extrême et lui répondit qu'elle le repoussait parce qu'elle le trouvait trop laid. Dans le silence qui suivit, il coupa les moteurs et annonça que l'avion allait s'écraser dans le Rio de la Plata où ils se noieraient ensemble.

Alors, elle appuya ses lèvres contre sa joue, lui assurant qu'il n'était pas laid du tout.

Consuelo finit par se convaincre qu'elle avait été poussée par le destin dans les bras d'un génie et vint retrouver Antoine en France. Ils passèrent quelques semaines idylliques dans une villa de Cimiez, lui se consacrant à écrire *Vol de Nuit*. Le 12 avril 1931, un mariage religieux scella leur union.

La lune de miel de Cimiez prit fin avec une rapidité fulgurante. Dans les années qui suivirent, ce ne furent que relations tumultueuses. Au cours de ses treize ans de mariage, Antoine parle de Consuelo en des termes où l'adoration alterne avec l'exaspération.

Selon des amis, leur couple semblait sorti tout droit d'un dessin animé qui aurait pu s'intituler : "L'Ours et l'Oiseau des Iles". Lui corpulent, 1m84, ressemblait, suivant Françoise Giroud, à un ours en peluche. Elle était si fragile, si petite, si insupportable. Elle l'étonnait, le fascinait. Tantôt lui la portait aux nues, tantôt il l'exécrait.

Etait-il possible d'apprivoiser cette exubérante et volubile Consuelo, menant une vie de bohème, faisant des dépenses extravagantes, disparaissant des journées, des semaines entières ?

D'un autre côté, la vie avec Antoine n'était pas toujours facile. Versatile, il était sujet à des sautes d'humeur de plus en plus fréquentes.

L'atmosphère conjugale nous a été rapportée par André Maurois : « J'étais chez lui à Long Island dans la grande maison qu'il avait louée avec Consuelo tandis qu'il écrivait *Le Petit Prince*. Il travaillait la nuit. Après le dîner, il parlait, contait, chantait, faisait des tours de cartes, puis vers minuit, tandis que les autres allaient se coucher, il s'asseyait à sa table. Je m'endormais. Vers deux heures du matin, des cris dans l'escalier

me réveillaient : "Consuelo ! Consuelo ! J'ai faim, viens me faire des oeufs brouillés". Consuelo descendait. Réveillé, je les rejoignais et de nouveau Saint-Ex parlait très bien. Rassasié, il se remettait au travail. Nous tentions de dormir. Pas pour longtemps, car deux heures plus tard, la maison retentissait d'appels claironnants : "Consuelo, je m'ennuie, viens faire une partie d'échecs". Puis, il nous lisait ce qu'il venait d'écrire et Consuelo, poète elle-même, suggérait d'ingénieux épisodes. »

Il était également fort difficile de se retrouver au milieu du désordre invraisemblable où se complaisait Antoine. C'était dans ses appartements, un bric à brac extraordinaire où l'on trébuchait dans les objets les plus disparates : des rasoirs électriques, des chemises en vrac, des revues américaines, des paquets de cigarettes...

Au milieu de tout cela, Consuelo imposait la présence du masque mortuaire de son premier mari.

Alors que leur union souffrait d'une excessive exigence affective, Antoine n'en a pas moins écrit *Le Petit Prince* qui est pour partie un exquis conte d'amour.

La rose cultivée par le Petit Prince, c'est Consuelo. « Elle m'embaumait et m'éclairait. J'aurais dû deviner la tendresse derrière ses pauvres ruses. Les fleurs sont si contradictoires. Mais j'étais trop jeune pour savoir aimer. »

A partir du moment où le Petit Prince quitte sa fleur, il ne lui est pas possible de retrouver la paix intérieure. La mort avec le retour à l'innocence conclut l'une des plus étranges histoires d'amour jamais écrites.

Il n'en est pas moins vrai que si Consuelo lui a apporté le rire et la poésie, elle ne lui a pas donné le réconfort, l'écoute, la tendre abnégation qu'autrefois lui prodiguait sa mère. Et Antoine, sous les traits du Petit Prince est tout décontenancé de la savoir si capricieuse. Alors, il se tourne vers d'autres fleurs.

Saint-Exupéry aurait pu difficilement choisir une femme plus à même de choquer sa famille de tradition aristocratique et catholique. De même, en est-il de son meilleur ami, l'écrivain juif et anarchiste, Léon Werth. C'est là l'une des plus surprenantes amitiés de la littérature contemporaine, mais elle correspond bien à cet idéal de fraternité traduit par Saint-Ex dans ce dialogue entre deux soldats espagnols, l'un

républicain au prénom de Leo comme Werth, l'autre fasciste prénommé Antoine comme Saint-Ex qui échangent des saluts d'une tranchée à l'autre, se demandant pourquoi ils se battent. Le premier répond : "Pour le pain de mes frères" et le second "Pour l'Espagne".

Quand ils dialoguaient, Saint-Ex ne parlait-il pas "pour la France" et Léon Werth "pour le pain de ses frères" ?

Qu'importe qu'ils aient des opinions différentes ! Saint-Ex, qui aime toute la "tribu" des hommes s'élève contre tous les fanatismes. « Si tu diffères de moi, loin de me léser, tu m'augmentes. »

Par leur comportement fraternel, ils apportent leur pierre à l'édifice de la "citadelle" humaine à laquelle nous invite Saint-Ex, dont la pensée rejoint celle de Teilhard de Chardin qui appelle à la construction de la terre.

« Etre homme, c'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. » Sans doute, à la différence de Teilhard, Saint-Ex a-t-il perdu la foi de son enfance. Il n'en est pas moins vrai que l'un et l'autre croient à la transcendance de l'homme par l'effort en une grandeur qui les dépasse. « Je me souviens du goût de cette fraternité d'amis dans les dernières heures de la nuit. Les recherches des camarades perdus, les dépannages en dissidence, l'excès de fatigue, cette part d'action que rien ne payait, je découvre que c'est d'abord elle qui m'a fait naître », écrit-il.

Dans *Vol de Nuit*, sous le nom de "Rivière", il exalte son ancien chef de l'Aéropostale Daurat, mû par la pensée unique de donner aux aviateurs "un but collectif", "de leur faire atteindre une hauteur inaccessible".

Aucun texte ne traduit mieux ses sentiments que dans *Terre des Hommes* le récit du courage sans pareil de son camarade Guillaumet, accidenté dans les Andes, en plein coeur de l'hiver sud-américain. « Ce que j'ai fait, je te l'assure, aucune bête ne l'aurait fait. » Telle fut la première phrase intelligible que prononça Guillaumet après son sauvetage par Saint-Exupéry, qui se précipita pour l'écraser dans ses bras, en pleurant.

L'aventure terrifiante de Guillaumet apporte un fabuleux message résumant la conviction de Saint-Exupéry : l'homme est sur la terre pour surpasser la nature et pour dépasser ses propres limites.

Le 13 juillet 1930, parti de Santiago du Chili à 8 heures, après 3 heures et demie de lutte contre le blizzard, Guillaumet se pose en catastrophe sur les bords du lac Diamant, au coeur de la Cordillère des Andes. Le blizzard fait rage, et il ne peut sortir de l'appareil sans être renversé par la tempête. Enveloppé dans un parachute, il s'abrite dans le fuselage. Deux nuits durant, il est hanté par les images d'un roman sur l'Alaska qu'il venait de lire, *Le grand silence blanc*.

Le vent et la chute de neige ayant cessé, le dimanche 15 juin, il commença une marche forcée de cinq jours sans dormir jusqu'au dimanche 19 juin dans des conditions atroces, sa seule nourriture consistant en un peu de neige bouillie et de lait condensé, luttant à 4.000 mètres d'altitude contre les éléments déchaînés, reconnaissant par la suite : « Je ne sais ce que j'aurais fait si j'avais pu supposer les souffrances physiques et morales qui m'attendaient ».

En se dévouant à une cause qui le dépasse, en répondant à cet appel de l'infini, Saint-Ex a fait acte de vie. Il y a chez lui une tension mystique, une soif d'éternité.

Retenons la signification spirituelle de la vie humaine qu'il nous a laissée et dont il a apporté le témoignage jusqu'au sacrifice suprême : « Ah ! vous êtes terreaux et nourriture et véhicules pour la superbe ascension de Dieu » annonce-t-il aux hommes dans une grande envolée lyrique. Alors, la mort prend pour lui tout son sens. Il en avait senti l'imminence en plusieurs occasions, notamment en décembre 1935 dans le désert de Libye lorsqu'il faillit mourir de soif. Il en avait éprouvé une extraordinaire sensation de paix.

De même en 1940 ou en 1944, lors de ses raids périlleux au-dessus des lignes ennemies, la mort ne lui fait pas peur. A certains moments, on a même l'impression qu'il la désire. N'était-elle pas l'accomplissement de sa destinée ? N'avait-il pas accepté, par avance, une mort héroïque à laquelle il se sentait voué ? Ne devait-il pas se sacrifier pour mieux faire entendre son message, dont la portée universelle nous est révélée dans cette nouvelle bible qu'est *Citadelle* ?

En des termes exaltants, l'écrivain Jules Roy voit dans la mort de Saint-Exupéry, l'avatar ultime du passage sur terre d'un esprit inspiré par Dieu. Et que la mer n'ait pas rendu son corps serait la preuve de son assomption, en communion avec son compagnon de la ligne Jean Mermoz disparu lui aussi en mer, le 7 décembre 1936, après son décollage de Dakar pour Natal.

Destin paradoxal, Saint-Exupéry est devenu un écrivain de légende en dépit de tous les propos méprisants dont il a été accablé.

Galéjeur et montreur de cartes pour de Gaulle.

Plus pilote qu'écrivain aux yeux de certains intellectuels dans la ligne de Sartre le ravalant au niveau d'un boy-scout attardé, dénonçant son "ânerie verbeuse" "son crétinisme sous cockpit qui prend des allures de sagesse".

Plus écrivain que pilote aux yeux de certains camarades de vol qui lui font la réputation de "prétentieux".

A la fois anarchiste et aristocrate, Don Juan conquérant et misogyne, utilisé par Vichy et persécuté par les Nazis, spirituel sans Dieu et le cherchant néanmoins.

Alors, qui aurait pu prévoir que 50 ans après sa mort, son oeuvre aurait un tel retentissement ?

Aux environs de l'année 1950, j'étais persuadé, a écrit l'un de ses biographes, qu'il n'y avait plus que les veuves des maréchaux de France qui le lisaient encore. Quelle erreur ! *Le Petit Prince* a été traduit en plus de 80 langues ; son tirage, en France, est de plus de 5 millions d'exemplaires, celui de *Terre des Hommes*, 4 millions.

"Le Petit Prince" est devenu emblème : à Rouen même, on trouve un magasin avec l'enseigne "Dessine-moi un mouton" et un restaurant "Les jardins du Petit Prince". Dans les rues, les sans-logis et sans emploi vendent un petit journal "Le Réverbère" inspiré sans doute par l'allumeur de réverbères de la 5e planète du "Petit Prince".

Une association caritative se crée-t-elle en vue de promouvoir des réalisations sociales dans le tiers-monde, elle prend le titre de "Terre des Hommes".

Surtout, dans la ligne de la pensée de Saint-Exupéry, s'est créée, il y a six ans, l'association "Petits Princes" qui a pour mission d'exaucer des rêves d'enfants malades et qui réalise pleinement sa vocation.

En voici quelques exemples. Stéphane, qui a une dizaine d'années, est accueilli pour un vol sur un "super-étendard" avec loopings, tonneaux, mieux que Top Gun. Antoine n'avait qu'une idée, jouer, nager avec des

dauphins ; il plonge dans l'eau du marinland d'Antibes et les dauphins l'ont tout de suite adopté comme un nouveau compagnon ; il a droit à toutes les acrobaties, un vrai miracle. Corinne rêvait de volcans, c'est Haroun Tazieff qui va l'emmener sur les pentes de l'Etna.

« Emmène-moi en chameau dans le désert » demandait Anne-Lise, âgée de dix ans qui a derrière elle un long, trop long séjour à l'hôpital. Aujourd'hui, son rêve est devenu réalité. En compagnie de dix autres enfants, tous atteints de graves maladies, avec les soins des responsables de l'Association et de médecins, ils ont découvert le désert marocain et le fameux puits du Petit Prince dont « l'eau est bien autre chose qu'un aliment, elle est née de notre marche sous les étoiles, du chant de la poulie, de l'effort de nos bras. Elle est bonne pour le coeur. »

Et les enfants sont allés vers ce puits comme on va vers sa guérison. « J'ai soif de cette eau là, dit le Petit Prince, donne-moi à boire. Redonne-moi l'amour de la vie. »

Et ce fut un véritable conte de fées auquel se sont associés les Marocains : méchouis en plein désert, fêtes berbères au son des trompes et des tambourins et même - suprême joie - nuit à la belle étoile, en plein désert (avec tout le confort quand même) et une ambulance ultramoderne.

Le dernier jour, un adolescent de seize ans, au regard très doux de dire simplement : J'ai seize ans, dont quatorze à l'hôpital. Et il sourit. Oui, comme il est écrit dans la "Lettre à un otage", un sourire est souvent l'essentiel. On est payé par un sourire. On est récompensé par un sourire. On est animé par un sourire. Et la qualité d'un sourire peut faire que l'on meure".

Au terme de ce pèlerinage dans les pas du Petit Prince, Alexandrine, Laetitia, Anne-Lise et les autres ont visité l'hôpital de Marrakech.

Alors, l'idée leur est venue : "Si, à notre tour, on aidait ces enfants à vivre, à espérer ?" Une collecte de jouets a été organisée, en France, par des enfants, pour des enfants.

« Et aucune grande personne ne comprendra jamais que ça a tellement d'importance » murmure sûrement là-haut, sur son étoile, l'aîné des Petits Princes !

Il s'agit de savoir dans quel sens on doit entendre
l'usage de l'italique en français, et comment on
l'a employé au XVIIIe siècle. Comme nous le voyons,
il n'est pas d'usage d'écrire en italique les noms
propres et les termes techniques.

Il faut remarquer que dans les ouvrages de la
classe de la poésie, on ne se sert pas de l'italique
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les termes techniques.

Il faut remarquer que dans les ouvrages de la
classe de la poésie, on ne se sert pas de l'italique
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les termes techniques.

Il faut remarquer que dans les ouvrages de la
classe de la poésie, on ne se sert pas de l'italique
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les termes techniques.

Il faut remarquer que dans les ouvrages de la
classe de la poésie, on ne se sert pas de l'italique
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les termes techniques.

Il faut remarquer que dans les ouvrages de la
classe de la poésie, on ne se sert pas de l'italique
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les noms propres, et que c'est seulement
dans les ouvrages de prose que l'on s'en sert
pour les termes techniques.

BIOLOGIE ET TRANSFORMISME

250 ANS APRÈS LAMARCK

par M. Bernard BOULLARD

(Séance du 1er octobre 1994)

Jean-Baptiste Pierre Antoine Monet, chevalier de Lamarck, est né le 1er août 1744 à Bazentin-le-Petit, village de la Somme situé à quelques kilomètres au nord-est d'Albert. Ce village possédait encore, juste avant la Première Guerre mondiale, trois arbres remarquables, contemporains de Lamarck : le Buisson des Trois-Evêchés, le Buisson Saint-Maur, et l'arbre de Sainte-Anne. Une pyramide à trois faces et un nouveau calvaire seront installés le 23 octobre 1994 en lieux et places et un tilleul sera planté afin d'évoquer Lamarck naturaliste.

Le petit Jean-Baptiste connut, en entrant dans la vie, une première malchance : celle de naître le onzième et dernier enfant de la famille qui habitait le château de Bazentin. Plusieurs générations de Lamarck avaient déjà voué leurs fils à la carrière des armes. Ce fut, à leur tour, le cas des aînés de Jean-Baptiste, ce qui valut à celui-ci d'être, d'autorité, destiné au sacerdoce par son père, et de se voir attribuer précocement le surnom de "petit abbé". Il fut donc, très tôt, envoyé à Amiens chez les Jésuites et, revêtu du petit collet, il y séjourna jusqu'à l'âge de 16 ans. Au cours de ces années d'adolescence, il révéla un net penchant pour la solitude et ne partagea guère les goûts des enfants de son âge.

Le jeune Lamarck a donc 16 ans lorsque son père meurt. Notre "petit abbé" s'empresse alors, selon la formule triviale d'un de ses biographes, "de lâcher le goupillon pour saisir le sabre". Il réussit en effet à se faire incorporer dans le Régiment de Beaujolais du Colonel de Lastic, pendant la Guerre de Sept Ans (1756-1763). Bien que cette Armée ne l'ait accueilli qu'avec hésitation, Jean-Baptiste Monet y fit preuve d'un tel courage, d'une telle autorité, notamment le 16 juillet 1761 au cours de la

bataille de Willinghausen (où l'armée française était commandée par le Maréchal de Broglie) qu'il fut nommé officier le soir même.

La paix signée en 1763, le Régiment de Beaujolais revient en garnison à Toulon, puis à Monaco où Lamarck découvrit et observa avec passion la flore des Alpes maritimes. Hélas, seconde grave malchance, un geste inconsidéré d'un de ses camarades lequel, le soulevant par la tête, fait de lui un infirme pour plus d'un an. Il est démis de sa lieutenance : le corps brisé, la carrière aussi... et ses ressources redeviennent précaires, limitées à une bien maigre pension.

Il s'installe à Paris où il trouve un très modeste emploi, chez un banquier, en même temps qu'il poursuit des études de médecine... qu'il n'achèvera pas. En outre, secrètement, il s'adonne à la botanique et à diverses autres sciences dont la chimie, l'hydrogéologie, la météorologie, attirant même l'attention de l'Académie des Sciences sur un de ses Mémoires relatif "aux Nuages, aux Vents et au temps..."

« Lamarck... est considéré à juste titre par les météorologues modernes comme étant à l'origine de leur discipline » (20, p. 6). D'ailleurs les deux articles "Météores" et "Météorologie" qu'il a rédigés pour le "Nouveau Dictionnaire d'Histoire Naturelle" révèlent l'ampleur de ses connaissances et montrent bien que c'est lui qui a créé le mot "météorologie" pour cette branche de la science visant à la connaissance des météores.

On a écrit que sa passion pour cette science s'était déclarée lorsque, de la fenêtre de sa mansarde, quelque part sur la montagne Sainte-Geneviève, il observa et classa les nuages et s'entraîna à prévoir le temps.

Faut-il ajouter encore que, pour un temps, il songea même à une carrière musicale ?

Déjà profondément marqué par la vie qui ne lui souriait guère, Lamarck eut l'humilité d'écrire : « ... on peut dire, en général, que nous n'avons qu'une part médiocre à l'état où nous nous trouvons dans le cours de notre existence, et que nous devons nos goûts, nos penchants, nos habitudes, nos passions, nos facultés, nos connaissances même, aux circonstances infiniment diversifiées, mais particulières, dans lesquelles chacun de nous s'est rencontré... » (15, p. 365).

De ces circonstances, Lamarck sut pleinement tirer parti, compte-tenu de son immense pouvoir d'interprétation globale des faits. N'avoua-t-il

pas que : « L'imagination est une des plus belles facultés de l'homme : elle ennoblit toutes ses pensées, les élève, l'empêche de se traîner dans la considération de petites choses, de menus détails ; et lorsqu'elle atteint un degré très éminent, elle en fait un être supérieur à la grande généralité des autres... » « Or le génie, dans un individu, n'est autre chose qu'une grande imagination, dirigée par un goût exquis et par un jugement très rectifié, nourrie et éclairée par une vaste étendue de connaissances, enfin, limitée dans ses actes par un haut degré de raison » (15, p. 415). Cette dernière recommandation est réexprimée dans la "Philosophie zoologique" à la page suivante : « ... autant l'imagination est utile, indispensable même en littérature, autant elle est à redouter dans les sciences ; car ses écarts, dans ces dernières, sont des erreurs... et si ces erreurs séduisent, elles font à la science un tort qui est souvent fort difficile à réparer » (15, p. 416).

Oui, un haut degré de raison poussa Lamarck à vouloir clarifier l'ensemble du Monde Vivant. On n'insiste pas assez sur la véritable vocation de classificateur qui fit de l'ancien militaire un grand systématicien, à une époque où le plus regrettable désordre dominait encore le domaine des naturalistes. L'intention est clairement exprimée en ces termes : « Combien n'importe-t-il pas, pour les progrès et la dignité des sciences naturelles, de diriger nos recherches, non seulement vers la détermination des espèces... mais encore de les porter vers la connaissance de l'origine, des rapports, et du mode d'existence de toutes les productions naturelles dont nous sommes environnés partout ! » (13). Très vite donc Lamarck distingua trois Règnes : « les pierres, qui croissent ; les végétaux, qui croissent et vivent ; les animaux, qui croissent, vivent et sentent ».

Et il souligna la supériorité de certains animaux en insistant sur l'intelligence : « ...c'est de toutes les facultés, particulières à certains animaux, celle qui se trouve la plus bornée, relativement au nombre de ceux qui la possèdent, même dans sa plus grande imperfection ; mais aussi c'est la plus admirable, surtout lorsqu'elle est bien développée ; et on peut alors la regarder comme le chef-d'oeuvre de tout ce qu'a pu exécuter la nature à l'aide de l'organisation » (15, p. 159).

Curieusement (mais la tendance de l'époque était telle, et nous étions encore si loin de la controverse Pouchet/Pasteur), curieusement donc, Lamarck « ... ne doutait point que les êtres microscopiques se formassent directement à partir de la matière brute » (nous dit J. Piveteau, 1951). Ses écrits sont d'une parfaite limpidité à cet égard : « La nature n'établit la vie que dans des corps alors dans l'état gélatineux ou mucilagineux, et

assez souples dans leurs parties pour se soumettre facilement aux mouvements qu'elle leur communique » (15, p. 69). Et il poursuit : « La nature, à l'aide de la chaleur, de la lumière, de l'électricité et de l'humidité, forme des générations spontanées ou directes, à l'extrémité de chaque règne des corps vivants, où se trouvent les plus simples de ces corps » (15, p. 80), avant de souligner sa certitude en ces termes : « On ne saurait donc douter que des portions de matières organiques appropriées, et qui se trouvent dans un concours de circonstances favorables, ne puissent, par l'influence des agents de la nature... recevoir dans leurs parties cette disposition qui ébauche l'organisation cellulaire, de là, conséquemment, passer à l'état organique le plus simple, et dès lors jouir des premiers mouvements de la vie » (15, p. 80). Et la croyance ancrée en la génération spontanée est encore exprimée avec une connotation dynamique dans le propos qui suit : « La nature... crée elle-même les premiers traits de l'organisation dans des masses où il n'en existait pas ; et ensuite, l'usage et les mouvements de la vie développent et composent les organes » (15, p. 46).

Curieusement, à côté de telles convictions qui nous semblent maintenant d'un autre âge, Lamarck a exprimé des conceptions sur la structure de la matière très en avance sur son temps : « ... à l'égard des particules de la matière, ou des atomes, tout se réduit pour nous à savoir qu'elles existent, que les corps en sont formés, et que nous ne pouvons les connaître directement elles-mêmes... Ces particules matérielles sont les véritables éléments des corps, puisqu'elles les constituent tous généralement ; je les nommerai en conséquence particules élémentaires » (19, p. 51).

« Séduit par la flore provençale lorsqu'il était en garnison à Monaco, Lamarck profita d'une permission à Bazentin, pour échanger avec son frère quelques cahiers de musique contre un ouvrage de botanique, probablement le "Traité des Plantes usuelles" de Chomel » (18, p. 45). « La Botanique avait été mise à la mode par J.-J. Rousseau. Lamarck avait pu assister aux herborisations du citoyen de Genève... Il suivit aussi les cours de Botanique de Lemonnier et de Bernard de Jussieu au Jardin du Roy... » (18, p. 46). Tout cela le décida, à 24 ans, à persévérer dans ses travaux sur les plantes. Un de ses manuscrits n'est-il pas intitulé : « De ce qui reste à faire pour donner à la Botanique le degré de perfection dont elle ne peut se passer » (19, p. 42). Ce titre constitue à lui seul un bien vaste programme.

En 1778, il achève sa "Flore Française" (1) qui plaît à Buffon, lequel la fait imprimer aux frais du gouvernement. Cet ouvrage qui emploie,

pour la première fois, les clefs dichotomiques, vaut une gloire immédiate à son auteur, gloire concrétisée l'année suivante (1779) par son élection, à 35 ans, à l'Académie des Sciences. Il est vrai que sont identifiées, décrites et nommées, avec force détails, de très nombreuses espèces dont la validité est encore reconnue de nos jours.

En 1780, Lamarck (investi du titre de Correspondant du Jardin du Roi) est chargé d'une mission de "Botaniste du Roi". Il visite alors, en compagnie du jeune fils de Buffon, musées, jardins, herbiers... en Hollande, en Prusse, en Hongrie... Il en rapporte des graines et des minéraux pour enrichir les collections du Jardin du Roi. C'est alors seulement que la faveur de Buffon (il était temps car celui-ci devait mourir très peu de temps après) et l'appui du botaniste La Billardière lui valent un poste subalterne de "Garde des Herbiers du Cabinet du Roi". Soulignons ici qu'au cours des années qui précédèrent immédiatement la Révolution, Lamarck, savant pourtant fort estimé, mais modeste, n'intrigua guère pour occuper une situation élevée sous la monarchie. Mais, en même temps qu'on lui confie la garde des Herbiers, et c'est pour lui important, il est prié de rédiger la partie Botanique de l'Encyclopédie, tâche qui l'occupera de 1783 à 1817, en collaboration avec Poiret.

En dépit de ses efforts, la Botanique souffrait encore de regrettables lacunes, telle l'ignorance de la sexualité chez des embranchements entiers de plantes ! Ne lit-on pas sous la plume de notre savant : « Dans les végétaux, les prétendues graines des Champignons, des Algues, et vraisemblablement des Mousses et des Fougères, ne sont que des gemmules ou des corpuscules reproductifs, qui n'ont besoin d'aucune fécondation pour se former et reproduire un végétal semblable à celui d'où ils proviennent » (9, p. 43). Les jeunes élèves de nos C.E.S. connaissent tous maintenant (ou sont censés connaître) archégonies et anthéridies, oosphère, fécondation et oeuf qui en dérive... !

En 1785 Lamarck esquisse une classification comparée des Animaux et des Végétaux. Il les ordonne en respectant des critères qu'il explique. Arrive 1789... le grand naturaliste est obligé de rédiger des : « Considérations en faveur du Chevalier de Lamarck, ancien Officier au Régiment de Beaujolais, de l'Académie Royale des Sciences, Botaniste du Roi, attaché au Cabinet d'Histoire naturelle » ... pour montrer l'importance de son emploi qu'on voulait supprimer. Les collections sont en effet négligées, le Jardin végète... La royauté avait alors d'autres chats à fouetter !

En 1790, les "Officiers du Jardin du Roi" demandèrent à l'Assemblée une réforme et un statut pour leur Etablissement. Lamarck fut chargé de rédiger une Adresse demandant la création d'un Muséum d'Histoire Naturelle. Ce n'est que la Convention, sur les décisions de laquelle Lamarck avait une grande influence, qui donna suite à cette requête.

Le 10 juin 1793, une loi fonde le Muséum avec 12 chaires de Professeurs qui sont confiées à Daubenton, Desfontaines, Dolomieu, Fourcroy, Haüy, Jussieu, Lacépède, Latreille, Thouin, Vauquelin et, retenons leurs noms, Etienne Geoffroy Saint-Hilaire et Lamarck. En 1794, la Bibliothèque et l'Amphithéâtre sont prêts, de très riches collections viennent enrichir l'ensemble, la Ménagerie est financièrement soutenue.

A l'époque, dira Michelet : « On sortait de Paris beaucoup moins qu'aujourd'hui. Pour le Paris Central, la grande promenade lointaine était celle du Jardin des Plantes et de son Muséum, promenade si populaire que le Comité de Salut Public voulait le tripler d'étendue en lui donnant les deux quartiers voisins » (18).

On pourrait penser que Lamarck fut chargé d'enseigner la Botanique. Il n'en fut rien. La nomination de juillet 1793 le livrait « aux coquillages, aux boîtes d'insectes piqués et aux bocaux malodorants pleins de méduses ou de vers décolorés, sans connaissance préalable, et sans autres ressources que son génie » (La Grande Encycl. Larousse, vol. 11, Lamarck).

Se dessine donc une nouvelle vie pour Lamarck. Il est devenu zoologiste par décret, et le sera jusqu'à sa mort. Les curiosités des nominations décident d'une carrière scientifique unique en son genre ! Quelle extraordinaire conversion, aux conséquences considérables. Lamarck a 49 ans et il est chargé d'enseigner la très difficile (à l'époque) zoologie des Invertébrés. Il traitera d'animaux à côté des "Genres et principales espèces de Quadrupèdes, Cétacés, Oiseaux, Reptiles et Poissons" qui reviennent à E. Geoffroy Saint-Hilaire (lequel n'a que... 22 ans !).

Lamarck assurera au moins 40 leçons sur "les Genres et principales espèces d'Insectes, de Vers et Animaux microscopiques". Des précisions sont données sur le Programme du Cours et on y lit notamment : « ... on suivra les animaux jusque dans les dépouilles et les empreintes qu'ils laissent dans les différentes couches de la terre, après y avoir été enfouies » (18).

Lamarck ouvre son Cours le 30 avril 1796, mais... il commet des erreurs en déclenchant des attaques contre Lavoisier ou Berthollet... ce qui le discrédite un peu. Et surtout il souffre de la réputation nouvelle de Georges Cuvier (lequel a alors 26 ans), d'un Cuvier qui s'élabore aux dépens de Lamarck et qui peuple son Cours au détriment de celui de son ancien ! Et pourtant Lamarck assénait de puissantes vérités.

Le résultat de la compétence de Lamarck ne se fait pas attendre : dans ce monde d'Animaux mal connus et demeurés pratiquement sans classification, Lamarck va introduire un ordre qui sera universellement et définitivement adopté. En 1799, il séparera les Crustacés des Insectes ; en 1800, il définira les Arachnides. En 1802, il distinguera les Annélides... au milieu du "grouillement des Vers" et instituera un embranchement distinct de celui des Polypes. C'est là un vrai titre de gloire pour Lamarck : il a été « le Linné des animaux sans vertèbres », comme son ennemi Cuvier a bien voulu en convenir, sur sa tombe seulement, d'ailleurs !

Le colossal labeur de Lamarck le conduisit à publier en 1801 la première édition de son "Système des Animaux sans Vertèbres", lesquels comprennent "les Mollusques / les Annélides / les Crustacés / les Arachnides / les Insectes / les Vers / les Radiaires / les Polypes... et se situent à côté des Mammaux / des Oiseaux / des Reptiles et des Poissons".

En 1802 paraissent ses "Recherches sur l'Organisation des Corps Vivants", ouvrage dans lequel « ... on observe une sorte de gradation dans l'intelligence des animaux comme il en existe dans le perfectionnement de leur organisation, et on remarque qu'ils ont des idées, de la mémoire, qu'ils pensent, qu'ils choisissent, qu'ils aiment, qu'ils haïssent, qu'ils sont susceptibles de jalousie, et que par diverses inflexions de leur voix et par des signes, ils se communiquent et s'entendent . Il n'en est pas moins évident que l'homme seul est doué de la raison, et que par cette considération il est bien distingué de toutes les autres productions de la nature » (9, p. 87). Alors, malgré ses difficultés pécuniaires, Lamarck réussit par son travail et ses méditations à formuler la première Théorie de l'évolution organique dans son ouvrage "Philosophie Zoologique", paru en 1809, dont la rédaction fut laborieuse, ce qui n'excuse pas le peu de cas qu'en firent ses contemporains.

C'est précisément en 1809 qu'avait été créée la Faculté des Sciences de Paris et qu'avait été offerte la Chaire de Zoologie au jeune Geoffroy Saint

Hilaire, lequel « essaie de se désister en faveur de Lamarck qui, dignement, refuse » (18).

La "Classification des Animaux sans Vertèbres" présentée, après plusieurs essais, dans la "Philosophie Zoologique" est l'une des meilleures pour l'époque. Lamarck fut aussi l'un des premiers à présenter un tableau phylétique montrant l'enchaînement des Espèces. Tous ses travaux de Taxinomie le conduisirent à l'idée de "Variabilité des Espèces".

Sa grande Théorie Transformiste sera reprise en deux occasions : dans son "Histoire Naturelle des Animaux sans Vertèbres" (7 volumes publiés entre 1815 et 1822), puis dans son "Système analytique des Connaissances positives de l'homme", daté de 1820.

Le grand renom de Lamarck est bien lié à son approche de l'Evolution à travers la théorie du Transformisme. Désormais, en effet, Lamarck, à l'aide de ses propres collections et de celles du Muséum où il résidera jusqu'à sa mort, va, au fil des années, élaborer sa Théorie. Ainsi, le XIXe siècle naissant, à la Révolution sociale succédait une Révolution scientifique où l'oeuvre de Lamarck constituera un véritable noeud pour la "Biologie".

Biologie ! Le mot prend son essor, nouvellement créé en 1802, simultanément, par l'allemand Treviranus dans sa "Biologie Oder Philosophie der Lebenden Natur" publiée à Göttingen d'une part ; et par notre grand Lamarck qui distingue trois parties dans l'étude de la Physique terrestre : la météorologie, pour l'atmosphère, la géologie, pour la croûte externe du Globe, et la biologie pour les corps vivants (25, 3, p. 301).

Dans un manuscrit, daté de 1802 mais non alors publié, il écrit : « C'est à ces corps singuliers et vraiment admirables qu'on a donné le nom de corps vivants... Ils offrent en effet... les matériaux d'une Science particulière qui n'est pas encore fondée, qui n'a pas même de nom... et que je nommerai Biologie » (25, v. 3, p. 301).

Le domaine de cette spécialité est précisé comme suit : « Biologie : elle comprend tout ce qui a rapport aux corps vivants, et particulièrement à leur organisation, à ses développements, à sa composition croissante avec l'exercice prolongé des mouvements de la vie, à sa tendance à créer des organes spéciaux, à les isoler, à en centraliser l'action dans un foyer... » (9, p. 134).

Alors que Physique et Mathématiques ont toujours prétendu au titre de "seules Sciences" (avec un grand S), Buffon défendait déjà, sans la nommer (et pour cause, le mot n'avait pas encore été créé) la Biologie... en affirmant que "certains sujets sont beaucoup trop complexes... pour pouvoir être traités utilement par les mathématiques" (39, p. 45). Ce qui n'empêchera pas Lord Rutherford (un prix Nobel de Physique) de présenter, au début du XX^e siècle, la Biologie comme une activité "de collectionneur de timbres-poste" (39, p. 35).

Dès l'Avertissement de sa "Philosophie" (15), Lamarck y explique la nécessité de se pencher sur la filiation entre les organismes les plus "dégradés" (les plus simples) et les plus "composés" (les plus parfaits). Alors, sous une forme abrégée, sont réaffirmées les bases des lois sur lesquelles repose le Lamarckisme et que nous allons développer plus loin.

Marié 4 fois, 3 fois veuf, père de 7 enfants, ruiné par des placements malencontreux, obligé de vendre au Muséum l'Herbier qu'il a pratiquement constitué, Lamarck s'est éteint à l'âge de 85 ans, le 18 décembre 1829, méconnu des uns, oublié par les autres. Il « fut enterré dans un terrain du cimetière Montparnasse d'où ses ossements ont été retirés peu après, parce qu'il n'avait pas été assez riche pour en accepter la concession perpétuelle » (21, p. 15). Ses restes allèrent alors se dissoudre quelque part... dans une fosse commune.

N'avait-il pas réuni sur une même personne les divers types de malchance qui peuvent arriver à un homme ? Car pour achever de broser le sombre tableau, il convient de signaler que « la vue de Lamarck, fatiguée par ses travaux (abus de la loupe et du microscope), le contraignit à laisser sa Chaire de Zoologie des Invertébrés à son élève Latreille » (18). Il devint totalement aveugle pendant la rédaction du 6^e volume de son "Histoire Naturelle des Animaux sans Vertèbres" et ne put mener l'ouvrage à son terme qu'en dictant les 700 pages du 7^e, et dernier volume, à celle que Geoffroy Saint-Hilaire compara à "une nouvelle Antigone".

Pouvons-nous encore ajouter à tant de soucis que les bases de l'Université Napoléonienne devaient être constituées par les "préceptes de la religion catholique, la fidélité à l'Empereur, à la monarchie impériale, à la dynastie napoléonienne". Lamarck eut bien du mal à s'accommoder de tout cela. Ses conceptions sur la descendance de l'homme, par exemple, rendaient bien difficile son asservissement à un "Code" ! D'ailleurs ses rapports avec Napoléon furent passablement tendus (l'Empereur l'avait humilié dans une réunion publique, en s'en prenant méchamment à ses

"Annales Météorologiques"). Pendant tout l'Empire, la biologie connut une crise. Les positions les plus réactionnaires s'élevèrent contre toute Théorie de l'Evolution" (18).

Nous allons oublier une ultime blessure : Lamarck fut violemment critiqué par Cuvier qui lui reprocha « ... de construire de vastes édifices sur des bases imaginaires ». La mort ne mit pas un terme à l'opposition. Si Latreille et Geoffroy Saint-Hilaire prononcèrent de très dignes discours sur la tombe de Lamarck, l'éloge rédigé par Cuvier, au nom de l'Académie des Sciences « fut en réalité le premier dans le genre des éreintements universitaires » (21, p. 11). Il dut faire l'objet de "corrections" par le Comité de Lecture de l'Académie et ne fut lu... qu'après la mort de Cuvier lui-même !

La vie de Lamarck ne s'écoula manifestement pas comme "un long fleuve tranquille". Il en fut bien conscient mais, avec une admirable sagesse, il trouva les ressources nécessaires pour écrire ces lignes de son Discours Préliminaire à la Philosophie Zoologique (15, p. 1) : « Observer la nature, étudier ses productions, essayer de saisir l'ordre qu'elle fait exister partout, ainsi que sa marche, ses lois et les moyens infiniment variés qu'elle emploie pour donner lieu à cet ordre... c'est, à mon avis, se mettre dans le cas d'acquérir les seules connaissances positives qui soient à notre disposition, et c'est en même temps se procurer les jouissances les plus douces et les plus propres à nous dédommager des peines inévitables de la vie. »

Au cours du XVIIIe siècle déjà, « on peut trouver chez différents esprits, tels Maupertuis, Adanson, Ch. Bonnet, Diderot... des vues qui annoncent, à certains égards, la notion de continuité que suggère l'approche des formes animales infiniment variées ». La notion d'Evolution se précise encore sous la plume d'Emmanuel Kant dans son "Histoire Universelle de la Nature et Théorie du Ciel" de 1755, histoire qui remonte à l'époque où « le monde a commencé sous forme d'une nébuleuse chaotique ». Kant affirme que « la Création n'est jamais finie, ni achevée... »

Mais c'est bien Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon, 1707-1788 (25, vol., 3, p. 675) qui fut l'un des premiers naturalistes à fonder l'hypothèse transformiste sur la base d'une connaissance sérieuse des êtres vivants actuels et fossiles. Buffon fut frappé par l'unité que présentent les genres et les familles et il est, de ce fait, tenté d'y voir l'expression d'une origine commune, suivie d'une diversification secondaire, sous l'action de circonstances extérieures. C'est que, par exemple, on est frappé par la

similitude des Quadrupèdes, ou des Champignons, mais non nécessairement leur identité, dans les Ancien et Nouveau Mondes. Buffon ira même jusqu'à écrire : « On pourrait dire que le Singe est de la famille de l'Homme, que c'est un Homme dégénéré, que l'Homme et le Singe ont une origine commune... que chaque famille, tant chez les Animaux que chez les Végétaux, n'a eu qu'une seule souche et même que tous les Animaux sont venus d'un même Animal qui, dans la succession des temps, a produit en se perfectionnant et en dégénérant toutes les races des autres Animaux » (Histoire de la Science, La Pléiade, p. 1359). N'est-ce pas l'idée même du transformisme, et Buffon n'est-il pas un précurseur tout indiqué de Lamarck, lequel a peut-être puisé le "germe" de la théorie qui porte son nom dans les idées exprimées par son aîné ?

« Même si Buffon ne fut pas lui-même évolutionniste, il a été à l'origine de la théorie » (38, p. 317).

En cette fin de XVIIIe siècle, nombre d'observations scientifiques s'avérèrent incompatibles avec le récit biblique d'une Création unique. La folle diversité des flores et des faunes en fonction des latitudes rendait insoutenable le seul concept de l'Arche de Noé. Très vite l'interprétation moderne des fossiles vient renforcer les doutes et officialiser le rôle capital du temps ! « Le Créationnisme devenait une solution de moins en moins satisfaisante. Le monde scientifique se sentait prêt à prendre un nouveau départ, et il ne fallut pas attendre longtemps avant qu'un naturaliste ait le courage et l'originalité de proposer une solution carrément opposée aux dogmes dominants. Cette personne fut Lamarck » (39, p. 327).

Le Transformisme fut l'aboutissement d'une conviction permanente de Lamarck, conviction générée par les difficultés qu'il rencontra pour classer les collections chaotiques d'Animaux Inférieurs conservées au Muséum de Paris, et pour en reconnaître les espèces. Il songea d'emblée à une filiation entre ces espèces. Cette théorie (de l'Evolution en quelque sorte), il la formula à diverses reprises, et notamment dans la Leçon d'Ouverture de son Cours de l'an 1800 au Muséum et, avec un luxe de détails, dans sa "Philosophie Zoologique" de 1809. Ainsi s'annonça le début d'une période nouvelle où ne s'imposait plus, seule et indiscutée, la tradition dogmatique de la Création. Pour autant, Lamarck n'ira aucunement jusqu'à l'athéisme, mais il a trouvé le moyen de ne pas être gêné dans ses recherches par la théorie créationniste » (18, p. 99). Non, Lamarck ne fut pas un mécréant. A l'article "Distribution des corps naturels" du "Dictionnaire d'Histoire Naturelle", n'écrit-il pas : « L'étude de l'histoire naturelle nous conduit véritablement à celle de cet ordre de choses qu'il a plu au SUPRÊME AUTEUR (ces deux mots tout en majuscules) de tout

ce qui existe de créer, et par la voie duquel tout ce que nous observons se trouve réellement produit » (20, p. 73). Et à l'article "Espèce" (p. 80), il confirme sa foi : « Rien assurément n'existe que par la volonté du souverain auteur de l'univers et de la nature... »

En matière de Transformisme, nombre des propos de Lamarck sont d'une totale limpidité, tel ce titre : « Du tissu cellulaire, considéré comme la gangue dans laquelle toute organisation a été formée » (15, vol. II, p. 46). Citons encore ces lignes du "Discours d'Ouverture pour le Cours de 1816" : « Si les animaux sont des productions de la nature... elle les a donc formés successivement, et ce n'a pu être qu'à la suite d'un temps énorme employé, qu'elle a amené les plus parfaits d'entre eux à l'état où nous les voyons » (19, p. 27). La nature « ... a donc été obligée de commencer par former les plus imparfaits des animaux, les plus simples en organisation, et ce n'est qu'en profitant des organisations les plus simples déjà formées, qu'elle a pu amener peu à peu des organisations progressivement plus composées et finir par la production des animaux les plus parfaits... » (19, p. 27).

Souvent d'ailleurs, dans son propos, Lamarck se plaît à raisonner en remontant le cours du temps, en argumentant sur la "dégradation" des formes déjà évoluées. Il « sent que cette dégradation conduit insensiblement au terme inconcevable de l'animalisation, c'est-à-dire à celui où sont placés les animaux les plus simplement organisés, en un mot, où se trouvent ceux qu'on soupçonne à peine doués de l'animalité, qui en sont vraisemblablement les premières ébauches, et sans doute par lesquels la nature a commencé. « Il est vrai, qu'à l'aide de beaucoup de temps et des circonstances favorables, elle soit ensuite parvenue à former tous les autres » (9, p. 18).

C'est, en regardant vers l'aval, ou vers l'amont, la conception de la tendance de la vie à la complexification croissante. Le Perfectionnisme est au coeur de la pensée lamarckienne. Cette conception évolutive s'est opposée, de plein fouet, à la théorie des bouleversements universels suivis de créations successives de Georges Cuvier. Pour étayer ses vues, Lamarck mit l'accent sur la très longue durée des temps géologiques et sur la continuité de formes vivantes au cours des Eres successives. Il nia les extinctions et les re-crétions de Cuvier. Il insista aussi sur les changements survenus à la surface du Globe qui provoquèrent des modifications d'habitat, et donc des conditions et modes de vie des organismes. Le Lamarckisme fait donc une belle place à l'action des causes externes qui ont, sur les Etres Vivants, une influence "modelante" et "adaptative".

Ainsi donc le Transformisme est bien une théorie selon laquelle les espèces végétales et animales, loin d'être fixes, se sont transformées graduellement au cours des temps et de leur dissémination à la surface du globe, et se sont engendrées les unes les autres.

Le fait même de la filiation et de la transformation n'est plus mis en doute. En revanche, l'ampleur, les causes et les modalités des transformations font encore l'objet de discussions, malgré l'existence d'une théorie dominante, largement admise, surtout par les biologistes.

Le Transformisme implique, pour sa démonstration, l'entrée en scène de plusieurs disciplines scientifiques : paléontologie, biogéographie, taxinomie, embryologie, génétique... Au fil des décennies, telle ou telle de ces disciplines a voulu occuper la position "dominante" dans l'ensemble de la doctrine. Ce fut, au XIXe siècle, la paléontologie, puis l'embryologie. C'est aujourd'hui la génétique. (cf. 25, vol. 16, p. 252).

Comment Lamarck justifiait-il ses conceptions transformistes ?

Par des Lois qu'il énonçait (par exemple celles-ci datées de 1816), un peu à la façon de théorèmes en mathématiques :

1.- « La Vie, par ses propres forces, tend continuellement à accroître le volume de tout corps qui la possède, et à étendre les dimensions de ses parties, jusqu'à un terme qu'elle amène elle-même. »

2.- « La production d'un nouvel organe dans un corps animal résulte d'un nouveau besoin survenu qui continue de se faire sentir et d'un nouveau mouvement que ce besoin fait naître et entretient. »

3.- « Le développement des organes et leur force d'action sont constamment en raison de l'emploi de ces organes". (On retrouve là cette affirmation de l'effet de l'usage ou du non-usage que Lamarck avait défini dans sa Philosophie Zoologique) comme suit : « Dans tout animal qui n'a point dépassé le terme de ses développements, l'emploi plus fréquent et soutenu d'un organe quelconque fortifie peu à peu cet organe, le développe, l'agrandit et lui donne une puissance proportionnée à la durée de cet emploi ; tandis que le défaut constant d'usage de cet organe l'affaiblit insensiblement, le détériore, diminue progressivement ses facultés, et finit par le faire disparaître » (25, vol. 9, p. 752).

Ces trois premières propositions étaient, immanquablement, dans tous les écrits de Lamarck sous une forme ou une autre, complétées par son 4e principe :

4.- « Tout ce qui a été acquis, tracé ou changé, dans l'organisation des individus, pendant le cours de leur vie, est conservé par la génération, et

transmis aux nouveaux individus qui proviennent de ceux qui ont éprouvé ces changements » (25, vol. 9, p. 752).

On constate que, pour Lamarck, il est manifeste que « ... l'inadaptation crée des tensions et des besoins ; que l'animal fait un effort pour réduire ces tensions et assouvir ces besoins ; cet effort conduit à l'usage accusé de certains organes, à l'abandon de certains gestes ; enfin que l'usage et le non-usage modifient peu à peu les formes de la lignée animale considérée (La Grande Encyclop. Larousse, vol. II, Lamarck).

Si, hélas, il n'expérimentait pas, Lamarck citait des exemples qu'il jugeait de nature à étayer son point de vue. La pression du milieu sur les êtres vivants est évidente, proclamait-il, puisque :

- * les animaux cavernicoles n'ont que des yeux réduits ou atrophiés ;
- * les animaux rampants sont dépourvus de pattes ;
- * la longueur du cou des girafes est imposée par la hauteur des frondaisons qu'il faut saisir pour se nourrir ;
- * les animaux aquatiques disposent de membranes interdigitales qui leur confèrent des pattes palmées ;
- * les feuilles d'arbres des pays très ensoleillés sont réduites à l'état d'épines....

On ne manquera pourtant pas de s'interroger en lisant, sous la signature de ce génial naturaliste que « le défaut constant d'exercice d'un organe l'appauvrissant graduellement et finissant par l'anéantir... », il est probable que « chez des enfants dont on masquerait en permanence l'oeil gauche, qu'on marierait ensemble, et sur les enfants desquels on répéterait l'opération, et ainsi de suite durant plusieurs générations, cet oeil gauche finirait par s'oblitérer naturellement » (9, p. 46) ? A vérifier, n'est-ce pas !

Il n'empêche que l'acte de naissance du Transformisme date bien de l'aube de ce XIX^e siècle. Dans son « Discours d'Ouverture du Cours de 1800 », Lamarck affirme que (non sans souligner l'importance du facteur "durée") « ... les facultés s'étendent et se fortifient par l'usage, se diversifient par les nouvelles habitudes longtemps conservées ; et insensiblement la conformation, la consistance, en un mot la nature et l'état des parties ainsi que ces organes, participent des suites de toutes ces influences, se conservent et se propagent par la génération » (18).

Rarement défendu par ses contemporains, souvent attaqué même, de façon cruelle, Lamarck avec une belle constance, construisit son monumental système en opposition avec le Fixisme de Cuvier, mieux en accord avec les aspirations d'alors. Mais, au sein même de la communauté

scientifique de l'époque, rares étaient les esprits véritablement prêts à admettre des conceptions arrivant à officialiser une Origine Evolutive des Etres Vivants. Révolutionnaire comme il était, non appuyé sur des preuves solides, le Transformisme de Lamarck ne reçut pas l'adhésion de ses contemporains, et essuya même l'accablante argumentation critique de ses adversaires. Avant de faire entrer en scène Georges Cuvier, donnons la parole à l'un des auditeurs du Cours professé au Muséum. Sainte-Beuve (puisque c'est de lui qu'il s'agit) juge ainsi les propos de Lamarck : " ... cet enseignement, dont je ne dissimulais ni les paradoxes hypothétiques, ni la contradiction avec d'autres systèmes plus positifs et plus avancés, avait pour moi un attrait puissant, par les graves questions primordiales qu'il soulevait toujours, par le ton passionné et presque douloureux qui s'y mêlait à la Science" (18).

D'autres jugements étaient infiniment moins amènes, on va le voir, mais ils n'ébranlaient pas l'ancien officier, sûr de lui : " Il y a longtemps que j'ai fait connaître ce qu'une étude approfondie de la nature et des animaux m'a fait apercevoir ; et je ne dois pas me plaindre, lorsque je considère que des hommes qui ont fait les plus grandes découvertes ..., les ont vues longtemps négligées après les avoir rendues publiques. C'est toujours ce qui suit l'exposition des vérités nouvelles..." (19, p. 8).

En face, le baron Georges Cuvier (25, vol., 5, p. 252) était à la tête des opposants, bien entendu. Né en 1769 (donc de 25 ans le cadet de Lamarck), Georges Cuvier sentit naître sa vocation en lisant un ouvrage de Buffon. Précepteur de la famille d'Héricy, à quelques kilomètres de Fécamp, pendant les années de la Révolution, il étudia la faune de la Côte et se lia d'amitié avec le médecin-chef de l'hôpital militaire de Fécamp, nommé Tessier. Ce dernier le fit entrer en 1794 au Muséum d'Histoire Naturelle où il deviendra professeur en 1802, à 33 ans. Très intéressé par la paléontologie où il brilla (surtout du fait de son exceptionnelle aptitude à extrapoler et reconstituer des squelettes entiers en ne disposant que de quelques os seulement), il émit l'idée de créations successives (il en admettait quatre), chacune précédée par un cataclysme général. Prisonnier d'une idéologie extrascientifique il exercera sur tous les savants de son temps une véritable dictature. Stendahl, encore lui, observateur impitoyable des moeurs, s'écria : « Quelle n'a pas été la servilité et la bassesse envers le pouvoir de M. Cuvier ».

En 1830, au cours d'une confrontation solennelle devant l'Académie des Sciences avec le lamarckien Geoffroy Saint-Hilaire, Cuvier enterra sans ménagement les conceptions transformistes. Ce fut le champion du Fixisme. Or il est certain que, par ses travaux, en donnant à la

paléontologie un impétueux élan, Cuvier accumula un nombre considérable d'observations qui devaient finalement servir à alimenter la Théorie Evolutionniste.

Elle était très cohérente cette théorie de Lamarck mais, redisons-le, elle ne reposait pas sur l'expérience ! C'était seulement une interprétation, parfois fort audacieuse, voire puérile, de faits observés. Ainsi le grand savant se laisse-t-il aller à écrire que "... par de fréquents accès de colère, chez les mâles des ruminants, les fluides sont attirés vers la tête et il s'y dépose des substances osseuses constituant les cornes " !

Lamarck resta beaucoup trop attaché aux certitudes morales, aux vérités intuitives. Et il ne s'encombra guère des découvertes qui surgissaient autour de lui, pas même de celles de Lavoisier, son compatriote.

Contré par Cuvier, Lamarck eut, de son vivant, peu de succès. Pourtant les découvertes paléontologiques, déjà évoquées, imposaient l'idée d'une succession d'espèces diverses à travers le passé. Lamarck essayait de saisir l'incompréhension de ses contemporains, à travers la brièveté de la vie des hommes : « Une raison puissante nous empêche de reconnaître les changements successivement opérés, qui ont diversifié les animaux connus, et les ont amenés à l'état où nous les observons ; c'est que nous ne sommes jamais témoins de ces changements. »... « Ainsi, nous observons les opérations faites, mais ne les voyons jamais s'exécuter, nous sommes naturellement portés à croire que les choses ont toujours été telles que nous les voyons, et non qu'elles se sont effectuées progressivement » (15, p. 464). Ce fut bien là « le plus grand obstacle à l'établissement de la théorie de l'évolution... c'est que l'évolution ne peut être observée directement comme des phénomènes de physique. » (39, p. 300).

La mort vint faucher Lamarck en 1829 sans que la gloire ait été réellement au rendez-vous. Plusieurs décennies durant, il fut oublié. Le fixisme, en France, a longtemps résisté à l'idée évolutionniste. La "Philosophie Zoologique" de Lamarck de 1809 ne sera rééditée qu'en 1873... En 1845, pourtant, dans le tome III de son "Histoire des Sciences", de Blainville écrira : " Pour apprécier, d'une manière convenable, l'effort produit par Lamarck, il faut substituer les termes : Méditation à Imagination / Prévision à Prédiction / Système à Hypothèse / et Conviction à Entêtement. Et l'on pourra alors avoir une idée plus juste de sa direction, de l'intensité de son effort, et de son importance sur les progrès de la science pendant la longue durée de sa vie et sur ses progrès futurs » (22).

Mais voici 1859 et l'entrée en scène de Charles Darwin qui a, comme Lamarck, dit "Oui!" à l'évolution dans son fameux ouvrage "De l'origine des Espèces" ! Un Darwin qui fut très dur pour Lamarck ! Ne dit-il pas de la "Philosophie Zoologique" du français : « C'est un véritable tissu de bêtises... dont je n'ai tiré ni un fait ni une idée ». Vint pourtant un jour où, plus lucide ou plus honnête, le britannique reconnut que « ... les conclusions auxquelles je suis arrivé ne sont pas très différentes des siennes, quoique les mécanismes que nous avons envisagés... le soient entièrement » (38, p. 341).

En 1859, lorsque parut "De l'origine des Espèces", le succès fut énorme et le scandale considérable. L'un et l'autre tinrent à la valeur antireligieuse qu'on prêtait à l'ouvrage malgré les précautions de son auteur, Darwin. Il semblait bien que Darwin contredisait la Bible, où il est écrit que "Dieu créa plantes et animaux selon leurs espèces".

En appliquant les mêmes idées à l'origine de l'homme, Darwin contredisait le récit de la Création d'Adam et Eve. Il n'en fallait pas plus pour que le Transformisme prenne vite des allures de doctrine athée, condamnée ou approuvée, selon les convictions de chacun.

Aujourd'hui encore, il n'est pas rare de voir opposer Transformisme et Créationnisme.

Le Transformisme gêna car, avec d'autres progrès scientifiques, il cherchait à expliquer par des causes naturelles des faits que l'on attribuait encore volontiers à la seule intervention du Créateur ! Le Transformisme était incompatible avec l'interprétation littérale de la Bible.

La complexité des organismes vivants et l'adaptation des animaux à leur mode de vie et à leur milieu étaient des preuves classiques de la Sagesse Divine ! Or, le Transformisme, en faisant de l'organisation et de l'adaptation des êtres vivants le résultat d'un mécanisme aveugle, ruinait cette conception religieuse.

Le succès du Transformisme a donc obligé théologiens et apologistes à modifier considérablement leurs vues et à abandonner un providentialisme souvent naïf. Point capital sauvant toutes les conceptions : le Transformisme n'implique aucune opinion sur l'origine de la Matière et peu lui importe que cette Matière soit créée, ou créée, depuis un commencement ou de toute éternité (25, vol. 16, p. 252).

Il convient pourtant de distinguer les conceptions de Lamarck et celles de Darwin :

- * chez Lamarck le milieu agit en forçant les êtres à s'adapter ;
- * chez Darwin, le milieu agit par la sélection naturelle et la survivance du plus apte.

Il y a donc Transformisme, selon Lamarck ; et seulement Tri chez Darwin.

Mais, en dépit de cette différence, Darwin apporte à son tour une masse de faits qui ne peuvent s'intégrer que dans une hypothèse transformiste. Si Darwin refusait l'idée de Lamarck d'une tendance naturelle de la vie à une complexité toujours croissante, il ne rejetait pas les facteurs lamarckiens du transformisme : influence du milieu et hérédité des caractères acquis.

« Cette hérédité de l'acquis devient le grand débat depuis quelques années, en parlant essentiellement de Charles Darwin. Or c'est à l'arrière de ces problèmes que se profile curieusement l'ombre énigmatique de Lamarck, une ombre qui grandit » (21, p. 9). C'est un mouvement international « où Lamarck reprend valeur générale de référence » (21, p. 9). Pourtant cette notion, ainsi exprimée, n'est qu'un "collage" postérieur à Lamarck puisqu'en son temps n'avait pas encore été créé le mot "hérédité". Et puis, ce qui ne simplifie rien, le niveau de perception des changements héréditaires a beaucoup fluctué, s'est affiné, passant de l'individu tout entier à la cellule, puis de la cellule entière à son noyau, et de son noyau entier à la molécule d'acide nucléique.

Au fond, l'hérédité (employons le mot devenu si courant en cours de XXe siècle), l'hérédité de l'acquis s'impose, mais le problème est de savoir si c'est réellement inscrit dans le génome, comme une nouveauté, ou si c'est seulement "apparent", "phénotypique", comme un caprice, auquel cas la descendance ne traduira pas nécessairement l'acquisition.

A ceux qui s'étonneraient de la conception perçue chez Lamarck, puis encore chez Darwin, nous redirons que presque tous les Naturalistes des XVIIIe et XIXe siècles acceptaient le principe de la conservation, de génération en génération, de caractères acquis..., principe qui ne sera battu en brèche que par Weismann introduisant en 1883 le distinguo entre le Soma et le Germen : c'est-à-dire entre les cellules végétatives d'une part (celles du corps, le Soma) et les cellules reproductrices d'autre part (celles à fonction sexuée, ou Germen). Il est bien évident que la "descendance" ne peut répéter que des caractères présents dans les cellules du Germen ! Or, l'influence du milieu est surtout marquée sur le Soma. On peut d'ailleurs penser que Lamarck fut tout près d'imaginer, longtemps avant Weismann,

mais toutefois sans en saisir l'importance réelle, ce distinguo Soma/Germen. Ne lit-on pas, en effet, dans son article consacré à "l'Espèce" (20, p. 83) : « Dans les végétaux, où des variétés s'obtiennent souvent subitement, ces variétés ne se conservent, en général, que par des moyens particuliers, comme par des greffes ou des boutures ; elles rentrent dans l'espèce lorsqu'on emploie leurs graines pour les multiplier. »

Le moment est venu de placer Lamarck devant ses juges.

Le Moyen Age et la Renaissance croient à la Fixité des Espèces, n'admettant que des variations sous l'influence des climats (!) : ainsi les hommes deviennent-ils noirs près des Tropiques, et blancs près des Pôles !

Un courant de pensée moins orthodoxe se poursuit parallèlement jusqu'au XVIIIe siècle, et insiste sur l'instabilité des Espèces et sur l'animalité de l'homme... mais on n'essaie pas d'expliquer cette "impression".

Quoiqu'il en soit, le XVIIe siècle reste rigoureusement fixiste, « la Nature étant une machine entièrement et définitivement construite par Dieu ». On ne peut imaginer un ordre possible qu'à partir "de structures créées une fois pour toutes". Triomphe alors le Créationnisme fixiste durant le XVIIe siècle ; mais, au cours du XVIIIe siècle, Buffon propose, on l'a vu, l'hypothèse d'un certain Transformisme... tout en croyant encore à la génération spontanée des types fondamentaux. L'étude des fossiles contribue, à l'approche de la Révolution, à cette évolution des idées.

C'est alors que surgit l'oeuvre de Lamarck, d'une portée considérable.

« Lamarck a été, par ses contemporains, considéré comme l'un des plus grands savants de son temps, le maître de la Zoologie et de la Paléontologie des Invertébrés à placer sur le même rang que Cuvier. »

Bory de Saint-Vincent rend hommage, en 1826, à son "grand contemporain, l'illustre auteur de l'Histoire Naturelle des Animaux sans Vertèbres » (Goulven Laurent, 1993).

D'autre part, dans le domaine des idées, Lamarck a été considéré comme l'un des penseurs les plus profonds de son temps. Par ses qualités de botaniste, zoologiste, instaurateur de la Paléontologie des Invertébrés et génial créateur de la pensée évolutionniste, Lamarck fut, souvenons-nous en, à l'origine de maintes disciplines modernes. Il n'a cessé de

percevoir les structures et les fonctions vitales, même au cours de ses dix dernières années qui ne furent pour lui qu'une apparente nuit.

« Sa doctrine du Transformisme, parce que nouvelle, était suspecte aux yeux de certains, mais elle pénétrait progressivement dans les milieux scientifiques, et même dans tous les secteurs de la pensée. Trois ans seulement après sa mort, le Transformisme de Lamarck était considéré avec attention par beaucoup de savants. Cinq ans seulement après la mort de Lamarck (et 2 ans après celle de Cuvier), " l'hypothèse de Lamarck acquiert une probabilité qu'elle n'avait pas à l'époque où Cuvier la combattait " (Goulven Laurent, 1993).

Au fil des ans, au rythme des décennies, de plus en plus d'écrivains évoqueront le Lamarckisme.

De tels mérites, une telle considération, se manifestèrent encore dans l'esprit des Scientifiques de la fin du XIXe siècle et du XXe siècle.

Au Jardin des Plantes de Paris, un monument fut élevé à la gloire de Lamarck en 1909 (pour le Centenaire de la parution de sa Philosophie Zoologique). C'est un bas-relief qui représente Lamarck dans la posture, absente et attentive à la fois, des aveugles. Sa fille Cornélie, debout, insiste affectueusement de la main, posée sur l'épaule du vieillard, comme pour renforcer cette prophétie : « La postérité vous admirera, elle vous vengera, mon père » (18).

En 1884, Edmond Perrier, faisant le bilan du grand conflit qui opposa Cuvier d'une part, à Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire d'autre part, rend justice à tous et conclut : « Les trois édifices construits par ces trois hommes de génie doivent être remaniés en partie, mais une aile de chacun d'eux demeure debout pour être incorporée dans l'édifice définitif que l'avenir saura réaliser » (18).

De fait, ainsi que l'écrivit Jean Rostand (dans "l'Evolution des Espèces", Hachette, 1932) : « Lamarck vit plus loin que Cuvier... Il sut imaginer un système, erroné certes, mais dirigé dans le sens de la vérité et dont l'avenir devrait lui avoir plus de gré qu'à Cuvier dont on connaît l'intempérance fixiste » ... « Si Lamarck n'avait pas eu trop de complaisance pour une imagination vive..., il n'eût pas été le Grand Lamarck. Ainsi la Science peut-elle trouver profit à ce qu'il y ait des savants pour ne point se laisser obnubiler par le réel... » (18).

L'opposition entre Lamarck et Weismann ne porte pas sur le *fait* des transformations (elles existent !), mais sur les *modalités* qui les permettent. Pour que se lèvent les obstacles majeurs dressés devant le transformisme selon Lamarck, il ne faudrait pas qu'il y ait indépendance absolue entre le Soma et le Germen. C'est ce que pensent des néo-lamarckiens qui prétendent que l'influence de l'acquis peut être assez profonde, parfois, pour devenir héréditaire... par le truchement de composés chimiques synthétisés sous la pression de facteurs du milieu, et ensuite incorporés au génome... qui s'en trouverait modifié. Ce qui signifie qu'au moins *certain*s caractères acquis seraient transmissibles.

Sans donner un accord sans réserves, le grand biologiste P.P. Grassé, le plus réputé des zoobiologistes français des deux premiers tiers de ce siècle, accorda aussi une grande importance :

- * à la réaction chimique de la matière vivante face aux conditions du milieu ;

- * aux preuves apportées par la paléontologie. A propos de cette science n'écrit-il pas (dans son *Evolution du Vivant*, 1973) : « Toute explication de l'évolution qui perd de vue les données de la paléontologie n'est qu'une théorie où l'imaginaire tient une place majeure ».

Lorsque la discussion a été transportée (grâce aux progrès de la biochimie) sur le terrain des acides nucléiques, le Lamarckisme a, de ce fait, retrouvé des défenseurs sérieux. Il a, en effet, été prouvé que des transferts d'informations se réalisent. Grassé, encore lui, souligne « qu'il existe un mécanisme moléculaire qui, dans certaines circonstances, apporte une information *extérieure* à l'organisme et *l'insère dans* l'acide désoxyribonucléique du code génétique » (*L'Evolution du Vivant*, 1973).

Les discussions sont, encore actuellement, passionnées, mais très sérieuses. Et si l'incertitude sur les mécanismes intimes règne encore, le Transformisme de Lamarck, support de considérations loin d'être ridicules, reste une carte de valeur jouée avec conviction par une partie des biologistes.

Ernst Mayr, Professeur émérite à l'Université de Harvard a, en 1982, résumé Lamarck en ces termes (38, p. 342) : « Il est temps de lui reconnaître de grandes contributions intellectuelles :

- * un évolutionnisme authentique, qui faisait dériver les organismes les plus complexes des infusoires et autres animaux simplissimes ;

- * l'attribution d'un très grand âge à la Terre ;

- * son attachement au gradualisme de l'évolution ;

* la reconnaissance de l'importance du comportement et de l'environnement ;

* le courage d'inclure l'Homme dans le mouvement de l'Evolution. »

Et quel Homme changeant ! Relisons Lamarck : « Dominateur à la surface du globe qu'il habite, dominateur même des individus de son espèce, leur ami sous certains rapports, et leur ennemi sous d'autres ; il offre les contrastes les plus opposés, les extrêmes les plus remarquables. Cet être, en quelque sorte incompréhensible, présente en lui soit le maximum des meilleures qualités, soit celui des plus mauvaises, car il donne aussi (des exemples) de dureté, de méchanceté, de cruauté et de barbarie même, tels encore que les animaux les plus féroces ne sauraient les égaler » (20, p. 117).

Quel Homme inquiétant pour le naturaliste (et ce qui suit fut écrit entre 1815 et 1820 par le créateur du mot "Biologie" !) : « Le dirai-je ! Que d'hommes aussi, pour qui presque tout ce que la nature présente à leurs sens, se trouve à peu près nul ou comme sans existence, parce qu'ils sont, à cet égard, sans attention, comme les animaux » (20, p. 133).

C'est encore P.P. Grassé qui rédigea la postface du volume regroupant des manuscrits de Lamarck jusqu'à ce jour inédits. Voici ce qu'il pense de ces manuscrits, et de leur auteur : « Les manuscrits de Lamarck offrent l'image d'un homme qui pousse l'attachement à ce qu'il croit être la vérité jusqu'à sacrifier sa carrière et à accepter l'épreuve cruelle de l'isolement, et donnent, en raccourci, une idée très juste du génie de Lamarck. Il fut ... "hanté par la notion de filiation des espèces, qui imprègne et oriente sa pensée" ».

« La tendance encyclopédique, dont en tant de ses ouvrages il témoigne, souligne qu'en dépit de son exceptionnelle originalité, il appartient au XVIII^e siècle, moins par ses idées (qui lui sont propres) que par sa manière de considérer le savoir et son désir de l'appréhender. »

« La pensée de ce malheureux auteur qu'on ne lit pas et à qui on prête des opinions qu'il n'a jamais soutenues, possède une cohérence sans faille et une rare puissance de pénétration. »

« Ce fut un profond méditatif, vivant replié sur lui-même. »

« L'aigle qui chasse plane de haut ; il embrasse du regard un vaste espace et fond, tel un trait, sur la proie que son oeil infailible découvre. Tel est Lamarck, à qui un lopin de science ne suffit pas ; il lui faut le cheminement temporel des espèces et l'ordre de la nature. »

Si Cuvier « avait adopté les vues transformistes de son collègue, quels sommets n'aurait-il pas atteints ? »

Et Grassé conclut en ces termes : « Jusqu'à sa mort, il a défendu ses idées avec une inaltérable sérénité. Sa force, il la tenait de sa certitude d'être dans le vrai. Dernier des Encyclopédistes, il fit don au XIXe siècle de la pensée suprême du XVIIIe : l'idée grandiose d'Evolution » (19, Postface).

Au XXe siècle, à tous les siècles à venir, le grand Jean-Baptiste Monet, chevalier de Lamarck, lieutenant du Régiment de Beaujolais, a laissé d'impressionnants messages.

Ecologue distingué, visionnaire, deux siècles avant que le mot « Ecologie » ne soit si souvent honteusement galvaudé, il recommandait déjà, avec insistance : « Que l'homme... ne dédaigne donc pas d'étudier les lois de la nature, les faits observés devant lui montrer jusqu'à l'évidence que ces phénomènes, qui lui paraissent si singuliers, si merveilleux, sont parfaitement organiques, soumis au pouvoir et aux lois de la nature, et que, par conséquent, la connaissance de ces lois lui est devenue une nécessité absolue, dans son état actuel de civilisation » (20, p. 325).

Farouche défenseur de l'éducation des masses, il tint le propos qui suit, propos qui n'a pas échappé au jeune instituteur de campagne que nous fûmes (et que nous sommes, en notre coeur, resté). Et c'est par lui que nous achevons cet hommage à une grande figure de la science française, à une grande figure de la France, soucieuse de voir l'instruction pénétrer dans la plus reculée de nos chaumières : « C'est assurément l'ignorance qui est la première et la principale source de la plupart de nos maux ; c'est aussi l'extrême inégalité d'intelligence, de rectitude de jugement et de connaissances acquises, qui s'observe entre les individus d'une population quelconque, qui concourt sans cesse à la production de ces maux. » (20, p. 331). Il y faut mettre un terme.

Références bibliographiques

- 1.- Flore française, 3 vol., Paris, 1778.
- 2.- Encyclopédie méthodique (Dictionnaire de Botanique), Paris, Panckouke, in 4°, 8 vol. + 5 suppl., 1783-1817.

- 3.- Mémoire sur les Cabinets d'Histoire Naturelle, et particulièrement sur celui du Jardin des Plantes, contenant l'exposition du régime et de l'ordre qui conviennent à cet Etablissement pour qu'il soit vraiment utile, Paris, 1790.
- 4.- Illustration des Genres ou Exposition des Caractères de tous les Genres de Plantes établis par les Botanistes. 3 vol., Paris, 1791, 1793, 1800.
- 5.- Recherches sur les causes des principaux Faits physiques... 2 tomes, XVI + 315 et 412 pages, Paris, Marandan édit., 1794.
- 6.- De l'influence de la Lune sur l'atmosphère terrestre. Journal de Physique, XLVI, p. 428-435, 1798 (et dans diverses autres revues).
- 7.- Annales Météorologiques. 11 vol., Paris, 1800-1810.
- 8.- Système des Animaux sans Vertèbres ou tableau général des Classes, des Ordres et des Genres de ces Animaux. Paris, Déterville, 1801.
- 9.- Recherches sur l'Organisation des Corps Vivants. 1802 : réédition 1 vol., 147 pages, Paris, Fayard, 1986.
- 10.- Mémoire sur les fossiles des environs de Paris. Vélins du Muséum, 1802-1806.
- 11.- Histoire Naturelle des Végétaux (en collab. avec Mirbel). 15 vol., Paris, Déterville édit., 1803.
- 12.- Hydrogéologie. 1 vol., 1802.
- 13.- Discours d'Ouverture du Cours de Zoologie donné au Muséum d'Histoire Naturelle le 27 floréal an X (1802).
- 14.- Discours d'Ouverture du Cours des Animaux sans Vertèbres. Prononcé dans le Muséum d'Histoire Naturelle en mars 1806, in-8°, 108 pages.
- 15.- Philosophie Zoologique. 3 vol. en un, 475 pages, réimpression par Engelmann (Allemagne) et Wheldom and Wesley (Grande-Bretagne), 1960, d'après l'original de 1809, édité à Paris et en vente chez l'Auteur au Muséum (Jardin des Plantes) et chez Dentu, libraire à Paris.
- 16.- Histoire Naturelle des Animaux sans Vertèbres. 7 tomes, Paris, Déterville édit., 1815-1822.
- 17.- Système Analytique des Connaissances positives de l'Homme. 352 pages in-8°, Paris, Belin édit., 1820.
- 18.- Pages choisies de J.-B. Monet de Lamarck. 1 vol., 144 pages, coll. "Les Classiques du Peuple". Paris, Editions Sociales, 1957. Introduction, Notes et Commentaires de Lucien Brunelle.
- 19.- Inédits de Lamarck, d'après les Manuscrits conservés à la Bibliothèque Centrale du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, présentés par Max Vachon, Georges Rousseau et Yves Laissus. 1 vol., 311 pages, Paris, Masson édit., 1972.
- 20.- Lamarck. Articles d'Histoire Naturelle. Présentation par Jacques Roger et Goulven Laurent. 1 vol., 332 pages, Paris, Belin édit., Coll. "Regards sur la Science", 1991.

Ecrits éclairant la compréhension de l'œuvre de Lamarck

- 21.- BARTHELEMY-MADAULE (M.).- Lamarck ou le mythe du précurseur. 1 vol., 190 pages, Paris, Edit. du Seuil, 1979.
- 22.- BLAINVILLE (de).- Histoire des Sciences de l'Organisation. Tome III, section VII. 1845.
- 23.- CANGUILHEM (G.).- Idéologie et rationalité, 1 vol., Paris, Vrin édit., 1977.
- 24.- CUVIER (G.).- Eloge de M. de Lamarck, Paris, 1832.
- 25.- Encyclopaedia Universalis : Vol.3, p. 301 : Biologie ; Vol. 3, p. 675 : Buffon ; Vol. 5, p. 252 : Cuvier ; Vol. 9, p. 751 : Lamarck ; Vol. 16, p. 252 : Transformisme.
- 26.- GEOFFROY SAINT-HILAIRE (E.).- Discours prononcés sur la tombe de M. le Chevalier de Lamarck, Paris, 1829.
- 27.- LACAZE-DUTHIERS (H. de).- De Lamarck. Paris, 1866.
- 28.- PERRIER (E.).- Lamarck et le Transformisme actuel, 1 vol., Paris, Impr. Nationale, 1893.
- 29.- TEISSIER (G.).- Transformisme d'Aujourd'hui, Paris, 1961.
- 30.- THEODORIDES (J.).- Histoire de la Biologie, Paris, 1965.
- 31.- WEISMANN (A.).- L'Hérédité. Schleicher frères édit., Paris, 1883.

Publications récentes

- 32.- DAUDIN (H.).- De Linné à Lamarck : méthodes de la classification et idée de série en Botanique et en Zoologie, 1740-1790. Archives contemporaines, coll. "Réimpressions", 1983.
- 33.- DAUDIN (H.).- Cuvier et Lamarck, les classes zoologiques et l'idée de série animale, 1790-1830. Archives contemporaines, coll. "Réimpressions", 1983.
- 34.- DELANGE (Y.).- Lamarck : sa vie, son œuvre. Actes Sud, 1984.
- 35.- GRASSE (P.P.).- L'Évolution du Vivant, 1 vol., Paris, Albin Michel éd., 1973.
- 36.- Lamarck et son temps, Lamarck et notre temps. Coll. Intern. dans le Cadre du Centre d'Etudes et de Recherches interdisciplinaires de Chantilly. Vrin édit., coll. "L'Histoire des Sciences", 1982.
- 37.- Lamarck (J.B.). Botanica Lamarck 1783-1823. Ouvrage comprenant 292 espèces extraites de l'Édition originale, Albertville-Grenoble, Claude Alzieu édit., 1993.
- 38.- MAYR (Ernst).- Histoire de la Biologie / Diversité, Evolution et Hérité. 1 vol., 895 pages, Paris, Fayard édit., coll. "Le Temps des Sciences", 1989. Traduction par Marcel Blanc du volume original publié en 1982.
- 39.- SZYFMAN (L.).- Jean-Baptiste Lamarck et son époque. Paris, Ed. Masson, 1982.

LES NORMANDS ET LA MER

par M. Philippe MANNEVILLE

(Séance du 5 novembre 1994)

Dans ce titre, il y a deux termes : les Normands, c'est-à-dire des hommes, et la mer, un élément. Et par conséquent il va s'agir d'examiner les rapports qui existent entre les uns et l'autre, et qui peuvent revêtir de multiples aspects : rapports d'entente et de symbiose, mais aussi rapports conflictuels ; rapport de tentative de domestication de la part de l'homme avec ses limites, et la revanche, parfois brutale, des éléments.

Mais les Normands peuvent-ils être envisagés hors de la terre qui les porte, où ils sont nés, où ils vivent, c'est-à-dire de la Normandie ? Bien évidemment non, et l'on se trouve alors en présence de deux éléments : la terre et la mer et de trois pôles : la Normandie, les Normands et la mer. Bien sûr, en parlant de Normandie et de Normands, je n'entends pas limiter mon propos dans le temps en prenant pour point de départ les invasions nordiques et la naissance du duché de Normandie. Il y eut une Normandie et des Normands bien avant, même s'ils n'en portaient pas encore le nom. Peut-on évacuer les âges préhistoriques et les siècles qui les ont suivis ? Il y avait des hommes sur les rivages et ils étaient confrontés à la mer. Sans m'appesantir sur ces siècles, il faut mentionner les traces d'atelier de débitage d'outils en pierre au pied de la falaise du cap de la Hève (les stations préhistoriques de la plage découvertes par Dubus et Romain) et l'outillage dit clactonien qui fit couler, au début du siècle, beaucoup d'encre et de paroles. Y eut-il alors une navigation ? L'analyse d'outils trouvés dans la région fécampoise a montré, et nous le devons à Jean-Pierre Watté, qu'il y avait alors des échanges avec les Îles britanniques.

Il faut donc insister sur la dimension historique du sujet et ne pas oublier que les différents thèmes qu'il recouvre sont apparus, ont évolué,

ont disparu, qu'ils n'ont pas toujours existé et que ce qui est valable pour une époque donnée ne l'est pas nécessairement ni avant, ni après.

On se rend compte par ces quelques aperçus qui avaient pour but de poser le sujet combien sont nombreux les thèmes qui pourraient être abordés et qu'il est donc impossible de les évoquer tous. On excusera donc les omissions, car il me faudra faire des choix, nécessairement arbitraires, afin d'éviter de donner un catalogue qui serait fastidieux et qui ne me permettrait pas de souligner quelques éléments qui me paraissent importants.

J'aimerais prendre la côte pour fil conducteur de mon exposé. En effet, n'est-ce pas elle qui marque, pour l'homme, le passage, la rupture, la limite entre le domaine terrestre et le domaine maritime, entre la Normandie et la mer avec son au-delà. Par sa diversité, elle conditionne la diversité des populations, des techniques, de l'économie ; elle est frontière : voie d'accueil ou d'invasion, point de départ vers les autres continents ; elle est donc passage, avec ce que cela implique d'ouverture et de répercussions. Si la côte est l'élément géographique essentiel, il ne faut cependant pas oublier l'ensemble de la province et du pays. L'intérieur a donné des marins, des officiers généraux (1), Dumont d'Urville par exemple, né à Condé-sur-Noireau, des colons, mais aussi du bois pour la construction navale et autres denrées d'avitaillement.

Je voudrais tout d'abord présenter la côte normande, sa géographie, sa morphologie, ses ressources, puis en tant que lieu de passage et témoin des invasions et des départs, avec leurs influences sur les populations côtières. Ensuite, j'évoquerai les Normands à la conquête des mers à travers l'exemple des relations avec les Amériques, pour revenir à la côte avec le tourisme, apparu plus tardivement, et les traces dans le patrimoine des relations de la province avec la mer.

LA CÔTE NORMANDE

La France, située à l'extrémité du continent européen possède 3115 km de côtes, réparties en Manche et Mer du Nord 1100 km, Atlantique 1380 km et Méditerranée 635 km. La Normandie dont trois départements sur cinq ont une frontière maritime (négligeons l'Eure qui n'en compte que quelques kilomètres, même si un port comme Quillebœuf a eu son importance jusqu'au XVIIIe siècle), compte 580 km de côtes (130 pour la Seine-Maritime, 120 pour le Calvados et 330 pour la Manche), soit 18,6% des côtes françaises et 52,7% de celles de la Manche-Mer du Nord,

ce qui en fait la province la plus maritime. Il est donc légitime de s'interroger sur les relations des Normands avec la mer. Mais ces côtes sont diverses, reflets de la constitution géologique de la province, formée de deux ensembles, l'un de terrains de l'ère primaire, l'ensemble normand-breton du Massif armoricain, l'autre de l'ère secondaire, la Normandie sédimentaire faisant partie du bassin parisien. De la Bresle à la Seine, ce sont les hautes falaises de craie, d'une centaine de mètres de hauteur, impressionnantes par leur verticalité, interruption brutale entre le monde de l'intérieur et des paysans et celui de la mer, inhospitalières si ce n'est par quelques havres accessibles par des valleuses. « De l'autre côté de l'eau », comme on dit au Havre pour parler de la côte du Calvados, c'est d'abord une zone de transition jusqu'à la Dives où les falaises n'ont pas la même verticalité ; puis ce sont les marais de la Dives et la monotonie de la côte basse, contact avec la mer de la plaine de Caen. Encore des marais (la baie des Veys), des falaises, puis c'est la côte rocheuse du massif armoricain qui caractérise les côtes du Cotentin à partir de la Hague (le Nez de Jobourg), qui vers le sud laisse place à de grandes plages de sables (Siouville, la baie d'Ecalgrain), aux mielles du littoral coutançais. Nous allons retrouver, tout au long de notre propos, cette différence entre les falaises et les côtes plates, la rupture d'un côté, la transition plus ou moins douce de l'autre. Littoral qui se trouve différent de l'intérieur des terres par son climat marqué par la fréquence et la violence des vents, la douceur relative des températures, la faiblesse des précipitations (2).

Cette morphologie, ce climat, la coexistence de la terre et de la mer sont producteurs de ressources. La falaise fournit la craie, la chaux, le silex pour les constructions cauchoises, à Cherbourg, c'est le granit du Roule, à Dielette c'est la mine de fer dont l'exploitation se faisait en mer par un puits et qui est à l'origine d'un petit port. Sur les falaises du Pays de Caux, on passe brutalement d'une économie rurale et terrienne à la mer et l'on a deux mondes différents simplement séparés par un dénivelé important et donc sans liaisons. Avec les côtes basses, ce sont des cultures adaptées au milieu particulier de la côte : végétation naturelle de plantes halophiles où paissent les troupeaux de « prés salés », de roseaux qui servent de fourrage, de litière, de liens, d'engins de pêche, pour la couverture des maisons, mais aussi, grâce au terrain sablonneux, cultures maraîchères de haut rendement et de grande qualité (carottes de Créances, asperges).

Faut-il également rappeler les salines qui, à l'époque médiévale, furent nombreuses même sur nos côtes (à Bouteilles et à Arques, possessions de l'abbé de Saint-Wandrille, dans l'estuaire de la Seine et dont certaines, à

Gonfreville l'Orcher, appartenaient aux moines de l'abbaye du Valasse, et entre Harfleur et Montivilliers, à Honfleur, à Touques, exploitées par l'évêque de Lisieux, etc.).

La mer apporte sur la côte le goémon, le varech, qui permet d'amender les champs, mais aussi de faire des paillasses, d'en tirer par brûlage la soude, et que l'on utilisera plus tard pour les produits pharmaceutiques (iode, brome), pour la confiture. Varech que l'on ramasse sur la plage, apporté par la mer, par les tempêtes, mais aussi que l'on va couper à quelques distances des côtes. Ce varech appartient aux riverains, par privilège réglementé par l'Ordonnance de la Marine de 1681 et par l'usage, défendu avec acharnement contre ceux qui aimeraient en bénéficier. On cite, en 1890, la plainte des habitants de Criquebeuf contre ceux d'Yport qui viennent voler leur varech. En 1828, sur la côte occidentale du Cotentin, c'est à une véritable guerre du varech que l'on se livre entre Siouvillais et Flamanvillais, retracée par André Hamel (3) qui y voit l'une des causes de la conversion au protestantisme des Siouvillais. Rappelons que dans la Coutume de Normandie, existe le droit de varech ou d'épave, droit seigneurial et féodal.

Sur la côte on trouve aussi les coquillages, les mollusques, les crustacés qui font l'objet du ramassage, de la pêche à pied et qui sont aux habitants de la côte ce que sont la cueillette des champignons ou des mûres pour ceux de l'intérieur. Dépassant le rivage et mettant les pieds dans l'eau, l'habitant pourra ramasser à l'aide du pousseux ou du lanet, la crevette, avec tous les noms qu'elle prend selon l'endroit de la côte. Ce seront aussi les pêcheries, constructions plus ou moins élaborées, plus ou moins durables selon qu'il s'agit de clayonnages ou de murets, destinées à retenir le poisson lorsque la marée se retire. Il y en eut sur nos côtes et l'enquête de Lemasson du Parc nous le prouve. Ces pêcheries sont encore utilisées dans le sud du Cotentin, et les nombreux articles parus dans *Parlers et Traditions Populaires de Normandie-le Viquet* et dans *Art de Basse-Normandie* permettent d'en connaître les techniques, l'histoire, la législation. Ce même *Viquet* a consacré de nombreuses études aux pêches traditionnelles encore pratiquées sur les côtes de la Manche, telles que la pêche de la plie grise et de la sole à l'aide de la fouine (foëne) et autres engins (turlutte, etc.), ou de la chevrette dans la baie du Mont Saint-Michel à l'aide de filets et de nasses. Mais en Seine, il y avait aussi les gores ou pêcheries fluviales.

Ce sont aussi les parcs et viviers à huîtres et les bouchots de moules, aujourd'hui installés dans certains ports (Courseulles, Saint-Vaast, etc.) mais qui furent plus répandus jadis (Etretat, Le Havre, etc.).

Tout ceci concerne l'exploitation de ressources naturelles, sans investissements. Il n'en est plus de même dès que l'on aborde la pêche côtière qui nécessite des barques, donc des chantiers de construction, des capitaux, toute une chaîne économique, mais qui reste encore très locale. Je n'insiste pas sur cette pêche côtière du poisson frais, avec sa réglementation, ses techniques, la vente, la consommation. Que dire alors de la pêche hauturière qui nécessite encore plus de capitaux et dont les armements dépassent souvent la province ?

La mer a fourni de l'énergie aux riverains avec les moulins à marée. On en cite un à Veules au XIII^e siècle, qui aurait appartenu aux moines de Fécamp. Mme Desjardins nous a fait connaître un moulin ou puits à marée à Sassetot-le-Mauconduit (4).

La côte procure donc à l'homme des ressources qu'il peut utiliser sans infrastructure. Mais elle n'est pas que cela. Elle peut être aménagée. Il peut s'agir d'aménagements naturels, c'est-à-dire dus à son évolution. Là ce sera l'érosion des falaises qui procurera des matériaux, là ce seront des atterrissements qui combleront des parties de la côte et permettront d'augmenter les terres à cultiver ou à utiliser. Le front de mer entre l'Orne et la Dives en est un exemple ; il s'agit en effet d'un ancien estuaire maritime, celui là même où s'était rassemblée la flotte de Guillaume le Conquérant en 1066, qui s'est trouvé comblé, à l'abri derrière un cordon littoral. D'abord marécages où ne poussaient que des roseaux, les terrains se sont stabilisés au cours des XVII^e et XVIII^e siècles devenant des pâturages, puis, avec la vogue des bains de mer, des terrains à bâtir pour les villas des estivants (5).

Il peut s'agir aussi d'aménagements dus à la main de l'homme. Les ports en sont l'exemple le plus frappant. Sans doute, à l'origine, il y a l'entrée d'une rivière, le débouché d'une vallée, un mouvement de la côte pouvant servir d'abri. Petit à petit l'homme l'aménage, le protège par des jetées, le creuse. Contre l'apport d'alluvions par les voies d'eau qui y débouchent et des galets par la mer, les deux ennemis des ports de la Normandie du secondaire, l'homme invente les écluses de chasse, retenant une réserve d'eau à marée haute derrière des portes que l'on ouvre à marée basse et qui sont sensées nettoyer les vases et galets.

Mais là où intervient également la main de l'homme c'est dans la construction d'engins capables de naviguer sur la mer, de plus en plus importants pour aller de plus en plus loin avec le maximum de charge. Nous quittons alors les côtes, sauf pour servir de lieu de construction, pour aller sur la mer et au-delà.

LA CÔTE, LIEU DE PASSAGE

La côte est en effet lieu de passage. Peu nous importe de savoir dans quel sens s'est opéré le premier mouvement : venant de la mer ou quittant notre côte. Je prendrai mon premier exemple avec les invasions des « hommes du nord », les Vikings, parce qu'elles furent déterminantes dans la formation de la Normandie. La littérature scientifique moderne est abondante et je pourrais me contenter de vous y renvoyer. Mais il faut peut-être insister sur quelques points : c'est d'abord la brutalité du phénomène que l'on retiendra et les destructions opérées par ces hommes équipés de navires remarquables, devant lesquels fuient ceux qui le peuvent (les moines des monastères, emportant leurs reliques, lorsqu'ils ne traitent pas avec l'envahisseur). C'est aussi la durée : il s'agit d'abord de raids, l'établissement durable se faisant à la longue et dans certains lieux où la trace en demeurera dans la toponymie (Bessin, Caux). C'est ensuite l'assimilation de l'organisation locale, des institutions, des usages, parallèlement à l'introduction de nouveautés, le tout donnant le duché de Normandie avec ses particularités.

Sans aucun doute, l'empreinte laissée par les Vikings est-elle la plus importante, la plus durable, la plus générale de toutes. Car la Normandie - et l'on peut maintenant parler sans anachronisme de Normandie - a connu d'autres apports étrangers. Mais parce que le fond était solidement implanté, les traces ne furent que locales et de peu d'importance. La présence anglaise pendant la guerre de Cent ans a bien laissé quelques traces dans le vocabulaire, mais c'est à peu près tout.

Il y a eu à bien des reprises des risques d'invasions, d'infiltrations, de descentes sur nos côtes. Aussi a-t-il fallu organiser un système de défense : là ce sont des fortifications autour des ports : Dieppe avec son château et ses remparts, Fécamp, Le Havre, Honfleur, Cherbourg, Granville, pour n'en signaler que quelques-uns. Ailleurs ce sont des tours de guet ou de défenses (l'île Tatihou), ou des églises fortifiées (Portbail). Il y a la mise en place du guet et de la défense avec les milices garde-côtes, prises parmi les populations des paroisses riveraines de la mer. Cette défense est organisée en fonction des risques de l'adversaire potentiel (l'Anglais pendant toute la période de l'Ancien Régime), mais aussi en fonction de la nature de la côte. Dans un récent mémoire de maîtrise (6), Stéphane Vautier a montré les différences entre la Seine-Inférieure et le Calvados pour la période 1803-1815 : elles sont nombreuses quant aux actions de l'ennemi (ainsi l'envoi de libelles ne se fait que dans l'estuaire de l'Orne) et quant à l'organisation de la défense (trois fois plus de batteries en Seine-Inférieure que sur la côte du Calvados, à cause d'une

menace plus forte). Pour les périodes antérieures également, les populations côtières vivaient mal les suggestions de fournir la milice et les désertions étaient nombreuses. La défense des côtes pendant l'occupation allemande est un autre volet dont il a été abondamment question lors des manifestations du « cinquantenaire ». Il est une autre invasion que les côtes normandes connaîtront au XIXe siècle, venant alors de l'intérieur du pays, c'est celle des « Parisiens » et des vacanciers. J'y reviendrai.

Il y a également le mouvement inverse des invasions, celui des départs. Je n'en retiendrai que quelques-uns. Celui de Guillaume le Conquérant et de ses troupes ; même si la traversée de la Manche s'est effectuée à partir de Saint-Valéry-sur-Somme, la flotte s'est préparée en Normandie et ce sont les Normands qui ont constitué les troupes de notre duc, bientôt roi d'Angleterre. Avec lui c'est la Normandie qui s'est expatriée et qui a marqué l'Angleterre d'une empreinte parfois profonde et durable.

Il y a ensuite les nombreux colons partis principalement vers le Canada, vers les Antilles, et là c'est la Normandie toute entière qui les a fournis, non seulement la côte, mais aussi l'intérieur. Il n'est que d'aller dans l'église de Tourouvre au Perche pour s'en persuader. C'est Jean de Béthencourt qui fut roi des Canaries ; ce sont des Honfleurais, des Dieppois, des Havrais, des Rouennais qui ont armé pour ces destinations.

Il y a enfin les nombreux émigrants qui, s'ils n'étaient pas tous Normands et de loin, se sont embarqués au Havre, puis à Cherbourg. Ces voyageurs auront marqué la province dans la mesure où certains sont restés et ne se sont pas embarqués. On cite toujours Charles Mignon, du roman de Balzac, *Modeste Mignon*, qui venant au Havre, peu avant la moitié du XIXe siècle, dans le but de s'embarquer pour l'Amérique et y trouvant une activité digne de l'Amérique, décide d'y rester et y fait fortune. Ruiné par la spéculation, c'est en s'expatriant au-delà des mers qu'il « se refait » avant d'y revenir.

Cet exemple, celui d'apports à la population normande à cause d'un passage par la côte, nous montre l'importance du lien entre la terre et la mer, entre la Normandie, entre la France et l'étranger au-delà des océans. Un lieu de passage tel qu'un port est un lieu de brassage de populations, d'importation de coutumes autres, de connaissances d'autres pays parfois très éloignés du nôtre dans leurs civilisations. En cela c'est un moyen d'ouverture, de reconnaissance de l'autre et de la différence.

Et cette situation côtière, de par ces mouvements, qu'ils soient d'invasion belliqueuse ou pacifique, de simple commerce, ne peut avoir que des influences sur la population. Il y a les mélanges de sangs différents, il y a les mélanges d'idées, de coutumes. Chacun laisse plus ou moins de traces. Notons en quelques-unes. A propos des Vikings, si j'ai déjà parlé de leur apport dans le domaine des institutions, de la toponymie, il en existe un aussi dans celui du vocabulaire. Fernand Lechanteur a relevé des exemples pour la Manche (7) : « La côte [il s'agit de la côte du Coutançais] est littéralement truffée de termes nordiques, scandinaves ou saxons, apportés par les peuples conquérants ». On leur doit aussi bon nombre de termes de marine (je renvoie aux publications de Maurice Yvart et du Commandant Dupont-Danican). Le mot varech, avec le sens d'épave, employé en français est emprunté au normand qui le tient du scandinave.

La région entre Orne et Dives dont j'ai déjà parlé, présente une population, produit de plusieurs apports depuis sa colonisation au XI^e siècle par les Saxons. Le langage que l'on y parlait encore au début du XIX^e siècle était d'ailleurs différent de celui de la rive gauche de l'Orne. Faut-il rappeler que, selon la tradition, le nom du département du Calvados provient d'un rocher à qui il avait été donné à la suite du naufrage d'un vaisseau de l'Invincible Armada, en 1588 (8) ? Et que ne dit-on pas sur l'origine des Yportais ?

Sans aucun doute les choses ont évolué et il faut aller dans cette côte du sud de la Manche, dans ce « littoral oublié », selon l'expression d'Armand Frémont, pour trouver encore en usage des techniques anciennes de pêche. Mais ce que les siècles ont accumulé constitue un patrimoine que les ethnologues ont étudié. Les traditions ont été recueillies que ce soit pour le costume (travaux de Mme Bruneau), pour les chants (Michel Colleu), pour les formes et expressions de la religion (les ex-votos, baptêmes de barques, de navires), les légendes, et ce qui nous semble déjà loin, les ouvrages de Marcel Ledun et du capitaine Recher que je ne fais que citer pour mémoire.

L'évolution n'est-elle pas le fait de l'homme, c'est elle qui constitue l'histoire ; elle est également nécessaire. Nous l'avons décelée aussi bien dans la nature que dans le comportement des hommes qui ont subi diverses influences. Je voudrais maintenant appréhender cette évolution dans deux domaines que je n'ai encore qu'effleurés : la navigation et le tourisme.

LA NAVIGATION : L'EXEMPLE DES AMÉRIQUES

Utiliser la mer pour se déplacer a été au début, sur nos côtes, le fait de pêcheurs ; ils s'en sont éloignés de plus en plus. Puis il y eut un cabotage côtier qui ne nécessitait pas des connaissances nautiques importantes puisque l'on restait en vue des côtes. C'est encore une navigation de cette sorte que certains Normands ont pratiquée pour se rendre le long des côtes de l'Europe du nord et même jusqu'en Afrique. Mais tout a basculé, à la fin du XVe siècle, avec la pratique de la navigation transocéanique dont le développement a suivi la découverte des Amériques.

A la fin du XVe siècle, « *Capacité de transports, vitesse, tenue à la mer pour de longues croisières, voilà désormais ce qu'exige du navire l'armateur soucieux du rendement. (...) Il faut, enfin, des accès et des installations portuaires pratiques, n'imposant ni allègements trop onéreux, ni délais excessifs. Navire, art nautique, port, que valent-ils en Normandie ?* » C'est en ces termes que Michel Mollat (9) pose la question à laquelle il faut tenter de répondre.

C'est dans les ports que se développent la construction navale, l'hydrographie, la cartographie, c'est là que l'on trouve armateurs, négociants, capitaines, aventuriers et marins. Des limites de la Picardie à celles de la Bretagne, la Normandie compte un nombre important de ports, plus ou moins petits, plus ou moins organisés. Parmi ceux-ci, seuls quelques-uns vont émerger et prendre part, à une époque ou une autre aux relations avec les Amériques. On peut retenir : Dieppe, Fécamp, le complexe séquanien avec Rouen, Honfleur, Harfleur, puis Le Havre, enfin Granville. Je laisse de côté Cherbourg qui ne deviendra véritablement un port océanique qu'au XIXe siècle et surtout au XXe, avec l'accueil des grands transatlantiques.

Granville aura un destin particulier, ses seules relations avec le continent américain étant la pêche à la morue à Terre-Neuve. Dès le début du XVIe siècle et pendant le XVIIe, les Granvillais pratiquent la pêche sédentaire et la pêche errante (morue sèche et morue verte) et au XVIIIe siècle la seule pêche sédentaire. A cette époque, les Normands arment le tiers des morutiers français et 85% d'entre eux le sont à Granville (10). Dieppe est au début du XVIe siècle très bien placé pour les expéditions américaines, mais avec la fondation du Havre, son activité déclinera ; il conservera cependant une certaine place au XVIIe siècle dans les liaisons avec le Canada.

En fait tout va rapidement se concentrer dans le complexe portuaire séquanien. Si les ports de Leure et d'Harfleur, victimes des envasements en sont exclus, Honfleur, sur la rive gauche va jouer un rôle non négligeable dans ces armements. Quant à Rouen, son port est hypothéqué par la remontée de la Seine et seules les caravelles peuvent s'y rendre directement. Les autres navires doivent rompre charge sur une batellerie nombreuse dans les ports de l'estuaire, mais, à l'exception de Honfleur, les autres ports ne peuvent plus remplir cette fonction. C'est la raison pour laquelle les négociants rouennais, par leur porte-parole François Carradas, réclament lors des Etats de Normandie, le 9 mai 1515, un nouveau débouché sur l'estuaire. François Ier qui a besoin d'un port totalement en sa main pour des besoins militaires, répond favorablement et crée, le 7 février 1517, le port du Havre, ouvert sur la mer et que l'on espère (mais à tort) devoir être ainsi à l'abri des limons de la Seine.

S'il faut des ports, il faut aussi des navires et l'on en construit tout au long de la côte et de la Seine. Rouen qui, avec le Clos des Galées avait possédé au Moyen Âge un quasi monopole de la construction navale, conservait sa prépondérance à la fin du XVe et au début du XVIe siècle. Mais au fur et à mesure que la taille des navires augmente, seuls vont demeurer quelques ports et c'est principalement Le Havre qui au XVIIIe siècle dominera dans ce domaine, alors qu'ailleurs, on se contentera de plus petits tonnages qui, à l'exception des navires pour la pêche à Terre Neuve, ne seront pas des navires transocéaniques. C'est également dans les ports que l'on va trouver les hydrographes et les cartographes. Dans ce domaine, Dieppe va se distinguer au XVIe siècle avec Descellier et son école, tandis que le relais sera pris, là aussi, par Le Havre où s'illustreront les Guillaume Le Testu, Jacques Devaux, plus tard Boissaye Dubocage, d'après Mannevillette et Jean Baptiste De Gaulle. Rouen n'est présent dans ce domaine que par ses imprimeurs. Le *Grand Routtier* de Garcie dit Ferrande, de 1483, y connaîtra 18 éditions. Le *Routier de la mer*, de 1520, y sera également édité ainsi que de nombreux almanachs et tables de marées. C'est aussi dans les ports que l'on trouve et recrute les pilotes, personnages essentiels pour tout voyage, car ce sont eux qui ont la connaissance pour conduire les navires ; ils assurent cette conduite, le capitaine n'étant que le chef de l'expédition et le représentant de l'armateur à bord. C'est là que se recrutent capitaines et marins. C'est là enfin, mais d'une manière plus nuancée suivant les époques que l'on trouve armateurs et négociants, assureurs et capitalistes, en un mot ceux qui détiennent le pouvoir et qui, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle sont à Rouen.

Ce port en effet devient un grand marché de distribution de la morue pour Paris, l'Orléanais et le centre de la France, alimenté principalement

par les pêcheurs du Havre et de Honfleur, avant que le relais ne soit pris par Granville. Entre 1683 et 1786, Honfleur passe de 34 à 26 navires morutiers, Le Havre de 70 à un, tandis que Granville passe de 20 à 105. Au début du XXe siècle, la prééminence granvillaise va être remplacée par celle de Saint-Malo et de Fécamp qui deviendra alors le second port terre-neuvier de France. Rouen et Le Havre ont, eux, trouvé une destination et un commerce plus lucratifs, celui des Isles, Saint-Domingue en particulier.

C'est là que va se fixer le principal commerce colonial français, progressivement au cours du XVIIe siècle et surtout au XVIIIe siècle, et la Normandie, loin d'en avoir l'exclusivité, y tiendra cependant un rôle important. En 1730, suivant les chiffres donnés par Jean Meyer (11), l'ensemble des ports de la Basse-Seine (Rouen, Le Havre, Honfleur) ne représente que 2% du commerce colonial tandis que Nantes en représente 44%, Bordeaux 26% et Marseille 7%. En 1738, nos ports passent à 15%, pour se stabiliser entre 16 et 19% à la veille de la Révolution. Ce mouvement d'ascension est essentiellement celui du Havre. En 1776, la part respective des ports de l'estuaire dans les produits tropicaux le démontre : Le Havre 95,2%, Rouen 3,25%, Honfleur et les autres 1,55%. Si bien que Le Havre qui n'était que le quatrième port français en 1730, derrière Nantes, Bordeaux et Marseille, devient troisième en 1738 et 1753, premier en 1766, puis redescend à la troisième place en 1776. Le démarrage du Havre s'est donc fait en moins de huit ans, entre 1730 et 1738, passant de 1 à 8 millions de livres de trafic, pour arriver à 42 millions en 1786 sur un total national de 263 millions. La croissance de la part relative n'a pas suivi celle du port.

Tandis que Rouen n'arma pratiquement pas pour la traite et la navigation coloniale, c'est là qu'il faut chercher l'origine de l'importance et de la prospérité du Havre. Cette navigation, sa croissance rapide, ses succès lui donnèrent conscience de lui-même, attirèrent dans ses murs des caractères entreprenants et énergiques, mais, depuis sa fondation et jusqu'aux dernières années avant la Révolution, Le Havre n'est toujours que l'avant-port de Rouen. *« C'est à Rouen que demeuraient encore, au début du XVIIIe siècle, les principaux négociants. Les marchands du Havre n'étaient alors que les mandataires, les commissionnaires de ceux de Rouen. (...) Le Havre n'était qu'un lieu d'exécution ; la tête, les chefs étaient à Rouen. La véritable métropole commerciale de la Haute-Normandie et même de la Normandie tout court était Rouen, et ce depuis les plus lointaines années du Moyen Âge. »*

Cette prépondérance, Rouen ne va pas tarder à la perdre en ce qui concerne le commerce « américain ». Ayant tout appris des Rouennais, les Havrais s'étaient peu à peu lancés dans les affaires pour leur propre compte. Ils s'y étaient enrichis et avaient pu s'investir de plus en plus dans les armements et le négoce. Mais l'évolution fut lente et ce n'est que dans le dernier quart du siècle et jusqu'à la Révolution que leurs efforts furent couronnés de succès.

Avec la perte de Saint-Domingue, suite aux événements de la Révolution et de l'Empire, Le Havre voyait son commerce colonial et sa prospérité décliner. Mais le traité de commerce signé sitôt proclamée l'indépendance des Etats-Unis, ouvrait les relations commerciales avec la France qui profitèrent tout d'abord à Bordeaux, Nantes et Lorient. Mais, au cours du XIXe siècle, ce germe allait donner lieu à une abondante moisson, et en quelques décennies, Le Havre allait retrouver le niveau antérieur de son trafic et bien vite le dépasser. Les destinations avaient changé : d'une part l'Amérique du Sud avec le café, le coton, le guano, importés grâce aux clipppers, et surtout l'Amérique du Nord où le trafic des passagers, des émigrants d'abord, puis des passagers de cabine ne tardera pas à s'imposer et à faire du Havre le grand port des navires transatlantiques.

LE TOURISME BALNÉAIRE

Si l'ouverture au trafic transocéanique a été une véritable « révolution » dans la navigation, permettant un développement et un désenclavement immense aux conséquences que ne soupçonnaient certes pas les premiers navigateurs, il est une autre « révolution » qui a marqué la Normandie, à cause de ses côtes, donc à cause de la mer, c'est le tourisme ; mais elle est plus récente et s'inscrit d'ailleurs dans une nouvelle approche des plages et de la mer. Si l'époque classique avait ignoré le charme de celles-ci, un « plaisir nouveau » apparaît vers 1750, avec l'émotion du baigneur et les plaisirs de la villégiature maritime, qu'Alain Corbin a définis comme « le désir du rivage » (12).

Aussitôt finies les guerres napoléoniennes, va commencer, par Dieppe, une invasion pacifique, venue d'Angleterre, de touristes oisifs et argentés, mais aussi d'archéologues et d'artistes. Si une « maison de santé » y existait dès le XVIIIe siècle (l'eau de mer était réputée pour guérir de la rage), ce sont les Anglais qui vont y importer les *bains de mer* pour le plaisir et pour le sport. La ville, pauvre, sale, au port envasé, va se transformer, d'autant que la présence de la Duchesse de Berry va y attirer

les Parisiens et faire de Dieppe une station mondaine, avec une vie culturelle, intellectuelle, sportive. Le bassin à flot est inauguré en 1820. On construit des hôtels, un casino en 1822. Les Anglais y fondent une véritable colonie qui comptera quelque 2 000 sujets jusqu'en 1914 (13).

Les artistes. Ce sont les Anglais également qui réintroduisent l'aquarelle qui, grâce à sa facture légère, à sa translucidité, va avoir une influence déterminante sur la peinture à l'huile. Bonnington, Constable et Turner vont donner une toute autre dimension au paysage. Puis les Français avec lesquels ils ont travaillé vont à leur tour venir sur la côte. J.-B. Isabey vient à Dieppe et son fils, Eugène, sera également un fidèle de la Normandie. A son tour, il y attirera Jongkind qui viendra à Fécamp, Saint-Valéry, Etretat, avant Honfleur. L'artiste avec son chevalet fait alors partie du paysage sur la côte normande. Par ses tableaux montrés à Paris, il contribue à la renommée des stations. Etretat est lancé par Alphonse Karr et par Isabey, mais son heure ne viendra que plus tard. Le Havre est alors beaucoup peint et dessiné. Isabey y attire Jongkind et découvre Boudin, lequel va découvrir le talent de Monet qui y peindra *Impression. Soleil levant*. Mais Honfleur va rapidement retenir l'attention des peintres qui y fonderont une petite colonie où les plus grands noms vont se retrouver, tradition encore vivante aujourd'hui. Le Musée Eugène Boudin illustre très bien ce mouvement, comme l'exposition « Désir de rivage », présentée cet été au musée de Caen (14).

Chemin de fer et tourisme. Si Dieppe est bien desservi d'abord par la route, puis assez rapidement par le chemin de fer (1848), le Tréport ne le sera qu'en 1873 et Etretat en 1895. Le chemin de fer est déterminant parce qu'il raccourcit en temps les distances (il fallait compter douze heures en voiture pour Paris-Dieppe ; le chemin de fer mettra quatre heures sous le Second Empire, trois en 1924) et parce qu'il va permettre également à d'autres couches de la société de venir sur les plages, ceux qui choisiront les « petits trous pas chers ». La publicité (guides, affiches) va y contribuer ; telle station va changer de nom (Veules devient Veules-les-Roses), ou se donner des qualificatifs louangeurs (Etretat sera longtemps « la plage des artistes »). Aux grands hôtels et palaces, vont s'ajouter villas et cottages, mais aussi les garnis et pensions de famille. L'évolution se fera dans le sens de la diversification, sans oublier ceux qui viendront passer quelques heures seulement grâce aux trains de plaisir.

Cet afflux de touristes et d'estivants, car il y a une saison, l'été, bien définie, ne va pas sans transformer ces stations dans leur structure bâtie et sociale. Prenons l'exemple d'Etretat (15). Jusqu'au XVIIIe siècle, ce n'est

qu'un petit village de pêcheurs avec une population homogène (le stock des patronymes est réduit), sans pratiquement de notables, avec pour seule hiérarchie celle de la pêche, du maître de bateau au matelot ; quelques laboureurs, tisserands et fileuses. Une profonde transformation s'opère entre 1830 et 1914. 1 500 habitants en 1830, 2 000 en 1876, année où sur une population active de 825 habitants, on compte soixante-cinq artisans et ouvriers du bâtiment, soixante-dix-huit couturières, trente-cinq jardiniers, vingt-deux cordonniers, dix-sept repasseuses, un pharmacien. C'est que l'on a construit quarante-six villas avec parcs et jardins entre 1850 et 1860, année où il y a eu 1667 baigneurs, et 1980 l'année suivante. En 1902, sur 512 électeurs, 290 seulement sont nés à Etretat.

Sur la côte du Calvados, le phénomène est un peu plus tardif, il n'en est pas moins encore plus fort et les bouleversements sont encore plus grands et spectaculaires. Trouville se développe, mais surtout voit se créer de toutes pièces, à côté d'elle, Deauville, conçue par et pour les Parisiens. Un peu plus loin, Cabourg n'est au XVIII^e siècle qu'un pauvre petit village de pêcheurs.

Au tourisme balnéaire vient s'adjoindre aujourd'hui le nautisme. Il n'est certes pas nouveau sur nos côtes normandes et il faut ici rappeler que la première société de régates fut celle du Havre, fondée dès 1838. Mais ce sport était réservé à une élite de l'argent. Il s'est depuis quelques décades fortement démocratisé et mis à la portée de presque tout le monde par le moyen des clubs. Aussi, a-t-il fallu aménager des ports pour recevoir tous ces bateaux de plaisance ; pour certains qui voyaient leur trafic commercial décroître dangereusement, ce fut un ballon d'oxygène, et certains ne subsistent plus que grâce à la plaisance. Mais il en est d'autres qui ont pratiquement été créés de toutes pièces sous forme de marinas, complexes pour accueillir les bateaux et les équipages avec leurs familles. Il s'en est suivi une transformation de l'architecture de certaines côtes.

En effet, cette intrusion du tourisme n'a pas été sans modifier profondément le paysage et les constructions. A côté du style simple, parfois misérable, des habitations de pêcheurs, est venu s'ajouter celui des villas, des hôtels, des casinos. Cela a donné le style dit balnéaire qui se caractérise par la diversité, la fantaisie, l'irrégularité de la silhouette où la verticalité domine, l'emploi du pignon pour parties des façades, l'exagération et le nombre des saillies pour favoriser la vue (terrasses, bow-windows), la polychromie. Va même apparaître, à Deauville d'où il essaimera, un style « normand », avec ses faux pans de bois, souvent en ciment, aux dessins fantaisistes, loin de la sobriété et du fonctionnel de

nos constructions traditionnelles rurales et urbaines. Malgré les destructions de la guerre et les transformations des grandes villas et des grands hôtels pour les adapter aux nécessités économiques de notre temps, malgré le remplacement de bon nombre de ces édifices par des constructions modernes qui ne semblent pas présenter un style différent des constructions urbaines (front de mer de Dieppe et boulevard Albert Ier au Havre, par exemple). Malgré tout cela, il reste encore des vieilles maisons d'avant le tourisme (Dieppe vers l'entrée du port et le Polet dont les « gobes » sont maintenant inhabitées), mais il reste aussi quelques villas aux décors fin XIXe - première moitié du XXe siècle, caractéristiques de cette grande époque des « bains de mer ».

Il est encore une caractéristique de notre époque, due directement au tourisme, ce sont les musées de la mer, dont la Cité de la mer à Dieppe est le plus récent, sans compter les projets : musées maritimes et portuaires de Rouen, du Havre, de Caen, de Cherbourg, etc. Le tourisme est devenu une importante composante économique et la Normandie avec ses côtes longues et variées et il y a là des potentialités qui mériteraient d'être plus amplement exploitées. Le respect de la nature en fait également partie : réserves naturelles, sites protégés, conservatoire du littoral, tel celui du département de la Manche, ayant pour ambition un équilibre entre protection et équipements et qui concerne cent-sept communes et 1200 hectares surveillés (16).

CONCLUSION

J'avais annoncé combien ce sujet comportait de volets, de thèmes à aborder. J'ai conscience d'avoir été très incomplet, et cependant d'avoir trop survolé les sujets qui ont été présentés. Peut-on, pour conclure, tenter de dégager quelques idées générales ?

A part quelques individus et quelques « originaux », la mer n'est pas une fin en soi et n'est pas faite pour l'homme qui est avant tout un terrien. C'est de la terre qu'il vient, c'est vers une terre qu'il se dirige, c'est vers la terre qu'il revient. La mer n'est que l'élément qui permet un transport ; c'est de la terre que tout est commandé. Aujourd'hui d'ailleurs la mer n'est plus le seul élément supportant des moyens de transport pour se rendre d'un continent à un autre. L'air et l'avion l'ont supplantée dans certains cas, au point que les transatlantiques ont pratiquement disparu de nos ports, sauf pour les croisières et le tourisme.

L'attitude générale des Français est celle de terriens pour qui la mer a toujours été lointaine, malgré l'important développement de ses côtes. Leur attitude, tout au long de leur histoire, n'est pas tournée vers la mer. Fernand Braudel n'écrivait-il pas : « L'œuvre française sur les mers n'a guère été à la hauteur des aventures que nous avons menées sur l'élément solide » ?

Et les Normands ? Ont-ils la place à part que la longueur de leurs côtes pourrait laisser supposer ? Il faudrait tout d'abord distinguer ceux de l'intérieur et ceux des côtes. La distinction ne serait pas d'ailleurs franche entre les deux. Car, nous avons vu des hommes de l'intérieur partir sur les mers pour l'étranger, comme, en restant sur terre, s'occuper d'expéditions, de commerce et d'armement maritimes. Sur la côte elle-même, coexistent les deux : des marins et des terriens. Là aussi la nature de la côte joue son rôle. Dans les régions où la côte est plate, souvent marécageuse, on est à la fois de la terre et de la mer, agriculteur ou pasteur et pêcheur, au moins à pied. Les falaises, en revanche, marquent en général une distinction tranchée et l'on passe de l'agriculture brusquement au monde de la mer. Le cas de Criquebeuf et d'Yport n'en est-il pas un exemple ? Et dans une ville comme Le Havre, n'y avait-il pas encore au lendemain de la dernière guerre des habitants qui n'avaient jamais vu la mer ! Bien plus, il y a quelques années, un transitaire havrais, interrogeant des candidats postulant à un emploi dans son entreprise, leur posant cette question : « que représente Le Havre pour vous ? » n'en trouva qu'un pour lui répondre « un port » ! Peut-être d'ailleurs n'était-il pas Normand ? Mais néanmoins, cela n'est-il pas révélateur d'une attitude qui n'est pas unique ? Et quand ils ne l'ont pas oublié, les Havrais ont de la mer et de la navigation une image décalée dans le temps, passéiste - celle des transatlantiques - et non réaliste, actuelle.

Il est vrai que ceux qui vivent de la mer et travaillent pour elle ne sont pas pour autant des marins. Si à une époque plus du tiers des Havrais naviguaient, il est loin d'en être ainsi aujourd'hui. Ceux qui naviguent pour leur travail sont une infime minorité. Et ceux qui font de la plaisance, s'ils sont beaucoup plus nombreux, peuvent-ils avoir la même image de la mer, la même relation avec elle ? Ils sortent sur elle quand ils le veulent, pour leur plaisir, pour leurs loisirs ... Mais parfois la mer sait rappeler que les éléments ne sont pas sous la domination absolue des hommes ; elle reste bien souvent, dans ses réactions, mystérieuse, imprévisible, lointaine ; mais elle sait aussi plaire, attirer, tenter ... Des Normands - car, on ne peut dire les Normands - ont répondu à cet appel, ils en ont triomphé, ils en ont été aussi les victimes, mais sont-ils bien différents des autres Français ?

Et puis, faut-il parler de relation de lutte de l'homme contre la côte, contre les éléments, comme Marcel Hérubel le faisait ? Ou bien faut-il, avec Michel Mollat, parler de dialogue « où chacun prend la parole, interrompt parfois l'autre, le conteste, lui réplique, parfois se fâche » ? A vous de répondre ...

1. Michel VERGÉ FRANCESCHI, « Les Normands officiers généraux de la Marine Royale aux XVIIe et XVIIIe siècles », dans *Etudes Normandes*, 3-1991, p. 5-16.
2. Armand FRÉMONT, *Atlas et géographie de la Normandie*, Ed. Famot, 1977.
3. Marcel HÉRUBEL, *En suivant les côtes de Dunkerque à Saint-Nazaire*, « La France au travail », Paris, 1913 ; *L'homme et la côte*, coll. « Géographie humaine », Paris, 1936.
3. André HAMEL, *Siouville. Le schisme protestant de 1837 et pages d'histoire*, Les Pieux, 1992.
4. *Bull. de la Commission départementale des antiquités de la Seine-Maritime*, t. XL, 1992, p. 35.
5. Jacqueline DERMET, « Histoire économique, démographique et sociale du front de mer entre l'Orne et la Dives », dans *Le Pays d'Auge*, fév., mars, mai 1984, avril 1985, mars, avril 1988.
6. Stéphane VAUTIER, *Contrôler le littoral : administration et surveillance côtière dans le Calvados et la Seine-Inférieure de 1803 à 1815*. Mémoire pour la maîtrise d'histoire, sous la direction de M. le professeur Claude Mazauric, Université de Rouen, Département d'histoire, juin 1993.
7. Fernand LECHANTEUR, « Sur la côte », dans *La Normandie traditionnelle*, tome 1, p. 54-60. Edit. OCEP, Coutances, 1983.
8. René LEPELLEY, dans son *Dictionnaire étymologique des noms de communes de Normandie* (Ch. Corlet et Presses universitaires de Caen, 1993, p. 21) le fait remonter à une appellation latine du XVe ou XVIe siècle *calva dorsa* (les hauteurs dénudées), désignant des portions de falaises du Bessin servant d'amers.
9. Michel MOLLAT, *Le commerce maritime normand à la fin du Moyen Age*, Paris, 1952, p. 336.
10. Jean-François BRIERE, *La pêche française en Amérique du Nord au XVIIIe siècle*, Ed. Fides, Québec, 1990.

11. Jean MEYER, " Les paradoxes du succès havrais", dans *Histoire du Havre et de l'estuaire de la Seine*, sous la dir. d'André Corvisier, Toulouse, Privat, 1983, p. 82 et sq.
P. DARDEL, *Navires et marchandises des ports de Rouen et du Havre au XVIIIe siècle*, Paris, 1963, et *Commerce, industrie et navigation à Rouen et au Havre au XVIIIe siècle*, Rouen, 1966, *passim*.
Jean-Pierre BARDET, « Un dynamisme raisonnable. Dimensions, évolutions (1640-1790) », dans *Histoire de Rouen*, sous la dir. de Michel Mollat, Privat, Toulouse, 1979, p. 229, 231, 234.
12. Alain CORBIN, *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage, 1750-1840*, Paris, 1988.
13. Simona PAKENHAM, *Quand Dieppe était anglais, 1814-1914*, Les Informations dieppoises, 1971.
14. Pierre LEPROHON, *Les peintres de la côte normande*, Edit. Corymbe, 1982.
15. Lucien VALLIN, « Tourisme et répercussions économiques et sociales dans un village de pêcheurs », dans *Rec. de l'Ass. des amis du vieux Havre*, n° 34-1977, p. 33-43.
16. Pierre AGUITTON, « Le pari de la Manche. La protection du littoral d'un département normand », dans *Etudes normandes*, 3-1993, p. 55-58.

Il est clair que si l'aide humanitaire est destinée à résoudre des problèmes immédiats, elle ne peut pas être considérée comme une action de développement. Elle est destinée à résoudre des problèmes immédiats, elle ne peut pas être considérée comme une action de développement.

AIDE HUMANITAIRE

ET

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

par M. Jean GALLAIS

(Conférence du 9 novembre 1994)

A première réflexion, les deux actions semblent avoir des objectifs et des domaines différents et complémentaires. Sans qu'il y ait de relations systématiques, il paraît cependant que la confusion puisse exister et que l'aide humanitaire ait en principe un objectif de développement ou permette un démarrage dans ce sens. On conçoit aisément que l'aide humanitaire ne soit pas exclusivement concentrée sur des problèmes alimentaires, sanitaires, qu'elle ne soit pas destinée uniquement à "remplir l'estomac", mais recouvre également les droits politiques élémentaires, le respect des droits de l'homme dans leur contingence quotidienne...

Par ailleurs, le caractère d'urgence est une des conditions de l'humanitaire. C'est un métier difficile car il ne sert de rien de parachuter des sacs de riz, par exemple, sans des conditions logistiques et politiques satisfaisantes pour les recevoir et les distribuer.

L'aide au développement est une longue entreprise plus difficile et moins spectaculaire peut-être, difficile à définir dans ses objectifs et à évaluer dans ses résultats à long terme. Mon propos est d'observer la relation éventuelle, qu'elle soit négative ou positive entre les deux. Les actions de développement peuvent-elles soulever des problèmes humanitaires ? Les actions humanitaires facilitent-elles des actions de développement ou pour le moins des changements localisés mais importants ? On pourrait multiplier les questions sur cette dualité.

A PROPOS DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ?

Il est clair que si l'aide humanitaire a enregistré quelques succès depuis trente ans, les actions de développement connurent dans cette même période des échecs et eurent souvent des conséquences perverses malgré les investissements considérables qui leur furent consacrés. La Banque Mondiale (BIRD) à elle seule, investit chaque année environ 50 millions de dollars à l'échelle des pays pauvres.

Ceci globalement admis, on connaît la distorsion d'année en année grandissante entre l'évolution des deux masses Asie et Afrique et Sylvie Brunel a titré voici quelques années un de ses ouvrages "Asie-Afrique, greniers vides-greniers pleins" (1). L'Asie ancienne, terre des famines, couvre désormais bon an mal an ses besoins alimentaires, exporte du riz, s'industrialise et ses produits concurrencent ceux de l'Europe, ici même. A ce tableau figurent quelques exceptions : le Viêt-nam, la Birmanie, l'Afghanistan, empêtrés dans des régimes totalitaires. D'autre part, il n'est pas certain que son développement agricole se poursuive en Chine, en Inde, du fait de l'industrialisation, de l'urbanisation coûteuse, des réserves limitées en eau pour l'irrigation. Malgré cela une opinion optimiste de l'avenir asiatique prévaut.

L'Afrique, elle, s'enfonce à moyen terme. La comptabilité économique le prouve. De 1965 à nos jours, le Produit intérieur brut par habitant stagne au-dessous de 500 dollars pour les pays sud-sahariens. Le pourcentage des pauvres demeure identique, de l'ordre de 45 pour cent jusqu'à l'an 2000. Apparaissent quelques poches favorisées, telles le Nigeria pétrolier, la Côte d'Ivoire dont l'économie dépend des cours fluctuants du café liés eux-mêmes à la production concurrente du Brésil, la Mauritanie minière, le Zaïre des diamants...

Et pourtant la France à elle seule consacre annuellement 26 milliards de francs aux pays africains, et ceci depuis 1980. L'aide afflue sous tous les drapeaux quand le Ministère de la Coopération ne répond pas, les gouvernements africains s'adressent directement au Cabinet de la Présidence de la République (1994). En 1980 par exemple, 202 opérations dépendant du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) travaillent au Mali, sans compter les ONG. L'aide la plus importante est accordée à l'Office du Niger, 42 millions de dollars annuellement.

Il serait difficile en quelques pages d'analyser les causes d'une telle stagnation reconnue par tous, y compris par les socialistes qui admettent

la continuité d'une politique paternaliste depuis 1980. On peut cependant soulever quelques raisons de bon sens en ce qui concerne l'échec des opérations publiques de développement.

Des *causes techniques* résident dans une connaissance scientifique insuffisante. Les programmes de l'ORSTOM (2) ne sont pas assez axés sur les problèmes de développement. Les trous dans la connaissance sont effarants.

Le fonctionnement : le personnel européen est généralement de qualité mais on ne lui donne que quatre à six ans d'activité sur un programme. Quant à l'encadrement africain, mal payé, il est trop souvent sensible à des avantages discrets.

L'ignorance des structures socioculturelles des groupes ciblés et de leurs valeurs s'opposent généralement aux politiques productivistes menées à grand renfort de dollars.

On sait très bien, par exemple, que les pasteurs organisent leurs troupeaux comme des marqueurs de leurs relations sociales et pas du tout comme un capital à faire produire, ce qui est l'objectif des opérations sensibles à la croissance des exportations utiles pour l'équilibre commercial du pays, et rapportant par les taxes d'exportations une part substantielle du budget de l'Etat.

Tout cela est terriblement imbriqué et il faut y ajouter l'isolement, la démographie, le poids de l'urbanisation, les conflits inter-ethniques. Arrivons-en à l'engrenage fréquent que risque de déclencher une action de développement par ses effets pervers et ceci d'autant qu'elle est ambitieuse et modifie l'environnement. Si l'aménagement d'un casier agricole ou le défrichement d'un lopin de terre n'ont que de modestes effets, combien sont redoutables et mal connus les dérèglements introduits par le barrage d'Assouan ou la savanisation de la forêt amazonienne. A-t-on vu les effets de désertification introduits au Sahel par les réseaux denses de points d'eau ouverts depuis 1960, permettant un alourdissement de la charge en bétail, sans que la quantité et la qualité des pâturages ne puissent suivre ?

C'est à ce niveau que risquent de se mettre en branle les engrenages désignés sous le concept de "catastrophes utiles", pas pour tout le monde... Enrichissement odieux de beaucoup de gouvernants : Mobutu aurait quatre milliards de dollars dans les banques suisses intermédiaires de tout genre. On sait que sur 100 FF. fournis par l'aide, 25 à 30 vont aux fortunes des dirigeants, aux bénéficiaires commerciaux et que seulement

3 FF. aboutissent à la base. A ce propos c'est un heureux effet pour les paysans africains que la dévaluation récente augmente le coût des produits importés et revalorise les produits locaux. Le bénéfice est peut-être freiné par des habitudes alimentaires restant attachées aux produits importés, comme le riz, le mil.

Quant aux masses urbaines, elles s'enfoncent dans le dénuement et le désordre. Ce n'est que depuis une dizaine d'années que les organismes d'aide internationale s'intéressent à elles alors que leur importance numérique et politique en font un enjeu de première importance. Au total s'il n'y a pas d'appauvrissement général (paupérisation absolue), il y a appauvrissement relatif d'épaisses couches de populations, marginalisation de groupes ethniques et sociaux dans un contexte qui a perdu ses cadres traditionnels. Situation de tension et de pauvreté sur laquelle il suffit d'un événement de conjoncture, épidémie, migration, sécheresse, famine, pour prendre allure de catastrophe. Le pouvoir est alors culpabilisé à tous les niveaux, de l'Etat aux villages. Ainsi au Tchad, à Mao, en juillet 1990, les paysans s'élèvent contre le sultan accusé d'insuffisance comme faiseur de pluies ! Il est voué avec sa famille à la honte jusqu'à la huitième génération.

ET LES ACTIONS HUMANITAIRES ?

A ce niveau, la crise devient globale. L'insécurité et les massacres s'aggravent, requièrent l'attention médiatique qui va aboutir à des actions humanitaires de toutes échelles, au départ lancées par des ONG plus souples et au financement plus rapide.

Le premier champ humanitaire fut ouvert au Biafra couvert en direct par les journalistes de la télévision. Puissance de l'image en direct ! Plusieurs millions de réfugiés affamés paraissent devant nous entre la "poire et le fromage". Les grandes famines sahéliennes des années 70-85, la multiplication des conflits internes aux Etats, l'entrée en action des grands organismes internationaux - UNICEF, Croix rouge, US Aid... - allaient établir l'humanitaire dans le quotidien, version fin de siècle, et le faire dévier éventuellement de ses cibles premières. Au delà de la distribution des vivres et de l'action médicale, chacun constate la globalité de la crise. La formule *food for work* engage la population à sortir de sa passivité et à faire bouger les choses au niveau du système de production. On engage l'éleveur à ouvrir un jardin, le paysan à développer l'irrigué... Ce glissement d'objectifs va quelquefois jusqu'au tâtonnement ou même à la contradiction. Exemple : une action de « Médecins sans

frontières » située au Mali constate des carences alimentaires. On en vient à me demander ce que l'on peut faire en terme de légumineuses, question à laquelle je ne peux que faire une réponse insuffisante. Dans la même région, l'« Union internationale pour la conservation de la nature » établit des réserves de faune et de flore selon ses objectifs. Mais quelque temps après, sous la pression paysanne, elle met en place des casiers rizicoles dont les épis attirent les prédateurs...

DIFFICULTES DU CHOIX ET FAIBLESSES DE L'HUMANITAIRE

Les dons alimentaires découragent les efforts agricoles locaux. Le pouvoir, c'est-à-dire l'Etat qui s'arroge la distribution de l'aide peut se faire plus pesant et établit un véritable blocus pour asphyxier les régions qui lui sont hostiles.

A travers cette situation, certains régimes recouvrent une virginité : ainsi Mobutu "mis au piquet" de la communauté internationale est repris comme interlocuteur depuis la tragédie du Rwanda. En Ethiopie, de 1980-1990, on se rappelle les conditions dans lesquelles les Ethiopiens déportent un million d'individus, ce que dénonce "Médecins sans frontières". Pour des motifs humanitaires, l'aide internationale en Ethiopie facilite objectivement la politique de déportation et de "villagisation".

On pourrait multiplier les exemples d'opérations humanitaires qui, obligées de tenir compte du pouvoir en place, doivent pactiser jusqu'à un certain point avec des interlocuteurs non recommandables. L'aide alimentaire destinée aux fuyards du Sud Soudan doit transiter par les bases d'un gouvernement accusé d'un génocide frappant les chrétiens du sud. L'intervention qui s'est déroulée en novembre 1994 pour libérer les trois touristes enlevés par les Khmer rouges est en fait une reprise de contact, voire même une reconnaissance de ceux-ci. Au Zaïre, les organisations humanitaires constatent que l'Etat n'assure plus leur sécurité et menacent de quitter le pays. Cette fois-ci, Mobutu retourne la situation en sa faveur, ce sont les humanitaires qui abandonneraient !

La diversité des situations des pays "ciblés" par l'aide humanitaire interdit d'en faire un bilan définitif. Il est certain qu'à l'échelle du monde profondément troublé au cours des années 1990-1995, l'aide humanitaire a sauvé des millions d'Africains et d'Asiatiques. Mais nul ne peut dire l'issue des problèmes les plus graves, que ce soit au Rwanda, en Somalie, à Haïti, au Soudan, en Irak. Des dictateurs peuvent être renforcés par exaltation ethnique ou nationale. La prise de conscience que beaucoup

d'efforts ne servent qu'à renforcer des privilèges égoïstes aboutit alors à une nouvelle stratégie : monnayer l'aide pour une évolution démocratique des Etats. C'est la Conférence de la Baule en 1990. Depuis cette date, l'humanitaire devient plus interventionniste. Nouveau concept : le "droit d'ingérence". Nouvelle action : le "tapage", l'embargo, voire l'expédition militaire sous couvert de l'O.N.U.

Le droit d'ingérence défendu en France par Bernard Kouchner s'appuie sur des forces politiques, très influentes : mass média, intelligentsia menée par quelques philosophes, journaux, star system, réseau de personnalités, parents, protégés entourant le Président de la République, homme de clientèle et de réseau (1994). Un livre récent de Pascal Krop a pour titre *Le génocide franco-africain. Faut-il juger les Mitterrand ?* (3)

Cependant on ne peut manquer de se poser des questions de fond. Les valeurs qui justifient l'ingérence sont-elles universellement partagées en leur totalité ? A la question éthique répond l'interrogation : sommes-nous certains des valeurs politiques et morales que l'ingérence tente de greffer sur des porteurs bien différents à l'échelle du monde ? Nos sociétés ont-elles des leçons à donner, en termes de solidarité familiale, honnêteté, hospitalité, amour des enfants, aux sociétés africaines traditionnelles ?

UNE LOGIQUE REDOUTABLE

Enfin plus important, l'humanitaire ne fournit-il pas une déviation facile aux problèmes politiques et principalement de développement qui se posent en priorité sur le long terme ? Et sur ce point n'y a-t-il pas une logique d'évolution dont les exemples ne manquent pas de nous inquiéter ! Qu'il s'agisse successivement du Biafra, des pays du Sahel, de l'Ethiopie, du Rwanda, les scénarios en forme de boucle se ressemblent impitoyablement.

Pour chacun, existe une situation de tension au départ, qu'elle soit l'injustice politique du Biafra dans le cadre du Nigeria et en rapport avec l'ombre d'Elf, les problèmes des populations sahélo-sahariennes dans le cadre des Etats centrés plus au Sud, la poussée capitaliste et le blocage démographique en Ethiopie, la surpopulation dans le cas du Rwanda et la survie d'une minorité dont la condamnation est prévue à court terme pour la minorité Tutsi....

Deuxième séquence : les détonateurs ne manquent pas, qu'il s'agisse d'une falsification des recensements (Nigeria), d'une sécheresse plus

marquée (Sahel), d'une décision de déplacer des populations, quelques centaines de milliers de paysans vers les terres humides de l'Ethiopie, d'un assassinat en plein ciel (Rwanda) suivi d'un mois de massacres programmé et organisé des Tutsi.

La crise atteint en quelques mois son paroxysme de cruauté au bonheur des média et à l'étonnement inquiet du monde. Il faut cautériser par l'humanitaire qui foisonne dans des conditions imprévisibles tandis que l'Occident balance entre culpabilité et résignation bavarde. Au Rwanda, la France finit par intervenir en créant des "zones de sécurité", mais dans ces camps, les massacreurs se sont infiltrés et continuent leur « épuration » !

Quatrième épisode : une certaine lassitude entraîne sur le terrain les pires accommodements et les règlements de compte devant d'éventuels observateurs impuissants. Bien à propos l'actualité fournit un "produit de remplacement" : il y a toujours une épidémie ou un attentat en réserve. Au Rwanda, le choléra et la dysenterie frappent les populations flottantes, en turbulence ou en concentration. Les encouragements à revenir en leurs lieux antérieurs reçoivent un accueil réservé car on sait que le risque est identique au point de vue sécurité. Les ONG font grève. Les préoccupations politiques à l'origine des tensions n'ont pas résisté aux traitements humanitaires. Les "dinosaures ont survécu" (4) et le secrétaire général de l'O.N.U. retombe dans le chaos. La logique historique que je proposais continue dans le monde tel qu'il est en 1994.

En définitive, l'action humanitaire traite les symptômes et c'est déjà beaucoup, mais nous sommes à la recherche d'un traitement de fond du problème de la pauvreté à travers les relations exigeantes et les choix éthiques qui tiennent compte de la diversité des hommes.

-
1. Sylvie BRUNEL (sous la coordination de), « Asie-Afrique, greniers vides-greniers pleins », Paris, Economica, 1986.
 2. Office de la Recherche scientifique et technique d'Outre-Mer.
 3. KROP P., Le génocide franco-africain, Paris, J.-C. Lattès, 162 p.
 4. *Le Monde*, 7 novembre 1994.

La crise actuelle en quelques mois son caractère de crise de bon sens des médias et à l'étonnement induit en grande. Il faut constater par conséquent que l'absence dans des conditions prévisibles dans de l'Occident, dans une conjonction et l'équilibre. Au Rwanda, la France fut par ailleurs en train de zones de sécurité. Mais dans les camps, les massacres se sont multipliés et continués. Le 4 septembre 1994, le Conseil de Sécurité de l'ONU a décidé de...

La crise actuelle en quelques mois son caractère de crise de bon sens des médias et à l'étonnement induit en grande. Il faut constater par conséquent que l'absence dans des conditions prévisibles dans de l'Occident, dans une conjonction et l'équilibre. Au Rwanda, la France fut par ailleurs en train de zones de sécurité. Mais dans les camps, les massacres se sont multipliés et continués. Le 4 septembre 1994, le Conseil de Sécurité de l'ONU a décidé de...

Certaines épaves : une certaine lassitude est apparue sur le terrain. Les prévisions économiques et les réalisations de compte de l'économie observent cependant. Bien à propos l'actualité, l'actualité, l'actualité, l'actualité. Il y a toujours une certaine de la sécurité et de la stabilité. La crise et la diversité dans les populations humaines en fait, on se concentre sur les événements à l'échelle de leur localité. Les secteurs de l'économie et de la société restent en fait que la France est identique au point de vue économique. Les ONG ont joué un rôle prépondérant politique à l'origine des tensions n'ont pas réussi aux traitements humanitaires. Les "dissidents" ont survécu (4) et la sécurité général de l'ONU tombe dans le chaos. La logique historique que je propose continue dans le monde tel qu'il est en 1994.

Le monde est en train de changer. Les prévisions économiques et les réalisations de compte de l'économie observent cependant. Bien à propos l'actualité, l'actualité, l'actualité, l'actualité. Il y a toujours une certaine de la sécurité et de la stabilité. La crise et la diversité dans les populations humaines en fait, on se concentre sur les événements à l'échelle de leur localité. Les secteurs de l'économie et de la société restent en fait que la France est identique au point de vue économique. Les ONG ont joué un rôle prépondérant politique à l'origine des tensions n'ont pas réussi aux traitements humanitaires. Les "dissidents" ont survécu (4) et la sécurité général de l'ONU tombe dans le chaos. La logique historique que je propose continue dans le monde tel qu'il est en 1994.

1. Sylvie Bachelier (sous la coordination de) "L'Asie d'aujourd'hui", Paris, Economica, 1986.
2. Office de la Recherche scientifique et technique (ORSTOM).
3. René P. Le monde francophone, Paris, J.-C. Lattes, 1981.
4. Les Nations Unies, 7 novembre 1994.

ÉLOGE : VERTU OU PASSION ?

par M. Jean MORISOT

(Séance des Prix du 17 décembre 1994)

Mon Cher Président,
Mes Amis,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Cet éloge va-t-il être un éloge funèbre ?

Depuis longtemps, la question s'est posée à moi, de plus en plus insistante. Non certes que la vertu soit morte. Ne suivant pas en cela le pessimisme d'un de mes confrères, je pense qu'elle est, en effet, inhérente à la nature humaine et ne peut disparaître qu'avec elle. Mais m'apparaît de plus en plus le côté "rituel" d'un exercice qui dure dans notre Compagnie depuis un quart de siècle, rite qui entraîne un risque certain de sclérose, le conduisant inévitablement à devenir artificiel. Et ceci quel que soit le talent que je serais bien le dernier à dénier à mes successeurs dans cette Présidence !

Devais-je alors profiter des mes pleins pouvoirs, fort temporaires, pour le supprimer ? Ce genre d'acte d'autorité répugne à ma nature. J'ai donc choisi une voie plus douce.

Je vais en effet tenter de sacrifier encore à cette aimable obligation, mais en me permettant de ne lui vouer qu'une partie de mon propos, qui me mènera sensiblement ailleurs, et d'ouvrir ainsi la voie à mes successeurs afin qu'ils se sentent plus libres du choix de leur discours. Aussi suis-je bien sûr qu'il sera de qualité et trouvera aisément d'autres nobles caractéristiques humaines à célébrer en vue de les encourager...

Donc, nous voici lancés, ensemble, dans une quête ardente :

la vertu existe-t-elle encore ?

Les premiers faisceaux de notre phare vont déceler des éléments de réponse qui peuvent paraître décevants. Ce serait plutôt l'*anti-vertu* qu'ils nous révèlent... Mais est-ce au sens de l'*antimatière* des physiciens, ou du *négatif* photographique ? L'enjeu de la réponse est de taille.

Si c'est l'analogie de l'*antimatière*, vous savez que cette dernière mise au contact de la matière entraîne une annihilation générale des deux. Ne subsiste plus qu'un néant non réjouissant.

Si, bien au contraire, elle s'apparente au négatif du photographe, nous savons que celui-ci est pleinement porteur des plus beaux tirages photographiques. Il suffit donc de trouver la clé de la transformation, et nous voici devant la multiplication indéfiniment possible de la vertu. C'est presque trop beau...

Analysons donc cette *anti-vertu*.

Il y en a de bien pâles. Pour schématiser, je dirais que ce sont celles que l'âge amène parfois chez certains vieillards : elle rétrécit leur horizon, tarit leur généreuse convivialité et les recroqueville sur eux-mêmes.

Moins qu'une *anti-vertu*, c'est une *non-vertu* qui les gagne comme l'ombre autour de la flamme qui s'éteint. Pas de quoi s'inquiéter, ce phénomène naturel appelle notre tendresse, non une condamnation.

Il y en a d'éclatantes. Plus souvent oeuvres de jeunes, elles fusent en explosions provocatrices où rien n'est respecté. Des forces mal employées la marquent de brutalité, la soudaineté des révoltes la jette sans souci des conséquences, la dureté de coeur s'y masque en courage : l'horreur de l'acte y devient attrait. Nous sommes atteints d'angoisse, et la pire inquiétude nous menace.

Mais toute la force, la colère, le défi ainsi déchaînés ne sont-ils pas la marque d'une fantastique différence de potentiel, entre les désirs exacerbés de toute jeunesse ardente - et Dieu sait s'il s'en trouve, partout autour de nous ! - et l'affligeante médiocrité d'une civilisation de l'être qui bascule dans l'avoir, et dégrade ses objectifs en moyens indéfendables...

L'écoeurement, fut-il violent, n'est-il pas signe de santé ?

Si c'est le cas, l'alchimie est-elle si difficile à trouver, pour analyser ces forces, peut-être parmi les meilleures de l'époque, et pour les canaliser

vers les besoins criants qui hantent les pensées de ces jeunes insatisfaits, et trop peu souvent hélas, les nôtres au contentement facile ?

Chemin faisant, nous avons rencontré le mot "*médiocrité*".

Tout compte fait, il me paraît sous son allure bonhomme de moyenne, de statistique modeste, le dernier avatar du Satan qui ne terrorise plus guère aujourd'hui. Rien de pis que la médiocrité !

Elle évoque ces sociétés aux bilans en cascade où les responsabilités se diluent en néant ; cet amollissement auquel des gadgets désirés toujours plus nombreux conduisent nos volontés, déséquilibrées par le poids de l'argent ; cette perte des horizons lointains qui devraient capter nos regards, au bénéfice du court terme dont la myope échéance effiloche toute signification.

Elle signale aussi le désert affectif d'une vie en société écartelée entre l'avalanche des informations, la stridence importune des communications, la fatigue d'horaires déments. C'est la solitude dans la foule.

Plus encore, elle évoque cet *anti-progrès* où, faute de toujours orienter les découvertes scientifiques et techniques au bien de ceux qui sont les plus démunis, nous versons. Le délire corrupteur de la puissance, poussé jusqu'à l'*anti-intelligence* totale, porte aux nues la taille de l'entreprise, devenue anonyme machine à déshumaniser ceux qui la servent à la mesure même de leur dévouement !

Beaucoup d'anti viennent donc d'être découverts par nous. Où donc est le positif, et d'abord y en a-t-il un ?

Bien sûr, il y en a, du positif ! Et tout à fait à la mesure de l'énorme négatif enfin mis à jour.

IL Y A D'ABORD L'HOMME.

Cet homme dont tout nous révèle, chaque jour, les étonnantes potentialités.

Potentialités, direz-vous : parfait, mais comment les faire devenir agissantes ?

Mais elles sont agissantes, ces potentialités. Et ce sont bien elles que nous voyons, si seulement nous ouvrons les yeux.

Lors d'une campagne électorale de 1993, qui a tenu le premier rôle lors de la soirée d'élection où chacun était interviewé par les médias ? Qui, sinon l'Abbé Pierre dont chacun s'est plu à reconnaître que c'était le seul qui, en trois mots, avait donné au milieu de notre microcosme politique, une VRAIE réflexion politique ? Et cette réaction, des analystes comme du public, n'est-elle pas par elle-même, la meilleure preuve que le

besoin d'action saine et humaine affleure partout, au milieu des débris de l'égoïsme sous toutes ses formes ?

Prenons maintenant, un autre exemple. Les circonstances et des vices exacerbés ont conduit l'Italie, notre voisine, par ailleurs si humainement droite et estimable, à la décomposition des pouvoirs publics submergés par la mafia. Tout y était gangrené.

Tout ? En apparence... car au coeur de la société italienne s'est levée une formidable éruption. La route sera dure, mais le besoin de transparence et de retour à une humaine maîtrise de la société est tel, que l'issue ne fait plus de doute et que les combats actuels sont ceux d'arrière-garde.

Fabuleuse leçon à méditer.

La force de la corruption et du mal est dans leur puissance de déguisement. Ils s'insinuent en se parant... de vertu ! Ils sont arrêtés par la simple franchise d'un coeur qui bat et veut continuer à battre.

Je ne veux pas multiplier les exemples ; il n'est que de regarder. On peut d'abord en inférer que la séduction des puissances du mal, elle aussi, est soumise à notre lassitude - et la lassitude fait partie des sauvegardes naturelles de la vie. Mais, plus profondément, ces reculs du mal révèlent dans l'humanité de fabuleuses réserves de vertu. Et les ténèbres ne gagnent jamais sur le long terme ; car ils ont le ver dans le fruit.

Nous avons vu des dictatures s'écrouler d'elles-mêmes, des murs de la honte démantelés par des mains nues, des ennemis jurés trouver dans leur camp des mains pour s'ouvrir et se tendre vers l'étreinte de l'amitié. Nous avons vu des électeurs tchèques choisir comme président un non-candidat qui n'avait pour lui que sa culture et les souffrances endurées pour la faire partager à ses concitoyens dans la paix et la joie.

Non, la phrase prophétique à laquelle tant de révolutionnaires ont souscrit depuis Platon :

"La République repose sur la vertu"

n'est pas une utopie. Remplacez république par démocratie, et vous avez la base moderne de tous les progrès humains, les seuls, les vrais.

Alors, cette approche des *anti-vertus* nous mène-t-elle vers la vertu ?

Oui, et j'ai l'espoir de vous avoir démontré qu'elle agit bien comme un négatif. Le fait-elle jusqu'au bout de la comparaison : je veux dire, est-elle une condition liée à l'apparition du positif, d'une vertu épanouie ? Ce sera la fin de notre excursion.

Il y a certes dans cette affaire un paradoxe qui frise la gageure : la vertu aurait-elle besoin des formes du mal qui lui sont contraires, du vice autrement dit, pour naître, briller et se développer dans le monde ? Il me semble pourtant qu'un OUI s'impose en réponse - avec toutefois une nuance que nous allons rencontrer. Car enfin, soyons réalistes - c'est d'autant plus nécessaire s'agissant de la vertu, autour de laquelle l'idéalisme, l'angélisme et en définitive l'irréalisme dressent leurs embûches trompeuses.

Les hommes ne sont pas parfaits. Quels que soient leurs dons, leurs impulsions profondes à s'élever, à apprécier le beau et le bon, ils sont aussi pleins de faiblesse, d'inconstance, d'obscurité, voire de refus d'eux-mêmes. Et de même qu'il n'y a pas de liberté sans responsabilité, il n'y a pas de perfection, ni dans nos intentions droites, ni dans nos actions les plus constructives.

Mais la vertu peut faire flèche de tout bois : c'est ainsi que l'Abbé Pierre doit autant l'attrait qu'il exerce sur croyants et incroyants à son insistance à prêcher pour les démunis qu'à ses fulgurantes colères. Pourtant, en soi, la colère n'est ni conviviale, ni recommandable. Pourtant, il y a de "Saintes Colères..."

La vertu n'est pas de faire le bien, mais de le faire malgré..., de le faire en dépit de..., et de vivre au milieu de désirs où la difficulté est de discerner le noble élan du désir mutilant.

La vertu serait-elle alors l'acuité du jugement pour y parvenir ?

Peut-être, mais nous rencontrons ici la nuance que je vous laissais prévoir.

Car la vue la plus claire, la mieux orientée, la plus porteuse d'avenir, ne sera vertu qu'en devenant acte. Et pour ce faire, elle a besoin d'une forte impulsion, d'une fougue durable. Il y faut du tempérament, un feu intérieur, celui précisément que nous avons trouvé dans cette jeunesse révoltée, j'allais dire heureusement révoltée, même si les actes où elle se trouve ainsi conduite nous font mal.

A nous donc de débarrasser le terrain des envahissantes médiocrités où s'enracine sa révolte ; médiocrité dont le complice dans l'anti-vertu est le désespoir, véritable blasphème.

A nous de reconnaître les vigneurs prometteuses des bourgeons où va fleurir l'avenir. Un avenir heurté, difficile qui nous défie - avant de nous combler à la mesure de notre lucidité.

Alors tournons-nous vers la nature et sa fine pointe, l'Homme, sur laquelle il faut toujours s'appuyer.

Repoussons nos timidités.

Erigeons l'Espérance comme un phare, un rocher.

Et comprenons enfin la présence de ce

*Calme bloc ici-bas chu d'un désastre obscur :
Que ce granit du moins montre à jamais sa borne
Aux noirs vols du blasphème épars dans le futur.*

QUEL AVENIR POUR NOTRE ANTIQUITÉ ?

par M. Henri VAN EFFENTERRE

CONFÉRENCES PUBLIQUES

ET

COMMUNICATIONS

1995

Mes premiers mots doivent être de remerciements pour l'honneur qui m'est fait, et pour le plaisir aussi, d'être parmi vous ce soir pour inaugurer la centième conférence de notre vénérable Académie, la première année d'absence de son auguste demi-centenaire.

Ces honneurs et ce plaisir sont toutefois marqués d'inquiétude. Pourquoi moi pour vous parler de notre ANTIQUITÉ et de son avenir, si elle n'est qu'un vain nom ?

« Pourquoi moi ? Je connais trop la matière, mes chers amis, pour ce pas de la science de ce cheval. Non seulement je me suis trouvé jadis les archives des Antiquités historiques de Normandie, mais je suis moi-même une découverte dans cette salle : ma première visite à Rouen date de 1882, au moment où l'église venait d'être démolie, campé dans vos murs, qui n'étaient pas encore transformés en débris d'usines, et dans votre cathédrale, alors intacte, à une époque où la grande majorité de vous n'était que dans cette salle, vous n'avez encore ni Rouennais, ni même Normands, mais encore tout au plus à l'état de projets d'homme.

Antiquaire naïf à ma connaissance de M. Pierre JAY

A nous de reconnaître les valeurs prometteuses des bourgeois et de leur l'avenir. Un avenir heurté, difficile qui nous offre - avant de nous combler à la mesure de notre lucidité.

Alors tournons-nous vers la nature et sa fine poésie. Pléiade, sur laquelle il faut toujours s'appuyer.

Reposons nos soubres.

CONFÉRENCES PUBLIQUES

Et de donner à l'âme incertaine et

ET

Calme bleu ici-bas d'un désastre éternel

Que ce grand air nous apporte à jamais sa bonté

COMMUNICATIONS

1952

QUEL AVENIR POUR NOTRE ANTIQUITÉ ?

par M. Henri VAN EFFENTERRE

(Conférence du 11 janvier 1995) *

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Chers confrères,

Mes premiers mots doivent être de remerciements pour l'honneur qui m'est fait, et pour le plaisir aussi, d'être parmi vous ce soir pour inaugurer, dans cette conférence de notre vénérable Académie, la première année d'activité de son cinquième demi-centenaire.

Cet honneur et ce plaisir sont toutefois tempérés d'inquiétude. Pourquoi moi pour vous parler de notre ANTIQUITE et de son avenir, si cette antiquité en a un, comme je le crois ?

Pourquoi moi ? Je connais trop ta malice, mon cher Jean, pour ne pas savoir la raison de ce choix. Non seulement je me suis trouvé jadis ici directeur des Antiquités historiques de Normandie, mais je suis moi-même une *antiquité* dans cette salle ! Ma première visite à Rouen date de plus de soixante-dix-ans : j'étais venu, jeune éclaireur, camper dans vos forêts, qui n'étaient pas encore transformées en cheminées d'usine, et visiter votre cathédrale, alors intacte, à une époque où la grande majorité d'entre vous dans cette salle, vous n'étiez encore ni Rouennais, ni même Normands, mais encore tout au plus à l'état de projets d'amour...

* Conférence suivie d'une intervention de M. Pierre JAY.

Oublions cette période antédiluvienne - je veux dire bien sûr antérieure au déluge de bombes qui a dévasté votre cité et motivé sa renaissance, une renaissance qui a intéressé tous les secteurs, même académiques, avec des hommes comme Georges Lanfry, Bernard Tissot, Jean Lecanuet, sans oublier le Recteur Daure qui a voulu votre Université.

Pour vous aujourd'hui, pour les jeunes de votre ville et de ses banlieues, "quel avenir pour notre antiquité ?

Je retournerai d'abord la question. Pouvons-nous vivre sans racines, sans référence au passé ? Ma réponse est nette : c'est NON !

Ecoutez les jeunes dans une soirée. Ils ont autant besoin - pas seulement plaisir, mais besoin - de se rappeler ou de rappeler aux autres les coups qu'ils ont faits, les matchs qu'ils ont gagnés - ou perdus -, les filles et les garçons qu'ils ont eus comme amies ou amis, autant besoin de tout leur passé que de faire des projets d'avenir, des "projets sur la comète", dirions-nous, car ils ne peuvent plus les imaginer tellement brillants pour eux.

Ils ne savent pas toujours, mais les "psy" vous le confirmeront et, hélas aussi, les médecins, les juges et même les "profs", tout le monde sait que les jeunes d'aujourd'hui sont faits et seront faits demain de ce qu'ont été leur passé et celui de leurs parents et grands parents, même inconnus !

Hier, soit, direz-vous ! Avant hier d'accord ! Mais autrefois ? A quoi bon ?

L'histoire ? Bien à condition qu'elle commence le plus tard possible dans les programmes scolaires ! Mais la *préhistoire* ? *L'antiquité*, si vous préférez. Aux yeux de beaucoup de gens de notre époque, à vos yeux aussi peut-être, elle est inutile.

Ce n'est pas faux. Pas tout faux ! il y a une forme d'antiquité qui a du plomb dans l'aile, l'antiquité érudite, celle qui fit encore la joie du dix-neuvième siècle et des débuts de ce vingtième siècle : les maîtres qui savaient tout, qui pouvaient dire dans leur fauteuil : "A mon âge, on ne lit plus, on relit !" Certains, que j'ai connus, mettaient en fiches, sur des bouts de papier, bien avant les ordinateurs et les banques de données, ce dont ils n'étaient plus très sûrs, l'âge venant, de se souvenir exactement ! Pointillisme scientifique et esprit critique ! *Acribie*, disaient-ils.

Il y en a de ce genre qui survivront, comme les copistes dans les monastères entre deux pillages ou deux croisades. Ce sont gens inoffensifs, peu utiles pour l'instant, pense-t-on, mais peu coûteux. Il y aura toujours une place pour eux, tant qu'il y aura des retraités ! Dans les sous-sols de nos musées. Dans nos séminaires sans grands auditoires. Dans les séances ordinaires de nos académies...

Permettez-moi un souvenir personnel : en 1968, à la Sorbonne que les gens croyaient en folie, j'ai trouvé, dans une cave aussi insalubre que clandestine, des thésards qui continuaient paisiblement leurs expériences de chimie et, peu après, un dimanche matin, le recteur Mallet, avec qui je travaillais alors, découvrit des chercheurs qui ne se souciaient toujours de rien dans leur perchoir qui dominait - et domine encore - les bâtiments de l'Université !

C'étaient des "dinosaures", avant que le mot ne revienne à la mode. Ils sont aussi intéressants à l'état de squelette qu'au cours de leur vie ! Je ne les critique pas. Je les connais bien. J'en suis un, moi qui voudrais finir en temps voulu le second volume, aussi invendable que le premier, de nos *NOMIMA*, notre "Recueil des inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec" que va publier l'Ecole française de Rome !

Mais cette antiquité-là, est-ce vraiment la nôtre, la vôtre et celle de vos enfants ? N'est-il pas temps de se remettre en question, d'ouvrir les portes sur le monde ? Comme d'usage dans un discours académique, je répondrai en trois temps.

D'abord le passé est un *ailleurs*.

Il peut donc nous intéresser comme tel : il suffit de penser au voyage sur la lune, aux expéditions sur l'Everest qui remplacent celles qui, de mon temps, visaient les pôles ou le Mont Blanc, ou encore au succès des croisières offertes au troisième âge, au quatrième, bientôt au cinquième âge, ou aux efforts demandés aux handicapés. Seulement l'*Espace* commence à sentir le renfermé. L'Astronomie déçoit, pour rien dire de l'astrologie, qui n'a jamais flatté que les pires instincts.

A l'opposé, le *Temps* est toujours disponible. Soit dans les mémoires un peu scolaires du cinéma ou des romans, les "péplums", les "westerns" et toute la science-fiction qui monnaye Jules Verne et a le parfum de la nouveauté pour les incultes seulement. Mais pour d'autres, il y a de réels plaisirs au voyage dans le temps, comme, par exemple, la découverte des demeures enfouies sous les cendres du volcan de Santorin. Il y a des joies

plus austères, mais profondes pour les esprits scientifiques, dans l'archéologie, la résurrection des villes mortes ou les problèmes de déchiffrement des écritures oubliées.

C'est déjà beaucoup. Parce que, et ce sera mon second point, le "passé" est un "présent simplifié".

Le temps élague, il rend les choses intelligibles. prenez la France contemporaine, en pré - ou post - campagne électorale. Vous n'y comprenez rien et les augures se contredisent. Mais lisez Démosthène, Cicéron ou Tacite. Leurs seconds rôles ont disparu, ils ne sont plus que des noms pour nous, Philippe II, Clodius et Catilina, même Agrippine. Mais les passions de l'homme subsistent et c'est pour cela qu'Oedipe ou Antigone vivent encore à notre époque comme Athalie au Grand Siècle. Seulement je dois laisser à mon collègue Jay le soin de vous parler de l'actualité des Romains ou des Pères de l'Eglise. Et je n'insisterai pas moi-même sur ce que nous devons à Jacqueline de Romilly et à ses campagnes pour le grec. Je l'aime bien. Je l'admire. Elle s'intéresse peut-être trop, à mes yeux, aux penseurs, aux beaux parleurs d'Athènes...

Pour s'occuper du Passé, de l'Antiquité, il y a plusieurs approches possibles. Rappelons-les. Les *mots* utilisés : c'est l'affaire des philologues, des grammairiens, aujourd'hui des ordinateurs. Les *idées* exprimées et la façon de les exprimer : c'est l'affaire des littéraires, des philosophes et des linguistes. Les *choses* retrouvées par les fouilles : c'est l'affaire des archéologues. Les *êtres* qui ont vécu : c'est l'affaire des historiens. Je me situe plutôt, vous le savez, dans les deux dernières catégories. Et cela m'amène à mon troisième point.

Le Passé est-il un *modèle* pour le présent ? Autrement dit, faut-il croire qu'il y ait des "leçons de l'histoire" ? En ex-Normand d'adoption, je répondrai : oui et non ! ou plutôt : non et cependant ! Les civilisations changent, évidemment. Paul Valéry les disait même mortelles et l'on a gravé sa maxime au-dessus du "Musée de l'Homme", comme si c'était le cimetière de Passy ! Il y a des ruines, j'ai été payé pour le savoir. Et nous ne vivons plus comme "nos ancêtres les Gaulois", ni comme les divers peuples que nous considérons comme des ancêtres "culturels" possibles.

Et cependant, la connaissance de l'histoire de l'Antiquité fait réfléchir, elle aide. Tenez, vous connaissez tous le "Palais des Consuls" dans votre bonne ville. Cherchez dans le Petit Larousse le sens du mot "consul". Vous trouverez : au sens moderne, un agent diplomatique chargé de la protection des nationaux à l'étranger ; dans l'antiquité romaine, magistrat,

élu pour un an, qui partageait avec un collègue le pouvoir suprême ; dans le midi de la France notamment, un magistrat municipal ; enfin sous le Consulat, 1799-1804, chacun des trois chefs de l'exécutif. Comment voulez-vous que l'on choisisse et qu'on vous comprenne sans se référer au Passé ?

Faisons donc le tour de quelques Antiquités, avec les diapositives qui vont vous être montrées. Et n'ayons pas peur de quelques impertinences dans le commentaire qu'elle provoqueront...

Babylone et Sumer. C'est bien loin, ce sont gens peu connus et difficiles à suivre en raison de leur écriture hiéroglyphique ou cunéiforme. C'est une curiosité qu'on eût dit sans danger, si l'Irak et la guerre du Golfe avant-hier ne les avaient pas tragiquement rapprochés de nous !

Les Assyriens. Ils ont contre eux un préjugé défavorable, parce qu'ils écorchaient vifs leurs prisonniers et n'étaient pas tendres pour les juifs. Qu'on le veuille ou non, ils font tout de même partie de notre patrimoine culturel, vous n'avez qu'à aller voir la très belle présentation que vient de réaliser le Louvre. La cruauté est de tous les temps : les Philistins n'ont-ils pas été anéantis par les Hébreux ? Nous touchons là l'une des ambigüités de l'histoire, qui est écrite par les vainqueurs.

Levantins, Hébreux, même les Perses. Du seul fait qu'ils auraient été vaincus dans les guerres médiques et conquis plus tard par Alexandre ou soumis par les Romains, ils ont du mal à se faire reconnaître leur place dans notre lignée. Pourtant en philosophie, en art, en religion surtout, leur apport est irremplaçable.

L'Egypte. C'est un monde fermé. A voir en vitrine. Avec leurs dieux à tête d'animaux, leurs histoires d'au-delà et de modification, leurs pharaons et la crue de leur Nil, ils sont presque aux antipodes de votre Seine !

Sautons les *Crétois*, parce que je sais que votre Président va vouloir vous en parler et laissons Rome à l'ami Jay. Au fond, tout le débat sur l'avenir de notre Antiquité tourne autour des *Grecois*. Ce seraient eux nos maîtres à penser, à voir le monde, à vivre en société. Pas ceux d'aujourd'hui, prêts à se battre, nous dit-on, pour la Macédoine d'Alexandre, mais moins capables que nous de lire Homère sans traduction. Nous qui sommes peut-être les vrais fils de la Grèce et d'Athènes (?)

Eh bien oui ! Nous ne pouvons les lâcher les Grecs sans nous détruire. Nous tenons à eux.

Ce sont les inventeurs de la *démocratie*, au moins pour l'étymologie du terme. En tout cas les inventeurs de la communauté et de la responsabilité politiques. Ce sont les inventeurs de la *Liberté*. Des droits de l'homme, avec Solon. Du droit de la cité et de la patrie, à la bataille de Marathon. Du droit de la conscience, avec Socrate et avec les *Septante*, la Bible des Chrétiens, écrite à Alexandrie par des juifs sous Ptolémée II Philadelphe et sauvée par des communautés judéo-chrétiennes, puis pagano-chrétiennes après la persécution d'Hadrien en Egypte.

Je n'ignore pas les contreparties, l'*esclavage* nécessaire dans une telle civilisation, la *guerre* perpétuelle, inévitable pour l'idéal grec de l'homme, l'*exclusion* "nationaliste", fondatrice de l'esprit civique.

Mais considérez bien notre temps. Aujourd'hui, le machinisme atténue l'esclavage du travail et le progrès technique peut offrir des chances au loisir. La vraie "guerre" est terminée, on guerroye encore, hélas ! et de façon cruelle, mais à tout prendre, c'est limité. Et mondialement, on aspire à la paix.

Il reste des exclus, certes, et des hypernationalismes : ce sera aux jeunes de s'en débarrasser, je l'espère, comme vous en avez donné l'exemple ce soir en prenant vous-même - et je vous en remercie - un immigré, né étranger en France et marié à une étrangère, - pis peut-être à vos yeux, un horsin - pour venir inaugurer ici l'année nouvelle d'une des plus glorieuses institutions de Rouen.

*

* *

INTERVENTION DE M. PIERRE JAY

Il y a encore cinquante ans, entre Antiquité classique et Moyen Age, on ne voyait en général que décadence : on parlait de "Bas-Empire", de "bas-latin", la littérature latine s'arrêtait avec Apulée. Aujourd'hui, pour désigner cette période du IIIe au VIe siècle, on parle avec Marrou d'Antiquité tardive". L'Expression traduit un nouveau regard : l'accent n'est plus sur ce qui meurt, mais sur ce qui change ou est en germe. De fait la période a vu d'importantes mutations politiques et spirituelles, avec surtout la montée du christianisme, si bien qu'on serait tenté de parler d'Antiquité chrétienne". Mais le christianisme ne supprime pas purement et simplement le monde païen : la confrontation entre la pensée antique et le message chrétien issu d'un tout autre univers se déroule sur un fond commun de culture héritée, comme on peut le voir par la littérature chrétienne qui prend alors son essor.

Dans la défense de la foi persécutée, aux IIe et IIIe siècles, les Apologistes comme le grec Justin ou l'africain Tertullien sont conduits, par la nécessité de se faire entendre de leurs adversaires païens, à la recherche d'un langage commun. Dans les générations suivantes, la réflexion théologique et l'étude systématique de l'Écriture se nourrissent des techniques littéraires et des concepts de la culture ambiante. Tout n'est pas pour autant devenu facile au IVe siècle, comme l'attestent les confidences d'un Jérôme ou d'un Augustin, pour des écrivains chrétiens qui restent formés par l'école à la lecture des grands classiques païens. Mais en parvenant à une synthèse exemplaire de leur culture et de leur foi, ceux qu'on appelle les Pères de l'Église sont devenus les maîtres à penser de notre civilisation européenne, et sans doute ont-ils encore quelque chose à nous dire.

A travers l'exemple de cette époque privilégiée, se pose en tout cas la question sans cesse renouvelée - et toujours d'actualité quand nous pensons à ces nouveaux "barbares" que sont à leur manière par rapport à nous les nouvelles générations - de l'incarnation d'un message spirituel ou d'une tradition intellectuelle dans un nouvel univers culturel. La réponse à la question posée passe sans doute par notre capacité à trouver le langage qui permettra de transmettre l'héritage...

En fait, c'est à nous de nous en rendre compte. Mais nous à nous.

Il y a donc eu une certaine époque où l'Antiquité classique a été redécouverte. On se voyait en général que de ces temps-là, on parlait de l'Antiquité classique. Mais le christianisme ne supprime pas l'Antiquité classique. Il y a eu une certaine époque où l'Antiquité classique a été redécouverte. On se voyait en général que de ces temps-là, on parlait de l'Antiquité classique. Mais le christianisme ne supprime pas l'Antiquité classique. Il y a eu une certaine époque où l'Antiquité classique a été redécouverte. On se voyait en général que de ces temps-là, on parlait de l'Antiquité classique. Mais le christianisme ne supprime pas l'Antiquité classique.

Après cela, il y a eu une certaine époque où l'Antiquité classique a été redécouverte. On se voyait en général que de ces temps-là, on parlait de l'Antiquité classique. Mais le christianisme ne supprime pas l'Antiquité classique. Il y a eu une certaine époque où l'Antiquité classique a été redécouverte. On se voyait en général que de ces temps-là, on parlait de l'Antiquité classique. Mais le christianisme ne supprime pas l'Antiquité classique.

A travers l'exemple de cette époque privilégiée, se pose en tout cas la question sans cesse renouvelée - et toujours d'actualité quand nous parlons de ces nouveaux "barbares" - de l'incarnation d'un message spirituel ou d'une tradition intellectuelle dans un nouvel univers culturel. La réponse à la question posée sans doute par notre capacité à trouver le langage qui permettra de transmettre l'héritage.

POUSSIN ET LA POÉSIE

par M. Jacques THUILLIER

Professeur au Collège de France

(Conférence du 14 janvier 1995)

*Présentation de l'article de M. Jacques Thuillier
par M. François Bergot*

« Bien que Nicolas Poussin fût mort depuis près de quatre-vingts ans lorsque le roi Louis XV autorisa la création de notre Compagnie, les fondateurs ne l'en choisirent pas moins - tant sa renommée continuait de briller à travers les avatars du goût - comme parrain d'une des trois classes qui la composent, celle des arts. Il est ainsi devenu le gardien d'une des trois portes - *tria limina* - qui ornent le revers de notre médaille, cependant que son profil à l'avvers se détache entre ceux de Corneille et de Fontenelle, nos deux autres immortels "protecteurs". L'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen ne pouvait donc pas laisser sans célébration le quatrième centenaire de la naissance de Poussin en 1594 aux Andelys.

Que doit à sa province d'origine Poussin le Romain ? Ses ancêtres assurément et donc, pour une large part, sa nature ; l'impression de ses premiers regards sur le monde extérieur, paysages, gens et choses ; sa formation intellectuelle, peut-être chez les Jésuites de Rouen dans leur collège renommé, où son cadet de douze ans Pierre Corneille découvrira les héros futurs de son théâtre en pratiquant l'exercice salutaire de la version latine. Pour Poussin en tout cas, Rome ne fut pas l'objet de son ressentiment, mais sinon l'unique du moins l'une des passions de son existence. Aussi ne faut-il pas s'étonner si Rouen, quand l'Ancien Régime s'achève, ne compte pas un seul tableau du peintre ; les inventaires de l'époque révolutionnaire, n'ont révélé qu'une seule présence par reflet, à

Saint Pierre l'Honoré où l'on trouve une copie de la partie centrale du *Saint Pierre et Saint Jean guérissant un boiteux*, que conserve aujourd'hui une autre église rouennaise, Saint-Patrice. Mais la même époque voit les musées s'élever sur les spoliations de la puissance et de la gloire ; Gabriel Lemonnier qui veille avec vigilance à la formation d'un musée dans sa ville réclame pour celui-ci l'envoi d'un tableau de Poussin, l'admiration pour le maître venant en renfort d'un fervent patriotisme local qui s'exprimera encore à la fin du XIXe siècle par la statue de Poussin à l'entrée du nouveau musée. Grâce à cette détermination, le musée de Rouen pouvait se prévaloir, dès l'ouverture au public en 1809, d'une peinture du maître, *Saint Amys l'Aéropagiste*, enlevée à la paroisse royale de Saint-Germain l'Auxerrois. Par la suite, l'attribution à Poussin lui-même sera contestée durant plus d'un siècle et demi ; sa réattribution qu'une exposition à Londres dans les jours prochains consacrera, nous la devons à l'éminent historien de l'art que l'Académie s'honore d'accueillir aujourd'hui, le professeur Jacques Thuillier.

Il ne serait pas faux de dire que cette contestation a produit d'heureuses conséquences. Elle incita la Ville et les conservateurs à rechercher des oeuvres d'une authenticité jamais démentie : ainsi entrèrent dans les collections, en 1866 *Vénus désignant ses armes à Enée*, tableau peint par Poussin à Rome en 1639 à l'intention d'un ami peintre, Jacques Stella ; en 1975 *L'Orage*, tableau peint par Poussin à Rome en 1651 pour un de ses plus fidèles amateurs, Jean Pointel. Aux trois tableaux, s'ajoutent en complément dans le fonds rouennais deux dessins : une feuille des années où le jeune Poussin fréquentait le cercle d'un poète italien très précieux, le cavalier Marin ; une étude pour *l'Extrême-Onction* (de la première série des *Sept Sacrements*) dont Jean Giraudoux qui la posséda a parlé avec élégance dans son roman *Siegfried et le Limousin*, avant qu'elle appartînt à Henri Baderou qui en a fait don au musée en 1981.

Une même reconnaissance envers Poussin unit, vous le constatez, l'Académie et le Musée. Cela pourrait expliquer pourquoi celui qui pendant un assez long temps de sa vie a appartenu aux deux institutions, qui fait partie pour toujours de l'une et n'oubliera jamais l'autre, a reçu mission de saluer au nom de ses confrères le spécialiste mondialement reconnu de Poussin. Je crois pouvoir ajouter, cher Jacques Thuillier, que l'amitié y est aussi pour quelque chose.

La carrière universitaire, puis professionnelle, de M. Thuillier est éblouissante. Après avoir fait ses études au lycée de Nevers, il est élève à l'Ecole Normale Supérieure, agrégé des Lettres classiques (1954),

pensionnaire à la Fondation Primoli de Rome, puis à la Fondation Thiers de Paris et enfin docteur ès lettres (1970). Jacques Thuillier a enseigné à la Sorbonne (1956-1959), puis occupé une chaire d'Histoire de l'art médiéval et moderne et de musicologie à la Faculté des Lettres de Dijon (1962-1970), une chaire de l'art moderne à l'Université de Paris-Sorbonne (1970-1977). En 1977, il est élu au Collège de France, comme titulaire d'une chaire d'Histoire de la création artistique en France.

Dans le domaine de l'informatique, Jacques Thuillier a organisé la banque de données CATART (catalogues d'art), dirigé le projet de banque internationale de Données biographiques sur les artistes, présidé de 1983 à 1990 le groupe d'études informatiques auprès du Comité international d'histoire de l'art.

Ses ouvrages, vous vous en doutez, sont nombreux ; je ne parlerai pas de ses articles dans les revues savantes qui, eux, sont véritablement innombrables. Ses centres d'intérêt sont le XIXe et, avant tout, le XVIIe siècle. Jacques Thuillier s'est illustré par des catalogues d'expositions mémorables sur Charles Le Brun (1963), Georges de la Tour (1972), les frères Le Nain (1978), Claude Gellée (1982), Laurent de la Hyre (1988). Il a écrit une biographie de Poussin (1988, Fayard) ; dans la collection "Les classiques de l'art", il est l'auteur de *Tout l'oeuvre peint de Poussin* et enfin il vient de publier en 1994 chez Flammarion un superbe et monumental *Nicolas Poussin*.

Par pudeur, je ne dirai rien de l'ami chaleureux et délicat. Nos liens d'amitié sont anciens et solides, ils datent de Rennes où j'avais eu le bonheur de l'accueillir au musée. Jacques Thuillier a enrichi le catalogue d'une exposition Géricault que j'avais préparée en 1987 pour le Japon d'une splendide préface en tête de laquelle il avait tenu à inscrire mon nom. A plusieurs reprises, il est venu à Rouen, il a suivi les étapes du chantier du musée. Au mois de décembre dernier, nous nous sommes retrouvés une fin d'après-midi dans un petit salon à l'Opéra de Paris. "Tiens, que faites-vous là ?... Et vous ?" Nous avons eu alors la surprise de découvrir, dans un grand éclat de rire, et, j'en suis sûr, dans une même joie venue du fond du coeur l'un et l'autre, que nous étions réunis, chacun dans sa catégorie -vous pour l'Histoire, moi pour les Musées -, au palmarès des Grands Prix Nationaux 1994.

Ici s'arrête, pour le moment, notre histoire partagée. Ici commence à ne plus se retenir votre impatience d'entendre Jacques Thuillier parler de "Poussin et la poésie" ».

Conférence de M. Jacques Thuillier

Le quatrième centenaire de la naissance de Poussin a donné l'occasion d'évoquer à peu près tous les problèmes que posent sa vie, son oeuvre et son art. Il est pourtant un aspect dont on n'a guère parlé : Poussin en tant que poète. Il est clair pourtant que sans la poésie qui imprègne ses toiles, on n'aurait guère songé à placer Poussin au rang des plus grands peintres du XVII^e siècle, à côté d'un Rubens, d'un Carrache, d'un Guido Reni ou d'un Pierre de Cortone, génies d'un souffle autrement plus puissant et capables des entreprises les plus grandioses.

Parler de poésie à propos de Poussin n'est pas jouer sur les mots. Ce peintre semble avoir toujours été fasciné par la figure du poète. Il se peut que cette attitude remonte au temps de ses études, puisque Bellori assure que son père le fit "*attendere da primi anni alle lettere, nelle quali il giovinetto scopriva le sue rarissime doti*". Mais l'événement décisif fut sans doute, en 1622, la rencontre à Paris du Cavalier Marino, alors regardé comme le plus grand poète de toute l'Europe. Du commerce affectueux qui naquit entre le jeune peintre de vingt-huit ans et le vieillard illustre, héritier de toute la grande tradition poétique de l'Italie de la Renaissance, le premier ne dut pas seulement recevoir ce merveilleux cadeau : l'ouverture aux trésors de la poésie italienne et aux secrets de cette "*delectatio*" dont Marino faisait le ressort même de la poésie. De ce moment, semble-t-il, pour Nicolas Poussin, la peinture elle-même devient *muta poesis*. Elle n'est plus - si elle l'avait jamais été pour lui - simple *imitatio naturae*. Même si elle conserve pour langage les formes offertes par la nature et donc universellement intelligibles, elle est désormais lucidement conçue comme création poétique.

On ne s'est pas suffisamment étonné de ce que Poussin n'ait jamais peint une allégorie de la peinture. En revanche, il s'est passionné par le sujet de l'inspiration du poète, qu'il a traité à plusieurs reprises : dès 1624 sans doute, et à propos du Cavalier Marin, avec le tableau de la Galerie Corsini de Rome, puis avec le tableau de Hanovre, avec le *Parnasse* du Prado, avec la grande toile du Louvre ; enfin, lors du séjour parisien, avec les frontispices du Virgile dessiné pour l'Imprimerie royale. C'est avec raison que Marc Fumaroli, dans l'exposition-dossier qu'il a consacrée à *l'Inspiration du poète* du Louvre, soulignait que l'étude des disputes relatives à la poésie qui partageaient le milieu romain est indispensable à une bonne compréhension de la peinture de Poussin...

Comment s'exprime cette conviction que la peinture est avant tout poésie muette, *muta poesis*? Il faudrait ici passer en revue trois des exigences qui traduisent cette attitude.

La première est l'effort pour échapper à la contrainte temporelle du tableau. La peinture apparaît infirme en regard des arts qui s'expriment dans la durée : la musique, qui fait de la scansion de la durée le principe même de son langage ; le théâtre, le roman, le poème, qui peuvent conter les éléments successifs d'une histoire et jouer des tensions qui par degrés font monter l'émotion jusqu'au point critique de l'action. La peinture ne représente que l'instant ; elle n'agit sur le spectateur que dans l'instant du regard. Elle exclut donc la méditation poétique aussi bien que le récit. A cette contrainte Poussin s'efforce d'échapper par ce qu'on a nommé la "théorie des péripéties" : le peintre juxtapose des éléments successifs de l'histoire (ou de la méditation) en se contentant de conserver la cohérence du premier coup d'oeil. Au second regard, le tableau devient absurde : mais au moment où l'attention s'en aperçoit, elle découvre une réflexion qui fait oublier l'invraisemblance et contraint à une méditation poétique.

Le meilleur exemple est ici la *Manne* du Louvre, tableau dont Poussin lui-même avertissait qu'il fallait savoir "le lire", et dont le commentaire, à l'Académie, dès 1666, révèle la savante complexité. Le propre de Poussin sera ainsi de développer, à partir d'épisodes religieux ou mythologiques, une méditation sur les thèmes les plus universels, ceux qui touchent tout homme en tout temps. En ce sens, le *Coriolan* des Andelys apparaît comme une réflexion sur la Fronde, et plus généralement sur le problème politique, qui rejoint les ambitions de Corneille ; le *Pyrame et Thisbé* de Francfort est le poème de l'"orage", où les égarements de la passion humaine vont de pair avec les égarements de la nature ; la *Peste d'Azoth* du Louvre est le poème de la dérélition, qui évoque l'instant où l'homme, aux prises avec la honte, la maladie, la mort, découvre que ses dieux sont de fausses idoles et qu'aucun recours ne lui est plus permis.

Mais la réflexion, la méditation ne suffisent pas : le poème ne commence que lorsque la pensée se soumet à une forme. Ici encore Poussin est frappé par l'exemple des poètes, et notamment de Virgile, qui semble "*mettre devant les yeux avec le son des paroles les choses desquelles il traite*" (lettre à Chantelou du 24 novembre 1647). Il tire de cette leçon la "théorie des modes", qu'il emprunte cette fois à la musique antique, et qui va justifier un travail plastique incessant. Chaque tableau sera pensé plastiquement, et couleur, ligne, touche lucidement adaptées au sujet et à l'effet que le peintre veut obtenir.

La facilité qui menace tout peintre, c'est la "manière" : il doit lutter contre lui-même pour s'en défaire, pour se refuser à "*chanter toujours sur le même ton*". Sinon l'oeuvre redevient discours. Car l'idée qui reste au niveau du concept n'est jamais que discours ; la poésie apparaît dans le travail plastique du peintre. La "théorie des modes", qui passe souvent pour une manifestation de pédanterie, ou pour l'exemple même des "systèmes" académiques, est en fait l'expression d'une conviction profonde, fondée sur l'expérience même de la poésie, et qui oblige la peinture à se tenir hors du domaine du conceptuel.

On dit souvent que Poussin est le plus savant des peintres : mieux vaudrait dire qu'il est le peintre qui s'est le plus défié de sa science. La "théorie des modes" rompt, dès le départ, avec tout ce qui serait entraînement de l'habitude et facilité du langage, puisqu'à chaque tableau il faut réinventer celui-ci. Mais il y a plus : Poussin croit à l'inspiration. La création du peintre ne se commande pas : elle dépend de l'inspiration, elle est donnée.

La matière du tableau, son "sujet", importe assurément, et il faut savoir la choisir, mais l'essentiel est le *concetto*, soit la manière dont ce sujet sera exprimé. C'est là que se situe vraiment l'acte créateur du peintre. Or ce *concetto*, comme tout le processus qui donnera forme à l'idée, ne peuvent qu'être donnés : "*C'est le rameau d'or de Virgile que nul ne peut trouver ni cueillir s'il n'est conduit par la Fatalité*". Il est semblable à la grâce divine : et l'on retrouve ici chez Poussin l'homme du XVIIe siècle obsédé par cette réflexion sur la grâce, don du destin, imprévisible, et que pourtant il faut savoir mériter. C'est pour lui une expérience quotidienne. Il est un des premiers peintres qui ait réussi à se soustraire à la sujétion de la commande. Il accepte pourtant de faire des tableaux sur la demande des amateurs ; mais à chaque fois reviennent les mêmes mots : "armez-vous de patience", "je rumine" (le mot est plusieurs fois répété) ; et il faut parfois bien des mois pour qu'enfin il déclare joyeusement : "*(j'ai) trouvé la pensée, je veux dire la conception de l'idée, et l'ouvrage de l'esprit est conclu*" (lettre à Chantelou du 22 décembre 1647). Cette inspiration, vécue comme un don, accompagnée d'un enthousiasme qu'une fausse modestie n'arrive pas à dissimuler, garantit à Poussin qu'une fois de plus il a touché à la veine poétique : il a bu l'eau de l'Hélicon.

Une peinture qui est un poème ; un poème dont la poésie est tirée, non de l'habileté de l'illustration, non des raffinements de l'érudition, mais du pur jeu de la peinture, et de cet imprescriptible don qu'est l'inspiration du créateur : voilà Poussin. On a fait de lui un peintre pédant et ennuyeux. Pour effacer ce préjugé il suffit de s'arrêter devant des oeuvres comme le *Narcisse* du Louvre, poème de l'amour impossible, le *Céphalée et l'Aurore* de Londres, poème de l'amour refusé, le *Diane et Eudymion* de Détroit, poème de l'amour partagé, ou de la *Lamentation sur le Christ mort* de Dublin, thrène immobile, ou le *Paysage avec Polyphème* de l'Ermitage, hymne à l'harmonie des forces naturelles. Poussin n'est pas le peintre érudit que l'on a tant vanté et dont on s'ingénie à décrypter les oeuvres ; il n'est pas un peintre moralisant ; ou plutôt il est tout cela, mais dans la mesure où il est et s'est voulu d'abord un poète.

La conférence ayant été illustrée par la projection de très nombreuses diapositives, l'auteur en a donné le texte résumé (N.D.L.R.).

L'opéra de M. de Voltaire est un chef-d'œuvre de la littérature française. Il est le fruit de son génie et de son talent. On ne peut pas le lire sans être frappé de sa grandeur et de sa noblesse. C'est un monument qui restera éternellement debout.

La copie de ce manuscrit a été faite par la projection de très nombreux dépouilles. L'écriture est très belle et très lisible. On ne peut pas le lire sans être frappé de sa grandeur et de sa noblesse. C'est un monument qui restera éternellement debout.

LES RACINES AFRICAINES DE NOTRE CIVILISATION

par Mme Marianne CORNEVIN *

(Séance du 18 février 1995)

En ces temps d'afropessimisme exacerbé, il peut paraître une gageure de traiter un tel sujet. Les médias ne nous entretiennent plus guère de l'Afrique, sauf quand l'actualité leur propose des massacres. Se pourrait-il que ce continent jugé sans avenir ait eu un passé suffisamment brillant pour influencer le monde gréco-romain d'où dérive une bonne partie de notre culture ?

Une première réponse affirmative nous a été donnée par Hérodote soulignant, au Ve siècle avant J.-C., l'importance des apports égyptiens à la "civilisation", mot correspondant, dans son esprit, à la civilisation grecque. Ce que la Grèce antique, et Rome à sa suite, doivent à l'Egypte est bien connu de mon auditoire et je me bornerai à quelques citations particulièrement éclairantes.

La deuxième partie de cet exposé sera plus détaillée car elle est fondée sur des publications très récentes, qui conduisent à démentir plusieurs idées reçues et renforcent la conception d'une civilisation pharaonique beaucoup moins dépendante d'influences asiatiques qu'on ne l'a prétendu jusqu'ici.

* Docteur en Médecine, Marianne CORNEVIN est aussi historienne de l'Afrique. Elle a consacré à ce continent plusieurs ouvrages écrits soit sous sa seule signature, soit avec son mari qui fut Administrateur de la France d'Outremer et Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outremer. La dernière en date de ses publications a pour titre « Archéologie africaine. A la lumière des découvertes récentes », Paris, Maisonneuve et Larose, 1993.

L'ÉGYPTE ET LA GRÈCE

Hérodote est de loin notre meilleur informateur. Lisez ou relisez son "Enquête sur l'Égypte" traduite et commentée par Jacques Lacarrière (*En cheminant avec Hérodote*, Hachette/Pluriel). Partagez son étonnement admiratif devant ce pays qui "contient tant de merveilles, tant d'ouvrages défiant la parole et l'imagination" et devant ses habitants qui "ont adopté en toute chose ou presque, des coutumes et des principes inverses de ceux des autres hommes".

Le voyage d'Hérodote se situe vers 450 av. J.-C., c'est-à-dire plus de 2700 ans (vingt-sept siècles) après le début de l'Histoire égyptienne. Cette extraordinaire antiquité implique un sentiment de respect de la part du "jeune" peuple grec dont l'histoire a commencé seulement au VIII^e siècle av. J.-C. Si le mépris pour des étrangers ne parlant pas le grec (c'est le sens donné au mot "barbare" dans l'antiquité) est absent dans ses écrits, Hérodote est cependant bien loin de recommander l'adoption par les Grecs du culte des animaux sacrés si particulier à l'Égypte ancienne.

C'est pourtant dans le domaine de la religion que les emprunts sont les plus voyants : "Presque tous les noms des dieux nous sont venus des Barbares, et surtout d'Égypte, toutes mes enquêtes me l'ont prouvé. ..." "Les douze dieux actuels - dont Hercule - sont nés des huit dieux primitifs, dix-sept mille ans avant le règne d'Amasis".

Donner des noms aux dieux est certainement moins important que réfléchir sur la destinée de l'âme humaine. Hérodote le souligne : "Les Égyptiens sont les premiers à avoir affirmé que l'âme humaine est immortelle, qu'elle quitte le corps au moment de la mort pour s'insinuer dans quelque autre corps d'animal naissant au même moment, et qu'après avoir ainsi habité toutes les créatures de la terre, de la mer et des airs, elles s'insinuent à nouveau dans un corps humain, cycle qui s'accomplit pour elle en trois mille ans. Cette doctrine, des Grecs l'ont enseignée à différentes époques comme si elle venait d'eux-mêmes..."

Hérodote essayait de "saisir" l'âme égyptienne par l'observation de manifestations extérieures de la religion : oracles, fêtes, rites funéraires. S'il décrit la construction de la Grande Pyramide ou celle du Labyrinthe aujourd'hui disparu du Fayoum, il s'intéresse aux conditions techniques et humaines de leur édification plutôt qu'à leur valeur artistique. "Cheops obligea tout son peuple à travailler pour lui. Les uns se virent contraints de traîner d'énormes pierres depuis les carrières des monts d'Arabie jusqu'aux bords du Nil, d'autres de prendre ces mêmes pierres et de les

traîner jusqu'aux monts de Libye. Une équipe de cent mille ouvriers, qu'on renouvelait tous les trois mois, fut employée à ce travail... Il fallut dix ans pour construire la chaussée où l'on traînait les pierres... Pour la pyramide elle-même, la construction dura vingt ans... Des inscriptions indiquent combien de raifort, d'oignons et d'ail furent consommés par les ouvriers pendant la construction...il y en eut pour mille six cent talents d'argent...

L'heureuse expression de Champollion sur une supposée "génération spontanée" des arts en Grèce s'est appliquée pendant tout le XIXe siècle - et longtemps après pour certains auteurs - à l'Egypte pharaonique. Elle servira donc de transition pour la deuxième partie de mon exposé : l'Egypte ancienne et l'Afrique.

L'EGYPTE ET L'AFRIQUE

A la veille du XXIe siècle, on a oublié que, jusqu'en 1868, le monde savant était dans l'incapacité de donner des réponses autres que celles d'Herodote - vingt-trois siècles auparavant - aux questions capitales sur les rapports de l'Egypte avec l'Afrique et avec l'Asie. Les découvertes faites depuis, dans les domaines de la géographie, l'archéologie, les sciences de l'environnement, conduisent à distinguer trois conceptions successives des sources pré et protohistoriques de la civilisation pharaonique. Schématiquement, la première peut être appelée : Egypte égyptienne ; la seconde : Egypte asiatique ; la troisième : Egypte africaine. Cette dernière théorie a été prise en compte seulement depuis les années 60, à la suite des fouilles de sauvetage dans la Nubie menacée par la mise en eau du lac Nasser.

L'Egypte "égyptienne"

Un bref rappel chronologique est indispensable si l'on veut comprendre pourquoi les égyptologues du XIXe siècle ont borné leur étude à la description des monuments pharaoniques et à leur interprétation par la lecture des hiéroglyphes.

Lorsque, le 14 septembre 1822, Champollion signa l'acte de naissance de l'égyptologie par sa *Lettre à Monsieur Dacier*, la préhistoire (ce qui s'est passé avant l'écriture), n'existait pas : elle devait naître vingt-quatre ans plus tard avec "*L'Homme antédiluvien*" publié en 1846 par Boucher de Perthes qui créa un énorme scandale en s'opposant à l'enseignement

officiel fondé sur la date du Déluge fixée d'après les sources bibliques, en 4004 avant J.-C. Autant d'années devaient s'écouler pour qu'on prononce le mot de préhistoire en Egypte : c'est en 1868 que Ernest Hamy révéla la présence de silex taillés dans la montagne thébaine. Il fallut attendre encore vingt-six ans avant la mise au jour, par Sir Flinders Petrie, des milliers de tombes "prédynastiques" (donc préhistoriques) des cimetières de Nagada. Cette découverte majeure posait enfin la question - soixante-douze ans après Champollion - des origines de la civilisation pharaonique.

Avant 1858, année où l'officier britannique J.H. Speke annonça sa découverte de la source principale du Nil au lac Victoria, les connaissances géographiques sur le grand fleuve africain n'étaient guère plus avancées que celles d'Hérodote tout au moins en ce qui concerne le Nil Blanc (la source du Nil Bleu, dans l'actuelle Ethiopie, avait été découverte en 1618 par un jésuite portugais, le Père Paez). [Que dit Hérodote ? "J'aurais beaucoup aimé savoir pourquoi, à partir du solstice d'été, le Nil monte et déborde pendant cent jours pour baisser ensuite et conserver un faible débit pendant tout l'hiver. Mais personne n'a pu me dire ici pourquoi ce fleuve se comporte à l'inverse des autres... A quoi rime de dire que les crues du Nil proviennent de la fonte des neiges puisqu'il coule des régions les plus chaudes vers les plus froides... Le Nil vient de la haute Libye (Le mot Libye s'applique à la partie de l'Afrique alors connue, qui va de l'Atlas marocain à la quatrième cataracte), pays où la grande chaleur persiste d'un bout à l'autre de l'année...].

L'Egypte "asiatique"

Etonné par la qualité technique et artistique du matériel trouvé dans les tombes des périodes prédynastique et thinite (Ier et IIe dynastie, 3200-2700), Sir Flinders Petrie, - suivi par nombre d'égyptologues -, émit l'hypothèse d'une "nouvelle race" ou *dynastic race* qui serait venue de Mésopotamie apporter dans la vallée du Nil égyptienne les principaux éléments de l'extraordinaire civilisation pharaonique.

Dans les années 20 et 30, la mise en évidence de cultures néolithiques dans la dépression du Fayoum et en bordure du désert au nord-ouest du Caire vint renforcer cette croyance. En lançant l'expression de "révolution néolithique", Gordon Childe déclencha, en 1934, une vague d'intérêt pour cette dernière époque de la préhistoire, jusqu'alors négligée par les préhistoriens. C'est le passage d'une société de chasseurs-cueilleurs prédateurs à une société d'agriculteurs-éleveurs producteurs de nourriture.

En un certain sens, le terme de révolution employé par Gordon Childe paraissait justifié par l'extrême rapidité - par rapport à la durée totale des temps préhistoriques - du processus de néolithisation qui s'étend sur environ quatre mille ans, approximativement entre le Xe et le VIe millénaire avant J.-C. Le développement à travers le monde des datations au Carbone 14 à dater des années 60 allait cependant remettre en question deux éléments essentiels de sa démonstration et amener à une nouvelle définition du Néolithique dont l'application à l'Egypte ouvre des voies tout à fait nouvelles.

Qu'est-ce que le Néolithique ? La réponse la plus récente et la plus autorisée a été donnée en 1995 par Jean Guilaine, premier titulaire de la chaire du Collège de France consacrée aux *Civilisations du Néolithique et de l'Age du Bronze*. Dans sa leçon inaugurale (publiée dans le numéro 14 du mensuel *l'Archéologue*) le Proche-Orient s'oppose au "modèle universel" proposé par l'archéologue britannique et souligne "la multiplicité à travers le monde, des pôles d'invention et, pour chacun d'eux les difficultés à saisir le lieu originel, la plus ancienne trace, l'instant de la mutation... Et d'ailleurs, y eut-il une cause unique et exclusive de la néolithisation ? Ne serions-nous pas parfois victimes de la fascination exercée par le trop mythique Proche-Orient ?"

Spécialiste de l'Occident méditerranéen, Jean Guilaine applique alors son propos à l'Europe. Il admet son retard technique (les premiers paysans européens apparaissent dans les actuelles Grèce et Roumanie environ deux mille ans après ceux du Levant et de l'Anatolie), mais il refuse de "chercher vers l'Est l'origine de toute innovation" tout en constatant que si "faute de graminées et de caprins domesticables, l'Europe ne pouvait être que largement débitrice de l'Asie antérieure", l'abondance sur son sol des aurochs et des suidés n'avait pas entraîné de domestication précoce des bovins et des porcs.

L'existence de foyers autonomes d'émergence du Néolithique, parfaitement indépendants du Proche Orient, est maintenant admise pour l'Asie, dans l'Inde, en Chine ou au Japon. On ne peut en dire autant de l'Afrique dont l'image, bien enracinée dans les subconsciouss européens, demeure celle du continent "à la traîne" des inventions asiatiques et européennes. Ce point de vue négatif doit être sensiblement modifié aujourd'hui en fonction des datations obtenues pour deux composantes importantes du Néolithique : la poterie utilitaire et la domestication des bovins.

La priorité africaine dans ces deux domaines autorise à reconsidérer le problème des origines du Néolithique égyptien, fondement indiscutable de la si brillante et si attachante civilisation pharaonique. Autrement dit, on est en droit, à la fin du XXe siècle, de remplacer la thèse dominante de l'Égypte asiatique par celle de l'Égypte africaine.

L'Égypte "africaine"

Origines africaines (et asiatiques) du néolithique égyptien

Les manuels de préhistoire (publiés après 1980) signalent brièvement les découvertes faites dans les massifs du Sahara Central de poteries datées des Xe et IXe millénaire avant nos jours, donc antérieures de mille ou deux mille ans aux poteries "utilitaires" du Proche-Orient (les petits godets en terre cuite fabriqués à Mureybet, en Syrie, vers 8000 avant J.-C. représentent une "invention purement culturelle sans lendemain" et la poterie à usage culinaire ou de stockage ne s'est généralisée au Proche-Orient que vers 6000 avant J.-C.).

Des poteries presque aussi anciennes ont été trouvées d'une part dans le désert Occidental d'Égypte tout près de la frontière soudanaise, d'autre part au Soudan sur les bords du Nil dans la région de Khartoum.

Ces découvertes illustrent, sur le plan des idées, un élément essentiel de la Préhistoire récente de l'Afrique : plusieurs millénaires avant les débuts de l'Égypte pharaonique, des Sahariens ont pris leur part dans une innovation importante du Néolithique, l'invention de la poterie. Constatation renforcée par des publications récentes supposant l'existence, dans les massifs sahariens, d'un foyer primitif de domestication des aurochs à peu près contemporain du foyer iranien (vers 6000 avant J.-C.).

Bien loin de reconnaître l'importance de ces deux notions, les commentateurs se bornent à souligner les différences du contexte ethnologique entre le Proche-Orient où la production de nourriture (agriculture et élevage) précède la poterie, et le Sahara où elle apparaît dans un cadre pré-pastoral et pré-agricole. Le matériel de broyage qui lui est presque toujours associé se rapporte à la cueillette intensive des céréales sauvages et non à l'agriculture. Cette interprétation toute négative est due à l'ignorance de la situation climatique et écologique du Sahara entre le Xe et le VIe millénaire, c'est-à-dire à l'époque où sont enregistrées les différentes étapes de l'apparition des grandes

composantes du Néolithique dans le Proche-Orient : villages natoufiens au Xe millénaire ; construction monumentales de Jéricho au IXe millénaire ; agriculture (blé, orge, lentilles) au VIIIe millénaire ; domestication de la chèvre et du mouton au VIIe millénaire ; du porc au VIe millénaire ; des bovins aux VIe et Ve millénaires ; poterie au VIe millénaire.

Hérodote l'a écrit et il n'a jamais été démenti : "l'Egypte est un don du Nil". Cette phrase célèbre répétée depuis vingt-cinq siècles tient compte de la seule vallée caractérisée par la crue d'été du grand fleuve africain. Des deux déserts l'enserrant, il ne dit mot car il ne suppose pas un seul instant qu'ils aient pu être un jour habités. Comment aurait-il pu s'en douter puisque dans la dernière décennie du XXe siècle, la recherche sur le "Dernier Humide" du Sahara en est encore à ses début. Aussi imparfaite qu'elle soit, notamment au point de vue de la chronologie, elle permet toutefois de dresser un tableau d'ensemble du territoire actuel de l'Egypte, entre le Xe et le VIe millénaire.

La vallée du nil égyptien

Plusieurs études géologiques sur l'alimentation du bassin du Nil pendant le Dernier Humide saharien aboutissent à la même conclusion. Pendant quelque quarante siècles, les affluents actuels ou fossiles ont eu un débit formidablement augmenté. Tout en tenant compte d'épisodes "arides" de durée et d'intensité variable, on peut en déduire que la vallée resta inondée tout au long de l'année. Même après le retrait des eaux de la crue, il n'y avait pas de terres émergées où aurait pu s'établir une population semi-sédentaire. Pour dire les choses plus simplement, l'Egypte n'existait pas à l'époque de la gestation du Néolithique au Proche-Orient. Opinion confirmée - de façon négative - par les archéologues qui déplorent l'absence, entre la frontière égypto-soudanaise et le delta, de sites attribuables à cette période.

Le désert occidental d'Egypte

C'est la partie orientale de l'immense désert Libyque qui s'étend jusqu'à la frontière algérienne. Il est caractérisé par son extrême sécheresse et par la chaîne des grandes oasis (Kharga, Dakhla, Farafra, Bahariya, Siwa) qui ont joué un rôle important dans l'Egypte pharaonique. Entre le Xe et le VIe millénaire, les pluies, nulles aujourd'hui, atteignaient 200 mm par an. L'ambiance générale restait semi-désertique, avec une flore et une faune très pauvres. Cependant, grâce aux nombreuses dépressions où affleurait la nappe phréatique, le

désert était "traversable" et des preuves archéologiques ont été trouvées de sa traversée par de très petits groupes de chasseurs circulant entre des points d'eau souvent petits et temporaires, accompagnés sans doute de bovins qui leur servaient de "garde-manger ambulants". Il y avait donc des contacts entre la vallée du Nil et le Fezzan, qui ouvre l'accès aux massifs du Sahara central où ont été découvertes des poteries largement antérieures à celles du Proche-Orient.

Le désert oriental d'Égypte

Il ne ressemble aujourd'hui au désert Occidental que par sa sécheresse. Les nombreux wadis fossiles qui le sillonnent, issus de la chaîne de massifs le long de la mer Rouge (Red Sea Hills) coulaient toute l'année ou de façon saisonnière pendant le Dernier Humide. Ils représentaient des lieux de vie très favorables pour des communautés semi-sédentaires de chasseurs/pêcheurs/collecteurs (de graines et de tubercules). Ces gens avaient la possibilité de se déplacer facilement vers l'actuel Soudan au sud, la mer Rouge à l'Est, le couloir syro-palestinien et la presqu'île du Sinaï au nord. Malheureusement, le désert Oriental n'a pas bénéficié des explorations systématiques du désert Occidental. Aucun site néolithique comparable à ceux du Fayoum et de Mérimdé n'y a été découvert.

Origines (exclusivement) africaines de la religion égyptienne

Indispensable pour expliquer le retard du Néolithique égyptien sur celui du Proche-Orient, la connaissance de l'évolution climatique aide à comprendre la spécificité de la religion égyptienne.

"Autour de 5500 avant J.-C." est la date communément admise pour fixer celui d'un épisode aride. L'alimentation de ses affluents et donc le débit du Nil semblent avoir connu un rapide déclin tant en période de crue que de basses eaux. La vallée est redevenue progressivement ce qu'elle était avant le Dernier Humide, un pôle d'attraction pour les populations nomades ou semi-sédentaires vivant à l'ouest ou à l'est.

L'installation dans la vallée s'est faite dans des conditions particulièrement dramatiques. Venus, en grande majorité, de l'actuel désert Arabique les gens arrivaient immédiatement après le retrait de l'inondation. Le foisonnement des animaux sauvages venant se désaltérer en période de basses eaux constituait une menace de première grandeur dans la vie quotidienne. La première tâche des humains était de défendre leurs communautés peu nombreuses et mal armées contre des adversaires

apparaissant comme les possesseurs naturels de la terre récemment émergée.

Nettement inférieurs aux animaux sur le plan de la force physique, les hommes recoururent alors au processus religieux universellement répandu dans les sociétés de chasseurs primitifs : avant de tuer une bête, il faut lui en demander la permission ; après l'avoir tuée, il faut lui demander pardon. Le même système de pensée est observé pour les espèces domestiquées qui transmettent leur force vitale au groupe humain par leur viande et par leur lait, ou qui sont employées, tels le faucon et le chien, comme auxiliaires du chasseur. Les Egyptiens l'ont poussé à l'extrême avec des animaux particulièrement dangereux comme les serpents et les scorpions dont ils se firent des alliés en leur attribuant un rôle protecteur.

L'origine africaine du culte des animaux apparaît clairement dans les nécropoles dites "bardariennes" échelonnées sur une trentaine de kilomètres sur la rive orientale du Nil à mi-chemin entre Assiout et le coude de Thèbes. A l'intérieur des tombes, on trouve très souvent aux côtés du défunt des crânes d'animaux : chiens, chats, moutons, bovins, antilopes, chacals... et, sur le mort, des amulettes à tête animale. A l'extérieur des tombes se trouvent, en ordre dispersé, des sépultures consacrés aux mêmes animaux enveloppés, comme les humains dans une natte ou une peau.

Malheureusement, la civilisation badarienne, remarquable par la qualité technique et esthétique du matériel funéraire, est datée de façon très imprécise ; si les auteurs s'accordent sur le "Badarien tardif" de 4400 à 4000, ils situent le début à mille ans près, "vers 5500" ou "4500".

Les égyptologues sont unanimes à considérer que la "civilisation" badarienne se différencie fortement des "cultures" néolithiques du désert Occidental (Fayoum et Mérimdé) par sa richesse technique et symbolique et qu'elle représente, indiscutablement, le fondement de la "civilisation pharaonique". En revanche, ils sont loin de s'accorder sur l'origine géographique de nouveautés technologiques telles que la fabrication du cuivre ou celle des perles de stéatite émaillée. La présence, dans le désert occidental d'Egypte, de ressources minérales semblables à celles du Sinaï (minerais de cuivre et de plomb, turquoise, jaspé, stéatite), l'existence au VI^e millénaire d'une population nombreuse disposant de larges ressources végétales et animales, le culte des animaux sacrés pratiqué par les Badariens, autant d'arguments pour admettre l'origine locale - donc africaine - de la religion égyptienne.

En affirmant l'origine africaine de la religion égyptienne, sommes-nous autorisés pour autant à défendre l'idée des racines africaines de "notre" civilisation ? La réponse est évidemment négative tant est puissante la conception du monothéisme dans les consciences occidentales. Et pourtant..., les déviations matérialistes de nos sociétés urbanisées actuelles devraient nous faire réfléchir au spiritualisme réglant la vie des anciens Egyptiens.

Ces valeurs si éloignées des nôtres ont été admirablement rappelées par Jacques Lacarrière dans ses commentaires de *l'Enquête sur l'Egypte* d'Hérodote :

"Jamais une culture et une religion n'ont porté plus loin la certitude que tous les êtres vivants de ce monde appartiennent à une même famille et une même aventure qui lient, dans la vie comme dans la mort, au soleil du désert comme dans la fraîche obscurité des tombes, les différents parents de la grande famille animale, homme compris. C'est à la fois une provocation envers nos convictions monothéistes ou même athées et un hymne à une unité perdue et à un sentiment de fraternité cosmique... Cela demeure, de nos jours encore, un des mystères les plus agaçants mais aussi les plus fascinants de l'ancienne Egypte."

Cette citation d'un poète contemporain, amoureux fervent de la Grèce antique, spécialiste des gnostiques, servira de conclusion rafraîchissante à l'exposé peut-être un peu aride que je vous remercie d'être venus écouter.

FLORE ET LES NAÏADES

par M. Bernard BOULLARD

(Séance tenue au Havre le 27 mai 1995)

« Rien n'est plus troublant, plus inquiétant, plus effrayant, qu'un marécage. Pourquoi cette peur qui plane sur ces plaines basses couvertes d'eau ?

Sont-ce les vagues rumeurs des roseaux, les étranges feux-follets, le silence profond qui les enveloppe dans les nuits calmes, ou bien les brumes bizarres, qui traînent sur les joncs comme des robes de mortes, ou bien encore l'imperceptible clapotement, si léger, si doux, et plus terrifiant parfois que le canon des hommes ou que le tonnerre du ciel, qui fait ressembler les marais à des pays de rêve, à des pays redoutables, cachant un secret inconnaissable et dangereux.

Non ! Autre chose s'en dégage, un autre mystère, plus profond, plus grave, flotte dans les brouillards épais, le mystère même de la création, peut-être ! Car n'est-ce pas dans l'eau stagnante et fangeuse, dans la lourde humidité des terres mouillées sous la chaleur du soleil, que remua, que vibra, que s'ouvrit au jour le premier germe de vie ? » (Amour). Oui, manifestement, « on sent que partout autour de cette eau profonde, dans toute cette plaine, il y a encore de l'eau, l'eau trompeuse, endormie et vivante des marais, les grandes nappes claires où se mire le ciel, où glissent les nuages, et d'où sortent les foules éparses de joncs bizarres ; l'eau féconde où pourrit la vie, où fermente la mort, l'eau qui nourrit les fièvres et les miasmes, qui est en même temps une sève et un poison, qui s'étale, attirante et jolie, sur les putréfactions mystérieuses.

J'y sens comme la relation confuse d'un mystère inconnaissable, le souffle originel de la vie primitive qui était peut-être une bulle de gaz sortie d'un marécage à la tombée du jour. » (Sur l'Eau). N'étaient-ce là que visions d'un malade, d'un éthéromane ? Non !

Guy de Maupassant (puisque c'est lui l'auteur de ces propos) nous a rassurés en écrivant, à l'apogée de sa déchéance : « Au milieu de cette débandade de tout, mon cerveau fonctionne, lucide, exact ! »

La Science lui donnera raison, puisqu'un siècle plus tard, en explorant le site fossilifère de Bitter Springs en Australie, au milieu de cascades, d'eaux croupissantes, de formations voilées par des colonies grouillantes d'êtres microscopiques, les paléobotanistes les plus perspicaces ont réussi à déceler des restes indiscutables de Cyanobactéries, filamenteuses déjà, et dont la morphologie nous a été conservée admirablement, bien qu'elles aient vécu voilà près d'un milliard d'années !

Ainsi, sous un ciel qui avait déjà le droit d'être bleu, dans une « soupe » qui offrait des coloris rouille et mercuriels, longtemps avant que ne s'expriment les Glycéries aquatiques aux feuilles rubanées, avait « remué, vibré, s'était ouvert au jour le premier germe de vie » ... et il appartenait au Règne Végétal !

Au fil des centaines de siècles, sous la voûte céleste, le Monde des Plantes allait sans cesse se diversifier, des plus ténues des lentilles d'eau (dont on peut faire tenir au moins dix individus sur l'ongle de l'auriculaire) jusqu'aux formes les plus extravagantes.

Quittant les cours d'eau et autres fontaines pour la terre ferme, bien que très humide encore, les Cyanophytes ont déroulé leurs tapis de pruline glauque et continuent de rappeler aux générations d'Hommes qu'elles sont les authentiques ancêtres de « tout ce qui vit, de tout ce qu'on voit ».

Il n'empêche que les marais conservent toujours leurs splendeurs et leurs richesses végétales. On imagine aisément les pensées intimes de Claude Monet face à un pareil envoûtement.

La magnificence des marais de Floride, héritiers en ligne directe des marécages de l'époque houillère, est indicible, et on comprend que, figées dans l'extase sur un jeune Cyprès chauve, quelques aigrettes immaculées ne sachent rien faire d'autre que d'admirer le spectacle !

Sur les littoraux, l'emprise de l'eau sur le Monde Végétal s'exprime aussi. Voulez-vous que nous nous intéressions à l'une des plus banales Algues Brunes, le Fucus vésiculeux, aussi riche de flotteurs remplis d'azote que de conceptacles au sein desquels s'élaborent ses gamètes.

Les conceptacles mâles sont de minicryptes pourvues d'un orifice, d'un ostiole, par lequel sortent, en battant de leurs deux flagelles, de minuscules anthérozoïdes nés par centaines dans chacun de ces très minimes renflements rouge sombre.

Les conceptacles femelles ressemblent fort aux précédents, mais il s'y élabore de volumineux oogones, quoique microscopiques encore. Chaque oogone différenciera huit gamètes femelles ou oosphères, aplanes, qui sont libérées.

Si vous placez dans l'océan d'une coupelle, en mélange, un peu de gelée rouge orangée émanant d'un pied mâle (donc une myriade d'anthérozoïdes flagellés virevoltants) et un peu de gelée verdâtre libérée par les pieds femelles (et donc une suspension d'oosphères sphériques, rebondies et immobiles) vous pourrez assister à un fabuleux spectacle, à une authentique « reconstitution historique » !

Historique ? Oui, car c'est au cours de l'été de 1854, à Tatihou, dans le Cotentin, non loin de Cherbourg, que Gustave Thuret observa, pour la première fois au monde, l'union de deux gamètes pour engendrer un œuf ... et donc un descendant ... et ce fut précisément à la faveur des « noces brillantes » des *Fucus*. Jamais cela n'avait été observé auparavant chez quelqu'être vivant que ce fut !

Tout commence par une irrésistible attirance des petits gamètes mâles, battant des flagelles et venant, un à un, frapper le gros gamète femelle comme un enfant fouette une toupie. Devant la répartition des flagellations émanant de l'armada anthérozoïdienne, la toupie, pardon l'oosphère, entre en rotation ... et cela a le don d'exciter plus encore les gamètes mâles qui viennent, reviennent, à tour de rôle, fustiger l'oosphère. Tout à coup, l'un des prétendants, plus hardi, ou plus heureux, réussit à s'agripper à la surface de l'oosphère, puis à l'investir. Alors, sur le champ, la rotation cesse, en même temps que les autres gamètes mâles, comprenant que « tout est perdu for l'honneur » détournent leurs regards loin de cette hyménée à laquelle ils ne participent pas, et partent, flagelles ondulants, à la recherche d'une autre oosphère. Vous venez d'assister à un mariage en pleine mer, au beau milieu de l'eau, de l'eau sans laquelle rien n'eut été possible !

Pareillement mobiles sont les gamètes mâles de telle Hépatique rubanée, un *Conocephalus conicus* des bords de ruisseaux, Hépatique qui nous introduit dans le Monde des Bryophytes que dominant les Mousses. Ces Mousses aussi, font donc partie des Plantes pour lesquelles le temps

des amours est un temps pluvieux ! C'est bien, pour elles, une « Fontaine de Jouvence » !

Et lorsque s'accroît la taille des individus, qu'ils acquièrent des vaisseaux, qu'ils prennent place dans le club plus restreint des Plantes Supérieures, le rôle de l'eau est toujours essentiel, fut-on une Fougère arborescente ! Il faut, tôt ou tard, en passer par les microscopiques cellules sexuelles à la condition que l'ambiance soit humide afin que (sur le long chemin qui sépare les anthéridies productrices d'anthérozoïdes ciliés, éléments mâles, des petites bouteilles à col courbé que sont les archégones, recèlant chacun en son sein une cellule femelle, immobile, dans l'attente de l'union salvatrice pour l'espèce) afin que, disions-nous, un film d'eau permette à toute cette confrérie d'espiègles petits gamètes mâles de tenter la grande aventure, tels des conquistadores attirés par l'acide malique des sécrétions femelles.

Assurément les choses sont facilitées par l'habitat dans le cas des *Azolla*, Fougères aquatiques excessivement ténues dont les colonies d'un vert tendre printanier (à faire pâlir de jalousie Véronèse lui-même) deviennent rose vif, puis rouge sombre, lorsque la mauvaise saison approchera et que le mariage aura déjà été consommé dans la quiétude des eaux stagnantes des fossés où se complaisent ces discrètes Fougères américaines fortuitement introduites chez nous voilà un peu plus d'un siècle.

Il en est de même chez les arrière-arrière-petits cousins des gigantesques *Calamites* de la forêt houillère ... qui baignaient déjà leurs pieds dans l'eau lorsque les survolaient les Demoiselles de Commeny (c'est de Libellules de 70 cm d'envergure qu'il s'agit).

Mais qui sont donc ces descendants d'aussi imposants végétaux ? Ce sont nos Prêles, dont la dépendance vis-à-vis du milieu aqueux n'a d'égale que leur teneur en silice. Vous savez : Prêle, Asprêle, Apres, toute une filiation de termes qui remontent jusqu'à l'époque héroïque à laquelle on déposait un bouquet de Prêles dans la sépulture du chevalier afin que celui-ci puisse, pendant l'éternité, fourbir les armes qu'on enterrait avec lui !

Impressionnants et superbes, les *Cycas* développent leurs amples frondes et dressent leurs cônes mâles ensoleillés. Ils produisent en masse un pollen léger que le vent pourra déposer à proximité des pièces femelles.

Ces pièces femelles sont pareillement somptueuses, feuilles découpées porteuses de gros ovules vers la base de chacune d'elles. Le hasard conduit certains grains de pollen vers leur très étroit orifice apical, leur petite porte, leur micropyle. Sitôt entrés, poussés par le vent, les grains de pollen germent et développent un tube pollinique qui se fiche comme un coin dans la masse du nucelle. Le tube se déchire alors à son sommet ; les deux gamètes cylindro-coniques et abondamment ciliés sont déversés dans le micro-océan qui occupe la fossette nucellaire. Alors les gamètes battent des cils, nagent en direction des oosphères massives dans l'optique, enfin, de la fécondation ! L'eau est là, capitale, toujours capitale !

Ne croyez pourtant pas que cet élément facilite tout. Stagnante, sa présence dans les stations de Cyprès chauve, pose des problèmes à ce bel arbre de Louisiane qui s'est employé à les résoudre astucieusement. Ce Conifère, scientifiquement appelé *Taxodium*, développe en bord de fossé, une série de curieuses formations érigées, à la manière de stalagmites... qui ne sont autres que des racines... dressées vers le ciel, à l'air libre, et que l'on nomme « pneumatophores ». Au-dessus de la nappe aquifère toute proche de la surface, elles approvisionnent le reste du système racinaire en oxygène, et pallient l'influence asphyxiant des eaux stagnantes du marais.

Comme un radeau qui nous méduse, les longues tiges flottantes et fleuries à souhait d'un *Batrachium*, une Renoncule aquatique, nous permettent d'entrer, de plain-pied si l'on peut risquer l'expression, dans le Monde des Angiospermes, des Plantes à fleurs et à fruits clos.

Le Plantain d'Eau dresse ses lances veinées autour des fleurs étagées, au beau milieu du bassin, comme il sait égayer les fossés de nos marais. C'est son habitat. Il est adapté, avec ses tissus lacuneux laissant une large place à de l'air emprisonné comme au sein de cloches à plongeurs.

A deux pas de là, cylindres veloutés (comme enfilés sur des chaumes aussi ténus que des aiguilles à tricoter) et feuilles rubanées délicieusement entrecroisées, expriment leur joie de vivre au-dessus des eaux croupissantes d'un bras mort de vieille rivière, près de Montréal. Aux lances du Plantain succèdent ainsi les massettes des *Typha*.

Typha toujours, massettes encore, mais plus fluettes, égaiant la roselière normande, que l'on vagabonde en Baie des Veys, ou risque de s'égarer dans les fonds vaseux de la Basse-Seine. Filles des eaux, ces

Monocotylédones gracieuses filent leurs fauves quenouilles en compagnie des vertes grenouilles.

Lobées, crénelées, ponctuées en leur centre comme des Nombres de Vénus, les feuilles de l'*Hydrocotyle* (vous avez remarqué : Hydro-, cotyle) inspirent pareillement le photographe ou le poète (pourvu qu'il ne laisse pas choir son stylo dans le « bas-fond mouilleux » de l'île d'Ouessant.

Toutes flèches dehors, riche de ses originales feuilles délicieusement effilées et délicatement échancrées, la Sagittaire fait la gloire des fossés de nos marais dulçaquicoles ; dédaignant les petits axes chlorophylliens de l'Elodée du Canada qui demeure immergée, comme elle est altière et conquérante !

Et pour mieux clamer son allégresse, au coeur d'une touffe sortie des profondeurs... elle lance vers l'azur ses hampes grêles et virginales. Elle est l'une des gloires de nos eaux dormantes, si elle n'en constitue pas leur plus agréable parure ou la plus poétique car, en matière de romantisme et de poésie, il est difficile de faire mieux que les Vallisnères. *Vallisneria spiralis*, plante aquatique par excellence, toujours totalement submergée, est une espèce dioïque. Ses pieds femelles développent des fleurs que leur fluet pédoncule (susceptible d'atteindre quatre-vingt dix centimètres de longueur !) élève jusqu'à la surface des eaux stagnantes. La fleur femelle s'épanouit alors... et attend son Prince Charmant ! Les pieds mâles différencient des fleurs architénues (de 2 à 3 mm de diamètre) constituées chacune par trois pièces scarieuses formant nacelle au coeur de laquelle se situent deux étamines productrices de pollen. Le pédoncule de ces fleurs mâles ne s'allonge pas follement, lui. Mais il se rompt sous la fleur, laquelle monte alors, libre, en surface du plan d'eau où elle se comporte comme un bien frêle esquif, à la merci de la moindre ride fille de la brise. Sitôt que s'abordent une fleur mâle (à la dérive) et une fleur femelle (demeurée à l'ancre au bout de son long cordage) un savant petit mouvement de bascule fait que le pollen se déverse sur le gynécée. La plante femelle devient mère et, respiralisant son interminable pédoncule entraîne l'embryon vers les profondeurs, loin des regards indiscrets, pour y développer sa progéniture. N'est-ce pas un signe merveilleux d'amour et de discrétion !

Mais que tout cela demeurerait, malgré tout, banal, si l'on ne faisait appel à la brillante escadre des Nymphaeacées !

Le *Nelumbo lotus* est, à lui seul, un enchantement à tous les âges de sa vie... et il le sait bien puisque, à peine éclos, ses pommettes se

couvrent déjà du rose de la gêne polie, comme il sied à des fleurs bien élevées. Quelle harmonie, quel luxe, quelle volupté. Avec la délicatesse d'une Naïade qui se dévêtirait, s'écartent une à une les pièces de son périanthe, jusqu'à ce que l'extase soit totale dans un silence presque absolu, seulement troublé par quelque bulle de méthane venant crever à la surface du bassin. Gloire à cette merveille parmi les merveilles qui sait, le jour venu, mûrir les fruits de ses amours et disperser les semences de sa race depuis les temps les plus reculés !

Mais le spectacle continue, et se diversifie, avec les *Nymphaea* venant plaquer leurs disques verts à la surface de l'onde en proposant leurs virginales parures au regard attendri du promeneur.

A moins que ce ne soit une boule de feu... qui surgisse promptement des eaux sombres pour mieux exploser à la surface, en élaborant comme une rosace sur la pierre patinée d'une vieille cathédrale.

Moins audacieuses, plus timorées, les fleurs du *Nymphaea* de la variété « France » n'osent plus paraître seules. Encore un peu fripées, mais déjà rosissantes, elles s'encouragent mutuellement sur le seuil de la fluide porte que ménagent entre elles des feuilles vernissées comme des tuiles verdies.

Quand on a été baptisé « Blue Bird » par son obtenteur, on ne songe qu'à s'élever dans les airs... même si, ô tragédie, l'Oiseau Bleu peut finir dans les abysses !

D'une eau glauque, entourée de mystère, se dégage la délicate silhouette d'un cultivar tout en nuances qui renvoie son ombre sépulcrale au trouble miroir.

Loin, très loin de nos plans d'eau que colorent, qu'égaient les Nixblümen, filles des Nymphes germaniques des eaux... quelque part... sur les rives du Rio de la Plata, entre Uruguay et Argentine, prospère, gigantesque, imperturbable, la *Victoria regia*, découverte en 1801 et dédiée à sa Majesté la Reine d'Angleterre.

Introduite en Grande-Bretagne, à Londres, en 1846, voici donc plus de 150 ans, c'est la spectaculaire, la plus grande, la plus recherchée parce que la plus vantée de toutes les Plantes aquatiques.

Vivace sur les rives de l'Amazone et en Guyane (alors qu'elle est seulement annuelle sous nos cieux), elle côtoie là-bas la *Wollfia arhiza*,

la plus ténue de toutes les Plantes à Fleurs du Monde puisque, dépourvue de toute tige, de toute racine, elle se réduit à un simple disque verdâtre de deux millimètres de diamètre ! Les extrêmes cohabitent donc.

Flottantes, rondes, atteignant parfois deux mètres d'envergure, le bord du limbe relevé conférant à l'ensemble la silhouette d'un extraordinaire moule à tartes, les fabuleuses feuilles de la *Victoria* sont vernissées au-dessus et plus ou moins pourpre foncé sur leur face inférieure, pourvue de très nombreux et très redoutables piquants.

Déjà spectaculaires, ô combien, par son feuillage, cette reine des eaux captive davantage encore lorsqu'elle fleurit. Un gros bouton floral s'élabore avec une extrême lenteur, soumettant votre impatience à rude épreuve. Arrive enfin, en fonction de la température de l'air, et de l'eau, de la durée et de l'intensité de l'ensoleillement, le Jour « J ».

Ce matin-là, la fleur s'épanouit, vers dix heures, d'un blanc pur ; puis elle se referme pour se réouvrir, rosée, en cours d'après-midi, avant de se refermer définitivement le soir même, après qu'une apparente honte de l'hyménée consommé ait empourpré ses pièces périanthaires.

Alors, son pédoncule s'étant recourbé, rétracté, la jeune fleur fécondée repart vers les profondeurs des eaux pour y élaborer ses graines dans le plus grand secret, loin des regards réprobateurs, ou seulement trop inquisiteurs.

Et pendant ce temps-là c'est encore l'eau qui joue une partition majeure au tréfonds des urnes des curieux *Nepenthes*. Chez ces végétaux carnivores la chasse se pratique par le traître procédé de la noyade.

Malheur aux Insectes, Mollusques, Vers, petits Lézards même, voire Mammifères ténus, qui osent s'aventurer sur les limbes de ces feuilles-pièges, s'avancent plus encore et, la curiosité aidant, tentent même d'explorer le contenu de ces curieuses fioles aux chatoyances attractives.

Plus rude sera la chute, même si elle est amortie par le fait des pluies tropicales assurant la permanente présence d'eau dans ces outres fatales. D'eau chargée d'enzymes qui auront tôt fait de lyser toutes les molécules protidiques des imprudents visiteurs, approvisionnant du même coup le Népenthès en azote ! Duperie et tragédie s'associent à merveille chez ces curieuses espèces accrochées aux branches de la fabuleuse sylve de contrées luxuriantes.

Notre Buisson Ardent ne peut s'interdire de verser quelques pleurs sur ces drames qui se nouent et se dénouent à des milliers de kilomètres de lui !

Mais, hélas, le manque d'eau également peut être à l'origine de drames... si l'individu n'est pas particulièrement adapté. Heureusement pour elles, nos plantes littorales ont développé d'efficaces moyens pour résister dans de rudes conditions ! Essayez donc, mes amis, de ne vous approvisionner qu'en eau salée, aux avant-postes de l'estuaire, là où la mer recouvre biquotidiennement les pseudo-prairies de notre Spartine, venue coloniser nos estuaires depuis son Angleterre d'origine.

Dites-nous ce que vous pensez de leurs compagnes, les Salicornes, qui développent leurs petits axes charnus et articulés au coeur de ces mêmes avant-postes, sur les vases pareillement salées. Baignées à chaque marée elles doivent développer de physiologiques astuces pour pouvoir « boire à leur soif » et non pas « boire en se donnant soif » !

Plus en retrait, s'étend ici une levée de galets entre lesquels l'eau percole et où il faut faire preuve de beaucoup d'imagination pour équilibrer son bilan hydrique. Le Chou Marin, un proche parent de nos Moutardes ou de nos Giroflées, y parvient et égaie certaines plages de galets.

Là où domine le sable, où pareillement l'eau se fait rare entre les pluies, le Liseron des Sables embouche les trompettes de ses fleurs délicieuses pour clamer son contentement d'être parvenu à embellir la dune peu hospitalière, et il nous le dit avec quelque charme, ne fut-ce que dans l'énoncé de son nom : « Je suis le *Calystegia soldanella* qui a fleuri pour vous ».

Là, assurément, ce n'est plus la sécheresse physiologique qui sévit, c'est la grande aridité climatique qui engendre les formes crassulescentes de nature à nous faire rêver en nous transportant jusqu'au Maghreb, si ce n'est au coeur du Mexique, desséché mais envoûtant. Toutes les excentricités sont la norme, toutes les couleurs se donnent rendez-vous sous l'implacable soleil. La floraison de l'Aloès se donne des airs de candélabre cependant que pointent vers le ciel les gigantesques *Cereus* qu'un rappel de l'invocation divine nous fait communément appeler des Cierges. Rébarbatifs, peut-être, ces cylindres de zinc côtelés et lomentacés, mais comme ils savent se rappeler aux coeurs sensibles lorsqu'à travers la tôle hérissée de leur corset bleuté surgissent, irréelles, comme des jets de sang, figés sitôt émis, les ébauches de leurs

lumineuses floraisons dont les multiples pétales en alènes répondent à la discrète plainte d'un faisceau d'étamines encore encapuchonnées sous une coiffe fripée.

Et lorsque vous considérez tant de vigueur, tant d'énergie dispensées par des végétaux pourtant accablés par la chaleur et la sécheresse, « les bras vous en tombent » et, par la pensée, vous chevauchez dans la Vallée de la Mort, coiffé de votre chapeau de cow-boy et vous rêvez vraiment d'une folle équipée au « vrai » pays des Cactées.

Vous ne voyez plus qu'elles et quelques Dragonniers se découpant sur le ciel. C'est la féerie des formes rebondies, des axes crénelés, côtelés, des rameaux aplatis en raquettes ponctuées de bouquets d'épines (vestiges de feuilles) ou de délicates pustules brunes..., raquettes dont les marges s'ornent de grandes, de belles, de diversicolores fleurs d'*Opuntia*. C'est bien le merveilleux qui se prolonge... avec la victoire sur la soif qui éclate en gobelets roses ou jaunes, pour le plus grand plaisir des yeux et le plus pur bonheur du coeur.

Mais l'illusion ne dure qu'un temps, le rêve passe, la fraîcheur du climat normand nous rappelle aux cristallines réalités, la délicate ramure de l'arbrisseau se faisant toutefois collier de perles tandis que le chaume de l'autre année pleure sur son passé et laisse choir un à un ses regrets d'avoir vu fuir le bel été qu'il a connu.

Ce ne sont partout que petites tristesses, à l'heure du dépouillement avant le long endormissement voire de plus gros chagrins chez l'If du cimetière qui jouit pourtant de la pérennité de sa robe vert sombre.

Ne demeurera bientôt plus qu'une image terne et nue de la magnificence des beaux jours ; et cette image même se voilera au gré des rides du temps... dans l'étang ; de ces rides qui couchent la végétation attardée au niveau du déversoir ou celles, pourtant éphémères, survivant à l'arbre qui eût dû leur survivre et n'affecte plus que la dérisoire silhouette de l'être qui va périr et levant encore les bras vers la Providence dans un ultime sursaut.

C'en sera bientôt fini... tout rejoindra le Néant et, selon notre conduite sur terre, s'ouvriront alors les affres de l'Enfer ou le bleu du Ciel ! Mais non, en vérité, aucun d'entre nous ne connaîtra cette cruelle alternative, aussi en resterons-nous sur cet espoir, sur cette certitude : ce sera pour Vous, pour Vous tous, le Bleu du Ciel, après un crépuscule que nous souhaitons pour vous aussi long que riche de splendeurs.

ÉGLISE ET MODERNITÉ

par Monseigneur Joseph DUVAL

(Séance du 7 octobre 1995)

UN CONTENTIEUX

Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire que l'Église catholique ne tenait pas compte de la modernité ou qu'elle était en conflit avec la modernité. Critique ancienne, critique souvent reprise aujourd'hui à l'intérieur comme à l'extérieur du monde catholique.

On dit communément que l'Église n'attire pas parce que son discours ne tient pas compte de la modernité. Si l'Église s'ouvrait à la modernité, elle pourrait se faire entendre. L'expression est devenue si courante que j'entends encore des jeunes poser récemment cette question de l'Église et de la modernité, mais pour eux modernité voulait dire : préservatif, concubinage, relations sexuelles sans interdit.

Plus sérieusement, lorsque l'expression est utilisée, la modernité est ce qui caractérise notre époque, ses courants d'idées, ses manières de penser et de vivre. Tenir compte de la modernité, c'est donc adopter autant qu'il est possible le langage et les valeurs de notre époque. C'est aussi utiliser les techniques qui permettent de communiquer et d'agir plus efficacement. Quand donc on exprime le souhait que l'Église s'ouvre à la modernité, cela veut dire que l'Église devrait, dans ses discours et ses méthodes, adopter davantage les manières de penser et de vivre de notre monde.

C'est vrai. L'Église doit aller à la rencontre de nos sociétés actuelles. Mais, on peut l'imaginer aisément, elle ne peut dire oui à tout ce qui caractérise une société et sa culture. Il y aura toujours tension entre les exigences de l'Évangile et le monde. La tension n'est pas hostilité. Elle peut cependant provoquer rupture ou conflit. Elle peut aussi être un

stimulant pour le dialogue si le dialogue est, dès le départ, désir de s'enrichir dans l'écoute de l'autre.

Pour illustrer le conflit entre l'Église et la modernité, il est facile de faire allusion à l'attitude de l'Église au cours du XIXe siècle. Les Papes, de Grégoire XVI à Léon XIII ont, à de nombreuses reprises, critiqué l'idée moderne de liberté telle qu'elle leur apparaissait. La pensée catholique a véhiculé une appréciation péjorative sur la société moderne accusée de rompre avec ses racines chrétiennes. Ainsi est né un contentieux déjà ancien entre l'Église et la société moderne qui atteint un sommet avec la crise du modernisme au début de ce siècle. Cette tension avait semblé s'atténuer lors du Concile Vatican II. Est-elle renaissante ? Est-elle en train de devenir plus aiguë ?

QU'EST-CE QUE LA MODERNITE ?

Je viens d'utiliser l'expression société moderne et non pas modernité. De grands débats existent sur la définition de la modernité. L'expression est commode mais que recouvre-t-elle ? Beaucoup mais peut-être rien. Emile Poulat part en guerre contre cette expression. Dans un article encore récent, il écrit : *"La modernité, où la rencontrer et quelle existence lui reconnaître ? Ce n'est qu'une entité, un être de raison à la fortune tardive et douteuse... On peut dissenter sur l'essence de la modernité, lui chercher une définition, en faire une catégorie de la pensée ou un signe de ralliement, mais comment faire advenir cet ectoplasme à l'existence ? Et comment lui donner un sens universellement intelligible ? Quant à la modernité, l'essentiel n'est pas de savoir si les catholiques doivent enfin en prendre acte, s'y rallier et l'embrasser avec amour, ni même si les modernes existent, si les catholiques sont du nombre ou peuvent l'être ou le doivent. Il est de percer le brouillard qu'entretient cette manière de parler"* (La Croix, 21 mars 1995).

Malgré la grande réticence d'Emile Poulat, il faut bien essayer tout de même de décrire ce que communément recouvre ce mot de modernité. Dans le langage courant, je l'ai déjà dit, il exprime ce qui caractérise la culture de notre temps, ce qui caractérise notre époque et la distingue de celles qui l'ont précédée. Mais le mot de modernité a un sens plus technique que je vais essayer de préciser en m'inspirant du Père Jean-Louis Bruguès et de son livre *Précis de théologie morale générale* publié en 1995.

"La modernité désigne un modèle de société qui s'est mis en place au siècle des lumières, en France d'abord, puis s'est imposé comme modèle dominant en Occident." Ce modèle présente quatre caractéristiques.

L'affirmation du sujet personnel comme réalité première du monde

"Le monde moderne, dit Touraine dans son livre *Critique de la modernité*, est de plus en plus rempli par la référence au sujet qui est liberté, c'est-à-dire qui pose comme principe du bien le contrôle que l'individu exerce sur ses actions et sa situation, et qui lui permet de concevoir et de sentir ses comportements comme des composantes de son histoire personnelle de vie, de se concevoir lui-même comme action. Le sujet et la volonté d'un individu d'agir et d'être reconnu comme acteur" (p. 242). Ce qui est donc premier, c'est le sujet de sa liberté, sujet autonome ne dépendant de personne. L'homme doit se construire lui-même. C'est sa grandeur et son drame.

Le choix du technicien comme figure emblématique

La modernité apparaît comme religion nouvelle qui confie à la technique un statut messianique : nos contemporains attendent d'elle, et d'elle seule, qu'elle réduise leur souffrance et comble leurs espoirs" (Bruguès, p. 71). Nous le verrons plus tard, cette religion de la technique est parfois désenchantée. Les succès de la science laissent espérer que les échecs de la nature pourront être compensés. Mais les progrès non contrôlés de la science suscitent la peur : jusqu'où peut-on aller sans mettre en péril l'homme et le monde ?

« L'homme occidental serait entré dans une période radicalement neuve (appelée précisément pour cela moderne) dans laquelle l'enseignement des Anciens aurait perdu toute pertinence." On constate de fait la disparition de la culture générale classique, la remise en cause de l'héritage judéo-chrétien. L'histoire attire, passionne même certains. Le passé est intéressant à explorer mais il n'est pas porteur d'enseignements pour les hommes d'aujourd'hui.

La sécularisation

"La modernité ne récuse pas la religion en temps que telle, mais sa prétention supposée à modeler la société comme dans le passé et à

régender les moeurs. Chaque individu doit rester libre de ses convictions ; la religion devient une affaire exclusivement privée"... "La sécularisation revêt deux aspects complémentaires. D'une part, elle revendique une autonomie des mentalités et des modes de vie à l'égard de toute référence religieuse ou métaphysique. D'autre part, elle affirme la volonté de l'homme de ne tirer que de lui-même les orientations et les normes morales dont il a besoin" (p. 74-75). Dans ce contexte, lorsque le Pape, par exemple, veut rappeler des normes ou des principes de la construction de soi, peut-il être bien entendu ? Ne risque-t-il pas d'augmenter l'incompréhension et l'agressivité ?

Une telle description de la modernité peut donner l'impression que nous sommes entrés dans un monde sûr de lui et optimiste. Or, beaucoup constatent que le désenchantement progresse à tous les niveaux. Nous sommes entrés, dit-on, dans la post-modernité. Mais je ne veux pas anticiper. Je reviendrai plus tard sur cet aspect de notre monde actuel.

Il faut auparavant que j'essaie de dire comment l'Église a cherché à se situer dans ce monde moderne qui présente entre autres les quatre caractéristiques que je viens de présenter. Le Concile Vatican II a été pour l'Église une marche à la rencontre du monde moderne. Nous ne pouvons perdre de vue cet immense effort réalisé depuis trente ans.

L'ÉGLISE AU SERVICE DE CE MONDE MODERNE COMPRENDRE CE MONDE

Savoir discerner les signes des temps

La Constitution conciliaire sur l'Église dans le monde de ce temps n'a d'autre vue que d'étudier les rapports de l'Église à la modernité. Elle commence par inviter les chrétiens à **discerner les signes des temps**, "*à connaître et à comprendre ce monde dans lequel nous vivons, ses attentes, ses aspirations, son caractère souvent dramatique*" (GS § 4).

L'Église n'a pas d'ambition terrestre, elle ne cherche pas à s'imposer. Elle veut offrir au genre humain sa collaboration pour l'instauration d'une fraternité universelle.

Le Concile Vatican II déclare : "*Mû par la foi, se sachant conduit par l'Esprit du Seigneur qui remplit l'univers, le peuple de Dieu s'efforce de discerner dans les événements, les exigences et les requêtes de notre*

*temps, auxquels il participe avec les autres hommes, quels sont les signes véritables de la présence ou du dessein de Dieu" (GS 11 § 1). Il reprend cet appel plusieurs fois dans le décret sur le ministère et la vie des prêtres (Presbyterorum ordinis 6, 9, 14, 15, 17). Et il en donne des fondements qu'on ne peut ignorer : "L'expérience des siècles passés, le progrès des sciences, les richesses cachées dans les diverses cultures, qui permettent de mieux connaître l'homme lui-même et ouvrent de nouvelles voies à la vérité, sont également utiles à l'Église (...) Il revient à tout le peuple de Dieu, notamment aux pasteurs et aux théologiens, avec l'aide de l'Esprit Saint, de scruter, de discerner et d'interpréter les multiples langages de notre temps et de les juger à la lumière de la parole divine, pour que la vérité révélée puisse être sans cesse mieux perçue, mieux comprise et présentée sous une forme plus adaptée" (GS 44 § 2). L'Église a besoin donc d'être à l'écoute de l'histoire des sciences et de leur progrès, des cultures et de leurs richesses, et cette écoute lui permet de mieux percevoir la vérité révélée elle-même. La constitution *Gaudium et Spes* en tire les conséquences qui vont commander l'attitude de l'Église face à la modernité :*

« Cela exige en premier lieu qu'au sein même de l'Église nous fassions progresser l'estime, le respect et la concorde mutuels, dans la reconnaissance de toutes les diversités légitimes, et en vue d'établir un dialogue sans cesse plus fécond entre tous ceux qui constituent l'unique peuple de Dieu, qu'il s'agisse des pasteurs ou des autres chrétiens » (GS 92 § 2).

Cela exige aussi que le **discernement chrétien** des signes des temps ne soit pas une attitude simpliste qui l'alignerait sur toutes les modes et où, pour employer les termes de la lettre de saint Paul aux Ephésiens (4, 14), nous serions « *comme des enfants nous laissant secouer et mener à la dérive par tous les courants d'idées, au gré des hommes, eux qui emploient leur astuce à nous entraîner dans l'erreur* ».

Le discernement chrétien est d'abord une attitude de foi,

une recherche d'identification au regard de Dieu sur les événements et sur les personnes. Il n'a rien à voir avec un acquiescement béat. Il est accueil d'un salut qui se réalise dans le contingent de nos vies : « *Dieu est à l'oeuvre en cet âge* ». Ce discernement est disponibilité à la volonté de Dieu qui rejoint l'histoire de chacune de nos vies dans son caractère chaque jour inédit. Il est dépassement des frontières de tempérament, de culture et d'habitudes. C'est ce que disait à propos des races, des classes

sociales ou des sexes, l'Apôtre Paul aux Galates : « *Vous tous que le baptême a unis au Christ, vous avez revêtu le Christ. Il n'y a plus ni Juif, ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme, car tous vous ne faites plus qu'un dans le Christ Jésus* » (Ga 3, 27-28).

Le discernement dans la foi nous établit dans une attitude de prière,

d'adoration et d'obéissance, ce que saint Ignace de Loyola appelait « *l'indifférence et la communion* » à la volonté de Dieu.

Ainsi le discernement nous permet une lecture des signes des temps dans l'Esprit Saint. C'est lui que Jésus nous envoie pour nous guider « *vers la vérité tout entière* » (Jn 16, 13). Cette lecture dans l'Esprit Saint comporte une analyse correcte des données sans « *préjugés* », c'est-à-dire en acceptant de ne pas adopter des jugements médiatiques tout faits, de retarder même notre jugement personnel jusqu'à plus ample information, en sachant faire crédit à toute personne et en cherchant à lire à l'intérieur et de l'intérieur.

Il n'y a discernement chrétien des signes des temps que si les faits nouveaux ainsi analysés sont confrontés à une référence. Cette référence, c'est pour nous la Parole de Dieu telle qu'elle est reçue, accueillie, écoutée, partagée dans l'Église qui se laisse convertir par l'Évangile et transformer dans sa dépendance à cette même Parole. Ce n'est qu'alors que le discernement chrétien nous fera choisir efficacement la meilleure route aux carrefours de la vie, le progrès, le possible au sein du souhaitable.

Vingt ans après la clôture du Concile Vatican II, le synode extraordinaire des présidents des conférences épiscopales du monde entier, convoqué par le Pape Jean-Paul II, pouvait dire dans son rapport final publié par le Saint-Père lui-même : « *Nous percevons que les signes du temps présent sont en partie différents de ceux du temps du Concile (...), ce qui nous oblige à une nouvelle et plus profonde réflexion théologique pour interpréter ces signes à la lumière de l'Évangile* » (Rapport final *Sub Verbo Dei*, II, D1 ; dans la *Documentation catholique* n° 1909, 1986, p. 41).

C'est bien pourquoi le discernement des signes des temps, le dialogue entre l'Église et la modernité ne sont pas destinés à se clore tant que durent les temps, le dialogue permanent a un passé, une histoire et une actualité mouvante et nécessaire.

Nous ne chercherons pas dans la constitution *Gaudium et Spes* les points d'application pastorale liés aux signes des temps lorsqu'elle fut promulguée il y a trente ans. Mais nous sommes persuadés que les principes de discernement que Vatican II donnait dans les trois premiers chapitres de sa première partie sur l'Église et la vocation humaine restent éclairants pour le dialogue inachevé entre Église et Modernité.

Principes auxquels se réfère l'Église dans son dialogue avec le monde moderne.

Ces principes inspirent ses interventions ; ils lui permettent aussi de promouvoir ce qui, dans la vie de nos sociétés, lui semble correspondre au bien des hommes.

Au monde qui naît et se construit sous nos yeux, l'Église demande de donner priorité et valeur essentielle :

- à la dignité de la personne humaine,
- au caractère communautaire de la vocation humaine,
- à la bonne orientation de l'activité humaine.

Créée à l'image de Dieu, la personne humaine

« seule créature sur terre que Dieu ait voulue pour elle-même (GS 24 § 3), dans sa bipolarité sexuelle, est capable d'intériorité et dépasse par là l'univers des choses (GS 14 § 2 ; 15 § 1). Elle est appelée à la vraie liberté (GS 17), à la communion d'amour (GS 12 § 4), avec Dieu même dont l'homme vivant est la gloire », comme disait Irénée de Lyon et dont il est la route et le sacrement. Capable de péché et affronté à la mort (GS 13 § 2 ; 18), sa dignité sera d'obéir à sa conscience qui le jugera. N'est-elle pas « le centre le plus secret de l'homme, le sanctuaire où il est seul avec Dieu et où sa voix se fait entendre » (GS 16) ? Face à certaines dérives de la Modernité, l'Église discernera les risques que font courir des structures de péché et s'efforcera de défendre une culture de la vie et des valeurs au service de la splendeur de la vérité en faisant, si nécessaire, appel à l'objection de la conscience droite, formée et éclairée. Mais en défendant l'homme, en rappelant aux hommes ce qu'ils sont ou devraient être, l'Église heurte la sensibilité de nos contemporains qui veulent être

acteurs de leur propre construction sans se référer à autrui ni à une doctrine préétablie.

La personne humaine dans le dessein de Dieu a une vocation communautaire à la solidarité et à la communauté

« Dieu a voulu que tous les hommes constituent une seule famille et se traitent mutuellement comme des frères » (GS 24 § 1). C'est pourquoi il y a interdépendance entre la personne et la société, et même si l'Église pense que la communauté humaine doit être ordonnée au bonheur des personnes, elle estime que parmi les droits et les devoirs de la personne humaine, il y a pour tout homme le devoir de promouvoir le bien comme *« cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée (...) ». Tout groupe doit tenir compte des besoins et des légitimes aspirations des autres groupes, et plus encore du bien commun de l'ensemble de la famille humaine »* (GS 26 § 1). Pour l'Église, les apports de la Modernité ne rejoignent l'Évangile que s'ils rendent l'homme (et tout homme et toute femme) responsable et participant, engagé et solidaire (GS 31 § 2). Mais elle se réjouit lorsque sociétés, groupes, nations permettent à tous les citoyens, dans une authentique liberté, de participer aux affaires publiques (GS 31 § 3). Promouvoir l'interdépendance des personnes va à l'encontre de l'individualisme ambiant. Nos contemporains préfèrent les coups de coeur humanitaires à la vraie solidarité. Cependant les progrès de la communication peuvent rendre les hommes plus proches les uns des autres.

La personne humaine et la communauté humaine sont placées par Dieu dans un univers confié à l'activité et à l'ingéniosité de la créature, image de Dieu

La Bible nous dit que Dieu l'établit pour « soumettre et dominer » la création (Gn 1, 26-28), c'est-à-dire, suivant le sens hébraïque de ces termes, pour en prendre possession, la protéger, la soigner, la cultiver, la garder à la manière du berger nomade dont les textes bibliques nous parlent souvent, se déplaçant avec son troupeau. Jésus s'appliquera la même notion lorsqu'il se dira le bon pasteur qui protège et défend ses brebis, contrairement au mercenaire exploitateur (cf. Jn 10, 11-15). Le Père fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, nourrit les oiseaux du ciel et habille l'herbe des champs (cf. Mt 5, 43-45 ; 6, 25-35). L'activité

humaine dans l'univers que Dieu confie à l'homme n'est pas exploitation irrationnelle et destructrice de la nature et de ses équilibres. Vatican II précise que l'autonomie des réalités terrestres « *correspond à la volonté du Créateur. C'est en vertu de la création même que toutes choses sont établies selon leur consistance, leur vérité et leur excellence propres, avec leur ordonnance et leurs lois spécifiques* » (GS 36 § 2). Vatican II et les encycliques pontificales de Jean-Paul II sur les questions sociales (Encycliques *Laborem exercens*, 1981 ; *Sollicitudo rei socialis*, 1987 ; *Centesimus annus*, 1991) préciseront, au fur et à mesure de l'évolution des signes des temps, les complexes mutations que les hommes, suivant leurs cultures et les technologies nouvelles, sont amenés à traverser pour exercer leur activité humaine dans l'univers. Rappeler que l'activité humaine a un sens, qu'elle doit être au service de tous et du monde heurte ceux qui attribuent aux techniques nouvelles un statut messianique que rien ne devrait limiter.

Dignité de la personne humaine, solidarité communautaire des hommes et des femmes, équilibre de l'activité pour l'épanouissement de tous restent des critères sûrs pour discerner les signes des temps dans la rencontre entre l'Église et la modernité. Cet effort pour discerner les signes des temps caractérise le rapport présenté par Mgr Dagens à l'assemblée des Evêques de novembre 1994 et qui a pour titre « *Proposer la foi dans la société actuelle* ».

DE L'ÉGLISE QUI SE PROTÈGE A L'ÉGLISE EN DIALOGUE AVEC LE MONDE MODERNE

Dans le discours d'ouverture du Concile, le 11 octobre 1962, Jean XXIII définissait ainsi la tâche de cette entreprise : « *La doctrine authentique sera exposée suivant les méthodes de recherche et de présentation dont use la pensée moderne. Autre est la substance de la doctrine antique contenue dans le dépôt de la foi, autre la formulation dont elle est revêtue. Aujourd'hui, l'Épouse du Christ (...) estime que, plutôt que de condamner, elle répond mieux aux besoins de notre époque en mettant davantage en valeur les richesses de sa doctrine.* »

L'année suivante, pour l'ouverture de la deuxième session du Concile, le 29 septembre 1963, le successeur de Jean XXIII, Paul VI, reprit la même idée dans son discours, « *encyclique de vive voix* » suivant sa propre expression : « *Le Concile travaillera à jeter un pont vers le monde contemporain (...). Au seuil des travaux de la première session, enflammés par les paroles du Pape Jean XXIII dans son discours*

d'ouverture, vous-mêmes, vénérables frères, vous avez immédiatement éprouvé le besoin d'ouvrir en quelque sorte les portes de l'Assemblée pour lancer au monde un vibrant message de salutation, de fraternité et d'espérance (...), vous avez voulu tout d'abord vous occuper non pas de vos affaires mais de celles de la famille humaine et engager le dialogue non pas entre vous mais avec les hommes » (Documentation catholique, n° 1410, col. 1345-1361).

Ce n'était là que la préface à la première encyclique de Paul VI, signée le 6 août 1964, sur « *les chemins de l'Église au milieu du monde moderne* » et désignée par ses deux premiers mots latins *Ecclesiam suam*. Il s'agit vraiment de la charte du dialogue, et nous aurions envie de dire du dialogue entre l'Église et la Modernité. On en connaît la brève et centrale déclaration : « *L'Église doit entrer en dialogue avec le monde dans lequel elle vit. L'Église se fait parole ; l'Église se fait messenger ; l'Église se fait conversation* » (*Ecclesiam suam*, n° 67). Dans sa conclusion, Paul VI disait : « *C'est pour nous source de joie et de réconfort d'observer qu'un tel dialogue, à l'intérieur de l'Église et pour l'extérieur le plus proche, est déjà existant : l'Église est vivante aujourd'hui plus que jamais ! Mais à bien considérer les choses, il semble que tout reste encore à faire ; le travail commence aujourd'hui et ne finit jamais* » (*Ecclesiam suam*, n° 121).

Pendant des siècles, l'Église ne s'était réunie en Concile que pour faire front à des affirmations erronées et pour défendre ce qu'on appela très tôt « *la foi de Nicée* », c'est-à-dire du premier Concile œcuménique de 325 à partir duquel les Conciles promulguèrent des anathèmes, des condamnations délimitant les frontières hors desquelles on sortait de la foi orthodoxe catholique. Jusqu'au concile de Vatican I (1870), la plupart des conciles et des décisions du magistère de l'Église visaient à protéger des erreurs parmi lesquelles on rangeait parfois des appels ou des retours à l'esprit de l'Évangile, aux exigences des Béatitudes, à la convocation permanente à l'unité, à la sainteté, à la catholicité, à l'apostolicité. Tout au cours des siècles, l'Église a tracé son chemin en cherchant à vivre dans la fidélité à son Seigneur et en évitant ce qui pouvait la détourner de sa mission. Sa vie est toujours une tension permanente. Il suffirait d'évoquer les premières communautés chrétiennes dont sont témoins les lettres de Paul, les Actes des Apôtres, les climats rédactionnels des Évangiles ou des autres écrits du Nouveau Testament.

Il y eut les persécutions et les catacombes, les martyrs de Lyon et de Vienne. Les conflits des écoles d'Antioche ou d'Alexandrie nous font sentir l'importance de saint Athanase et des Cappadociens. Saint

Augustin et les Pères du désert, saint Martin de Tours et saint Léon le Grand, saint Benoît, saint Colomban et saint Grégoire le Grand, plus tard les saints Cyrille et Méthode, Cluny et Cîteaux n'empêchèrent pas l'Église de se trouver affrontée peu à peu aux tentations de l'avoir, du savoir et du pouvoir. Elle connaîtra la querelle des investitures, les *Dictatus papae* de Grégoire VII, les Croisades et l'Inquisition. Bernard de Clairvaux, François d'Assise, Dominique, Thomas d'Aquin, Bonaventure, les *Sommes théologiques* et les splendides cathédrales n'empêchèrent pas toujours les échecs des « passages aux barbares », de l'évangélisation des nouvelles cultures, les papes de la Renaissance, les désastreuses guerres de religion et le climat de polémique des Réformes et des Contre Réformes.

Se sentant menacée, l'Église catholique se durcit devant la modernité et se défendit du modernisme

Au cours des deux derniers siècles, un jeu d'ombres et de lumières semble faire alterner la spiritualité de l'École française et les complexités du siècle des lumières et de la Révolution française, l'abolition des privilèges et les martyrs de la terreur, les guerres de Napoléon et le courant ultramondain, la fin des États pontificaux et le catalogue du Syllabus à la veille du concile Vatican I de 1870. Le pontificat de Léon XIII et le catholicisme social, Ozanam, Albert de Mun et l'essor de la vie religieuse du XIXe siècle n'empêchèrent pas la crise de la séparation, la condamnation du *Sillon*, les lois anticléricales et la Première Guerre mondiale.

On mit du temps à mesurer l'impact de l'industrialisation et des bouleversements des découvertes scientifiques de tous ordres ; on mit du temps pour passer des conflits idéologiques à la liberté religieuse de l'humanisme athée et de son drame à la proposition de la foi dans la société actuelle, des ghettos aux dialogues, des anathèmes à l'œcuménisme. Qui prétendrait que l'indifférentisme, les fractures sociales d'une société à deux ou plusieurs vitesses favorisent l'accueil de la foi, de l'espérance et de la fraternité ou solidarité qui sont les noms actuels de la vocation humaine à la vie, à la joie, à l'amour - don de soi.

L'Église habitée par l'Esprit du Christ ne peut être qu'une Église de dialogue et une Église en dialogue. Cependant l'élan du concile, la volonté affirmée de dialoguer avec le monde moderne ne semblent pas avoir donné tous les fruits escomptés. Pourquoi ? Le processus de sécularisation, la crise de la foi en Dieu, les crises internes du catholicisme n'ont sans doute pas peu contribué « à un processus

différencié de dialogue critique entre l'Église et le monde ». L'Église a connu et connaît encore un appauvrissement de la pensée qui ne l'aide pas à dialoguer avec le monde. Se sentant agressée de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur par des remises en cause permanentes, l'Église pense peut-être plus à défendre son patrimoine intellectuel et spirituel qu'à dialoguer avec la pensée moderne. L'Église ne se replie pas sur elle-même. Mais elle se préoccupe de maintenir sa fidélité à la Tradition. Il y a aussi un manque d'effort intellectuel pour mettre en valeur le contenu de sa doctrine. Il est plus facile d'affirmer que d'expliquer. Les courants les plus nouveaux dans l'Église sont plus portés à témoigner qu'à expliquer et à entrer en dialogue avec les hommes marqués par les cultures modernes.

Le trop rapide survol de la vie de l'Église que nous venons de faire, montre que la promesse du Christ, annonçant à ses disciples des épreuves et des persécutions (Mc 13, 5-13), les envoyant « *comme des agneaux au milieu des loups* » (Lc 10,3), leur promettant l'Esprit qui « *vous guidera vers la vérité tout entière* » (Jn 16,13), reste le fil conducteur de l'histoire de l'Église sans cesse envoyée et convoquée sur les routes des hommes : « *Je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la fin des temps* » (Mt 28, 20).

L'Église en dialogue et l'Église du dialogue

se doivent de tenir compte de la modernité sous peine de s'éloigner de la consigne finale de Celui qui en est fondateur : « *Allez donc ! De toutes les nations, faites des disciples* » (Mt 28, 19) que l'Évangile de Marc rapporte sous la forme : « *Allez dans le monde entier, proclamez la Bonne Nouvelle à toute la création* » (Mc 16, 15).

L'Église n'est elle-même qu'en exode vers toute la création, vers toutes les nations, et donc vers toutes les cultures. Le concile Vatican II avait bien vu que cet exode impliquait un choix fondamental du dialogue. Les trente années qui l'ont suivi ont conduit à parler non seulement du dialogue œcuménique qui garde toute sa valeur et a conduit à des progrès étonnants, mais du dialogue interreligieux et de ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « *l'inculturation* » et qui pourrait être qualifié de dialogue entre l'Église et la culture (ou ce que nous appelons ici la modernité).

Contentons-nous de redire en quelques mots nos convictions sur le dialogue dont le choix par l'Église s'affine et s'affirme de plus en plus aux approches du III^e millénaire. Vatican II avait consacré un chapitre de la constitution sur l'Église dans le monde de ce temps à la rencontre de la foi et de la culture (GS 53, 62). Dix ans après, le pape Paul VI disait

dans l'exhortation apostolique post-synodale sur l'évangélisation : « *la rupture entre Evangile et culture est sans doute le drame de notre époque* » (*Evangelii nuntiandi*, 20). Et le rapport final du Synode extraordinaire de 1985 reprenait son expression pour stimuler au devoir de l'inculturation (*Rapport Sub Verbo Dei*, II DC 4). De plus, quelques mois avant, dans l'encyclique du XI^e centenaire des saints Cyrille et Méthode, Jean-Paul II écrivait : « *La conviction des deux Saints de Salonique, suivant laquelle toute Église locale est appelée à enrichir de ses propres dons le « plérôme » catholique, était en parfaite harmonie avec leur intuition évangélique que les divers modes de vie des Églises chrétiennes particulières ne peuvent jamais justifier des dissonances, des discordes, des déchirures dans la profession de la foi unique et dans la pratique de la charité* » (*Slavorum apostoli*, 2 juin 1985, n° 13). Le président de la Conférence des Evêques d'Allemagne, Mgr Karl Lehmann pouvait dire dans son exposé d'ouverture à l'Assemblée plénière des évêques de son propre pays, à Fulda, le 19 septembre 1994 : « *Il n'est pas d'alternative sérieuse à l'option fondamentale de Vatican II, même si le type d'ouverture en vue de la suite a encore à être précisé (...). Mais il faut assurément réfléchir de façon plus précise aussi bien au dialogue qu'à l'ouverture de l'Église pour le service du monde* » (cf. *Documents-Episcopat*, n° 7, mai 1995, p. 4). Et il ajoutait un peu plus loin : « *Le dialogue ne paraît pas une question de style relativement facultative (...). Il ne s'agit pas là seulement de la relation entre l'Église catholique et le monde moderne. Il y a, bien plus, le lien fondamental entre le dialogue et l'approche de la vérité dans la foi (...). Le dialogue est l'unique méthode pour gérer la multiplicité concrète et les inévitables pluralités. Ce dialogue implique à coup sûr la subsidiarité et la délégation, la confiance dans la compétence d'autrui et la reconnaissance des compétences professionnelles* » (*id.* p. 5).

Pour pouvoir dialoguer avec la société contemporaine, l'Église doit aussi pratiquer le dialogue en son sein.

On lui reproche parfois de ne pas savoir le faire. On croit pouvoir déceler dans ses pratiques une manière d'utiliser les diktats qui ne l'aide pas à se présenter dans le monde comme maîtresse du dialogue. Etre au service d'un dialogue loyal, « *cela exige en premier lieu qu'au sein même de l'Église, nous fassions progresser l'estime, le respect et la concorde mutuels, dans la reconnaissance de toutes les diversités légitimes, et en vue d'établir un dialogue sans cesse plus fécond entre tous ceux qui constituent l'unique peuple de Dieu, qu'il s'agisse des pasteurs ou des autres chrétiens. Ce qui unit en effet les fidèles est plus fort que ce qui les*

divise : unité dans le nécessaire, liberté dans le doute, en toute chose la charité » (GS 92 § 2).

Dans son encyclique *Ecclesiam suam*, Paul VI s'exprime ainsi : « *Et finalement notre dialogue s'offre aux fils de la Maison de Dieu, l'Église, une, sainte, catholique et apostolique, dont l'Église de Rome est "la mère et la tête" nous voudrions le goûter en plénitude de foi, de charité, d'œuvres, ce dialogue de famille ! Combien nous le voudrions intense et familier... »*

Ce dialogue dans l'Église suppose que chacun se place sous la Parole de Dieu et dans le respect total de l'autre. Ce sont d'ailleurs ces mêmes conditions que nous retrouvons dans le dialogue œcuménique.

Enumérant les conditions du dialogue, Mgr Lehmann, président de la Conférence des évêques d'Allemagne, ajoute des remarques qui ne me semblent pas inutiles. Je ne peux résister à l'envie de les rapporter puisqu'elles font ressortir quelques difficultés récentes. « *Le dialogue dans l'Église est souvent aujourd'hui dans une situation particulièrement critique quand une large fraction de l'opinion s'en mêle. Il est à tout le moins menacé quand la discussion est entreprise dans une opinion insuffisamment qualifiée ou non préparée, et sous l'intervention partisane et nullement portée aux nuances des médias. La recherche du prestige et la manipulation de la propagande sont inévitables. Inutile d'insister sur ce point.* » (Documents-Episcopat, n° 7, mai 1995, p. 7).

Même chose quand des « lettres ouvertes » sont publiées sans attendre. Je ne plaide pas pour une pratique du dialogue totalement coupée de l'opinion. « *Mais une grande transparence au coeur du dialogue peut empêcher que l'opinion ne s'en mêle prématurément (...). Lorsqu'un dialogue devient public avant l'heure, il n'est pas rare qu'il se bloque. Il faut d'heureuses circonstances - mais elles sont rares - pour qu'on puisse le relancer. Les prises de position publiques rendent tout dialogue plus opiniâtre, plus dur et aussi plus politique. De tels conflits sont généralement plus difficiles à résoudre » (id., p. 7).*

Des décisions comme celle qui a été prise à l'égard de Mgr Gaillot peuvent être interprétées comme des signes d'absence de dialogue dans l'Église ou comme un échec de dialogue. Pour certains, ce genre de décision fait douter de la volonté de vivre le dialogue à l'intérieur de l'Église et par là, de la possibilité réelle pour l'Église de vivre le dialogue avec le monde moderne qui est bien sûr autre chose que la présence aux émissions de télévision.

LA MODERNITÉ DÉSENCHANTÉE (LA POST-MODERNITÉ)

La modernité apparaissait comme une conquête, voire comme une réussite de notre monde ou du moins comme un état de fait plutôt positif.

Actuellement beaucoup d'auteurs font un bilan négatif - les mots : désenchantement, désarroi reviennent souvent. Nous serions entrés dans un monde désenchanté, la post-modernité.

Pour décrire ce monde désenchanté, je vais citer quelques auteurs bien connus qui ont, pour une page spéciale du journal *Le Figaro* du 26 janvier 1995, rédigé des textes courts et synthétiques dans lesquels ils ont concentré leur pensée.

- Edgard Morin : « *En gros, je dirais que les progrès de l'individualisme ont entraîné une atomisation donc une solitude croissante ; que les progrès de la technique ont entraîné une mécanisation ou une désorganisation de la vie ; que le progrès du bien-être matériel s'accompagne souvent d'un mal-être mental (...). La croyance dans les lois de l'histoire a prouvé son inanité ; la foi dans le caractère inéluctable du progrès s'est désintégrée ; l'espérance en un salut terrestre s'est effondrée, notre civilisation se trouve dans une phase historique privée d'avenir en même temps qu'arrachée à son passé. La perte de la certitude dans l'avenir a succédé à la perte de certitude issue du passé. Notre civilisation est donc dans nuit et brouillard emportée dans une aventure inconnue* » (*Le Figaro*, 26 janvier 1995).

- André Comte-Sponville : « *Le désarroi, c'est d'abord le désordre objectif ou subjectif, la confusion, le trouble, la détresse désorientée. C'est donc notre lot depuis toujours s'il n'y a pas de providence, pas d'ordre du monde, pas de certitudes absolues, pas de garanties ultimes. C'est l'univers d'Héraclite et c'est le nôtre. Vingt siècles de religion nous en séparent ; cinq milliards d'années nous y vouent.*

Il y a bien pourtant un désarroi contemporain, ou plutôt une prise de conscience contemporaine (comme désarroi subjectif) de l'éternel désarroi objectif. Ses causes sont la mort de Dieu, puis la mort des dieux de remplacement (la science, l'histoire, l'homme...), enfin la séparation de la valeur et de la vérité, du désir et de la connaissance, du sens et du réel. Ce qui n'est pas ce qui devrait être. Le vrai n'est pas le bien. Le monde n'est pas Dieu ni soumis à Dieu. Désarroi, dérélition, il n'y a d'ordre qu'humain, toujours relatif, toujours fragile, toujours contenu dans - et emporté par - le désordre du monde. »

Pas de providence : l'histoire.

Pas de sens : le réel.

Pas de salut : le temps, la mort, le devenir.

On serait désorienté à mourir (*Le Figaro*, 26 janvier 1995)

Dans son livre intitulé *La trahison des lumières* avec comme sous-titre : « Enquête sur le désarroi contemporain », Jean-Claude Guillebaud fait aussi une analyse assez sombre de notre monde. Je ne cite qu'un passage : « *L'homo occidentalis n'est plus désormais qu'une liberté qui va son chemin... L'individu planté aujourd'hui devant le monde est plus différent de ses grands-parents que le serait un extraterrestre. Il se sent capable de rompre, pour la première fois, avec toutes les sujétions, localisations, appartenances, fidélités auxquelles sa vie se trouva si longtemps soumise : famille refuge, morale de groupe, héritage, repères collectifs ou traditions précautionneuses. Le moi est libéré du nous. Il tient dans sa propre main tous les fils de son destin. Tout se passe comme s'il atteignait pour de bon à des rivages longtemps imaginés : l'individualisme chimiquement pur.*

Oui, c'est bien sur ce « magot » prodigieux que l'homme occidental a refermé ses bras et les tient serrés. Cette promesse l'enivre et l'épouvante à la fois. Muni d'une capacité de choix sans limites, il balance entre l'exultation et l'effroi » (p. 184).

Ces critiques sont assez radicales. Le sont-elles moins que celles du pape Jean-Paul II que l'on accuse de faire un procès à la modernité plutôt que de dialoguer avec elle ? Le jugement de J.-C. Guillebaud a été prononcé après l'encyclique *Veritatis splendor* et après la dernière encyclique *Evangelium vitae* dont je vais citer un passage que certains peuvent trouver pessimiste mais qui ne l'est pas plus que les appréciations que je viens de rapporter.

« *Les racines de la contradiction qui apparaît entre l'affirmation solennelle des droits de l'homme et leur négation tragique dans la pratique se trouvent dans une conception de la liberté qui exalte de manière absolue l'individu et ne le prépare pas à la solidarité, à l'accueil sans réserve ni au service du prochain (...). La liberté se renie elle-même, elle se détruit et se prépare à l'élimination de l'autre quand elle ne reconnaît plus et ne respecte plus son lien constitutif avec la vérité. Chaque fois que la liberté voulant s'émanciper de toute tradition et de toute autorité, qu'elle se ferme même aux évidences premières d'une vérité objective et commune, fondement de la vie personnelle et sociale, la personne finit par prendre pour unique et indiscutable critère de ses*

propres choix, non plus la vérité sur le bien et le mal, mais seulement son opinion subjective et changeante ou même ses intérêts égoïstes et ses caprices (...).

Après cette conception de la liberté, la vie en société est profondément altérée. Si l'accomplissement du moi est compris en terme d'autonomie absolue, on arrive inévitablement à la négation de l'autre, ressenti comme un ennemi dont il faut se défendre. La société devient ainsi un ensemble d'individus placés les uns à côté des autres, mais sans liens réciproques : chacun veut s'affirmer indépendamment de l'autre, ou plutôt veut faire prévaloir ses propres intérêts » (*Evangelium vitae*, n° 19-20).

Face à ce désarroi contemporain, que doit faire l'Église ? Quelle attitude peut-elle avoir ?

Elle doit aider la société à retrouver le sens de la solidarité, aider les personnes à sortir d'un hyper-individualisme pour réinventer un individualisme tempéré et ouvert aux autres. Il s'agit de défendre la liberté en rappelant que la liberté humaine est une liberté pour se situer par rapport à Dieu et le prochain. Il s'agit aussi d'affirmer envers et contre tout la primauté de la personne sur les choses. Trente ans après le Concile Vatican II, l'Église peut servir la société en cherchant à rappeler les grands thèmes de *Gaudium et Spes* : la dignité de la personne humaine, le caractère communautaire de la vocation humaine et la bonne orientation de l'activité humaine.

Les enjeux et les difficultés du dialogue de l'Église avec les sociétés marquées par la post-modernité

L'enjeu

Tout le monde le reconnaît, ce qui est l'enjeu de notre monde moderne, c'est l'homme et sa liberté. L'homme moderne fier d'être libre et autonome entend bien se construire par lui-même. Il est fini le temps où il suffisait de reproduire des modèles ou d'appliquer des règles et des conventions héritées d'un passé non contesté. Mais la grande question demeure : me construire, qu'est-ce que ça veut dire si je ne sais pas ce qu'est l'homme ? Etre libre, c'est bien, c'est même l'idéal, mais libre pour quoi faire ?

Combien déplorent l'attitude suicidaire de jeunes qui vivent libres mais pour qui liberté est synonyme d'impulsivité. N'étant guidés par aucune règle, ils s'enfoncent dans un système destructeur d'eux-mêmes et des autres.

Il y a quelques mois, un prêtre de la Mission de France, parlait au Conseil des Églises Chrétiennes en France des jeunes d'une de ces banlieues de la région parisienne. Après avoir décrit l'enchaînement mortifère de leur attitude, il concluait en disant : « l'homme a-moral, je l'ai rencontré ». Cet homme a-moral comment peut-il se construire ? Comment l'aider à se construire ?

Ces jeunes ne sont pas toute la société. Dans leur situation extrême, ils sont tout de même représentatifs du drame de notre monde moderne. Le rappel des règles de la vie en commun n'aura peut-être pour eux aucun poids. Comment dialoguer avec eux, non pas pour les flatter ou les approuver mais pour leur permettre d'entrevoir que vivre en bonne santé est meilleur que de mourir d'une overdose ou que l'amour est autre chose que la satisfaction d'un besoin faite sans préparation et sans suivi ?

Dans notre monde, nous avons la possibilité de nous détruire personnellement, mais aussi de le faire collectivement. Les hommes peuvent détériorer notre planète de manière irrévocable et compromettre l'avenir de l'humanité. Les instances internationales sont sur ce point d'une timidité coupable engendrée par l'égoïsme des nations.

Guidée par l'exemple de Jésus-Christ, éclairée par son Seigneur sur ce qu'est l'homme et sa destinée, l'Église doit aider nos contemporains. Elle cherche à le faire, mais elle ne réussit pas lorsqu'elle se contente de rappeler des règles. Elle doit dialoguer, converser, argumenter. Quand je dis l'Église, j'entends bien sûr le magistère, mais je pense aussi à tous les chrétiens qui doivent témoigner de ce que la foi réalise en eux. Le témoignage fait partie du dialogue. Il est un élément du débat. Le chrétien doit témoigner « *d'une liberté qui ne craint pas de se reconnaître finie et faillible, mais qui ne doute pas de son pouvoir réel dans la construction de soi et qui sait qu'elle est appelée, d'un même mouvement à s'ouvrir à ce qui la dépasse : à l'altérité de Dieu et des autres par l'amour* » (Mgr Dagens, *Proposer la foi dans la société actuelle*, éd. du Cerf, Paris, 1994, p. 54).

Les difficultés présentes du dialogue entre l'Église et le monde moderne

L'Église perçue comme mémoire de notre société

Nos sociétés modernes ont à l'égard de l'Église deux attitudes contradictoires faites tout à la fois d'attente et de refus.

Dans le désarroi qui caractérise la post-modernité, beaucoup attendent de l'Église qu'elle rappelle des valeurs fondamentales, patrimoine commun de l'humanité : on sollicite son oui dans le comité d'éthique ; on attend son intervention sur les grands événements.

L'Église catholique est perçue comme une institution détentrice de la mémoire de notre civilisation. Il est vrai que l'Église est mémoire. Elle se réfère à une tradition biblique, à l'enseignement de Jésus-Christ. Elle a acquis sa compétence dans le Christ « *qui manifeste pleinement l'homme à lui-même et lui découvre la sublimité de sa vocation* » (GS 22 § 1).

L'Église n'invente pas sa position en fonction des attentes actuelles. Elle fait mémoire de son fondateur, de sa tradition ; elle s'inspire de l'exemple des saints du passé et de la pensée théologique. Cet aspect de l'Église mémoire est attrayant pour beaucoup de ceux qui sont à la recherche de leur histoire. Mais les mêmes risquent de confondre l'Église mémoire avec l'Église détentrice des usages anciens. Or on sait que la modernité a peu d'estime pour les leçons du passé. Notre société peut donc avoir à l'égard du discours de l'Église la même attitude qu'à l'égard de l'histoire : intérêt mais refus, intérêt pour le côté évocation du passé, mais refus pour toute tentative de vouloir conditionner le présent par l'exemple des anciens.

En faisant mémoire du Christ toujours vivant, l'Église ne veut pas être que mémoire d'un passé. Elle rappelle que les Paroles du Christ sont valables pour notre temps. Elle rend actuel le salut acquis en Jésus-Christ, salut qui est épanouissement de notre liberté présente. Dans le dialogue avec les hommes de notre temps, elle ne donne pas simplement un avis inspiré du passé. Elle indique un chemin. Jésus-Christ est chemin. Elle propose la vérité à atteindre ou à chercher sans se contenter de dire ce qui a été reconnu par le passé comme la vérité. En Jésus-Christ, elle découvre encore aujourd'hui la vérité de l'homme et elle la propose. Mais la post-modernité ne connaît pas et ne veut connaître une vérité de l'homme. Elle est recherche et débat.

Le dialogue dans la société du débat

La société moderne qui attend de l'Église qu'elle rappelle des valeurs fondamentales ne souhaite pas recevoir des orientations qui s'imposeraient d'elles-mêmes.

Dans la recherche sur les comportements collectifs ou individuels à promouvoir notre société fonctionne sur le mode du débat. Ce qui veut dire que rien ne s'impose de soi. Il faut discuter. Dans la discussion se forgera peu à peu une position majoritaire qui pourra être adoptée comme une norme provisoire. C'est ainsi que fonctionne les comités d'éthique. C'est aussi ainsi que s'élaborent les lois qui régissent nos comportements sociaux dans une société démocratique. Les arguments eux-mêmes n'ont pas beaucoup de poids. Chacun est appelé à exprimer ses convictions ou ses sentiments. La tolérance est la grande règle de ces débats. Mais l'une des difficultés de ce dialogue, surtout pour l'Église catholique, est l'absence de référence au bien, à une conception de l'homme et à une saine compréhension de la liberté. Qu'est-ce que le bien ? Qu'est-ce que le mal ? Est bien, ce que la société décide. Est mal, ce que la société refuse. Mais les individus eux-mêmes n'accordent à ce qui est décidé qu'une importance relative. Ainsi se droguer est mal, dit la société. Mais les drogués eux-mêmes revendiquent leur liberté et des groupes de pression voudraient faire sauter l'interdiction de se droguer au nom même de la liberté. Liberté pour quoi faire ?

C'est avec cette société que l'Église doit dialoguer. Mais pour elle il y a un bien et un mal. Elle le dit au risque de ne pas faciliter le dialogue. Si elle rappelle des règles au nom de sa conception du bien, son discours n'est pas bien reçu.

Pour participer au débat, l'Église doit donc entrer dans le dialogue avec l'assurance que le bien peut finir par séduire. Mais pour cela, il faut argumenter et non imposer. Il faut témoigner avec conviction et non se contenter d'acquiescer avec une gentillesse qui finit par être la négation du dialogue.

Le dialogue tel que le conçoit l'Église n'est pas que juxtaposition de positions, c'est un débat qui peut aller jusqu'à modifier des décisions. Il fait appel à la raison et non pas simplement aux sentiments. Or la mode n'est pas au discours de raison.

Le dialogue suppose de la part des intervenants, le respect de l'autre et non le jugement des personnes. Une nouvelle question est posée à

l'Église lorsqu'elle dit qu'un comportement n'est pas humanisant, n'est pas bon. Ne pourrait-elle pas mieux montrer qu'elle ne porte pas un jugement sur les personnes, qu'elle ne condamne pas ? Elle veut simplement montrer un chemin ; mais pour indiquer le chemin du bien, il faut dire ce qu'est le bien.

Le dialogue doit aller jusqu'à permettre de forger des convictions. J'ai déjà dit que pour cela l'Église devrait expliquer ses positions tant auprès de ses membres que des autres. Comment pourrait-elle convaincre ceux qui ne sont pas ses membres lorsque les catholiques eux-mêmes ont tant de mal à être convaincus du bien-fondé de certaines positions ? La distance existante entre le discours officiel et la vie des catholiques ne facilite pas le dialogue avec notre société. Il faut expliquer, argumenter, mais il serait souhaitable que le discours puisse être appuyé par le témoignage de la vie des catholiques.

Pourquoi dans ce dialogue, l'Église ne témoignerait-elle pas d'un certain optimisme à l'égard des hommes d'aujourd'hui ? La société est pessimiste, notre culture est marquée par le pessimisme et le doute. Est-ce une raison pour ne pas exprimer sa foi dans l'action de l'Esprit Saint, son espérance fondée sur le triomphe du Christ sur le prince du mal et son amour pour les hommes qui ont tant de peine à s'aimer eux-mêmes ?

Dialogue avec tous les peuples de la terre

Je veux encore signaler une difficulté du dialogue de l'Église avec la culture. Les problèmes deviennent planétaires. Mais notre humanité est formée par des cultures diverses. Le dialogue de l'Église avec le monde moderne est donc un dialogue aux multiples voix. Tous les pays sont marqués par la modernité, voire la post-modernité. Mais tous ne le sont pas de la même façon. Les pays de l'Est qui entrent très vite dans la modernité ne sont pas dans la même situation que les pays occidentaux. Les pays d'Afrique et d'Asie sont eux-mêmes marqués par la modernité (pensons au Japon) mais ils le sont avec de multiples nuances. L'Église intervient en voulant dialoguer avec l'humanité entière et elle tient pour cela un discours unique. Il faudrait retraduire le discours unique et l'adapter à chaque culture. Mais cette opération est complexe. Faute de pouvoir le réaliser, le discours de l'Église catholique risque de manquer de pertinence. Ainsi le dialogue avec les cultures modernes repose la question des relations des Églises locales avec l'autorité centrale. Concrètement, comment un épiscopat peut-il traduire pour un pays ou un continent un texte adressé à l'Église universelle ?

CONCLUSION

Avec le Christ ressuscité, nous construisons l'avenir du monde

Nous sommes à l'aube du troisième millénaire du Christ ressuscité.

Dès l'inauguration de son pontificat, le 22 octobre 1978, Jean-Paul II s'était adressé à l'humanité qui abordait, ce qu'il appela plus tard, « *L'Avent du troisième millénaire* :

« *N'ayez pas peur ! Ouvrez toutes grandes les portes au Christ. A sa puissance salvatrice, ouvrez les frontières des Etats, des systèmes économiques et politiques, les immenses domaines de la culture, de la civilisation, du développement !* »

Trois mois plus tard, son premier voyage pastoral conduisait notre Pape au Mexique pour les travaux de la troisième Conférence de l'épiscopat latino-américain à Puebla et il affirmait très fort, s'appuyant sur la Constitution sur l'Église : « *L'Église naît de la réponse de foi que nous donnons au Christ* ». Vatican II, s'il a parlé de l'Église, n'a pu le faire qu'en regardant vers le Christ. L'Église, aimait à dire les Pères du Concile en citant Origène, ne connaît qu'un soleil, le Christ « *Lumière des Nations* », et ne peut que refléter par le meilleur d'elle-même la lumière qu'elle reçoit de son fondateur et de son centre. L'Église du Verbe incarné est appelée à vivre sa foi au Christ ressuscité. Il n'y a pas d'Église sans adhésion de foi (Rm 10, 17).

Tout en étant don de Dieu, la foi du Christ ressuscité et vivant est réponse humaine à la Parole de Dieu. L'Église n'est pas un musée de souvenirs qu'on se contenterait d'évoquer. Elle est l'Église du Verbe incarné qui, après sa résurrection, a envoyé ses disciples comme il avait été envoyé par le Père (Jn 20, 21) et qui les a quittés en leur disant : « *Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps* » (Mt 28, 20).

Si la modernité pouvait s'entendre comme construction de l'avenir, comme présence au monde qui naît sans cesse et sans cesse se renouvelle dans son exode vers le Père, l'Église serait modernité car elle est ordonnée à l'histoire d'un Salut qui est celui de la vie du Christ, vainqueur de la mort.

A l'aube du troisième millénaire du Christ ressuscité, l'Église naît à cette permanente modernité qui la définit, là où il y a appel à la foi et à la conversion, dans nos familles, dans la vie sociale, dans l'engagement

civique, syndical, culturel ou politique, dans la communication et le monde des médias par où l'image, le son, la parole et l'écrit se diffusent, dans les paroisses, les centres de pèlerinage, les milieux de vie, les institutions scolaires, hospitalières ou culturelles, qu'elles soient publiques ou privées.

L'Église du Verbe incarné, du Christ ressuscité naît à cette permanente modernité là où il y a transmission et partage de la foi, là où il y a témoignage de ce que la foi peut faire pour mettre des hommes debout et libres, pour continuer leur marche vers le Père.

par M. Yves P. BOLLONGNE

(Séance du 27 novembre 1973)

Il y a une crise de conscience depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. On en parle beaucoup, mais les réponses sont devenues vaines et le silence de beaucoup souffrants, leur souffrance. M. Yves Bollongne a voulu souligner un aspect quasiment inconnu de cette vie de souffrance : la réintégration en vue de leurs pèlerins "pour servir" ces souffrants à travers souffrances, péchés et douleurs. La question est : comment peut-on servir, comment peut-on répondre, au monde paillard ?

Il y a eu des réponses, mais elles ont été faibles. La question est : comment peut-on servir, comment peut-on répondre, au monde paillard ?

La question est : comment peut-on servir, comment peut-on répondre, au monde paillard ?

divers, syndical, culturel ou politique, dans la communauté. Le monde des médias par son image, le son, la parole et l'écrit se diffusent dans les paroisses, les centres de prière, les milieux de vie, les institutions scolaires, universitaires, culturelles, politiques ou privées.

Plusieurs fois au cours de son ministère, le Pape a insisté sur le fait que l'Église du Verbe incarné, du Christ ressuscité n'est pas une institution hiérarchisée, mais qu'elle est une communauté de personnes qui se rassemblent autour du Christ. Elle est une communauté de personnes qui se rassemblent autour du Christ. Elle est une communauté de personnes qui se rassemblent autour du Christ. Elle est une communauté de personnes qui se rassemblent autour du Christ.

Trois mois plus tard, son premier voyage pastoral conduisit notre Pape au Mexique pour les travaux de la deuxième Conférence de l'Épiscopat latino-américain à Puebla et il affirmait très fort, s'appuyant sur la Constitution sur l'Église : « L'Église est de la nature de la foi que nous avons en Christ » (Vatican II, 1) et il a parlé de l'Église, « ce n'est pas la fête qu'on organise vers le Christ. L'Église, comme le dit le Pape du Concile en 1962, Origine, ne connaît qu'un seul, le Christ » (Lettre aux Nations, 1) et ne peut que refléter par le milieu qu'elle-même se donne au sein de son existence et de son centre. L'Église de Verbe incarné est appelée à vivre en Christ ressuscité. Il n'y a pas d'Église sans adhésion de foi (Rm 10, 17).

C'est en étant un de Dieu, la foi de Christ ressuscité et vivant qui répète toujours à la Parole de Dieu. L'Église n'est pas un musée de souvenirs qu'on se remémore à l'aveugle. Elle est l'Église de Verbe incarné qui, après sa descente, a envoyé ses disciples comme il avait été envoyé par le Père (Jn 17, 18) et qui les a quittés en leur disant : « Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin des temps » (Mt 28, 20).

Si la tradition nous a transmis comme construction de l'Église, comme présence de Verbe qui est avec nous et sans cesse en mouvement dans son monde, nous le savons. L'Église veut moderniser ce qu'elle est en relation à l'Église et en fait qu'elle est celle de la vie de Christ, toujours de la vie.

À l'heure de troisième millénaire du Christ ressuscité, l'Église est une communauté moderne qui la appelle, il n'y a pas de appel à la foi et à la conversion, dans nos familles, dans la vie sociale, dans l'engagement

POÉSIE DE LA DÉPORTATION

POÉSIE DE L'INOÛ

POÉSIE DU SURVIVRE

par M. Yves P. BOULONGNE

(Séance du 25 novembre 1995)

Cinquante ans ont passé depuis la fin d'Hitler, du nazisme, des camps de la mort. On en parle souvent, mais les témoins sont devenus rares et obtenir le récit de leurs souffrances, bien difficile. M. Yves Boulongne a bien voulu révéler un aspect quasiment inconnu de cette vie du camp, les poèmes que rédigeaient en cachette de leurs geôliers, "pour survivre" ces prisonniers, condamnés à d'atroces souffrances, physiques et morales. La question que nous nous posons, comment ont-ils pu survivre, peut-elle trouver là une réponse, au moins partielle ?

La plupart de ces poèmes ont déjà été publiés.

La longue méditation de l'auteur est pénible à suivre, tant les souffrances subies sont inhumaines. Il paraît cependant indispensable d'en citer les passages essentiels et de reproduire les poèmes les plus significatifs hâtivement conçus dans cette situation quasi désespérée. (N.D.L.R.).

... "Les camps sont administrés par des soudards fanatisés, membres des S.S. et S.A. Mais très vite, surtout après 1938, date d'annexion de la Tchécoslovaquie, par suite de l'augmentation considérable de la population carcérale, l'administration et la gestion interne des camps sera déléguée, par la S.S., à des internés allemands de la pire espèce porteurs d'un triangle vert, "droits-communs" : voleurs, violeurs, assassins. Ces

bandits profiteront de leur situation sociale dans les cuisines, les entrepôts, les infirmeries, les vestiaires, pour trafiquer avec leurs homologues S.S. En face de cette lie, doublement esclaves des gardiens et des "droits communs", se tient serré le bataillon des internés politiques antifascistes qui portent un triangle rouge : allemands, puis autrichiens, tchèques, polonais, espagnols (depuis 1940), français (depuis 1941), enfin soviétiques.

Résistants clandestins, ces internés politiques n'auront de cesse de grignoter les postes de responsabilité attribués aux "verts". Dans certains camps, tel à Buchenwald, ils réussirent à la suite de scandales internes par trop criants, à renverser la hiérarchie mafieuse et à faire, que du barbier du chef de camp au chef des cuisines, du chef de block au médecin, du kapo au secrétaire de l'arbeitsstatistik, du réparateur des postes de radio S.S. au balayeur, du tailleur à l'ajusteur, les postes-clefs soient occupés par des hommes sûrs, antifascistes aguerris par la lutte clandestine.

Disons-le sans fards : tous les kapos, tous les blockältesters "rouges" ne furent pas des héros : certains furent de sinistres brutes, voire des assassins ignobles. Mais là où ils eurent délégation contrôlée de pouvoir, là où ils se conduisirent dignement, régna en général un certain ordre : les voyous internés (allemands et étrangers) furent mieux muselés, des espaces de relative autonomie furent concédés. C'est dans ces espaces que l'intelligence résistante s'introduisit, s'organisa sous péril de mort, s'employant à soutenir le moral de chacun et à faire respecter la morale la plus élémentaire : se laver (chaque fois que faire se pouvait), ne pas trafiquer, ne pas voler, pratiquer le devoir fraternel de solidarité. L'un des aspects de cette lutte politique put parfois être militaire, comme à Buchenwald. Elle fut toujours d'essence intellectuelle, spirituelle, et morale.

C'est ainsi qu'à Buchenwald où après deux années dans les prisons vichystes, j'ai séjourné de 1943 à 1945, le Comité Français clandestin s'ingénia à susciter des séances culturelles. Julien Cain (Directeur de la Bibliothèque Nationale), Jean Baillou (Sous-directeur de l'Ecole Normale Supérieure), pour l'histoire littéraire, Hewitt, Darriet pour la musique, Balachowsky, Grancis Boeuf pour les Sciences, tinrent des réunions le soir venu, dans les waschraum ou les abort, après les épuisantes journées de travail. Nous étions en 1943-44, un peu moins mal nourris, un certain repos dominical nous était concédé. L'Allemagne avait besoin de bras pour compenser les pertes en vie humaine subies à l'Est : au lieu de tuer rapidement les déportés, Hitler décida de mieux utiliser leur travail forcé. Nous mourions à plus long feu.

Quel ne fut pas alors l'étonnement d'un certain nombre d'entre nous, Vincent Planque, André Verdet, Jorge Semprun, moi-même, responsables clandestins de la lutte culturelle au sein des déportés français, de constater que non seulement nos camarades, exténués, squelettiques, malades, - de surcroît en majorité ouvriers sans culture littéraire - assistaient à de telles réunions (Pensez : Baudelaire, Valéry, Ponthus de Thiard...) mais encore écrivaient, dessinaient, inventaient des poèmes et chansons. Divine surprise : des êtres de boue et de sang, dont la mort était programmée continuaient de chanter la Beauté dans le narthex de crématoire qu'était cette ville de folie, perchée au bout du monde, dans le premier cercle des Enfers.

Ce que nous apprîmes à notre libération, c'est qu'il en fut de même, dans des conditions souvent plus extrêmes, à Theresienstadt, à Sachsenhausen, à Ravensbrück, à Gross-Rosen, et, encore plus inouï, au Struthof et à Birkenau.

Face à cet énorme paradoxe, l'esprit vacille. Pourquoi cette permanence de la poésie, luxe futile mais suprême de l'homme libre, dans ces foirails de négriers où la dignité de l'espèce humaine était niée ? Pourquoi cette récurrence triomphante du Kalos Kagathos, concept fondateur de la démocratie, dans un monde sans loi voué à la tyrannie fasciste ?

Comment trouver réponse à cette interrogation essentielle ?

La résistance fut variable selon les camps : à Birkenau, à Auschwitz, elle ne put être que sporadique. Par contre dans les camps plus anciens : à Sachsenhausen, Dachau, Buchenwald, où les communistes étaient très nombreux, elle put se réorganiser. La solidarité n'y fut pas seulement d'ordre matériel, mais aussi d'ordre moral. Du fait d'un semblant d'équilibre interne, la résistance intellectuelle et spirituelle put s'incruster. C'est dans ces conditions que la poésie mais aussi la musique et le dessin (disons : le verbe et le trait) purent s'exprimer. Des "Jeux Floraux" furent mêmes organisés à Buchenwald, à la Noël 44. Ailleurs, ce furent des chorales, de petits groupes poétiques comme à Mauthausen, à Ravensbrück qui se reconstituèrent. Qu'on ne s'y trompe pas. Toutes ces manifestations, clandestines, se firent toujours au péril de torture et de pendaison !

A Buchenwald, André Verdet, un ami de Desnos que nous rencontrâmes en février 44 et moi-même, avons été chargés d'inciter nos

compatriotes à écrire des poèmes, afin qu'ils conservent intacte leur volonté de vivre. Rêver, chanter, n'est-ce pas vivre au second degré ?

En novembre 44, nous décidâmes donc d'organiser, à l'initiative et avec le soutien du Comité Français clandestin, ces Jeux poétiques dont je viens de parler. Dans un block (le 34), protégé par des veilleurs amis de toute intrusion soldatesque, nous lûmes des poèmes, qui allaient de Louise Labbé à Aragon, de Christine de Pisan à Eluard. Mais en outre, nous fîmes lecture de poèmes écrits par nos camarades. La richesse poétique des textes, leur témoignage, nous parurent si grands que nous décidâmes de les réunir. Nous cousûmes un recueil dans chacune de nos capotes, j'en enterrai un troisième dans une boîte de fer sous le block 45 (nous nous savions condamnés à mourir : une section d'Hitler-Jugend, armés de lance-flammes, venait d'arriver dans les casernes S.S.). Dès le retour, cette "Anthologie des poèmes de Buchenwald " sera publiée chez Robert Laffont.

C'est ce monde fantasmé, recréé, étonnamment réel, qui devient alors celui d'un bonheur où le cri, comme un chant, crée sa propre métrique, hors des stéréotypes ou des canons habituellement admis. C'est ce chant de liberté totale, paradoxal, jailli des poitrines creuses mais heureuses, qu'il faut d'abord entendre. Car être poète, et surtout à Buchenwald ou à Maïdanek, c'est vouloir la vie, encenser la vie, exalter la vie dans sa manifestation la plus libre et la plus belle, la plus sophistiquée et la plus simple : celle de l'espace clos du poème, qui brise l'ordre des répressions, libère l'homme des angoisses, au-delà des "limes" de la mort.

Quelles sont les visées implicites de cette poésie engagée ?

Indiscutablement, en premier, de "donner à voir". Parce que les déportés eux-mêmes n'en finissent pas d'être effarés par l'horreur de ce "théâtre de la peste et de la cruauté" où ils sont plongés. Parce qu'ils veulent que le monde civilisé connaisse dans quels chaos ils furent jetés. Parce que les mourants le demandent. Parce que le respect des morts l'exige.

Mais pourquoi des poèmes, de surcroît souvent brefs ? Et non des chroniques, des notes, telles que les prisonniers de guerre en tinrent ?

Assurément, pour des raisons de sécurité. De par ses dimensions, le poème est facilement dissimulable dans un repli de capote, il est moins discernable lors d'une fouille à corps. Peut-être plus réellement, parce que le déporté, fatigué, malade, a le souffle court, et que, physiologiquement,

il ne peut écrire que ramassé, concis. Parce que, plus simplement, crayon et papier, denrées rares, doivent être économisées. "Donner à voir", donc, à ceux, "les autres", qui n'ayant pas connu la barbarie nazie, ne pourront concevoir dans le confort douillet de leurs concepts pour temps de paix, le monde de tortures, de sang, de sanies, dans lequel est capable de s'abîmer "l'espèce humaine". Donner à voir pour que l'humanité reste en état d'alerte et ne connaisse "plus jamais ça" : le poète déporté, coeur vibrant mais raison lucide, est guetteur prémonitoire des gros temps. ...

... L'expérience a montré combien la lecture de poèmes à des compagnons de misère, souvent fort ignorants de la joie poétique, fut pour eux d'un grand réconfort et d'une grande lumière. C'est Gabriel Audisio, à Fresne, qui lit tout haut Baudelaire et Rimbaud, Racine et Mallarmé, Apollinaire et Ronsard, et s'entend dire : "Encore" par ses compagnons de cellule. C'est Krystina Zywulska, à Birkenau, qui se glisse entre les châlits étagés de l'infirmerie et murmure aux mourantes : "Je vous apporte un cadeau, un poème écrit par nos camarades". Alors rapporte une rescapée : "Une pleure, l'autre serre les poings avec passion, et toutes nous la prions de nous donner le texte". C'est le récit ironique de Nicolas Fomitcheff (soviétique) :

Alors applaudi par tous les copains
 En prison j'ai lu mes poèmes
 En hommage à mon art suprême
 L'un me donne un croûton de pain
 Présent royal ! Il exagère !

C'est le souvenir personnel d'un soir à Buchenwald au block 26, celui des Français, où la lecture publique d'un poème de Charles d'Orléans "Le temps a laissé son manteau..." provoque un immense silence puis un tonnerre d'applaudissements. Dehors, la neige recouvrait le camp ; le printemps, lui, tendait les âmes.

La poésie de la déportation, ce sont des comptines, des chansons, des mots et des rythmes simples. C'est une poésie, discrète, humble, intimiste, loin d'un épique qui ne peut être de circonstance. Elle rejette l'éclat, ne proclame pas. "La Diane Française" est faite pour d'autres, par d'autres, qui n'ont pas connu Auschwitz. Néanmoins, certains thèmes sont dominants dans cette poésie.

Le premier ressortit à une spécificité du souvenir de la déportation. La mémoire d'un déporté à jamais a été rayée. Les traumatismes physiques,

affectifs, détermineront pour toujours une problématique, un procès de pensée et de comportement. A fortiori pour une âme poétique.

L'angoisse est le grand moteur de la création poétique concentrationnaire. Angoisse de la mort, omniprésente, mais plus encore, sans doute, angoisse de la torture, de la pendaison, des morsures de chiens, de la balle dans la nuque, de l'épuisement visible, conscient, du corps et de la volonté. Angoisse de mourir salement, comme une bête perdue, sans tanière, dans l'anonymat d'un abattoir industriel, cendres jetées sur le carré de tomates des jardins de la S.S. C'est cette angoisse que le poète déporté va transcender pour en faire don, dans la gratuité et l'innocence créatrice la plus belle, à d'improbables lecteurs. C'est là, n'en doutons pas, le sceau de l'acte poétique le plus authentique.

Mais l'écriture poétique, si elle débouche sur une abstraction philosophique, ne peut s'ancrer, surgir, que des blessures concrètes subies au quotidien. Blessures physiques et morales, ressenties durant l'appel, le travail forcé, les séances de schlague, de pendaisons, de punitions collectives, durant des nuits de souffrances, de cauchemars, d'hébétude où, traumatisé, l'esclave est près d'accepter son statut et de sombrer.

Voici Frantz Hackel, écrivain allemand, interné de 1938 à 1945 (Gross-Rosen, Buchenwald).

Place d'Appel (1940)

Dans la tempête,
Sur l'Ettersberg
La neige danse...

Et grince la noire mort des miradors.

Dix mille statues de gel sur la place d'appel

La voix stridente du micro

Déchire l'oreille des dix-mille :

"Les croque-mort au grand portail séance tenante"

Et moi mélancoliquement me dévisage

la tumeur livide du crâne

De l'homme devant moi

Dans la tempête

Autour des collines de Weimar

La neige danse...

Et grince la noire mort des miradors.

Car l'appel est un temps fort du rituel nazi. Il rameute vers l'enclos électrifié les bêtes sacrifiées. Il oblige l'esclave à marcher tête haute et nue, à faire allégeance, vivant ou mort, à l'ordre S.S. C'est l'instant des exécutions, au son d'une musique de Beethoven ou de Mozart, l'instant où le déporté ne doit pas faiblir, où il faut, coûte que coûte, regarder en face toutes les tumeurs du destin. C'est une foire, une parade burlesque. ...

L'appel c'est aussi l'anxiété de la convocation individuelle dans les bunkers de la gestapo, le lieu géométrique où convergent toutes les terreurs, où pour une peccadille, ou une dénonciation, le déporté peut être torturé, puni publiquement de vingt-cinq coups de schlague ou pire, d'une pendaison par les poignets, à la grille du camp : "Jedem das Seine" !

C'est de la place d'appel, toujours orientée vers les blizzards de l'Est, que partent au petit matin, pour des journées sans fin, les kommandos de travail où le destin, le type de condamnation, la race, vous ont orienté. Vers les carrières, les usines, les brigades de construction, les poses de rails, les marais, les déblaiements des villes.

Voici un admirable récit poétique de Charlotte Delbo (Auschwitz).

Nous avons attendu le jour

Nous avons attendu le jour pour commencer la journée
Quoi est plus près de l'éternité qu'une journée ?

A quoi peut-on savoir qu'elle s'écoule
les mottes succèdent aux mottes, le sillon recule,
les porteuses continuent leur ronde...

De Vincent Planque (Buchenwald), voici sinistre dans son humour, une

Complainte du camp des brumes

Marche donc, marche donc, carcasse
Au flanc des jours, au coeur des nuits,
Longue la route et tu es lasse
et la deveine te poursuit

Mais il te faut marcher, carcasse
La brume t'enchaîne les mains

La malchance est une impasse
et l'avenir pas pour demain

Marche donc, marche donc, carcasse
Au flanc des jours, au coeur des nuits,
Ce n'est pas pour toi, ne t'en fasse
Si quelque part le soleil luit

Et il te faut marcher, carcasse
et rire en pleurant de ton sort
Ne crois-tu pas qu'il est cocasse
d'être à la fois vivant et mort !
Marche donc, marche donc, carcasse.

D'Alice Lesser (Ravensbrück).

Pourtant l'espérance subsiste

*"En souvenir du Dr. Kaethe Lechter,
déportée dans un convoi de Juifs à
Dassau, où elle allait mourir"*

Nous traînons de lourds fardeaux
L'épaule déjà meurtrie. Les plus lasses
d'entre nous sont mordues par les chiens.
Ne pas pleurer. Ne pas désespérer. Mais
porter avec courage un monde cruel et méchant.

Des pierres coupantes
ensanglantent nos mains
Le froid nous brûle.
Ne pas gémir. Ne pas se plaindre. Mais
contribuer à l'effondrement d'un vieux monde pourri...

La faim, le froid, bêtes inhumaines qui ne laissent aucun répit, la faim surtout, taraudante obsession qui tourne à la psychose, toujours présente dans les poèmes des déportés.

Il faut s'être aligné derrière une longue file d'affamés pour comprendre la tragédie de ce poème écrit par Maurice Honel à Auschwitz.

La Soupe

4 pas
 Pas de chance
 4 pas jusqu'au tonneau
 4 pas avant moi
 celui devant a sa chance
 Il arrivera au fond
 Du tonneau
 La louche balance
 Au fond est l'épais
 L'épais suspendu à 4 pas
 Je les fais
 Malchance
 Le kapo ne se penche pas c'est trop bas
 Et le monde n'éclate pas.

La mort, la mort "toujours recommencée" ! Le crématoire, symbole emblématique, icône immonde, nauséabonde, écoeurante, offerte aux arrivants.

De René Salme (Buchenwald).

Krématorium

Dans le vent
 des lambeaux de brume haletante
 Une cheminée haute, sombre, cubique
 Des flammes, rouges hurlements
 Dans le vent
 Ces essieux de charrette, grinçants
 dessus des corps entremêlés et blêmes
 Aux brancards, aux roues, des hommes tirant
 Ployés, jurant, riant, misérable Mi-Carême,
 dans le vent

De Maurice Honel (Auschwitz).

Le Pire

Le pire, c'est d'être ici
 Le pire, c'est d'y penser
 Le pire, c'est d'écouter
 Le temps qui ne s'écoule pas

C'est contre ce pire : la perte de la notion du temps, du continuum de la lutte, l'abandon du courage, de la volonté de vivre, que l'arme de la poésie fut aussi efficace. Par son chant, par ses rythmes qui apaisaient, calmaient, mais projetaient vers un lendemain et un après, elle fortifia les énergies. Ne soyons pas étonnés que les thèmes de l'enfance, de la mère, du foyer, de l'être aimé, et, implicite, de la patrie, soient les thèmes majeurs de cette poésie de l'espérance. Et que par conséquent s'y retrouvent fortement des appels à la solidarité, à la fraternité de combat. Poésie de l'inouï, passeport de survie, la poésie de la déportation est un appel qui franchit les camps et réintègre les exclus à la grande communauté luttante des hommes libres.

D'Yves Boulongne (Buchenwald, mars 1945).

Mère

Mère que sont les notes de mon coeur
 pour chanter ton amour
 quand dans la prison je n'étais qu'un enfant
 Quand aux longs jours de deuil ma tête
 n'était qu'une voile marine
 Brisée de vent
 Quand la faim et la soif assaillaient les hommes
 Et qu'en leurs lits de fièvre
 Ils préféraient la chair au verbe
 Quand élevant mes mains vers le Dieu de justice
 Je n'éprouvais qu'un désespoir tranquille
 Quand la tombe n'était plus que le vrai refuge
 Alors je murmurais ton nom
 et ta musique était exactement la musique
 Et je rêvais bercé au très haut de la plaine

Permettez-moi de vous offrir ce poème très personnel.

Yves Boulongne (Buchenwald, 12 janvier 1945).

O toi dont le nom clair se mouille de lumière
 Amie au coeur si pur, aux yeux si calmes
 Claire,
 Qu'enfant rieur j'ai souvent appelée,
 Accepte en ces jours de misère
 O Claire, accepte mon amour

J'ai longtemps hésité sur les routes luisantes
 où dans les flaques d'eau boueuse
 Gisaient les masques du monde vieux
 Longtemps j'ai cru aux tambourins des bals maudits
 Longtemps j'ai eu peur de mes yeux

Mais des soirs révolus le blé d'amour s'est élancé
 Dans l'air a résonné le chant des allégresses
 Les gueux ont eu raison
 La terre est libre
 Et notre amour peut sourire

De Vincent Planque (Buchenwald).

Au livre de demain

Il y a quelque part un tout petit village
 un edelweiss piqué au flanc noir des montagnes
 que l'avenir propose à nos vieilles jeunesses...

Il y a quelque part un tout petit village
 où les murs que je sais, dans leur simplicité,
 n'ont besoin de toit pour sourire au ciel bleu,
 où les hommes ont compris la serrure des mondes,
 et pensent simplement que c'est très bien ainsi,
 parce que cela doit être...

Il y a quelque part un tout petit village
 Il y a quelque part une claire maison
 Les rêve saccagés prennent une revanche
 sur la vie, dans la rue, qui monte, toute droite
 Au TEMPLE

La France, c'est un coin de jardin de curé, une certaine harmonie, un art de vivre. Voici un poème écrit dans la prison pour femmes de la Santé (à Paris). Il est de France Rondeau de Monbray.

Ce soir je pense à mon jardin
Où s'amassent les feuilles mortes
Ce soir je pense à mon jardin.
J'aurais bien voulu c'est certain
Faire le tour de mon jardin,
Les bonds de mon chien pour escorte !
Mais que le diable les emporte
Ils ont trop bien fermé la porte

Jean Lastennet, communiste, (Buchenwald), en écho ajoute :

...On garde au coeur l'espérance
De revoir la France, la douce France
Serrons les rangs chers camarades !
Nous devons sauver les malades
Un peu de soupe ...un peu de pain...
Un peu de sucre... un peu du sien
Oui ! On peut sortir de l'Enfer
On peut quitter les camps d'Hitler
On pourra un jour témoigner
Personne ne pourra en douter

Voici de Titus Brandsma, déporté au kommando de Schweningen, qui dépendait du camp de Dachau, cette admirable adresse en forme de cantate.

O Jésus quand je te contemple

O Jésus quand je te contemple
Alors revit en moi la certitude que je t'aime
Et que Ton coeur aussi est pour moi plein de tendresse
Voire d'une amitié toute de prédilection !

Même s'il me faut plus de courage pour souffrir
Oh, toutes les souffrances me conviennent
Parce qu'elles me permettent de Te ressembler
Et que c'est là le chemin de Ton royaume !

Je suis heureux de ma peine
 Car cette peine je le sais n'en est plus une :
 C'est le sort le plus choisi
 Celui qui m'unit à Toi, ô mon Dieu.

Ah ! laisse moi ici à ma solitude,
 A ce froid glacial qui m'entoure
 Et que personne ne vienne me rejoindre :
 Je ne me lasse pas d'être seul ici !

Car Toi, ô Jésus, Tu es près de moi,
 Et moi, jamais je n'ai été si proche de Toi !
 Oh ! reste auprès de moi, doux Jésus !
 Ta présence me délivre de tout.

L'acte de solidarité au quotidien, si dur soit-il, - ces hommes épuisés, affamés, malades, ne pouvaient être des anges - ne put se concevoir sans un immense amour pour l'Autre. C'est ce magnifique éclair de fraternité humaine qui souleva l'âme de beaucoup de déportés. C'est cet enthousiasme intérieur, libérant et libérateur, joyeux, qui transcende la poésie de la déportation et restera la plus belle victoire de l'Homme contre le Mal absolu, dans ce siècle qui a connu, et connaît, tant de crimes et de violence.

Voici, pour conclure, quelques-uns de ces poèmes, issus de l'âme, fruits d'une forme multiple et diverse de transcendance spirituelle.

D'Yves Boulongne (Buchenwald, 28 janvier 1945).

L'Espoir

Tu es venu vers moi
 Un soir que ma faim criait
 Par mes yeux égarés
 Mes mains tremblantes

Tu es venu vers moi et m'as dit simplement
 De ton drôle d'accent
 "Camarade"

Puis la nuit longue est venue
 Coupée des feux de notre espoir
 Et tes yeux m'ont suffi certains jours
 Tes yeux où je lisais la dure certitude
 De ceux qui veulent la vie

Maintenant, la lutte nous a scellés
 Patiemment nous avons vécu
 Patiemment nous avons oeuvré
 Déjà un gazon d'aube
 Descelle les ruines

De Lily Unden (Ravensbrück).

Fraternité

J'ai oublié ton nom, ton visage, tes yeux.
 Je sais pourtant que nous étions à deux
 Pour tirer le rouleau qui écrasait les cendres,
 Et que tu me parlais avec des mots très tendres
 De ton pays lointain, d'avenir de beauté !

J'ai oublié ta voix, ta langue et ton accent,
 Compagne inconnue, mais à travers le temps
 Je sens me réchauffant ta main toujours présente
 Quand il faisait si froid, quand glissant sur la pente,
 Nous poussions un si lourd wagonnet.

J'ai oublié le jour, la semaine, l'année
 Quand à côté de moi, tu fus soudain nommée
 Et que tu m'as quittée, allant vers ton destin !
 Mais j'entendrai toujours en d'autres clairs matins,
 Les coups de feu claquer et se répercuter.

J'ai oublié ta voix, ta prière et ton nom
 Mais je sais que ta vie, ta vie dont tu fis don
 A ta chère patrie et à l'humanité,
 N'a pas été perdue et n'est pas effacée,
 Qu'elle vit et revit dans la fraternité.

Ainsi, me semble-t-il, peut être tracé, cinquante ans après, un tableau de la poésie de la déportation, acte artistique créateur indissolublement lié au système concentrationnaire nazi.

Poésie de l'homme debout et des sociétés fraternelles, cette poésie restera, pour les siècles à venir, une leçon, un exemple, un réconfort, dans la lutte de l'homme contre les éternelles résurgences du racisme et de la xénophobie. Pour le bien, contre le mal.

Sans doute, écrite par des hommes et des femmes de condition culturelle souvent modeste, hormis quelques poètes confirmés, sa production fut-elle d'une valeur inégale. Poésie de premier jet, cri lancé sur les steppes, il lui manqua l'alchimie du temps et le travail de l'écriture qui polissent le granit et offrent des joyaux. Mais quelle force et quel appel ! N'est-ce pas d'ailleurs d'éthique plus que d'esthétique dont il s'agit ? Quel critique pourrait ou voudrait l'ignorer ?

Dans le désordre actuel de la France et du monde, c'est une leçon de lucidité, d'amour et d'espoir que nous offrent les poètes et les poèmes de la déportation.

Ils sont à nos côtés dans notre difficile "marche vers l'Etoile" !

REFERENCES

Les poèmes sont en général extraits de "Ces voix toujours présentes". Anthologie de la poésie européenne concentrationnaire (Presses Universitaires de Reims. Fédération Nationale des Déportés et Internés, Résistants et Patriotes, Paris, 1995).

En outre sont extraits de :

- Mémoire rayée, Yves Boulongne. Editions Saint-Germain des Prés, Paris, 1982.

"Mère, O toi dont le nom clair... "

- Anthologie des poèmes de Buchenwald, Robert Laffont éditeur, Paris, 1945, les poèmes de André Vernet - Yves Boulongne.

NOTA : Le poème de Vincent Planque "Marche donc..." est inédit.

Ainsi, me semblait-il, peut-être, dans un tableau de la poésie de la déformation, être en fait, indubitablement, le système conceptuel, et non pas le langage.

Poésie de l'homme, donnée par les sociétés humaines, cette poésie restera, pour les siècles à venir, une leçon, un exemple, un récit, dans la lutte de l'homme contre les tentatives étrangères du racisme et de la xénophobie. Pour le bien, contre le mal.

Sans doute, écrite par des hommes, des femmes de condition culturelle souvent modeste, la poésie est, en elle-même, une production qui est d'une valeur inégale. Poésie de premier jet, ou poésie sur les étapes, il lui manque l'élément du temps et le travail de l'écrivain qui politissent le grain et offrent des joyaux à l'œil et à l'esprit. N'est-ce pas d'ailleurs d'étrange plus que d'esthétique dont il s'agit ? Quel critère pourrait-on en faire ?

Dans le domaine de la poésie, il n'y a pas de hasard, c'est une façon de procéder, d'annoncer à l'esprit que nous sommes là, et les poèmes de la déformation sont ceux qui nous le font savoir. Ils sont à nos côtés, dans notre monde, "comme les étoiles".

REFERENCES

Les poèmes sont en général extraits de "Les yeux toujours présents", Anthologie de la poésie européenne contemporaine (Presses Universitaires de France, Bibliothèque de la Poésie et de l'Essai, 1962). Résistance et Poésie, Paris (1962).

En outre sont extraits de :
- Mémoires de Yves Bonnefoy, Éditions Saint-Germain des Prés, Paris, 1962.
- "Moi, c'est le monde", Robert Laffont éditeur, Paris, 1962, les poèmes de André Varet - Yves Bonnefoy.

NOTA : Le poème de Vincent Pharaon "Marche donc..." est inédit.

A PROPOS DE L'ANNÉE PASTEUR

POUCHET, PASTEUR

ET LES GÉNÉRATIONS « DITES » SPONTANÉES

par M. Bernard BOULLARD

(Séance du 2 décembre 1995)

En répondant expérimentalement à la question : la Génération spontanée existe-t-elle ?, Louis Pasteur a sans doute solutionné le problème le plus sensationnel qui ait intrigué les scientifiques durant des siècles.

Depuis l'Antiquité, et jusqu'au Moyen Age, tout le monde crut à la génération spontanée, y compris Aristote et Dioscoride.

Van Helmont, vers 1600, soutint qu'une chemise sale, des grains de blé, ou un morceau de fromage pouvaient engendrer des souris. D'autres affirmaient que les grenouilles naissaient du limon des marais.

Pourtant, vers 1650, Francesco Redi montra que si l'on entoure de la viande par une gaze, c'est à l'extérieur qu'apparaissent les vers nés d'oeufs de mouches. Il niait ainsi la génération spontanée.

Au cours du XVIIIe siècle s'affrontèrent deux prêtres catholiques : le britannique Needham, qui publia des résultats favorables à la génération spontanée, résultats qui emporteront même la conviction du grand Buffon ; et l'italien Spallanzani qui démontra, pensait-il, l'absence de toute génération spontanée.

Mais Needham s'obstina... et fit même douter Spallanzani de ses résultats.

Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, de très grands savants défendirent la génération spontanée, et parmi eux Lavoisier, Lamarck, Cuvier. En 1859, Schroeder conclut que « l'air filtré sur le coton perd sa *force inductive* en matière de fermentation ».

C'est en 1858 que Félix-Archimède Pouchet entre en scène. Qui est-il, en deux mots ? Né à Rouen en 1800, il y mourra en 1872. Il devint membre de notre Académie dès 1829, après qu'il ait été lycéen à Rouen, étudiant en médecine à Rouen puis à Paris, et docteur en médecine grâce à une thèse consacrée aux Solanacées.

Professeur de zoologie au Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen qu'il dirigea, professeur de botanique au Jardin des Plantes de Rouen qu'il dirigea, Pouchet fut aussi professeur à l'École de médecine de Rouen. On lui doit de nombreux travaux scientifiques de valeur et, en particulier, un « *Traité de Botanique* » en deux volumes. Mais, surtout, il est l'auteur de remarquables travaux sur l'ovulation chez les Mammifères avec une très belle approche cytologique de l'évolution des muqueuses vaginales chez la femme. En ce domaine, (*dixit* notre confrère le professeur Laumonier) : « il fut un génial ancêtre des cytologistes mondiaux ».

Le 20 décembre 1858, F.-A. Pouchet adresse à l'Académie des Sciences une Note intitulée : « Sur des proto-organismes végétaux et animaux nés spontanément dans l'air artificiel et dans le gaz oxygène », note démontrant, pensait-il, de façon irréfutable, la réalité de la génération spontanée. Début 1859 on enregistre une vive réaction de Pasteur, marquant le début de ce que certains ont appelé une longue polémique, que renforce d'emblée une note de Pasteur, à l'Académie des Sciences (le 14 février 1859) sur « La levure lactique » ... », note qui provoque aussitôt une lettre de Pouchet à Pasteur. Jacques Nicolle écrira avec sagesse en 1969 : « Bien que les admirateurs, comme les adversaires de Pasteur, aient fait dévier la question des générations « dites » spontanées sous une forme polémique, il s'agissait seulement entre les deux antagonistes de contester la valeur de leurs expériences respectives ».

Instruit par ses recherches sur les fermentations, Pasteur ne pouvait pas, en effet, ne pas se poser la question de l'origine des germes qui les permettent, les provoquent. Le dilemme était le suivant :

- ces germes apparaissent-ils spontanément dans les milieux aptes à fermenter ?

- ou ces germes naissent-ils de germes semblables à eux, dans des conditions favorables à leur développement ?

Le sujet était brûlant. Mais, d'emblée, Pasteur ne crut pas les assertions de Pouchet. Il lui suggéra même certaines améliorations de ses techniques et tenta de lui indiquer ses erreurs expérimentales. Pouchet persista et publia même un volume dont on parlera dans un instant.

Comment peut-on expliquer l'obstination de Pouchet ?

Plusieurs raisons ont été avancées par le professeur Laumonier :

- ses origines protestantes, peut-être ;
- l'influence de son père, féru de science positive, sans doute ;
- sa douloureuse condition d'orphelin précoce ;
- son agnosticisme ;
- son appartenance à la franc-maçonnerie ;
- ou simplement les faiblesses du milieu intellectuel dans lequel a baigné Pouchet à Rouen. Intellectuel isolé, il n'a qu'observé et spéculé, alors que Pasteur, entouré d'hommes remarquables à Strasbourg, Lille puis Paris, a beaucoup expérimenté et raisonné.

Avant de poursuivre, que faut-il penser de Pouchet ?

Il convient de

- le tenir pour un réel savant ;
- le considérer comme un grand cytologiste ;
- plaindre sa mémoire, à lui Pouchet, « qui n'a même pas l'honneur des Dictionnaires, si ce n'est parfois, ironiquement, à la rubrique Pasteur » (professeur Laumonier) ;
- le considérer comme « un savant authentique et, avec les excès et les insuffisances de son époque, comme un grand biologiste français de la première moitié du XIXe siècle » ;
- enfin, souligner que « c'est à la faveur du différend scientifique Pasteur/Pouchet que s'édifièrent les bases solides de la microbiologie. Si Pouchet fut finalement battu, il avait poussé Pasteur à se surpasser » (professeur Laumonier).

Ainsi que nous l'avons annoncé, 1859 vit paraître un volume de Pouchet intitulé « Hétérogénie ou Traité de la Génération Spontanée ». Pouchet y soutient que :

- « des êtres organisés peuvent sortir fortuitement de la matière amorphe » ;
- « de la matière sans forme, sans vie, la toute puissante main de Dieu fit surgir les animaux et les plantes. Cette première phase de l'organisation ne fut donc qu'une véritable génération spontanée, s'opérant sous l'inspiration divine » ;
- « à des intervalles de temps illimités, il a plu à la Sagesse Infinie de pétrir la matière et d'en façonner les plus sublimes organisations ». Le

grand Cuvier n'avait pas dit autre chose dans sa conception des « créations successives ».

Pouchet ajoute, hélas, deux inexactitudes manifestes que Pasteur aura tôt fait de dénoncer, à savoir :

- qu'il n'y a pas de germes dans l'atmosphère ;
- et qu'aucun germe ne peut survivre si on le soumet à une température de 100°C.

C'est en lisant, et relisant tout cela... et le reste... que Pasteur va réfléchir et expérimenter. D'autant qu'en 1860, l'Académie des Sciences décide de proposer un prix sur le sujet suivant : « Essayer, par des expériences bien faites, de jeter un jour nouveau sur la question des générations spontanées ».

Pasteur démontre, dans un premier temps, la constante présence de « germes » dans l'air qu'il filtre sur coton, mais il ignore encore leur identité. Toutefois, il arrive bientôt à prouver qu'au-delà de banales poussières minérales, inanimées, il y a des êtres vivants qu'il tient pour des « bactériums, et pour des champignons (*Penicillium, Ascophora, Aspergillus*) ».

La plus célèbre de ses expériences est bien celle « des ballons ». Pasteur emploie des ballons de verre à très long col. Il y introduit un liquide fermentescible (jus sucré, lait, urine...). Il en étire alors finement le col dans une flamme et le courbe en col de cygne. L'ensemble, ouvert, est porté à ébullition pour détruire les germes présents. La vapeur produite, en s'échappant, chasse l'air hors du ballon. Au refroidissement, l'air pénètre de nouveau mais lentement, en déposant tout ce qu'il véhicule (poussières, germes) sur le bord du col fin et courbé. Aucun germe ne parvient donc dans le corps du ballon au contact du liquide fermentescible. Le milieu reste alors indéfiniment stérile. Le contenu de ces ballons remplis en 1860 l'est demeuré... et le restera ! Mais, si on incline un ballon pour permettre au liquide de réenvahir une partie du col, entrant là en contact avec les poussières et les germes préalablement arrêtés, le liquide se souille et la fermentation se déclenche.

Pasteur conclut :

- qu'il y a des germes dans l'atmosphère, prêts à se multiplier ;
- que les liquides mis à l'abri de tels germes demeurent indéfiniment intacts ;
- que les liquides infestés par des germes véhiculés par l'atmosphère se troublent.

C'est en 1860 que Pasteur mit indubitablement en évidence la présence de germes dans l'atmosphère. Et il montre que le nombre de ces germes est plus élevé en ville (à Paris, déjà) et se minimise avec l'isolement de la campagne et l'altitude. En août 1860, il procède à des prélèvements d'air en Arbois et au mont Poupet, près de Salins. Cet air contamine encore les 3/4 des ballons exposés. Mais en septembre 1860, un seul des 20 ballons exposés à l'air de Chamonix est contaminé.

En outre, Pasteur démontre qu'en chaleur « sèche », des germes (des spores) restent vivants après une heure de chauffage à 125°C, cependant qu'en chaleur « humide », des spores des mêmes espèces sont détruites après vingt minutes seulement de chauffage à 125°C (ce sont les conditions que l'on respecte encore de nos jours dans les laboratoires lors des stérilisations).

En 1861, Pouchet contre-attaque en procédant à son tour à des prélèvements d'air dans les Pyrénées avec des résultats divergents par rapport à ceux de Pasteur. Mais Pasteur décèlera très vite les vices de technique de son contradicteur.

En 1864, l'Académie des Sciences crée une Commission pour arbitrer le conflit scientifique et elle réussit à provoquer, le 22 juin 1864, une confrontation entre Pouchet (accompagné de ses disciples progénération spontanée, Joly et Musset) d'une part, et Pasteur d'autre part.

En 1865, tombe le verdict de l'Académie des Sciences : « Les faits observés par M. Pasteur, et contestés par MM. Pouchet, Joly et Musset, sont de la plus parfaite exactitude ». Suite à ce verdict, les trois contradicteurs de Pasteur cessèrent leurs expériences et leurs publications sur le thème de l'hétérogénie. Pasteur triomphait. Mais, prudent, Pasteur n'a jamais dit que la génération spontanée soit impossible. Il a seulement affirmé que « dans les conditions qui règnent actuellement, et donc dans le cadre des investigations auxquelles on peut se livrer de nos jours, il est exclu que l'on observe jamais des phénomènes de génération spontanée ».

Pour Louis Pasteur, le leitmotiv fut sans cesse : « Dans l'état actuel de la science, la doctrine des générations spontanées est une chimère ». Après qu'aient été réfutées les affirmations de Pouchet, la question rebondit en 1876 avec le médecin anglais Bastian. Pasteur en triompha encore, par des expériences nouvelles de stérilisation à 180°C en milieu sec, et à 120°C en milieu humide. C'est de ces nouvelles expériences,

effectuées par Pasteur en collaboration avec Joubert et Chamberland, que sont nés l'autoclave et le filtre Chamberland.

Voilà, Monsieur le Président, mes chers Confrères, ce que nous tenions à vous dire de cet épisode Pasteur-Pouchet... quelques semaines après qu'ait été célébré avec faste, ici et là, le centième anniversaire de la mort de l'enfant de Dole, bienfaiteur de l'Humanité, dont il n'est pas superflu de rappeler quelques jalons de l'existence :

27 décembre 1822	naissance à Dole
1827-1838	jeunesse en Arbois où s'engagent ses études
1840 puis 1842	bachelier ès-lettres puis bachelier ès-sciences
1843	admis à l'Ecole Normale Supérieure
1845	licencié-ès-sciences
1846	agrégé de sciences physiques
1847	docteur-ès-sciences

puis Professeur de Physique à Dijon, de Chimie à Strasbourg, puis à Lille

1862	élection à l'Académie des Sciences en section Minéralogie
1873	élection à l'Académie de Médecine
1881	élection à l'Académie française

A l'origine de ces honneurs se situent les très célèbres découvertes relatives aux tartrates, aux fermentations et aux maladies des vins, aux générations « dites » spontanées, aux maladies des vers à soie, au charbon du mouton, au choléra des poules, à la rage, enfin.

28 septembre 1895	mort de Louis Pasteur à Villeneuve-L'Etang.
-------------------	---

Mais, nous adressant à vous, en cette bonne ville de Rouen, nous terminerons cette présentation par un ultime éloge de Pouchet, rendu par Pasteur lui-même en ces termes : « Ce savant consciencieux mérite la reconnaissance de tous pour ce qu'il a fait de bon et d'utile, et jusque dans ses erreurs, il a droit à tous les respects ».

REFERENCES

- Jacques NICOLLE, *Pasteur, sa vie, sa méthode, ses découvertes*, 1 vol. Marabout Université, 1969, 314 pages.
- René LAUMONIER, *Pouchet, initiateur de la cytologie vaginale*, in « Le Centenaire de Félix-Archimède Pouchet », Précis analytique des Travaux de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, 1973, paru 1975, p. 21 à 58.

LES GRANDES AMITIES
DE
JACQUES ET RAÏSSA MARITAIN

par Maître Max BRIERE

(Séance du 2 décembre 1995)

En 1973, disparaissait à Toulouse, le philosophe Jacques Maritain qui avait alors pris l'habit des "Petits Frères de Jésus" du Père de Foucauld. Depuis cette époque, le rayonnement de Maritain n'a cessé de grandir.

Jacques Maritain (1882-1973) est le petit-fils de Jules Favre, avocat prestigieux, animé de l'esprit républicain, à la pointe de tous les combats politiques pour la liberté, membre de l'Académie Française, auquel fut réservé la douloureuse mission de défendre en 1871 les intérêts de la France devant Bismarck.

Séparée de son mari Paul Maritain, Geneviève Favre, la mère de Jacques, adorait son père. Son rêve était de voir son fils s'en montrer le continuateur. Dès l'enfance, celui-ci se rebella à l'idée de ressembler au grand-père dont le buste trônait sur la cheminée du salon. Il voulait être uniquement lui-même et considérait, dit-on, son grand-père comme un rêveur. Il n'entendait pas moins être fidèle à la grandeur et à la générosité de sa lignée, héritier d'une tradition républicaine pleine d'idéalisme, mais ce qui le préoccupait, avant tout, c'était le problème de la vérité, du sens de la vie, n'admettant aucune compromission quand la vérité était en cause.

Quant à celle qui devint son épouse, Raïssa, elle appartenait à une famille purement juive et russe, qui vint s'installer en France, alors qu'elle avait dix ans. "En elle, écrit Jacques, il n'y a pas seulement la beauté, mais cette vive lumière spirituelle... que nous appelons la grâce, cette grâce qui

s'ajoute à la beauté, disait Plotin et sans laquelle il arrive qu'un beau visage ne peut attirer le regard... C'est cette innocence de la grâce enfant, c'est cette perpétuelle effluence de l'âme à travers le corps que proclament magnifiquement ses grands yeux."

Jacques et Raïssa, étudiants l'un et l'autre, se sont connus à la Sorbonne. Ils devinrent vite inséparables. Malgré leurs grandes différences de tempérament et d'origine, une souveraine harmonie s'établit entre eux.

"Ce qui s'est passé (à l'intérieur de nous) est ineffable et divin, a écrit Jacques. La sincérité absolue, l'harmonie profonde de nos âmes nous a remplis d'un bonheur inextinguible."

Mais ce grand amour ne les replia jamais sur eux-mêmes et les laissa passionnément ouverts à leurs contemporains.

Quand Jacques connut Raïssa, il avait déjà deux très grands amis, Ernest Psichari et Charles Péguy.

Dans le livre émouvant consacré à son frère, Henriette Psichari nous raconte qu'à l'aube de ses quinze ans, Ernest Psichari annonça à sa famille qu'il venait de rencontrer un "type épatant", d'une intelligence inouïe, et que déjà après quelques jours, ils étaient liés d'une amitié fraternelle.

Personne ne le crut. Pourtant c'était vrai. Fier de sa trouvaille, Ernest amena immédiatement le nouvel ami à ses parents et quêtta anxieusement le soir l'impression produite. Cette fois, il ne s'était pas trompé, l'ami était parfait.

Au sein d'une famille toute entière consacrée au culte de Renan, grand-père maternel, son Ernest Psichari vivait heureux dans un monde élégant et libéral, en contact avec tout ce que la France comptait de jeunes célébrités reçues dans la maison hospitalière de ses parents, se passionnant pour des idées, étudiant la littérature, écrivant des poèmes symbolistes. Toutes les portes lui étaient ouvertes, comme tous les coeurs.

Mais voici que, âgé de dix-huit ans, il tomba follement amoureux de la soeur de Jacques. Elle était extrêmement séduisante. Lui aussi était beau et débordait de vie, mais elle avait vingt-cinq ans et ne prit pas au sérieux l'amour de cet adolescent. Elle se maria avec un professeur et le désespoir qu'en éprouva Ernest révéla la profondeur de sa passion. Par deux fois, il tenta à sa vie. Il ne fut sauvé que par l'intervention d'un ami

dans les bras duquel il s'écroula. Il chercha alors l'oubli dans tous les excès des sens mais "sans conviction" comme il le dira lui-même dans "Le Voyage du Centurion". Ayant atteint les limites du désespoir, il se sauva en trouvant une école de discipline. En 1903, devançant l'appel, le petit-fils de Renan se faisait soldat de 2e classe.

Etrange aboutissement - qui fit alors une espèce de scandale - de l'antimilitarisme social, de l'anarchisme intellectuel et du fameux "dilettantisme renanien" qu'Ernest Psichari avait cru être les seules vérités de son temps.

Avec Psichari, Jacques Maritain s'enthousiasma pour Charles Péguy, leur aîné de 9 et 8 ans, dont l'amitié a rempli la vie de Geneviève Favre, la mère de Jacques. Et quelle n'était point la fierté de celle-ci de s'entendre dire : "Votre fils vous glorifiera peut-être encore plus que votre père" (prophétie qui s'est révélée).

Péguy considérait Jacques comme un frère plus jeune qui l'aiderait et poursuivrait son oeuvre aux *Cahiers de la Quinzaine* dont le siège était alors dans cette étroite boutique juste en face de la Sorbonne qu'il considérait comme la citadelle des erreurs du monde.

Raïssa et Jacques jouirent de la faveur extraordinaire d'avoir, pendant leurs jeunes années, un compagnon de ce caractère. Il nous faisait part, ont-ils dit, de sa sagesse et de son expérience, mais il agissait si simplement avec nous, il nous tenait si proches de lui que jamais en ce temps-là, il ne nous a fait sentir qu'il était notre aîné. Nous le regardions, comme un camarade merveilleux et nous l'aimions de tout notre coeur."

L'itinéraire spirituel qu'ont suivi Psichari et Péguy ne peut être séparé de celui de Raïssa et de Jacques. Ces derniers nous ont raconté que, aux environs de vingt ans, grand fut leur désespoir devant un monde qui leur paraissait absurde au point d'envisager le suicide.

C'est alors qu'ils suivirent les cours de Bergson au Collège de France. Par une critique pénétrante, le philosophe dissipait les préjugés anti-métaphysiques du positivisme pseudo-scientifique. Jacques et Raïssa exultaient parce que des perspectives de vie spirituelle et de certitudes intellectuelles s'ouvraient à nouveau devant eux. Elles allaient leur être révélées de façon quasi-miraculeuse par Léon Bloy. Lisant par hasard dans *Le Matin* une enquête littéraire, ils tombèrent sur une phrase de Maeterlinck : "Si par génie on entend certains éclairs en profondeur, *La Femme pauvre* de Léon Bloy est la seule des oeuvres de ce jour où il y ait

des marques évidentes de génie." Ils se procurèrent cet étrange roman à la lecture duquel ils sortirent éblouis par l'immensité de l'âme de croyant de son auteur, son zèle brûlant de justice, la beauté d'une haute doctrine qui, pour la première fois, surgissait à leurs yeux, exaltant la foi, la pauvreté, la sainteté. Pénétrés de respect pour ce "Pèlerin de l'Absolu" comme Léon Bloy se nommait lui-même, ils se décidèrent à lui écrire timidement puis, le 25 juin 1905, à lui rendre une visite dont Jacques a évoqué les souvenirs dans une page aujourd'hui célèbre.

Ce qu'il découvrit ne peut se raconter. D'avoir franchi le seuil de la maison de Bloy, toutes les valeurs étaient déplacées comme par un déclic invisible. On savait ou on devinait qu'il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints. Tout était au foyer de Léon Bloy comme il l'avait dit : vraie la pauvreté, vraie la foi, vraie l'héroïque indépendance.

Cette première entrevue ne fut que l'annonce de relations de plus en plus intimes. "Nos visites aux Bloy devinrent fréquentes, a écrit Raïssa, nous les aimions chaque jour davantage et jamais nulle part l'hospitalité ne nous a paru si douce que dans leur misérable petite maison du 40 de la rue du Chevalier de la Barre à Montmartre."

Léon Bloy les met devant le fait de la sainteté sans employer à leur égard la moindre apologétique de démonstration. Il baigne leur âme de son rayonnement spirituel et, à la suite, en février 1906 d'une dangereuse maladie de Raïssa, ils se sentirent prêts à accepter le catholicisme. C'est le 11 juin 1906 qu'ils furent baptisés avec pour parrain et marraines Léon Bloy, sa femme et leur fille Véronique. Parrainage étrange qui n'implique nullement une filiation de pensée. Bloy n'a exercé sur Maritain aucune action proprement intellectuelle sinon a dit ce dernier de "m'ouvrir comme instrument de Dieu les portes de la vie surnaturelle".

Alors que les Maritain adhéraient au catholicisme, de son côté Péguy revenait à la foi de son enfance mais non sans heurt. En janvier 1917, Jacques Maritain apprit sa conversion à Péguy qui s'écria : "Moi aussi, j'en suis là". Maritain pensa alors que tout était résolu pour Péguy comme pour lui par l'acceptation de la doctrine et de la discipline de l'Eglise.

Mais il n'en fut rien. Bien qu'ayant retrouvé la foi, Péguy ne pratiqua pas et ne fit pas baptiser ses enfants. Un combat s'est livré en lui-même. Il s'était marié alors qu'il était socialiste et révolutionnaire. Sa femme partageait ses idées et leur mariage fut seulement civil. Sa femme se refusant à faire régulariser leur union sur le plan religieux et à faire baptiser ses enfants, il estima devoir respecter sa volonté. Maritain

s'entremet pour tenter de régler la question du baptême des enfants. Ce fut un échec.

Par ailleurs, la parution dans *Les Cahiers de la Quinzaine*, de "L'ordination" de Julien Benda amena la rupture des relations entre Péguy et Maritain qui devait durer près de trois ans.

A la différence de ce qui s'est passé avec Péguy, jamais la moindre ombre n'a terni les liens d'amitié fraternelle de Maritain et de Psichari.

Au début de l'année 1906, Psichari est parti exultant pour le Congo. Environ deux mois après, Maritain lui apprend sa conversion. "Que Jacques fut devenu un croyant, Ernest devait de longs mois encore en rester étonné, ahuri."

Jacques continue de correspondre avec lui, lui envoyant notamment en été 1907 une image en pleurs de la Vierge de la Salette avec au verso ces simples lignes : "Nous avons prié pour toi du haut de la Sainte Montagne. Il me semble qu'elle pleure sur toi, cette Vierge si belle et qu'elle te veut. Ne l'écouteras-tu point ?"

Pour la première fois, Psichari écrit dans "Le Voyage du centurion" : "Maxence - c'est le pseudonyme qu'il prend - eut la perception qu'une brise de tendresse lui venait des Gaules lointaines".

Il ne croyait nullement à la prière et pourtant il lui semblait que celui-là l'aimait mieux que les autres, qui priaient pour lui, que seul celui-là l'aimait. Oui, celui-là était vraiment son frère, ce Pierre-Marie (sous le nom duquel se cache Maritain).

Après une immense équipée dans le bassin de la Sangha et la plaine du Tchad, Ernest Psichari revient en France en 1908 couvert de gloire. Les Maritain le retrouvent avec une grande joie.

En septembre 1909, promu sous-lieutenant, il part pour la Mauritanie d'où il reviendra seulement en septembre 1912. A partir de février 1911, sous l'action des vertus du désert que sont le silence, la solitude, le dépouillement, la misère, Psichari reçoit peu à peu l'appel de Dieu. Le 13 janvier 1912, il écrit à Maritain une lettre qui le bouleversa. Il se déclarait un catholique sans la grâce à qui le service de la patrie suffisait. De retour en France en décembre 1912, il voit presque chaque jour Jacques Maritain et se décide finalement à sauter le pas. Le 23 janvier 1913, il supplie Jacques de lui faire connaître un prêtre qui puisse l'entendre.

Ainsi se réalise l'extraordinaire convergence de la destinée spirituelle de Psichari avec celle de Jacques Maritain.

Dispensé d'obligations militaires pour raison de santé, Jacques Maritain est nommé en juin 1914, professeur à la Faculté de philosophie de l'Institut Catholique de Paris et approfondit la philosophie thomiste.

En 1923, les Maritain s'installent à Meudon dans une villa qui sera un lieu de rencontre des intellectuels, des artistes, des religieux. Cette modeste maison devient l'un des centres de vie spirituelle les plus féconds de France, peut-être même d'Europe où ils n'hésitent pas à accueillir des rescapés de ce Paris décadent des années 1920, dont Jean Cocteau est la figure de proue.

En décembre 1923, la mort brutale de Raymond Radiguet, son ami de coeur, laisse Cocteau dans une profonde détresse. Avec toute la délicatesse requise, Maritain s'emploie à le consoler, le persuadant d'entrer en clinique pour une cure de désintoxication et l'associant au projet de créer une collection littéraire qui deviendra le célèbre "Roseau d'Or". Devant le cheminement spirituel de Cocteau, on sent l'émotion et l'admiration de Maritain.

Et voici que, le 15 juin 1925, après le dîner, à Meudon, tandis que Cocteau s'apprêtait à repartir survint le Père Charles Henrion et c'est le face à face mémorable entre l'ermite, disciple du Père de Foucauld, portant sur sa soutane blanche le coeur rouge, surmonté d'une croix, et le poète fasciné, hypnotisé.

Le choc sera suivi, quelques jours après, d'un retour à la foi de son enfance et à la pratique des sacrements.

De 1927 à 1931, l'amitié affronte l'épreuve de la souffrance et de l'incompréhension. Ce qui importe à Cocteau, c'est d'aimer car, pense-t-il, aimer c'est aller à Dieu ; on communie en Dieu au travers d'une de ses créatures, quelle que soit la forme hétérosexuelle ou homosexuelle de cet amour. De là l'indifférence de Cocteau aux comportements moraux qu'implique la foi et aux raisons théologiques, attitude qui suscite le cri douloureux de Maritain : "Jean, rien ne sépare mon coeur de votre coeur, mais mon incapacité à vous faire désirer le coeur de Dieu m'est une douleur sans fin, qu'ai-je su faire pour vous, mon Jean ? Je n'ai pas su vous apprendre à prier jusqu'au point où la douceur de Dieu se fait connaître à l'âme et préférer à toute autre expérience. Car ce n'est pas assez de reconnaître Dieu dans la beauté des créatures qui sont encore des

images, il faut encore vouloir offrir à Dieu un coeur si purifié qu'il puisse s'y montrer avec sa beauté propre".

A ces lignes si belles, Jean répond : "Jacques chéri, ne m'accusez pas d'orgueil, je n'en ai pas. J'ai besoin d'amour et de faire l'amour aux âmes, Dieu me comble de grâces et je pense à vous. Sans votre tendresse, sans Raïssa, sans Meudon, je serais perdu".

Le pathétique de cette correspondance, c'est qu'elle montre comment deux amis qui s'estiment peuvent ne pas se comprendre.

« Je ne vous abandonnerai jamais, Jean, mais je ne trahirai pas non plus la vérité. »

« Cher, cher Jacques, vous le savez, je supporterai tout de vous. »

Durant cette période 1927-1932, les lettres des deux amis ont été tendues, douloureuses, sévères et franches, mais la fidélité tenace a empêché toute rupture.

A partir de 1931, l'amitié connaît un climat plus apaisé et, durant les trois dernières années, est éclairée de la douce lumière du soir de la vie.

Quand survint la maladie, puis l'agonie de Raïssa, avec délicatesse il put dire à son ami : "Je garde un souvenir heureux des minutes que le destin m'a permis de vivre avec vous dans la chambre où Raïssa faisait ce dur passage du quotidien à l'éternel. Je l'ai vue en lutte intime et je l'ai vue, victorieuse, souriante, dénouée, jeune, admise dans cet ailleurs que nous ne comprenons pas et dont même son enveloppe physique reflétait l'extase." Plus tard, Maritain confiera à Cocteau comme un trésor personnel un exemplaire du journal de Raïssa. Celui-ci est bouleversé par cette lecture.

La douceur de l'amitié a tempéré la rigueur de la doctrine affirmée par Maritain.

Comment être insensible "à la qualité du ton, à la communion d'amitié, à l'affectueuse pudeur et à la secrète entente spirituelle qui unissent ces deux âmes au soir de leur vie".

Douze jours avant sa mort, Cocteau redisait à son Ami : "Comme toujours votre lettre pose une main sur mon épaule au moment où ce geste affectueux m'était nécessaire".

Une correspondance aussi délicate que celle de Cocteau est celle échangée entre Maritain et Julien Green dont la vie semble traversée par l'appel de l'amour et de l'invisible.

C'est sur cette trame que va s'établir la bouleversante et exceptionnelle amitié entre eux qui est née sous les auspices d'un étrange petit livre. Maritain avait lu dans une revue au nom peu banal "La revue des Pamphlétaires" des pages brûlantes intitulées "Pamphlets contre les Catholiques de France" signés Théophile Delaporte. La brochure en question parue en octobre 1924 était curieusement dédiée aux six cardinaux français. Maritain fut bouleversé par ces pages et derrière le pseudonyme de Théophile Delaporte, il découvrit le jeune romancier qu'était Jules Green.

Le contact fut pris en 1925 ou 1926.

Maritain voit venir à lui, vêtu avec quelque raffinement, un jeune homme au regard dont la douceur semble se voiler parfois d'une certaine tristesse où passe sans doute la nostalgie des pays lointains de l'enfance, les Etats du Sud des Etats-Unis.

De son côté, Julien Green est saisi par l'ineffable rayonnement de la présence de Maritain. A plus de cinquante ans de distance, il revoit "ce visage de statue médiévale qui était beaucoup plus le visage d'une âme que d'un corps".

"Une des plus grandes faveurs que Dieu m'ait faites", a dit Julien Green, c'est de mettre Jacques sur ma route en 1925, faisant évidemment allusion aux douloureuses crises qui ont marqué son existence.

A un moment donné, la faim charnelle qui suivant l'expression de Julien Green "dévaste les jours et les nuits" a pu triompher chez lui au point qu'à partir de 1929 il s'éloignera de l'église. Mais comme le remarque Maritain, même à l'époque "où il a failli quitter la foi de son enfance, Dieu ne l'a jamais quitté. L'ange de la Vérité s'est toujours tenu près de lui". De fait, le débat intime qui n'a jamais cessé chez Green aboutira en 1939 au retour définitif à la pratique des sacrements. Les grands ébranlements intérieurs initiés par le conflit de la chair et de l'esprit ne cessèrent pas pour autant.

L'assistance spirituelle de Maritain qui ne présente aucun caractère possessif apportera certains apaisements à Julien Green. Leurs échanges laissent l'impression d'un respect infini et d'une tendresse sans limite. On

relève constamment, dans leur correspondance, les marques d'une réelle délicatesse et d'une grande affection mutuelle. Tous deux laissent parler simplement leur coeur. "Je pense à vous si souvent et avec tant d'affection" ou encore "Vous savez bien que je vous aime" écrit Green. De son côté, Jacques Maritain l'appelle : "Mon bien aimé Julien", lui rappelant qu'il est le plus aimé ou qu'il est aimé d'une manière unique et sans borne.

Un tel lien entre deux âmes d'une aussi exceptionnelle grandeur bouleverse les données d'un monde où, comme l'a noté Maritain, "il y a si peu d'amour".

C'est sous une autre forme qu'eut lieu la rencontre de Jacques Maritain et de François Mauriac, celle d'un débat public qui se poursuivit de 1927 à 1929 et qui se termina par la naissance d'une amitié demeurée fidèle jusqu'aux derniers jours.

Le débat porte sur la responsabilité de l'écrivain et plus spécialement du romancier catholique. Peignant la passion dans certains romans sulfureux comme *Destins*, *Le Fleuve en feu* ou *Le Désert de l'amour*, Mauriac ne pouvait rester sourd aux mises en garde de Maritain qui tendaient à lui rappeler l'anathème de l'Évangile : "Malheur à celui par qui le scandale arrive", mais on comprend que la conciliation ait été difficile pour lui entre l'exigence du chrétien et celle de l'artiste. Le débat ne tourna pas à la polémique et sut se maintenir à une certaine altitude de sérénité et de dignité. Deux notes de Mauriac à la fin de *Dieu et Mammon* mettront fin à la controverse. Maritain en prendra acte en soulignant l'évolution morale de Mauriac attestée par *Souffrances et Bonheur du Chrétien*.

A l'époque de cette controverse, Mauriac traversait une crise grave. Pendant deux ou trois ans, a-t-il dit dans *Ce que je crois*, "Je fus comme fou - J'errais à travers Paris comme un chien perdu, un chien sans collier". Au temps de cette crise née "à l'intersection de la chair et de l'âme", Mauriac bénéficia de "la charité très cachée d'amis qui le sauvèrent", notamment de Maritain qui "ne cessa jamais de me couvrir d'un oeil inquiet et même anxieux. Il n'avait tenté aucune intervention directe. Il répondait publiquement à tel cri qui m'échappait. J'avais la certitude qu'il se tenait à l'écoute de ma vie. Il était temps, il était grand temps". *Souffrances du Chrétien* représentait la vie d'une âme à demi asphyxiée.

Le combat terminé, c'est une paix durable et une amitié qui ne va cesser de s'approfondir entre les deux hommes jusqu'à la mort. Fondée sur

des valeurs chrétiennes, cette amitié se renforce dans les moments dramatiques que connurent la France et l'Europe.

Maritain, qui est resté aux Etats-Unis où il est l'un des fondateurs de "L'Ecole libre des hautes études", lance dès le printemps 1941 un message radiophonique à la France en même temps qu'il écrit *A travers le désastre* dont une édition clandestine sera répandue en France. En septembre 1944, il envoie un message aux "Lettres françaises" : "A travers la victoire".

Mauriac, en France occupée, collabore aux "Lettres françaises" et publie en 1943 son bel essai *Le cahier noir* où l'on retrouve l'accent d'idéalisme chrétien de son vieil ami d'outre-Atlantique.

Voici maintenant le dernier versant de la vie où les deux protagonistes vont se rapprocher dans une union plus étroite, non que les distances soient abolies. Peu après son retour d'Amérique et après la mort de Raïssa en novembre 1960, Jacques Maritain se retire à Toulouse près des Petits Frères de Jésus.

Pendant les quelque dix années qui vont de la mort de Raïssa à celle de Mauriac, des rencontres à Paris vont approfondir l'amitié des deux hommes.

Couvert de gloire, Mauriac affirme, à la fin de sa vie, son scepticisme devant sa situation personnelle de "vedette". surtout après la retraite de Maritain chez les Petits Frères du Père de Foucauld, il admire cette indifférence au monde et déclare avec une émotion teintée d'humour, "c'est de Maritain que je suis envieux". "C'est avec lui que je voudrais être, mais cette fin-là se mérite, elle se paye de toute une vie sanctifiée depuis la jeunesse".

Dans un *bloc-notes*, il raconte une visite de Maritain : "Il est incroyablement le même, il a l'âge de son âme et il en a aussi l'aspect, s'il y a un aspect de l'invisible !"

Mauriac a eu le sentiment ce jour-là de tenir cette âme sous son regard. "Nous parlions à bâtons rompus, conclut-il et je songeai à cet admirable destin, à ce long cheminement dans la lumière, depuis l'adolescence anarchique et la tentation du suicide jusqu'au dépouillement de l'extrême soir."

Avec Georges Bernanos, l'amitié de Maritain née en 1926 eut à surmonter des crises.

En fondant chez Plon avec Massis, la collection du Roseau d'Or, Maritain regroupa autour de lui, dans le désarroi de l'après-guerre de 1914, nombre d'écrivains et d'artistes en quête de Dieu.

Il partagea d'emblée l'admiration de Robert Vallery-Radot et Massis pour *Sous le soleil de Satan* qu'il décida de publier.

Toutefois, à partir de 1926, la crise de *L'Action française* mit au jour entre eux certaines oppositions. La condamnation de *L'Action française* par Pie XI ouvrit les yeux de Maritain sur l'incompatibilité du maurrassisme et de la foi chrétienne. Il soutint la position du Pape et dans *Primauté du Spirituel* établit les principes d'une "politique chrétienne authentique". Bernanos s'insurge.

Par ailleurs, en novembre 1928, dans son article "Sur la jeunesse littéraire", il accuse Maritain en termes mordants, à propos de ses positions sur l'art d'avoir enseigné "les délices du péché mortel". Cette phrase provoqua la brouille. Pourtant l'amitié fut renouée, Bernanos rompt avec Maurras en 1932. A partir de 1936, lui et Maritain s'engagent au service des mêmes causes. Ils prennent position contre le franquisme, contre Munich, contre Vichy et lutteront toute la guerre pour la victoire alliée. Durant ces années, leurs relations sont fraternelles ; ils correspondent pour la publication des *Grands cimetières* ; Maritain encourage Bernanos à écrire une *Vie de Jésus* et l'aide à trouver des amis au Brésil. En octobre 1944, l'auteur du *Chemin de la Croix des âmes* proclame "l'immense autorité" qu'a conféré à Jacques Maritain son "inébranlable fidélité aux principes".

L'amitié de Bernanos et Maritain est d'autant plus solide finalement qu'elle fut traversée d'obstacles et dut plusieurs fois se dépasser en pardonnant.

"Je pense à vous et aux vôtres comme des amis dont rien ne nous séparera plus" écrit en 1938 Bernanos en partance pour le Paraguay, et Maritain répond trois jours après : "Nous aussi, nous pensons à vous comme des amis dont rien ne nous séparera plus".

Primauté du Spirituel paru en 1927 constitue dans l'oeuvre de Maritain la première étape d'une réflexion d'ensemble sur l'avenir de la civilisation chrétienne, sur le rôle majeur qui s'offre au christianisme de réaffirmer pleinement son rayonnement dans le siècle. Le philosophe va en tirer les conséquences.

Hier, pôle de la vie littéraire et artistique, la maison de Meudon va devenir à partir de 1930, la plaque tournante d'échanges spirituels et intellectuels confrontant les disciplines et croyances les plus diverses.

A Meudon, en effet, quel foisonnement de réunions où les familiers se rencontrent avec des hôtes de passage : missionnaires d'Extrême-Orient, réfugiés d'Europe centrale, universitaires des Amériques, etc., le maître de maison n'étant lui-même qu'en transit, courant à travers le monde.

L'appartement du 30, 5e Avenue, à New York où les Maritain vécurent pendant la guerre avait connu des affluences presque identiques. Les Maritain ont noué de grandes amitiés dans le pays qui les a accueillis avec tant de générosité et qu'ils aimaient.

L'influence de Maritain aux Etats-Unis se marque essentiellement sur les individus à quelque milieu qu'ils appartiennent, de quelque opinion ou confession qu'ils se réclament.

C'est avec Saül Alinsky, "un de mes Grands Amis", écrira-t-il, "indomptable et redouté, leader antiraciste" aux méthodes peu orthodoxes que le philosophe ira le plus loin dans la fraternisation marginale.

A première vue, une amitié entre Maritain et Alinsky semble impensable. Maritain, modèle de discrétion, de courtoisie, Alinsky, juif agnostique, bourru, utilisant l'argot, braillard du milieu et des rues, utile pour son engagement en faveur des immigrés travaillant dans les abattoirs de Chicago. Pourtant, entre ces deux desperados, une connivence intellectuelle s'établit. Alinsky, qui passe pour agressif et grossier ne sera que déférence vis-à-vis de l'intellectuel venu de France, lui demandant de lui dédicacer une photo qu'il conservera comme "un trésor des plus précieux".

A son tour en 1971, Alinsky lui dédicacera son livre *Règles pour les radicaux* : "A mon Père spirituel et à l'homme que j'aime de la part de son enfant prodigue et indocile".

Ces grandes amitiés convainquent Maritain que le Chrétien ne saurait être qu' "un mendiant du ciel", un agitateur de conscience.

C'est à Rome entre 1945 et 1948, pendant l'ambassade de Maritain au Vatican, que naquit et s'approfondit l'amitié avec le futur pape Paul VI. Sous le pontificat de Pie XII, Mgr Montini était alors substitut de la Secrétairerie d'Etat du Vatican : ce qui était un poste-clé. Comme l'on

comprend qu'il ait aimé se retrouver à notre ambassade où Jacques Maritain représentait avec tant de dignité son pays auprès du Saint-Siège. En le nommant ambassadeur, le Général de Gaulle avait estimé qu'il avait fait "quelque chose de grand pour la France, pour faire comprendre que la France est aujourd'hui la chrétienté". Maritain a répondu admirablement à cette vocation.

La vénération profonde de Mgr Montini pour celui qu'il appelait "son maître" a imprimé à leurs relations une qualité particulière faite d'attention et de retenue mutuelle dans l'expression de l'affection.

En décembre 1965, à la clôture du Concile, sur le parvis de Saint-Pierre de Rome, devant l'univers entier, c'est à Jacques Maritain et à Jean Guitton que le Pape remit son message destiné "aux hommes de pensée", à tous les intellectuels du monde. Quel hommage extraordinaire !

Tel chroniqueur raconte aussi qu'à l'annonce de la nouvelle de la mort de Jacques Maritain, Paul VI pleura au souvenir de ce "grand penseur de notre temps" qui fut un maître dans l'art de penser, de vivre et de prier.

comparait à un homme qui se réveille à un moment donné de sa vie. Mais il n'est pas facile de saisir son véritable visage. En le regardant, on se rend compte que la France ne peut pas se contenter de la France, elle a besoin de la France, pour faire comprendre que la France est toujours présente. Mais elle a besoin de la France, elle a besoin de la France, elle a besoin de la France.

Les véritables problèmes de la France sont ceux de la France, ils sont ceux de la France, ils sont ceux de la France.

Qu'on ne se laisse pas tromper par le titre "aux hommes de pensée", à tous les instants de sa vie. Quel homme de pensée est-ce ?

Tel chroniqueur raconte ainsi qu'il a vu de la mort de Paul VI, Paul VI pleure au souvenir de ce "grand penseur de notre époque".

Paul VI pleure au souvenir de ce "grand penseur de notre époque".

A première vue, une telle amitié entre Martin et Aliasky semble impossible. Martin, moine de l'abbaye de Maredieu, Aliasky, juif polonais, journaliste de profession, homme de lettres et de cœur, une telle amitié est-elle possible ?

Aliasky, qui passe pour agnoste et athée, est un homme de cœur, un homme de cœur, un homme de cœur.

A son tour en 1971, Aliasky lui dédicace son livre "L'Église" pour les religieux : "A mon Père spirituel et à l'homme qui fait de la part de son enfant prodige et insouciant".

Ces grandes amitiés convainquent Martin que le Christ ne serait pas un "noyau de crasse", un agitateur de conscience.

C'est à Rome entre 1945 et 1948, pendant l'ambassade de Martin au Vatican, que naît et s'approfondit l'amitié avec le futur pape Paul VI. Sous le pontificat de Pie XII, Mgr Montini était alors attaché de la Secrétairerie d'Etat du Vatican : ce qui était un poste-clé. Comme son

LA SECONDE VIE DES ACADÉMIES
EN FRANCE

(XIX^e et XX^e siècles)

HÉRITAGE ET RENAISSANCE

par M. Jean-Pierre CHALINE

(Conférence du 16 novembre 1995)

A la différence de leurs soeurs étrangères, nos académies d'aujourd'hui sont, pour la plupart, des ressuscitées. Toutes celles qu'avait vu naître l'Ancien Régime ont, en effet, été victimes du couperet de 1793 qui les supprimait sans appel comme un dernier refuge de l'aristocratie, entraînant du même coup la confiscation de leurs biens. L'existence qu'un certain nombre d'entre elles devaient retrouver par la suite est donc bien une seconde vie. Une vie qui, certes, se voudra souvent en continuité avec la première, reprenant les anciennes dénominations, insistant sur les traditions, recherchant certains privilèges, récupérant même, au début, quelques survivants des ci-devant compagnies ; une vie cependant différente, sur des bases et dans un contexte nouveau. Comme cette noblesse ancienne dont la Charte de 1814 disait qu'elle « reprend ses titres » sans pour autant lui concéder ni droits particuliers ni existence juridique, l'obligeant ainsi à « réinventer », selon l'expression de l'historienne Claude BreLOT, les conditions de sa prééminence, les académies restaurées vont devoir, à défaut de vraiment « renouer le fil des temps », chercher comment s'affirmer face à la masse croissante des sociétés savantes ordinaires. C'est de cette seconde vie des académies en

* « Académies et sociétés savantes en Europe, 1650-1800 ». Colloque du Groupe de Recherche d'Histoire (GRHIS-URA 1274 du CNRS) de l'Université de Rouen, sous le patronage de l'Académie des Sciences, Belles-lettres et Arts de Rouen, 14-17 novembre 1995.

France, partagée entre l'héritage et l'adaptation, entre « tradition et modernité » comme titrait l'an dernier le volume jubilaire de l'Académie de Rouen, que je voudrais vous entretenir, en contrepoint du colloque universitaire* qui en étudie au contraire la première époque.

Au début, pour ce qui concerne mon propos, est la décision du 8 août 1793 « portant suppression de toutes les Académies et Sociétés littéraires patentées ou dotées par la Nation » et mettant sous séquestre « les jardins botaniques ou autres, les cabinets, muséums, bibliothèques et autres monuments des sciences et des arts » qui s'y rattachaient.

L'artisan principal de cette liquidation n'était autre que l'abbé Grégoire dont le rapport au Comité d'instruction publique de la Convention laisse quelque peu à réfléchir sur la largeur d'esprit d'un personnage récemment admis au Panthéon de nos grands hommes. Tout en reconnaissant quelques mérites à l'Académie des Sciences et aux sociétés de médecine ou d'agriculture, par opposition à l'Académie française ou aux sociétés littéraires qui présentent à ses yeux « tous les symptômes de la décrépitude », Grégoire dénonce leur tort commun qui est de « porter encore l'empreinte du despotisme » et d'avoir une organisation qui « heurte l'égalité » en établissant « une sorte de hiérarchie entre (les) hommes » et en acceptant « le blason à côté du génie » par le biais d'académiciens honoraires. Autre chef d'accusation - et sans doute le principal -, « les patriotes y sont presque toujours en minorité » face à des hommes gangrenés d'une incurable aristocratie ». Conclusion : « comme il ne doit exister dans un gouvernement sage aucune institution parasite, le fauteuil académique doit être renversé » ...

On a vu parfois dans cette condamnation une sorte de revanche posthume accordée à Marat, grand détracteur des académies faite peut-être d'y avoir été admis. Car Marat n'avait pas toujours été si sévère pour elles. Et si en 1791 il publie un écrit dénonçant le « charlatanisme académique », on pourra noter que l'Académie de Rouen conserve encore le mémoire assez mesmérien que lui avait naguère adressé Marat sur « le magnétisme et l'électricité appliqués à la médecine ». C'était en 1783 et Marat avait obtenu une médaille d'or d'une valeur de 300 L.

Toujours est-il que, dix ans plus tard, c'est David, peintre comme on sait de « Marat assassiné », et membre lui-même de l'Académie de peinture et sculpture, qui devait porter le dernier coup aux académies dans une diatribe exaltée dénonçant leur « esprit de corps », leur « basse jalousie », évoquant de sombres histoires de génies méconnus poussés au suicide, et concluant : « Au nom de l'humanité, au nom de la justice,

pour l'amour de l'art..., détruisons, anéantissons les trop funestes académies »...

On notera que dans le contexte de la Terreur, même les sociétés non académiques furent en butte à cette rigueur, telle à Rouen la Société d'émulation qui, pourtant proche des idées nouvelles, dut alors suspendre ses activités.

Des conditions plus favorables au renouveau d'une sociabilité savante devaient s'esquisser sous le Directoire, grâce à la Constitution de l'an III, dont l'article 300 affirmait le droit des citoyens de former « des sociétés libres pour concourir au progrès des sciences, des lettres et des arts ». Déjà s'était fondée une « Société philotechnique » dont les trois classes, lettres, sciences et beaux-arts, préfiguraient l'Institut créé un peu plus tard à Paris. Diverses sociétés allaient profiter de cette liberté pour naître ou renaître, cas de plusieurs sociétés d'agriculture, encouragées par le ministre François de Neufchâteau. On retrouve ainsi quelque 50 sociétés savantes, dès 1799. Mais parmi elles pas encore d'académies. D'où, dans la mémoire de celles-ci, le sentiment d'une longue et irrémédiable brisure.

Il suffit de lire dans ces rétrospectives que toute académie restaurée rédigea au XIXe siècle les termes employés pour désigner cette période : « naufrage », « torrent », « orage », « tourmente » révolutionnaires. A ces métaphores de la catastrophe s'ajoute le souvenir vivace d'une persécution et d'une spoliation. Ainsi, lisons-nous dans l'*Annuaire* de ces sociétés pour 1846 que « L'Académie de Besançon... dut subir les effets des lois révolutionnaires qui *supprimèrent* toutes les corporations scientifiques et littéraires, *s'emparèrent* de leur dotation et *proscrivirent* leurs membres » ; ou encore, « la loi de 1793 qui détruisit en France toutes les sociétés savantes *renversa* l'Académie de Bordeaux qui eut cruellement à *souffrir* de cette suppression »... etc. Notons le reproche implicite, mais terrible, d'obscurantisme à l'encontre d'une Révolution qui, selon un mot malheureux, estimait n'avoir « pas besoin de savants ». Vision peut-être excessivement négative puisque la Convention, après avoir détruit, entendait reconstruire et jettera les bases d'institutions durables, mais vision cependant fondée sur une expérience douloureusement vécue : celle d'une tentative de liquidation que les académies ne devaient jamais oublier.

Victimes de la Révolution, c'est à d'autres régimes qu'elles devront de renaître. Au Consulat tout spécialement ou à l'Empire, qui, dans une volonté de contrôle des élites, voyaient dans des organismes plus officiels

que des sociétés libres au pullulement quelque peu anarchique un moyen d'encadrer sinon de surveiller les notabilités intellectuelles. A l'instigation souvent des préfets, tel Beugnot en Seine-Inférieure, les groupements apparus sous le nom d'« Athénée », de « Lycée des sciences et des arts » sont amenés à se regrouper et se restructurer sous le label académique. Ainsi à Dijon, dès l'an X, pour la Société libre des sciences, arts et agriculture fondée en 1798. A Marseille le Lycée des sciences et des arts devient en 1803 Académie des sciences, belles lettres et arts, et c'est la même année qu'est restaurée l'Académie de Rouen.

Des 33 ci-devant académies de province, dont Daniel Roche s'est fait l'historien, une quinzaine sont ainsi rétablies dans leur titre à l'époque napoléonienne : Amiens, Besançon, Caen, Cherbourg, Dijon, Lyon, Marseille, Nîmes, Rouen, Toulouse, la moitié par suite de transformation d'un groupement intermédiaire. Quatre autres attendront le retour des Bourbons, comme à Bordeaux où c'est seulement en 1817 que la Société des sciences reprend le nom d'Académie, Clermont attendant 1824 et Metz 1828.

Des académies d'antan, certaines ne renaîtront jamais : ainsi pour Arles, Soissons, Villefranche, petites cités qui avaient entre temps perdu leurs anciennes fonctions. D'autres ne retrouvent qu'une vie diminuée, plus proche d'une société d'agriculture, comme à Châlons ou à Orléans. Mais le modèle académique reste assez prestigieux pour inspirer durant tout le XIXe siècle, sinon au-delà, des créations ou des transformations en ce sens.

Certaines cherchent à redonner vie, après un long hiatus à l'une des compagnies supprimées en 1793. C'est le cas à Montpellier en 1846, à La Rochelle en 1854, où le titre académique recouvre en fait une fédération de sociétés savantes, exemple imité sans succès à Angers qui ne verra renaître une véritable académie qu'en 1881, la dernière du genre étant sans doute celle de Montauban en 1883. Dans quelques villes, il est vrai, il s'agit seulement de donner à une société existante et prétendant déjà à l'héritage académique un intitulé plus flatteur : la Société des sciences, et arts de Grenoble devient ainsi Académie desphinale ; la Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts reprend le titre d'Académie d'Arras ; et à Nancy la Société des sciences, lettres et arts se fera appeler désormais Académie de Stanislas.

Au total, ce sont les deux tiers des anciennes académies provinciales qui retrouvent une nouvelle existence au XIXe siècle, sans parler des quatre académies nationales restaurées de façon autonome en 1816, une

cinquième, celle des Sciences morales et politiques, étant consacrée par Louis-Philippe en 1832, dans la filiation de l'ancienne classe de même intitulé au sein de l'Institut qu'avait supprimé le Premier Consul en l'an XI.

S'y ajoutent une bonne trentaine de créations entièrement nouvelles, dans des villes sans aucune tradition de ce genre mais aspirant à se doter d'une de ces compagnies prestigieuses. Cas d'Aix-en-Provence où une simple société des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts obtient en 1829, le titre académique ; de Reims en 1841 ; de Versailles où la Société des sciences morales, lettres et arts finira par se faire reconnaître la dénomination enviée. Cas également de toutes petites cités qui, profitant d'un libéralisme croissant dans le domaine associatif, voudront à toute force se parer des plumes du paon. Prenons un exemple lointain, pour ne vexer personne en Savoie, où l'annexion ajoute à notre liste l'Académie de Chambéry, fondée en 1819, on voit naître, une « Société académique » à Albertville, une Académie de la Val d'Isère à Moutiers, une Académie chablaisienne à Thonon, tandis qu'à Annecy une société qui le méritait plus que toute autre, puisque fondée par saint François de Sales en 1606, avant même l'Académie française, opte tardivement pour le nom d'Académie florimontane.

A Paris enfin, où le voisinage des illustres compagnies du quai de Conti avait longtemps amené les autorités à restreindre ces appellations, la mode académique triomphe sous la Troisième République, avec non seulement de fort estimables académies d'agriculture ou de médecine, mais tout aussi bien une « académie d'aérostation » : signe d'une banalisation du terme qui en vient peu à peu - sans parler des académies d'escrime ou de billard ! - à désigner seulement de façon plus flatteuse n'importe quelle société, si étroit que soit son domaine. Aujourd'hui, le dernier annuaire publié par le Comité des Travaux Historiques et Scientifiques (1994), qui est loin de recenser la totalité des sociétés revendiquant l'appellation, se bornant aux plus sérieuses, énumère 60 académies, sans parler de l'Institut de France. En quoi sont-elles différentes des autres sociétés savantes ? Quelle place particulière ont-elles dans leur ville ? Et d'abord qu'est-ce au juste qu'une académie, aux XIXe et XXe siècles ?

*

* *

On ne reprendra pas ici l'histoire antérieure du mot et de la chose, parfaitement éclairée à une échelle européenne par le colloque du GRHIS à l'Université de Rouen. Si l'origine antique, et plus précisément platonicienne, du mot « académie » n'échappait certainement pas à des érudits du siècle dernier nourris d'humanités classiques, et si les grands modèles étrangers ne leur étaient pas non plus inconnus, ce sont à l'évidence les Quarante et autres « immortels » siégeant sous la Coupole qui faisaient chez nous référence. Leur consécration officielle par les régimes successifs, leur prestige et jusqu'aux moqueries traditionnellement suscitées par leur décorum allaient faire durablement des grandes dames du quai de Conti un point de mire et un exemple à imiter, dans la mesure de leurs moyens, par leurs lointaines cousines de province qui, chacune dans leur ville, participeront un peu de leur prestige et s'efforceront d'imposer de même leur primauté dans le monde érudit.

Mais quels peuvent être les fondements de cette prééminence académique parmi les sociétés d'une ville de province ? On songe immédiatement à l'ancienneté et, de fait, à Rouen, l'Académie, née en 1744, est bien la doyenne des multiples groupements érudits nés en ce terrain fertile. Mais d'autres sociétés, cependant, comme celles d'agriculture, plongent aussi leurs racines dans le XVIII^e siècle, cas également des sociétés d'émulation de Rouen ou de Bourg-en-Bresse qui ne chercheront aucunement un titre académique revendiqué en revanche par des compagnies, on l'a vu, parfois beaucoup plus récentes. Dira-t-on qu'il n'y a qu'une seule académie dans une ville face à l'éventuelle multiplicité des sociétés savantes ordinaires ? Mais outre que Toulouse compte à elle seule deux académies, celle des Sciences et les célèbres Jeux floraux, l'unicité d'une société n'a jamais suffi à lui donner une position exceptionnelle.

Opposera-t-on l'encyclopédisme des académies, héritage conservé du siècle des lumières, à l'érudition très spécialisée des autres groupements ? Ce serait oublier que beaucoup, parmi ces dernières, sont également pluridisciplinaires, énumérant souvent dans leur intitulé les arts, les sciences, les lettres, et l'agriculture voire l'industrie, à moins que comme au Havre et plus tard à Louviers, elles ne se déclarent, pour ne rien oublier, « société d'études diverses » ! Même l'élitisme d'un recrutement limité à un effectif statutaire, à l'instar des « Quarante », n'est pas une spécificité académique : bien d'autres sociétés, au XIX^e siècle, pratiquaient de même un *numerus clausus* avec une cooptation rigoureuse et souvent une cotisation dissuasive. A Rouen, vers 1850, l'Emulation réclamait 50 F or, tout comme l'Académie.

Aucun de ces critères ne suffit à vraiment caractériser une académie. Et si leur réunion en cerné davantage la réalité, l'essentiel, dès lors qu'il n'existe plus de lettres-patentes, me paraît résider dans certain consensus des contemporains. L'académie, ce sera avant tout, qu'ils l'admirent ou qu'ils la dénigrent, ce qu'ils admettent comme tel : une reconnaissance à la fois par les compagnies similaires (notamment par le jeu des membres correspondants), par les autorités qui accepteront de s'y impliquer, par l'opinion publique, et même, indirectement, par l'ironie des contempteurs ou la jalousie des exclus. C'est ce que l'exemple, au siècle dernier, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, aidera à mieux comprendre.

Dans une ville comme Rouen, où le goût répandu de l'érudition devait finir par susciter un total de plus d'une vingtaine de sociétés savantes en 1914, le grand problème, pour une académie était de surmonter cette concurrence et d'échapper à certaine banalisation de la sociabilité savante. En d'autres termes, comment se *distinguer* et maintenir sa spécificité ? L'Académie de Rouen, comme bien d'autres ailleurs, va chercher à enraciner son prestige dans le respect d'une tradition que les sociétés plus récentes négligent ou ne possèdent pas. D'où son attachement pointilleux à des rites et des règles que d'aucuns jugeront surannés, qu'il s'agisse du recrutement ou du fonctionnement de la compagnie.

Ainsi des diverses catégories de membres. Le maintien de membres d'honneur permet d'associer au destin de la compagnie les plus hautes autorités civiles, religieuses ou militaires de la ville. Aujourd'hui encore, maire, préfet, archevêque, premier président, général, auxquels se sont ajoutés depuis 1966, président de l'Université et recteur, sont en qualité membres de l'Académie de Rouen, seule à pouvoir se prévaloir ainsi de leur caution. Le réseau des membres associés ou correspondants permet d'établir des liens avec les autres compagnies, françaises ou étrangères, et de profiter du prestige de tel de ces membres extérieurs, comme Victor Hugo, inscrit ici dès 1827. Les seuls vrais membres sont néanmoins les résidents, fixés au nombre de 50, dont le choix s'accompagne d'une longue procédure et la réception d'un cérémonial complexe.

On n'est pas candidat à l'Académie de Rouen : c'est elle qui sollicite ceux qui lui semblent pouvoir en faire partie. L'intronisation du nouveau membre s'entoure d'une solennité particulière, joignant au grand discours de réception que celui-ci doit prononcer, exercice de style où il doit faire la preuve de ses capacités, un discours en réponse par un de ses parrains et, pour finir, la remise du diplôme académique.

Une fois reçus, les résidants constituent une assemblée d'égaux, tous appelés en principe à présider, chacun leur tour, la compagnie pendant une durée d'un an. C'est là une différence fondamentale avec des sociétés savantes en apparence plus démocratiques vu leur recrutement largement ouvert et leurs manières beaucoup plus simples, mais où telle personnalité s'éternise à la présidence et où les administrateurs élus, et sans cesse réélus, monopolisent en fait le pouvoir face à la masse des simples adhérents, membres passifs en quelque sorte, qui se bornent à payer une cotisation et à entendre des communications. Alors qu'en une académie tous participent directement et au travail culturel et à l'administration.

« Aristocratiques » au sens étymologique du terme les académies donneront parfois aussi l'impression de l'être dans une acception plus courante et plus critique du mot : ainsi par leur souci de reconnaissance officielle et d'honneurs spécifiques que leurs ennemis qualifieront de « privilèges ». Celle de Rouen, au XIXe siècle, non contente du titre d'académie royale ou impériale, selon les époques, réussit à se faire délivrer en 1828 de nouvelles lettres patentes purement symboliques désormais ; mais tout est justement dans ce symbole. Autres avantages, elle rejoint une subvention municipale et peut seule tenir séance à l'Hôtel de Ville, en attendant de disposer d'un salon à elle dans le majestueux Hôtel mis alors à la disposition des sociétés savantes, face au Palais de Justice.

De quoi, on l'avouera, faire des jaloux et susciter critiques ou médisances ! Il s'en faut pourtant que l'Académie, au siècle dernier, corresponde à certaine image complaisamment répandue. L'étude de ses membres y découvre des jeunes, et des opinions politiques variées. Quant au milieu social, les nobles y sont très rares, et guère plus présents les industriels du coton alors au contraire si nombreux à la Société d'émulation. Dominent essentiellement des professions impliquant instruction, talent particulier, ou bien participant de l'autorité publique : médecins, hommes de loi, professeurs, magistrats, quelques ecclésiastiques aussi. En bref un reflet de l'élite urbaine cultivée plutôt que des catégories dirigeant alors l'activité urbaine : décalage, dont les effets vont s'accroître avec le siècle, les académiciens, fidèles à des rites et à des goûts tournés vers le passé, donnant l'impression croissante de ne plus être de leur temps. Ceci au moment même où se développent à Rouen d'autres groupements savants d'accès plus facile, d'esprit plus moderne, ou se spécialisant dans quelque domaine à la mode. D'où, face à leur essor spectaculaire (la Société normande de géographie comptera ainsi plus de 800 adhérents), un déclin de l'Académie qui faute de

renouveler ses effectifs tombe à une trentaine de membres à la fin du XIXe siècle. Comme le note alors un de ses responsables, « Une foule de sociétés parasites, sans tenue, sans forme, cotisation à bon marché..., éloigne de nos usages qui ont conservé leur rigidité »...

L'Académie certes poursuit sur sa lancée durant toute la Troisième République, associée officiellement aux grandes célébrations, publiant ponctuellement un *Précis* où sont relatées ses activités savantes ou mondaines, et cultivant rituellement lors des séances publiques annuelles la grandiloquence du discours et le paternalisme des prix de vertu. Tout un décorum quelque peu désuet mais qui conservait alors ses adeptes et se retrouvait à peu près semblable dans toutes les académies de province. Reste à savoir si cela n'était pas simple survivance, et si les académies surmonteraient la crise ouverte dès les années trente puis aggravée en cataclysme par le conflit mondial. Au lendemain de celui-ci, particulièrement destructeur à Rouen, y avait-il encore place pour ces vestiges du passé ? La France de la Reconstruction puis des « trente glorieuses », tournées vers les projets d'avenir et de modernisation, avait-elle encore besoin de toutes ces vieilleries érudites et de ces mondanités désuètes ?

En cette période singulièrement critique, maintes sociétés savantes s'étiolent ou disparaissent, ruinées par les dévaluations qui leur ôtent tout moyen et compromettent leur recrutement, victimes plus encore d'un désintérêt du public, comme en particulier ici la naguère si puissante Société de Géographie qui ne s'en relèvera pas. Or paradoxalement, la plupart des académies vont résister mieux que beaucoup de leurs rivales. Ayant souvent des revenus un peu plus assurés, elles continuent à publier, à décerner des prix. La présence en leur sein de telle personnalité influente, les liens institutionnels maintenus avec les autorités locales, tout cela leur confère finalement plus de poids qu'une masse plus importante mais faite de membres anonymes. Et finalement, leur prestige demeure, montrant combien une tradition respectée est un élément de pérennité dans un monde qui change.

Ce respect d'un certain héritage n'est évidemment pas exclusif d'ouverture et de renouvellement. Celles des académies anciennes qui s'avèrent les plus vivantes aujourd'hui, et celle de Rouen en est un bon exemple, ont su combiner tradition et adaptation, respecter un esprit sans être esclave de la lettre. Leurs anciens « prix de vertu » se voient attribués à tel jeune chercheur ou tel organisme caritatif. Leurs séances naguère confidentielles s'ouvrent au grand public cultivé par exemple sous forme de « grandes conférences » ou de soirées-débats sur des

thèmes d'actualité. Leurs liens avec les universités se sont resserrés, apportant des occasions d'échanges et garantissant dans les diverses disciplines un niveau scientifique soutenu. Les grands anniversaires leur offrent l'occasion, qu'elles en aient l'initiative ou qu'elles y apportent la dimension culturelle, de célébrer dignement, avec des manifestations de qualité, qui l'année Corneille, qui l'année Maupassant pour rester dans le cadre normand et s'en tenir à des célébrations récentes. Leurs publications enfin, loin de se limiter à de purs morceaux d'éloquence ou à des éloges funèbres, sont parfois de grande valeur notamment historique et je n'en veux pour preuve que l'imposant volume jubilaire paru l'an dernier à l'initiative de mon confrère François Gay pour le 250^e anniversaire de l'Académie de Rouen. Comme il le concluait lui-même, les académies, réunies de nos jours en une Conférence nationale sous l'égide de l'Institut avec pour organe de liaison la revue *Akademos*, ont un rôle important à jouer : celui de médiateurs culturels, entre Paris et la Province, entre la culture universelle et la culture enracinée dans un terroir, entre une culture patrimoniale tournée vers le passé et une culture vivante ouverte aux renouvellements, entre une culture professionnalisée et le bénévolat, entre une spécialisation inévitable et une pluridisciplinarité toujours féconde. De quoi justifier en tout cas l'existence des académies aujourd'hui et, je le crois encore, demain.

L' HISTOIRE DE L'UNIVERS

par M. Hubert REEVES

*(Conférence du 22 novembre 1995) **

En une heure d'horloge, l'autre soir, Hubert Reeves l'astro-physicien réputé a tenu la gageure de raconter, dans un langage accessible, l'histoire de l'univers à un auditoire capté par la clarté de son message et la beauté des illustrations du cosmos qu'il a livrées.

De ce plasma initial de particules qui s'est, le long de milliards d'années, constitué en étoiles, planètes et galaxies, dans la confusion apparente et aléatoire des fusions, des regroupements, des bombardements, des éclatements et percussions des éléments en suspension, il a fait apparaître, par le jeu de son constant refroidissement, les structures qui, aujourd'hui, dans cet espace en expansion, en agitent l'éternel mouvement et en harmonisent la perpétuelle mutation : comme un jeu de lettres plongées dans un potage qui reconstituerait, sous l'empire du hasard et de la nécessité les phrases, les alinéas, les chapitres du livre inachevé qu' est notre Univers.

Il a montré les apports récents de la Science qui par phrases successives, en pénétrant l'intimité fondamentale de la matière en a dégagé l'unité profonde à travers l'apport des chimistes qui ont d'abord décelé l'atome et les molécules qui les regroupent, celui des physiciens qui ont découvert ses composantes que sont électrons, protons et neutrons et, tout récemment, l'élément primaire, le quark, qui en ses arrangements multiples les constituent, celui enfin dont nous sommes redevables aux biologistes en quête des cellules et des molécules géantes en lesquelles

* *Résumé de M. Jacques Delécluse.*

repose la vie, pour faire apparaître, dans l'infini diversité des agencements les liant entre eux, l'élaboration d'une pyramide de complexité du monde allant de la constitution de la matière brute à l'émergence de la vie et de l'intelligence.

Il a expliqué les forces nucléaires et électro-magnétiques qui soudent les éléments entre eux jusqu'à atteindre leur spécificité et leur identité et la fragilisation de ces liens au fur et à mesure que se construit cette complexité, enfin le mécanisme des entropies qui confère à l'ensemble son dynamisme fondamental.

La Science actuelle et les outils dont elle dispose autorise désormais cette lecture, cette traduction d'une histoire cohérente de l'univers, alimenté par des hypothèses successives qui laissent encore des zones d'ombre, bien des phénomènes inexpliqués mais, à qui n'échappent plus les grandes lignes d'un récit stupéfiant qui nous concerne tous.

"La profondeur des espaces infinis m'effraie". L'interpellation de Pascal reste présente devant la grandeur et la dimension de l'interrogation qui nous est posée.

Pourtant une tentative d'explication se fait jour qui transcende les angoisses latentes et fait appel à l'intelligence et à la raison.

Les questions multiples suscitées par cet exposé ont témoigné de l'attention d'une assistance captivée par l'ampleur du propos et renvoyé à un approfondissement de la connaissance de chacun, sur les multiples données que l'astrophysicien livre désormais à l'honnête homme d'aujourd'hui.

L'Académie en suscitant cette rencontre ne se plaçait-elle pas dans la démarche du siècle des Lumières qui l'a vu naître

G É N I E D U B A R O Q U E

par M. François BERGOT

(Séance du 9 décembre 1995)

La troisième journée du *Soulier de satin*, drame qui a pour scène le monde et pour lequel l'auteur s'est octroyé le droit de comprimer à sa guise les pays et les époques, se lève en Bohême, à Prague, dans le chœur de l'église prestigieuse de Saint-Nicolas de Malá Strana¹. Bien que construite seulement au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, Claudel situe, quelque temps après la bataille de la Montagne Blanche (novembre 1620), dans cette église où de part et d'autre de la nef unique les chapelles latérales creusées en forme de conques, les balcons incurvés des tribunes, la taille gigantesque des saints coiffés de hautes mitres pointues et armés de crosses gesticulant penchés sur le vide construisent le décor baroque accordé à son verbe, la scène au cours de laquelle quatre évêques lanceront dans le jeu dramatique les fusées oratoires de monologues exubérants, analogies exactes de l'emphase des statues en marbre des Pères de l'Eglise, avant de prendre place chacun sur un piédestal dans une pose pompeusement théâtrale. Entrent dans l'ordre s. Nicolas "précédé par les trois petits enfants" ; s. Boniface "précédé par un Frison trapu à la tête énorme comme d'un bœuf" ; s. Denys d'Athènes, "précédé d'un Ange pareil à ceux du Bernin qui porte une grande palme verte sur l'épaule" ; enfin, s. Adlibitum, dont le nom seul suffit à nous éviter de le chercher dans le calendrier puisqu'il nous invite à le saluer du vocable que nous voulons, fait son entrée "précédé d'une sorte de Nympe aux cheveux verts entremêlés de roseaux et tenant une rame dorée". A la fin de chacune de leurs harangues véhémentes, s'insère, selon un effet de contraste concerté, la méditation tendre et intime du personnage le plus purement spirituel de la pièce, Dona Musique, figure en qui s'accomplit la fusion des *Harmonies poétiques et religieuses*.

Pourquoi avoir préféré cette ouverture à tant d'autres ? Toutes les raisons reviennent à celle-ci : faute de vous entraîner matériellement au

cœur de la forme baroque, c'est la rhétorique baroque qui, me semble-t-il, en suggère le mieux la forte présence. Parce que le portique du théâtre que nous venons de franchir (non sans que notre mémoire nous fasse entendre les accents de triomphantes orgues) nous plonge immédiatement dans le climat du monde baroque. Parce que la métaphore et l'ostentation - *Circé et le paon* - qui règnent sur cette scène sont parmi les composantes les plus nécessaires de l'art baroque. Parce que l'expression du langage qui trouve un parallèle à l'expression des formes démontre que l'art baroque s'adresse non seulement à l'œil, mais aussi à l'oreille, a conquis et le domaine des images et le domaine des sons. Parce que cette culbute volontaire des limites de temps et d'espace proclame que l'art baroque n'est pas seulement un concept de style, mais un concept de civilisation, n'est pas uniquement un style historique, mais peut-être aussi une catégorie mentale.

Je préviens dès maintenant que mon propos se limitera aux arts visuels, laissant de côté les domaines musicaux et littéraires d'une égale richesse et complémentaires de ceux que nous visiterons ; il ne vise pas davantage à décrire l'histoire d'un mouvement artistique, ni à fournir des listes interminables d'artistes, ni à parcourir (même avec des bottes de sept lieues) la courbe du croissant baroque qui se dessine de Naples à Cracovie en passant par Rome, Turin, Munich, Wurtzbourg, Dresde, Prague..., mais à réunir en courtes fugues quelques caractères distinctifs, spécifiques de ce style, à prendre la mesure de sa capacité d'inventer et de créer, bref à essayer de rendre sensible son *génie*.

*

* *

En France, le mot "baroque" a encore mauvaise presse, je le crains ; les préjugés ont la vie dure. Beaucoup de gens qui croient avoir un goût classique alors qu'ils n'ont qu'un goût bourgeois réduisent le baroque à l'emphase, à l'enflure, à une perversion du goût. Comment s'en étonner, si l'on veut bien se rappeler qu'un esprit aussi éminent que Benedetto Croce considérait le baroque "comme une des variétés du laid".

Barroco, ce mot d'origine hispano-portugaise décrit une "perle irrégulière", il donne naissance à notre adjectif baroque et c'est selon cette acception précise que le définit encore le dictionnaire de l'Académie française (5e édition, 1772) : "terme qui n'a d'usage qu'en parlant des perles qui sont d'une rondeur fort imparfaite". Mais le moindre paradoxe n'est pas que, dès 1701, pour la première fois dans un texte apparaît le sens figuré "bizarre", qui va le défigurer si durablement. Et sous quelle

plume ? chez l'écrivain le plus anti-classique de son temps, le génie le moins académique, le plus libre, le plus irrégulier, tout simplement le plus baroque, chez Saint-Simon. Parfaitement dans son rôle, le dictionnaire de l'Académie que j'ai cité ajoute très honnêtement un sens second : "se dit aussi au figuré pour irrégulier, bizarre, inégal". Ce n'est que dans la 6^e édition, publiée en 1835, que la joaillerie est reléguée au second plan ; désormais baroque a pour sens premier : "irrégulier, bizarre, étrange. Il se dit des choses physiques et des choses morales"; suit une cascade d'exemples : "Voilà un meuble d'une forme bien baroque. Elle avait un accoutrement des plus baroques. Cet homme a une figure baroque. Avoir des goûts baroques. Un esprit baroque. Un caractère baroque. Expression baroque. Style baroque. Musique baroque". Au fond, si on la débarrassait du jugement de valeur qui l'encombre, la définition ne serait pas tout à fait à rejeter ; elle retient du moins quelque chose du sens originel et l'emblème le plus étymologiquement baroque pourrait donc être la perle. Dans l'idée de perle, ne trouverait-on pas tous les éléments de l'art baroque ? La perle est faite d'une matière aussi précieuse que le marbre des colonnes, le porphyre des autels ; si elle est irrégulière, son asymétrie figure le caprice, la fantaisie d'invention. Autant de caractères de l'esprit baroque.

Les conditions et la date d'apparition d'un style n'ont rien de commun avec celle d'une bataille dont on sait pourquoi et quand elle a eu lieu. Les conditions relèvent de l'Histoire, entendue au sens le plus large ; à la date précise, il faut substituer l'idée d'un développement en action sur la moyenne durée jusqu'à l'avènement de la période de prédominance ; celle-ci d'ailleurs n'est pas exclusive d'autres tendances concomitantes. L'âge baroque apparaît à la fin du XVI^e siècle, cesse d'être prédominant en France au temps du classicisme vers 1665 environ, mais le demeure au-delà de cette limite en Italie et surtout en Allemagne et en Europe centrale où, par l'un de ses avatars, le rococo, l'art baroque connaît encore en plein XVIII^e siècle des heures de gloire. Son territoire de plus grande densité est avant tout ce large croissant, auquel j'ai déjà fait référence, qui s'étend de la Sicile à la Pologne en traversant la Bavière, la Franconie, l'Autriche, la Bohême. Mais on n'oubliera pas la péninsule ibérique qui, à son tour, diffuse le style avec un extraordinaire succès dans ses immenses possessions américaines² ; ni les Pays-Bas du Sud étroitement liés à l'Espagne ; ni la France, touchée par le rayon d'or baroque en sa périphérie plutôt qu'en son cœur, dans la société rurale plus que dans celle des villes. Le baroque naît dans l'Europe maniériste, au foyer le plus actif, en Italie. S'il procède de ce style, il en rejette certains principes : le baroque est le fils prodigue du maniérisme. Eclaircissons ces affaires de famille.

L'énorme vague du maniérisme qui a recouvert toute l'Europe occidentale durant près d'un siècle (que l'on a mis si longtemps à étudier comme un phénomène artistique à part entière)³ était au fond une *manière* d'interpréter la Renaissance italienne, d'utiliser sa grammaire décorative dérivée des modèles antiques retrouvés. Se dégage ainsi en rupture un style qui va s'écarter de plus en plus de l'harmonie équilibrée qui avait mérité à la haute Renaissance l'épithète de classique. Les formes suivant la logique de leur dynamisme se libèrent des canons de la mesure, la ligne serpentine n'en finit pas de s'exaspérer en flammèches, l'arabesque ne connaît plus de limites à ses caprices, le plus léger supporte le plus pesant : on admet toutes les prouesses de l'impossible ; on fait appel à des compositions hybrides dont les portraits d'Arcimboldo resteront l'emblème : ces visages de légumes, de fruits, de gibiers, d'ustensiles de cuisine, de livres, partagés entre la vitalité comique des histrions et celle, diabolique, des fantômes. La composition fuit la clarté, dans le récit l'accessoire occupe le premier plan et repousse au second le sujet principal ; les couleurs introuvables, précieuses, à dominante froide, sont au service d'un idéal de beauté glacée. La reine de cet art est l'inaccessible Diane, déesse des forêts et de la nuit, la chasseresse qui punit ses poursuivants trop curieux. L'art maniériste n'a d'autre objet que lui-même, aucun autre style avant lui n'avait asservi le répertoire de la théologie à ses impératifs esthétiques ; les anges et les saints deviennent les acteurs ou les figurants du ballet de la fête maniériste, au même titre que les héros et les démons. Tous participent impunément à la licence absolue du festin des dieux.

Cet art n'en révèle pas moins les contrastes du temps de violence qu'est le XVI^e siècle, passé l'enivrement du savoir de sa première génération : luxe et cruauté, humanisme et inquiétude, ravages et désolation, splendeur des princes et faiblesse des états, déchirure atroce dans la tunique jusque là sans couture de la chrétienté. Quelles valeurs vont dès lors se découvrir les plus favorables à l'émergence, puis au succès d'un style nouveau, auquel sera donné le nom de baroque ? On doit rassembler le faisceau de conditions d'ordres très divers - intellectuel, politique, sociologique, économique - qui nourrira le contenu baroque et suivre la vie des formes dans l'espace, leur domaine propre, qui aboutira à la forme baroque. L'œuvre d'art est esprit et matière, mais toujours elle s'affirme comme un tout.

Le concile de Trente (1545-1563) que conduisent les théologiens italiens et espagnols lance l'Eglise catholique à la reconquête d'une influence malmenée de l'intérieur par la décadence et de l'extérieur par la Réforme protestante. Aux consignes de celle-ci - retour aux sources du

christianisme ; Dieu, mais Dieu seul ; la Bible, non la tradition des Docteurs ; la communion, non point la messe ; la fraternité des fidèles au lieu de la hiérarchie ecclésiastique -, elle oppose mot pour mot ses réponses : culte de l'eucharistie, intercession des saints et légitimité de dévotions en leur honneur, primauté du siège de Pierre, renouveau d'une liturgie festive. Autant d'assurances qui ne tarderont pas à être célébrées comme des victoires, *Roma triumphans*. Si en 1630 l'Europe catholique voit sa géographie presque inchangée par rapport à 1530, du moins est-elle devenue une forteresse imprenable et non plus chancelante. Encadré symboliquement par ces deux trophées de victoire que sont la bannière du vaisseau amiral de Don Juan d'Autriche à la bataille de Lépante (1571) conservée à l'hôpital de la Charité de Tolède et les dizaines de tentes dont le décor floral évoque la céramique d'Iznik enlevées sur les pachas de Turquie par la cavalerie du roi Jean Sobieski venant lever le siège de Vienne (1683) que garde aujourd'hui encore comme un trésor le Wawel de Cracovie, le "siècle des dévots" ne connaîtra pas d'autre invasion que "l'invasion mystique".

Le bras séculier qui assure cette reconquête s'est alourdi et renforcé. A la prépondérance espagnole succédera la prépondérance française partagée avec celle de la Maison d'Autriche, chaque fois sous le régime de monarchies absolues. En France, par exemple, ce que Henri IV, une fois conquis son trône, commence d'entreprendre, Richelieu le poursuit d'une main qui n'hésite ni ne tremble jamais, préparant ainsi les voies à l'absolutisme de Louis XIV. Sur fond d'économie agraire ou de richesse maritime, la formation des puissants états modernes (le qualificatif s'appliquant au regard de ce qui les a précédés) s'accompagne d'une sacralisation de l'idée monarchique et plus encore de la personne du souverain, jusqu'à atteindre des sommets inconnus. Un rituel se met en place dont l'étiquette sera l'image parfois caricaturale, dont les fêtes selon le rythme des entrées, mariages, pompes guerrières ou funèbres appellent l'ostentation et se célèbrent par le décor.

Le succès d'un art qui sera le baroque, plutôt que toute autre chose, a été favorisé par les deux ordres de facteurs que nous venons de passer en revue : des dispositions religieuses, sociologiques d'un côté ; un certain état de la vie des formes de l'autre. Le moment est venu de voir comment celles-ci sauront traduire celles-là.

*
* * *

Mère de tous les arts, l'architecture l'est spécialement de l'art baroque et c'est par elle qu'il convient d'en commencer l'inventaire. Tous les éléments que les architectes utilisent, nous les connaissons déjà, mais ils déploient jusqu'aux conséquences extrêmes ce qu'ils prennent à l'architecture renaissante et maniériste selon une interprétation qui définit le baroque. Là où, par exemple, le maniérisme transgressait la régularité d'une façade en plaquant sur celle-ci l'arythmie des ordres interrompus à mi-niveau, le baroque s'empare de la façade elle-même pour la soulever en quelque sorte, donnant une unité mouvementée à un ensemble multiforme.

Soucieux du spectacle, les architectes baroques ont apporté tout leur soin au dehors à deux points déterminants de la composition plastique, la coupole et la façade. Dans le premier cas, en recourant aux principes reconnus, ils recherchent le plus de variété possible : les coupoles sont sphériques, ovoïdes, segmentées par des nervures, portées plus ou moins haut par les tambours, allégées plus ou moins par les lanternons. C'est tout naturellement que la coupole pose sa couronne sur des édifices à plan centré, circulaire ou elliptique ; sa force d'attraction est telle qu'elle s'impose même au cœur de la croix latine aux fidèles du plan traditionnel. Mieux encore, elle règne sur l'un et l'autre culte, nous invitant à entendre dans la Karlskirche catholique de Vienne et dans son émule la Frauenkirche protestante de Dresde, que l'on relève actuellement de ses ruines cinquantenaires, les chants alternés d'une polyphonie œcuménique à la plus grande gloire du baroque, *ad majorem Barocchi gloriam*. Dans le thème de la coupole, les préoccupations architecturales se renforcent d'un symbolisme cosmique et de la volonté de créer un accompagnement, visuel si l'on est à Rome, mémorial hors de la Ville, à la plus haute coupole, à celle, suprême, de Saint-Pierre. Autant de signes lancés dans le ciel, *urbi et orbi*.

Le traitement des façades révèle une pareille et féconde ingéniosité. Les surfaces nues sont diminuées, les murs troués de niches et animés de statues ; celles-ci dressent leur silhouette jusque sur les attiques ; colonnes et pilastres accroissent le renflement des ressauts. Tous ces traits relèvent de la connivence innée du baroque avec le théâtre, lui-même art du décor, de l'illusionnisme, du trompe-l'œil, de la féerie. Surtout qu'on n'induisse pas de cette complicité d'esprit que l'architecture baroque serait synonyme de mièvrerie, de fragilité, un avatar de l'éphémère ; une œuvre baroque réussie est, à sa manière, organisée et achevée : autant que mouvement, elle est monumentalité. Les masses sont découpées, affirmées avec force, mêlant convexité et concavité, comme Bernin l'avait proposé pour le palais du Louvre dans un projet célèbre et sans lendemain. A Rome,

devant le palais à pilastres et colonnes qu'est la façade de la basilique Saint-Pierre, Bernin aménage une place à sa mesure, c'est-à-dire d'un module monumental ; par une ellipse enserrant l'espace de ses deux ailes et dont les terrasses portent une file de statues, il ouvre aux jeux de la lumière et de l'ombre toutes les facultés d'animer les masses colossales de la colonnade, de les rendre vibrantes, vivantes. Il réussit à introduire le mouvement là où on attendait la stabilité : chef-d'œuvre absolu de l'esprit baroque.

Bernin qui vient de Naples, Borromini son cadet d'un an né dans l'Italie des lacs règnent sur le baroque romain. Si Bernin est le héraut inspiré de la grandeur, de la solennité, de la *gravità* romaine, Borromini possède peut-être plus de vivacité d'invention, ainsi qu'en témoignent à San Carlino la façade mouvementée et charmante, déployée et repliée comme un paravent, et dans la nef le jeu des colonnes suivant l'ondulation des murs. A l'intérieur de l'empire baroque, deux tempéraments s'opposent presque à la tête de deux dynasties : il serait tentant de suivre leur postérité, de situer à Turin Guarini dans la descendance de Borromini et Juvara dans celle de Bernin, de leur apparenter à Venise Longhena, architecte de la Salute, de qui procède à Vienne Fischer von Erlach, de rechercher si la nervosité de Borromini n'annonce pas les grâces tourmentées et l'opulence de l'église des Quatorze Saints auxiliaires proche de Bamberg ou des grandes abbayes danubiennes comme Melk. Cheminements excitants suggérés par la digression généalogique..., mais resserrons l'analyse sur les caractères fondamentaux du baroque en revenant à Rome, place Navone, où dans un dialogue sublime deux chefs-d'œuvre de la forme se donnent la réplique : la façade de l'église Sainte-Agnès que Borromini traite en virtuose de la ligne courbe et dont la coupole ovoïde et les tours fixent un type d'église qui sera diffusé à travers l'Europe entière et, devant elle, au centre de la place, la fontaine de Bernin contenant le symbole des fleuves des quatre continents.

Parmi les figures poétiques, l'allégorie est pour l'artiste baroque, sculpteur ou peintre, le processus naturel de l'imagination. La fontaine de la place Navone convoque les quatre continents sous la figure de leurs fleuves personnifiés par des géants ; ils entourent une roche centrale percée de quatre grottes et surmontée d'un obélisque d'époque romaine (la place elle-même occupe le site d'un cirque antique). Le Danube, le Nil, le Gange, le Rio de la Plata sont accompagnés de leur faune tapie à leurs pieds - le serpent, le lion, le tatou des Indes, le crocodile - et de leur flore ; le Rio de la Plata lève un bras tendu, tandis que le Danube tourne ses regards vers le ciel et que le Gange se retient à un long bambou, mais

le Nil se présente la tête cachée sous un voile. L'ignorance où l'on était encore de la source de ce fleuve s'exprime ainsi par le refus de lui sculpter les traits d'un visage : l'accomplissement de l'allégorie n'est autre que la découverte des significations possibles de la réalité.

Bernin avait conçu un programme véritablement planétaire qui répondait à l'ambition nourrie par l'Eglise d'implanter sur toute la surface de la terre la foi catholique. Mais dans son système de représentation, d'autres objectifs ajoutent, en complément à l'hymne d'intention religieuse, un poème cosmogonique ; les trois règnes de la nature y ont une place, la soif animale va à la rencontre du flot désaltérant, le vent qui ploie la palme en fait une flamme, et ainsi par ces allusions à la présence de l'air et du feu, aucun des quatre éléments ne manque à l'appel. Par contraste, jaillit l'image du changement, de l'instabilité, l'eau courante toujours semblable et jamais la même. Est-il besoin de rappeler que notre poésie baroque a fait de la fuite irrépressible de l'eau un de ses motifs de prédilection ?⁴ Mais mieux encore que les poètes français, convient-il de citer ici un de leurs confrères italiens, Maffeo Barberini, puisque devenu le pape Urbain VIII il sera le grand protecteur et commanditaire de Bernin :

« L'eau se dresse, déborde, dégoutte en pluie...
 Elle jaillit et tournoie et se dérobe en elle-même.
 Elle s'élève, elle retombe et tourne sur elle-même,
 Tantôt se répand, tantôt se déchire.
 De mouvement en mouvement se transformant,
 De sorte qu'immobile en apparence dans le cristal mobile
 La fontaine semble de forme en forme toujours changer. »

L'exemple de cette fontaine fameuse nous a montré comment la sculpture baroque conquiert l'espace, inscrit dans un espace clos un univers entier, dans un espace réel un plus vaste espace fictif, donne à cette place urbaine une note toute naturelle, mais suggère l'exotisme avec le rocher et le palmier qui font penser aux terres lointaines, à la nature fabuleuse. Elle sait aussi affronter une autre figure, symbole comme l'eau qui s'écoule de l'instabilité du monde, la métamorphose. Bernin triomphe de ce qui paraît impossible à rendre, dans le solide par excellence qu'est le marbre, l'instant fluide où commence la métamorphose de Daphné telle qu'on en suit la progression chez Ovide : "... brisée par la fatigue d'une fuite si rapide, les regards tournés vers les eaux du Pénée. "Viens, mon père, dit-elle, à mon secours" (...) A peine a-t-elle achevé sa prière qu'une lourde torpeur s'empare de ses membres ; une mince écorce entoure son sein délicat, ses cheveux qui s'allongent se changent en feuillage, ses bras

en rameaux (...); de ses charmes il ne reste plus que l'éclat". (*Métamorphoses*, livre I).

Dans un registre éloigné du fantastique profane, la sculpture baroque s'est illustrée par son aptitude à susciter l'émotion. En abordant les rapports du baroque et du religieux, je précise que les réflexions qui suivent valent autant pour la peinture que pour la sculpture. La stratégie des images conduite par l'Eglise au lendemain du Concile de Trente et qui consiste essentiellement à retenir celles qui sont utiles et à rejeter les autres en se fondant sur le principe que l'*historia* doit être "fidèle, pure, vraie et pudique" a eu pour conséquence, en dehors de l'ouverture d'un immense, d'un incomparable marché, de réintroduire dans l'art le sentiment, l'émerveillement pathétique. La propagande par l'image s'efforcera d'agir sur l'imagination considérée comme la source et le mobile de sentiments qui à leur tour pousseront à l'action.

L'extase, par exemple, qui est un peu la version sacrée de la métamorphose, repose sur le principe de l'émerveillement. L'artiste a la prétention de saisir le moment où, entre Dieu et le mystique, se produit l'ineffable rencontre qui atteint un paroxysme de douleur autant qu'un paroxysme de jouissance. Thème baroque s'il en est, engendrant une attitude baroque, une gestuelle baroque. La bienheureuse Ludovica Albertoni, à S. Francesco a Ripa, la tête rejetée en arrière sur son lit de marbre, ferme les yeux, entrouvre la bouche, presse son sein à travers le fouillis agité, palpitant des étoffes, au comble d'une exaltation qui est sur le point de la faire s'évanouir. Tout ce poème ardent chante la frénésie possessive autant qu'il exprime la recherche de l'absolu. Quand la grande Thérèse d'Avila, sur cette sorte de plateau d'opéra où Bernin l'a installée dans une chapelle de S. Maria della Vittoria, reçoit le dard de l'ange dans la scène de la transverbération - cette métaphore de la blessure au cœur que la sainte prétend avoir reçue au cours d'une oraison -, nous suivons sur ce visage doucement ravagé par le bonheur, dans le désordre de son corps secoué de frisson, la tendre et profonde musique de l'amour.

Comme si l'ange était une image suscitée par l'imagination de la sainte ravie dans son extase amoureuse, son vêtement ressemble à une flamme (allégoriquement, une flamme d'amour). Il est l'un de ces innombrables envoyés que Jacob, en des temps très anciens, avait vu en songe, occupés à gravir et à descendre sans cesse les degrés de l'échelle qui relie le ciel à la terre. Cet émerveillement visionnaire du patriarche de la Bible, l'art baroque, me semble-t-il, en a tellement compris la bouleversante signification poétique - cette métaphore de l'intercession - qu'il a rempli comme jamais de la présence gracieuse et tutélaire de ces messagers

toutes les citadelles de son empire : depuis les anges dessinés par Bernin pour transformer le pont du Tibre qui conduit à la basilique en une monumentale *Via Crucis* jusqu'à ceux qui, par légions entières, peuplent les églises, les illuminent de leur sourire, accrochés aux corniches, s'envolant avec la Vierge de l'Assomption, découvrant les perspectives célestes et, bien entendu, au rendez-vous de cet autre artifice du baroque qui nous ouvre le domaine de la peinture, le trompe-l'œil.

Suivant de feintes échappées, une ouverture mensongère perce un passage en perspective, comme au théâtre ; une fenêtre encadre des bouquets d'arbres dans le lointain, toute une pastorale où le rêve s'enfoncé. Magnifiant par nature, le trompe-l'œil prend colonnes, pilastres, niches, entablements, balcons, terrasses pour édifier, par la vertu du pinceau, un plus grand palais dans le palais. La prison du plafond éclate, *délivrance aux âmes captives* ! A cet éclatement du décor par l'illusion portée à son comble, répond l'entrée en force des figures suprêmes de la poésie qui fait apparaître tout l'Olympe avec ses triomphes porté sur des nuages, tout le Paradis glorifié dans ses anges et dans ses saints, avec sur les uns et les autres ces grandes trouées de bleu qui tendent au-dessus de la tête des hommes le dais de l'infini. La loi qui, dans notre bas monde, exigerait infailliblement la chute des corps est suspendue selon la règle d'un jeu qui trompe le regard par un enchantement illusoire, sans pour autant tromper l'intelligence qui se délivre de l'illusion afin de pouvoir à son tour la saluer comme un prodige de l'art : double plaisir. Dans le monde baroque, le théâtre ne cesse pas de déborder hors du théâtre.

Au palais Barberini, Pierre de Cortone peignant *La Gloire d'Urbain VIII* abolit le motif du tableau rapporté dans une architecture peinte, comme l'avait montré trente ans plus tôt Annibal Carrache dans la galerie du palais Farnèse : désormais les personnages se déplacent en apesanteur parmi les nuages et les cariatides feintes, on est sorti du récit pour entrer dans un spectacle. Au Gesu, Gaulli, à S. Ignace, le Père Pozzo prolongent l'espace des églises dans un ciel qui n'est pas à lire comme un récit, mais à entendre comme un hymne sacré. De tels envahissements de l'espace par la peinture appartiennent en propre au génie du baroque, qui tend à mettre les ressources de tous les arts en commun ; ils aiment franchir les frontières de séparation trop rigides et s'empruntent leurs effets. L'apothéose de la fête baroque se situera en Allemagne au XVIIIe siècle, quand le mirage tourne au conte de fée ; le rococo voit s'accomplir cette fusion de tous les arts qui était le principe même du baroque : au chœur d'Ottobeuren, c'est le décor qui engendre le monument.

Pour le retable de l'église, pour la galerie du prince ou plus simplement le cabinet de l'amateur, la peinture baroque est souvent descendue des mondes imaginaires où elle vient de nous conduire jusqu'à épuisement de ses possibilités. Qu'est-ce qu'un tableau baroque ? Laissant de côté les questions d'iconographie, je voudrais proposer une lecture de ses caractères formels en m'appuyant sur les fameux couples d'opposition dégagés par Wöllflin qui, pour être une autorité ancienne, n'en est pas moins restée une des plus sûres⁵ ; mais, à la dialectique wöllflienne qui fait s'affronter baroque et classicisme, j'ajouterai, car elle permet d'affiner davantage l'analyse, celle qui met en regard maniérisme et baroque. Pour comparer ce qui est comparable, j'ai choisi trois peintures sur des thèmes voisins, exprimant la violence d'un combat ou d'un enlèvement. Nous avancerons par oppositions, en évitant d'être trop catégorique et en apportant toutes les nuances convenables.

Premier temps : un tableau de Rosso, *Moïse défendant les filles de Jethro*. Ni réalisme, ni psychologisme, ni moralisme. L'anecdote est libérée de toute référence archéologique ou historique à caractère vériste ; les visages qui sont des masques réduits à une expression unique comptent infiniment moins que les gestes et les poses ; l'issue du combat, contrairement à la vision immédiate, n'est pas la victoire de Moïse, mais l'agression qui s'annonce dans son dos et qu'il ignore. Le récit se déroule selon un code formel de pure esthétique qui ne laisse pas inoccupée ou au repos la plus infime parcelle de peinture. La violence se manifeste par les corps brutalement cassés, aux angles durs, renversés au premier plan ; ils constituent la base d'une pyramide que prolonge l'arche grande ouverte des jambes d'une sorte de "colosse de Rhodes" solidement planté au centre du tableau ; mais dans le même temps, le lutteur accomplit une des figures obligées des académies maniéristes, un superbe mouvement de *contrapposto*. Pendant que notre œil s'attarde à contempler ce qu'il prend pour le dénouement du combat, un nouvel épisode est déjà engagé, car les moments successifs d'une action peuvent se lire sur la même œuvre maniériste. Arrivant de l'extérieur et se dirigeant de gauche à droite, un personnage inquiétant fait irruption en coup de vent ; il n'est que fureur et désir, entièrement tendu vers sa proie, la belle femme entre ses agneaux apeurés et ses sœurs en fuite qui le regarde pétrifiée par l'effroi et surtout fascinée, déjà abandonnée. Non seulement par les formes, mais encore par les couleurs l'intention de ce rapt est célébrée : l'assaillant au corps brun sombre avec son manteau glorieusement gonflé comme la voile de navire d'un violet vénéneux s'affronte aux tons clairs et séduisants de la figure féminine. Le tableau n'est pas creusé en profondeur, mais composé d'étages séparés par des emmarchements et des terrasses. L'étirement des figures, habituel dans le canon maniériste, n'est pas ici très sensible, mais

le verticalisme de la composition tout entière en tient lieu. L'intrusion gratuite du couple en tête-à-tête, au bord de la toile, coupé avec une parfaite insolence, ajoute une note d'étrangeté à la scène dans laquelle ils ne jouent aucun rôle, sauf celui peut-être de nous représenter, nous, spectateurs, on serait tenté de dire voyeurs. Tels sont les sortilèges du maniérisme.

Deuxième temps : un tableau de Poussin, *L'enlèvement des Sabines*. D'une lecture plus simple en apparence, la chorégraphie de l'action est déclenchée par le geste de Romulus, en retrait à gauche, drapé dans sa toge pourpre, image de la majesté dans le commandement qui donne le signal de l'assaut : aussitôt la tempête des passions se déploie à ses pieds dans l'*orchestra*. Maître de lui-même comme un héros du théâtre classique, la royauté de son éloquence silencieuse s'exprime par son attitude, spécialement par son pas en avant en chiasme classique avec le bras opposé. L'effet de frise du tableau, qui emprunte à la sculpture, à gauche, un groupe célèbre de Jean Bologne et, à droite, le *Gaulois* de la collection Ludovisi, répond aux critères wöllfliniens du classicisme défini par le traitement linéaire d'une surface. L'insistance mise à la représentation des figures en pied - debout, agenouillées ou assises - souligne le poids des "formes qui pèsent", de même que composent des "formes fermées" les groupes convergents et divergents que le peintre s'est plu à multiplier. La multiplicité des centres d'intérêt s'impose à l'évidence, bien que de la simulation du désordre naisse l'impression d'un ordre supérieur, contrôlé par cette construction presque surréaliste, l'étrange palais scandé de fenêtres vides qui domine la scène et semble observer comme un chef d'orchestre clandestin le drame "médusé dans un enchantement sculptural" (Fumaroli).

Troisième temps, un tableau de Rubens, *L'enlèvement des filles de Leucippe*. Au milieu, dans le bas du tableau, deux pieds nus se touchent par la pointe : à partir de ce contact charnel, le regard s'élançait et capte dans une perception instantanée la globalité, l'unité de l'image qui s'ouvre en éventail. Un gros plan impérieux nous saisit, de front : deux nus féminins opulents et gracieux ; un homme nu et musclé, un cavalier cuirassé ; deux coursiers pleins de fougue ; deux amours innocents. Une double spirale soumet à sa tension les formes qui s'envolent et que l'on a même proposé d'interpréter comme l'ascension de l'âme vers le ciel. Pour accompagner en mineure les figures, un paysage crée le profond espace d'une perspective. La blondeur des corps parcourus d'ombres roses et violacées, les voiles empourprées, les couleurs rousses, le cheval bai allument un feu qui révèle la vraie nature de l'enlèvement, admirable subterfuge iconique de la volupté. Le mythe des Dioscures qui s'emparent

des filles du roi d'Argos sert à éclairer le sens des rêves et à l'inverse la science des rêves vient éclairer le sens de l'image mythique.

Peu à peu, nous nous sommes rapprochés du mystère baroque. En nous retournant, nous pouvons considérer ce que le baroque a conservé du maniérisme, l'élan des formes ; ce qu'il partage avec le classicisme, l'imitation des formes. Nous pouvons aussi faire le compte des caractères originaux qui opposent, trait pour trait, le baroque au classique : le pictural au linéaire, la profondeur à la surface, les formes ouvertes aux formes fermées, celles qui s'envolent à celles qui pèsent, l'unité à la multiplicité. Mais la somme des contrastes avec le maniérisme n'est pas moindre : à l'impassibilité de celui-ci, le baroque oppose son émotivité ; à l'esthétique glacée, le pathétisme du sang ; à la forme recherchée ou étrange, les formes généreuses ; au charme des couleurs acidulées, la chaleur de la lumière. Toute la magie de la peinture baroque vient de là, d'avoir poursuivi d'œuvre en œuvre la quête de ce signe, la Lumière, le plus impalpable de tous et pourtant le seul digne de suggérer par quelque chose de visible l'invisible présence de l'Esprit. C'est pourquoi dans *Les pèlerins d'Emmaüs* de Rembrandt, « l'ombre se fait chaude pour envelopper cette lueur, douce clarté de l'Amour, si brève que les pèlerins ne savent plus si elle est encore sous leurs yeux, ou déjà dans leur cœur » (Germain Bazin).

*

* *

De cime en cime, nous n'avons pas quitté les sommets, ce qui nous aura permis, je l'espère, de reconnaître les lignes de force du paysage baroque et par conséquent de pouvoir situer comme lui appartenant et lire comme il convient une œuvre découverte à la promenade ou dans une salle de musée. Je ne protesterai même pas si l'on range sous l'étendard baroque des œuvres aussi tardives que la cavalerie ailée du pont Alexandre III ou les quadriges de Récipon au Grand Palais⁶. Quand un style prend-il fin ? L'homme recommence à travers les siècles les mêmes recherches et c'est le même homme qui les recommence. Cette réflexion tendrait à illustrer la théorie (j'y ai fait allusion en commençant) selon laquelle le baroque n'est pas qu'un style historique mais plutôt un style de culture. Chaque style traverserait plusieurs âges, plusieurs états qui présenteraient les mêmes caractères formels, quelle que soit la diversité des apparences selon les périodes de l'Histoire ; on passerait ainsi de l'état expérimental où un style se cherche dans l'inquiétude à un état de stabilité et de rationalité qui caractérise le classicisme, avant d'atteindre ce moment dernier de la vie des formes, le plus libéré, dionysiaque, et qui

serait l'état baroque. S'il y a du vrai dans cette théorie, ce sont les adjectifs dont on fait un usage trop facile qui tombent sous la critique ; mais pour prendre un exemple carrément situé hors du baroque historique, dans la peinture non figurative, on pourrait distinguer en appliquant la grille formelle de Wöllflin une abstraction « classique » d'une abstraction « baroque ».

Faut-il d'autre part conclure des exemples passés en revue que l'art baroque fut essentiellement un art aristocratique et savant, art de cour pour les rois et les papes, pour les princes et les cardinaux, auquel les humbles seraient demeurés étrangers ? Aucune erreur ne serait pire que celle-ci, elle serait la négation même de l'esprit baroque, du génie du baroque⁷. C'est la démonstration que, pour finir, je voudrais développer.

Une grande absente au cours de cet exposé, vous n'aurez pas manqué de le remarquer, la France, la « France sévère » comme Focillon l'appelle. Aurait-elle ignoré, aurait-elle repoussé le baroque au nom d'une intraitable orthodoxie classique ?⁸ Le débat est moins manichéen que cela, il nous entraînerait trop loin ; l'échec de Bernin à Paris en 1665, le demi-succès de Puget confiné à Marseille sont certes des indications de tendances, encore que l'on relèverait bien des traces baroques dans le sanctuaire même du classicisme, à Versailles. On inclinerait plutôt actuellement à faire la part belle, trop belle, à une « France baroque », par un véritable abus du terme qui, dans des confusions fréquentes, est utilisé à la place de « maniériste », concept encore trop souvent mal identifié.

Loin du pouvoir central, dans des provinces qui n'étaient pas encore réunies à la couronne comme la Savoie, ou étaient en cours de l'être comme la Flandre, ou avaient gardé une individualité dont la turbulence ressemble au feu qui couve sous la cendre comme la Bretagne, le baroque populaire a trouvé des terrains favorables. Ce sont toujours des régions de périphérie et celle vers laquelle nous nous dirigeons est la plus excentrée de toutes, cette fin de terre à l'extrémité nord-ouest de la péninsule bretonne qui, au XVII^e siècle, relève de l'évêché de Léon. Là, surtout dans le Haut-Léon, avec pour axe vital la vallée de l'Elorn, des bourgades rurales comme Bodilis, Guimiliau, Saint-Thégonnec, Loc-Mélar et plus au sud en direction des crêtes décharnées des monts d'Arrée, celles de La Martyre, Sizun, Rumengol, Commana ont créé une œuvre de pure originalité, l'enclos paroissial. La prospérité économique de cette région due à la culture et à la filature du lin et du chanvre trouvant leurs débouchés dans la marine à voile française et européenne a fourni les moyens ; une foi reposant sur un profond enseignement théologique,

éclairée par les conseils d'une Association de prêtres docteurs en Sorbonne, a conçu le programme et la spiritualité⁹.

Franchissons l'arc triomphal qui nous introduit dans l'enclos ; nous quittons le monde quotidien pour un monde merveilleux, image du monde de l'au-delà. Sur notre chemin, des présences symboliques - le calvaire, rappel de la rédemption et gage de la résurrection - et des présences réalistes - l'ossuaire, où derrière sa façade palatiale les défunts dorment du sommeil de la paix - nous guident vers le porche de l'église : les apôtres nous y attendent pour nous confier au Christ. A l'intérieur, l'explosion baroque se libère, éclate de tous côtés, dans les retables des autels, le mobilier liturgique (fonts baptismaux, chaire à prêcher, siège de célébrant), par les couleurs et par les formes. Les couleurs les plus vives : le rouge, le bleu, l'or à profusion ; l'élan de la composition et l'ostentation des attitudes ; la saveur des visages possédés par la certitude du bonheur ; les angelots et les putti, en foule et qui volent partout ; ces frimousses de pommes d'api qui servent de socles aux statues ; les grappes de raisin sur les colonnes torsées et les oiseaux qui les picorent ; les roses d'or des colonnes en spirale ; les guirlandes et les bouquets de fleurs des champs ; les couronnes, les coquilles, les fuseaux, les pots à feu ; les aigles aux ailes déployées ; la jeunesse éternelle des saints et des anges cariatides ; et, entre toutes ces femmes fortes qui donnent un accent rustique aux Vertus cardinales, la distinction exquise et le geste retenu de la Vierge Marie ; et M. le Recteur qu'à la dernière minute on a habillé en évêque ; et l'archange triomphal là-haut qui sonne de la trompette à réveiller les sourds : quelle fête populaire ! quelle célébration poétique ! quel spectacle ! quel opéra ! Car c'est ici et le théâtre et le palais, et le temple et le paradis, ouverts à tous, entrez bonnes gens, cette demeure est la vôtre ! Et ils s'y sentaient chez eux, les humbles, car la sainteté et la sanctification du travail y étaient évoquées par les images des saints protecteurs de corporations ou de travaux de la terre : comment être inquiet quand on retrouve dimanche après dimanche Joseph le charpentier ou Isidore le laboureur ? Ce monde que soulève le dynamisme d'une joie intense tourne le dos au pessimisme augustinien, il est tout rempli du souffle de l'optimisme baroque qui parle à l'imagination et porte au rêve : nous avons besoin de rite et d'éclat, car nous ne sommes pas des sauvages tout de même !

Parce que lointain, mais direct, descendant de ces manants du baroque, heureux serais-je si j'ai su vous en faire comprendre et aimer le génie, sinon avec une science sans défaut, du moins avec toute mon âme.

NOTES

1. Sur Prague, rien de comparable au chef-d'œuvre baroque d'A. Ripellino, *Praga magica*, 1973 ; dans sa traduction française (1993), l'un des bijoux de la collection « Terre humaine » fondée et dirigée par notre confrère Jean Malaurie.
2. Le débordement baroque de l'Europe en direction de l'Amérique est devenu une réalité d'une telle profondeur que s'il fallait désigner l'œuvre d'imagination qui, de notre temps, exprime le mieux la formidable charge d'explosion poétique propre à l'esprit baroque, je citerais le roman superbe et terrifiant de G. Garcia Márquez, *De l'amour et autres démons* (*Del amor y otros demonias*, 1994 ; trad. française, 1995).
3. W. Friendlaender concluait, en 1925, son étude intitulée *The anticlassical style*, reprise dans son lumineux petit livre *Mannerism and Anti-Mannerism in Italian Painting* (1965), par ces mots qui situent exactement la place du maniérisme dans l'histoire de l'art : « cette période, qui n'est pas une simple transition, pas simplement un trait d'union entre Renaissance et Baroque, mais un âge de style indépendant, autonome et très significatif ».
4. Je pense aux vers de Saint-Amant :
Ruisseau qui cours après toi-même
Et qui te fuis toi-même aussi
 ou encore à ceux de Racan :
Et vous eaux qui dormez sur des lits de pavots
Vous qui toujours suivez vous-mêmes fugitives...
 Sur le sujet, on se reportera au beau livre de J. Rousset, *La littérature de l'âge baroque en France*, 1954.
5. H. Wöllflin, l'un des premiers historiens du baroque. On consultera toujours avec profit ses ouvrages qui sont devenus des classiques de l'histoire de l'art : *Renaissance und Barock*, 1888 (trad. française, *Renaissance et Baroque*, 1967) et *Kunstgeschichtliche Grundbegriffe*, 1915 (trad. française, *Principes fondamentaux de l'histoire de l'art*, 1952). Pour l'iconographie chrétienne, la référence première est l'admirable livre d'E. Mâle, *L'Art religieux après le Concile de Trente*, 1932. La littérature sur le baroque est sans fin et parfois, obscure ou confuse, tourne au galimatias ; parmi les synthèses les plus utiles, je citerai : G. Bazin, *Destins du baroque*, 1970 ; Y. Bottineau, *L'art baroque*, 1986. Le livre de D. Fernandez, *La perle et le croissant*, 1995, propose une délectable promenade à travers l'Europe baroque, de Naples à Saint-Pétersbourg.

6. Ce que E. d'Ors classe dans l'espèce *finisecularis* du genre *Barocchus*, dans son brillant essai, *Lo Barroco*, 1931 (trad. française, *Du Baroque*, 1935).
7. Les crèches napolitaines du XVIIIe siècle offrent de magnifiques exemples d'adaptation du goût baroque au folklore ; on peut en voir une au musée des Beaux-Arts de Rouen.
8. Le livre essentiel sur le sujet reste celui de V.L. Tapié, *Baroque et classicisme*, 1957. On serait mal inspiré en faisant du Baroque une contre-épreuve du Classicisme, en construisant l'histoire du XVIIe siècle comme un jeu d'antithèses : de ce côté-ci, ordre, mesure, raison, règle ; de l'autre, désordre, outrance, fantaisie. C'est vrai et c'est faux. Le classique est aussi passion, violence : pensons aux œuvres de Poussin, Molière, Racine ; le baroque a aussi ses lois.
9. L'esprit du baroque, spécialement du baroque populaire religieux, est aussi éloigné que possible de l'esthétique pure du maniérisme ; il ne cherche pas à distraire, mais à édifier. Il introduit à sa manière à la vie dévote ; pour l'analyse marxiste, « opium du peuple » d'autant plus dangereux qu'exquisément parfumé.

Liste des projections

1. Bernin, coupole de S. Andrea al Quirinale, 1658-1661.
2. Fischer von Erlach, Karlskirche, Vienne, 1716-1737.
3. Baehr, Frauenkirche, Dresde, 1726-1738.
4. Longhena, coupole de S. Maria della Salute, 1631-1687.
5. Bernin, premier projet pour le palais du Louvre, 1665.
6. Bernin, colonnade de la place Saint-Pierre, 1657-1663.
7. Borromini, façade de S. Carlino, 1638-1641.
8. Borromini, façade de Sainte-Agnès, 1653-1657.
9. Bernin, fontaine des Quatre Fleuves, 1648-1651.
10. Bernin, *Apollon et Daphné*, 1622.
11. Bernin, *Extase de Ludovica Albertoni*, 1671-1674.
12. Bernin, *Transverbération de sainte Thérèse*, 1651.
13. Asam, *Assomption de la Vierge*, Rohr, 1723.
14. Cortone, *La Gloire d'Urbain VIII*, 1633-1639.
15. Intérieur de la Sainte-Trinité, Ottobeuren, 1761-1766.
16. Rosso, *Moïse défendant les filles de Jethro*, ca. 1522, Florence, Musée des Offices.
17. Poussin, *L'enlèvement des Sabines*, ca. 1634, New York, The Metropolitan Museum.
18. Rubens, *L'enlèvement des filles de Leucippe*, ca. 1618-1620, Munich, Alte Pinakothek.
19. Rembrandt, *Les pèlerins d'Emmaüs*, 1648, Paris, Musée Jacquemart-André.
20. Retable de sainte Anne et la Vierge, 1682, Commana, (Finistère).

6. Ce que E. d'Ort classe dans l'espèce française du genre *Arctostaphylos*, dans son brillant essai, le *Barrois*, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

7. Les études françaises du XVIII^e siècle ont été de même l'objet d'un ouvrage de M. d'Ort, *Le Barrois*, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

8. Le livre consacré au sujet est celui de M. d'Ort, *Le Barrois*, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932). On trouve également en français le *Barrois* de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932) et le *Barrois* de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

9. L'essai de M. d'Ort, consacré au *Barrois*, est intitulé *Le Barrois*, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932). Il est ainsi intitulé dans son ouvrage, *Le Barrois*, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

10. L'essai de M. d'Ort, consacré au *Barrois*, est intitulé *Le Barrois*, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

1. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

2. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

3. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

4. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

5. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

6. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

7. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

8. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

9. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

10. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

11. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

12. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

13. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

14. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

15. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

16. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

17. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

18. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

19. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

20. Barrois, ouvrage de M. d'Ort, 1931 (trad. française: *Le Barrois*, 1932).

ÉLOGE DE LA VERTU

DANS LE TEMPLE D'ESCULAPE

par M. Jean-Pierre LEMERCIER

(Séance des prix du 16 décembre 1995)

Mes chers Confrères,

Au moment où m'échoit, à moi médecin, le redoutable honneur de prononcer devant votre aréopage, le traditionnel « éloge de la vertu », qu'il me soit permis d'invoquer les dieux grecs protecteurs de la médecine.

« Απολλωνα ιατρον, και Ασκληπιον, και Υγειαν, και Πανακειαν »

« Qu'Apollon médecin, qu'Esculape, qu'Hygie, que Panacée m'inspirent et me révèlent les vertus les plus profitables aux malades ! »

Vous vous souvenez, n'est-ce pas. C'est à Epidaure en Argolide, sur la mer Egée, qu'Esculape, Ασκληπιος, pour les Grecs, recevait au XI^e siècle avant Jésus-Christ, les malades venus de tous les pays. Sa mère était la fille du Roi et son père n'était autre que le dieu Apollon, lui-même.

Or, Esculape avait deux filles, qui comme lui, exerçaient la médecine. L'une, Hygie, protégeait la santé par des conseils de prévention et de précautions dont l'ensemble porte son nom puisqu'il s'agit de l'Hygiène. L'autre fille, Panacée, possédait le remède de tous les maux.

Par un fantasme anachronique, je suis allé à Epidaure chez Esculape, pour l'interroger, lui et sa famille, sur les vertus médicales.

- « O Esculape, fils du divin Apollon médecin, toi qui, lors des Asclépiades, réunis tant de praticiens pour confronter leur science et leur expérience, toi qui opéras tant de guérisons comme en témoignent tous ces « anathema », ces plaques recouvrant les murs de tes sanctuaires, dis-moi de quelle vertu dois-je faire l'éloge. Quelles sont celles qu'il faut recommander aux malades ? »

- « O étranger, me répondit Esculape, sois le bienvenu à Epidaure. Par le dieu Apollon qui m'a engendré, je te le jure. Tu ne retourneras pas dans ta patrie sans être parfaitement instruit de ces questions. Mes filles, Hygie sévère et méthodique et Panacée la rusée, t'informeront chacune selon sa compétence. »

Ainsi parla Esculape.

Non loin de moi, je vis se profiler la silhouette d'une grande jeune fille, se tenant droite et sérieuse, contrôlant tous ses gestes, tandis qu'elle tendait une patère au serpent d'Esculape pour l'abreuver. C'était Hygie.

- « O prêtresse de l'hygiène, toi qui nous enseignes les moyens de maintenir l'homme en bonne santé, dis-moi quelle est la vertu qui le protégera contre la maladie. »

- « Sans hésitation et sans contexte, répondit Hygie, la plus grande vertu, la plus profitable à la santé, c'est la vertu de tempérance.

J'entends par là, bien sûr, le respect des règles alimentaires. Une alimentation équilibrée et une activité physique régulière sont les deux meilleurs garants d'une bonne santé. Hélas, peu d'hommes pratiquent spontanément ces règles. C'est pourquoi les prescriptions d'hygiène leur apprendront à répartir au cours des repas les glucides, les lipides, les protides, en évitant les excès... La consommation d'eau et de sels minéraux sera suffisante et l'alcool n'est pas indispensable.

La tempérance s'applique aussi aux drogues qu'on absorbe ou qu'on inhale.

La modération est de règle pour toutes les activités sexuelles dans leurs grandes diversités.

Je n'oublie pas les émotions de toutes sortes et surtout l'ambition (n'est-ce pas des humains la plus grande passion ?).

Si l'homme enfreint ces règles d'hygiène de vie, il prend les risques de maladies dont la liste est longue :

L'alcool, on le sait, attaque le foie en y provoquant des stéatoses et des cirrhoses. Le pancréas dégénère. Le système nerveux connaît les polynévrites, les troubles psychiques. Les os se décalcifient. Les fibres musculaires se lysent. Les perturbations dans le sang du glucose, du cholestérol, de l'acide urique entraînent des troubles graves. La chute de l'immunité provoquée par l'alcool favorise la survenue de tuberculose et de cancer.

Par ailleurs, les excès d'activité et d'émotions sont à l'origine de maladies cardio-vasculaires...

Au contraire, celui qui pratique la tempérance et qui respecte les règles d'hygiène que moi, Hygie, j'ai instaurées, celui-là dis-je, restera en bonne santé.

C'est pourquoi le dieu Pluton qui règne sur les morts, s'en inquiète. Il s'est plaint auprès de Jupiter, le roi des Dieux, prétextant qu'avec les soins d'Esculape d'une part, et les règles d'Hygie d'autre part, les hommes ne mourront plus et les enfers se dépeupleront.

A la vérité, les hommes meurent encore, mais ils vivent plus vieux. Les Parques filent des vies plus longues et coupent le fil beaucoup plus tard. »

Ainsi parla Hygie. Je lui répondis :

- « O Hygie, apôtre de la tempérance, prêtresse de l'hygiène, ne crains-tu pas qu'en t'écoutant, l'homme renonce aux plaisirs de la table et de l'amour. Alors, peut-être vivra-t-il plus vieux, mais surtout la vie lui paraîtra plus longue, faite de jours qui n'en finissent pas. Tes règles de tempérance, O Hygie, feront disparaître la cirrhose du foie, mais cette maladie sera remplacée par la mélancolie dépressive.

En outre, dans mon pays, les médecins ont constaté une grande inégalité dans la résistance à la maladie. Un terrain génétique reposant sur plusieurs gènes, détermine une vulnérabilité individuelle vis à vis de l'alcool.

Certains buveurs, atteints d'un trouble génétique du métabolisme de l'alcool, sont déjà menacés par une consommation minime. Chez eux, l'effet drogue intervient très vite et les conduit à consommer de plus en plus, car dès qu'ils sont en manque, ils souffrent de tremblements, de sueurs, de palpitations, de malaises, d'angoisse. Même les petites doses les conduisent à la dépendance.

A l'inverse, d'autres buveurs qui n'ont pas cette constitution génétique, supportent une certaine consommation d'alcool sans subir l'effet drogue, ni l'effet toxique.

Dans un autre domaine, nos chercheurs viennent de découvrir le gène de l'obésité. Là encore, c'est la constitution chromosomique qui intervient dans le métabolisme des aliments et qui favorise chez certains le stockage des graisses.

Alors, en raison de ces inégalités constitutionnelles, faut-il imposer les mêmes exigences de régime à tous les hommes ? »

Mes remarques et mes questions demeurèrent sans réponse. Hygie, imperturbable, avait énoncé les règles d'hygiène. Elle avait fait l'éloge de la tempérance. Dès lors, avec dignité, elle retourna près du serpent d'Esculape pour l'abreuver, dans cette attitude où elle a été représentée sur le bas-relief en marbre du musée Pio Clementino, ainsi qu'à Istanbul au musée Archéologique National.

Demeuré seul, je pensais à nos philosophes. Pour eux, la tempérance n'est pas seulement une règle d'hygiène qui consiste à dire : « Je fais attention à mon régime pour ne pas être malade ». Non, la vertu de tempérance apporte beaucoup plus. Ainsi, Pour Spinoza, « un homme sage use des choses et y prend du plaisir autant qu'il le peut » mais sans aller jusqu'au dégoût, ce qui ne serait plus prendre du plaisir.

La tempérance est donc cette modération par quoi nous restons maîtres de nos plaisirs au lieu d'en être esclaves.

C'est pourquoi Epicure ne parlait pas de tempérance ou de modération mais d'indépendance. N'est-ce pas en effet le pire des maux quand l'homme devient dépendant de l'alcool, de la drogue, dont il ne peut se passer pour survivre.

La tempérance n'interdit pas de jouir. Elle conduit à jouir mieux. C'est donc un art de jouir. Pour y parvenir, il convient de connaître exactement ses besoins et ses limites et de respecter les limites pour rester indépendant. « Et Finem statuit cuppedinis ». Il fixa des bornes au désir, écrivait Lucrèce.

S'il dépasse les bornes de ses besoins, l'homme récolte les inconvénients sans aucun avantage nouveau.

Au contraire, s'il reste dans les limites, l'homme savourera le plaisir « en sa plus gracieuse douceur » selon l'expression de Montaigne. ainsi fait le gourmet qui, au contraire du goinfre, préférera la qualité à la quantité.

Hygie avait raison de recommander la tempérance comme règle d'hygiène médicale pour sauvegarder la santé de l'homme.

Mais la tempérance c'est aussi une vertu morale. Suivant l'expression d'Aristote c'est une ligne de crête entre deux abîmes opposés : d'une part l'intempérance, d'autre part l'insensibilité au plaisir ou encore entre d'une part le dégoût du goinfre qui mange trop et d'autre part celui de l'anorexique qui renonce à manger. C'est le juste milieu qu'occupe la vertu de tempérance. « *Εν_μεζον_αρετη* » disaient les Grecs, tandis qu'Horace, modèle d'équilibre, expliquait : « La vertu et un moyen terme entre deux vices et à mi-chemin des deux : *In medio stat virtus* ».

*
* *
*

Perdu dans mes réflexions sur la tempérance des hygiénistes d'une part et celle des philosophes d'autre part, je n'avais pas vu venir vers moi une jeune fille souriante, le regard vif et malicieux.

- « O étranger, dit-elle aimablement, Esculape, mon père, m'envoie vers toi pour t'apporter la réponse à tes préoccupations. Mon nom est Panacée, car je trouve toujours un remède qui a la vertu de guérir. Regarde dans mon sac ces plantes : elle ont toutes des **vertus thérapeutiques**.

Voici les fleurs que chante le poète :

- * Roses sont fleurettes jolies
- * D'excellentes vertus remplies.

Car l'hydrolysat de roses fait merveille dans le traitement de la tuberculose. Les phtisiques retrouvent ainsi une beauté nouvelle et l'on voit se refléter sur leur visage le vif éclat des roses...

Nombreuses sont les plantes aux **vertus sédatives**, comme la *valériane rouge* et la *camomille odorante* qui calment par leurs constituants polyphénols.

Quant à la *belladone* avec sa corolle pourpre violacé en forme de cloche et ses baies noires, quant à la *datura*, cette grande fleur blanche, quant à la *jusquiame* avec ses feuilles ovales et velues, toutes trois contiennent des alcaloïdes variés (atropine, hyosciamine, scopolamine) parasymphatholytiques, qui expliquent leur grande vertu sédative.

D'autres plantes ont une **vertu laxative** comme la *chicorée* dont les racines fabriquent l'inuline, et la *mauve* dont les fleurs rose violacé à pétales échancrés contiennent des mucilages.

Tout le monde connaît la **vertu diurétique** des *queues de cerises* du fait des flavonoïdes et du potassium, de la *bryère cendrée* avec ses rameaux grisâtres et ses fleurs violettes, du *millepertuis* dont la fleur jaune agit par ses tanins et de la *giroflée* active par ses fleurs jaunes brunâtres.

La **vertu expectorante** est réservée à l'*eucalyptus* aux jolies feuilles allongées odoriférantes.

Méfions-nous de la *cocaïne* qui a de remarquables **vertus anesthésiques**. C'est un dangereux stupéfiant qui d'abord augmente la vigilance, stimule le cerveau, pour conduire ensuite à la dépression.

Les **vertus** du *ginkgo biloba* et de la *pervenche* avec sa vincamine sont précieuses pour mieux oxygéner le cerveau et lutter contre la sénescence.

Nombreuses sont les plantes aux **vertus aphrodisiaques**. Mais l'action œstrogénique du *grenadier* et surtout du *cerisier* n'est-elle pas à rapprocher du comportement des jeunes filles lorsque revient le temps des cerises.

Et Panacée, joyeuse et triomphante, continuait à sortir de son sac les jolies plantes et leurs vertus thérapeutiques... Ne pensait-elle pas, comme le fera après elle Paracelse qui énonça la « théorie des signatures », que la forme même des plantes annonce leur vertu thérapeutique particulière.

Ainsi les végétaux qui sécrètent abondamment le latex, ont le pouvoir d'augmenter la production de lait de la nourrice et la puissance génésique de l'homme. Les plantes aux feuilles en forme de coeur soignent les maladies cardiaques.

Cette théorie des signatures a été poussée beaucoup plus loin : le *capillaire* est efficace pour la chevelure, le fruit d'allure phallique du *saucissonnier africain* devrait être aphrodisiaque, les racines tubérisées de la *ficaine* évoquant des veines variqueuses constituent effectivement un traitement efficace des hémorroïdes par les saponosides qu'elles contiennent.

La signature la plus suggestive est certainement celle de la *mandragore*. La forme curieuse de ses racines bifurquées ressemble à la partie inférieure du corps de l'homme d'où son nom d'anthropomorphon. Cet aspect évoque bien les vertus aphrodisiaques de la mandragore qui sont légendaires.

N'a-t-on pas observé que pour réchauffer les ardeurs de leurs mâles, naturellement frigides, les dames éléphantes leur présentent gracieusement du bout de leur trompe, des racines de mandragore cueilles au lever du soleil et brillantes encore de la rosée du matin.

Les vertus aphrodisiaques de la mandragore sont signalées au chapitre XXX de la Genèse où l'incroyable virilité de Jacob se manifeste à l'égard des deux filles de Laban, Léah et Rachel.

Une savoureuse et spirituelle comédie de Machiavel intitulée « La mandragore » a inspiré La Fontaine qui décrit dans un conte célèbre l'excellente vertu aphrodisiaque de la mandragore :

« Cette recette est une médecine
Faitte du jus de certaine racine,
Ayant pour nom « mandragore » ; et ce jus
Pris par une femme, opère beaucoup plus
que ne fit onc nulle ombre monacale
D'aucun couvent, de jeunes frères plein... »

Panacée, près de moi, me toucha le bras et dit :

- « O étranger, admire maintenant la richesse du *pavot* aux nombreuses et puissantes vertus. Vois-tu ces fleurs blanches, rouges ou pourpres. Elles recouvrent un fruit sous forme de capsule qui peut atteindre la taille du poing. Par l'incision de la capsule sort un suc, *l'opium*, contenant des alcaloïdes comme la *morphine*. C'est pourquoi l'opium a tant de vertus thérapeutiques, analgésiques, antitussiques, antispasmodiques.

Et il régite aussi la narcose et l'hypnose.

Mais attention ! c'est un stupéfiant qui apporte l'euphorie et l'extase...

Morphée, dieu des songes, fils de la nuit et du sommeil, agite chaque soir, sur le lit des mortels, les pavots dont il connaît les vertus.

Puis Panacée, la rusée, souriant avec malice, dit encore : « chaque année, lors des asklépiades d'Epidaure, le jury décerne un prix de vertu soporifique et toujours Morphée, avec ses pavots, est vainqueur.

- « O étranger, si tu voulais concourir à ce prix de vertu soporifique, avec le discours que tu prépares, c'est toi qui remporterais la palme. »

Ainsi parla Panacée avec ses paroles moqueuses certes, mais si pertinentes.

*

* *

Pour fantastique et anachronique qu'avait été mon séjour à Epidaure, je devais, par courtoisie, prendre congé d'Esculape, d'Hygie, de Panacée, et les remercier de m'avoir si bien instruit sur l'excellence de la vertu de tempérance pour les hommes et des vertus thérapeutiques des plantes.

C'est alors qu'Esculape, pour saluer mon départ, usa des mêmes termes qu'Homère dans l'Iliade :

« τῶν δ' ἀπονοαίῳ καὶ ἐλθεῖσ' σὴν εἰς πατρίδα γαίαν »¹

« O étranger, puisses-tu tirer profit de ce que tu as appris et rentrer sans encombre dans ta patrie. »

*
* *

Mes chers Confrères,

C'est une belle tradition de notre Compagnie que d'honorer la vertu chaque année par une séance solennelle de l'Académie.

C'est une coutume plus récente que de confier au Vice-Président la mission de prononcer à cette occasion « l'éloge de la vertu ».

Quelle peut-être la raison de ce choix ?

Nous n'y verrons pas le rapprochement facétieux du vice et de la vertu. Non, ce serait plutôt une sorte de « galop d'essai » que l'on impose à celui qui va bientôt présider nos séances, un exercice de style dont il se tire avec plus ou moins de bonheur, en un mot, un moyen de le « tester ».

En me soumettant de bonne grâce à cette coutume, j'ai tenu à démontrer mon attachement à nos traditions, tout en restant persuadé qu'en cette circonstance, mes confrères, les Académiciens, voudront bien pratiquer cette vertu qui reste au-dessus de tout éloge, « la vertu d'indulgence ».

1. Homère, Iliade, chant XXIV, vers 556-557.

PHILIPPE DESCHAMPS

(1920 - 1994)

HOMMAGE DE LA

COMPAGNIE

A SES

MEMBRES DÉCÉDÉS

1994 - 1995

HOMMAGE DE LA
COMPAGNIE
A SES
MEMBRES DÉCÉDÉS
1994 - 1995

Philippe DESCHAMPS

(1920 - 1994)

Il peut sembler paradoxal que j'évoque le souvenir de Philippe Deschamps à l'Académie alors que c'est essentiellement hors des activités de notre Compagnie que je l'ai connu. Certes j'avais pu deviner le souhait personnel de Philippe Deschamps de me voir à l'Académie, mais finalement nous n'avons guère pu nous y rencontrer puisque j'y suis entré alors qu'une longue et irrémédiable maladie l'en éloignait progressivement.

J'ai cependant désiré évoquer sa mémoire tant nos liens ont été précoces et amicaux, tant nos souvenirs familiaux ont été entremêlés au Havre puis à Rouen. Nos carrières, en effet, ont été largement parallèles : le Lycée du Havre et son annexe de Lillebonne pour Ph. Deschamps, puis l'installation dans l'agglomération rouennaise au début des années 60. C'est en particulier au Lycée du Havre, maintenant François Ier, que nous nous sommes connus, que nous avons partagé pendant dix ans les mêmes combats culturels et syndicaux, les mêmes expériences pédagogiques que nous cherchions à transmettre à nos enfants respectifs, en particulier dans ce que l'on appelait les "classes nouvelles". C'est aussi là que se sont nouées des relations familiales qui font qu'aujourd'hui nous ressentons particulièrement la peine de Madame Yvette Deschamps après son combat si admirable contre la maladie de son mari.

Une différence pourtant : Philippe Deschamps, lui, était rouennais. Ses engagements sociaux, culturels, oserais-je dire religieux, trouvaient ses racines dans la participation de sa famille à la grande tradition rouennaise du christianisme social et des Philippins. Son grand père, Louis Deschamps, industriel du textile, formé à la "Maison d'Yvetot", avait été frappé dès son jeune âge par la misère fréquente des ouvriers de la région de Bolbec où il était né. Après une formation pratique en Angleterre - un stage comme nous dirions aujourd'hui, Louis Deschamps, devenu directeur de la filature de la Motte à Petit-Quevilly, allait s'efforcer ce concilier ses responsabilités patronales et les exigences de sa foi et donc

l'attention aux aspirations des ouvriers. Nadine-Josette Chaline a insisté, dans sa thèse et son livre, *Des Catholiques normands sous la 3e République*, sur cette attitude novatrice, antérieure même à *Rerum Novarum* et sur le fait qu'il aborde, dans un livre de 1903, *Principes de morale sociale*, les questions ouvrières. Il s'y fait l'avocat du "sursalaire familial", ancêtre des allocations familiales. Il consacra sa retraite à la diffusion de ses idées sur les "rapports du capital et du travail" et sur la défense de la famille avec le Dr Cauchois. Sa participation active à l'Ecole Sociale était donc toute naturelle, jusqu'à sa mort en 1933. Faut-il rappeler que son grand-père fut des nôtres, ce qui montre bien que notre Compagnie n'est nullement fermée aux idées nouvelles ?

Son père, Maxime Deschamps, dirigea pendant longtemps le patronage des Philippins où il succéda à Edward Montier en 1927, jusqu'en 1948. C'est cette tradition sociale, cette ouverture aux autres qui caractérisera et caractérise encore la famille de Philippe Deschamps.

Cette tradition ne pouvait manquer de rappeler à Rouen l'ancien élève de Join-Lambert que fut notre confrère. Il quitta donc à peu près en même temps que moi le Lycée François Ier pour s'installer à Mont-Saint-Aignan, devenant en 1964 professeur au Lycée Fontenelle.

Presqu'aussitôt il va s'intéresser à la vie culturelle rouennaise. La participation de sa famille à l'Ecole Sociale de Rouen et à tout le mouvement qui devait aboutir à la création *d'Etudes Normandes* l'y préparait, de même que les liens qu'il avait noués avec Maurice Yvart notre ancien confrère, conservateur du Musée de Lillebonne, ville où il a enseigné un moment. Bien que littéraire de formation - mais il avait beaucoup hésité entre les lettres et l'histoire, il deviendra aussi historien. C'est sans doute son adhésion en 1966 aux Amis des Monuments Rouennais, sous l'influence d'Elisabeth Chirol, qui va décider de cette évolution car il va s'y exprimer par des recherches et des conférences à *Connaître Rouen* sur des sujets liés à l'histoire culturelle de Rouen, précurseur à sa manière des études de "sociabilité" : le rôle des *Entrées Royales* à Rouen, la "Haranguerie" rouennaise, etc. Il dirigea plusieurs excursions des AMR dans ce pays de Caux et cette région du Havre qu'il connaissait bien. Cela lui valut de devenir, en septembre 1970, président des AMR et il le restera pendant quatre ans.

C'est à ce titre qu'il engagea les AMR à prendre position dans le grand débat sur l'aménagement de la Place du Vieux Marché, réussissant, avec d'autres, à infléchir le projet Arretche pour y inclure les idées de François Herr sur l'utilisation des vitraux de l'ancienne église Saint-Vincent. Si ce

combat a été gagné avec la réussite que l'on sait, il n'en ira pas de même de celui qu'il a mené pour la sauvegarde du couvent des Ursulines, même si l'on peut se féliciter de la sauvegarde de témoins remarquables de ce patrimoine.

Ajoutons qu'il ne se préoccupait pas seulement du centre de l'agglomération de Rouen. La tradition familiale ne pouvait le détacher de cette rive gauche où son grand-père avait oeuvré, devenant maire de Petit-Quevilly de 1884 à 1888. Il a donc travaillé et publié sur l'histoire de la rive gauche, sans oublier cependant l'extension de Rouen sur la rive droite.

On me permettra de souligner au passage notre oeuvre commune, un petit livre sur *Mont-Saint-Aignan hier, aujourd'hui*, publié en 1982. Il rédigea, de sa plume régulière et fine que je vois encore, la partie historique me laissant le soin d'évoquer la poussée de Mont-Saint-Aignan depuis la fin des années 50 et la création de l'Université.

Il avait demandé que ce petit livre fût dédié à la mémoire de Me Victor Boutrolle d'Estaimbuc qui fut, en quelque sorte, son parrain à notre Académie. Or j'ai retrouvé dans ce volume un petit mot où il me rappelait que l'Académie "manquait de géographes et d'économistes". C'est ainsi qu'une filiation s'établit...

L'intérêt que Philippe Deschamps portait à la culture, ses publications ne pouvaient manquer de lui ouvrir les portes de notre Compagnie. Ce fut en 1970. Son discours en remerciement portait sur l'entrée d'Henri II à Rouen où il analyse ces phénomènes de sociabilité médiévale qui font aujourd'hui l'objet de colloques. La "chevauchée des Conards" qu'il évoquait est aujourd'hui remplacée par les fêtes de la Musique...

Me Boutrolle, en le recevant à l'Académie, rappelait les travaux de Philippe Deschamps sur les "léproseries et maladreries rouennaises", ce qui était tout naturel en 1970, année du 8e centenaire du "Meurtre dans la cathédrale" particulièrement évoqué à Mont-Saint-Aignan, sa commune, où se perpétue le souvenir de Thomas Becket.

Avec Me Boutrolle, il avait contribué à faire restaurer ce lieu de mémoire par excellence qu'est l'ancienne église Saint-Jacques de Mont-Saint-Aignan, un des rares monuments de l'art roman à Rouen.

Il fut Président de l'Académie en 1977.

De M. Froidevaux à Marie-Claire Bancquart il a contribué à l'élargissement de notre Compagnie.

Avec Elisabeth Chirol qu'il connaissait depuis sa jeunesse, leurs familles étant très liées, il fut un grand témoin du rôle de l'Académie dans la défense du patrimoine. Par sa vie il a témoigné aussi de la continuité d'une tradition familiale qui se poursuit aujourd'hui dans la jeune génération. Notre Compagnie peut assurer Madame Deschamps et les siens qu'elle conservera un souvenir précieux de notre confrère.

François-J. GAY

G a b r i e l O L I V I E R

(1900 - 1995)

Notre confrère, membre correspondant, Gabriel Olivier, est décédé le 5 décembre dernier. Il était âgé de 95 ans.

Gabriel Olivier appartenait à une famille elbeuvienne. Son père, industriel du textile, fut président de la Chambre de Commerce et maire d'Elbeuf. Trois de ses frères - la famille comptait dix enfants - le précédèrent au sein de notre Compagnie. Georges, président de la Société ornithologiste de France, secrétaire de la Société nationale de la protection de la nature, élu membre correspondant en 1944, puis membre résidant en 1948, présida notre Académie en 1961. René, artiste peintre, fut élu membre correspondant en 1945. Robert, qui à la suite de son père, avait pris la direction de l'usine textile, était un entomologiste éminent. L'Académie l'accueillit en qualité de membre correspondant en 1954. Gabriel Olivier, lui, fut élu membre correspondant le 4 mai 1968. Avocat au Barreau de Paris depuis 1923, il était non seulement un juriste distingué - sa brillante carrière atteste de ses qualités - mais aussi un homme féru d'Histoire notamment dans les rapports de celle-ci avec le Droit. En présentant la candidature de Gabriel Olivier, André Renaudin a bien montré comment, chez celui-ci, s'interpénétraient ces deux disciplines : le Droit et l'Histoire. L'ouvrage de Gabriel Olivier sur "l'Affaire du Courrier de Lyon" est à la fois un récit et une analyse de cette Affaire, mais un récit, une analyse tels que les concevait l'avocat Gabriel Olivier. Dans son "Avertissement au lecteur", il écrit :

« Pour étrange que cela puisse paraître, et pour notoire que soit l'Affaire du Courrier de Lyon, il n'en existe à ce jour aucun récit véridique, c'est-à-dire auquel on puisse entièrement se fier. Si, à diverses époques, elle a suscité des études et des mémoires de très haut intérêt, plus qu'aucune autre, elle a surtout servi de prétexte à d'innombrables romans, drames et mélodrames, dont les plus modestes se disent inspirés par cet événement, mais qui tous, prennent leurs aises et commodités avec les exigences de l'Histoire. Ainsi, la plus populaire des causes

criminelles (on veut dire, celle qui, depuis des générations, a comme nulle autre, remué les foules) est-elle la plus méconnue, parce que la plus travestie.

Le travail qu'on présente ici s'appuie essentiellement - et cela signifie jour après jour, parfois même heure par heure - sur les archives relatant les multiples péripéties de l'Affaire. »

Et André Renaudin commente ainsi : *« Dans ce texte, nous voyons les marques du plus haut scrupule pour le document, la surprise de l'historien qui découvre combien cette Affaire, à la trame qu'il croyait usée, demeure intéressante et la patience qu'il a mise en une chasse aux papiers qui lui a pris, je crois, plusieurs années de son temps. Ce sont ces qualités qui suffiraient à retenir notre attention pour compter son auteur parmi les membres de notre Compagnie. »*

Les qualités de juriste et d'historien de Gabriel Olivier, son attachement à la Normandie, les récits de son enfance à la campagne, près de Bourgheroulde, auraient peut-être pu suffire à retenir l'attention de ses futurs confrères. Mais André Renaudin y vit une autre raison : associer l'Académie à une tâche de réhabilitation judiciaire à laquelle se consacrait alors Gabriel Olivier : celle d'un condamné à mort dans l'Affaire du Courrier de Lyon, Joseph Lesurque, qui fut exécuté, alors qu'il était en trop sur la liste des coupables. Sept têtes tombèrent pour six coupables identifiés. Lesurque paya pour un sosie qui fut d'ailleurs exécuté, lui aussi.

Si Gabriel Olivier se passionna pour tenter d'obtenir cette réhabilitation, s'il constitua pour cela un comité présidé par Maître Maurice Garçon, le grand avocat membre de l'Académie française et auquel s'associa Antonin Besson, ancien procureur général près la Cour de Cassation, c'est peut-être pour assouvir sa passion à la fois du Droit et de l'Histoire, mais c'est surtout - surtout, nous affirme André Renaudin - pour obtenir la réhabilitation d'un innocent, pour lui rendre sa dignité et son honneur. Cela aussi fut pris en compte par l'Académie pour accueillir Gabriel Olivier.

Gabriel Olivier prit séance en notre Compagnie en présence d'éminentes personnalités de la Magistrature, du Barreau, de l'Eglise, de l'Université, de l'Armée, de l'Administration. C'était le 31 mai 1969, et

son discours était consacré à "La Réhabilitation de Jeanne d'Arc". Replaçant le procès dans le cours de l'Histoire, le nouvel Académicien, dans un discours où se révélaient excellemment, une fois encore, sa finesse et son esprit d'analyse, montra pourquoi et comment fut innocentée Jeanne d'Arc. Il montra que si les Normands étaient innocents de la mort de Jeanne, ils prirent avec le Cardinal Guillaume d'Estouteville, une large part à sa réhabilitation, ce qui n'était pas chose aisée, car les hommes d'Eglise qui avaient condamné, ou accepté la condamnation d'une innocente, étaient encore, en grand nombre, vivants et même influents. En un mot, nous dit Gabriel Olivier, il fallait innocenter Jeanne sans condamner ses juges.

Bien que résidant à Paris, Gabriel Olivier assista à plusieurs reprises aux séances de l'Académie où il retrouvait son frère Robert. (Georges était mort depuis 1968, René, depuis quelques années). Peu nombreux sont aujourd'hui ceux d'entre nous qui l'ont connu. Néanmoins, nous conserverons le souvenir de cet ancien confrère, passionné d'Histoire, juriste éminent, qui, menant à Paris une carrière brillante, fit honneur à la fois à la Normandie et à notre Académie.

Bernard COURMONTAGNE

Table des Matières

Tableau de l'Académie au 31 décembre 1995.....	5
Bureau de l'Académie	
Année 1994.....	13
Année 1995.....	13
Chronique des séances de l'Académie	
Année 1994.....	15
Année 1995.....	20
Prix de l'Académie	
Année 1994.....	27
Année 1995.....	30
LE 250e ANNIVERSAIRE DE L'ACADEMIE	
1994 - L'année du 250e anniversaire.....	35
par M. François-J. GAY, président de l'Académie	
La Conférence Nationale des Académies - Rouen, octobre 1994	43
par M. Edmond REBOUL	
Le message de M. André BETTENCOURT	51
de l'Institut, membre de l'Académie de Rouen	

DISCOURS DE RECEPTION

Discours de M. Henry DECAËNS (11 juin 1994) <i>Jumièges : des ruines, pour quoi faire ?</i>	59
Réponse de M. Alain GASPERINI <i>Comment faire de belles ruines ?</i>	71
Discours de M. Yves LESCROART (18 mars 1995) <i>Maîtres d'ouvrage ou maîtres d'oeuvre. Restauration et création à la cathédrale de Rouen</i>	79

- Réponse de M. François BERGOT
A Rouen, sur les pas d'Henry James 115
- Discours de M. Guy PESSIOT
 (21 octobre 1995)
Cinq siècles d'édition rouennaise face au centralisme parisien 129
- Réponse de M. François GAY
Mondialisation et développement local..... 151

CONFERENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

1994

- Sécheresse au Sahel. Stratégies adaptatives ou mutations dans les sociétés pastorales*..... 168
 par M. Jean GALLAIS
- « *Le message du Petit Prince* ». *A l'occasion du cinquantième de la mort d'Antoine de Saint-Exupéry* 183
 par Me Max BRIERE
- Biologie et Transformisme. 250 ans après Lamarck*..... 203
 par M. Bernard BOULLARD
- Les Normands et la mer*..... 229
 par M. Philippe MANNEVILLE
- Aide humanitaire, aide au développement*..... 247
 par M. Jean GALLAIS
- Eloge : Vertu ou passion ?*..... 255
 par M. Jean MORISOT

CONFERENCES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

1995

- Quel avenir pour notre Antiquité ?*..... 263
 par MM. Henri VAN EFFENTERRE et Pierre JAY
- (Nicolas) Poussin et la poésie*..... 271
 par M. Jacques THUILLIER - Présentation de M. BERGOT

112	<i>Les racines africaines de notre civilisation</i>	279
	par le Docteur Marianne CORNEVIN	
129	<i>Flore et les Naiades</i>	289
	par M. Bernard BOULLARD	
131	<i>Eglise et Modernité</i>	299
	par Mgr Joseph DUVAL	
	<i>Poésie de la déportation, poésie de l'inouï</i>	323
	par M. Pierre-Yves BOULONGNE	
	<i>Pouchet, Pasteur et les générations « dites » spontanées</i>	339
	par M. Bernard BOULLARD	
168	<i>Les grandes amitiés de Jacques et Raïssa Maritain</i>	345
	par Me Max BRIERE	
181	<i>La seconde vie des Académies en France (XIXe-XXe s.)</i>	359
	par M. Jean-Pierre CHALINE	
203	<i>Histoire de l'Univers</i>	369
	par M. Hubert REEVES	
228	<i>Génie du Baroque</i>	371
	par M. François BERGOT	
247	<i>Eloge de la vertu : « Dans le temple d'Esculape</i>	389
	par M. le professeur Jean-Pierre LEMERCIER	
252	HOMMAGE DE LA COMPAGNIE A SES MEMBRES DECEDES	
	Philippe DESCHAMPS.....	399
	Gabriel OLIVIER.....	403

9
3
Ce précis a été imprimé sous les presses
de l'Imprimerie Bertout
Rue Gutenberg - 76810 Luneray

N° 57029/A - Dépôt légal 4e trimestre 1996

